Banque Royale du Canada
Rapport annuel 2020

Réinventer notre avenir commun

Kathy Cheng, cliente de RBC, propriétaire de Redwood Classics Apparel
Toronto, Ontario

Notre objectif

Aider nos clients et leurs collectivités à prospérer

Inspirés par **notre vision** de compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde et par **notre objectif**, nous voulons être :

> Au Canada, le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers

> Aux États-Unis, le partenaire privilégié des grandes entreprises, des institutions et des clients fortunés et de leur entreprise

> Dans des centres financiers mondiaux ciblés, un partenaire privilégié en matière de services financiers, réputé pour son expertise

Nous sommes guidés par **nos valeurs** :

> Le client avant tout

> Collaboration

> Responsabilisation

> Diversité et inclusion

> Intégrité

Table des matières

2 Faits saillants de 2020

4 Message du chef de la direction

7 Message de la présidente du conseil

Réinventer notre avenir commun

8 Aider nos clients à prospérer

9 Notre stratégie axée sur la technologie et les données

10 Transformer l'expérience des employés

11 Favoriser la diversité et l'inclusion

12 Agir pour le développement durable

13 Soutenir et inspirer les jeunes

14 Rapport de gestion

132 Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

133 Rapports et états financiers consolidés

252 Analyse statistique des dix derniers exercices

253 Glossaire

256 Renseignements à l'intention des actionnaires

Retrouvez-nous sur :

facebook.com/rbc

instagram.com/rbc

twitter.com/@RBC

www.youtube.com/user/RBC

linkedin.com/company/rbc

rbc.com/ra2020

Sur la couverture :

Kathy Cheng, cliente de RBC, dans l'atelier de production de Redwood Classics Apparel, son entreprise familiale de textiles et de vêtements située à Toronto, en Ontario.

Qui sommes-nous?

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 86 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leurs connaissances pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 34 autres pays.

La *manière* dont nous créons de la valeur a toujours été aussi importante que nos accomplissements eux-mêmes. Cela a été d'autant plus vrai en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, dont les répercussions continuent de se faire sentir dans le monde entier. Dans notre rapport annuel, vous découvrirez comment nous traversons cette période sans précédent et tirons parti de notre envergure et de notre solidité financière pour répondre aux besoins de nos clients, de nos collectivités, de nos employés et de nos actionnaires.

Pourquoi investir?

- Modèle d'affaires diversifié et d'envergure qui repose sur une clientèle de premier ordre
- Bénéfice soutenu avec un RCP élevé et des dividendes stables
- Solide position de capital et de liquidité
- Approche disciplinée de la gestion des risques et des charges
- Investissements technologiques et capacités numériques uniques
- Leadership reconnu en environnement, responsabilité sociale, gouvernance d'entreprise et citoyenneté d'entreprise

EN CHIFFRES

36 pays

Plus de 86 000 employés

17 millions de clients

Tous les chiffres présentés dans la première section du rapport annuel sont ceux de l'exercice 2020, sauf indication contraire.

Quelques faits saillants de notre feuille de pointage équilibrée en 2020

Clients

Plus de 620 000 clients
ont bénéficié de nos programmes de soutien aux clients RBC

5 millions
d'utilisateurs de services mobiles actifs, en hausse de 12 % par rapport à l'exercice précédent[1]

Prix de la banque modèle de l'année de Celent
décerné aux entreprises dont les pratiques exemplaires favorisent les progrès numériques dans le secteur bancaire

Premier rang pour la part de marché
dans le secteur des banques d'investissement au Canada[2]

Note de A+
pour les activités d'investissement responsable de RBC Gestion mondiale d'actifs, selon les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies[3]

8,8 milliards de dollars
de financement en obligations et prêts durables, soit une croissance de 64 % par rapport à 2019

Meilleure banque privée mondiale
en Amérique du Nord pour une cinquième année consécutive[4]

Prix d'excellence du service à la clientèle
et 10 nominations sur 11 parmi les cinq grandes banques canadiennes à l'édition 2020 des Prix d'excellence en services financiers IPSOS

Employés

Au 4e rang
du classement mondial de l'indice sur la diversité et l'inclusion Refinitiv 2020 qui répertorie plus de 9 000 sociétés ouvertes

Les femmes représentent
51 % des nouvelles recrues[5]
52 % des promotions[5], [6]
46 % des membres de la haute direction[7]

Les personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC)
représentent
35 % des nouvelles recrues[8]
40 % des promotions[6], [8]
23 % des nouvelles nominations à la haute direction, ce qui surpasse notre objectif de 20 % pour l'année[7]

18 % de jeunes[9]

Résultat de sondages sur le bien-être pendant la pandémie de COVID-19[10] :
91 % des employés sentent qu'ils sont bien soutenus par RBC
90 % des employés considèrent que leur travail est important
92 % des employés ont déclaré avoir toute l'information dont ils ont besoin

Collectivités

201 millions de dollars
ont été consacrés à Objectif avenir RBC[MD] pour joindre plus de 2,5 millions de jeunes Canadiens par l'intermédiaire de quelque 500 programmes offerts en partenariat depuis 2017

23,9 millions de dollars
ont été amassés au Canada par des employés et des retraités dans le cadre de la campagne de collecte de fonds annuelle par les employés au profit de plus de 4 300 organismes de bienfaisance

142 millions de dollars
ont été versés dans le monde sous forme de dons en argent et d'investissements dans les collectivités, entre autres pour atténuer l'impact économique de la pandémie de COVID-19[11]

10,7 millions de dollars
ont été recueillis grâce à la première édition virtuelle de la Course pour les enfants RBC et de la journée Négociation pour les enfants RBC qui visent à soutenir des organismes de bienfaisance destinés aux enfants et aux jeunes à l'échelle mondiale

3,9 milliards de dollars
pour soutenir les collectivités en tant que l'un des contribuables les plus importants au Canada, et à titre de contribuable dans les pays où nous exerçons des activités[12]

1re institution financière au Canada
à signer une convention d'achat d'énergie renouvelable

(1) Utilisateurs de services mobiles actifs sur 90 jours pour les Services bancaires canadiens seulement.
(2) Dealogic, cumul annuel au 31 octobre 2020.
(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au rapport de RBC GMA sur la transparence en matière d'investissement responsable et à la méthode d'évaluation des Principes pour l'investissement responsable.
(4) Prix Global Wealth Awards 2020 de Private Banker International.
(5) À l'échelle mondiale; exclut les stagiaires d'été, les étudiants et les membres des programmes coop.
(6) Passage à un échelon supérieur dans l'échelle des postes ou des catégories RH.
(7) Selon les données pour nos entités canadiennes qui sont visées par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.
(8) Amérique du Nord; exclut les stagiaires d'été, les étudiants et les membres des programmes coop.
(9) Nombre d'employés de moins de 30 ans à l'échelle mondiale, sauf ceux de City National et BlueBay Asset Management.
(10) Sondages sur le bien-être réalisés d'avril à juin 2020. Taux de participation moyen de 55 %.
(11) Comprend les dons à titre de bénévole et les dons en nature ainsi que les contributions à des organismes sans but lucratif et à des organismes de bienfaisance non enregistrés faits par les employés. Les chiffres incluent les commandites.
(12) Voir à la page 105 pour plus de détails.

Actionnaires

7,82 $
Bénéfice dilué par action, en baisse par rapport à 8,75 $ en 2019

14,2 %
Rendement des capitaux propres, en baisse par rapport à 16,8 % en 2019

En moyenne, au 86e centile
des indices prioritaires ESG[2]

63 %
de notre bénéfice a été distribué à nos actionnaires par la voie de dividendes[1] et de rachats d'actions

12,5 %
Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1), en hausse par rapport à 12,1 % en 2019

4,2 G$
Tranche de notre bénéfice disponible pour être réinvesti en vue de notre croissance future

4,29 $
Dividendes déclarés par action, en hausse de 0,22 $ depuis 2019

Bénéfice

Bénéfice net (en G$ CA)

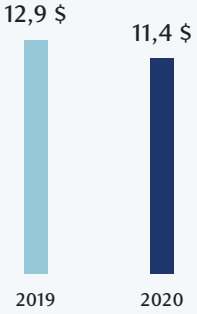

Hausse annualisée du dividende de :

5 %
un an

8 %
dix ans[3]

Bénéfice par secteur d'exploitation[4]

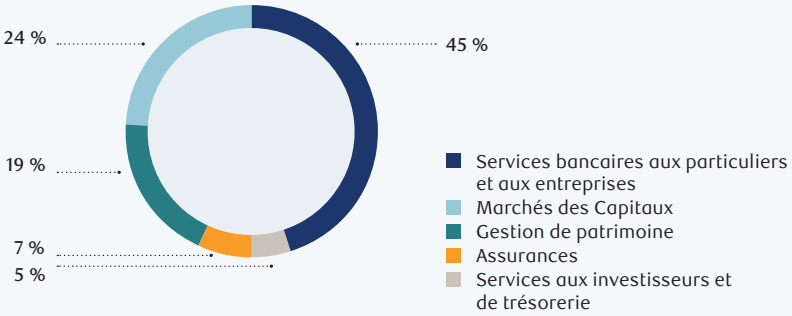

Mesures de performance financière

OBJECTIFS À MOYEN TERME[5]	3 ANS[6]	5 ANS[6]
Croissance du bénéfice dilué par action de plus de 7 %	1 %	3 %
Rendement des capitaux propres de plus de 16 %	16,2 %	16,4 %
Ratio de fonds propres élevé (CET 1)[7]	12 %	11,6 %
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	49 %	48 %

Rendement total pour les actionnaires[8]

	3 ANS	5 ANS
RBC	1 %	9 %
Moyenne mondiale des pairs	(6)%	3 %

(1) Comprend les dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées. Les dividendes sur les actions ordinaires s'élèvent à 6,1 milliards de dollars, ceux sur les actions privilégiées, à 0,3 milliard de dollars.
(2) Classement moyen obtenu à partir de nos quatre meilleures notes ou classements ESG, selon Sustainalytics, le système de notation de MSCI, les indices FTSE4Good et l'évaluation des entreprises en fonction de leurs pratiques en développement durable par RobecoSAM (la base de l'indice DJSI).
(3) Taux de croissance annuel composé.

(4) À l'exclusion des Services de soutien généraux.
(5) Un objectif à moyen terme (de 3 à 5 ans) est atteint lorsque la cible de rendement est atteinte sur une période de 3 ou de 5 ans. Ces objectifs supposent que le contexte commercial est normal. Notre capacité à les atteindre au cours d'une période peut être compromise par des événements extraordinaires tels que la pandémie de COVID-19 et par le contexte actuel de faible taux d'intérêt.
(6) La croissance du bénéfice dilué par action est calculée en fonction d'un taux de croissance annuel composé. Le rendement des capitaux propres, le ratio CET1 et le ratio de distribution sont calculés selon une moyenne.
(7) Pour plus de détails sur le ratio CET1, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.
(8) Au cours de l'exercice 2020, la Corporation Financière Power a été retirée du groupe mondial de pairs. Le rendement total pour les actionnaires annualisé sur 3 ans et sur 5 ans représente la somme de la plus-value de nos actions ordinaires, selon leur cours de clôture à la TSX, et des dividendes réinvestis pour les périodes du 31 octobre 2017 au 31 octobre 2020 et du 31 octobre 2015 au 31 octobre 2020, respectivement.

Message de Dave McKay

Des défis historiques nous donnent l'opportunité de réinventer notre avenir commun

L'année 2020 a été l'une des plus difficiles depuis des générations pour la société, les économies mondiales et RBC. Des vies ont été perdues de façon tragique et la propagation rapide de la COVID-19 a forcé des pays à mettre des pans importants de leur économie sur pause pour protéger leurs citoyens. Cette situation a conduit à une forte hausse du chômage et à la pire contraction économique depuis la Grande Dépression.

La pandémie a également mis en évidence des fissures fondamentales croissantes dans la société. Les gens les plus vulnérables ont été touchés de façon disproportionnée par les répercussions économiques, ce qui souligne les lacunes des infrastructures sociales et des systèmes d'éducation. Ces facteurs ont contribué à l'agitation et à la division grandissantes et ont révélé la triste vérité sur l'omniprésence du racisme systémique.

Comme dans toute crise, le leadership à tous les niveaux a été mis à l'épreuve, et la collaboration a été essentielle. J'ai vu des chefs d'entreprise et des dirigeants municipaux travailler de concert avec tous les ordres de gouvernement pour protéger la santé et assurer la sécurité des travailleurs des secteurs essentiels et des citoyens, soutenir et recommander des programmes et des politiques visant à atténuer les effets de la crise, et mettre en œuvre des mesures pour nous aider à surmonter cette épreuve.

Bien que la réponse de chaque pays à ces défis ait été différente, les gouvernements ont fourni un soutien à court terme important aux particuliers et, à divers degrés, aux entreprises et aux collectivités. Les banques centrales ont injecté beaucoup de liquidités dans l'économie mondiale, mettant à profit les leçons tirées de la crise financière mondiale.

Dans ce contexte difficile, la force de RBC n'a jamais été aussi évidente. Guidée par notre objectif de contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités, la banque a fait preuve de leadership en se concentrant sur la création de valeur à long terme pour nos employés, nos clients, nos collectivités et nos actionnaires.

Alors en terrain inconnu, RBC a continué d'afficher un rendement remarquablement élevé, surtout dans les premiers jours de la crise. En quelques semaines, plus de 80 % de nos employés—répartis dans 36 pays—travaillaient ailleurs que dans les bureaux de la banque. Afin de limiter les risques sanitaires pour les clients et nos employés et de ralentir la propagation du virus, nous avons temporairement fermé des centaines de succursales dans l'ensemble de notre réseau et réduit nos heures d'ouverture. Nous avons réaffecté beaucoup d'employés au service à la clientèle pour traiter un volume croissant d'appels urgents des clients. Tout cela a été possible grâce aux investissements considérables que nous avons faits depuis longtemps dans nos infrastructures. Entre autres, nous nous sommes assuré d'avoir une bonne capacité Internet à large bande bien avant la pandémie, nous avons investi dans les centres d'appels multisites au cours des dix dernières années et nous avons créé des outils numériques de pointe pour les clients. Ces investissements se sont avérés être un facteur de différenciation.

Comme la plupart des citoyens, nos employés étaient inquiets pour leur avenir, à juste raison, et il était essentiel que chacun d'eux se sente en sécurité sur le plan économique pour pouvoir se concentrer sur les besoins de nos clients. RBC a été la première banque canadienne à garantir que la pandémie ne causerait aucune perte d'emploi en 2020 au sein de l'organisation. Les employés incapables de travailler de la maison ont reçu une rémunération spéciale et des jours supplémentaires de congé payé, et nous avons remboursé les achats d'articles de bureau aux employés travaillant à distance. Une série de sondages sur le bien-être des employés nous a permis d'obtenir de précieuses informations et nous a aidés à créer de nouveaux programmes et de nouvelles ressources pour les soutenir, notamment en mettant l'accent sur la santé mentale.

Je suis souvent entré en contact avec des clients et j'ai pu constater à quel point des familles, des entreprises et des jeunes ont été éprouvés par la pandémie cette année. Par la perte soudaine d'êtres chers. Par la perte d'emplois et la fermeture définitive de petites entreprises. Les jeunes n'ont pas pu profiter des expériences précieuses d'une année scolaire normale. Tant de personnes ont vu leurs rêves et projets s'évanouir et d'autres n'ont pas pu récolter les fruits de leur travail acharné.

Tout au long de cette période, RBC a activement soutenu ses clients, les particuliers comme les entreprises. Nous avons conseillé des millions d'entre eux et avons offert des milliards de dollars en allégements financiers, tels que les reports de paiement, pour les aider à assurer leur subsistance. Nous avons mis en œuvre les programmes d'aide gouvernementale à une vitesse sans précédent. Les entreprises et les institutions ont aussi eu accès à de nouvelles facilités de crédit supplémentaire pour les aider à faire face à la volatilité. La pandémie a posé d'autres défis inattendus. Alors que de nombreux clients risquaient d'être coincés à l'étranger à mesure que les fermetures de frontières et les interdictions de voyager prenaient effet, notre secteur Assurances a aidé des milliers de clients et leur famille à rentrer chez eux en toute sécurité. J'étais fier de voir nos efforts se démarquer au cours d'une année où ils comptaient le plus. Parmi les cinq grandes banques de détail canadiennes, J.D. Power a classé RBC au premier rang pour la satisfaction de la clientèle.

Dans les collectivités où nous vivons et travaillons, de nombreux citoyens vulnérables étaient à risque et nous avons rapidement pris des mesures pour les aider. RBC a fait d'importants dons à différents programmes d'aide liés à la COVID-19, versant plus de 11 millions de dollars pour la sécurité alimentaire, la santé mentale et la préparation et la réponse à la pandémie. Cette somme fait partie des dons et des investissements de 142 millions de dollars que RBC a faits tout au long de 2020 à des causes et à des organismes communautaires locaux, notamment dans nos domaines clés, soit les jeunes, l'environnement, les arts, la diversité et l'inclusion.

Les petites entreprises qui font vibrer nos artères commerciales sont le cœur et l'âme de nos collectivités. La plupart d'entre elles n'étaient pas préparées au choc provoqué par la pandémie, en particulier le passage soudain au commerce numérique et en ligne. Des marques et des plateformes technologiques mondiales solides ont connu une vague de popularité et ont éclipsé de nombreuses petites entreprises. RBC a donc apporté sa contribution et s'est associée au gouvernement, à des chambres de commerce et à d'autres grandes marques pour créer Soutenons l'achat local[MC], un mouvement national visant à soutenir les petites entreprises locales. Le programme a aidé à générer plus de 1 milliard de dollars d'achats et a recueilli des fonds supplémentaires pour aider les entreprises à appliquer les directives de réouverture et à tirer parti du commerce électronique.

Bien avant le début de la crise, RBC était en position de force. La taille, l'envergure et le niveau de liquidité de notre bilan, conjugués au potentiel de bénéfice de notre modèle d'affaires diversifié, nous ont permis de continuer à soutenir nos clients, nos employés et nos collectivités, tout en répondant aux attentes de nos actionnaires. En réponse aux chocs économiques importants et à la volatilité des marchés résultant de la pandémie, nous avons pris des mesures pour renforcer et protéger davantage notre bilan. En 2020, nous avons augmenté les dotations totales pour d'éventuelles pertes de crédit de 2,5 milliards de dollars, maintenu un solide ratio de liquidité à court terme (145 % au quatrième trimestre) et augmenté les réserves de fonds propres de près de 6 milliards de dollars pour clôturer l'exercice avec un solide ratio CET1 de 12,5 %.

La baisse soudaine des taux d'intérêt a grandement nui à notre revenu net d'intérêt. Ce facteur a été en partie contrebalancé par une très forte croissance du volume des transactions des clients dans la plupart de nos secteurs et par une gestion prudente des charges.

Malgré l'augmentation des réserves et les pressions sur les revenus, RBC a dégagé un bénéfice de 11,4 milliards de dollars et un RCP de 14,2 %. Nous avons versé 6 milliards de dollars en dividendes à nos actionnaires ordinaires et nous avons surclassé notre groupe mondial de pairs en ce qui a trait au rendement total pour les actionnaires sur des périodes de trois et cinq ans.

En ce qui concerne l'avenir, nous nous attendons à ce que les perturbations liées à la pandémie et l'environnement de faible taux d'intérêt continuent de rendre la conjoncture difficile et de façonner le paysage et les perspectives du secteur bancaire.

La voie à suivre : se transformer constamment pour créer plus de valeur

L'incertitude liée à l'ampleur et à la durée de la pandémie pose l'un des défis les plus difficiles à relever et pèsera sur les ressources financières des particuliers, des entreprises et du gouvernement. Il en va de même pour les enjeux de santé mentale liés à l'isolement, au travail à distance prolongé, à la fermeture des écoles et à la pression sur les épaules des parents qui travaillent.

Mais ce que je sais avec certitude, c'est que RBC a la force et la résilience nécessaires pour répondre à toute une gamme de scénarios à court terme et réaliser notre vision à long terme de bâtir l'avenir de notre banque. À bien des égards, la pandémie nous a propulsés vers un avenir que nous avons anticipé et auquel nous nous préparons depuis longtemps, car nos clients recherchent de nouvelles façons de faire et de recevoir des services dans le secteur bancaire.

Nous continuerons de tirer parti de la taille et de la solidité de notre bilan pour soutenir nos clients. Nos gens talentueux et nos technologies de pointe forment une équipe « bionique » qui demeurera un facteur clé de succès permettant de créer des offres et des solutions uniques qui attirent de nouveaux clients et permettent d'approfondir les relations existantes. Nous continuerons de mettre l'accent sur une gestion rigoureuse des charges afin de conserver notre souplesse financière et stratégique. Et nous alignerons toujours nos actions sur notre objectif de créer une grande valeur pour nos clients, lequel se décline en quatre volets :

- **Conseils et connaissances**—RBC fournira des informations, des solutions et des services qui aideront nos clients à comprendre le monde qui les entoure et à se sentir confiants dans les choix qu'ils font. MonConseiller[MD] est un excellent exemple. Cette plateforme de planification financière en ligne permet à nos clients de recevoir des informations et des conseils en temps réel. Depuis son lancement, plus de deux millions de plans financiers ont été élaborés grâce à cette innovation.
- **Convivialité et temps**—Nos clients auront les outils pour façonner leurs propres expériences bancaires. Nous continuerons de simplifier leurs interactions avec nous et de les rendre numériques, ce qui permettra de gagner du temps et d'accroître la convivialité et la valeur de nos services. Des solutions reposant sur l'intelligence artificielle (IA), comme NOMI[MD], offrent des services personnalisés et adaptés aux besoins bancaires de chacun. TrouvÉpargne NOMI[MD], par exemple, a permis à nos clients d'épargner en moyenne plus de 300 dollars par mois. Dans nos filiales américaines en croissance, nous avons observé un engouement pour notre offre numérique, dont une augmentation de 38 % du nombre d'utilisateurs des services mobiles de City National Bank et une augmentation de 160 000 visites mobiles sur le site de Gestion de patrimoine—États-Unis par rapport à l'exercice précédent.
- **Donner plus à nos clients**—Au cours des 20 dernières années, nous avons investi pour faire de RBC Récompenses[MD] le plus important programme de récompenses exclusif au Canada. En effet, nous avons remis des récompenses de près de 1 milliard de dollars à nos membres au cours de l'exercice. Ce vaste programme de fidélité comprend des points, des remises en argent, des rabais, des offres spéciales et des expériences réservées aux membres chez plus de 400 partenaires et marques emblématiques. Nous continuerons également d'offrir à nos clients plus de valeur en leur offrant de nouveaux services qui iront « au-delà des services bancaires » et en les récompensant pour leur fidélité. Pensons à l'investissement le plus important que font les gens : acheter une maison. RBC Projet Entreprise offre des solutions qui facilitent toutes les étapes de ce processus—depuis la recherche d'une propriété jusqu'au déménagement et à l'entretien de la maison.
- **Nouveaux services**—En tirant parti des données et de notre marque de confiance, nous utiliserons l'analytique de données et les plateformes numériques pour comprendre les besoins des clients et y répondre, ainsi que pour créer de nouvelles solutions uniques. Dans notre secteur Marchés des Capitaux, notre plateforme de négociation électronique exploitant l'IA, Aiden[MC], exécute des opérations en fonction de données sur le marché en temps réel, s'adapte de façon dynamique aux nouvelles informations et apprend de chacune de ses opérations antérieures.

Réinventer notre avenir commun

Aider à réinventer notre avenir collectif est essentiel pour que les clients et les collectivités puissent prospérer. Alors même que la pandémie continue de bouleverser notre société, elle nous offre également des occasions d'accélérer les progrès ou, dans certains cas, de corriger le tir. En prenant ces mesures audacieuses maintenant, nous pourrons avancer vers une ère plus inclusive, numérique et durable.

Ce faisant, les entreprises, les organismes sans but lucratif et tous les ordres de gouvernement devront conjuguer leurs efforts afin non seulement de nous sortir de la récession, mais aussi de créer des conditions pour aider les gens à prospérer et les collectivités à prospérer dans un monde très différent.

RBC et moi-même, à titre de chef de la direction, donnons l'exemple dans quatre domaines clés :

Poser les pierres d'une économie « numérique » : La pandémie a accéléré l'adoption du numérique, ce qui a modifié les comportements des consommateurs et la manière dont les organisations créent de la valeur. Il est devenu évident qu'il est plus important que jamais d'aider les petites entreprises à faire la transition à court et à long terme vers le numérique pour assurer la viabilité et le dynamisme de ce secteur vital de notre économie.

Favoriser une économie « numérique » nécessitera des efforts concertés de la part des secteurs public et privé pour investir dans notre secteur de la technologie, nos réseaux et nos talents. Au Canada, par exemple, nous devons encourager les investissements étrangers, au moyen de politiques fiscales reposant sur des incitatifs et qui tiennent compte des nouvelles chaînes d'approvisionnement et des nouveaux services dont nous aurons besoin dans un monde plus numérique.

RBC joue de nombreux rôles dans l'établissement d'une économie « numérique » : apprendre aux personnes âgées à utiliser les services bancaires en ligne, offrir des solutions permettant aux entreprises d'exploiter les technologies intelligentes, promouvoir l'utilisation responsable et éthique de l'IA et montrer la voie à cet égard. Par exemple, l'institut de recherche de RBC, Borealis AI^MC, a constaté que la majorité des entreprises sondées souhaitent exploiter de puissantes solutions utilisant l'IA, mais qu'elles n'ont pas les ressources ou l'expertise nécessaires pour le faire de façon responsable. C'est pourquoi Borealis AI^MC a lancé un nouveau centre en ligne qui offre à la communauté de l'IA du code source libre pour la recherche, des tutoriels, des rapports de recherche universitaire et des conférences, ce qui contribue à rendre l'IA éthique accessible à tous.

Préparer une nouvelle génération pour un avenir plus audacieux : La pandémie a également accéléré le passage d'une économie axée non plus sur les titres professionnels, mais sur les compétences, essentielles pour remédier à la pénurie de compétences actuelle et créer une main-d'œuvre plus inclusive. Le monde du travail exige des compétences nouvelles et évolutives. Cela comprend la capacité de travailler dans un environnement de plus en plus hybride, à la fois virtuel et physique, de bâtir des relations, de communiquer, de résoudre des problèmes et de développer des services numériques. Pour RBC, nous savons qu'il est primordial de continuer d'aider les jeunes à se préparer au nouveau monde du travail, et c'est pourquoi, en 2017, nous nous sommes engagés à verser 500 millions de dollars sur 10 ans dans le cadre du programme Objectif avenir RBC^MD.

Cette année, la crise nous a obligés à agir avec encore plus d'urgence et à réorienter notre soutien aux jeunes à un moment où ils en avaient le plus besoin. Les activités de réseautage et de perfectionnement des compétences se sont poursuivies grâce à de nouveaux programmes virtuels et, dans certains cas, elles ont pu rejoindre encore plus de gens dans les régions rurales et éloignées, ainsi que dans les réserves. Nous avons également organisé notre premier rassemblement virtuel national d'experts sectoriels, de jeunes professionnels et d'athlètes de haut niveau qui ont partagé leurs conseils avec les jeunes Canadiens. Et enfin, malgré les défis de la pandémie, il était important de tenir notre promesse d'offrir des expériences de travail rémunérées et enrichissantes à plus de 1 400 stagiaires d'été, malgré les défis du travail dans un environnement virtuel.

Bâtir une société plus inclusive et prospère : La pandémie a fait ressortir encore plus les inégalités et le racisme systémique qui empêchent tant de gens de vivre une vie que d'autres tiennent pour acquise. Nous ne pouvons pas créer un avenir vraiment prospère sans la pleine participation de tous les citoyens. Cela signifie qu'il faut remplacer les obstacles par des possibilités, encourager l'engagement, prendre la parole et permettre aux gens de réaliser leur plein potentiel.

La diversité et l'inclusion sont au cœur des valeurs de RBC depuis de nombreuses années. En 2020, pour la deuxième année consécutive, RBC s'est classée dans le top 10 mondial des 100 meilleures entreprises sur le plan de la diversité et de l'inclusion selon Refinitiv. Même si nous avons fait des progrès par rapport à certains de nos objectifs, il reste encore beaucoup à faire pour accélérer le changement. Cette année, j'ai passé encore plus de temps à écouter les gens, qu'ils fassent partie de la banque ou non. J'ai entre autres eu des conversations avec des leaders de la communauté des PANDC de RBC et participé à une table ronde virtuelle de dirigeants autochtones qui portait sur la préparation des générations futures pour le succès. Au cours de ces discussions, des questions difficiles ont été posées sur le racisme que nous, en tant que société, n'avons pas pu voir ou, pire encore, avons choisi d'ignorer pendant trop longtemps.

Aujourd'hui, je ressens un sentiment d'urgence encore plus grand—et la responsabilité—de mettre à profit les valeurs et les convictions de RBC pour stimuler le changement au sein de la banque et dans la société en général. Cela signifie qu'il faut utiliser comme tremplin nos engagements existants visant à favoriser la mobilité sociale et économique, tels que nos efforts de longue date pour soutenir les économies, les peuples et les collectivités autochtones. RBC a fait un autre pas important en avant avec l'annonce de 100 millions de dollars en prêts aux petites entreprises sur cinq ans offerts aux entrepreneurs noirs et son objectif d'accélérer l'augmentation de la représentation de la communauté des PANDC dans la haute direction.

Construire un monde plus durable : Beaucoup de gens s'inquiètent de voir la pandémie attirer toute l'attention au détriment de l'un des enjeux les plus urgents de notre époque : les changements climatiques. Je crois que le système financier doit déployer les efforts nécessaires pour soutenir la croissance économique propre et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Il doit chercher à aider le monde à combler ses besoins énergétiques et à se tourner vers des sources de carburant de plus en plus propres. La stratégie de RBC en matière de lutte contre les changements climatiques est axée sur la collaboration avec nos clients et collectivités et l'utilisation de notre capital comme une force au service de changements positifs. Notre engagement de financement durable de 100 milliards de dollars d'ici 2025 est conjugué à des investissements visant nos clients des secteurs de l'énergie et des ressources naturelles. Ceux-ci pourront continuer à investir dans l'innovation pour réduire leurs émissions et demeurer des chefs de file mondiaux.

En 2020, RBC a été la première banque canadienne à signer une convention d'achat d'énergie renouvelable à long terme. Nous soutenons ainsi la construction de deux parcs solaires en Alberta, qui devraient créer 300 emplois et injecter 70 millions de dollars dans l'économie de la province. Nous avons également pris la décision de ne fournir aucun financement direct à tout projet ou transaction impliquant l'exploration ou la mise en valeur de sites pétroliers dans le Arctic National Wildlife Refuge, le plus grand refuge faunique national des États-Unis. RBC est la première banque canadienne à prendre cet engagement.

C'est dans les périodes difficiles que nous connaissons notre heure de vérité

Nous nous souviendrons de cette année comme d'un parcours semé d'embûches inimaginables. Mais nous nous souviendrons également de la manière dont nous avons fait face à ces défis. Cette année sera aussi un rappel de ce que nous pouvons bâtir dans celles à venir.

Je suis fier de la différence concrète que RBC a faite dans la vie des personnes que nous servons. Nous continuerons d'utiliser la force de notre objectif et la notoriété de notre marque pour créer un avenir commun durable. Nous sommes heureux d'avoir ce rôle à jouer.

Notre dynamisme repose sur l'incroyable contribution de nos employés et sur les précieux conseils de notre conseil d'administration. Je tiens à exprimer mes remerciements et ma gratitude pour tout ce qu'ils font.

Dave McKay
Président et chef de la direction

Message de Katie Taylor

Nul doute que la pandémie a mis en lumière ce qui compte le plus dans la vie : la santé, la sécurité et la protection financière.

Aucune organisation ne le comprend mieux que RBC. Tout au long de cette crise, la banque est demeurée sur la ligne de front, jouant un rôle essentiel auprès de ses clients. RBC a su répondre aux besoins changeants de ses employés, a conseillé sa clientèle et a mis à sa disposition des milliards de dollars d'aide financière en plus de prévoir et de mobiliser les ressources nécessaires pour préserver et promouvoir la viabilité et la vitalité des collectivités locales.

Faire preuve de leadership est toujours important, mais c'est en temps de crise que cela devient vital pour une organisation et ses parties prenantes. C'est pourquoi l'honneur que *The Globe and Mail* a conféré à M. Dave McKay a été particulièrement riche de sens en 2020. Mériter le titre de citoyen corporatif de l'année illustre la raison d'être de RBC : contribuer à la prospérité de ses clients et au dynamisme de ses collectivités.

Plus que jamais, des communications fluides entre la direction et le Conseil ont permis à ce dernier d'exercer une saine surveillance et de réagir promptement afin de mieux soutenir les dirigeants pendant la pandémie mondiale.

Cette crise a fait ressortir à quel point il est important que le Conseil continue d'assurer que la banque suit la bonne stratégie, gère bien ses risques et dispose des compétences lui permettant de demeurer fidèle à sa vision et d'atteindre ses objectifs stratégiques. Exercer un jugement indépendant aux fins de la supervision de la direction et de la protection des intérêts des actionnaires est un aspect fondamental de nos responsabilités de gérance.

C'est pourquoi les stratégies de l'entreprise et de ses secteurs d'exploitation sont analysées à chaque réunion du Conseil ainsi qu'à sa rencontre externe annuelle, laquelle s'est tenue en mode virtuel en 2020. Le Conseil remet en question les décisions de la direction quant à la meilleure façon de tirer parti de l'excellente position de capital de RBC et de créer de la valeur par voie d'investissements dans la croissance interne et les acquisitions stratégiques.

Promouvoir une conduite irréprochable à l'égard des risques et enraciner une culture de gestion de ceux-ci à l'échelle de RBC demeurent de grandes priorités. Il importe d'évaluer avec soin si les plans de la direction mènent à un juste équilibre entre les occasions stratégiques et le contrôle des risques pour assurer la valeur à long terme pour les actionnaires. La pandémie mondiale nous a offert la chance unique de vérifier et, au final, de confirmer la grande résilience opérationnelle de la banque et de ses processus de gestion des risques. La capacité de RBC à mettre en télétravail plus de 80 % de ses employés en l'espace de quelques semaines et à continuer de servir les clients, alors que leur niveau d'activité était sans précédent, a renforcé notre confiance et a démontré la cohésion de nos plans de continuité des opérations et de nos pratiques de gestion des risques.

Le Conseil a également analysé avec soin le cadre opérationnel de la banque et s'est assuré que ses dirigeants étaient fin prêts à s'attaquer aux questions touchant la réputation de notre entreprise et sa capacité à mener des activités. En 2020, il a été plus important que jamais de communiquer avec nos clients, de les écouter et de faire preuve d'empathie envers ceux aux prises avec des difficultés financières.

Une stratégie d'entreprise ne peut donner les résultats escomptés que si elle est dirigée et exécutée par des gens parfaitement en mesure de le faire. Le Conseil évalue activement la haute direction et examine les plans de carrière des dirigeants clés, l'objectif étant de veiller à la réussite à long terme de la banque. Une attention particulière est portée à la sélection, à la nomination et au perfectionnement du chef de la direction et des hauts dirigeants, et il s'avère tout aussi important d'assurer que leurs programmes de rémunération cadrent avec leur performance, de fidéliser les plus talentueux d'entre eux et de les motiver à concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie. En 2020, le Conseil a également supervisé de nouvelles initiatives afin d'accroître la diversité de l'équipe de direction, notamment en prenant des mesures servant à garantir que les nouvelles cibles de recrutement des femmes, des personnes qui s'identifient comme étant noires, autochtones ou de couleur sont précises et quantifiables et qu'elles concourent à la réalisation des résultats souhaités.

Dans la dernière année, la solidité de la situation financière et du bilan de RBC lui a permis de relever de grands défis et de continuer à se positionner comme banque de l'avenir. De fait, combinée à la gestion prudente des risques de la banque, à des activités diversifiées et à une capacité, maintes fois démontrée, de générer des bénéfices, la stratégie de croissance de RBC inspire toujours confiance à son Conseil.

Dans la prochaine année, notre route sera encore parsemée d'embûches. Pourtant, comme 2020 nous l'a prouvé, RBC a la force nécessaire pour s'adapter aux circonstances et elle veillera encore à combler les besoins de ses clients, de ses employés, de ses collectivités et de ses actionnaires. Qui plus est, nous continuerons de forger notre avenir de façon à servir au mieux les intérêts de toutes nos parties prenantes. C'est ce qui définit le mieux qui nous sommes et c'est ce qui nous procure des avantages concurrentiels distinctifs.

Votre Conseil continuera de bien guider l'équipe de direction, de la superviser de manière éclairée et de communiquer avec elle en toute transparence. Les nominations de Mmes Cynthia Devine et Maryann Turcke au Conseil consolident ses forces et font profiter RBC d'un bagage unique d'expérience et de compétences.

Au nom du Conseil, je veux réitérer ma confiance envers M. Dave McKay, les hauts dirigeants et toute l'équipe de RBC et je tiens à les remercier d'être toujours prêts et déterminés à bien faire ce qui doit être fait. Nos clients, nos employés et nos collectivités ne s'en portent que mieux.

Kathleen Taylor
Présidente du conseil

Aider nos clients à prospérer

La confiance que nous accordent nos clients témoigne de la valeur que nous créons et de *la façon* dont nous obtenons des résultats. Dans l'exercice écoulé, nous avons réussi à mieux honorer cette confiance en tirant parti de notre envergure, de nos compétences et de notre savoir-faire pour les seconder et les aider à traverser cette période exceptionnelle.

Des voyageurs coincés à l'étranger reviennent à la maison avec l'aide de RBC

Plus tôt cette année, mon épouse et moi-même étions en voyage en Espagne. Vers la fin de notre séjour, il nous a fallu chercher comment revenir rapidement au Canada. En effet, les frontières se fermaient les unes après les autres, des vols étaient annulés et plusieurs pays plaçaient leur population en confinement dans l'espoir de freiner la propagation de la COVID-19.

Il est difficile de décrire l'anxiété que nous ressentions à ne pas savoir si nous allions pouvoir revenir chez nous. C'est à ce moment que j'ai décidé d'appeler RBC, sachant que ma carte Visa Privilège m'offrait une assurance voyage. Quelques heures après avoir discuté avec Jing, la représentante de RBC Assurances, celle-ci nous avait réservé un vol en achetant des billets pour que nous puissions retourner au pays quelques jours plus tard. Jing et toute l'équipe chargée des demandes de règlement d'assurance voyage ont fait des pieds et des mains pour nous aider. Nul besoin de vous dire que notre loyauté envers RBC lui est à jamais acquise.

Nous sommes tellement reconnaissants d'être ici, à la maison en sécurité, et c'est à RBC Assurances à qui nous le devons.

Eric et Molly Scott
Montréal (Québec)

Au plus fort de la pandémie[1], nos conseillers en assurance voyage ont répondu à 288 % d'appels de plus afin d'aider des clients comme Eric et Molly à résoudre leurs problèmes.

S'assurer du confort et du bien-être d'autrui

Lorsque j'ai découvert que certains de mes clients âgés étaient seuls et incapables de faire leur épicerie à cause de la pandémie, j'ai su que je devais les aider.

J'ai ramassé leurs emplettes, assemblé des trousses de produits de soin et j'ai fait du pain maison. Laissant le tout sur le pas de leur porte, j'ai pu discuter brièvement avec eux, respectant une saine distance, et ainsi voir comment ils se portaient.

Il ne s'agissait pas seulement d'aider des clients, mais bien d'apporter une touche humaine et un soutien au moment où ils en avaient le plus besoin.

Grâce à la numérisation des opérations bancaires courantes et des investissements dans le numérique, j'ai trouvé d'autres façons d'être présente pour eux. Les rencontres en personne ont été remplacées par des discussions en ligne pour les aider à configurer leur compte de messagerie, à virer des fonds et à payer leurs factures. Les clients de notre équipe avaient mon numéro de cellulaire et savaient qu'ils pouvaient me joindre en tout temps s'ils avaient besoin d'assistance.

Stephanie Demestihas
RBC PH&N Services-conseils en placements, associée de la banque privée Toronto (Ontario)

Le nombre de conseillers de Gestion de patrimoine – Canada qui a utilisé l'Assistant virtuel du conseiller (AVA[MC]), une application de RBC leur permettant de rester connectés à leurs clients en ligne[2], a augmenté de 15 %.

Un report de prêt pour sauver la maison d'une famille

Je suis mère monoparentale de sept enfants, dont trois aux besoins particuliers, et infirmière à temps plein à Oliver, une petite ville de la Colombie-Britannique.

Plus tôt cette année, j'ai perdu mon emploi à cause de la pandémie. Je n'aurais pas pu nourrir mes enfants ni garder un toit au-dessus de nos têtes ou mon véhicule sur la route si RBC n'avait pas accepté de reporter mes remboursements hypothécaires.

Non seulement la banque m'a offert un report de six mois, mais mon conseiller m'a appelée pour prendre de nos nouvelles et voir comment nous allions. J'ai plus qu'apprécié sa sollicitude. Maintenant que je suis de retour au travail, je peux continuer de régler mes factures sans avoir à m'inquiéter de la qualité de mon crédit.

Il y a plusieurs années, RBC nous a accordé, à ma famille et moi-même, un prêt hypothécaire, nous donnant ainsi la chance d'avoir un foyer bien à nous. Jamais je n'ai manqué un remboursement et je suis plus que reconnaissante de ce qu'a fait RBC pour nous aider à passer au travers d'une année si éprouvante.

Michelle Larose
Oliver (Colombie-Britannique)

Plus de 194 000 clients ont profité de notre programme de reports de remboursements de prêts hypothécaires résidentiels.

(1) Comparaison, de mars 2019 à mars 2020, du nombre d'appels reçus en lien avec l'assurance voyage
(2) Augmentation entre avril 2019 et avril 2020

Créer plus de valeur grâce à notre stratégie axée sur la technologie et les données

Nous avons combiné notre marque de confiance, notre plateforme technologique distinctive et notre capacité à utiliser les données pour transmettre à nos clients une mine d'informations qui les aident à réaliser leurs plus grandes aspirations.

Un outil d'IA qui donne des résultats concrets

Presque toutes les données qui circulent dans le monde ont été créées dans les quelques dernières années[1]. Ce bassin de données, qui ne cesse de s'approfondir, fournit à nos négociateurs une foule d'informations à partir desquelles ils peuvent tirer leurs conclusions. En revanche, le véritable défi consiste à distinguer ce qui est vraiment important.

La plateforme de négociation fondée sur l'IA de RBC va plus loin en expliquant les résultats, ce qui permet de suivre et d'améliorer sans cesse notre propre rendement. Aiden^MC s'adapte également à notre rétroaction et à notre connaissance des marchés tout en réduisant le nombre d'interventions manuelles, ce qui signifie des économies de temps et d'argent, et permet à notre équipe de négociation d'ajouter encore plus de valeur au processus d'investissement, et ce, au profit de nos clients. Nous nous servons de plateformes innovantes, comme Aiden^MC, pour augmenter la taille de notre bureau de négociation, et elles jouent un rôle clé dans le maintien de nos atouts concurrentiels.

Ceci dit, nos relations avec RBC vont bien au-delà des simples plateformes technologiques. Ensemble, nous entendons tirer parti de la multitude de données qui circulent et de l'IA pour évoluer au rythme rapide des marchés et ainsi procurer à nos clients les résultats auxquels ils s'attendent.

Marc Wyatt
Chef de la négociation internationale, T. Rowe Price

Aiden
From Artificial Intelligence to Trading Intelligence

En 2020, nous avons lancé Aiden^MC, une plateforme de négociation électronique fondée sur l'intelligence artificielle (IA). Aiden^MC s'impose comme la solution à l'un des plus grands défis actuels en IA : appliquer l'apprentissage par renforcement profond à un domaine en constante évolution, tel celui de la négociation de titres. La plateforme Aiden^MC a été conçue pour s'adapter en temps réel aux conditions d'un marché fluide et dynamique sans que son code doive être continuellement retouché, comme c'est le cas avec les algorithmes de négociation conventionnels.

Informations fondées sur des données

Les petites entreprises clientes ont reçu près de 85 000 offres provenant d'Avantages Perspectives RBC^MC, une solution numérique qui génère en temps réel des informations sur les marchés afin d'aider nos clients à faire croître leur entreprise.

Plus de 490 millions d'informations
lues par nos clients par l'intermédiaire de Perspectives NOMI^MD, ce qui les a aidés à garder le contrôle de leurs finances.

Plus de 1,5 million de budgets
ont été établis grâce à Budgets NOMI^MD depuis le lancement de cette application en avril 2019.

Économies moyennes de 349 $
par mois réalisées par nos clients grâce à TrouvÉpargne NOMI^MD.

Plus de 3,8 millions de réponses
à autant de questions posées par l'intermédiaire de Demandez à NOMI, un agent conversationnel textuel et vocal de l'appli Mobile RBC qui a été lancé en mars 2020.

Créer un écosystème pour l'IA éthique

Borealis AI^MC a conçu RESPECT AI^MC, une nouvelle plateforme en ligne qui met à la disposition de toute la communauté de l'IA un code source ouvert, des rapports de recherche universitaires, des tutoriels et des conférences, permettant ainsi aux développeurs de concevoir des services et produits encore plus fiables. Ce programme a recours à divers moyens pour informer : recherches scientifiques à diffusion publique, code de recherche, matériel de formation et conseils éclairés, contribuant ainsi à rendre accessible à tous l'IA éthique et responsable.

Offrir plus que de simples services bancaires

Plus 2 millions de clients
ont obtenu des plans personnalisés grâce à MonConseiller^MD, un service en ligne qui aide notre clientèle à bâtir des plans dynamiques et numériques afin d'atteindre ses objectifs financiers[2].

Plus de 25 000 entrepreneurs ont choisi la plateforme Ownr^MC
de RBC Projet Entreprise comme outil numérique d'enregistrement de leur entreprise ou de sa constitution en société[3]. Grâce à l'acquisition de Founded Technologies cette année, Ownr^MC est devenue la plateforme de choix pour les entrepreneurs souhaitant démarrer et gérer une entreprise au Canada.

Créer une plateforme infonuagique sécuritaire

RBC et Borealis AI^MC ont investi dans une plateforme infonuagique privée d'IA des plus novatrices qui a été mise au point en collaboration avec Red Hat et NVIDIA. Cette nouvelle plateforme augmente fortement notre capacité à élaborer des modèles d'IA, améliorant ainsi notre efficience et générant encore plus rapidement des solutions de pointe pour nos clients.

(1) U.S. Chamber of Commerce Foundation
(2) Nombre de plans activés depuis le lancement de MonConseiller^MD en 2017
(3) Nombre cumulatif depuis le lancement d'Ownr^MC en novembre 2017

Transformer l'expérience des employés

Notre succès est attribuable aux quelque 86 000 employés qui concrétisent notre vision, nos valeurs et notre stratégie. Nous avons bâti une équipe au dévouement exemplaire. Notre personnel a la possibilité d'apprendre, d'innover, de se perfectionner et de vivre de nouvelles expériences professionnelles, comme le démontre la façon dont nous nous sommes mobilisés en 2020 pour répondre aux besoins de notre clientèle.

Changer de rôle pour être à la hauteur de la situation

Avant que la pandémie vienne bouleverser nos vies au mois de mars, je travaillais au siège social à Toronto où je gérais la distribution de nos produits de placement à terme et d'épargne. Si je devais décrire ce qu'était une semaine de travail normale à cette époque, je dirais que mon rôle était d'assurer que les clients de RBC connaissent les services et produits à leur disposition et de soutenir nos conseillers.

Avec la propagation de la pandémie de COVID-19, la normalité s'est envolée. À l'instar de nombreux employés de RBC, j'ai cherché comment mettre l'épaule à la roue et seconder nos clients et mes collègues. Dans mon cas, cela a signifié délaisser mes fonctions au siège social pour travailler au sein de RBC Placements en direct, notre service de courtage en ligne, afin d'aider un nombre croissant de clients qui cherchaient de nouveaux comptes.

Quel que soit le poste que nous occupons chez RBC, nous savons à quel point la banque est importante pour ses clients et ses collectivités. La pandémie et les changements extraordinaires qu'elle a entraînés ont fait en sorte que nous, les nombreux employés qui ont changé de rôle pour combler les besoins accrus de nos clients, avons dû nous adapter rapidement à la nouvelle réalité. Nous y sommes parvenus grâce à de nombreuses personnes, que ce soit nos collègues qui nous ont formés ou les membres de l'équipe d'informatique qui nous ont aidés à passer de façon harmonieuse du travail au bureau au télétravail. Tous ont uni leurs forces pour soutenir nos clients et se soutenir les uns les autres.

Ces derniers mois m'ont permis de constater l'impact que mes collègues et moi pouvons avoir. Cette expérience témoigne de notre profond désir d'aider nos clients ainsi que les efforts et le dévouement dont nous faisons preuve pour y parvenir, et ce, surtout en ces temps difficiles.

Sara Kassim
Directrice, Conception et restauration des contrôles
Activités bancaires au Canada, Toronto (Ontario)

L'équipe Technologie et exploitation s'est mise rapidement au travail pour satisfaire au nouvel environnement de travail créé par la COVID-19

Plus de 80 % des employés ont commencé à travailler à distance dès le début de la pandémie de COVID-19

Soutenir véritablement nos employés en veillant à leur santé, leur sécurité et leur bien-être :

> Nous avons continué de rémunérer les employés admissibles qui ne pouvaient travailler à cause de la COVID-19.

> Nous avons accordé jusqu'à 20 jours de congé payé aux employés qui ne pouvaient travailler de la maison pour des motifs personnels.

> Nous avons mis sur pied un programme de rémunération spécial, offrant 50 $ par jour aux employés admissibles qui travaillaient sur place durant la crise sanitaire[1].

> Nous avons offert aux employés admissibles une allocation de 400 $ en vue de l'achat de matériel visant à accroître le confort de leur espace de travail à domicile et leur productivité.

> Nous avons augmenté notre capacité et nos ressources numériques dans le but de favoriser l'interaction avec les clients, de permettre une collaboration virtuelle et d'assurer le bien-être de nos employés.

(1) Programme en vigueur d'avril à juin 2020

Favoriser la diversité et l'inclusion

La diversité et l'inclusion, c'est plus que l'une de nos valeurs fondamentales—c'est un moteur de croissance, d'innovation et de prospérité. Nous savons que nos milieux de travail et nos collectivités sont plus forts lorsque tous sentent qu'ils sont respectés et qu'ils ont les moyens de réussir, et nous sommes déterminés à apporter de réels changements.

Un moment décisif peut entraîner un changement positif

Ma mère a grandi pendant le mouvement des droits civiques à Birmingham, en Alabama. À l'âge de 14 ans, elle a marché aux côtés de Martin Luther King pour abolir les lois Jim Crow.

Lorsque j'étais enfant, ma mère et moi faisions des collages complexes pour des présentations scolaires pendant le Mois de l'histoire des Noirs. Elle m'a raconté des histoires de son enfance et m'a fait connaître des leaders inspirants, des gens qui avaient un sens de la justice et un sens du devoir. Ces leaders venaient de milieux divers, et chacun d'eux a contribué à leur manière à la lutte pour l'égalité.

Mes souvenirs d'enfance et les leçons que j'ai apprises de ma mère me sont revenus plus tôt cette année. Des exemples tragiques de racisme ont fait ressortir des sentiments qui sont souvent profondément enfouis et sont devenus un rappel qui donne à réfléchir : il y a un long chemin à parcourir dans la lutte pour l'équité.

Ce que j'ai appris, c'est que nous pouvons puiser dans ces sentiments de frustration pour stimuler le changement. En tant que coprésidente du Conseil de direction sur la diversité de RBC aux États-Unis, j'ai le plaisir de travailler avec un groupe diversifié de collègues qui mettent toute leur passion dans la promotion de l'inclusion, la redéfinition de ce qu'est le leadership inclusif et la défense des collectivités marginalisées.

Ce moment dans nos vies n'est pas un chapitre de nos livres d'histoire que nous avons terminé. Nous devons apprendre à avoir ces conversations délicates qui peuvent nous aider à guérir et à grandir. Lorsque nous y arriverons, nous verrons que nos espoirs, nos rêves et nos ambitions sont interreliés et que nous sommes tous gagnants lorsqu'on favorise une culture d'inclusion.

Natasha Holiday
Première directrice générale, Financement municipal
RBC Marchés des Capitaux, États-Unis.

Diversité et inclusion / Faits saillants

> Depuis 2015, nous avons accru la proportion des femmes à la haute direction, la faisant passer de **38 % à 46 %**[1], et celle des PANDC de **16 % à 21 %**[1], [2].

> Reconnu en tant qu'un des **meilleurs employeurs pour la diversité au Canada** par Mediacorp et admis dans l'indice de l'égalité des sexes Bloomberg pour une quatrième année consécutive.

> Annonce d'une série de mesures pour aider à lutter contre le racisme systémique dans nos collectivités, telles que :

- **Engagement de 100 millions de dollars** sur cinq ans en prêts aux petites entreprises pour les entrepreneurs noirs.
- **Investissement de 50 millions de dollars** au cours des cinq prochaines années, grâce à Objectif avenir RBC[MD], dans des programmes de développement de compétences et de mentorat aux jeunes appartenant à la communauté des PANDC.

(1) Selon les données pour nos entités canadiennes qui sont visées par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.
(2) D'après la déclaration volontaire par les employés

Agir pour le développement durable

Nous croyons que le capital peut être une force de changement positif et nous sommes motivés par le rôle que nous jouons pour bâtir un avenir durable. Nous le démontrons dans les collectivités que nous servons en soutenant une croissance économique propre et la transition vers une économie à faible émission de carbone.

Marquer l'histoire de l'achat d'énergie renouvelable

L'énergie renouvelable est maintenant concurrentielle par rapport aux sources d'énergie classiques. Le coût de l'énergie fournie par un projet solaire est d'environ 15 % de ce qu'il était il y a 10 ans. Il s'agit d'une technologie éprouvée et bancable. Toutefois, à l'instar d'autres énergies renouvelables, l'énergie solaire demeure une force émergente dans la transition vers un monde à faibles émissions de carbone dont nous avons grandement besoin. Pour faciliter cette transition, il faut faire preuve de leadership—les outils sont à notre portée, mais pour nous adapter à un monde nouveau, nous devons changer nos façons de faire.

C'est pourquoi BluEarth Renewables est fier de s'associer à RBC, une organisation engagée à bâtir un avenir plus durable, dans le cadre de la première convention d'achat d'électricité à long terme (CAE) d'énergie renouvelable de RBC et de l'un des plus importants CAE d'entreprise de l'histoire du Canada.

Malgré la COVID-19 et d'autres perturbations du marché, ce partenariat démontre que l'énergie renouvelable peut être compétitive sur le plan des coûts dans un marché ouvert et que les CAE peuvent faciliter l'investissement vert en Alberta.

De concert avec RBC, nous sommes à l'avant-garde de ce changement grâce à l'achat d'électricité du projet solaire Burdett & Yellow Lake de 39 MW dans la province. Ces parcs solaires devraient créer plus de 300 nouveaux emplois dans le secteur de la construction et injecter 70 millions de dollars dans l'économie de l'Alberta. Les CAE d'entreprise constituent un aspect crucial et important de la croissance des énergies renouvelables.

Le leadership dans le domaine des énergies renouvelables vise à démontrer que la transition vers un monde à faibles émissions de carbone est non seulement faisable, mais rentable. Le partenariat de RBC avec Burdett & Yellow Lake montre aux autres, y compris à ceux qui n'auraient peut-être pas pensé que c'était possible, que cette transition est non seulement possible, mais qu'elle crée de la valeur par le fait même.

Grant Arnold
Président et chef de la direction, BluEarth Renewables

Développement durable / Faits saillants

> Nous avons établi de nouvelles cibles visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 70 % et à tirer 100 % de notre électricité de sources renouvelables et non émettrices d'ici 2025

> RBC Gestion mondiale d'actifs a publié son **approche des changements climatiques,** soulignant son adhésion à Climate Action 100+ et son engagement à effectuer une analyse de scénarios climatiques des portefeuilles de placements

> **124 organismes** soutenus par un financement de plus de 9 millions de dollars par l'intermédiaire de Techno nature RBC : un engagement pluriannuel de la Fondation RBC pour accélérer les solutions de développement durable fondées sur la technologie

Pour en savoir plus sur la Stratégie climatique RBC, consultez https://www.rbc.com/collectivite-impact-social/impact-environnemental.html

Soutenir et inspirer les jeunes

La COVID-19 a aggravé les défis auxquels sont confrontés les jeunes alors qu'ils se préparent à joindre une main-d'œuvre en évolution spectaculaire, mais cela a également renforcé notre détermination à les aider à tracer leur voie. Grâce à des programmes comme Objectif avenir RBC[MD]— notre engagement de 500 millions de dollars sur 10 ans pour soutenir les jeunes—nous avons repensé la façon dont nous pouvons continuer à offrir aux jeunes des possibilités de développer leurs compétences, de réseauter, d'acquérir de l'expérience de travail et d'accéder à des services de santé mentale.

La bourse Objectif avenir RBC[MD] aide un nouveau Canadien à concrétiser ses rêves

Roger Clement est arrivé au Canada en tant que réfugié en 2016. « Le coût des services juridiques et de mon installation a eu une incidence énorme sur mes projets de travail et d'études au Canada. Maintenant, ces contraintes financières sont devenues ma principale motivation à mettre sur pied un service de consultation financière pour les nouveaux immigrants », explique M. Clement. Le programme d'apprentissage qu'il a choisi et qui est financé au moyen d'une bourse Objectif avenir RBC[MD], soit le Cours sur le commerce des valeurs mobilières au Canada, lui permet de fournir des conseils financiers personnels aux nouveaux arrivants.

Dans son pays d'origine, le Pakistan, M. Clement a obtenu un baccalauréat en sciences commerciales, en comptabilité et en finance, avec la plus haute moyenne pondérée cumulative du département. Toutefois, à son arrivée au Canada, il s'est heurté à deux années d'obstacles pour tenter de financer ses études.

Lorsqu'on lui a demandé ce qui l'avait motivé, il a répondu : « J'étais heureux d'être au Canada et je savais que l'aide me trouverait. Je veux maintenant utiliser mon expérience pour redonner au suivant. »

Depuis son arrivée au Canada, M. Clement a obtenu une maîtrise en administration des affaires, en entrepreneuriat et en technologie de l'Université de Waterloo et une maîtrise en comptabilité et en finance de l'Université de Toronto à Scarborough. Il poursuit actuellement son programme d'agrément CPA et se présentera à l'EFC en 2021.

En période d'adversité, Roger Clement est resté résilient et a dit : « Je veux aider les gens qui ont vécu des situations semblables à la mienne. » M. Clement aspire à mettre sur pied un service de consultation financière pour les nouveaux immigrants, ce qui contribuera à la création de collectivités plus prospères.

Roger Clement
Toronto (Ontario)

Jeunes / Faits saillants

> L'apprentissage ne s'arrête pas durant les périodes difficiles Objectif avenir RBC[MD] à la maison est maintenant en ligne et **aide plus de 141 000 jeunes** à accéder à des ressources et à des programmes numériques

> **522 000 personnes** ont eu accès à des programmes de bien-être mental des jeunes soutenus par le programme Objectif avenir RBC[MD]

> **54 % des participants au programme Objectif avenir RBC[MD]** sont des personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC), soit 16 % de plus que la population canadienne[(1)]

(1) Selon une recherche de Forum Research commandée par RBC

Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, par rapport à l'exercice précédent. Le présent rapport de gestion, daté du 1er décembre 2020, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels de 2020 et les notes annexes. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2020, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse sec.gov.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Table des matières

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives **14**

Vue d'ensemble et perspectives **15**
- Faits saillants financiers et autres 15
- À propos de la Banque Royale du Canada 16
- Vision et objectifs stratégiques 16
- Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives 16
- Mesure du succès par le rendement total pour les actionnaires 17

Faits nouveaux importants : la COVID-19 **18**

Rendement financier **22**
- Vue d'ensemble 22
- Incidence du change 23
- Total des revenus 23
- Dotation à la provision pour pertes de crédit 24
- Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance 24
- Frais autres que d'intérêt 25
- Impôt sur le résultat et autres taxes 25
- Actifs des clients 26

Résultats des secteurs d'exploitation **27**
- Résultats par secteur d'exploitation 27
- Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation 28
- Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR 28
- Services bancaires aux particuliers et aux entreprises 30
- Gestion de patrimoine 35
- Assurances 41
- Services aux investisseurs et de trésorerie 45
- Marchés des Capitaux 47
- Services de soutien généraux 51

Information financière trimestrielle **52**
- Rendement du quatrième trimestre 52
- Analyse des résultats trimestriels et des tendances 53

Situation financière **55**
- Bilans résumés 55
- Arrangements hors bilan 56

Gestion du risque **58**
- Risques connus et risques émergents 58
- Vue d'ensemble 61
- Gestion du risque d'entreprise 63

Facteurs de risque d'ordre transactionnel ou positionnel **68**
- Risque de crédit 68
- Risque de marché 80
- Risque de liquidité et de financement 87
- Risque d'assurance 99

Facteurs de risque opérationnel et de risque de non-conformité à la réglementation **99**
- Risque opérationnel 99
- Risque de non-conformité à la réglementation 101

Facteurs de risque stratégiques **101**
- Risque stratégique 101
- Risque de réputation 102
- Risque lié au cadre juridique et réglementaire 102
- Risque lié à la concurrence 103

Facteurs de risque macroéconomiques **104**
- Risque systémique 104

Aperçu d'autres risques **104**

Gestion des fonds propres **108**

Questions en matière de comptabilité et de contrôle **120**
- Méthodes et estimations comptables critiques 120
- Contrôles et procédures 124

Transactions entre parties liées **124**

Renseignements supplémentaires **124**

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements **132**

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport annuel 2020, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire, aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale, au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives, au contexte de gestion des risques, y compris notre risque de crédit et notre risque de liquidité et de financement, et aux conséquences que la pandémie de coronavirus (COVID-19) pourrait continuer d'avoir sur nos activités commerciales, nos résultats financiers, notre situation et nos objectifs, sur l'économie mondiale et la conjoncture des marchés financiers, ainsi que les déclarations de notre président et chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « viser », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité à la réglementation (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire et à la concurrence, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique et les autres risques qui sont traités aux rubriques portant sur les risques et à celle intitulée Faits nouveaux importants : la COVID-19 du présent rapport annuel 2020. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique, les technologies de l'information et les cyber-risques, le marché de l'immobilier canadien et l'endettement des ménages, l'incertitude géopolitique, les risques liés à la confidentialité, aux données et aux tierces parties, les changements de la réglementation, les risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques), les bouleversements numériques et l'innovation, la culture et la conduite, le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, les risques environnementaux et sociaux et l'émergence d'urgences sanitaires ou de crises de santé publique généralisées, telles que des épidémies et des pandémies, dont celle de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale et la conjoncture des marchés financiers, ainsi que sur nos activités commerciales et sur nos résultats, notre situation et nos objectifs financiers.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport annuel 2020 sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur les risques et à celle intitulée Faits nouveaux importants : la COVID-19 du présent rapport annuel 2020.

Faits saillants financiers et autres

Tableau 1

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages) (1)	2020	2019	2020 par rapport à 2019 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	47 181 $	46 002 $	1 179 $	2,6 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit	4 351	1 864	2 487	133,4 %
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	3 683	4 085	(402)	(9,8)%
Frais autres que d'intérêt	24 758	24 139	619	2,6 %
Bénéfice avant impôt	14 389	15 914	(1 525)	(9,6)%
Bénéfice net	11 437 $	12 871 $	(1 434)$	(11,1)%
Secteurs – bénéfice net				
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	5 087 $	6 402 $	(1 315)$	(20,5)%
Gestion de patrimoine	2 155	2 550	(395)	(15,5)%
Assurances	831	806	25	3,1 %
Services aux investisseurs et de trésorerie	536	475	61	12,8 %
Marchés des Capitaux	2 776	2 666	110	4,1 %
Services de soutien généraux	52	(28)	80	n.s.
Bénéfice net	11 437 $	12 871 $	(1 434)$	(11,1)%
Données financières sommaires				
Bénéfice par action – de base	7,84 $	8,78 $	(0,94)$	(10,7)%
– dilué	7,82	8,75	(0,93)	(10,6)%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2), (3)	14,2 %	16,8 %	n.s.	(260)p.b.
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	78 800 $	75 000 $	3 800 $	5,1 %
Marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs, montant net)	1,55 %	1,61 %	n.s.	(6)p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,63 %	0,31 %	n.s.	32 p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,39 %	0,04 %	n.s.	35 p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,24 %	0,27 %	n.s.	(3)p.b.
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,47 %	0,46 %	n.s.	1 p.b.
Ratio de liquidité à court terme (4)	145 %	127 %	n.s.	1 800 p.b.
Ratios de fonds propres et ratio de levier				
Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)	12,5 %	12,1 %	n.s.	40 p.b.
Ratio de fonds propres de première catégorie	13,5 %	13,2 %	n.s.	30 p.b.
Ratio du total des fonds propres	15,5 %	15,2 %	n.s.	30 p.b.
Ratio de levier	4,8 %	4,3 %	n.s.	50 p.b.
Principales données figurant au bilan et autres informations (5)				
Total de l'actif	1 624 548 $	1 428 935 $	195 613 $	13,7 %
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable	275 814	249 004	26 810	10,8 %
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	660 992	618 856	42 136	6,8 %
Actifs liés aux dérivés	113 488	101 560	11 928	11,7 %
Dépôts	1 011 885	886 005	125 880	14,2 %
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	80 719	77 816	2 903	3,7 %
Actif pondéré en fonction des risques	546 242	512 856	33 386	6,5 %
Biens sous gestion	843 600	762 300	81 300	10,7 %
Biens administrés (6)	5 891 200	5 678 000	213 200	3,8 %
Information sur les actions ordinaires				
Actions en circulation (en milliers) – moyenne de base	1 423 915	1 434 779	(10 864)	(0,8)%
– moyenne diluée	1 428 770	1 440 682	(11 912)	(0,8)%
– à la fin de la période	1 422 473	1 430 096	(7 623)	(0,5)%
Dividendes déclarés par action ordinaire	4,29 $	4,07 $	0,22 $	5,4 %
Rendement de l'action (7)	4,7 %	4,1 %	n.s.	60 p.b.
Ratio de distribution	55 %	46 %	n.s.	900 p.b.
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (8)	93,16 $	106,24 $	(13,08)$	(12,3)%
Capitalisation boursière (TSX) (8)	132 518	151 933	(19 415)	(12,8)%
Renseignements généraux liés aux activités				
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	83 842	82 801	1 041	1,3 %
Nombre de succursales	1 329	1 327	2	0,2 %
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	4 557	4 600	(43)	(0,9)%
Moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en $ US pour la période (9)	0,744 $	0,752 $	(0,008)$	(1,1)%
Équivalent de 1,00 $ CA en $ US à la fin de la période	0,751 $	0,759 $	(0,008)$	(1,1)%

(1) Avec prise d'effet le 1er novembre 2019, nous avons adopté IFRS 16 *Contrats de location* (IFRS 16). Les résultats des périodes antérieures au 1er novembre 2019 sont présentés conformément à IAS 17 *Contrats de location* (IAS 17) dans le présent rapport annuel 2020. Pour plus de détails sur l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 et une description des mesures comptables choisies, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

(2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles comprennent la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires utilisée pour calculer le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(3) Ces mesures pourraient ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(4) Le ratio de liquidité à court terme correspond à la moyenne du trimestre compris dans chaque période et se calcule conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) révisée pour tenir compte des lignes directrices réglementaires publiées au cours de l'exercice 2020. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement.

(5) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

(6) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de respectivement 15,6 milliards de dollars et 6,7 milliards (15,5 milliards et 8,1 milliards en 2019).

(7) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.

(8) Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.

(9) Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

n.s. non significatif

À propos de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 86 000 employés qui mettent en œuvre leur imagination et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 34 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nos secteurs d'exploitation sont décrits ci-dessous.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Ce secteur offre un vaste éventail de produits et services financiers au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis. Notre engagement à bâtir et à maintenir des relations significatives avec nos clients repose sur l'étendue de nos produits, nos compétences approfondies ainsi que sur les fonctionnalités de nos solutions numériques.
Gestion de patrimoine	Ce secteur offre des services aux clients aisés, fortunés ou ultrafortunés à partir de nos bureaux dans les principaux centres financiers, principalement au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, y compris une gamme complète de solutions de placement, de services fiduciaires et bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également aux institutions et aux particuliers des produits de gestion d'actifs par l'entremise de nos réseaux de distribution et de tiers distributeurs.
Assurances	Ce secteur offre, à une clientèle composée de particuliers, d'entreprises et de groupes, un large éventail de conseils et de solutions en matière d'assurance vie, maladie, habitation, automobile et voyage, de patrimoine, de rentes et de réassurance ainsi que des services d'assurance crédit et d'assurance entreprise.
Services aux investisseurs et de trésorerie	Ce secteur agit à titre de fournisseur spécialisé de services d'administration d'actifs, de chef de file des services de gestion de la trésorerie et des opérations bancaires au Canada, ainsi que de fournisseur de services de trésorerie destinés à des clients institutionnels du monde entier.
Marchés des Capitaux	Ce secteur offre son expertise dans les services bancaires, la finance et les marchés financiers aux sociétés, aux investisseurs institutionnels, aux gestionnaires d'actifs, aux gouvernements et aux banques centrales du monde entier. Nous servons les clients de 58 bureaux situés dans 14 pays en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Europe, ainsi qu'en Australie, en Asie et dans d'autres régions.
Services de soutien généraux	Ce secteur est composé du groupe Technologie et Exploitation, qui fournit l'infrastructure technologique et opérationnelle nécessaire à la prestation efficace de produits et de services à nos clients, du groupe Fonctions, qui regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales, de même que de notre fonction Trésorerie générale.

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et nos activités sont guidées par notre vision : « **Compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde**. » Nos trois objectifs stratégiques sont les suivants :

- Au Canada : Être le chef de file incontesté des services financiers.
- Aux États-Unis : Être le partenaire privilégié des entreprises, des clients institutionnels et de la clientèle fortunée.
- Dans certains marchés clés à l'échelle mondiale : Être un partenaire de choix en services financiers de par notre expertise.

Se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation pour une description des progrès réalisés en 2020 relativement à nos stratégies commerciales et à nos objectifs stratégiques.

Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives – données en date du 1er décembre 2020

Les projections et prévisions de la présente rubrique sont fondées sur des informations et hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses se révèlent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer de façon significative des perspectives présentées dans la présente rubrique.

Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives

Les mesures visant à freiner la pandémie de COVID-19 ont grandement ralenti l'activité économique de nombreux pays, ce qui s'est traduit par des baisses sans précédent de leur PIB et une forte hausse du chômage à compter du printemps 2020. De vastes programmes de relance budgétaire et monétaire ont, jusqu'à présent, favorisé une certaine reprise. Cependant, une résurgence des contaminations et le rétablissement, à divers degrés dans certaines régions, de mesures de confinement qu'elle a exigé ainsi que l'abandon progressif de certains programmes de soutien budgétaire soulèvent de nouveaux doutes quant au calendrier et à l'ampleur de la relance économique. Malgré les résultats positifs obtenus par suite d'essais, des incertitudes subsistent quant à la mise au point et à la distribution d'un vaccin efficace.

Canada
L'économie canadienne devrait se contracter de 5,6 % pour l'année civile 2020, les mesures de confinement imposées en raison de la COVID-19 ayant causé un ralentissement sans précédent de l'activité économique dans la première moitié de l'année civile. L'assouplissement de ces mesures a permis un rebond marqué, mais partiel, de l'économie pendant les mois d'été. Cependant, les investissements dans le secteur du pétrole et du gaz ont fortement chuté, les activités de forage au Canada étant toujours en deçà des niveaux d'il y a un an. Ce secteur ainsi que l'industrie de l'hébergement et de la restauration, où la distanciation physique est plus difficile à respecter, ne parviennent pas à suivre le rythme de la relance générale. Le taux de chômage a atteint un sommet de 13,7 % en mai 2020, alors qu'avant la pandémie, il se situait à moins de 6 % et, en octobre 2020, il était toujours élevé, soit 8,9 %. En raison d'une résurgence des contaminations à la COVID-19 dans la dernière moitié de l'année civile, la cadence de la reprise a ralenti et le rétablissement, à divers degrés dans certaines régions, de mesures de confinement risque toujours d'assombrir les perspectives économiques. Un soutien au revenu extraordinaire de la part de l'État a contribué à compenser les pertes de revenus d'emploi des ménages et, jusqu'à son abolition ou sa réduction, il continuera de le faire par voie de prestations d'assurance emploi bonifiées et du nouveau programme Prestation canadienne pour la relance économique. Dans l'année civile 2020, les taux directeurs ont été abaissés à des niveaux bas, et nous prévoyons que la Banque du Canada conservera son faible taux de financement à un jour pendant une période prolongée et maintiendra ses programmes d'assouplissement quantitatif. La faiblesse des taux, les programmes d'aide gouvernementale et un relâchement progressif des mesures de lutte contre la propagation de la COVID-19 devraient à terme mener à une certaine reprise économique en 2021.

États-Unis
L'économie américaine devrait accuser un repli de 3,6 % pour l'année civile 2020. Hormis les dépenses publiques, toutes les composantes de la demande globale se sont affaiblies au deuxième trimestre civil de 2020 à cause des mesures de confinement qui ont été imposées à grande échelle en réaction à la pandémie de COVID-19. Les conditions du marché de l'emploi se sont aussi rapidement détériorées après l'éclosion de la pandémie de COVID-19, le taux de chômage atteignant en avril 2020 un sommet de 14,7 %, ce qui est nettement plus élevé que le taux prépandémie de 3,5 % qui avait été enregistré en février. Le rebond économique initial au cours du deuxième semestre de l'année civile a été rapide, mais partiel, le taux de chômage demeurant nettement supérieur à ceux enregistrés avant la pandémie. De fait, ce taux était de 6,9 % en octobre 2020. Des transferts de revenus de l'État exceptionnellement généreux et des réductions des taux directeurs ont soutenu les dépenses des ménages. Certains programmes fédéraux d'aide au revenu ont pris fin au cours de l'été, mais la Réserve fédérale s'est engagée à continuer d'offrir, par ses politiques, un soutien extraordinaire jusqu'à ce que le ralentissement économique se soit entièrement résorbé et que le marché de l'emploi ait retrouvé sa vigueur. En ce qui concerne l'avenir, nous prévoyons que la reprise sera plus graduelle et que, dans l'année civile 2021, le PIB réel effacera une partie du recul qu'il a accusé en 2020.

Europe
Le PIB de la zone euro devrait fléchir de 7,2 % pour l'année civile 2020, des disparités dans la performance des pays qui la composent étant à prévoir. À l'instar de plusieurs de ses homologues, la Banque centrale européenne a maintenu de faibles taux d'intérêt et a annoncé d'autres mesures de relance, dont l'élargissement de ses programmes d'assouplissement quantitatif, afin de contrer les effets de la pandémie de COVID-19. La Banque d'Angleterre a elle aussi réagi à la pandémie de COVID-19 en abaissant ses taux d'intérêt et en accentuant ses mesures d'assouplissement qualitatif. Le PIB du Royaume-Uni devrait se replier de 11,5 % pour l'année civile 2020. Une résurgence des infections à la COVID-19 au quatrième trimestre civil de 2020 ainsi que le rétablissement, à divers degrés dans certaines régions, de measures de confinement devraient ralentir le rythme de la reprise au Royaume-Uni ainsi que dans la zone euro, régions où l'activité économique a connu un repli sans précédent dans la première moitié de l'année. Les incertitudes concernant le Brexit plomberont elles aussi la croissance au Royaume-Uni. Pour l'année civile 2021, le PIB de la zone euro et celui du Royaume-Uni devraient afficher un essor plutôt modéré.

Marchés financiers
Les rendements des obligations d'État demeurent à des creux historiques en raison d'une faible inflation et des attentes selon lesquelles la politique monétaire demeurera accommodante pendant une longue période. Les programmes de relance monétaire et l'aide massive au revenu de la part des États ont soutenu l'ensemble des marchés boursiers depuis l'éclosion de la pandémie de COVID-19, les principaux indices ayant rebondi pour revenir, en août 2020, à leurs niveaux prépandémie. Les annonces récentes concernant les résultats positifs aux essais sur le vaccin ont contribué au regain d'optimisme des investisseurs. Après avoir lourdement chuté au printemps dans la foulée d'une guerre de prix entre la Russie et l'Arabie saoudite et de l'imposition de mesures visant à contrer la propagation du virus, mesures qui ont grandement affaibli la demande, les prix du pétrole se sont quelque peu redressés. Nous croyons toujours qu'ils connaîtront une reprise graduelle en 2021, la demande devant encore s'intensifier.

Contexte réglementaire
Nous continuons de surveiller de près l'évolution de la réglementation et de nous y préparer de manière à assurer le respect des nouvelles exigences qui pourraient nous être imposées, tout en atténuant les répercussions défavorables d'ordre commercial ou financier. Ces répercussions pourraient découler de l'application de lois ou de règlements nouveaux ou modifiés et des attentes de ceux qui les mettent en œuvre. Un résumé de haut niveau des principaux changements de réglementation qui pourraient accroître ou réduire nos coûts et la complexité de nos activités est présenté à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire du présent rapport annuel 2020. Les rubriques Faits nouveaux importants : la COVID-19, Risque de liquidité et de financement et Gestion des fonds propres du présent rapport annuel 2020 présentent un résumé des autres modifications que les gouvernements du monde entier et le BSIF ont apportées à la réglementation au cours de l'année civile 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces changements et d'autres faits nouveaux qui pourraient se répercuter sur nos activités et nos résultats financiers, se reporter aux rubriques traitant des risques du présent rapport annuel 2020. Pour plus de détails sur notre cadre et nos activités de gestion des risques, se reporter aux rubriques Faits nouveaux importants : la COVID-19 et Gestion des fonds propres ainsi qu'à celles traitant des risques du présent rapport annuel 2020.

Mesure du succès par le rendement total pour les actionnaires

Nous visons à maximiser le rendement total pour les actionnaires par la réalisation d'un rendement à moyen terme (3 à 5 ans) se situant dans la tranche supérieure de la moyenne du groupe mondial de pairs, ce qui, à notre avis, reflète notre souci de maintenir à long terme un rendement financier solide et constant.

L'optimisation du rendement total pour les actionnaires s'aligne sur nos trois objectifs stratégiques dont il est fait mention plus haut, et nous sommes d'avis qu'il représente la mesure la plus appropriée de la création de valeur pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires est une mesure utilisée pour comparer le rendement de nos actions ordinaires sur une période donnée et tient compte de la plus-value des actions ainsi que des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. La valeur absolue du rendement total pour les actionnaires fluctue en fonction de la conjoncture des marchés, et la position de la banque reflète la perception du marché à l'égard de notre performance par rapport à nos pairs sur une période donnée.

Les objectifs en matière de rendement financier sont utilisés pour évaluer notre performance par rapport à nos objectifs de rendement total pour les actionnaires à moyen terme et nous servent de cible alors que nous tenterons de mettre en œuvre nos priorités stratégiques. Nous les revoyons et révisons régulièrement de manière à ce qu'ils reflètent l'évolution de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre rendement à moyen terme (3 à 5 ans) par rapport à nos objectifs de rendement financier à moyen terme.

Rendement financier par rapport à nos objectifs à moyen terme — **Tableau 2**

Objectifs à moyen terme (1)	**3 ans** (2)	**5 ans** (2)
Croissance du bénéfice dilué par action de 7 % et plus	**1 %**	**3 %**
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) de 16 % et plus	**16,2 %**	**16,4 %**
Ratio de fonds propres (CET1) élevé (3)	**12,0 %**	**11,6 %**
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	**49 %**	**48 %**

(1) Un objectif à moyen terme (3 à 5 ans) est considéré comme atteint lorsque la performance visée est réalisée dans une période de 3 ans ou 5 ans. Un tel objectif suppose que le contexte commercial est normal, et notre capacité à l'atteindre au cours d'une période donnée peut être compromise par des événements extraordinaires, tels la pandémie de COVID-19 et le faible niveau actuel des taux d'intérêt.
(2) La croissance du bénéfice dilué par action est calculée au moyen d'un taux de croissance annuel composé. Quant au RCP, au ratio CET1 et au ratio de distribution, ils sont établis par voie d'une moyenne.
(3) Pour plus de détails sur le ratio CET1, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Pour l'exercice 2021, nos objectifs de rendement financier à moyen terme, soit sur 3 ans à 5 ans, demeureront les mêmes.

Nous comparons notre rendement total pour les actionnaires à celui d'un groupe mondial de pairs approuvé par notre Conseil d'administration (le Conseil), groupe qui se compose des neuf institutions financières suivantes :

- **Institutions financières canadiennes :** Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion
- **Banques américaines :** JPMorgan Chase & Co. et Wells Fargo & Company
- **Banques internationales :** Westpac Banking Corporation

Objectifs à moyen terme – Rendement total pour les actionnaires sur 3 à 5 ans par rapport à la moyenne du groupe de pairs (1) — **Tableau 3**

	Rendement total pour les actionnaires sur 3 ans (2)	Rendement total pour les actionnaires sur 5 ans (2)
Banque Royale du Canada	1 %	9 %
	Tranche supérieure	Tranche supérieure
Moyenne du groupe de pairs (excluant RBC)	(6)%	3 %

(1) Dans l'exercice 2020, Corporation Financière Power a été retirée du groupe mondial de pairs.
(2) Le rendement total pour les actionnaires annualisé sur 3 ans et sur 5 ans représente la somme de la plus-value de nos actions ordinaires, selon leur cours de clôture à la TSX, et des dividendes réinvestis pour les périodes du 31 octobre 2017 au 31 octobre 2020 et du 31 octobre 2015 au 31 octobre 2020.

Information sur les actions ordinaires et sur les dividendes — **Tableau 4**

Pour les exercices clos les 31 octobre	**2020**	2019	2018	2017	2016
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX), à la fin de la période	**93,16 $**	106,24 $	95,92 $	100,87 $	83,80 $
Dividendes versés par action	**4,26**	4,00	3,70	3,40	3,20
Hausse (baisse) du cours de l'action	**(12,3)%**	10,8 %	(4,9)%	20,4 %	12,1 %
Rendement total pour les actionnaires	**(8,4)%**	15,2 %	(1,0)%	25,0 %	16,8 %

Faits nouveaux importants : la COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a classé au rang de pandémie l'éclosion de la nouvelle souche de maladie à coronavirus, la COVID-19. L'étendue et la gravité des conséquences de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale et les marchés financiers ont continué d'évoluer et d'avoir des effets perturbateurs dans les pays où nous menons des activités et ailleurs, en plus d'accentuer la volatilité des marchés et de bouleverser l'environnement macroéconomique. De plus, la pandémie de COVID-19 a toujours des répercussions sur nos employés, sur certains de nos clients et sur nos collectivités, ce qui influe sur nos activités et nos résultats financiers et engendre des risques pour notre entreprise et en engendrera dans l'avenir. Pour plus de détails sur ces risques, se reporter à la rubrique Incidence du facteur de risque que représente la pandémie et aux rubriques traitant des risques du présent rapport annuel 2020.

Des mesures visant à freiner la propagation de la COVID-19, dont la fermeture d'entreprises, des protocoles de distanciation sociale, des restrictions de déplacements, la fermeture des écoles, des mises en quarantaine, des restrictions sur les regroupements et l'annulation d'événements, ont été imposées à grande échelle et le sont toujours. Même si les plans visant un redémarrage progressif, mais complet, varient et évoluent d'une région à l'autre, ces mesures continuent d'avoir de lourdes conséquences pour l'économie mondiale, notamment le rythme et l'ampleur de la reprise, ainsi que pour les activités connexes des marchés, les taux de chômage et les politiques budgétaires et monétaires. L'assouplissement des mesures de confinement et les plans de redémarrage ont été accompagnés d'une résurgence de la COVID-19 dans certaines régions, ce qui a exigé le retour des mesures restrictives dans certains cas. Tous ces facteurs contribuent à l'incertitude concernant le moment d'une reprise complète. Malgré les résultats positifs obtenus par suite d'essais, des incertitudes subsistent quant à la mise au point et à la

distribution d'un vaccin efficace. La pandémie de COVID-19 ainsi que les mesures de confinement et l'approche de redémarrage progressif qui ont été instaurées dans plusieurs régions pourraient avoir des répercussions à plus long terme sur l'activité économique et commerciale ainsi que sur le comportement des consommateurs une fois celle-ci endiguée et les mesures de confinement, pleinement levées. Parallèlement aux mesures de confinement prises en réponse à la pandémie de COVID-19, les gouvernements, les organismes de réglementation, les banques centrales et des organisations privées du monde entier ont continué d'offrir des programmes d'aide d'une ampleur sans précédent et de prendre des mesures temporaires afin de faciliter le bon fonctionnement de l'économie et des systèmes financiers à l'échelle mondiale et ainsi fournir un soutien aux particuliers et aux entreprises. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2020, le gouvernement du Canada et le BSIF ont instauré des lignes directrices liées à la réglementation afin d'assurer que les systèmes financiers canadiens demeurent solides. Ils ont notamment élargi les dispositifs existants et ont mis en place de nouveaux programmes de financement et des modifications relatives aux fonds propres en appui aux programmes instaurés pour répondre à la pandémie de COVID-19. De plus, la Banque du Canada, la Réserve fédérale et d'autres banques centrales ont pris des mesures supplémentaires pour stimuler l'économie, réduisant notamment les taux d'intérêt de référence. Certains de ces programmes sont toujours en vigueur ou ont encore été modifiés afin de soutenir l'ensemble de l'économie. Les gouvernements et les agences fédérales ont évalué la nécessité de maintenir de tels programmes et continuent de le faire. En dépit de ces mesures et programmes, force est d'admettre que l'ampleur et la durée des conséquences de la COVID-19 demeurent inconnues.

Pour plus de détails sur ces mesures et leurs conséquences pour nous, se reporter aux rubriques Incidence du facteur de risque que représente la pandémie et Programmes de soutien présentées ci-dessous ainsi qu'à la rubrique Gestion des fonds propres et à celles traitant des risques dans le présent rapport annuel 2020.

Outre ses nombreuses répercussions pour nos employés, nos clients, nos collectivités et nos activités, la pandémie de COVID-19 continue aussi d'influer, à divers degrés, sur les résultats financiers de tous nos secteurs d'exploitation. Ses principales répercussions sur nos résultats consolidés consistent en une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit ainsi qu'en des fluctuations attribuables à la volatilité des marchés, y compris des variations des autres éléments du résultat global. De plus, les résultats de tous nos secteurs ont été et sont encore touchés par les conséquences en aval de l'évolution du contexte macroéconomique, notamment le recul des taux d'intérêt, la faiblesse des dépenses de consommation par rapport à ce qu'elles étaient avant la pandémie, les fluctuations des écarts de taux, ainsi que par d'autres répercussions, telles que la hausse des volumes auprès de la clientèle et les variations des coûts d'exploitation. Malgré ces difficultés, nos résultats financiers et notre situation financière démontrent la solidité de notre position en matière de fonds propres et de liquidité, facteur auquel s'ajoute la position de force dans laquelle nous étions au moment où cette crise s'est amorcée et que nous avons maintenue tout au long de l'exercice.

Compte tenu de l'incertitude concernant l'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19 et de ses effets sur l'économie et la société en général ainsi que le calendrier du redémarrage intégral de l'économie, on ne peut prévoir quelles en seront les conséquences pour nos secteurs, nos résultats financiers et notre situation financière dans l'avenir. Malgré les résultats positifs obtenus par suite d'essais, des incertitudes subsistent quant à la mise au point et à la distribution d'un vaccin efficace.

Dès le deuxième trimestre de 2020 et en réponse à la pandémie de COVID-19, nous avons mis de l'avant divers programmes et mesures afin de protéger et soutenir nos employés, nos clients et nos collectivités, tout en veillant à maintenir le service à la clientèle. Nous avons évalué l'efficacité de ces programmes et mesures et les avons adaptés aux circonstances et nous continuerons de le faire.

Incidence du facteur de risque que représente la pandémie

Les pandémies, les épidémies ou les éclosions de maladies infectieuses au Canada ou dans le monde pourraient avoir des conséquences néfastes sur nos activités, changeant notamment notre mode de fonctionnement, ainsi que sur nos résultats financiers et notre situation financière. La propagation de la pandémie de COVID-19 continue, en raison de sa gravité et de son ampleur, d'avoir, à divers degrés, des répercussions négatives sur nos activités et sur certains de nos clients, et elle menace toujours l'économie mondiale. Dès son éclosion, les gouvernements et les organismes de réglementation des régions touchées ont imposé diverses mesures pour la circonscrire, incluant la fermeture généralisée des entreprises, des protocoles de distanciation sociale, des restrictions de déplacements, la fermeture des écoles, des mises en quarantaine, des restrictions à l'égard des rassemblements et l'annulation d'événements. Même si, dans certaines régions, nombre de ces mesures ont graduellement été assouplies, voire levées, et continuent de l'être, d'autres consignes de sécurité et protocoles d'exploitation visant à prévenir la propagation de la COVID-19 ont été imposés et le sont encore. De plus, le déferlement d'une deuxième vague de la pandémie de COVID-19 a mené au rétablissement, à divers degrés dans certaines régions, de mesures de confinement. Par conséquent, ces mesures continuent de nuire à l'activité économique mondiale, dont le rythme et la vigueur de la reprise, en plus de contribuer à accroître la volatilité des marchés et à transformer l'environnement macroéconomique. Les effets de la pandémie de COVID-19 se faisant toujours sentir et ses conséquences se prolongeant, nos stratégies et initiatives commerciales s'en trouvent perturbées et continueront de l'être, ce qui a et aura des répercussions sur nos résultats financiers, y compris la réalisation de pertes liées au risque de crédit, au risque de marché ou au risque opérationnel.

Les administrations publiques, les autorités monétaires, les instances réglementaires et les institutions financières, dont la nôtre, ont pris et prennent toujours des mesures pour soutenir l'économie et le système financier, notamment des mesures budgétaires, monétaires et financières afin d'accroître les liquidités et de fournir une assistance financière aux particuliers, aux petites et moyennes entreprises et aux grandes sociétés clientes. De plus, des mesures d'assouplissement de la réglementation ont été mises en place en appui aux institutions financières. Pour de plus amples renseignements sur ces programmes, se reporter aux rubriques Programmes de soutien, Risque de liquidité et de financement et Gestion des fonds propres.

Nous surveillons de près les effets et conséquences que pourrait avoir la pandémie de COVID-19, la situation évoluant toujours rapidement. Il est impossible de prévoir toutes les répercussions que la pandémie de COVID-19 aura sur l'économie mondiale, sur les marchés financiers et enfin sur nous, notamment sur nos résultats financiers, nos ratios de fonds propres réglementaires et de liquidité et notre capacité à respecter les exigences réglementaires et autres. Ses répercussions véritables dépendront de faits à venir qui sont hautement incertains et qui ne peuvent être prédits avec certitude, ce qui englobe l'étendue, la gravité et la durée de la pandémie de COVID-19 ainsi que l'apparition de nouvelles vagues, l'efficacité des actions et mesures prises par les instances gouvernementales, monétaires et réglementaires et autres parties. Malgré les résultats positifs obtenus par suite d'essais, des incertitudes subsistent quant à la mise au point et à la distribution d'un vaccin efficace. Nos programmes de soutien aux clients pourraient poser leur lot de défis, dont un risque accru de différends avec nos clients et de litiges ainsi qu'une plus grande surveillance de la part des administrations publiques et des organismes de réglementation en raison des effets de la pandémie de COVID-19 sur la conjoncture des marchés et de l'économie et les mesures que les gouvernements prennent en réaction à cette conjoncture. Selon l'efficacité de ces programmes de soutien aux clients pour notre clientèle formée

de particuliers, de petites et moyennes entreprises et de grandes sociétés, nous pourrions également être confrontés à un accroissement du risque opérationnel et de celui de réputation ainsi qu'à des pertes financières, notamment à une hausse des pertes de crédit. L'efficacité de ces programmes dépendra de la durée et de l'ampleur de la pandémie de COVID-19 et variera selon les régions et les secteurs, nos clients en bénéficiant à divers degrés.

La pandémie de COVID-19 a perturbé et pourrait encore perturber certains de nos clients et notre façon de mener nos activités, incluant la fermeture de certaines succursales, le fait que nos employés devront continuer de travailler depuis leur domicile pendant longtemps et des changements opérationnels par suite de l'accroissement des volumes de demandes émanant des clients, en plus de causer des problèmes pour nos principaux fournisseurs de produits et services. Ces facteurs nuisent et risquent encore de nuire à nos activités commerciales ainsi qu'à la qualité et au maintien du service à la clientèle. Jusqu'à maintenant, nous avons pris des mesures proactives par voie de nos plans de continuité des opérations afin de nous adapter à la réalité du télétravail, planifiant avec soin le retour sur les lieux de travail de certains employés, et nos équipes chargées de la gestion des crises déploient encore plus d'efforts pour assurer le bien-être de notre personnel et préserver notre capacité à servir nos clients. De plus, afin de mieux épauler nos clients aux prises avec des problèmes financiers, nous avons mis en œuvre divers programmes d'aide temporaires qui s'ajoutent à ceux offerts par l'État. Pour de plus amples renseignements sur nos programmes d'assistance, se reporter à la rubrique Programmes de soutien figurant ci-dessous.

Outre les conséquences que la pandémie de COVID-19 a eues et continue d'avoir sur nos activités, il se peut qu'elle augmente encore le stress financier qu'éprouvent certains de nos clients. Cela, conjugué aux contraintes opérationnelles que causent les exigences de distanciation sociale, notamment les fermetures complètes des établissements ou la réduction de leurs heures d'ouverture, la diminution des ventes ou la hausse des coûts d'exploitation, risque d'exercer de plus fortes pressions sur une partie de notre clientèle de particuliers et sur le rendement financier de certains de nos clients qui sont de petites et moyennes entreprises ou de grandes sociétés, ce qui pourrait se traduire, pour nous, par des pertes de crédit plus élevées que celles prévues.

Si la pandémie de COVID-19 perdure, incluant la possibilité que d'autres vagues surviennent, ou si apparaissent d'autres maladies ayant des effets semblables, les conséquences pour l'économie pourraient s'aggraver et accentuer la volatilité et le repli des marchés financiers. De plus, nul ne sait comment la pandémie de COVID-19 influera sur l'environnement macroéconomique et sur les normes sociales et commerciales. Des changements imprévus dans les marchés financiers, les cadres réglementaires ou le comportement et la confiance des consommateurs pourraient également porter atteinte à nos résultats financiers, notre situation financière, nos activités et notre réputation, et ce, pendant longtemps.

Notre perception des risques à l'égard de pratiquement toutes nos sphères d'activité n'est pas statique, car nos activités commerciales nous exposent à de nombreux risques. Conformément à notre cadre de gestion du risque d'entreprise, nous gérons activement ces risques afin de mieux protéger et aider nos secteurs. De plus, nous continuons d'évaluer les conséquences que la pandémie de COVID-19 a eues et a encore sur nos activités, ce qui englobe son incidence sur les risques connus et les risques émergents, sur le risque opérationnel et les risques de réputation, de crédit, de marché ainsi que de liquidité et de financement. Pour plus de détails sur les risques connus et les risques émergents ainsi que sur le risque opérationnel, se reporter aux rubriques portant sur les risques du présent rapport annuel 2020.

Programmes de soutien

En réponse à la pandémie de COVID-19, les gouvernements ont élaboré et élaborent encore plusieurs programmes visant à fournir une assistance financière aux particuliers et aux entreprises, dont le remplacement de revenus pour les particuliers ainsi que des subventions salariales, de l'aide aux loyers et des programmes de prêts pour les entreprises, programmes que nous administrons pour notre clientèle. Afin de mieux soutenir nos clients aux prises avec des problèmes financiers, nous avons lancé divers programmes d'aide temporaires qui s'ajoutent à ceux offerts par l'État.

Programmes d'aide de RBC

Au cours du deuxième trimestre de 2020, nous avons annoncé le Programme de soutien aux clients RBC, lequel visait à fournir une aide immédiate et à long terme aux clients touchés par la pandémie de COVID-19. Par ce programme, nous offrions à nos clients diverses mesures d'aide financière, tels le report de paiements, la réduction des frais de cartes de crédit, le refinancement ou la restructuration du crédit, les exonérations de certains frais et les majorations temporaires des limites de divers produits destinés aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises. Le Programme de soutien aux clients RBC a pris fin le 30 juin 2020 dans le cas de la majeure partie des petites et moyennes entreprises clientes, et son volet reports de paiements s'est terminé le 30 septembre 2020 pour ce qui est des particuliers. Les clients qui participaient déjà à ce programme sont admissibles à des reports de paiements ou à d'autres mesures de soutien qui se poursuivent après ces dates. Au fil de l'expiration de nos programmes d'aide aux clients, nous avons évalué les besoins de chacun d'eux. Nous continuerons de le faire et de leur offrir un soutien au cas par cas.

Au 31 octobre 2020, plus de 51 500 clients (278 400 au 31 juillet 2020) partout dans le monde bénéficiaient de notre programme de report de paiements, y compris les clients qui ont continué d'effectuer leurs paiements. Le tableau suivant indique le nombre de prêts et la valeur comptable brute de leur encours.

Tableau 5

	Aux			
	31 octobre 2020		31 juillet 2020	
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre de prêts)	**Nombre de prêts**	**Valeur comptable brute des prêts en cours**	Nombre de prêts	Valeur comptable brute des prêts en cours
Prêts hypothécaires résidentiels	**22 300**	**6 829 $**	138 827	41 270 $
Prêts aux particuliers	**16 291**	**712**	74 115	2 592
Prêts sur cartes de crédit	**14 864**	**172**	96 542	1 012
Prêts aux petites entreprises	**984**	**138**	8 465	1 134
Prêts de gros	**4 682**	**2 618**	26 592	16 810
Total	**59 121**	**10 469 $**	344 541	62 818 $

Pour plus de détails, se reporter aux notes 2 et 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Programmes gouvernementaux en réponse à la pandémie de COVID-19

Gouvernement du Canada

À compter du deuxième trimestre de 2020, le ministère des Finances du Canada a annoncé de nouveaux programmes et des changements à ceux déjà existants en vue de favoriser le bon fonctionnement des marchés et l'accès des entreprises à du financement tout en assurant que le secteur financier demeure solide, bien capitalisé et résilient en dépit de l'effet de la pandémie de COVID-19. Dans le but de soutenir les entreprises éprouvant des problèmes de flux de trésorerie pendant cette période exceptionnelle, le gouvernement fédéral canadien a mis sur pied les programmes importants suivants, programmes auxquels les institutions financières canadiennes participent en offrant leur soutien financier :

- Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) – En vertu de ce programme, les banques canadiennes peuvent accorder des prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 60 000 $ à leurs clients qui sont de petites entreprises admissibles afin de les aider à régler leurs coûts de fonctionnement courants. Ces prêts sont financés par le gouvernement du Canada et n'engendrent aucun risque de crédit pour les banques canadiennes. La date d'échéance de production des demandes aux termes du CUEC a été reportée au 31 décembre 2020.
- Le Programme de crédit aux entreprises (PCE) – Ce programme comporte la Garantie – PCE d'Exportation et développement Canada (EDC) et le Programme de prêts conjoints de la Banque de développement du Canada (BDC).
  - Garantie – PCE d'Exportation et développement Canada (EDC) – Aux termes de ce programme, les banques canadiennes peuvent accorder aux moyennes et grandes entreprises clientes admissibles qui font affaire au pays et à l'étranger des prêts pouvant atteindre 6,25 millions de dollars afin de répondre à leurs besoins de liquidités à court terme. Ces prêts doivent servir à régler certaines charges d'exploitation et sont garantis à 80 % par EDC. La date limite de production des demandes aux termes de ce programme a été reportée au 30 juin 2021.
  - Programme de prêts conjoints de la BDC – Aux termes de ce programme, la BDC et les banques canadiennes fournissent conjointement aux entreprises clientes qui y sont admissibles des prêts qu'elles financent respectivement à 80 % et à 20 %, et qui peuvent atteindre 6,25 millions de dollars afin de répondre aux besoins de liquidités et d'exploitation de ces entreprises. Le montant maximal des prêts varie selon la taille de l'entreprise et, pendant la première année, les paiements peuvent se limiter aux intérêts. La date limite de production des demandes aux termes de ce programme a été reportée au 30 juin 2021.
  - Programme de financement pour les moyennes entreprises de la BDC – Dans le cadre de ce programme, la BDC et les banques canadiennes fournissent aux entreprises clientes de taille moyenne qui y sont admissibles des prêts qu'elles financent respectivement à 90 % et à 10 %, et dont le montant varie entre 12,5 millions et 60 millions de dollars, afin de répondre aux besoins de liquidités et d'exploitation de ces entreprises. La date limite de production des demandes aux termes de ce programme est le 30 juin 2021.
  - Programme pour le marché intermédiaire – Financement et garanties d'EDC – Aux termes de ce programme, les banques canadiennes peuvent accorder aux moyennes et grandes entreprises clientes existantes admissibles qui font affaire au pays et à l'étranger des prêts se situant entre 12,5 millions et 80 millions de dollars pour une durée maximale de cinq ans afin de répondre à leurs besoins de liquidités. Ces prêts doivent servir à régler certaines charges d'exploitation et sont garantis à 75 % par EDC. La date limite de production des demandes aux termes de ce programme est le 30 juin 2021.

Au 31 octobre 2020, nous avions fourni une aide financière à plus de 174 200 clients (158 100 au 31 juillet 2020) participant à ces programmes, pour un total de 7,1 milliards de dollars (6,4 milliards au 31 juillet 2020), dont une tranche de 5,7 milliards (4,2 milliards au 31 juillet 2020) était financée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Outre ces programmes de grande envergure, le gouvernement du Canada et d'autres organismes dirigeants ont émis des lignes directrices concernant notamment le report des dates limites des dépôts réglementaires et de production des déclarations de revenus, mais aucune d'elles n'est considérée comme ayant une incidence importante pour nous.

Gouvernement des États-Unis

Le 27 mars 2020, la *Coronavirus Aid, Relief and Economic Security Act* (loi CARES) a été promulguée, s'ajoutant ainsi aux autres programmes que le gouvernement fédéral américain avait instaurés. Le programme Paycheck Protection Program institué par cette loi offre aux petites entreprises des prêts garantis par le gouvernement fédéral américain afin de les aider à régler leurs charges salariales, les intérêts sur leurs emprunts hypothécaires, leurs loyers et leurs frais de services publics. En vertu de ce programme, nous avons accordé directement des prêts à nos clients, sur la base de leur évaluation de certaines conditions d'admissibilité. Tout manquement à ces conditions entraînera un recours contre l'emprunteur. Dans certains cas, la Small Business Administration des États-Unis peut renoncer à la totalité ou à une partie du prêt. Le 5 juin 2020, a été promulguée la *Paycheck Protection Program Flexibility Act of 2020*, laquelle modifie la loi CARES et vise à fournir une aide supplémentaire à celle initialement offerte par le programme Paycheck Protection Program, notamment, la prolongation, de 8 à 24 semaines, de la période de versement de paiements de soutien après l'octroi d'un prêt aux termes du programme Paycheck Protection Program, la prorogation, de deux à cinq ans, de l'échéance des prêts ainsi consentis et la modification des critères d'admissibilité. La période de présentation des demandes aux termes de ce programme a pris fin le 8 août 2020. Au 31 octobre 2020 et au 31 juillet 2020, nous avions octroyé respectivement 5 776 millions de dollars et 5 804 millions (4 336 millions de dollars américains et 4 334 millions de dollars américains, respectivement) de financement à 15 888 clients et 15 533 clients, respectivement, aux termes de ces programmes.

Par ailleurs, le département du Trésor des États-Unis a fourni des directives concernant le report des dates limites de production de diverses déclarations de revenus et autres déclarations fiscales et des paiements d'impôts et de taxes, mais aucune d'elles n'est considérée comme ayant une incidence importante pour nous.

Programmes de soutien aux liquidités et au financement
À compter du deuxième trimestre de 2020, les gouvernements et les agences fédérales ont assoupli les critères d'admissibilité de leurs programmes de financement existants et en ont annoncé de nouveaux afin d'accroître les liquidités des banques et d'offrir de nouvelles sources de financement grâce auxquelles nous pouvons soutenir nos clients en cette période d'incertitude, y compris les programmes suivants :

- Programmes de financement existants – La Banque du Canada a augmenté le financement disponible et a assoupli les conditions d'admissibilité des prises en pension à plus d'un jour existantes et de la version révisée de son programme d'achat de prêts hypothécaires assurés par voie de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). De tels programmes englobent également ceux des banques centrales d'autres territoires, tel l'accord de swap en dollars américains de la Banque d'Angleterre.
- Nouveaux programmes de financement – La Banque du Canada a instauré la facilité d'achat des acceptations bancaires et a lancé le mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour. Quant à la Réserve fédérale, elle a institué la Primary Dealer Credit Facility.

Les gouvernements et les agences fédérales ont évalué la nécessité de maintenir de tels programmes et continuent de le faire. En date du 21 octobre 2020, certains d'entre eux, dont la facilité d'achat des acceptations bancaires et le programme révisé d'achat de prêts hypothécaires assurés par voie de la SCHL, ont été abandonnés et celui des prises en pension à plus d'un jour existantes sera graduellement ramené à son niveau prépandémie.

Pour plus de détails sur la façon dont nous gérons notre profil de liquidité et de financement, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement du présent rapport annuel 2020.

En appui à tous les programmes précités, les banques centrales et les organismes de réglementation nationaux et internationaux ont émis des lignes directrices concernant les exigences réglementaires en matière de fonds propres, de liquidité et de présentation de l'information financière. Pour une analyse de ces mesures, se reporter aux rubriques Risque de liquidité et de financement et Gestion des fonds propres du présent rapport annuel 2020. Nous continuons de surveiller de près les annonces que les gouvernements et agences fédérales ou nous-mêmes pourrions faire, le cas échéant.

Rendement financier

Vue d'ensemble

2020 par rapport à 2019
Le bénéfice net s'est dégagé à 11 437 millions de dollars, en baisse de 1 434 millions, ou 11 %, par rapport à il y a un an. Le bénéfice dilué par action s'est situé à 7,82 $, ayant régressé de 0,93 $, ou 11 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 14,2 %, pour un recul de 260 p.b. Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) s'est établi à 12,5 %, ayant augmenté de 40 p.b. sur un an.

Nos résultats reflètent le repli du bénéfice des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine, compensé en partie par le bénéfice élevé du secteur Marchés des Capitaux ainsi que par l'amélioration des résultats des secteurs Services de soutien généraux, Services aux investisseurs et de trésorerie et Assurances.

Le bénéfice du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a reculé en raison surtout de la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit causée surtout par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les prêts productifs, et du rétrécissement des écarts. L'augmentation nette des coûts associée à la pandémie de COVID-19, notamment des coûts liés au personnel, a également contribué à la baisse du bénéfice. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une croissance moyenne des volumes de 10 % dans le secteur Services bancaires canadiens.

Les résultats du secteur Gestion de patrimoine se sont affaiblis à cause surtout du profit tiré de la vente des activités de BlueBay dans le secteur de la dette privée constaté l'exercice précédent, du recul du revenu net d'intérêt et de l'accroissement des coûts liés au personnel. La baisse des revenus générés par les dépôts dans des comptes de passage a également accentué la diminution. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une augmentation du bénéfice attribuable à la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, déduction faite de la rémunération variable s'y rapportant.

Les résultats du secteur Marchés des Capitaux se sont améliorés grâce à la hausse des revenus des secteurs Marchés mondiaux et Grande entreprise et services de banque d'investissement. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit, la hausse des impôts attribuable à une augmentation de la proportion du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont plus élevés, la baisse des autres revenus, celle-ci découlant surtout de l'accroissement des coûts de financement résiduels, ainsi que par la hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs.

Le bénéfice net du secteur Services de soutien généraux s'est dégagé à 52 millions de dollars, résultat principalement imputable aux activités de gestion actif-passif, ce qui a été atténué par le montant net des ajustements fiscaux défavorables et des coûts non affectés résiduels. L'exercice précédent, ce secteur avait subi une perte nette de 28 millions de dollars, laquelle rendait surtout compte de l'effet d'un ajustement comptable défavorable, de coûts non affectés résiduels et d'une incidence fiscale défavorable, facteurs atténués par les activités de gestion actif-passif.

Les résultats du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie se sont améliorés puisque ceux de l'exercice précédent tenaient compte d'indemnités de départ et de coûts connexes associés au repositionnement des activités. Ce repositionnement ainsi que l'incidence des initiatives soutenues visant à rehausser l'efficience ont également réduit les coûts liés au personnel dans l'exercice à l'étude. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des revenus générés par les dépôts des clients.

Le bénéfice du secteur Assurances s'est renforcé, ce qui a découlé surtout d'une hausse de la sinistralité favorable liée aux placements, facteur neutralisé en partie par les révisions des hypothèses actuarielles annuelles défavorables.

Pour plus de détails sur nos résultats sectoriels et sur le ratio CET1, se reporter respectivement aux rubriques Résultats des secteurs d'exploitation et Gestion des fonds propres.

Incidence du change

Le tableau ci-après reflète l'incidence estimative du change sur les principaux postes de l'état du résultat net.

Tableau 6

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2020 par rapport à 2019
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	172 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit	34
Frais autres que d'intérêt	135
Impôt sur le résultat	(3)
Bénéfice net	6
Incidence sur le bénéfice par action	
De base	0,00 $
Dilué	0,00

Le tableau ci-après présente les taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités.

Tableau 7

(moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en devises) (1)	2020	2019
Dollar américain	0,744	0,752
Livre sterling	0,579	0,591
Euro	0,658	0,670

(1) Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Total des revenus

Tableau 8

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2020	2019
Revenu d'intérêt et de dividende	34 883 $	41 333 $
Charge d'intérêt	14 048	21 584
Revenu net d'intérêt	20 835 $	19 749 $
Marge nette d'intérêt	1,55 %	1,61 %
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires	5 361 $	5 710 $
Revenus tirés des activités de négociation	1 239	995
Commissions de gestion de placements et de services de garde	6 101	5 748
Revenus tirés des fonds communs de placement	3 712	3 628
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 439	1 305
Frais bancaires	1 842	1 907
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	2 319	1 815
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	1 012	986
Revenus sur cartes	969	1 072
Commissions de crédit	1 321	1 269
Profits nets sur les titres de placement	90	125
Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées	77	76
Autres	864	1 617
Revenus autres que d'intérêt	26 346 $	26 253 $
Total des revenus	47 181 $	46 002 $

2020 par rapport à 2019

Le total des revenus a augmenté de 1 179 millions de dollars, ou 3 %, sur un an, et ce, en raison surtout de la hausse du revenu net d'intérêt, des commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils, des commissions de gestion de placements et de services de garde et des revenus tirés des activités de négociation. En outre, l'incidence du change a accru de 172 millions de dollars le total des revenus. Ces facteurs ont été annulés en partie par un repli des autres revenus et des primes d'assurance ainsi que des revenus de placement et des honoraires (revenus du secteur Assurances).

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 1 086 millions de dollars, ou 5 %, bénéficiant surtout de la croissance des volumes des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine ainsi que de la hausse des revenus tirés de la négociation de titres à revenu fixe et de titres de participation du secteur Marchés des Capitaux. L'augmentation des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie a également contribué à l'accroissement. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence de la baisse des taux d'intérêt pour les secteurs Services bancaires

aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine. L'effet de la hausse des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités de notre secteur Services aux investisseurs et de trésorerie a été plus que neutralisé par la baisse des profits sur les dérivés non détenus à des fins de transaction, profits qui sont inscrits dans les autres revenus.

La marge nette d'intérêt a reculé de 6 p.b. par rapport à il y a un an du fait essentiellement du rétrécissement des écarts du secteur Gestion de patrimoine, ce qui reflète essentiellement l'effet de la baisse des taux d'intérêt, ainsi que du rétrécissement des écarts du secteur Services bancaires canadiens, en raison surtout de l'incidence de la réduction des taux d'intérêt et des pressions concurrentielles sur les prix.

Les revenus du secteur Assurances se sont comprimés de 349 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui tient d'abord et avant tout à la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, ce qui est compensé en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Ce facteur a été contrebalancé en partie par l'expansion des activités, soit surtout en ce qui concerne la réassurance du risque de longévité et les rentes collectives, éléments qui sont tous deux compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les revenus tirés des activités de négociation ont augmenté de 244 millions de dollars, ou 25 %, ce qui rend surtout compte de l'intensification des activités de négociation de titres à revenu fixe en Europe, ainsi qu'à l'intensification des activités de négociation de marchandises au Canada et de titres de participation aux États-Unis et en Europe. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le ralentissement des activités de négociation de titres de participation au Canada et de titres à revenu fixe aux États-Unis.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde ont augmenté de 353 millions de dollars, ou 6 %, en raison principalement de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés qui rend compte des ventes nettes et de l'appréciation des marchés, ce qui a été contrebalancé en partie par l'incidence d'un ajustement comptable favorable dans le secteur Gestion de patrimoine – Canada un an plus tôt.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont monté de 504 millions de dollars, ou 28 %, grâce essentiellement à l'accroissement des originations de prêts et de titres de participation dans la plupart des régions.

Les autres revenus ont reculé de 753 millions de dollars, ou 47 %, du fait surtout de la baisse des profits sur les dérivés non détenus à des fins de transaction de notre secteur Services aux investisseurs et de trésorerie, ce qui est compensé en grande partie dans le revenu net d'intérêt. Un profit de 151 millions de dollars à la vente des activités de BlueBay dans le secteur de la dette privée inscrit à l'exercice précédent et une baisse des revenus générés par les dépôts en trésorerie dans des comptes de passage ont également accentué la diminution. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'incidence favorable des couvertures économiques.

Informations supplémentaires sur les activités de négociation

Tableau 9

(en millions de dollars canadiens)	**2020**	2019
Revenu net d'intérêt	**3 459 $**	2 266 $
Revenus autres que d'intérêt	**1 239**	995
Total des revenus tirés des activités de négociation	**4 698 $**	3 261 $
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit		
Taux d'intérêt et crédit	**2 838 $**	1 664 $
Titres de participation	**1 234**	1 037
Contrats de change et sur marchandises	**626**	560
Total des revenus tirés des activités de négociation	**4 698 $**	3 261 $

2020 par rapport à 2019

Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est établi à 4 698 millions de dollars, en hausse de 1 437 millions, ou 44 %, sur un an, ce qui est principalement attribuable à l'intensification des activités de négociation de titres à revenu fixe dans toutes les régions ainsi que de celles visant des titres de participation, et ce, principalement aux États-Unis.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

2020 par rapport à 2019

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 2 487 millions de dollars par rapport à il y a un an.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est accrue de 2 340 millions de dollars, ou 124 %, sur un an, ce qui a découlé de l'augmentation des dotations, et ce, surtout dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine à cause de l'incidence de la pandémie de COVID-19. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liées aux prêts a monté de 32 p.b.

Pour plus de détails sur la dotation à la provision pour pertes de crédit, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit sous la rubrique Risque de crédit.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance

2020 par rapport à 2019

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, d'un montant de 3 683 millions de dollars, ont fléchi de 402 millions, ou 10 %, par rapport à il y a un an, ce qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, élément compensé en grande partie dans les revenus, et à la hausse de la sinistralité favorable liée aux placements. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'expansion des

activités, laquelle est largement compensée dans les revenus, et par des changements défavorables, dans l'exercice à l'étude, des hypothèses actuarielles annuelles, soit surtout celles ayant trait à la sinistralité liée à la mortalité.

Frais autres que d'intérêt

Tableau 10

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2020**	2019
Salaires	**6 758 $**	6 600 $
Rémunération variable	**6 040**	5 706
Avantages du personnel et conservation du personnel	**1 994**	1 876
Rémunération fondée sur des actions	**460**	418
Ressources humaines	**15 252 $**	14 600 $
Matériel	**1 907**	1 777
Frais d'occupation	**1 660**	1 635
Communications	**989**	1 090
Honoraires	**1 330**	1 305
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	**1 273**	1 197
Autres	**2 347**	2 535
Frais autres que d'intérêt	**24 758 $**	24 139 $
Ratio d'efficience (1)	**52,5 %**	52,5 %
Ratio d'efficience ajusté (2)	**52,8 %**	53,6 %

(1) Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.
(2) Les mesures ont été ajustées en excluant les fluctuations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance. Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2020 par rapport à 2019

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 619 millions de dollars, ou 3 %, ce qui a découlé surtout d'une hausse de la rémunération variable découlant de revenus supérieurs et de l'augmentation des coûts liés au personnel, notamment la rémunération additionnelle consentie à certains employés, principalement ceux qui ont un contact direct avec les clients en raison de la pandémie de COVID-19. Une montée des coûts liés à la technologie et des coûts connexes, notamment le numérique, l'incidence du change et la hausse des autres coûts marginaux liés à la COVID-19 ont également contribué à la hausse des frais autres que d'intérêt. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des dépenses discrétionnaires, ainsi que par les indemnités de départ et coûts connexes associés au repositionnement de notre secteur Services aux investisseurs et de trésorerie l'exercice précédent.

Notre ratio d'efficience s'est établi à 52,5 %, n'ayant pas changé sur un an. Compte non tenu de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, notre ratio d'efficience de 52,8 % a affiché une baisse de 80 p.b. par rapport à l'exercice précédent.

Le ratio d'efficience excluant la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance est une mesure hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Impôt sur le résultat et autres taxes

Tableau 11

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2020**	2019
Impôt sur le résultat	**2 952 $**	3 043 $
Autres taxes		
Taxes sur la valeur ajoutée et taxes de vente	**496 $**	519 $
Cotisations sociales	**771**	738
Taxes sur le capital	**52**	73
Taxes foncières	**140**	139
Taxes sur les primes d'assurance	**29**	30
Taxes d'affaires	**43**	55
	1 531 $	1 554 $
Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes	**4 483 $**	4 597 $
Bénéfice avant impôt	**14 389 $**	15 914 $
Taux d'imposition effectif	**20,5 %**	19,1 %
Taux d'imposition effectif total (1)	**28,2 %**	26,3 %

(1) Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes en pourcentage du bénéfice avant impôt et autres taxes.

2020 par rapport à 2019
La charge d'impôt a fléchi de 91 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à il y a un an en raison essentiellement de la baisse du bénéfice avant impôt et de la hausse de celui exonéré d'impôt. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le recul, dans l'exercice à l'étude, du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés ainsi que par le montant net des ajustements fiscaux favorables comptabilisé à l'exercice précédent.

Le taux d'imposition effectif de 20,5 % a augmenté de 140 p.b. en raison surtout d'un recul, dans l'exercice à l'étude, du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés ainsi que du montant net des ajustements fiscaux favorables comptabilisé à l'exercice précédent, ce qui a été atténué par la progression du bénéfice exonéré d'impôt.

Les autres taxes ont diminué de 23 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice 2019, en raison d'abord et avant tout d'une diminution des taxes sur la valeur ajoutée et des taxes de vente proportionnelle à la réduction des activités d'achat, notamment le repli des dépenses discrétionnaires, ainsi que de baisses des taxes sur le capital et des taxes d'affaires. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une augmentation des cotisations sociales attribuable à une hausse des coûts liés au personnel.

Actifs des clients

Biens administrés
Les biens administrés sont des biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients. Nous fournissons des services de nature administrative, dont des services de garde, de recouvrement des revenus de placement, de règlement des opérations de vente et d'achat, et de tenue de registres. Les stratégies de placement sous-jacentes des biens administrés sont déterminées par nos clients et n'ont en général aucune incidence sur les frais d'administration que nous recevons. Ces frais peuvent varier selon des facteurs tels que des modifications apportées au niveau d'évaluation des actifs en raison des fluctuations des marchés, les types de services administrés, les volumes de transactions, les secteurs géographiques et la tarification sur mesure selon les volumes ou les services multiples.

Notre secteur Services aux investisseurs et de trésorerie est le principal secteur d'activité responsable de biens administrés, puisqu'il revendique à lui seul environ 76 % du total de tels biens au 31 octobre 2020, suivi par les secteurs Gestion de patrimoine et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, avec respectivement environ 19 % et 5 % du total des biens administrés.

2020 par rapport à 2019
Les biens administrés se sont accrus de 213 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement l'appréciation des marchés et l'incidence du change, en partie annulés par la baisse des activités des clients.

Le tableau suivant présente un sommaire des biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs.

Biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs — **Tableau 12**

(en millions de dollars canadiens)	**2020**	2019
Canada (1)		
Titres du marché monétaire	**42 800 $**	35 300 $
Titres à revenu fixe	**763 500**	752 000
Capitaux propres	**591 200**	652 000
Actifs multiples et autres	**954 800**	902 100
Total – Canada	**2 352 300 $**	2 341 400 $
États-Unis (1)		
Titres du marché monétaire	**40 100 $**	26 500 $
Titres à revenu fixe	**107 300**	114 500
Capitaux propres	**195 400**	189 600
Actifs multiples et autres	**256 000**	226 700
Total – États-Unis	**598 800 $**	557 300 $
Autres pays (1)		
Titres du marché monétaire	**40 700 $**	44 100 $
Titres à revenu fixe	**375 400**	358 200
Capitaux propres	**837 200**	787 900
Actifs multiples et autres	**1 686 800**	1 589 100
Total – Autres pays	**2 940 100 $**	2 779 300 $
Total – Biens administrés	**5 891 200 $**	5 678 000 $

(1) L'information par secteur géographique est basée sur l'établissement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.

Biens sous gestion
Les biens sous gestion sont des biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients. Des honoraires de gestion sont payés par les fonds de placement et autres clients pour les compétences en placement d'un gestionnaire de placements, et ils peuvent également comprendre les frais liés aux services administratifs. Les honoraires de gestion peuvent être calculés quotidiennement, mensuellement ou trimestriellement, en pourcentage des biens sous gestion, selon le réseau de distribution, les produits et les stratégies de placement. En règle générale, les stratégies liées aux titres de participation sont assorties d'honoraires plus élevés que celles liées aux titres à revenu fixe et du marché monétaire. Les honoraires varient également selon la composition des actifs et la tarification sur mesure dans le cas des clients qui ont recours à des services multiples. Les actifs comportant un risque plus élevé donnent généralement lieu à des honoraires plus élevés, tandis que les clients qui ont recours à des services multiples peuvent bénéficier de synergies qui réduisent les honoraires qui leur sont facturés. Certains fonds

prévoient des honoraires liés au rendement, lesquels sont comptabilisés lorsque certaines cibles liées à des indices de référence ou au rendement sont atteintes. Ces facteurs pourraient entraîner des écarts dans les honoraires reçus par produit, et il se pourrait donc que le rendement net par catégorie d'actifs varie, et ce, même si la moyenne des biens sous gestion est similaire. Comptant environ 99 % du total des biens sous gestion au 31 octobre 2020, notre secteur Gestion de patrimoine est le principal secteur d'exploitation.

2020 par rapport à 2019
Les biens sous gestion ont augmenté de 81 milliards de dollars, ou 11 %, par rapport à 2019, du fait surtout des ventes nettes et de l'appréciation des marchés.

Le tableau suivant présente la variation des biens sous gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Actifs des clients – Biens sous gestion — **Tableau 13**

	2020					2019
(en millions de dollars canadiens)	Titres du marché monétaire	Titres à revenu fixe	Capitaux propres	Actifs multiples et autres	Total	Total
Biens sous gestion, solde au début de l'exercice	29 900 $	206 900 $	90 000 $	435 500 $	762 300 $	671 000 $
Entrées institutionnelles	38 600	49 400	9 900	8 800	106 700	111 000
Sorties institutionnelles	(21 000)	(46 900)	(3 300)	(9 100)	(80 300)	(105 100)
Flux des particuliers, montant net	1 700	5 300	(700)	25 300	31 600	31 200
Total des flux, montant net	19 300 $	7 800 $	5 900 $	25 000 $	58 000 $	37 100 $
Incidence de marché	200	10 400	–	7 300	17 900	60 000
Acquisitions/cessions	–	–	–	700	700	(5 500)
Change	(500)	2 500	100	2 600	4 700	(300)
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	(300)$	12 900 $	100 $	10 600 $	23 300 $	54 200 $
Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice	48 900 $	227 600 $	96 000 $	471 100 $	843 600 $	762 300 $

Résultats des secteurs d'exploitation

Résultats par secteur d'exploitation

Tableau 14

	2020							2019
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Total
Revenu net d'intérêt	12 568 $	2 860 $	– $	329 $	5 135 $	(57)$	20 835 $	19 749 $
Revenus autres que d'intérêt	5 163	9 360	5 361	1 982	4 749	(269)	26 346	26 253
Total des revenus	17 731 $	12 220 $	5 361 $	2 311 $	9 884 $	(326)$	47 181 $	46 002 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit	2 891	214	–	6	1 239	1	4 351	1 864
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 683	–	–	–	3 683	4 085
Frais autres que d'intérêt	7 946	9 212	592	1 589	5 362	57	24 758	24 139
Bénéfice avant impôt	6 894 $	2 794 $	1 086 $	716 $	3 283 $	(384)$	14 389 $	15 914 $
Impôt sur le résultat	1 807	639	255	180	507	(436)	2 952	3 043
Bénéfice net	5 087 $	2 155 $	831 $	536 $	2 776 $	52 $	11 437 $	12 871 $
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	21,7 %	13,1 %	36,1 %	15,9 %	11,7 %	n.s.	14,2 %	16,8 %
Moyenne de l'actif	494 600 $	119 500 $	20 300 $	204 300 $	755 400 $	42 600 $	1 636 700 $	1 436 200 $

(1) Le revenu net d'intérêt, les revenus autres que d'intérêt, le total des revenus, le bénéfice net avant impôt et l'impôt sur le résultat du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
(2) Cette mesure pourrait ne pas avoir de définition normalisée en vertu des PCGR et ne pas être comparable à des mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
n.s. non significatif

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'il exerçait ses activités de façon autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et charges pertinents à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception de la direction à l'égard de ces résultats.

Principales méthodes
La direction revoit périodiquement les principales méthodes et hypothèses ci-dessous qui sont utilisées aux fins de notre cadre d'information de gestion afin de garantir leur validité.

Attribution des charges et de l'impôt
Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions, lorsque ceux-ci sont engagés ou fournis directement pour le compte du secteur d'exploitation. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, notamment les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation de manière à refléter les avantages sous-jacents.

Attribution du capital
Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les harmoniser avec les avantages et risques sous-jacents aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué et les charges nettes connexes sont présentés dans le secteur Services de soutien généraux. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Prix de cession interne de fonds
Le prix de cession interne de fonds représente le prix des emprunts ou des prêts intragroupe aux fins de l'information de gestion. Nous utilisons une méthode de tarification des cessions internes de fonds afin de préparer des informations sectorielles de gestion qui soient ajustées en fonction des risques. Cette méthode établit les coûts et les revenus liés aux emprunts et aux prêts de fonds intragroupe en tenant compte de nos objectifs de gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que des exigences réglementaires applicables.

Dotation à la provision pour pertes de crédit
Une dotation à la provision pour pertes de crédit est comptabilisée pour tenir compte des pertes de crédit attendues sur la totalité des actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, lesquels ne sont pas soumis à un test de dépréciation. Pour plus de détails sur notre méthode de comptabilisation de la correction de valeur pour pertes de crédit, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation afin de tenir pleinement compte des charges pertinentes aux activités de chacun de ceux-ci.

En plus des principales méthodes décrites ci-dessus, les composantes suivantes de notre cadre d'information de gestion influent également sur la gestion de nos secteurs d'exploitation et de la présentation de l'information sectorielle :

- Les résultats présentés par le secteur Gestion de patrimoine comprennent des montants en dollars américains, essentiellement pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) puisque nous examinons et gérons les résultats de ce secteur en grande partie en fonction des montants libellés dans cette devise.
- Les résultats présentés par le secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu total provenant de certaines sources fiscalement avantageuses (dividendes imposables de sociétés canadiennes et crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. Nous comptabilisons l'élimination de la majoration au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de mieux refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car elles accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes relatifs à nos revenus imposables et à nos principales sources de revenus avec avantage fiscal. Il se pourrait toutefois que les mesures et les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières.
- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'entreprise dans son ensemble qui ne sont pas classées dans l'un ou l'autre de nos cinq secteurs d'exploitation, notamment le financement des entreprises, la titrisation, les charges nettes liées au capital non attribué ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La

direction considère la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources parce qu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires consolidé est égal au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le calcul du rendement des capitaux propres attribuable aux actionnaires ordinaires des secteurs repose sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, divisé par le capital attribué moyen pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué tient compte du capital nécessaire pour contrer les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion des fonds propres, et des montants investis dans le goodwill et les immobilisations incorporelles.

L'attribution du capital suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Toute modification de ces hypothèses, jugements et méthodes peut avoir une incidence significative sur l'information relative au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur d'activité que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements semblables sur des mesures d'attribution et de rendement connexes peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires — **Tableau 15**

	2020							2019
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Services bancaires aux particuliers et aux entreprises**	**Gestion de patrimoine**	**Assurances**	**Services aux investisseurs et de trésorerie**	**Marchés des Capitaux**	**Services de soutien généraux**	**Total**	Total
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	**5 006 $**	**2 101 $**	**823 $**	**523 $**	**2 698 $**	**13 $**	**11 164 $**	12 591 $
Total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	**23 100**	**16 050**	**2 300**	**3 300**	**23 150**	**10 900**	**78 800**	75 000
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	**21,7 %**	**13,1 %**	**36,1 %**	**15,9 %**	**11,7 %**	**n.s.**	**14,2 %**	16,8 %

(1) Les chiffres ayant trait au total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.
(2) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué.
(3) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.
n.s. non significatif

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR décrites ci-dessous sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre rendement financier pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 et de nos résultats de l'exercice précédent. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Ratio d'efficience exclusion faite de la variation de la juste valeur des placements dans le secteur Assurances

Notre ratio d'efficience reflète la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, présentée dans les revenus et en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Ratio d'efficience consolidé hors PCGR — **Tableau 16**

	2020			2019		
		Élément exclu			Élément exclu	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données présentées**	**Variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance**	**Données ajustées**	Données présentées	Variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance	Données ajustées
Total des revenus	**47 181 $**	**(277)$**	**46 904 $**	46 002 $	(987)$	45 015 $
Frais autres que d'intérêt	**24 758**	**–**	**24 758**	24 139	–	24 139
Ratio d'efficience	**52,5 %**		**52,8 %**	52,5 %		53,6 %

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises offre un vaste éventail de produits et services financiers aux particuliers et aux entreprises pour leurs opérations bancaires quotidiennes, leurs investissements et leurs besoins en matière de financement. Nous axons nos efforts sur l'établissement de relations significatives avec nos clients, ce qui est mis en relief par notre expérience client exceptionnelle, l'étendue de nos produits, nos compétences approfondies et les fonctionnalités de nos solutions numériques.

Plus de 14 millions
de clients

Plus de 7 millions
d'utilisateurs actifs des produits numériques au Canada [1]

35 964
employés

Revenus par secteur d'activité

- 72 % Services bancaires aux particuliers
- 23 % Services bancaires aux entreprises
- 5 % Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos activités sont regroupées en deux secteurs : Services bancaires canadiens et Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Le secteur Services bancaires canadiens dessert notre marché au Canada, où nous sommes systématiquement un chef de file (occupant le premier ou deuxième rang) en parts de marché pour toutes les principales catégories de produits destinés aux particuliers et aux entreprises. Nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de guichets automatiques (GAB) et l'une des plus grandes équipes de ventes mobiles au Canada. Le secteur Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis offre quant à lui une vaste gamme de produits et services financiers dans des marchés ciblés.

Au Canada, nos concurrents sont des banques de l'annexe I, des sociétés de fiducie indépendantes, des banques étrangères, des coopératives d'épargne et de crédit, des caisses populaires, ainsi que des sociétés de financement automobile.

Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de gestion de placements qui offrent des services aux particuliers, aux entreprises et aux institutions publiques. Aux États-Unis, nos concurrents sont principalement d'autres institutions bancaires canadiennes exerçant des activités aux États-Unis.

Contexte d'exploitation 2020

- Au début de l'exercice 2020, le bénéfice a été soutenu par un cadre d'exploitation favorable se caractérisant par un faible taux de chômage et une légère hausse du PIB, ce qui a donné lieu à une forte progression des revenus et à la stabilité des pertes de crédit. Cependant, dans le reste de l'exercice, l'incidence généralisée de la pandémie de COVID-19 a rendu les conditions de marché fort difficiles.
- Afin d'aider nos clients aux prises avec des difficultés financières à cause des répercussions de la pandémie de COVID-19, nous avons mis en œuvre divers programmes de soutien temporaires destinés aux particuliers et aux entreprises, incluant des reports de paiements, des refinancements et des hausses des limites de crédit. Nous avons également veillé à assurer la sécurité et le bien-être de notre personnel en instaurant les mesures de sécurité recommandées dans nos succursales et en accordant une rémunération supplémentaire à certains employés.
- En réaction à la pandémie de COVID-19, la Banque du Canada a réduit de 150 points de base son taux d'intérêt de référence. En raison des faibles taux d'intérêt qui ont prévalu en 2020, notre marge nette d'intérêt s'est comprimée fortement durant cet exercice.
- Les mesures visant à freiner la propagation de la COVID-19 ont pesé sur les dépenses à la consommation. De légères améliorations ont été notées dans la plupart de nos secteurs d'exploitation au fil des réouvertures et de l'assouplissement des mesures de confinement. Celles-ci ont également grandement restreint les voyages, ce qui a réduit les volumes d'achats par cartes et les revenus de change.
- Les dépôts des particuliers et des entreprises ont connu une forte hausse tout au long de l'exercice 2020 grâce à la réduction des dépenses et au fait que les clients ont opté pour la sécurité que leur procuraient des soldes de trésorerie plus élevés.
- Bien que l'activité du marché de l'habitation ait ralenti au moment de l'éclosion de la pandémie de COVID-19 et à l'imposition des mesures de confinement qui ont suivi, elle a rapidement rebondi au fil de l'assouplissement de ces mesures, ce qui témoigne en grande partie de l'incidence de la demande refoulée et de la faiblesse des taux d'intérêt. Ces facteurs ont contribué à une forte hausse des prêts hypothécaires résidentiels pour l'exercice.
- Au deuxième trimestre de l'exercice à l'étude, les marchés ont été fort volatils, ce qui a réduit les soldes de nos produits d'investissement, soit particulièrement ceux des fonds communs de placement. Au troisième trimestre de ce même exercice, les soldes de ces fonds étaient revenus à leurs niveaux prépandémie. Cependant, la volatilité demeure plus intense que ce que nous observons habituellement.
- La pandémie de COVID-19 a nui à la conjoncture du crédit, engendrant encore plus d'incertitudes et une volatilité persistante dans l'exercice à l'étude, ce qui s'est traduit par une hausse des dotations liées aux prêts productifs.
- La pandémie de COVID-19 a également fait en sorte que les clients se sont montrés encore plus friands de solutions numériques. C'est pourquoi nous avons encore accordé la priorité aux investissements dans celles-ci afin de rehausser l'expérience client et de fournir des conseils personnalisés.
- Compte tenu de l'évolution des répercussions que la pandémie de COVID-19 a eues sur les secteurs du tourisme et du pétrole et du gaz, des difficultés ont continué de se poser dans certaines régions des Antilles.
- Aux États-Unis, le bénéfice a été affaibli par les réductions de taux pratiquées par la Réserve fédérale et par les très fortes contraintes imposées à l'égard des déplacements transfrontaliers en raison de la pandémie de COVID-19.

[1] Représente les clients actifs sur 90 jours

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2020	PRIORITÉS POUR 2021
Transformer la façon dont nous servons nos clients.	Nous avons donné à nos clients un meilleur accès à nos produits et services en lançant l'ouverture de compte à distance, offrant à notre clientèle formée de particuliers et d'entreprises une expérience d'ouverture de compte entièrement numérique, et en proposant à plus de 170 000 petites entreprises un traitement numérique accéléré de leur financement aux termes du CUEC.	Nous démarquer par notre souplesse en continuant d'offrir à nos clients, dans tous les canaux, des solutions faisant l'intégration harmonieuse de fonctions mobiles et de services numériques, et accessibles en tout lieu et en tout temps. Continuer de réinventer notre réseau de succursales pour répondre aux besoins changeants de nos clients.
Accélérer notre croissance.	Nous avons continué d'offrir à notre clientèle des conseils personnalisés et des solutions bancaires judicieuses. Nous avons encore accordé une attention particulière aux clientèles clés à fort potentiel de croissance et de valeur telles que les retraités, les jeunes, les nouveaux arrivants, les propriétaires d'entreprise, les clients fortunés et les professionnels de la santé. Nous avons poursuivi nos partenariats, aidant notamment nos clients à réaliser plus de 60 millions de dollars d'économies d'essence auprès de Petro-Canada, une entreprise de Suncor. Nous avons lancé la campagne *Points d'ici* dans le but de stimuler l'économie canadienne en encourageant les consommateurs à soutenir les marques nationales et à pratiquer l'achat local. Nous avons créé *Soutenons l'achat local*, programme national de soutien aux entreprises de nos collectivités, ainsi que le *Fonds d'aide à la petite entreprise Soutenons l'achat local* en vue d'octroyer aux petites entreprises des subventions servant à régler certaines charges spécifiques. Nous avons de nouveau cherché à optimiser notre approche globale en matière de prêts hypothécaires, ce qui nous a permis de figurer parmi les meilleurs du secteur pour ce qui est du recrutement et de la rétention des clients. Nous avons encore élargi notre part du marché des services bancaires aux entreprises en adoptant des stratégies de crédit spécifiques à chaque secteur. Nous avons formé un partenariat avec Wello, permettant ainsi aux entreprises d'offrir à leurs employés un soutien virtuel en soins de santé.	S'efforcer d'intéresser les clientèles clés à fort potentiel de croissance et d'outiller nos conseillers, en vue de bâtir de nouvelles relations, de resserrer nos liens existants et d'assurer notre position de tête sur le plan de la croissance des volumes. Établir des partenariats stratégiques pour continuer d'offrir une valeur ajoutée à nos clients.
Offrir rapidement à nos clients des solutions numériques.	Nous avons continué de proposer des capacités et des fonctionnalités numériques de pointe par voie de notre application mobile primée. Nous avons été la première banque canadienne à offrir des solutions numériques de vérification de l'identité pour des documents délivrés par une autorité gouvernementale, au moyen de l'intelligence artificielle, permettant à nos clients de bénéficier d'une vérification d'identité plus sécuritaire, d'une plus grande protection contre la fraude et d'un processus d'ouverture de compte encore plus rapide. Nous avons actualisé notre service RBC Placements en Direct grâce auquel nos clients peuvent recevoir gratuitement des cotes en temps réel et en continu et conclure des transactions au moyen de notre appli Mobile RBC®. Nous avons été la première banque à lancer le service par abonnement de demande de fonds en vrac, lequel permet aux entreprises d'envoyer simultanément plusieurs demandes de paiement. Nous avons lancé la fonction Demandez à NOMI^MD^, un agent conversationnel textuel ou vocal qui, par l'intelligence artificielle, peut répondre aux questions des clients, les aide à naviguer dans l'application, simplifie leurs tâches financières courantes, tels l'annulation de virements électroniques et l'examen des détails de leurs paiements, et leur permet de mieux cerner leurs habitudes de dépenses. Nous avons poursuivi le déploiement de MonConseiller^MD^, plateforme de service en ligne grâce à laquelle les clients peuvent communiquer par voie numérique avec un conseiller, ce qui a permis à plus de 2 millions de clients d'obtenir un plan d'investissement personnalisé depuis le lancement, en 2017.	Lancer des fonctionnalités plus personnalisées en vue d'améliorer l'expérience client tout en continuant de simplifier et de numériser les opérations bancaires quotidiennes. Améliorer l'expérience numérique pour nos clients des petites entreprises et des commerces, de manière qu'il soit plus facile pour eux de faire affaire avec nous.
Innover afin de devenir une banque plus agile et efficace.	Nous avons poursuivi nos investissements dans des programmes visant à simplifier, à numériser et à automatiser les fonctions, et ce, tant pour nos clients que pour nos employés ainsi qu'à aider ces derniers à prodiguer des conseils pertinents et spécialisés. Nous avons continué d'investir dans le numérique afin que nos employés puissent mieux servir nos clients, mettant ainsi à profit leur polyvalence et leur capacité d'adaptation aux changements.	Investir dans de nouveaux outils et fonctionnalités et chercher de manière proactive des moyens de simplifier les processus internes et l'expérience client.
Dans les Antilles	Nous avons encore transformé l'expérience client tout en augmentant la rentabilité, en simplifiant nos activités et en composant de manière stratégique avec la pandémie de COVID-19 et ses conséquences pour nos clients et nos employés. Nous avons continué de porter une attention particulière aux clientèles clés à fort potentiel de croissance, incluant les ménages fortunés ainsi que les entreprises et les grandes sociétés.	Déployer encore plus d'efforts afin de devenir la banque relationnelle à l'ère numérique par excellence, ce qui signifie accélérer la croissance des revenus, transformer l'expérience client, simplifier nos activités et veiller à l'accomplissement de nos employés.
Aux États-Unis	Nous avons réussi à augmenter encore fortement le nombre de clients au début de l'exercice, misant sur le soutien et la fidélisation de la clientèle compte tenu de la fermeture des frontières et des restrictions de déplacements liées aux mesures de confinement imposées en raison de la COVID-19. Nous avons réussi à mettre en place une plateforme de prêts immobiliers des plus perfectionnées, l'objectif étant de rehausser la productivité et d'offrir une expérience client numérique encore plus complète.	Améliorer encore, pour les Canadiens, l'expérience de possession de biens immobiliers aux États-Unis en élargissant les services-conseils et les partenariats. Perfectionner les services à la petite entreprise afin de soutenir les entreprises canadiennes qui ont besoin de services de paiement et de recouvrement aux États-Unis. Poursuivre la numérisation de nos processus opérationnels afin d'accroître l'efficience, l'évolutivité et l'assurance de la qualité. Mettre au point une plateforme bancaire numérique de pointe afin de rehausser l'expérience client et d'accroître la capacité de perception de dépôts aux États-Unis.

Perspectives

L'ampleur et la durée des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale demeurent incertaines, ce qui inclut la gravité de la deuxième vague qui déferle actuellement et le retour, à divers degrés dans certaines régions, des mesures de confinement qui y est associé. De plus, les banques centrales ont fait savoir qu'elles prévoyaient maintenir de faibles taux d'intérêt dans un avenir prévisible. Combinés aux pressions exercées sur les dépenses de consommation, le PIB et les taux de chômage, ces facteurs devraient encore nuire à nos résultats d'exploitation dans l'exercice 2021. Nous continuerons de viser la meilleure croissance des volumes du secteur et d'axer nos efforts sur la transformation des réseaux et l'efficacité opérationnelle pour parvenir à notre objectif d'incarner une banque relationnelle à l'ère numérique.

Dans les Antilles, nous nous attendons à ce que les conditions demeurent difficiles, incluant la possibilité que les voyages et le tourisme diminuent puisque les répercussions de la pandémie de COVID-19 et de la faiblesse des taux d'intérêt se font de plus en plus sentir. Nous continuerons de miser sur des stratégies de croissance dans des marchés cibles, sur l'amélioration de notre efficience opérationnelle et sur l'ajout de valeur pour notre clientèle.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises — **Tableau 17**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	**2020**	2019
Revenu net d'intérêt	**12 568 $**	12 653 $
Revenus autres que d'intérêt	**5 163**	5 212
Total des revenus	**17 731**	17 865
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	**1 818**	109
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	**1 073**	1 339
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**2 891**	1 448
Frais autres que d'intérêt	**7 946**	7 768
Bénéfice avant impôt	**6 894**	8 649
Bénéfice net	**5 087 $**	6 402 $
Revenus par secteur d'activité		
Services bancaires canadiens	**16 838 $**	16 894 $
Services bancaires aux particuliers	**12 703**	12 843
Services bancaires aux entreprises	**4 135**	4 051
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	**893**	971
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**21,7 %**	27,2 %
Marge nette d'intérêt	**2,67 %**	2,84 %
Ratio d'efficience	**44,8 %**	43,5 %
Levier d'exploitation	**(3,1)%**	2,4 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	**494 600 $**	466 200 $
Moyenne du total des actifs productifs, montant net	**470 200**	445 200
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	**473 400**	447 100
Moyenne des dépôts	**447 300**	393 200
Autres informations		
Biens administrés (1), (2)	**292 800 $**	283 800 $
Moyenne des biens administrés	**287 600**	276 100
Biens sous gestion (2)	**5 300**	5 000
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	**35 964**	35 467
Information relative au crédit		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,23 %**	0,30 %
Autres informations – Services bancaires canadiens		
Bénéfice net	**5 077 $**	6 168 $
Marge nette d'intérêt	**2,64 %**	2,79 %
Ratio d'efficience	**43,2 %**	41,8 %
Levier d'exploitation	**(3,3)%**	2,0 %

(1) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés, respectivement, de 15,6 milliards de dollars et 6,7 milliards au 31 octobre 2020 (15,5 milliards et 8,1 milliards au 31 octobre 2019).
(2) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Rendement financier
2020 par rapport à 2019

Le bénéfice net s'est replié de 1 315 millions de dollars, ou 21 %, sur un an du fait principalement de la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, laquelle est essentiellement imputable à l'incidence de la pandémie sur les prêts productifs, et du rétrécissement des écarts. L'accroissement net des coûts en raison de la pandémie de COVID-19, y compris l'augmentation des coûts liés au personnel, a également contribué à la baisse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une croissance moyenne des volumes de 10 % dans le secteur Services bancaires canadiens.

Le total des revenus a fléchi de 134 millions de dollars, ou 1 %, en regard de l'exercice précédent, et ce, en raison surtout du rétrécissement des écarts, ce qui reflète surtout l'incidence de la baisse des taux d'intérêt et des pressions concurrentielles sur les prix. Le recul des revenus sur cartes par suite essentiellement d'une baisse des volumes d'achats a accentué le fléchissement précité. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une croissance moyenne des volumes du secteur Services bancaires

canadiens de 6 % pour ce qui est des prêts et de 14 % dans le cas des dépôts, ainsi que par la progression des commissions de courtage en valeurs mobilières.

La marge nette d'intérêt s'est contractée de 17 p.b., et ce, à cause principalement de la baisse des taux d'intérêt et de l'incidence des pressions concurrentielles sur les prix.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 1 443 millions de dollars, ce qui reflète la hausse des dotations liées aux prêts productifs des portefeuilles des secteurs Services bancaires canadiens et Services bancaires dans les Antilles, hausse imputable à l'incidence de la pandémie de COVID-19. Ce facteur a été annulé en partie par la baisse des dotations liées aux prêts douteux des portefeuilles du secteur Services bancaires canadiens. Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 178 millions de dollars, ou 2 **%**, en raison surtout de l'augmentation des coûts liés au personnel, notamment la rémunération additionnelle consentie à certains employés, principalement ceux qui ont un contact direct avec les clients en raison de la pandémie de COVID-19, ainsi que d'une hausse des coûts liés à la technologie et des coûts connexes, notamment le numérique. Les autres coûts marginaux liés à la COVID-19 ont également contribué à la hausse des frais autres que d'intérêt. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des dépenses discrétionnaires.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 26 milliards de dollars, ou 6 %, grâce à la croissance des prêts hypothécaires et des prêts aux entreprises.

La moyenne des dépôts s'est accrue de 54 milliards de dollars, ou 14 %, résultat qui reflète la croissance des dépôts des entreprises et des particuliers.

Analyse des secteurs d'activité

Au Canada, nous exploitons deux secteurs d'activité, soit les Services bancaires aux particuliers et les Services bancaires aux entreprises.

Services bancaires aux particuliers

Le secteur Services bancaires aux particuliers offre une gamme complète de produits et de services de financement et de placement visant à répondre aux besoins de chacun de nos clients canadiens à toutes les étapes de leur vie. Ces produits et services englobent les produits de financement sur valeur nette, les prêts aux particuliers, les comptes-chèques et comptes d'épargne, les services de gestion privée, les prêts indirects (y compris du financement automobile), les fonds communs de placement et les comptes de courtage autogérés, des certificats de placement garantis (CPG), les cartes de crédit et les solutions et produits de paiement.

Nous occupons le premier ou le deuxième rang en parts de marché pour tous les principaux produits bancaires destinés aux particuliers au Canada, et possédons le plus vaste réseau de services bancaires de détail au pays, avec 1 201 succursales et 4 182 GAB.

Rendement financier

Le total des revenus s'est replié de 140 millions de dollars, ou 1 %, en regard de l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement le rétrécissement des écarts par suite de l'incidence de taux d'intérêt moins élevés et des pressions concurrentielles sur les prix, ainsi que le recul des revenus sur cartes par suite principalement d'une baisse des volumes d'achats. La diminution des frais bancaires ainsi que des revenus de change a également accentué le repli précité. Ces facteurs ont été atténués par la croissance moyenne des volumes des prêts hypothécaires résidentiels et des dépôts, par la progression des commissions de courtage en valeurs mobilières et par le fait que l'augmentation de la moyenne des soldes a accru les frais de placement liés aux fonds communs de placement.

La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 9 % sur un an, et ce, en raison d'abord et avant tout de la vigueur du marché de l'habitation, laquelle s'est soldée par un nombre élevé d'originations de prêts hypothécaires.

La moyenne des dépôts s'est accrue de 12 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui rend surtout compte de la réduction des dépenses de consommation et du fait que les clients ont préféré la sécurité que leur procuraient des soldes de trésorerie plus élevés, facteurs témoignant des répercussions de la pandémie de COVID-19.

Faits saillants — **Tableau 18**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	**2020**	2019
Total des revenus	**12 703 $**	12 843 $
Autres informations		
Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels	**273 200 $**	249 600 $
Moyenne des autres prêts et des acceptations, montant net	**77 800**	79 800
Moyenne des dépôts	**248 100**	221 400
Moyenne des soldes de cartes de crédit	**18 100**	19 100
Volumes des achats sur cartes de crédit	**118 100**	125 800
Soldes des fonds communs de placement – succursales (1)	**166 000**	162 000
Moyenne des soldes des fonds communs de placement – succursales	**163 600**	155 300
Biens administrés – courtage autogéré (1)	**96 400**	89 500
Nombre au 31 octobre :		
Succursales	**1 201**	1 201
GAB	**4 182**	4 240

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)

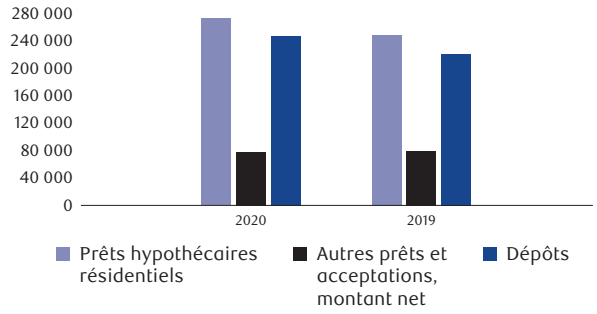

Services bancaires aux entreprises

Le secteur Services bancaires aux entreprises offre une vaste gamme de produits et services de prêt, de crédit-bail, de dépôt, de placement, de change, de gestion de trésorerie, de financement aux concessionnaires automobiles et de négociation aux petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada. En nous appuyant sur l'une des plus grandes équipes de spécialistes et de directeurs en relations du secteur, notre engagement à offrir une expérience client et des conseils avisés nous a permis de nous hisser au premier rang du marché des dépôts et des prêts aux entreprises.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 84 millions de dollars, ou 2 %, en regard d'un an plus tôt, ce qui reflète principalement la croissance moyenne des volumes et la hausse des commissions de crédit. Ces facteurs ont été atténués par le rétrécissement des écarts, ce qui a résulté surtout de l'incidence du recul des taux d'intérêt, la diminution des frais bancaires ainsi que par une baisse des revenus de change.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 6 % grâce à la consolidation des relations avec nos clients existants. La moyenne des dépôts s'est raffermie de 18 %, ce qui a découlé surtout du fait que nos clients ont maintenu des soldes de trésorerie plus élevés en raison de la pandémie de COVID-19.

Faits saillants — **Tableau 19**

(en millions de dollars canadiens)	**2020**	2019
Total des revenus	**4 135 $**	4 051 $
Autres informations (moyenne)		
Prêts et acceptations, montant net	**94 600 $**	89 400 $
Dépôts	**180 800**	153 400

Moyenne des prêts et des acceptations et des dépôts (en millions de dollars canadiens)

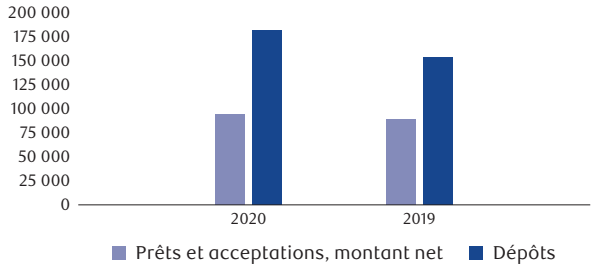

Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos services bancaires dans les Antilles proposent une gamme complète de produits et services bancaires, ainsi que de services de financement international et de services de promotion commerciale, offerts par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, et de services bancaires en ligne et mobiles.

Grâce à nos services bancaires aux États-Unis, nous répondons aux besoins bancaires de nos clients canadiens, qu'il s'agisse de particuliers ou de petites entreprises, dans les 50 États des États-Unis.

Rendement financier

Le total des revenus a fléchi de 78 millions de dollars, ou 8 %, comparativement à l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement le rétrécissement des écarts en raison de l'incidence du recul des taux d'intérêt, facteur annulé en partie par une croissance moyenne des volumes de 1 %.

La moyenne des prêts et acceptations a monté de 4 % grâce à la croissance des prêts hypothécaires des services bancaires aux États-Unis, et la moyenne des dépôts s'est contractée de 1 %.

Faits saillants — **Tableau 20**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	**2020**	2019
Total des revenus	**893 $**	971 $
Autres informations		
Marge nette d'intérêt	**3,46 %**	4,13 %
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	**9 700 $**	9 300 $
Moyenne des dépôts	**18 400**	18 500
Biens administrés (1)	**5 900**	6 700
Moyenne des biens administrés	**6 400**	7 100
Biens sous gestion (1)	**5 200**	4 900
Nombre au 31 octobre :		
Succursales	**51**	52
GAB	**298**	287

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)

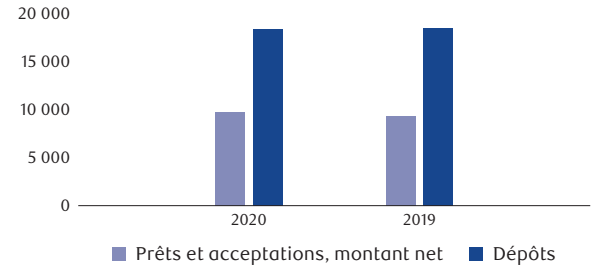

Gestion de patrimoine

Le secteur Gestion de patrimoine est un secteur mondial qui sert des clients dans les principaux centres financiers du monde. Nous offrons à des clients institutionnels et à des particuliers fortunés et ultrafortunés une gamme complète de solutions et stratégies fondées sur les services-conseils pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers.

12,2 milliards de dollars
Total des revenus

Plus de 5 400
conseillers en contact direct avec les clients

Plus de 11 milliards de dollars
de flux nets des biens administrés

Biens administrés

- 92 % Particuliers
- 7 % Clients institutionnels
- 1 % Fonds communs de placement

Biens sous gestion

- 38 % Particuliers
- 33 % Clients institutionnels
- 29 % Fonds communs de placement

Le secteur Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), la Gestion mondiale d'actifs (GMA) et la Gestion de patrimoine – International.

- Gestion de patrimoine – Canada est la plus importante entreprise de services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine du Canada pour ce qui est du volume de ses biens administrés à des clients fortunés et ultrafortunés.
- Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) comprend notre groupe de services de gestion privée ainsi que les activités de compensation et de garde. Le groupe de services de gestion privée arrive au septième rang des sociétés de services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine aux États-Unis pour ce qui est du nombre de conseillers. City National est une banque privée et commerciale de premier ordre des États-Unis ayant pour clientèle des entreprises et des clients fortunés et ultrafortunés.
- Selon les biens sous gestion[1], GMA est la plus importante société de fonds de placement de détail au Canada et l'un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels.
- Gestion de patrimoine – International sert des clients fortunés et ultrafortunés, principalement dans les grands centres financiers du Royaume-Uni, des Îles Anglo-Normandes et de l'Asie.

Contexte d'exploitation 2020

- Le bénéfice de l'exercice à l'étude a été affaibli par les réductions de taux pratiquées par la Réserve fédérale dans la dernière partie de l'année civile 2019 ainsi que par la volatilité des marchés et de nouvelles baisses de taux par la Réserve fédérale et d'autres banques centrales au début de l'année civile 2020, en lien avec les répercussions de la pandémie de COVID-19 à l'échelle mondiale.
- Afin d'épauler nos clients aux prises avec des problèmes financiers à cause de la pandémie de COVID-19, nous avons mis en œuvre divers programmes d'aide temporaires destinés aux entreprises et prévoyant notamment des reports de paiements.
- Malgré une conjoncture de marché difficile, nos principaux secteurs sont demeurés solides, City National enregistrant une croissance de ses volumes d'au moins 10 %, GMA réalisant de fortes ventes et nos activités de courtage enregistrant des flux positifs nets d'actifs des clients générant des commissions. Ces résultats témoignent de la résilience de nos secteurs, laquelle résulte de la qualité des conseils prodigués, de l'éventail de nos solutions et de la confiance que nos clients accordent à notre marque.
- La compression des marges, l'amélioration continue de nos compétences en numérique et en données, une surveillance accrue de la part des organismes de réglementation, les changements démographiques et l'intensification de la concurrence demeurent des tendances structurelles avec lesquelles le secteur de la gestion de patrimoine doit composer.
- Des investissements soutenus dans nos ressources humaines et la technologie nous ont permis de faire face à la volatilité des marchés et à l'incertitude économique tout en assurant des services ininterrompus à nos clients malgré la pandémie de COVID-19. Le fait de tirer parti de nos investissements dans la technologie a également contribué à la sécurité et au bien-être de nos employés en leur permettant de travailler de manière efficace dans un cadre virtuel.
- Cette pandémie a nui à la conjoncture du crédit, engendrant encore plus d'incertitudes et une volatilité persistante dans l'exercice à l'étude, ce qui s'est traduit par une hausse des dotations liées aux prêts productifs.

[1] Source : Institut des fonds d'investissement du Canada, 30 septembre 2020, présenté chaque trimestre.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2020	PRIORITÉS POUR 2021
Au Canada, être le fournisseur de services par excellence pour les clients fortunés et ultrafortunés.	Nous avons amélioré notre position de chef de file du secteur des services de gestion de patrimoine privée traditionnels. Nous avons continué de nous concentrer sur la planification successorale globale, notamment par la formation de conseillers sur le transfert de patrimoine entre les générations et les entreprises. Nous avons encore axé nos efforts sur le service RBC® Premier Banking afin d'approfondir les relations bancaires avec les clients de Gestion de patrimoine. Nous avons amélioré nos compétences en numérique et en données afin d'accroître la satisfaction de notre clientèle et la productivité des conseillers, notamment par le lancement de la fonctionnalité de signature électronique pour les nouveaux comptes et ceux déjà existants.	Continuer de conserver et d'attirer les meilleurs conseillers afin de multiplier le talent au sein de l'équipe. Offrir une expérience client différente grâce à de riches interactions conseiller-client et à d'attrayantes expériences numériques. Élargir et approfondir les relations clients en tirant parti des forces de chacun dans tous nos secteurs d'exploitation. Continuer d'investir dans des solutions numériques afin de rationaliser et simplifier les activités, améliorant de ce fait l'efficience et la productivité des conseillers.
Aux États-Unis, devenir le chef de file des banques privées et des banques commerciales ainsi que des gestionnaires de patrimoine, dans nos marchés clés.	Nous avons investi dans des secteurs clés qui sont essentiels à la croissance de notre secteur Gestion de patrimoine – États-Unis, recrutant notamment du personnel de grand talent et poursuivant avec succès notre transformation technologique. City National a encore misé sur nos activités bancaires de base qui sont source de forte croissance, a ouvert de nouveaux établissements dans des marchés prioritaires, dont les régions de New York et de Washington D.C., a accru sa présence dans l'écosystème du divertissement, s'est dotée de nouvelles capacités numériques et a investi dans des programmes visant l'amélioration de la productivité et de l'efficience.	Continuer d'offrir une expérience client exceptionnelle aux secteurs des services bancaires, aux clients fortunés et ultrafortunés ainsi qu'aux moyennes et grandes entreprises. Mettre à profit les forces combinées des secteurs Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et Marchés des Capitaux en vue d'accélérer encore plus la croissance aux États-Unis. Favoriser la croissance par nos solutions bancaires destinées aux clients aisés et fortunés. Accroître encore nos capacités numériques afin d'améliorer l'expérience client et l'efficience opérationnelle.
Dans des centres financiers mondiaux ciblés, devenir la banque privée régionale la plus fiable.	Nous avons amélioré nos capacités de distribution en mettant à profit nos forces mondiales tout en offrant une expérience client exceptionnelle. Nous avons axé nos efforts sur la prestation d'une expérience client unique en tirant parti de nos capacités mondiales.	Mettre l'accent sur la part de marché croissante de nos marchés cibles. Continuer de mettre à profit nos forces mondiales pour mieux servir les clients. Continuer d'offrir une expérience client exceptionnelle. Continuer d'accroître l'efficacité commerciale et les compétences de nos talents.
En gestion d'actifs, être un chef de file en gestion d'actifs diversifiés, axé sur les clients institutionnels mondiaux et les clients du secteur de détail en Amérique du Nord.	Nous avons conservé le premier rang au chapitre des parts de marché des biens sous gestion dans des fonds communs de placement au Canada. L'alliance stratégique RBC® iShares a conservé la plus grande part du marché des FNB canadiens et a réussi à intensifier la progression de ses ventes. Nous avons publié le document *Approche des changements climatiques* de RBC GMA qui prévoit la mise en œuvre de l'analyse de scénarios climatiques dans l'ensemble de nos portefeuilles et une participation au projet *Climate Action 100+*.	Consolider nos compétences en placement de sorte à répondre aux besoins changeants de nos clients dans nos régions cibles. Passer à un modèle opérationnel en gestion d'actifs plus uniforme de sorte à pouvoir mieux tirer parti de la portée, des ressources et de l'infrastructure du secteur GMA sur la scène internationale.

Perspectives

L'ampleur et la durée des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale demeurent incertaines, ce qui inclut la gravité de la deuxième vague qui déferle actuellement et le retour, à divers degrés dans certaines régions, des mesures de confinement qu'elle pourrait entraîner. De plus, les banques centrales ont fait savoir qu'elles prévoyaient maintenir de faibles taux d'intérêt.

Nous croyons que, grâce à la diversité de nos activités, nous sommes en bonne posture pour traverser cette crise jusqu'à ce que les conséquences de la pandémie de COVID-19 disparaissent. Notre stratégie demeure la même puisque nous entendons toujours offrir une expérience client exceptionnelle par voie de conseils axés sur l'ensemble des objectifs de nos clients, recruter et conserver à notre emploi les conseillers les plus performants qui soient et assurer une collaboration entre tous les paliers de l'organisation afin que nos clients aient accès à l'ensemble de nos compétences. Nous continuerons de tirer parti de la notoriété de notre marque, de notre réputation et de notre excellente situation financière afin de consolider notre position de chef de file au Canada et d'accroître notre part du marché des segments de clientèle regroupant les clients fortunés et ultrafortunés à l'échelle mondiale. En outre, l'adoption rapide du télétravail en raison de la pandémie de COVID-19 a confirmé l'importance de la numérisation, ce qui exige la poursuite des investissements dans le numérique afin d'améliorer l'expérience tant pour les clients que pour les conseillers et de réaliser des efficiences opérationnelles.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Gestion de patrimoine		Tableau 21
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)	**2020**	2019
Revenu net d'intérêt	**2 860 $**	2 993 $
Revenus autres que d'intérêt	**9 360**	9 150
Total des revenus	**12 220**	12 143
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	**157**	37
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	**57**	80
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**214**	117
Frais autres que d'intérêt	**9 212**	8 813
Bénéfice avant impôt	**2 794**	3 213
Bénéfice net	**2 155 $**	2 550 $
Revenus par secteur d'activité		
Gestion de patrimoine – Canada	**3 319 $**	3 294 $
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	**6 206**	6 112
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains)	**4 624**	4 601
Gestion mondiale d'actifs	**2 308**	2 361
Gestion de patrimoine – International	**387**	376
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**13,1 %**	17,4 %
Marge nette d'intérêt	**2,79 %**	3,55 %
Marge avant impôt (1)	**22,9 %**	26,5 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	**119 500 $**	98 500 $
Moyenne du total des actifs productifs, montant net	**102 600**	84 400
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	**76 700**	63 600
Moyenne des dépôts	**122 000**	95 800
Autres informations		
Biens administrés (2), (3)	**1 100 000 $**	1 062 200 $
Biens sous gestion (2)	**836 400**	755 700
Moyenne des biens administrés	**1 082 000**	1 027 400
Moyenne des biens sous gestion	**801 500**	717 500
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,07 %**	0,13 %
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	**18 978**	18 613
Nombre de conseillers (4)	**5 428**	5 296

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2020 par rapport à 2019**
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	**73 $**
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**5**
Frais autres que d'intérêt	**62**
Bénéfice net	**6**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains	**(1)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en livres sterling	**(2)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en euros	**(2)%**

(1) La marge avant impôt s'entend du bénéfice avant impôt, divisé par le total des revenus.
(2) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.
(3) En plus de ceux des secteurs Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et Gestion de patrimoine – International, les biens administrés comprennent 6 100 millions de dollars (6 000 millions en 2019) relativement au secteur GMA.
(4) Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients au sein de tous nos services de gestion de patrimoine.

Actifs des clients – Biens administrés		Tableau 22
(en millions de dollars canadiens)	**2020**	2019
Biens administrés, solde au début de l'exercice	**1 062 200 $**	970 500 $
Entrées d'actifs	**356 800**	315 500
Sorties d'actifs	**(345 400)**	(293 400)
Total des flux, montant net	**11 400 $**	22 100 $
Incidence de marché	**17 500**	72 100
Acquisitions/cessions	**–**	(2 200)
Change	**8 900**	(300)
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	**26 400 $**	69 600 $
Biens administrés, solde à la fin de l'exercice	**1 100 000 $**	1 062 200 $

Actifs des clients – Biens sous gestion — Tableau 23

(en millions de dollars canadiens)	2020 Titres du marché monétaire	2020 Titres à revenu fixe	2020 Capitaux propres	2020 Actifs multiples et autres	2020 Total	2019 Total
Biens sous gestion, solde au début de l'exercice	29 900 $	204 800 $	89 900 $	431 100 $	755 700 $	664 900 $
Entrées institutionnelles	38 600	49 400	9 900	8 800	106 700	111 000
Sorties institutionnelles	(21 000)	(46 900)	(3 300)	(9 100)	(80 300)	(105 100)
Flux des particuliers, montant net	1 600	5 300	(800)	25 200	31 300	31 000
Total des flux, montant net	19 200 $	7 800 $	5 800 $	24 900 $	57 700 $	36 900 $
Incidence de marché	200	10 300	–	7 200	17 700	59 700
Acquisitions/cessions	–	–	–	700	700	(5 500)
Change	(500)	2 500	100	2 500	4 600	(300)
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	(300)$	12 800 $	100 $	10 400 $	23 000 $	53 900 $
Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice	**48 800 $**	**225 400 $**	**95 800 $**	**466 400 $**	**836 400 $**	755 700 $

Biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs — Tableau 24

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Canada (1)		
Titres du marché monétaire	25 900 $	23 200 $
Titres à revenu fixe	32 000	36 300
Capitaux propres	68 800	90 500
Actifs multiples et autres	288 800	255 800
Total – Canada	**415 500 $**	405 800 $
États-Unis (1)		
Titres du marché monétaire	39 700 $	26 100 $
Titres à revenu fixe	107 300	114 500
Capitaux propres	195 400	189 600
Actifs multiples et autres	241 400	213 100
Total – États-Unis	**583 800 $**	543 300 $
Autres pays (1)		
Titres du marché monétaire	17 400 $	17 700 $
Titres à revenu fixe	10 100	13 500
Capitaux propres	38 800	39 500
Actifs multiples et autres	34 400	42 400
Total – Autres pays	**100 700 $**	113 100 $
Total – Biens administrés	**1 100 000 $**	1 062 200 $

(1) L'information par secteur géographique est basée sur l'établissement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.

Rendement financier
2020 par rapport à 2019

Le bénéfice net s'est replié de 395 millions de dollars, ou 15 %, sur un an, et ce, en raison surtout du fait qu'un profit à la vente des activités de BlueBay dans le secteur de la dette privée avait été inscrit à l'exercice précédent, d'un recul du revenu net d'intérêt et de la hausse des coûts liés au personnel. Le recul des revenus tirés des dépôts dans des comptes de passage a également contribué à la baisse. Ces facteurs ont été atténués par une hausse du bénéfice qu'a permise la progression de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, déduction faite des coûts de rémunération variable connexes.

Le total des revenus a monté de 77 millions de dollars, ou 1 %, principalement du fait d'une croissance moyenne des prêts de 21 % et de l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, ce qui rend surtout compte des ventes nettes et de l'appréciation des marchés. La progression des revenus tirés des transactions attribuable aux activités des clients ainsi que l'incidence du change ont également contribué à la hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du recul des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et les revenus tirés des dépôts dans des comptes de passage. Les résultats de l'exercice précédent tenaient également compte d'un profit de 151 millions de dollars à la vente des activités de BlueBay dans le secteur de la dette privée et de l'incidence d'un ajustement comptable favorable dans le secteur Gestion de patrimoine – Canada.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a bondi de 97 millions de dollars, ou 83 %, et ce, essentiellement dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), ce qui témoigne en grande partie de la hausse des dotations liées aux prêts productifs en raison de la pandémie de COVID-19. Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit sous la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 399 millions de dollars, ou 5 %, à cause surtout d'une hausse de la rémunération variable proportionnelle à celle des revenus donnant droit à commissions ainsi que de l'augmentation des coûts liés au personnel pour soutenir l'expansion des activités. L'accroissement des coûts liés à la technologie et des coûts connexes ainsi que l'incidence du change ont également contribué à l'augmentation de ces frais.

Les biens administrés se sont accrus de 38 milliards de dollars, ou 4 %, principalement du fait de l'appréciation des marchés et des ventes nettes. L'incidence du change a également contribué à cette hausse.

Les biens sous gestion se sont accrus de 81 milliards de dollars, ou 11 %, en raison principalement des ventes nettes et de l'appréciation des marchés.

Gestion de patrimoine – Canada

Le secteur Gestion de patrimoine – Canada, qui comprend nos services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine au pays, est le chef de file canadien par le volume de ses biens administrés. Il regroupe plus de 1 850 conseillers en placement qui proposent des solutions financières complètes et destinées plus particulièrement aux clients fortunés et ultrafortunés. Il fournit par ailleurs des services de gestion de placements discrétionnaires et des services successoraux et fiduciaires, par l'intermédiaire de plus de 100 conseillers en placement et de plus de 100 spécialistes des services de fiducie, partout au Canada.

Nos concurrents dans ce secteur sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels et maisons de courtage spécialisées appartenant à des banques, les sociétés de fonds communs de placement et les banques de gestion privée mondiales. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques restent les principaux acteurs sur ce marché.

Rendement financier

Les revenus se sont améliorés de 25 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à il y a un an, grâce principalement à l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, ce qui rend surtout compte des ventes nettes et de l'appréciation des marchés. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une baisse du revenu net d'intérêt par suite du recul des taux d'intérêt ainsi que par l'incidence, l'exercice précédent, d'un ajustement comptable favorable.

Faits saillants — Tableau 25

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Total des revenus	**3 319 $**	3 294 $
Autres informations		
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	**3 900 $**	3 700 $
Moyenne des dépôts	**21 900**	17 100
Biens administrés (1)	**416 700**	407 000
Biens sous gestion (1)	**125 700**	116 700
Moyenne des biens administrés	**410 300**	391 100
Moyenne des biens sous gestion	**121 600**	109 400

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion
(en millions de dollars canadiens)

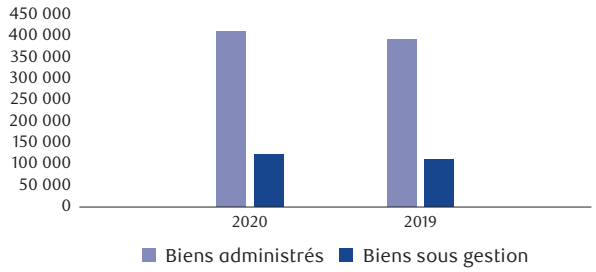

Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)

Le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) comprend le groupe de services de gestion privée et les activités de compensation et de garde. Comptant plus de 2 000 conseillers financiers, le groupe de services de gestion privée est la septième société de conseil en gestion de patrimoine traditionnel en importance aux États-Unis. Dans le cadre de nos activités de compensation et de garde, nous offrons des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants de petite et moyenne taille ainsi qu'aux conseillers en placement inscrits. City National offre une gamme complète de solutions financières aux particuliers, aux entrepreneurs et aux professionnels aisés, ainsi qu'à leurs entreprises et à leur famille, et une expérience bancaire et financière de premier ordre grâce à un modèle de service de classe supérieure, à des conseils proactifs et à des solutions financières. City National propose une vaste gamme de produits et de services liés entre autres aux prêts, aux dépôts, à la gestion de trésorerie, au financement d'équipement, à la gestion de patrimoine. Aux États-Unis, nous exerçons nos activités dans un marché fragmenté et très compétitif. Nous entrons en concurrence avec d'autres courtiers, banques commerciales et institutions financières qui servent des particuliers et des entrepreneurs fortunés et ultrafortunés, ainsi que leurs entreprises.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 94 millions de dollars, ou 2 %, sur un an. En dollars américains, ils se sont raffermis de 23 millions de dollars grâce surtout à une croissance moyenne des prêts de 22 % ainsi qu'à l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, ce qui rend surtout compte des ventes nettes et de l'appréciation des marchés. La progression des revenus tirés des transactions par suite des activités des clients a également favorisé la hausse des revenus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence de la baisse des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et les revenus provenant des dépôts dans des comptes de passage.

Le rétrécissement des écarts en raison principalement de l'incidence du recul des taux d'intérêt a mené à une compression de la marge nette d'intérêt de 72 p.b. sur un an.

Faits saillants — **Tableau 26**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**2020**	2019
Total des revenus	**6 206 $**	6 112 $
Autres informations (en millions de dollars américains)		
Total des revenus	**4 624 $**	4 601 $
Marge nette d'intérêt	**2,65 %**	3,37 %
Moyenne des actifs productifs, montant net	**68 900 $**	56 100 $
Moyenne des prêts, des garanties et des lettres de crédit, montant net	**51 600**	42 400
Moyenne des dépôts	**64 700**	50 200
Biens administrés (1)	**438 200**	412 600
Biens sous gestion (1)	**137 300**	123 700
Moyenne des biens administrés	**424 600**	393 900
Moyenne des biens sous gestion	**130 200**	112 800

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion
(en millions de dollars américains)

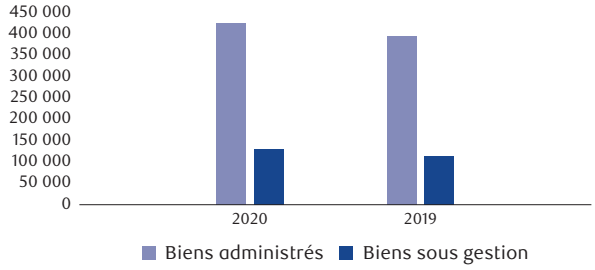

Gestion mondiale d'actifs

Le secteur Gestion mondiale d'actifs fournit des services et des solutions de gestion de placements mondiaux aux investisseurs particuliers et institutionnels au Canada, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Europe et en Asie. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, par l'entremise de fonds communs de placement, de fonds en gestion commune et de fonds privés, de comptes sur honoraires et de portefeuilles séparément gérés. Nous diffusons nos solutions de placement aux clients individuels soit directement, soit par l'intermédiaire de notre vaste réseau de succursales bancaires et de nos activités de courtage traditionnelles autogérées, ou par l'entremise de conseillers indépendants et de banques privées. Nous fournissons également directement des solutions de placement aux clients institutionnels, dont des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, de grandes sociétés ainsi que des fonds de dotation et des fondations.

Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement au Canada, selon le montant des biens sous gestion, ainsi que l'un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels. Sur ce marché, nous entrons en concurrence avec des banques, des compagnies d'assurance et des entreprises de gestion d'actifs. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais demeure relativement fragmenté.

Aux États-Unis, nos services de gestion d'actifs offrent des solutions et des services de gestion de placements essentiellement aux investisseurs institutionnels. Nos concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs indépendantes, des sociétés intégrées à des banques nationales et internationales, et des compagnies d'assurance.

Dans les autres pays, de par l'envergure internationale de BlueBay et de RBC Gestion mondiale d'actifs[MD], nous proposons des services de gestion de placements aux institutions et, par l'entremise de banques privées, notamment RBC Gestion de patrimoine[MD], nous desservons également des investisseurs fortunés et ultrafortunés. Nos concurrents sont les gestionnaires d'actifs détenus par des banques internationales, ainsi que les gestionnaires d'actifs exerçant leurs activités à l'échelle nationale et régionale, dans les secteurs géographiques où nous sommes présents.

Rendement financier

Les revenus ont baissé de 53 millions de dollars, ou 2 %, en regard d'il y a un an, et ce, principalement parce qu'un profit de 151 millions à la vente des activités de BlueBay dans le secteur de la dette privée avait été inscrit l'exercice précédent, ce qui a été neutralisé en partie par l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients reflétant l'appréciation des marchés et les ventes nettes.

Faits saillants — **Tableau 27**

(en millions de dollars canadiens)	**2020**	2019
Total des revenus	**2 308 $**	2 361 $
Autres informations		
Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au Canada (1)	**7 710 $**	8 263 $
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement du marché monétaire au Canada (1)	**1 323**	552
Biens sous gestion (2)	**518 500**	467 200
Moyenne des biens sous gestion	**496 000**	449 700

(1) Information fournie à l'Institut des fonds d'investissement du Canada. Comprend toutes les ventes par prospectus effectuées par le secteur GMA au Canada.
(2) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens sous gestion
(en millions de dollars canadiens)

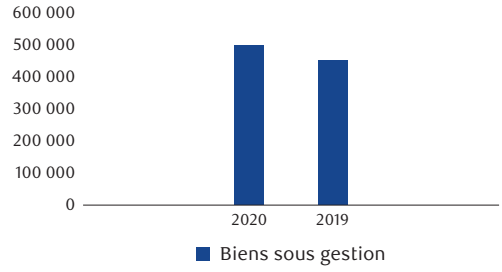

Gestion de patrimoine – International

Le secteur Gestion de patrimoine – International regroupe les établissements du Royaume-Uni, des îles Anglo-Normandes et de l'Asie. Ce secteur fournit, sous une forme personnalisée et intégrée, des services fiduciaires, des services bancaires et des solutions de crédit et de placement aux clients fortunés et ultrafortunés ainsi qu'aux grandes entreprises des principaux centres financiers. Nos concurrents comprennent des sociétés de gestion de patrimoine mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles étrangères et des sociétés de gestion de patrimoine locales.

Rendement financier
Les revenus ont progressé de 11 millions de dollars, ou 3 %, sur un an, et ce, essentiellement grâce à l'accroissement des transactions réalisées pour les clients, à l'incidence du change et à la hausse des revenus tirés des services tarifés. Ces facteurs ont été annulés en partie par une baisse du revenu net d'intérêt qui a résulté principalement de l'incidence du recul des taux d'intérêt.

Faits saillants — Tableau 28

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Total des revenus	**387 $**	376 $
Autres informations		
Moyenne des prêts, des garanties et des lettres de crédit, montant net	**4 400 $**	4 400 $
Moyenne des dépôts	**13 000**	11 900
Biens administrés (1)	**93 400**	105 900
Biens sous gestion (1)	**9 200**	8 800
Moyenne des biens administrés	**95 500**	106 700
Moyenne des biens sous gestion	**9 000**	8 600

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion
(en millions de dollars canadiens)

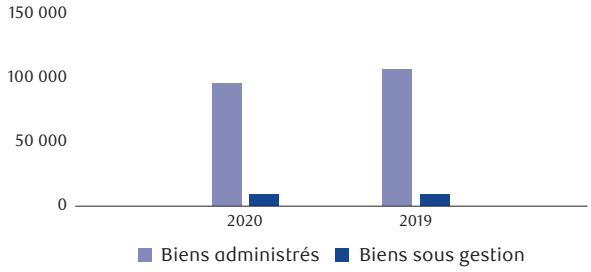

Assurances

RBC Assurances® offre un vaste éventail de conseils et de solutions en matière d'assurance vie, maladie, habitation, automobile et voyage, de patrimoine et de rentes à des particuliers, ainsi que des services de réassurance et d'assurance crédit et d'assurance entreprise à une clientèle composée d'entreprises et de groupes.

5,4 milliards de dollars
Total des revenus

Plus de 5 millions
de clients

2 772
employés

Primes et dépôts

- 51 % Assurance vie et maladie
- 47 % Rentes et dépôts des fonds distincts
- 2 % Assurance IARD

RBC Assurances® figure parmi les plus importants assureurs détenus par une banque au Canada et se divise en deux segments, soit Assurances – Canada et Assurances – International.

Au Canada, nous offrons des produits d'assurance vie, maladie, voyage, habitation et automobile, des produits d'épargne, des rentes ainsi que des services et conseils par l'intermédiaire de canaux très variés : centres d'expertise, boutiques RBC Assurances®, conseillers mobiles, plateformes numériques et mobiles, réseaux sociaux, courtiers indépendants et partenaires du domaine du voyage.

À l'extérieur du Canada, nous exerçons des activités de réassurance et de rétrocession à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance dans les secteurs de l'assurance vie, invalidité et longévité.

Contexte d'exploitation 2020

- La pandémie de COVID-19 a nui à tous nos secteurs d'activité, et ce, à divers degrés. Nous avons avant tout cherché à épauler nos clients en leur proposant des programmes d'aide afin d'alléger les pressions financières qu'ils subissent quotidiennement, leur offrant un soutien de confiance tout au long de la pandémie de COVID-19. En outre, nous avons appuyé nombre de nos clients du secteur de l'assurance voyage en leur offrant, au moment opportun, l'assistance dont ils avaient besoin et en facilitant le traitement des demandes d'indemnisation. Nous avons également vu à la sécurité et au bien-être de nos employés en mettant à leur disposition les outils et la technologie dont ils avaient besoin pour continuer d'offrir de précieux conseils, mais ce, dans un cadre virtuel.
- Au cours de l'exercice 2020, la pandémie de COVID-19 a amplifié et accentué les défis auxquels le secteur de l'assurance était déjà confronté, tels que l'évolution des préférences et des comportements des clients, le resserrement des exigences et de la supervision des organismes de réglementation, la nécessité d'augmenter les interactions numériques et l'accroissement des besoins en matière d'information et de conseil. Pour relever ces défis, nous avons axé nos efforts sur l'enrichissement de notre culture du client avant tout, investissant dans de nouvelles façons de traiter avec notre clientèle, améliorant l'accès à nos

produits et services et leur commodité, intensifiant nos activités de numérisation et offrant encore plus de valeur à nos clients, et ce, en sus de nos produits et tarifs.

- Au Canada et tout au long de la pandémie de COVID-19, les organismes de réglementation provinciaux et fédéraux ont continué de mettre l'accent sur le traitement équitable des clients ainsi que sur la solvabilité des assureurs. C'est pourquoi nous avons encore raffiné nos cadres de gestion, lesquels étaient déjà fort efficaces, nos contrôles et notre culture de gestion des risques afin de protéger les clients et de répondre aux exigences de ces organismes.
- Au Royaume-Uni, les sociétés ont continué de gérer activement le risque de longévité afin de préserver le capital et de réduire la volatilité des coûts liés aux régimes de retraite. De ce fait, le marché de la réassurance de ce risque est demeuré hautement concurrentiel dans l'exercice à l'étude. Cependant, nous avons encore réalisé une forte croissance sur ce marché, sans pour autant déroger à notre cadre de tolérance au risque.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2020	PRIORITÉS POUR 2021
Approfondir nos relations avec les clients.	Nous avons lancé notre campagne nationale de remerciement aux travailleurs essentiels, leur offrant pendant un certain temps des réductions de primes sur certaines polices d'assurance invalidité individuelle. Nous avons rehaussé notre gamme de solutions en soins de santé mentale destinées à notre clientèle formée de groupes, proposant notamment une thérapie cognitivo-comportementale en ligne et guidée par un thérapeute ainsi que des webinaires de formation en santé mentale, afin d'aider nos clients et les membres des régimes à relever les défis associés à la pandémie de COVID-19. Nous avons ajouté de nouveaux produits à notre portefeuille de Fonds de placement garanti RBC®, offrant ainsi un choix plus vaste à notre clientèle. Nous avons amélioré les prestations d'assurance des soins de santé et des soins dentaires de certains régimes collectifs de sorte à y inclure une option Flex modulaire qui permet à leurs membres de faire certains choix en fonction de leurs circonstances et besoins personnels.	Demeurer un fournisseur, innovateur et axé sur le client, d'une gamme complète de produits d'assurance destinés à une clientèle massive mal desservie, aisée ou fortunée.
Simplification. Agilité. Innovation.	Nous avons inauguré notre plateforme d'assurance en ligne, offrant à nos clients la possibilité de combler, en mode libre-service, tous leurs besoins d'assurance en un emplacement central et sécuritaire. Nous avons continué d'innover en investissant dans la recherche et le développement afin de mieux comprendre et combler les besoins changeants et les attentes des Canadiens sous-assurés.	Simplifier et innover en accélérant nos investissements dans les initiatives numériques, en améliorant la qualité et en réduisant les coûts.
Accroître l'efficacité et l'efficience de notre réseau de distribution.	Nous avons perfectionné nos applications électroniques qui simplifient l'expérience globale des usagers et réduisent les délais de souscription, faisant ainsi en sorte qu'il soit encore plus facile de traiter avec nous. Nous avons continué d'améliorer nos procédés automatisés de souscription d'assurance vie afin de réduire les délais d'attente des clients et de simplifier le processus de demande d'assurance. Nous avons déployé de nouveaux outils numériques qui permettent aux clients d'obtenir des conseils encore plus judicieux et qui simplifient la souscription et la gestion de l'assurance crédit.	Continuer d'accroître l'efficience et l'efficacité de notre réseau de distribution en améliorant nos propres canaux de distribution ainsi que ceux de tiers et en nous concentrant sur la prestation de solutions technologiques et opérationnelles.
Saisir les occasions à l'échelle internationale dans le but d'accroître nos activités de réassurance.	Nous avons réussi à élargir fortement nos activités de réassurance du risque de longévité, et ce, en grande partie grâce à nos relations au sein du marché de l'assurance et de la réassurance au Royaume-Uni, ainsi qu'à nos activités en ce domaine et à notre expertise en matière de souscription.	Cibler les segments de marché liés au risque de mortalité et au risque de longévité pour accroître nos activités de réassurance dans le respect de nos paramètres de tolérance au risque.

Perspectives

On peut d'ores et déjà prévoir que l'incidence soutenue de la pandémie de COVID-19, notamment l'évolution des attentes des clients, l'amplification des bouleversements numériques et l'innovation sur le plan de la distribution, fera en sorte que le secteur de l'assurance connaîtra d'autres changements dans l'exercice à venir. Les pressions exercées par les administrations publiques et les organismes de réglementation devraient également se poursuivre dans l'exercice 2021. Les consommateurs accordant de plus en plus d'attention à la santé en général et au bien-être, nous continuerons de les aider en leur offrant des services et en

forgeant des partenariats avec des pairs. Ce secteur et la conjoncture économique évoluant rapidement, nous tâcherons de maintenir notre place de choix en investissant dans la technologie, dans la mise au point de produits et services novateurs, dans des réseaux de distribution efficaces et dans une culture de gestion des risques solidement ancrée. Nous continuerons également de redéfinir la façon dont nous conseillons les clients et de chercher à leur offrir la tranquillité d'esprit. Nous croyons que réaliser notre stratégie commerciale nous permettra de prospérer dans ce contexte caractérisé par les changements.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Assurances — **Tableau 29**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	**2020**	2019
Revenus autres que d'intérêt		
Primes acquises, montant net	**4 267 $**	3 984 $
Revenus de placement, profits (pertes) sur les actifs liés aux obligations au titre des polices d'assurance (1)	**938**	1 569
Honoraires	**156**	157
Total des revenus	**5 361**	5 710
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1)	**3 384**	3 749
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	**299**	336
Frais autres que d'intérêt	**592**	606
Bénéfice avant impôt	**1 086**	1 019
Bénéfice net	**831 $**	806 $
Revenus par secteur d'activité		
Assurances – Canada	**2 974 $**	3 643 $
Assurances – International	**2 387**	2 067
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**36,1 %**	39,6 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	**20 300 $**	17 600 $
Autres informations		
Primes et dépôts (2)	**4 950 $**	4 604 $
Assurances – Canada	**2 493**	2 415
Assurances – International	**2 457**	2 189
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	**12 215**	11 401
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance (1)	**277**	987
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	**2 772**	2 927

(1) Comprend les profits et pertes latents sur les placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance attribuables aux fluctuations des actifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires et sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

(2) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur des assurances.

Rendement financier
2020 par rapport à 2019

Le bénéfice net a progressé de 25 millions de dollars, ou 3 %, du fait surtout d'une hausse de la sinistralité favorable liée aux placements, facteur neutralisé en partie par des changements défavorables des hypothèses actuarielles annuelles.

Le total des revenus a fléchi de 349 millions de dollars, ou 6 %, en raison surtout de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, ce qui est compensé en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, tel qu'il est indiqué ci-dessous. Ce facteur a été atténué par l'expansion des activités, et ce, surtout en ce qui a trait à la réassurance du risque de longévité et des rentes collectives, éléments qui sont tous deux compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, comme il est indiqué ci-après.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance se sont comprimés de 402 millions de dollars, ou 10 %, ce qui reflète principalement la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance et une hausse de la sinistralité favorable liée aux placements. Ces facteurs ont été neutralisés en partie, au cours de l'exercice considéré, par l'expansion des activités et par des changements défavorables des hypothèses actuarielles annuelles surtout celles en lien avec la mortalité.

Les frais autres que d'intérêt ont reculé de 14 millions de dollars, ou 2 %, ce qui témoigne principalement de la réduction des coûts associée aux efficiences réalisées grâce aux investissements dans la technologie, facteur atténué par l'augmentation des coûts pour soutenir l'expansion des activités.

Analyse des secteurs d'activité

Assurances – Canada

Nous offrons des produits d'assurance vie, maladie, voyage, habitation et automobile (selon un accord de partenariat avec Aviva Canada), ainsi que des produits d'épargne et de versement de rentes à des particuliers, des groupes, des clients fortunés et des clients d'affaires dans tout le Canada. Notre portefeuille d'assurance vie et maladie se compose de produits d'assurance vie universelle, d'assurance vie temporaire, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et de régimes collectifs d'avantages sociaux offrant l'assurance invalidité à long terme, ainsi que de régimes d'assurances maladie et dentaire. Nos

produits d'assurance voyage comprennent l'assurance frais médicaux hors province et hors pays ainsi que des produits d'assurances annulation et interruption de voyage.

Notre groupe dédié aux rentes collectives aide les promoteurs des régimes à prestations définies à mieux gérer et contrôler le risque. RBC Assurances dispose d'un éventail de stratégies et d'initiatives dont l'objectif est de créer une dynamique et de bien nous positionner afin de générer la croissance, et ce, dans une gamme de produits pour laquelle les entreprises cherchent de plus en plus à transférer aux compagnies d'assurance les risques associés à leurs obligations au titre des prestations de retraite, que ce soit au moyen de contrats de rentes collectives ou de produits de swap de longévité.

Au Canada, la majorité de nos concurrents se spécialisent soit dans les produits d'assurance vie et maladie, soit dans le groupe de l'assurance incendies, accidents et risques divers (« IARD »). À titre de fournisseur d'assurance multirisque, nous sommes un chef de file sur le marché de l'assurance invalidité et accentuons notre empreinte dans les groupes de la gestion de patrimoine.

Rendement financier

Le total des revenus a baissé de 669 millions de dollars, ou 18 %, sur un an, en raison surtout de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, laquelle a été contrebalancée en partie par l'augmentation des ventes de rentes collectives. Ces éléments sont tous deux compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les primes et dépôts se sont accrus de 78 millions de dollars, ou 3 %, grâce surtout aux ventes de produits d'assurance vie individuelle et de rentes collectives, ce qui a été annulé en partie par une réduction des ventes de produits d'assurance voyage.

Faits saillants — **Tableau 30**

(en millions de dollars canadiens)	**2020**	2019
Total des revenus	**2 974 $**	3 643 $
Autres informations		
Primes et dépôts		
Assurance vie et maladie	**1 397 $**	1 328 $
Assurance IARD	**98**	131
Rentes et dépôts des fonds distincts	**998**	956
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance	**351**	1 099

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)

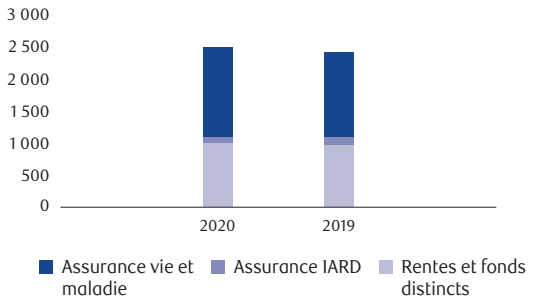

Assurances – International

Le secteur Assurances – International se compose principalement de nos activités de réassurance, qui consistent à assurer les risques d'autres compagnies d'assurance et de réassurance. Nous offrons des produits de réassurance vie, invalidité et longévité.

Le marché mondial de la réassurance est très compétitif et une large part du marché aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe est détenue par un petit nombre de réassureurs.

Rendement financier

Le total des revenus a monté de 320 millions de dollars, ou 15 %, sur un an en raison principalement de l'expansion des activités, et ce, surtout en ce qui a trait à la réassurance du risque de longévité.

Les primes et dépôts se sont accrus de 268 millions de dollars, ou 12 %, ce qui rend compte de la croissance des activités de réassurance de ce risque.

Faits saillants — **Tableau 31**

(en millions de dollars canadiens)	**2020**	2019
Total des revenus	**2 387 $**	2 067 $
Autres informations		
Primes et dépôts		
Assurance vie et maladie	**1 144 $**	1 254 $
Assurance IARD	**–**	(1)
Rentes	**1 313**	936
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance	**(74)**	(112)

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)

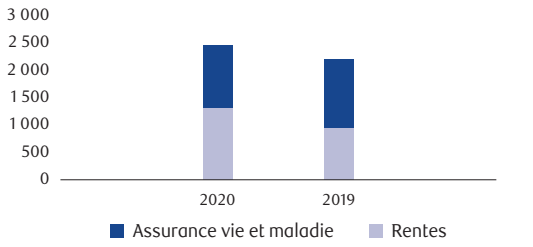

Services aux investisseurs et de trésorerie

Le secteur Services aux investisseurs et de trésorerie est spécialisé dans la prestation de services d'administration d'actifs et est un chef de file canadien des services de gestion de trésorerie et de transactions bancaires, en plus d'offrir des services de trésorerie aux clients institutionnels à l'échelle mondiale.

4,5 billions de dollars
Biens administrés

15,9 %
de rendement des capitaux propres

63 milliards de dollars
Moyenne des dépôts des clients

Revenus par secteur géographique

- 38 % Amérique du Nord
- 33 % Europe (sauf Royaume-Uni)
- 16 % Royaume-Uni
- 13 % Asie-Pacifique

Nous offrons, dans plusieurs pays et territoires, des services d'administration d'actifs, de transactions bancaires, de trésorerie et autres services visant à protéger les actifs des clients, à maximiser les liquidités et à gérer les risques. Nous entendons toujours fournir aux investisseurs aguerris les meilleurs services d'administration d'actifs qui soient. Nous rivalisons avec les plus grandes entreprises mondiales qui offrent des services de garde dans certains pays de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie-Pacifique, et au Royaume-Uni.

Nous proposons des produits et services numériques que nous perfectionnons sans cesse en fonction de l'évolution des besoins de nos clients. Nous offrons des produits de premier ordre dans le secteur de la garde internationale et des agences de transfert ainsi que des services de comptabilité et d'administration de fonds. Nous sommes un fournisseur de premier plan de services de gestion de trésorerie en dollars canadiens, de correspondants bancaires et de financement de transactions commerciales aux institutions financières du monde entier, et nous fournissons des services de gestion des liquidités et de financement à court terme pour la banque.

Contexte d'exploitation 2020

- Nos services d'administration d'actifs ont bénéficié de la volatilité des marchés, et ce, malgré les perturbations continues que celle-ci a provoquées et même si le contexte d'exploitation s'est révélé difficile à cause de la pandémie de COVID-19.
- En raison des effets de la pandémie de COVID-19 sur nos activités, nous avons également axé nos efforts sur la sécurité et le bien-être de notre personnel en lui offrant tout le soutien dont il avait besoin pour pouvoir continuer de répondre aux besoins de nos clients, mais ce, dans un cadre virtuel.
- Nous avons mis de l'avant des initiatives de repositionnement dans l'optique d'améliorer la structure des coûts et de réaliser des efficiences.
- Nous avons su bien gérer nos activités malgré la volatilité des taux d'intérêt à court terme et des liquidités plus élevées.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2020	PRIORITÉS EN 2021
Être le n° 1 au Canada.	Nous avons axé nos efforts sur la consolidation de nos relations existantes et sur la recherche de nouveaux clients.	Continuer d'accroître le bénéfice et la part de marché au Canada, auprès des gestionnaires d'actifs, des conseillers en placement, des régimes de retraite, des compagnies d'assurance et des clients de transactions bancaires.
Livrer concurrence dans des marchés et secteurs à croissance rapide des services d'administration d'actifs.	Nous avons mis en œuvre nos initiatives de repositionnement en cessant les activités secondaires qui généraient de faibles profits, voire des pertes. Nous avons augmenté nos ventes de produits de financement de fonds en Europe grâce à la notoriété de notre marque et à une collaboration transectorielle.	Miser sur les marchés et les produits à l'égard desquels nous jouissons d'avantages concurrentiels.
Offrir une expérience conviviale aux clients et employer la technologie pour favoriser leur réussite.	Nous avons mis à profit la technologie et les données pour mieux répondre aux besoins des clients. Nous avons amélioré notre gamme de solutions numériques, perfectionnant nos applications interactives afin que les clients puissent employer plus aisément le libre-service numérique et que le risque opérationnel en soit réduit.	Continuer d'offrir une expérience numérique conviviale aux clients. Continuer d'investir dans la technologie afin d'aider nos clients à prospérer.

Perspectives

Pour l'exercice 2021, nous nous attendons à ce que le secteur des services d'administration d'actifs mondiaux demeure confronté à de grands défis. Nous entendons toujours rehausser notre efficience opérationnelle ainsi que poursuivre avec succès les initiatives de repositionnement déjà en cours. Nous veillerons à concentrer nos activités dans des marchés et secteurs spécifiques où nous jouissons d'avantages concurrentiels, tirant parti de nos investissements dans la technologie pour offrir une expérience numérique conviviale à nos clients et favoriser leur réussite.

Nous croyons que, si elle se poursuit, la faiblesse des taux d'intérêt nuira à nos revenus. À court terme, nous prévoyons que les niveaux élevés de liquidités à l'échelle de l'entreprise seront problématiques, mais qu'ils diminueront graduellement au fil du temps.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Services aux investisseurs et de trésorerie		Tableau 32
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	**2020**	2019
Revenu net d'intérêt	**329 $**	(44)$
Revenus autres que d'intérêt	**1 982**	2 389
Total des revenus	**2 311**	2 345
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	**6**	–
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	**–**	–
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**6**	–
Frais autres que d'intérêt	**1 589**	1 725
Bénéfice avant impôt	**716**	620
Bénéfice net	**536 $**	475 $
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**15,9 %**	13,2 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	**204 300 $**	146 100 $
Moyenne des dépôts	**187 900**	175 100
Moyenne des dépôts des clients	**63 000**	58 800
Moyenne des dépôts liés au financement de gros	**124 900**	116 300
Autres informations		
Biens administrés (1)	**4 483 500 $**	4 318 100 $
Moyenne des biens administrés	**4 386 300**	4 262 300
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	**4 564**	4 684

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2020 par rapport à 2019**
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	**17 $**
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**–**
Frais autres que d'intérêt	**18**
Bénéfice net	**(1)**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains	**(1)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en livres sterling	**(2)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en euros	**(2)%**

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Rendement financier
2020 par rapport à 2019

Le bénéfice net s'est renforcé de 61 millions de dollars, ou 13 **%**, sur un an puisque celui de l'exercice précédent tenait compte d'indemnités de départ et de coûts connexes associés au repositionnement des activités. Ce repositionnement ainsi que l'incidence d'initiatives en cours visant la réalisation de gains d'efficience ont également réduit les coûts liés au personnel dans l'exercice à l'étude. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des revenus générés par les dépôts des clients.

Le total des revenus a diminué de 34 millions de dollars, ou 1 **%**, du fait essentiellement de la baisse des revenus générés par les dépôts des clients puisque la croissance des volumes de dépôts a été plus qu'annulée par la compression des marges. Le repli des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités a aussi contribué à la diminution, en raison surtout de l'augmentation des liquidités de l'entreprise, ce qui a été atténué par l'accroissement des profits tirés de la vente de titres et l'incidence favorable de la volatilité des marchés et des fluctuations des taux d'intérêt. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence du change.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 136 millions de dollars, ou 8 **%**, puisque ceux constatés un an plus tôt tenaient compte d'indemnités de départ et de coûts connexes associés au repositionnement des activités. Le recul des coûts liés au personnel, notamment l'avantage qu'ont procuré les initiatives en cours visant la réalisation de gains d'efficience, a également favorisé cette diminution. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'incidence du change.

Marchés des Capitaux

RBC Marchés des Capitaux[MD] est une banque d'investissement mondiale de premier rang qui offre son expertise dans les services bancaires, la finance et les marchés financiers aux sociétés, investisseurs institutionnels, gestionnaires d'actifs, gouvernements et banques centrales à l'échelle mondiale. Nos professionnels veillent à ce que les clients reçoivent des conseils, produits et services qui répondent à leurs besoins d'affaires depuis 58 bureaux situés dans 14 pays. Nous sommes présents en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, en Europe et en Australie, Asie et autres régions.

Plus de 15 500
clients

12e position
au classement Global league [1]

4 027
employés

Revenus par secteur géographique

- 53 % États-Unis
- 26 % Canada
- 15 % Royaume-Uni et Europe
- 6 % Australie, Asie et autres régions

Nous exerçons nos activités dans deux grandes divisions, à savoir le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et le secteur Marchés mondiaux.

En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services, notamment des services à la grande entreprise et des services de banque d'investissement, l'origination et la distribution de prêts et de titres de participation ainsi que la vente et la négociation. Au Canada, nous sommes un chef de file et comptons sur une présence stratégique dans toutes les sphères liées aux marchés financiers. Aux États-Unis, nous assurons toute la gamme des services de banque d'investissement et devons soutenir la concurrence d'importantes banques d'investissement américaines et internationales et celle de plus petites sociétés régionales. Nous avons des capacités de premier ordre dans les domaines suivants : crédit, prêts garantis, financement municipal, titres à revenu fixe, devises et marchandises, titres de participation et conseils.

Hors du continent nord-américain, nous exerçons certaines activités choisies au Royaume-Uni, en Europe et en Australie, Asie et autres régions. Au Royaume-Uni et en Europe, nous proposons des services diversifiés dans nos principaux domaines de compétence, à savoir l'énergie, les mines, les infrastructures, les produits industriels, les biens de consommation, les soins de santé, la technologie et les services financiers. En Australie et en Asie, nous rivalisons avec des banques d'investissement mondiales et régionales dans des créneaux où nous possédons une expertise mondiale, comme la distribution de titres à revenu fixe et les opérations de change, le financement garanti et les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement.

Contexte d'exploitation 2020

- Dans l'exercice 2020, le cadre d'exploitation a été caractérisé par une volatilité exceptionnelle des marchés et par les grandes incertitudes engendrées par la pandémie de COVID-19. Dans la première moitié de l'exercice, nos activités de négociation de produits de mise en pension et de ceux liés aux taux d'intérêt ont profité de l'instabilité qu'a générée le recul des taux, mais cela a été atténué par des valorisations à la valeur de marché négatives par suite de l'élargissement des écarts de taux et par la forte détérioration qu'ont connue les marchés boursiers. Les conditions de marché ayant commencé à s'améliorer dans la deuxième moitié de l'exercice, nous avons tiré parti du rétrécissement des écarts de taux et de la normalisation des marchés boursiers ainsi que de l'intensification des activités des clients. Malgré cela, les volumes de négociation sont demeurés plus élevés tout au long de l'exercice, et ce, en raison de la plus grande volatilité.
- Les honoraires des services de banque d'investissement à l'échelle mondiale ont augmenté de 14 % [1] étant donné que les activités d'émission de titres d'emprunt ont atteint des niveaux records dans l'exercice, et ce, grâce aux divers programmes de relance instaurés par les gouvernements, les organismes de réglementation et les institutions financières, aux baisses des taux d'intérêt de référence et à l'accroissement de la demande de liquidités. Concurremment, les activités de fusion et acquisition et de syndication de prêts ont ralenti, car plusieurs transactions ont été suspendues à cause de l'incertitude planant sur les marchés.
- En plus de soutenir nos clients au fil de l'évolution de la pandémie de COVID-19, nous avons veillé à assurer la sécurité et le bien-être de nos employés en leur procurant les outils et la technologie leur permettant de travailler efficacement dans un cadre virtuel tout en gérant avec soin notre processus de retour sur les lieux de travail.
- La pandémie de COVID-19 a nui à la conjoncture du crédit, engendrant encore plus d'incertitudes et une volatilité persistante dans l'exercice à l'étude, ce qui s'est traduit par une hausse des dotations liées aux prêts productifs.

[1] Source : Dealogic, selon les honoraires des banques d'investissement mondiales, exercice 2020.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2020	PRIORITÉS EN 2021
Approfondir nos relations avec les clients en tant que partenaire de confiance novateur.	Nous avons continué de consolider nos relations à long terme avec nos clients en leur communiquant de précieux conseils en phase avec nos capacités à l'échelle internationale. • Nous avons agi comme co-responsable des registres dans le cadre de l'émission, par AT&T, de 12,5 milliards de dollars de billets non garantis de premier rang à tranches multiples. Cette transaction a signalé la consolidation des liens avec un client fort prestigieux. • Nous avons fait fonction de responsable des registres et de co-chef de file aux fins d'un financement de 23 milliards de dollars aux fins de l'acquisition de Sprint par T-Mobile.	Faire en sorte que nos clients nous considèrent comme un partenaire de confiance novateur et doté de compétences et d'une expertise inégalées. En ce qui concerne nos services de banque d'investissement, accroître la part de marché détenue par tous nos produits en accordant une attention particulière à nos principaux clients qui sont de grandes entreprises ainsi qu'aux plus importantes sociétés de capitaux privés tout en continuant de tisser avec notre clientèle des liens encore plus étroits et de nous démarquer par notre approche unique.
Nous distinguer par nos idées, nos conseils et l'innovation.	Nous avons lancé Aiden[MC], une plateforme de négociation électronique qui fait appel à l'intelligence artificielle, dans le cadre de nos projets d'innovation technologique, incluant une stratégie axée sur les données, l'électronification et l'intelligence artificielle. Nous avons fait fonction de conseiller financier auprès de Cenovus Energy dans le cadre de son regroupement stratégique avec Husky Energy, pour évaluation combinée d'envrion 24 milliards de dollars. Nous avons agi en tant que conseiller financier exclusif de Kraft Heinz, dans le cadre de son entente de vente de ses activités liées au fromage naturel au Groupe Lactalis pour un montant de 3,2 milliards de dollars.	Offrir aux clients des services-conseils et des services d'origination stratégiques ainsi que des produits et services de négociation tout en les aidant à tirer parti de notre grande capacité en matière de prêt. Mettre au point des solutions de négociation de pointe en investissant dans la technologie, l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle.
Stimuler la collaboration entre les plateformes et leur convergence.	Nous avons continué de nous employer à resserrer les relations clients en favorisant la collaboration intersectorielle à l'échelle de l'entreprise. Nous avons fait fonction de conseiller financier auprès de K+S dans le cadre de la vente de ses activités dans l'industrie du sel à Stone Canyon Industries, transaction d'une valeur de 3,2 milliards de dollars qui a exigé une grande collaboration entre nos équipes américaines et européennes.	Continuer d'encourager la collaboration entre les plateformes et les régions ainsi que leur convergence, et ce, pour toutes les activités et catégories d'actifs. Continuer de renforcer nos équipes sectorielles spécialisées.
Simplifier nos activités et optimiser nos ressources financières.	Nous avons fourni des capitaux à nos clients pendant la pandémie de COVID-19, tout en maintenant une approche rigoureuse en matière de gestion des coûts et des risques. Grâce à notre modèle d'affaires diversifié, nous avons pu réaliser de très bons résultats malgré les défis posés par la conjoncture de marché.	Revoir notre structure de coûts et notre stratégie de financement afin d'en accroître l'efficience. Optimiser le bilan et réaffecter les ressources vers les activités susceptibles de générer les plus hauts rendements du capital investi.
Investir dans le talent, la culture et la marque.	Nous avons réussi à conserver le premier rang pour la part de marché au Canada [1] en plus d'obtenir la désignation de meilleure banque d'investissement au Canada pour une 13e année d'affilée [2]. Nous nous sommes classés au premier rang des banques d'investissement canadiennes aux États-Unis, notre part de marché y atteignant 2,3 % [1]. Au Royaume-Uni et en Europe, nous avons dirigé plusieurs mandats innovateurs qui ont fait école, profitant ainsi de récents investissements dans ces régions, notamment : • Nous avons agi comme banque chef de file dans le cadre d'une émission d'obligations en livres sterling totalisant 8 milliards de dollars pour le compte de l'agence U.K. Government Debt Management Office, ce qui a représenté le plus important mandat gouvernemental jamais réalisé. Nous avons aidé nos clients à atteindre leurs objectifs en matière de durabilité, utilisant à cette fin notre savoir-faire et nos idées pour leur proposer des solutions et des conseils novateurs. • Nous avons agi comme seul conseiller financier de General Motors aux fins d'un partenariat exclusif avec EVgo en vue de l'installation de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques, créant ainsi le plus vaste réseau de stations de recharge aux États-Unis.	Conserver notre position dominante au Canada et celle de chef de file canadien aux États-Unis, lequel est notre principal marché et recèle les meilleures occasions de croissance. Demeurer un chef de file dans des secteurs clés au Royaume-Uni, en Europe, en Australie, en Asie et dans d'autres régions en phase avec notre expertise mondiale. Veiller à parfaire notre stratégie mondiale en matière de diversité et d'inclusion. Continuer de conseiller nos clients sur les enjeux environnementaux et sociaux, la gouvernance et la durabilité, ce qui inclut notre engagement à leur donner accès à 100 milliards de dollars de financement durable d'ici 2025.

1 Source : Dealogic, selon les honoraires des banques d'investissement mondiales, exercice 2020.
2 Source : Euromoney, Prix d'excellence 2020.

Perspectives

Dans l'exercice 2020, nous avons su exploiter les occasions sur les marchés puisque nos activités de négociation ont tiré parti de la plus grande volatilité qui y régnait et que les activités d'émission de titres d'emprunt ont été soutenues. Pour l'exercice 2021, et même s'il se peut que cette conjoncture revienne à la normale, nos efforts viseront toujours l'obtention d'excellents résultats pour notre secteur Marchés mondiaux grâce à l'optimisation continue des ressources, l'intensification des activités de ventes croisées et le maintien d'excellentes pratiques en gestion des risques. En ce qui concerne les services de banque d'investissement, nous cherchons à accroître notre part de marché en continuant de miser sur certains secteurs cibles. Également, la normalisation de la conjoncture de marché pourrait stimuler les activités de fusion et acquisition et de syndication de prêts. Les activités liées à la Grande entreprise ont enregistré une croissance dans l'exercice considéré puisque nous avons soutenu nos clients dès l'éclosion de la pandémie de COVID-19. La plupart des prêts que nous leur avons alors octroyés ont été remboursés dans les derniers mois de l'exercice. Pour ce qui est de l'avenir, nous jugeons que la croissance de ce secteur sera modérée et que nous continuerons d'accorder une attention particulière à la gestion du risque de crédit, à l'optimisation de l'actif pondéré en fonction des risques et à la réalisation des projets des clients.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Marchés des Capitaux — **Tableau 33**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	**2020**	2019
Revenu net d'intérêt (1)	**5 135 $**	4 043 $
Revenus autres que d'intérêt (1)	**4 749**	4 245
Total des revenus (1)	**9 884**	8 288
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	**750**	36
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	**489**	263
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**1 239**	299
Frais autres que d'intérêt	**5 362**	5 096
Bénéfice avant impôt	**3 283**	2 893
Bénéfice net	**2 776 $**	2 666 $
Revenus par secteur d'activité		
Grande entreprise et services de banque d'investissement	**4 031 $**	3 792 $
Marchés mondiaux	**6 251**	4 663
Autres	**(398)**	(167)
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**11,7 %**	11,4 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	**755 400 $**	666 500 $
Moyenne des titres détenus à des fins de transaction	**108 300**	102 100
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	**108 700**	99 800
Moyenne des dépôts	**76 800**	77 300
Autres informations		
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	**4 027**	4 269
Information relative au crédit		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,44 %**	0,26 %

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2020 par rapport à 2019**
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	**70 $**
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**27**
Frais autres que d'intérêt	**46**
Bénéfice net	**1**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains	**(1)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en livres sterling	**(2)%**
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en euros	**(2)%**

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2020 a été de 513 millions de dollars (450 millions en 2019). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Revenu par région (en millions de dollars canadiens)

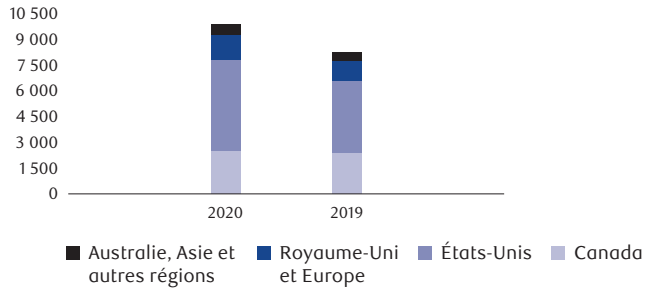

Rendement financier
2020 par rapport à 2019
Le bénéfice net s'est renforcé de 110 millions de dollars, ou 4 %, sur un an, ce qui reflète essentiellement la hausse des revenus des secteurs Marchés mondiaux et Grande entreprise et services de banque d'investissement. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit, par la hausse des impôts attribuable à une augmentation de la proportion du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont plus élevés, par la baisse des autres revenus, laquelle découle surtout de l'accroissement des coûts de financement résiduels, ainsi que par la hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs.

Le total des revenus s'est renforcé de 1 596 millions de dollars, ou 19 %, grâce principalement à la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans toutes les régions qu'a permise l'intensification des activités des clients, ainsi qu'à l'intensification des activités d'origination de prêts dans la plupart des régions.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 940 millions de dollars, ce qui rend surtout compte de la hausse des dotations liées aux prêts productifs attribuable à la pandémie de COVID-19. L'accroissement des dotations liées aux prêts douteux a également contribué à cette progression, entraînant ainsi une hausse de 18 p.b. du ratio des prêts douteux, et a découlé en grande partie des dotations constituées pour le secteur du pétrole et du gaz. Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit sous la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont grimpé de 266 millions de dollars, ou 5 %, ce qui s'explique d'abord et avant tout par une hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs.

Analyse des secteurs d'activité

Grande entreprise et services de banque d'investissement

Le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement assure les activités de prêts aux grandes entreprises, de syndication de prêts, d'origination de prêts et de titres de participation, de services-conseils liés aux activités de fusion et acquisition, de titrisation auprès de clients, ainsi que les activités de crédit mondial. En ce qui concerne les activités d'origination de prêts et de titres de participation, les revenus sont répartis entre les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux, en fonction de l'apport de chaque secteur, conformément à l'entente conclue.

Rendement financier
Les revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement se sont chiffrés à 4 031 millions de dollars, ayant augmenté de 239 millions, ou 6 %, par rapport à il y a un an.

Les revenus tirés des services de banque d'investissement ont monté de 85 millions de dollars, ou 5 %, du fait surtout de l'intensification des activités d'origination de prêts principalement aux États-Unis et de titres de participation dans la plupart des régions. Ce facteur a été atténué par la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, baisse essentiellement liée à l'inversion des réductions des souscriptions de prêts aux États-Unis et en Europe.

Les revenus tirés des prêts et autres activités se sont améliorés de 154 millions de dollars, ou 7 %, ce qui témoigne de la croissance moyenne des volumes, et ce, principalement en Europe et aux États-Unis.

Faits saillants — Tableau 34

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Total des revenus (1)	**4 031 $**	3 792 $
Répartition des revenus (1)		
Services de banque d'investissement	**1 757 $**	1 672 $
Prêts et autres activités (2)	**2 274**	2 120
Autres informations		
Moyenne de l'actif	**92 600 $**	86 400 $
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	**83 000**	76 700

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 s'est élevée à 56 millions de dollars (80 millions au 31 octobre 2019). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
(2) Ce poste se compose des prêts aux grandes entreprises, des transactions de titrisation auprès de clients et des activités de crédit mondial.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)

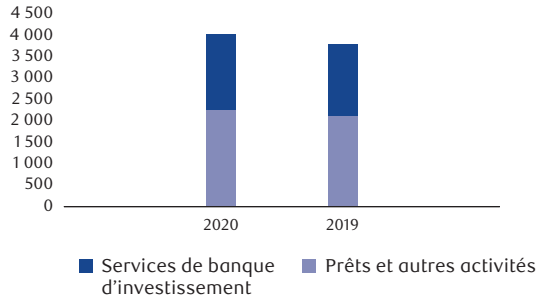

Marchés mondiaux

Le secteur Marchés mondiaux a pour activités la vente et la négociation de titres à revenu fixe, de devises et de titres de participation, ainsi que les transactions de mise en pension de titres, le financement garanti et les opérations sur marchandises.

Rendement financier

Le total des revenus s'est établi à 6 251 millions de dollars, en hausse de 1 588 millions, ou 34 %, par rapport à il y a un an.

Les revenus tirés des opérations sur titres à revenu fixe, devises et marchandises ont grimpé de 1 093 millions de dollars, ou 51 %, ce qui a découlé principalement de l'amélioration des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans toutes les régions et de l'intensification des activités d'origination de prêts dans la plupart des régions.

Les revenus tirés des opérations sur titres de participation se sont accrus de 237 millions de dollars, ou 20 %, sous l'effet essentiellement de la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation, surtout aux États-Unis, et de l'intensification des activités d'origination de ces titres dans toutes les régions.

Les revenus tirés des transactions de mise en pension de titres et des services de financement garanti ont progressé de 258 millions de dollars, ou 19 %, en raison principalement de l'intensification des activités des clients.

Faits saillants — **Tableau 35**

(en millions de dollars canadiens)	**2020**	2019
Total des revenus (1)	**6 251 $**	4 663 $
Répartition des revenus (1)		
Titres à revenu fixe, devises et marchandises	**3 243 $**	2 150 $
Titres de participation	**1 403**	1 166
Transactions de mise en pension de titres et services de financement garanti (2)	**1 605**	1 347
Autres informations		
Moyenne de l'actif	**667 900 $**	583 700 $

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 s'est élevée à 457 millions de dollars (370 millions au 31 octobre 2019). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Ce poste se compose de nos activités de financement garanti pour le compte de nos secteurs d'activité internes et de clients externes.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)

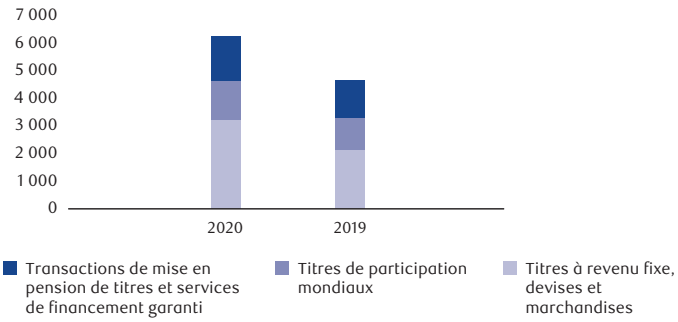

Autres

Le secteur Autres inclut notre portefeuille existant, qui comprend essentiellement nos titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis, des contrats sur dérivés au titre de polices d'assurance vie détenues par des banques et des contrats de taux structurés en Asie.

Rendement financier

Les revenus se sont dégradés de 231 millions de dollars en regard d'il y a un an, ce qui est en grande partie imputable à la hausse des coûts de financement résiduels et aux pertes de nos portefeuilles existants aux États-Unis.

Services de soutien généraux

Ce secteur est composé du groupe Technologie et Exploitation, qui fournit l'infrastructure technologique et opérationnelle nécessaire à la prestation efficace de produits et de services à nos clients, le groupe Fonctions, qui regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales, ainsi que de la fonction Trésorerie générale. Les résultats présentés pour le secteur Services de soutien généraux reflètent essentiellement certaines activités de suivi et de surveillance des activités de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Services de soutien généraux — **Tableau 36**

(en millions de dollars canadiens)	**2020**	2019
Revenu net (perte nette) d'intérêt (1)	**(57)$**	104 $
Revenus (pertes) autres que d'intérêt (1)	**(269)**	(453)
Total des revenus (1)	**(326)**	(349)
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**1**	–
Frais autres que d'intérêt	**57**	131
Bénéfice (perte) avant impôt (1)	**(384)**	(480)
Charge (économie) d'impôt (1)	**(436)**	(452)
Bénéfice net (perte nette)	**52 $**	(28)$

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

En raison de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés pour ce secteur, nous estimons qu'une analyse comparative des périodes n'est pas utile. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque exercice.

Le total des revenus et la charge (l'économie) d'impôt de chaque période comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes et provenant des crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis, qui est comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux. Le montant porté en déduction des revenus a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (l'économie) d'impôt.

Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 s'est établi à 513 millions de dollars, comparativement à 450 millions pour l'exercice précédent.

Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs, outre l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent déjà mentionnée, qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque exercice.

2020
Le bénéfice net s'est dégagé à 52 millions de dollars, en raison principalement des activités de gestion actif-passif, facteur atténué par le montant net des ajustements fiscaux défavorables et des coûts non affectés résiduels.

2019
La perte nette s'est établie à 28 millions de dollars à l'exercice précédent, ce qui rend surtout compte de l'incidence d'un ajustement comptable défavorable, des coûts non affectés résiduels et d'une incidence fiscale défavorable, facteurs compensés en partie par les activités de gestion actif-passif.

Information financière trimestrielle

Rendement du quatrième trimestre

Quatrième trimestre de 2020 par rapport au quatrième trimestre de 2019
Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est établi à 3 246 millions de dollars, en hausse de 40 millions, ou 1 %, sur un an. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 2,23 $, s'étant raffermi de 0,05 $, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a fléchi de 20 p.b., pour se situer à 16,0 %. L'amélioration des résultats des secteurs Marchés des Capitaux, Services de soutien généraux et Services aux investisseurs et de trésorerie a été contrebalancée en grande partie par le repli du bénéfice des secteurs Gestion de patrimoine, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Assurances.

Le total des revenus s'est replié de 278 millions de dollars, ou 2 %, en raison surtout de l'incidence de la baisse des taux d'intérêt dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine, de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, ce qui est compensé en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, tel qu'il est indiqué ci-dessous, et du fait qu'un profit de 151 millions de dollars à la vente des activités de BlueBay dans le secteur de la dette privée avait été inscrit l'exercice précédent. Ces facteurs ont été annulés en partie par la croissance des volumes des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine ainsi que par la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation, et ce, surtout aux États-Unis, hausse reflétant les conditions de marché favorables et l'intensification des activités des clients.

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a reculé de 72 millions de dollars, ou 14 %, et le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a été de 23 p.b., en baisse de 9 p.b. sur un an, en raison surtout de la diminution des dotations des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux, diminution atténuée par la hausse des dotations du secteur Gestion de patrimoine.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont reculé de 193 millions de dollars, ou 30 %, écart qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, à la hausse de la sinistralité favorable liée aux placements et à la baisse des coûts des sinistres. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par des changements défavorables des hypothèses actuarielles annuelles, dans l'exercice à l'étude, soit surtout celles ayant trait à la sinistralité liée à la mortalité, par la diminution des contrats de réassurance du risque de longévité favorables, par l'expansion des activités et par l'incidence moindre des renégociations de contrats de réassurance.

Les frais autres que d'intérêt se sont repliés de 261 millions de dollars, ou 4 %, puisque ceux de l'exercice précédent tenaient compte d'indemnités de départ et de coûts connexes associés au repositionnement de notre secteur Services aux investisseurs et de trésorerie. La diminution des dépenses discrétionnaires, le recul de la rémunération variable et l'incidence d'un ajustement comptable défavorable à l'exercice précédent dans le secteur Services de soutien généraux ont également contribué au repli de ces frais. Ces facteurs ont été atténués par une hausse des coûts liés à la technologie et des coûts connexes, notamment le numérique, ainsi que par les charges d'exploitation supplémentaires engagées à cause de la COVID-19.

Comparativement à il y a un an, la charge d'impôt a bondi de 208 millions de dollars, ou 30 %, et le taux d'imposition effectif est passé à 21,7 %, ayant augmenté de 390 p.b., ce qui rend surtout compte d'une baisse, dans le trimestre à l'étude, du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés ainsi que de l'incidence d'ajustements fiscaux favorables au même trimestre de l'exercice précédent.

Quatrième trimestre de 2020 par rapport au troisième trimestre de 2020
Le bénéfice net du quatrième trimestre, d'un montant de 3 246 millions de dollars, s'est renforcé de 45 millions, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui a découlé essentiellement de la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit et de la baisse de la rémunération variable par suite d'une baisse des revenus. La croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète principalement l'appréciation des marchés et les ventes nettes, a également contribué à cette hausse. Ces facteurs ont été annulés en partie par le repli des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans le secteur Marchés des Capitaux, ainsi que par la montée des coûts liés à la technologie et des coûts connexes, notamment le numérique.

Analyse des résultats trimestriels et des tendances

Nos résultats trimestriels subissent l'action de tendances et de facteurs récurrents divers, qui comprennent le caractère saisonnier de certaines activités, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux autres devises. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période).

Résultats trimestriels (1) — **Tableau 37**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2020				2019			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	**4 373 $**	4 348 $	4 400 $	4 610 $	4 568 $	4 546 $	4 333 $	4 418 $
Gestion de patrimoine	**3 068**	3 164	2 822	3 166	3 187	3 029	2 979	2 948
Assurances	**958**	2 212	197	1 994	1 153	1 463	1 515	1 579
Services aux investisseurs et de trésorerie	**521**	484	709	597	566	561	587	631
Marchés des Capitaux (2)	**2 275**	2 748	2 313	2 548	1 987	2 034	2 169	2 098
Services de soutien généraux (2)	**(103)**	(36)	(108)	(79)	(91)	(89)	(84)	(85)
Total des revenus	**11 092 $**	12 920 $	10 333 $	12 836 $	11 370 $	11 544 $	11 499 $	11 589 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**427**	675	2 830	419	499	425	426	514
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	**461**	1 785	(177)	1 614	654	1 046	1 160	1 225
Frais autres que d'intérêt	**6 058**	6 380	5 942	6 378	6 319	5 992	5 916	5 912
Bénéfice avant impôt	**4 146 $**	4 080 $	1 738 $	4 425 $	3 898 $	4 081 $	3 997 $	3 938 $
Impôt sur le résultat	**900**	879	257	916	692	818	767	766
Bénéfice net	**3 246 $**	3 201 $	1 481 $	3 509 $	3 206 $	3 263 $	3 230 $	3 172 $
Bénéfice par action – de base	**2,23 $**	2,20 $	1,00 $	2,41 $	2,19 $	2,23 $	2,20 $	2,15 $
– dilué	**2,23**	2,20	1,00	2,40	2,18	2,22	2,20	2,15
Taux d'imposition effectif	**21,7 %**	21,5 %	14,8 %	20,7 %	17,8 %	20,0 %	19,2 %	19,5 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 $ CA en dollars américains pour la période	**0,756 $**	0,737 $	0,725 $	0,760 $	0,755 $	0,754 $	0,751 $	0,749 $

(1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.
(2) Majoration au montant imposable équivalent. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Fluctuations saisonnières

Des facteurs saisonniers pourraient se répercuter sur les résultats de certains trimestres. Le premier trimestre a été historiquement celui au cours duquel le secteur Marchés des Capitaux a affiché ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments de charges. Les troisième et quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités des clients ralentissent habituellement, ce qui peut affaiblir les résultats des activités de courtage du secteur Marchés des Capitaux.

Analyse des tendances

Le bénéfice a, de façon générale, été à la hausse au cours de la période. Cependant, le bénéfice du deuxième trimestre de 2020 reflétait les premières retombées de la pandémie de COVID-19 dans tous nos secteurs d'exploitation, ce qui s'est traduit par une augmentation importante de la dotation à la provision pour pertes de crédit et des fluctuations des revenus en raison de la volatilité des marchés, y compris les taux d'intérêt et les écarts de taux, ainsi que de l'activité des clients. Bien que les conditions de marché se soient améliorées dans les derniers mois de 2020, notre bénéfice a continué de se ressentir de la pandémie de COVID-19 et des conséquences qui en découlent. L'incidence du change a également influé sur le bénéfice trimestriel.

Une forte croissance des volumes pendant la période a accru les revenus du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Au début de la période, les écarts de taux ont été le reflet de la remontée des taux d'intérêt, alors qu'ils ont témoigné essentiellement du rétrécissement des écarts de taux dans un contexte de baisse des taux d'intérêt dans la dernière partie de la période. L'incidence soutenue des pressions concurrentielles sur les prix a nui aux écarts de taux pendant la majeure partie de la période. La marge nette d'intérêt dans le secteur Services bancaires canadiens a généralement fléchi dans la dernière partie de la période, ce qui reflète essentiellement l'effet de la baisse des taux d'intérêt, y compris les baisses cumulatives de taux pratiquées par la Banque du Canada au deuxième trimestre de 2020, lesquelles ont totalisé 150 p.b. En outre, les résultats de la dernière partie de la période ont été affaiblis par la diminution des revenus sur cartes par suite principalement d'une baisse des volumes d'achats.

En règle générale, les revenus du secteur Gestion de patrimoine ont été en hausse, ce qui reflète la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients qui a résulté principalement des ventes nettes et de l'appréciation des marchés. Le revenu net d'intérêt a bénéficié de la croissance des volumes et des répercussions de l'augmentation des taux d'intérêt au début de la période, avant de reculer dans la deuxième partie de celle-ci, la croissance soutenue des volumes ayant été plus qu'annulée par le rétrécissement des écarts de taux, essentiellement en raison des baisses de taux pratiquées par la Réserve fédérale, aux États-Unis. Un profit à la vente des activités de BlueBay dans le secteur de la dette privée a favorisé la hausse des revenus au quatrième trimestre de 2019. Les variations de la juste valeur des couvertures liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui sont compensées en grande partie dans les frais autres que d'intérêt, ont également accentué les fluctuations des revenus au cours de la période. La volatilité des marchés au deuxième trimestre de 2020 et l'amélioration ultérieure des conditions de marché au troisième trimestre de 2020 ont donné lieu à un accroissement des fluctuations de ces couvertures, ainsi que des actifs liés aux services tarifés des clients et de la juste valeur des dérivés sur taux d'intérêt et des investissements en capital de démarrage.

Les revenus du secteur Assurances ont fluctué tout au long de la période, et ce, en raison surtout de l'incidence des variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance, compensées en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Les revenus ont bénéficié de l'expansion des activités des secteurs Assurances – Canada et Assurances – International pendant la majeure partie de la période. Les revenus du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2020 reflètent également la hausse des ventes de rentes collectives.

Les revenus du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie ont, tout au long de la période, été touchés par les fluctuations des conditions de marché et des activités des clients. Les revenus tirés de nos activités de financement et de gestion des liquidités ont fluctué pendant toute la période, et ceux enregistrés dans sa dernière partie ont été touchés par le niveau plus élevé des liquidités de l'entreprise. Dans la première moitié de 2019, nos services d'administration d'actifs avaient été marqués par des conditions de marché difficiles alors que la deuxième moitié de la période avait généralement été caractérisée par un ralentissement des activités des clients et un repli des marges sur les dépôts des clients. La fluctuation observée aux deuxième et troisième trimestres de 2020 témoigne de l'incidence de la variation des taux d'intérêt et de la volatilité des marchés au deuxième trimestre de 2020, celui-ci ayant bénéficié de la baisse des taux d'intérêt et de la volatilité des marchés, notamment des profits à la cession de titres. Les revenus du troisième trimestre de 2020 ont pour leur part été neutralisés en partie par l'incidence des variations des taux d'intérêt à court terme survenues au deuxième trimestre de 2020.

Les revenus du secteur Marchés des Capitaux dépendent fortement des conditions de marché qui influent sur les activités des clients dans nos secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux et les résultats du premier trimestre sont généralement meilleurs que ceux des autres. L'activité des clients en 2019 avait été touchée par les conditions de marché difficiles, ce qui s'est traduit par un repli des revenus tirés des frais bancaires d'investissement dans l'ensemble du secteur. Les conditions de marché difficiles ont également eu comme conséquence le repli des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation dans pratiquement toute la dernière partie de 2019. Au premier trimestre de 2020, les conditions de marché ont été plus favorables et les activités des clients se sont intensifiées, ce qui a donné lieu à une hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et à une intensification des activités de fusion et acquisition. La volatilité accrue des marchés au deuxième trimestre de 2020 a eu pour effet d'intensifier les activités des clients, ce qui a été plus que compensé par la réduction des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, y compris l'incidence des réductions des souscriptions de prêts. Au troisième trimestre de 2020, les revenus tirés de la négociation de titres à revenu fixe ont augmenté sous l'effet essentiellement de l'inversion des réductions des souscriptions de prêts et de la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation, ce qui reflète une amélioration des conditions de marché et l'intensification des activités des clients. Les revenus constatés au quatrième trimestre de 2020 ont également bénéficié des conditions de marché favorables et de l'intensification des activités des clients, comparativement aux niveaux enregistrés en 2019.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs a varié au cours de la période puisqu'elle est touchée par les conditions macroéconomiques, les fluctuations des soldes des portefeuilles et de la qualité du crédit, ainsi que par les changements apportés aux modèles. L'incidence de la pandémie de COVID-19 s'est également soldée par un accroissement considérable des dotations en 2020, et ce, plus particulièrement au deuxième trimestre. Les dotations à la provision pour pertes de crédit liées aux actifs dépréciés reflétaient des niveaux de pertes de crédit plus habituels vers la fin de 2019. Cependant, au premier trimestre de 2020, les dotations liées aux prêts douteux ont diminué dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine. Dans le reste de l'exercice, les dotations liées aux prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux ont augmenté, et ce, principalement dans le cas du secteur du pétrole et du gaz. L'incidence de l'aide gouvernementale et des programmes de report de paiements a contribué à la baisse des dotations liées aux prêts douteux dans nos portefeuilles de prêts de détail du secteur Services bancaires canadiens dans la seconde moitié de 2020.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont subi des fluctuations trimestrielles puisqu'ils reflètent l'incidence de la variation de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance et l'expansion des activités, dont l'incidence des ventes de rentes collectives, facteurs qui sont tous deux compensés en grande partie dans les revenus. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont également fluctué du fait de la sinistralité liée aux placements et des coûts des sinistres au cours de la période, et reflètent la hausse des coûts des sinistres liés à l'assurance voyage observée dans les deuxième et troisième trimestres de 2020 en lien avec la pandémie de COVID-19. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont été touchés positivement par les renégociations de contrats de réassurance fructueuses pendant la période. Les ajustements actuariels, qui surviennent habituellement au quatrième trimestre de l'exercice, ont également influé sur les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Même si nous continuons de porter une attention soutenue à nos activités de gestion de l'efficience, les frais autres que d'intérêt ont été à la hausse pendant la majeure partie de la période. Leur augmentation rend surtout compte de l'accroissement des coûts afin de soutenir l'expansion des activités et de nos investissements continus dans la technologie et des coûts connexes, notamment le numérique, ainsi que de la hausse des coûts liés au personnel, ce qui inclut la rémunération variable. L'augmentation constatée au quatrième trimestre de 2019 reflétait les indemnités de départ et les coûts connexes associés au repositionnement de notre secteur Services aux investisseurs et de trésorerie. Les données du deuxième trimestre de 2020 tenaient compte d'une diminution de la rémunération variable découlant de résultats inférieurs ainsi que de l'incidence de la volatilité accrue des marchés, celle-ci ayant entraîné des variations défavorables de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, variations qui se sont ensuite inversées au troisième trimestre de 2020 à la faveur de l'amélioration des conditions de marché. La variation de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis est largement compensée dans les revenus. À compter du deuxième trimestre de 2020, les frais autres que d'intérêt ont également été touchés par la rémunération additionnelle consentie à certains employés en raison de la pandémie de COVID-19, principalement ceux qui ont un contact direct avec les clients, ainsi que par les autres coûts supplémentaires liés à cette pandémie, facteurs qui ont été plus que neutralisés par la diminution des dépenses discrétionnaires au cours de cette période.

Notre taux d'imposition effectif a fluctué au cours de la période, et ce, en raison surtout de niveaux d'ajustements fiscaux variables et des changements dans la composition du bénéfice. Les résultats du premier trimestre de 2019 tenaient compte d'une réduction de valeur des actifs d'impôt différé par suite d'un changement apporté au taux d'imposition des sociétés à la Barbade. Au deuxième trimestre de 2020, ce taux a diminué, ce qui s'explique essentiellement par le fait que, par rapport à la baisse des bénéfices, une plus grande partie du bénéfice exonéré d'impôts et du bénéfice a été dégagée dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés pour ce trimestre.

Bilans résumés

Tableau 38

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**118 888 $**	26 310 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**39 013**	38 345
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable (1)	**275 814**	249 004
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**313 015**	306 961
Prêts		
Prêts de détail	**457 976**	426 086
Prêts de gros	**208 655**	195 870
Correction de valeur pour pertes sur prêts	**(5 639)**	(3 100)
Autres – Dérivés	**113 488**	101 560
– Autres (2)	**103 338**	87 899
Total de l'actif	**1 624 548 $**	1 428 935 $
Passif		
Dépôts	**1 011 885 $**	886 005 $
Autres – Dérivés	**109 927**	98 543
– Autres (2)	**406 102**	350 947
Débentures subordonnées	**9 867**	9 815
Total du passif	**1 537 781**	1 345 310
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	**86 664**	83 523
Participations ne donnant pas le contrôle	**103**	102
Total des capitaux propres	**86 767**	83 625
Total du passif et des capitaux propres	**1 624 548 $**	1 428 935 $

(1) Comprend les titres de placement et les titres de négociation.
(2) Les postes Autres – Autres dans les actifs et passifs comprennent respectivement l'actif net des fonds distincts ou le passif net des fonds distincts.

2020 par rapport à 2019

Le total de l'actif a augmenté de 196 milliards de dollars, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent. Le change l'a accru de 15 milliards de dollars.

La trésorerie et les montants à recevoir de banques ont progressé de 93 milliards de dollars en raison principalement de la hausse des dépôts auprès de banques centrales, laquelle reflète nos activités de gestion de la trésorerie et des liquidités à court terme.

Les titres, déduction faite de la correction de valeur applicable, ont crû de 27 milliards de dollars, ou 11 %, ce qui a résulté surtout de la montée des titres de créance d'État, laquelle a découlé en grande partie de nos activités de gestion des liquidités.

Les actifs achetés en vertu de conventions de revente et les titres empruntés se sont accrus de 6 milliards de dollars, ou 2 %, à la faveur des activités des clients et de la baisse de la compensation financière, facteurs contrebalancés en partie par le ralentissement des activités de gestion des liquidités.

Les prêts (déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts) ont augmenté de 42 milliards de dollars, ou 7 %, en raison principalement de la croissance des volumes des prêts hypothécaires résidentiels. L'accroissement des prêts de gros, notamment aux fins du soutien de nos clients en ces temps exceptionnels, a également contribué à cette augmentation.

Les actifs dérivés ont progressé de 12 milliards de dollars, ou 12 %, grâce principalement à l'augmentation de la juste valeur des contrats de taux d'intérêt et de titres de participation. L'incidence du change a également favorisé cette progression. Ces facteurs ont été atténués par le repli de la juste valeur des contrats de change.

Les autres actifs se sont renforcés de 15 milliards de dollars, ou 18 %, reflétant surtout une augmentation des locaux et du matériel par suite de l'adoption d'IFRS 16. L'augmentation des exigences liées aux marges et un accroissement de la trésorerie donnée en garantie et des stocks de métaux précieux ont également favorisé cette hausse.

Le total du passif a crû de 192 milliards de dollars, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent. Le change l'a augmenté de 15 milliards de dollars.

Les dépôts se sont accrus de 126 milliards de dollars, ou 14 %, en raison essentiellement de la hausse de ceux des entreprises et des particuliers par suite de la réduction des dépenses de nos clients et du fait que ceux-ci ont, en raison de la pandémie de COVID-19, opté pour la sécurité que leur procuraient des soldes de trésorerie plus élevés. L'augmentation des dépôts auprès de banques et l'incidence du change ont également contribué à l'accroissement précité.

Les passifs dérivés se sont alourdis de 11 milliards de dollars, ou 12 %, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse de la juste valeur des contrats de taux d'intérêt et de titres de participation, ce qui a été atténué par le recul de la juste valeur des contrats de change.

Les autres passifs se sont accrus de 55 milliards de dollars, ou 16 %, du fait principalement de l'augmentation des obligations liées aux conventions de rachat, ce qui reflète l'intensification des activités de financement et la baisse de la compensation financière.

Le total des capitaux propres a monté de 3 milliards de dollars, ou 4 %, ce qui reflète le bénéfice, déduction faite des dividendes et des rachats d'actions, ainsi que l'émission de billets de capital à recours limité, facteurs contrebalancés en partie par les rachats d'actions privilégiées et l'incidence de la baisse des taux d'intérêt sur les couvertures de flux de trésorerie.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas inscrites dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, des fonds propres et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Il peut s'agir en l'occurrence de transactions avec des entités structurées et de l'émission de garanties. Ces transactions donnent lieu à des risques divers tels que les risques de marché, de crédit, de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque.

Nous avons recours à des entités structurées pour titriser nos actifs financiers ainsi que pour aider nos clients à titriser les leurs. Ces entités ne sont pas des entités en exploitation, n'ont généralement aucun effectif et peuvent être prises en compte ou non dans nos bilans consolidés.

Nous nous livrons également, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui pourraient être admissibles à la décomptabilisation. Nous appliquons les règles de décomptabilisation pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages ou du contrôle inhérents aux actifs financiers à un tiers. Si la transaction satisfait à des critères précis, elle pourrait faire l'objet d'une décomptabilisation complète ou partielle dans nos bilans consolidés.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux principalement afin de diversifier nos sources de financement et d'améliorer notre position de liquidité ainsi qu'à des fins de capitaux. Nous titrisons également des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation.

Nous titrisons nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée consolidée, sur une base renouvelable. Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels grevant des maisons individuelles et des immeubles d'habitation dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Programme des titres hypothécaires LNH). La majorité de nos activités de titrisation sont comptabilisées dans nos bilans consolidés puisque nous ne remplissons pas les critères de décomptabilisation. En 2020 et 2019, nous n'avons décomptabilisé aucun prêt hypothécaire titrisé aux termes du Programme des titres hypothécaires LNH. Pour plus de détails, se reporter aux notes 6 et 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Nous titrisons aussi périodiquement des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant, sous forme de groupes de créances garanties satisfaisant à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette, à des entités structurées dont une est parrainée par nous. Les prêts hypothécaires commerciaux titrisés sont décomptabilisés de nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs titrisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, nous avons titrisé des prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 469 millions de dollars (696 millions au 31 octobre 2019). Les liens qui subsistent avec les actifs transférés se limitent à la prestation de services de gestion à l'égard de certains prêts hypothécaires commerciaux sous-jacents vendus. Au 31 octobre 2020, l'encours des prêts hypothécaires commerciaux titrisés que nous continuons de gérer par suite de ces activités de titrisation s'élevait à 2,0 milliards de dollars (1,9 milliard au 31 octobre 2019).

Participations dans des entités structurées non consolidées

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées afin de soutenir les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Nous procédons notamment à la titrisation des actifs financiers de nos clients, et nous créons des produits de placement et d'autres types de financement structuré.

Nous pouvons recourir à des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que des garanties offertes par des tiers, des swaps sur défaillance et des biens affectés en garantie, qui nous permettent d'atténuer les risques assumés dans le cadre des transactions de titrisation et de retitrisation. Le processus mis en œuvre pour surveiller la qualité du crédit liée à nos transactions de titrisation et retitrisation nécessite, notamment, l'examen du rendement des actifs sous-jacents. Nous confirmons nos notations chaque trimestre, et confirmons officiellement ou attribuons une nouvelle notation au moins une fois l'an. Pour plus de détails sur nos activités de gestion du risque, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

Nous fournissons ci-après une description de nos activités liées à certaines entités structurées non consolidées importantes. Pour une analyse complète de nos participations dans des entités structurées consolidées et non consolidées, se reporter à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Conduits multicédants gérés par RBC

Nous administrons des conduits multicédants qui servent principalement à titriser des actifs financiers de nos clients. Nos clients ont essentiellement recours à nos conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts en tirant parti de garanties de grande qualité. Ces conduits nous rapportent des revenus et un rendement ajusté en fonction du risque appréciables.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des transactions, des services d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement partiel de crédit. Les revenus tirés de tous ces services se sont élevés à 277 millions de dollars pour l'exercice (254 millions au 31 octobre 2019).

Le total de nos engagements au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit pour ces conduits est présenté ci-après. Le montant total de ces engagements est supérieur au montant total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable aux facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit est inférieur au montant total de l'engagement correspondant.

Facilités de liquidités et de rehaussement de crédit — Tableau 39

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2020 Valeur nominale des engagements (1)	2020 Valeur nominale attribuable	2020 Risque de perte maximal (2)	2019 Valeur nominale des engagements (1)	2019 Valeur nominale attribuable	2019 Risque de perte maximal (2)
Facilités de garantie de liquidités	**42 803 $**	**40 137 $**	**40 137 $**	37 935 $	36 229 $	36 229 $
Facilités de rehaussement de crédit (3)	**2 666**	**2 666**	**2 666**	1 706	1 706	1 706
Total	**45 469 $**	**42 803 $**	**42 803 $**	39 641 $	37 935 $	37 935 $

(1) Selon le plafond de financement engagé.
(2) Ne figurent pas dans le tableau ci-dessus les actifs dérivés, d'une juste valeur de 60 millions de dollars (97 millions au 31 octobre 2019), qui sont une composante du risque de perte maximal découlant de nos participations dans les conduits multicédants. Pour plus de détails, se reporter à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.
(3) Comprend des lettres de crédit de soutien financier de 2 millions de dollars (14 millions au 31 octobre 2019).

Au 31 octobre 2020, la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités que nous avons accordées avait augmenté de 4,9 milliards de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation reflète essentiellement un accroissement des actifs titrisés en cours des conduits multicédants. La valeur nominale des facilités de rehaussement partiel de crédit que nous avons consenties a monté de 960 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par un changement dans la méthode utilisée pour évaluer le montant disponible sur les facilités de rehaussement de crédit.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients — Tableau 40

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2020 $ US	2020 $ CA	2020 Total $ CA	2019 $ US	2019 $ CA	2019 Total $ CA
Actifs titrisés en cours						
Prêts et crédit-bail pour automobiles et camions	**10 163 $**	**3 738 $**	**17 277 $**	9 003 $	2 882 $	14 738 $
Prêts à la consommation	**2 869**	**–**	**3 823**	2 150	–	2 831
Prêts sur cartes de crédit	**4 070**	**510**	**5 932**	4 258	510	6 117
Créances sur financement des stocks des concessionnaires	**889**	**858**	**2 042**	910	878	2 077
Créances sur matériel	**2 349**	**–**	**3 129**	1 479	–	1 948
Créances sur financement de flottes	**715**	**245**	**1 197**	602	306	1 099
Primes d'assurance	**216**	**428**	**716**	213	286	566
Prêts hypothécaires résidentiels	**–**	**864**	**864**	–	1 014	1 014
Prêts aux étudiants	**1 956**	**–**	**2 606**	1 777	–	2 340
Créances clients	**2 445**	**–**	**3 258**	2 338	–	3 079
Financement au secteur des transports	**1 394**	**102**	**1 959**	1 498	153	2 126
Total	**27 066 $**	**6 745 $**	**42 803 $**	24 228 $	6 029 $	37 935 $
Montant équivalent en dollars canadiens	**36 058 $**	**6 745 $**	**42 803 $**	31 906 $	6 029 $	37 935 $

Notre risque global a augmenté de 13 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient à une hausse des actifs titrisés en cours des conduits multicédants. Parallèlement, le total de l'actif des conduits multicédants a progressé de 4,8 milliards de dollars, ou 13 %, par rapport à il y a un an, et ce, essentiellement en raison des hausses enregistrées pour les prêts et le crédit-bail pour automobiles et camions, les créances sur matériel et les prêts à la consommation. La majeure partie des actifs des conduits multicédants étaient assortis d'une notation interne égale ou supérieure à A, comme à l'exercice précédent. Une notation interne est attribuée au moyen d'un système de notation à toutes les transactions financées par les conduits multicédants non consolidés, tel qu'il est indiqué dans la grille de notations internes de la rubrique Risque de crédit. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de crédit du rapport de gestion.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des transactions effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings (Fitch) évaluent les transactions financées par les conduits multicédants aux États-Unis. Les transactions effectuées par les conduits multicédants au Canada sont évaluées par Dominion Bond Rating Service (DBRS) et Moody's. Chacune de ces agences de notation examine également, mensuellement, le rendement des transactions et peut publier des rapports détaillés sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Au 31 octobre 2020, le total du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par les conduits s'élevait à 23,4 milliards de dollars, en baisse de 346 millions, ou 1 %, sur un an. La baisse tient essentiellement à une moins grande utilisation de la part des clients. La totalité de ce PCAA (la totalité au 31 octobre 2019) a obtenu une notation parmi les plus élevées octroyées par les agences de notation concernées.

Entités de financement structuré

Nous investissons dans les titres à enchères de certaines fiducies qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Le risque de perte maximal lié à ces titres à enchères s'élevait à 46 millions de dollars au 31 octobre 2020 (60 millions au 31 octobre 2019). La diminution du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés tient principalement aux ventes à des tiers et aux rachats.

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certaines fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales, dans lesquelles nous détenons des participations, mais que nous ne consolidons pas du fait que les certificats résiduels émis par ces fiducies sont détenus par des tiers. Au 31 octobre 2020, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales et non consolidées se chiffrait à 2,9 milliards de dollars (3,1 milliards au 31 octobre 2019). La diminution de ce risque par rapport à il y a un an tient principalement au dénouement des fiducies de tiers tout au long de l'exercice.

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées non liées et distinctes créées par des tiers et dont le but est l'acquisition de prêts et l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Une part du produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser intégralement le financement sur stocks de premier rang que nous accordons. Au 31 octobre 2020, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés en raison des facilités de financement sur stocks de premier rang en cours se chiffrait à 88 millions de dollars (253 millions au 31 octobre 2019). La diminution de ce risque sur un an provient du remboursement de facilités de financement existantes.

Nous fournissons du financement de premier rang à des entités structurées non liées et mises sur pied par des tiers aux fins de l'acquisition de prêts. Ces facilités ont généralement une durée plus longue que les facilités de financement sur stocks liées aux titres garantis par des prêts et bénéficient d'un rehaussement de crédit visant à couvrir un multiple des pertes subies. Au 31 octobre 2020, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à l'encours des facilités de financement de premier rang se chiffrait à 3,1 milliards de dollars (2,8 milliards au 31 octobre 2019). L'augmentation de ce risque sur un an a résulté d'une plus grande utilisation de la part des clients et de l'ajout de nouvelles facilités de financement.

Fonds de placement

Nous investissons dans des fonds de couverture surtout pour offrir aux clients l'exposition qu'ils souhaitent avoir à des fonds de référence. Lorsque nous investissons dans les fonds de référence, l'exposition aux fonds est simultanément transférée aux clients au moyen de transactions sur dérivés. Notre risque de perte maximal dans les fonds de référence se limite à nos placements dans ceux-ci. Au 31 octobre 2020, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés se chiffrait à 2,3 milliards de dollars (1,8 milliard au 31 octobre 2019). Par rapport à il y a un an, l'augmentation de ce risque provient de l'accroissement des titres détenus dans des fonds de placement de tiers.

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et investissent dans des portefeuilles d'obligations exonérées d'impôt. Au 31 octobre 2020, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces fonds se chiffrait à 278 millions de dollars (275 millions au 31 octobre 2019).

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des participations dans certaines entités de titrisation non consolidées mises en place par des tiers, qui constituent des entités structurées. À l'instar d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir à ces entités un financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Au 31 octobre 2020, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces entités se chiffrait à 10,4 milliards de dollars (10,7 milliards au 31 octobre 2019). La diminution de ce risque par rapport à il y a un an reflète un recul des actifs titrisés par ces entités, qui a été partiellement contrebalancé par l'incidence du change. Le revenu d'intérêt et les revenus autres que d'intérêt gagnés sur ces placements se sont élevés à 112 millions de dollars (195 millions au 31 octobre 2019).

Garanties, engagement envers la clientèle de détail et engagements commerciaux

Nous fournissons à nos clients des garanties et des engagements qui nous exposent aux risques de liquidité et de financement. Le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à nos garanties et à nos engagements s'établissait à 386,7 milliards de dollars au 31 octobre 2020, comparativement à 380,3 milliards un an plus tôt. L'augmentation sur un an vient principalement de l'augmentation des autres engagements d'octroi de crédit, des facilités de garantie de liquidités et des garanties des membres parrainés, ce qui a été atténué par une baisse des engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres. Pour plus de détails sur nos garanties et sur nos engagements, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et risque de financement ainsi qu'à la note 24 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Gestion du risque

Nous avons à gérer les risques inhérents au secteur des services financiers, notre objectif à cet égard étant de générer une valeur maximale pour nos actionnaires, nos clients, nos employés et les collectivités auprès desquelles nous œuvrons. La gestion des risques constitue une compétence fondamentale de la banque et elle repose sur un code de conduite solide et une culture de connaissance des risques bien ancrée. Notre perception des risques est évolutive et reflète le rythme des changements qui surviennent dans le secteur des services financiers.

Risques connus et risques émergents

L'un des aspects importants de notre méthode de gestion des risques consiste à nous assurer que les risques connus et émergents sont, au fil de leur évolution, détectés, gérés et pris en compte dans nos processus d'appréciation, d'évaluation, de surveillance et d'escalade hiérarchique des risques. Ces pratiques visent à garantir que la direction anticipe, dans le cadre du développement des affaires, les risques susceptibles de se poser et s'inscrivent dans les responsabilités de surveillance continue des risques. La haute direction et le Conseil discutent régulièrement des risques connus et des risques émergents.

Nous avons élaboré des lignes directrices à usage interne complémentaires afin de favoriser, à l'échelle de l'entreprise, l'identification et l'appréciation de tous les risques importants, notamment ceux qui ne sont pas encore manifestes. Les risques connus et les risques émergents englobent ceux qui pourraient avoir un impact important sur nos résultats financiers, notre réputation, notre modèle d'affaires ou notre stratégie à court et moyen terme, ainsi que les risques qui pourraient avoir des conséquences au fil de leur évolution. Outre la section Incidence du facteur de risque que représente la pandémie sous la rubrique Faits nouveaux importants : la COVID-19, les risques suivants constituent nos risques connus et nos risques émergents.

Risques connus et risques émergents	Description
Contexte commercial et conjoncture économique	Nos résultats financiers peuvent être touchés, et ce, à différents degrés, par le contexte commercial et la conjoncture économique prévalant dans les secteurs géographiques où nous exerçons des activités. Ce contexte et cette conjoncture peuvent inclure les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs ainsi que leur comportement en matière d'emprunt et de remboursement, les taux de chômage, l'incidence, sur les activités commerciales, des mesures de confinement associées à la pandémie de COVID-19 et d'autres crises sanitaires, l'ampleur des investissements des entreprises et leur niveau général de confiance, le niveau des dépenses publiques ainsi que les mesures de relance budgétaire et monétaire, le degré d'activité et la volatilité des marchés financiers ainsi que l'inflation. Par exemple, les ralentissements économiques peuvent mener à une hausse des taux de chômage, au recul des revenus des ménages et des bénéfices des sociétés ainsi qu'à des changements dans les investissements des entreprises et dans les dépenses de consommation et peuvent nuire à nos activités, incluant sans toutefois s'y limiter, à la demande de prêts et autres produits, et ainsi réduire notre bénéfice et accroître nos pertes de crédit. Nos résultats financiers sont également sensibles aux variations des taux d'intérêt, tel qu'il est décrit sous la rubrique traitant du risque systémique, ainsi qu'à toute perte de confiance chez les investisseurs et à la dégradation de la conjoncture de marché, facteurs pouvant se traduire par une diminution des activités des clients et des variations défavorables du bénéfice. La façon dont les pays tenteront de se remettre en selle après les mesures de relance d'une ampleur inégalée qu'ils ont instaurées en réaction à la pandémie de COVID-19 et de retrouver l'équilibre budgétaire dans l'avenir, ainsi que les répercussions que pourrait avoir le maintien de faibles taux d'intérêt pendant une longue période, notamment l'accroissement de l'inégalité des richesses et le report du départ à la retraite de certains travailleurs, constituent d'autres risques émergents. Pour des détails sur la façon dont nous gérons nos risques associés à la pandémie de COVID-19, se reporter à la section Incidence du facteur de risque que représente la pandémie sous la rubrique Faits nouveaux importants : la COVID 19 du présent rapport annuel 2020.
Risque lié aux technologies de l'information et cyber-risques 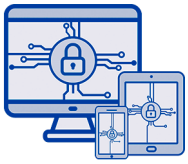	Le risque lié aux technologies de l'information et les cyber-risques demeurent des risques connus, et ce, non seulement pour le secteur des services financiers, mais aussi pour d'autres secteurs partout dans le monde. Nous demeurons exposés à des risques accrus sous forme de cyberattaques, d'atteintes à la protection des données, de cyberextorsions et d'autres situations comparables en raison : i) de l'importance, de l'ampleur et de la nature mondiale de nos activités; ii) de notre forte dépendance envers l'Internet dans la conduite de nos affaires quotidiennes; iii) de la complexité de notre infrastructure technologique; et iv) du fait que nous avons recours à des fournisseurs de services externes. De plus, l'utilisation, par nos clients, d'appareils personnels peut causer des incidents de cette nature puisque la banque a peu de contrôle, voire aucun, sur la sécurité de ces appareils. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le risque lié aux technologies de l'information et les cyber-risques ont augmenté puisque la hausse du nombre d'activités malveillantes pourrait accroître le nombre de cyberattaques, incluant l'envoi de courriels d'hameçonnage en lien avec la COVID-19, des applications mobiles qui contiennent des maliciels et qui prétendent suivre les taux d'infection, et cibler les failles des plateformes d'accès à distance, de nombreuses entreprises ayant toujours recours au travail à domicile. Ces facteurs pourraient entraîner une interruption des activités ou des services, des pertes financières, le vol de propriété intellectuelle et de renseignements confidentiels, des litiges, une attention accrue et des sanctions de la part des organismes de réglementation ainsi qu'une atteinte à notre réputation. De plus, l'adoption de technologies émergentes, telles que l'infonuagique, l'intelligence artificielle et la robotique, nécessite une attention et des investissements constants afin de bien gérer nos risques. Pour plus de détails sur notre mode de gestion de ces risques, se reporter à la rubrique Risque opérationnel.
Risque lié au marché immobilier canadien et à l'endettement des ménages	Les risques liés au marché immobilier canadien et à l'endettement des ménages sont désormais plus importants à cause d'une hausse du chômage et d'une baisse de la participation au marché du travail. Les réductions des taux d'intérêt, les programmes de soutien de l'État et les programmes d'assistance offerts par les institutions financières ont aidé les ménages et pourraient avoir favorisé une augmentation de leur épargne et une baisse de leur endettement. Cependant, les préoccupations quant à l'abordabilité du logement dans certains marchés et les niveaux d'endettement des ménages canadiens, lesquels étaient élevés avant même que n'apparaissent les nouveaux défis posés par la pandémie de COVID-19, pourraient encore s'accroître si celle-ci s'aggrave et si la reprise économique tarde à se concrétiser, ou pourraient augmenter au fil de l'expiration des programmes d'aide, ce qui, entre autres choses, risque d'alourdir nos pertes de crédit. D'autres risques font surface en raison des incertitudes planant sur le marché de la location immobilière, de l'évolution des préférences des consommateurs et des modes de travail, ainsi que des répercussions continues associées aux secteurs gravement touchés par la pandémie de COVID-19, qui pourraient tous à l'avenir, avoir une incidence sur les investissements dans l'immobilier et la demande dans ce secteur. Par exemple, des incertitudes quant à la tenue du marché de plus petite taille qu'est celui des copropriétés sont apparues pendant la pandémie de COVID-19, sous l'effet à la fois d'un recul des locations à court terme et d'une tendance

Risques connus et risques émergents	Description
	signalant que les consommateurs préféreront peut-être louer des logements à long terme hors des grands centres urbains pour s'adapter aux pratiques de télétravail. Ces deux facteurs contribuent à accroître le taux d'inoccupation et à réduire les revenus locatifs dans certains marchés métropolitains, ce qui pourrait influer sur les prix de vente dans l'avenir et hausser l'endettement des ménages, éléments qui pourraient avoir des conséquences négatives sur la qualité du crédit de ce portefeuille de prêts.
Risque lié à l'incertitude géopolitique	La persistance des tensions commerciales, les changements de politiques et les incertitudes quant au Brexit et à l'orientation politique des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Europe continuent d'influer sur les perspectives de croissance de l'économie mondiale et sur l'humeur des marchés. L'économie canadienne est vulnérable aux tensions commerciales incessantes en raison des relations commerciales entre notre pays, les États-Unis et la Chine. Les tensions entre la Chine et les États-Unis demeurent fortes, tensions liées à diverses questions, dont les échanges commerciaux, la technologie et les droits de l'homme. De façon plus générale, l'avenir du commerce international post-pandémie demeure imprévisible, car les pays pourraient vouloir réduire leur dépendance envers la chaîne d'approvisionnement mondiale, et les répercussions du Brexit en Europe sont toujours incertaines puisque le Royaume-Uni et l'Europe n'ont pas encore conclu un accord en ce sens, alors que la période de transition se termine le 31 décembre 2020. L'évolution du paysage politique de Hong Kong et les tensions entre la Chine et les pays voisins accentuent les incertitudes économiques et celles régnant sur la scène internationale. Nous continuons et continuerons de suivre toutes ces questions et en évaluerons les conséquences sur notre entreprise.
Risques liés à la confidentialité, aux données et aux tierces parties	En plus de la gestion et de la gouvernance des données, leur collecte, leur utilisation et leur partage constituent toujours un risque connu étant donné la grande valeur qu'ont nos données. Le fait de ne pas gérer ce risque pourrait se traduire notamment par des pertes financières, le vol de propriété intellectuelle et de renseignements confidentiels, des litiges, une supervision accrue et des sanctions de la part des organismes de réglementation ainsi qu'une atteinte à notre réputation. Des pratiques efficaces en matière de confidentialité et de gestion de l'information revêtent de plus en plus d'importance, comme en témoigne la mise au point continue de règlements complexes dans les territoires où nous menons des activités. En outre, notre exposition potentielle à de tels risques s'accroît puisque nous continuons de faire appel à des fournisseurs de services externes et d'adopter de nouvelles technologies (p. ex., l'infonuagique, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique) et de nouveaux modèles d'affaires. Les risques liés à la confidentialité, aux données et aux tierces parties se sont aggravés, la pratique du télétravail s'étant répandue. Comme la plupart de nos employés continuent de travailler à domicile, nous nous tenons constamment au fait des meilleures pratiques et les adoptons, car nous entendons assurer la confidentialité de toutes les informations sensibles. Une fois l'an, tous nos employés doivent suivre notre programme de sensibilisation à la sécurité, lequel leur offre notamment une formation en cybersécurité afin qu'ils puissent gérer les risques lorsqu'ils travaillent à distance. Nous surveillons les fournisseurs indépendants qui nous sont essentiels afin de déceler tout changement dans leur capacité à nous fournir des services, ce qui inclut les vendeurs de nos fournisseurs indépendants. Pour plus de détails sur notre mode de gestion de ces risques, se reporter à la rubrique Risque opérationnel.
Risque lié aux changements de la réglementation	L'adoption constante de nouveaux règlements et la modification de ceux existants feront encore en sorte qu'il sera nécessaire de déployer, à l'échelle de l'organisation, encore plus d'efforts pour combler les exigences réglementaires supplémentaires qui nous sont imposées dans les nombreux territoires où nous menons nos activités. Les réformes financières et autres qui ont cours ou qui auront cours dans plusieurs territoires, telles que la Réglementation canadienne sur le recyclage des produits de la criminalité, la réforme des taux d'intérêt de référence ainsi que la règlementation sur la protection des données, de la vie privée, des consommateurs, les taux de référence canadiens pour les prêts hypothécaires admissibles et les réformes axées sur le client, posent toujours leur lot de défis et influent sur nos activités et nos stratégies. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire.
Risques environnementaux et sociaux (y compris, les changements climatiques)	De récents événements font en sorte que la façon dont les organisations, dont la nôtre, abordent les questions d'inégalité sociale et raciale et des droits de l'homme est de plus en plus scrutée. Le fait d'ignorer de telles questions pourrait poser un risque stratégique ainsi que des risques liés à la réputation et à la réglementation. Les changements climatiques créent d'autres risques puisqu'ils donnent lieu à des événements météorologiques extrêmes et au passage, à l'échelle mondiale, à une économie sobre en carbone, ce qui pourrait avoir de multiples conséquences, notamment une exposition au risque stratégique, aux risques liés à la réputation, à la réglementation, à la non-conformité et au crédit ainsi qu'au risque opérationnel, et ce, tant pour nous que pour nos clients. Comme ces questions sont de plus en plus préoccupantes et que les efforts déployés à l'échelle mondiale pour passer à une économie sobre en carbone s'intensifient, nos risques de non-conformité à la réglementation et de réputation augmentent. Pour plus de détails sur notre mode de gestion de ces risques, se reporter à la rubrique Aperçu d'autres risques.

Risques connus et risques émergents	Description
Risques liés aux bouleversements numériques et à l'innovation	La pandémie de COVID-19 a changé la façon dont les consommateurs interagissent avec les fournisseurs de services financiers. La demande de services bancaires numériques s'est amplifiée et bien que cela représente pour nous une occasion de tirer parti de nos atouts technologiques, la nécessité de répondre aux besoins des clients, besoins qui évoluent rapidement, et de rivaliser avec des concurrents non conventionnels a accru notre risque stratégique et celui lié à la réputation. Qui plus est, de nouveaux risques émergent sans cesse puisque les tendances démographiques, les attentes changeantes des clients, la mise au point de nouveaux outils d'analyse des données ainsi que l'apparition d'éléments perturbateurs créent des pressions concurrentielles dans plusieurs secteurs. De plus, des sociétés technologiques de renom, de nouveaux concurrents et les changements de nature réglementaire continuent de générer de nouveaux modèles d'affaires qui pourraient menacer les banques traditionnelles et leurs produits financiers. Enfin, bien que le recours à de nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, nous offre de nouveaux débouchés, il pourrait poser des risques stratégique et opérationnel ainsi que des risques liés à la réputation, au cadre réglementaire et à la non-conformité à la fois nouveaux et complexes, risques qu'il nous faudrait alors parvenir à bien gérer.
Risques liés à la culture et à la conduite	Notre raison d'être, nos valeurs et nos principes de gestion des risques sont d'importants aspects de notre culture. L'expression de notre culture passe par notre conduite, soit les comportements, les jugements, les décisions et les mesures de notre entreprise et des membres de son personnel. Les risques liés à la culture et à la conduite sont considérés comme des risques connus pour le secteur des services financiers en raison des répercussions que nos choix, nos comportements et notre gouvernance générale en matière de risque peuvent avoir pour nos parties prenantes. Nous tenons compte des questions concernant nos clients dans nos processus de prise de décisions et cherchons à nous assurer que ceux-ci sont traités de manière équitable, et nous continuons d'instaurer les changements à la réglementation qui servent cet objectif. Nous sommes attentifs aux besoins changeants de nos employés tout en nous attendant à ce qu'ils fassent preuve, en tout temps, d'intégrité. Les organismes de réglementation canadiens, américains et internationaux s'intéressent de plus en plus aux questions touchant la conduite et aux risques, et l'accroissement de leurs attentes, dans l'ensemble, pourrait se traduire par des enquêtes, l'imposition de mesures de réparation et une hausse des coûts de conformité. Même si nous mettons plusieurs mesures en place pour continuer de renforcer nos pratiques en matière de conduite, ainsi que pour prévenir et détecter des situations qui pourraient éventuellement causer préjudice à nos clients ou à nos employés, ou porter atteinte à l'intégrité des marchés, nous ne parvenons pas toujours à le faire. Pour plus de détails, se reporter à la section traitant des risques liés à la culture et à la conduite.

Vue d'ensemble

En tant qu'institution financière mondiale qui est dotée d'un modèle d'affaires diversifié, nous gérons activement plusieurs risques dans le but de protéger et d'aider nos secteurs. Pour ce faire, nous appliquons les principes de gestion des risques suivants.

Principes de gestion des risques

- Parvenir à un juste équilibre risque-rendement de sorte à permettre une croissance durable;
- Partager la responsabilité de la gestion des risques;
- Toujours défendre notre raison d'être et notre vision et respecter nos valeurs et notre code de conduite de sorte à préserver notre réputation et la confiance de nos clients, collègues et collectivités;
- Ne prendre que les risques que nous comprenons et faire en sorte que nos décisions à cet égard soient réfléchies et orientées vers l'avenir;
- Maintenir un environnement de contrôle sain et rigoureux afin de protéger nos parties prenantes;
- Faire preuve de jugement et de bon sens;
- Que ce soit sur le plan opérationnel ou de la résilience financière, veiller à toujours être en mesure de faire face à une crise.

La nature dynamique du secteur des services financiers ainsi que l'innovation technologique exigent de perfectionner sans cesse nos processus, outils et pratiques et d'assurer qu'ils reflètent l'évolution du contexte et les risques émergents. Pour ce faire, nous employons une méthode de gestion des risques qui a fait ses preuves et qui évolue. Toutes les activités de prise de risques et les expositions respectent les limites de l'appétit pour le risque approuvé par le Conseil, les limites de risque et les exigences connexes en matière de fonds propres et de liquidité. Nous nous efforçons de faire en sorte que nos activités commerciales et nos transactions se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement et les risques assumés et les coûts engagés. Notre organigramme et nos processus de gouvernance visent à assurer que la fonction Gestion des risques du Groupe est indépendante des activités qu'elle soutient.

Facteurs de risque

Nous définissons le risque comme étant la possibilité que notre bénéfice fléchisse ou que notre résilience subisse des conséquences négatives. Le risque peut entraîner des pertes ou un résultat indésirable sur le plan de la volatilité du bénéfice réel par rapport au bénéfice prévu, de l'adéquation des fonds propres ou de la liquidité. Nos principaux risques sont les risques de crédit, de marché, de liquidité, d'assurance, de non-conformité à la réglementation et de réputation, les risques opérationnel, stratégique, systémique ainsi que les risques liés à la concurrence et au cadre juridique et réglementaire. Nous avons réparti ces risques en quatre catégories selon le degré de contrôle et d'influence que nous pouvons exercer sur eux. La Gestion des risques du Groupe est chargée de gérer ces catégories, lesquelles sont examinées régulièrement afin d'assurer qu'elles tiennent compte de tous les principaux risques. Cette méthode de classement permet d'utiliser un langage commun et de faire preuve de rigueur dans la définition et l'évaluation des risques liés à nos activités actuelles ou à venir, à nos produits, à nos initiatives, à nos acquisitions et à nos alliances.

Moins

Contrôle et influence

Facteurs d'ordre macroéconomique	• Des changements défavorables dans le contexte macroéconomique peuvent avoir de lourdes conséquences sur l'économie réelle ou le système financier dans n'importe laquelle des régions où nous exerçons des activités. – Il peut s'agir, par exemple, d'une détérioration du marché du logement au Canada, de changements soudains dans le contexte géopolitique, d'accords commerciaux internationaux non avantageux ou de l'éclosion d'une pandémie ou d'autres crises sanitaires. • Il pourrait en résulter des pertes de revenus ainsi que des pertes associées aux risques de crédit et de marché et au risque opérationnel. • De tous les types de risque que pose le cadre commercial dans lequel nous menons des activités, le risque macroéconomique est celui que nous maîtrisons le moins. • Nous avons toutefois mis en place divers contrôles afin d'atténuer les conséquences du risque systémique, dont la diversification de notre modèle d'affaires, de nos sources de financement, de nos produits et de nos secteurs géographiques, des stratégies et protocoles de gestion des crises financières et des programmes de simulation de crise.
Facteurs d'ordre stratégique	• La stratégie commerciale constitue un vecteur important de notre appétit pour le risque. Elle englobe les acquisitions et les cessions et nos réactions aux menaces posées par la concurrence non traditionnelle et aux changements réglementaires proposés. • Le fait d'opter pour une mauvaise stratégie ou de mal exécuter une bonne stratégie peut avoir des répercussions sur le risque de réputation, sur la composition de nos revenus, sur le risque que pose la fluctuation de notre bénéfice et sur notre capacité à absorber les pertes. • Le niveau de contrôle et d'influence que nous pouvons exercer dans la gestion du risque stratégique et du risque de réputation est assez élevé. Bien qu'il soit plus difficile de contrôler les risques liés au cadre juridique et réglementaire et à la concurrence, nous cherchons à exercer sur eux une certaine influence par voie de notre rôle d'entité corporative et d'une participation active dans les secteurs des services financiers canadien et international.
Facteurs de risque opérationnel ou de risque de non-conformité à la réglementation	• La complexité et l'étendue de nos activités à l'échelle mondiale nous exposent au risque opérationnel et au risque de non-conformité à la réglementation. • Notre personnel et nos systèmes ainsi que la façon dont nous réagissons aux événements externes nous permettent d'exercer un certain contrôle sur ces risques.
Facteurs d'ordre transactionnel ou positionnel	• Les risques de crédit, de marché, de liquidité et d'assurance font partie intégrante de nos activités commerciales quotidiennes. • Le fait de prendre ces risques d'ordre transactionnel ou positionnel nous permet de générer des revenus. • Nous avons une bonne compréhension de ces risques et c'est sur eux que nous pouvons exercer le niveau le plus élevé de contrôle et d'influence.

Plus

Gestion du risque d'entreprise

Sous la responsabilité du Conseil et de la haute direction, notre cadre de gestion des risques d'entreprise réunit l'ensemble des programmes mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour gérer les risques, et notamment pour identifier, apprécier, évaluer, contrôler, surveiller et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés.

Gouvernance des risques

Nous avons un cadre de gouvernance efficace et bien établi afin d'assurer que les risques qui influent sur nos activités sont identifiés, classés, appréciés et gérés comme il se doit et que les informations les concernant sont transmises au Conseil en temps opportun. Le cadre de gouvernance des risques a été élaboré et est tenu à jour conformément aux attentes du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), aux principes de gouvernance d'entreprise du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), aux exigences et attentes d'autres organismes de réglementation dans les territoires et secteurs où nous menons des activités et aux meilleures pratiques du secteur. Le Conseil supervise la mise en œuvre de notre cadre de gestion des risques, tandis que les membres du personnel à tous les échelons de l'entreprise sont responsables de la gestion des risques découlant de leurs activités quotidiennes. Comme il est illustré ci-après, nous utilisons les trois lignes de défense de notre modèle de gouvernance, ce qui vise à assurer une gestion appropriée et adéquate des risques dans l'ensemble de l'entreprise afin que nous puissions atteindre nos objectifs stratégiques.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GESTION DES RISQUES | COMITÉ D'AUDIT | COMITÉ DE GOUVERNANCE | COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

- Le **Conseil** donne l'orientation générale, établit les normes de conduite et défend ardemment les valeurs définies dans notre code de conduite. De plus, le Conseil approuve le niveau d'appétit pour le risque, assure une surveillance et s'acquitte de son mandat de gestion des risques, principalement par l'entremise de ses comités.
- Le **Comité de gestion des risques** supervise notre programme de gestion des risques, lequel vise à assurer que les politiques, procédures et contrôles utilisés par la direction sont suffisants pour maintenir les risques dans nos limites de l'appétit pour le risque. Le rôle de supervision du Comité de gestion des risques vise à garantir que la fonction de gestion des risques est suffisamment indépendante des fonctions dont elle examine les activités. Ses activités de surveillance comprennent l'évaluation de la progression de la Gestion des risques du Groupe par rapport à ses priorités et l'examen du mandat du chef de la Gestion des risques du Groupe, de la structure organisationnelle de la Gestion des risques du Groupe ainsi que du budget et des ressources des fonctions.
- Le **Comité d'audit** assiste le Conseil dans sa surveillance i) de l'intégrité de nos états financiers; ii) des qualifications, de la performance et de l'indépendance de nos auditeurs externes; iii) de la performance de notre fonction d'audit interne et de nos contrôles internes et iv) de la conformité aux exigences juridiques et réglementaires.
- Le **Comité de gouvernance** recommande les candidats à élire ou à réélire au Conseil et supervise le processus d'évaluation de l'efficacité des membres des comités du Conseil et des administrateurs ainsi que la gestion de la culture et de la conduite, dont les manquements à notre code de conduite. Il est également chargé i) d'élaborer et de recommander des cadres, principes et politiques de gouvernance au Conseil; ii) de superviser les questions liées à la responsabilité sociale de l'entreprise; iii) de surveiller les développements sur le plan de la gouvernance d'entreprise et d'adopter les meilleures pratiques et iv) d'étudier les propositions d'actionnaires et de formuler des recommandations au Conseil.
- Le **Comité des ressources humaines** seconde le Conseil dans la surveillance des politiques et programmes de rémunération, de la rémunération du chef de la direction et de la haute direction, ainsi que dans la gestion du risque de rémunération. Il surveille aussi nos régimes de retraite, nos principales stratégies et pratiques de gestion des talents, ainsi que les plans de relève de la direction en ce qui a trait aux hauts dirigeants.

HAUTE DIRECTION ET COMITÉ DE GESTION DES RISQUES DU GROUPE

- Déterminent activement l'appétit pour le risque et présentent leurs recommandations au Conseil pour approbation.
- Communiquent le niveau d'appétit pour le risque en y apportant un soutien concret, et s'assurent que les ressources et les compétences nécessaires à une surveillance adéquate sont en place pour assurer une surveillance adéquate du respect des limites établies pour l'appétit pour le risque d'entreprise.
- Veillent à garantir que des principes, politiques, pouvoirs, ressources, responsabilités et procédures de communication de l'information appropriés sont mis en œuvre de sorte à soutenir l'infrastructure de contrôle que requiert un programme de gestion des risques efficace à l'échelle de l'entreprise.
- Supervisent la stratégie en matière de conduite et de culture ainsi que les principales activités la concernant.
- Par l'intermédiaire du Comité de surveillance de la gestion des risques de rémunération, supervisent la conception des principaux programmes de rémunération afin de s'assurer qu'ils respectent des principes rigoureux de gestion des risques et que les risques susceptibles de ne pas être pleinement reflétés dans notre rendement financier le sont dans les régimes de rémunération variable, notamment en ce qui concerne notre profil de risque de l'entreprise par rapport à l'appétit pour le risque. C'est au Comité de surveillance de la gestion des risques de rémunération que revient la responsabilité d'assurer que nos programmes de rémunération sont conformes aux principes du Conseil de stabilité financière (CSF) concernant de saines pratiques de rémunération et aux normes d'application connexes ainsi qu'à d'autres directives pertinentes et meilleures pratiques.

PREMIÈRE LIGNE DE DÉFENSE

RESPONSABLES DE LA GESTION DES RISQUES

- Tous les employés des unités fonctionnelles de nos secteurs
- Responsabilités :
  - Identification
  - Appréciation
  - Mesure
  - Atténuation
  - Surveillance des risques conformément aux politiques et à l'appétit pour le risque qui ont été approuvés

DEUXIÈME LIGNE DE DÉFENSE

SURVEILLANCE DES RISQUES

GESTION DES RISQUES | CONFORMITÉ MONDIALE ET LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

- Le chef de la Gestion des risques du Groupe a un accès direct au Comité de gestion des risques
- Le chef de la conformité et le chef de la lutte contre le blanchiment d'argent ont un accès direct au Comité d'audit
- Établissement des pratiques de gestion des risques et d'orientations concernant les risques
- Surveillance de l'efficacité des pratiques de gestion des risques de la première ligne
- Suivi et rapport indépendant sur le niveau de risque par rapport à l'appétit pour le risque établi

TROISIÈME LIGNE DE DÉFENSE

CERTIFICATION INDÉPENDANTE

- Audit interne
- Certification indépendante de l'efficacité des pratiques de gestion des risques auprès de la direction et du Conseil

Appétit pour le risque

Une saine gestion du risque nous protège de pertes inacceptables ou de résultats indésirables pour ce qui est de la fluctuation des bénéfices, de l'adéquation ou de la liquidité des fonds propres, du risque de réputation ou d'autres risques, tout en soutenant et en favorisant l'application de notre stratégie d'entreprise générale. Une saine gestion des risques exige de définir clairement notre appétit pour le risque, ce qui correspond à la nature et au niveau des risques que nous sommes disposés à assumer et en mesure d'assumer afin d'atteindre nos objectifs commerciaux. Il reflète les limites maximales de la prise de risques que nous avons fixées, ce qui correspond aux limites et contraintes réglementaires, et influe sur notre philosophie en matière de gestion des risques, notre code de conduite, nos pratiques commerciales et l'attribution des ressources. Notre appétit pour le risque établit des limites claires et guide le maintien de l'équilibre entre le risque et le rendement afin d'assurer la viabilité de notre entreprise à long terme.

Notre appétit pour le risque est intégré à nos processus stratégiques et financiers et à ceux de planification des fonds propres ainsi qu'aux procédés continus de prise de décisions d'affaires, et il est examiné et approuvé une fois l'an par le Conseil.

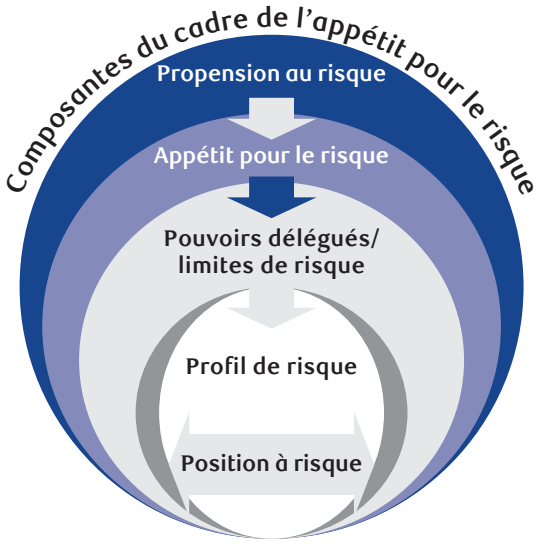

Notre cadre d'appétit pour le risque d'entreprise souligne les aspects fondamentaux de notre approche à cet égard, sert à formuler les énoncés quantitatifs et qualitatifs s'y rapportant, les mesures les étayant et les contraintes qui y sont associées, lesquels peuvent être appliqués à l'échelle de l'entreprise, des secteurs d'exploitation, des unités fonctionnelles et des entités juridiques, et il décrit nos exigences et attentes concernant l'intégration de saines pratiques quant à l'appétit pour le risque dans l'ensemble de l'organisation.

La répartition de notre appétit pour le risque au sein de la banque est étayée par la délégation de pouvoirs et l'établissement de limites. Les pouvoirs délégués et les limites fixées représentent le risque maximal qui est autorisé pour un secteur, un portefeuille, un particulier ou un groupe et servent à régir les activités continues. La position à risque, qui représente la variation prévue du profil de risque par suite de changements d'objectifs, de stratégies et de facteurs externes, sert à mettre en lumière les principaux secteurs qui pourraient exiger une attention de la part de la direction afin d'assurer l'exécution des stratégies dans le respect de notre appétit pour le risque.

Énoncés relatifs à l'appétit pour le risque

Énoncés quantitatifs

- Gérer la fluctuation des bénéfices et le risque de pertes futures dans des conditions normales et des conditions de crise.
- Éviter une concentration excessive des risques.
- Assurer une gestion rigoureuse du risque de non-conformité à la réglementation et du risque opérationnel.
- Assurer l'adéquation des fonds propres et une saine gestion des risques de liquidité et de financement.
- Maintenir des notations élevées et un profil de risque qui nous positionnent parmi les meilleurs dans notre groupe de pairs.

Énoncés qualitatifs

- N'assumer que les risques que nous comprenons. Prendre des décisions à cet égard qui sont réfléchies et orientées vers l'avenir et qui tiennent compte des enjeux environnementaux et sociaux.
- Parvenir à un juste équilibre risque-rendement de sorte à permettre une croissance durable.
- Maintenir un environnement de contrôle sain et rigoureux afin de protéger nos parties prenantes.
- Que ce soit sur le plan opérationnel ou de la résilience financière, veiller à toujours être en mesure de faire face à une crise.
- Toujours défendre notre raison d'être et notre vision et respecter nos valeurs et notre code de conduite de sorte à préserver notre réputation et la confiance de nos clients, collègues et collectivités.

Évaluation du risque

La quantification du risque est une composante clé de nos procédés de gestion du risque d'entreprise et des fonds propres. Les processus d'appréciation et de planification du risque sont intégrés à l'échelle de l'entreprise pour ce qui est des projections et analyses, ce qui englobe notamment les simulations de crise, la formulation d'un plan de reprise et de résolution des problèmes ainsi que l'établissement de provisions pour pertes de crédit. Le degré d'intégration de ces processus au sein des fonctions Finances et Gestion des risques aux fins de l'évaluation du rendement financier et de l'efficacité de la gestion des risques ne cesse d'augmenter.

Certains risques, dont ceux de crédit, de marché, de liquidité et d'assurance, sont plus aisément quantifiables que d'autres, tels les risques opérationnel et stratégique, ceux liés à la réputation et au cadre juridique et réglementaire et le risque de non-conformité. Dans le cas des risques qu'il est plus difficile de quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'apprécier le niveau de risque général. Nous utilisons également des mesures et techniques qui font appel au jugement, telles que les simulations de crise et les analyses de scénarios et de sensibilité pour apprécier et mesurer les risques. Nous perfectionnons sans cesse ces mesures et techniques afin de mieux gérer nos risques. Nos principales méthodes d'estimation des risques comprennent les suivantes :

- Quantification des pertes attendues : il s'agit des pertes susceptibles de se produire sur une période donnée et dans le cours normal des affaires, selon les prévisions statistiques;
- Quantification des pertes imprévues : cela désigne une estimation de l'écart entre le bénéfice réel et le bénéfice prévu sur un horizon donné;

- Simulations de crise : cette technique permet de poser un regard sur l'avenir et d'évaluer les conséquences potentielles d'un ensemble de changements spécifiques des facteurs de risque, ce qui correspond à des événements défavorables, certes exceptionnels mais plausibles, qui pourraient toucher l'économie et les marchés financiers;
- Contrôles ex post : il s'agit de contrôles qui comparent les valeurs réalisées aux estimations, l'objectif étant de nous assurer que les paramètres du calcul des fonds propres réglementaires et du capital économique demeurent appropriés.

Simulations de crise
Les simulations de crise constituent un volet important de notre cadre de gestion des risques. Les résultats de ces simulations servent à :
- évaluer la viabilité des plans d'affaires et des stratégies à long terme;
- suivre l'évolution de notre profil de risque, en termes de bénéfice et de fonds propres à risque, relativement à notre appétit pour le risque;
- établir des limites;
- identifier les principaux risques relatifs à nos niveaux de fonds propres et de liquidité, et à notre situation financière, et les variations possibles;
- mieux comprendre les mesures d'atténuation pouvant être utilisées en cas d'événements défavorables potentiels;
- évaluer l'adéquation de nos niveaux de fonds propres et de liquidité.

Les simulations de crise que nous effectuons à l'échelle de l'entreprise consistent à évaluer les principales répercussions des risques auxquels nous sommes exposés, ainsi que des variations du résultat, sur le bilan, l'état du résultat, le levier financier, les fonds propres et la liquidité. Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et les comités de gestion des risques de la haute direction utilisent les résultats obtenus pour comprendre nos facteurs de performance en période de tensions et pour comparer nos ratios de fonds propres, de levier financier et de liquidité en période de tensions aux seuils réglementaires et à nos limites internes. Les résultats sont également pris en compte dans notre processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres et dans notre processus de planification des fonds propres.

Nous évaluons un certain nombre de scénarios de crise à l'échelle de l'entreprise sur un horizon pluriannuel et selon divers degrés de gravité. Notre Conseil revoit les scénarios recommandés, et la Gestion des risques du Groupe dirige le processus d'évaluation des scénarios. Les résultats des différentes unités fonctionnelles sont ensuite réunis afin d'analyser les répercussions sur l'ensemble de l'entreprise, avec l'aide des experts de la Gestion des risques du Groupe et des fonctions Trésorerie générale, Finances et Économie. Généralement, les scénarios servant à la simulation de crise portent notamment sur les récessions mondiales, les corrections des marchés boursiers, la hausse des niveaux d'endettement, les politiques commerciales, les changements de taux d'intérêt, les corrections des prix de l'immobilier ainsi que les chocs susceptibles de toucher les écarts de taux et les marchés des marchandises. Au cours de l'exercice 2020, nos exercices de simulation de crise ont été adaptés expressément en fonction de la pandémie de COVID-19, situation que nous avons analysée par voie de divers scénarios et sensibilités afin d'en estimer les répercussions éventuelles, ce qui a mis en jeu des projections concernant les risques de crédit, de marché et de liquidité, le risque opérationnel ainsi que la planification des fonds propres. L'incidence économique sans précédent de cette pandémie a engendré des niveaux de tension historiques et en temps réel pour la plupart des paramètres. Ainsi, des simulations de crise sont réalisées plus fréquemment afin de bien cerner les principaux vecteurs de tension. Les scénarios ont, dans un premier temps, été ajustés de sorte à refléter l'accentuation des tensions ainsi que la forte dégradation des paramètres macroéconomiques et de ceux relevant du marché. Parallèlement, des orientations différentes ont été définies, tenant compte cette fois de la poursuite des chocs et des différentes formes que pourrait prendre la reprise.

Les simulations de crise et les analyses de scénarios s'appliquant aux types de risques spécifiques, tels que le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire (RTIPB), le risque de crédit de détail et de gros, le risque opérationnel et le risque d'assurance, complètent et étayent nos analyses à l'échelle de l'entreprise. Les résultats découlant de ces analyses spécifiques sont utilisés dans le cadre de divers processus de prise de décisions, y compris la fixation des limites de risque, la composition des portefeuilles, l'établissement de l'appétit pour le risque et la mise en œuvre des stratégies commerciales.

Outre les simulations de crise globales ou spécifiques à chaque risque, nous utilisons des simulations de crise ad hoc et des simulations de crise inversées pour approfondir notre connaissance des risques auxquels nous sommes exposés. Les simulations de crise ad hoc sont des analyses uniques qui servent à étudier une situation en développement ou à effectuer des tests plus approfondis sur un portefeuille donné. Les simulations de crise inversées, dont le point de départ est une issue grave, consistent à remonter jusqu'aux scénarios pouvant mener à une telle issue. Elles permettent d'identifier les risques et de comprendre les limites du rapport risque-rendement.

Au-delà des simulations de crise internes, nous nous livrons, sur une base régulière, à un certain nombre d'autres simulations de crise exigées par les autorités de réglementation dans plusieurs pays.

Gouvernance et validation des modèles
Nous recourons à des modèles quantitatifs à diverses fins incluant, sans toutefois s'y limiter, l'évaluation de produits financiers, l'identification, l'évaluation et la gestion de différents types de risques, les simulations de crise, l'appréciation de l'adéquation des fonds propres, la prise de décisions éclairées concernant l'entreprise et les risques, l'évaluation de la conformité aux limites internes, le respect des exigences en matière de présentation de l'information financière et des exigences réglementaires et la communication d'informations auprès du public.

Le risque lié aux modèles s'entend du risque que leur simple utilisation ou un usage incorrect à toute étape de leur cycle de vie entraînent des conséquences négatives sur le plan financier ou réputationnel pour l'entreprise, et nous le gérons par la structure de gouvernance et de surveillance établie à son égard. Cette structure, laquelle est instaurée par voie de notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense, repose sur le principe que la gestion du risque lié aux modèles est une responsabilité partagée par ces trois lignes, et ce, à toutes les étapes du cycle de vie des modèles en cause. Nous perfectionnons sans cesse notre modèle de gouvernance de sorte à tenir compte de l'utilisation croissante de méthodes et d'applications d'intelligence artificielle dans les modèles utilisés partout dans l'entreprise.

Avant d'être utilisés, les modèles font l'objet d'une évaluation indépendante et d'une approbation de la part de notre fonction générale de gestion du risque lié aux modèles, c'est-à-dire une équipe de spécialistes de la modélisation dont les rapports hiérarchiques n'ont aucun lien avec ceux des responsables, des concepteurs et des utilisateurs des modèles. La

validation vise à garantir que les modèles sont pertinents et peuvent servir aux fins auxquelles ils sont destinés. En plus de valider de manière indépendante les modèles avant leur utilisation, notre fonction générale de gestion du risque lié aux modèles assure un contrôle pendant tout leur cycle de vie, ce qui englobe des procédures de gestion des changements qui y sont apportés, les exigences à remplir en vue d'assurer une surveillance continue et des évaluations annuelles visant à garantir que chaque modèle demeure pertinent.

Contrôle des risques

Notre gestion des risques à l'échelle de l'entreprise s'appuie sur un processus exhaustif de contrôle des risques, lesquels sont définis dans notre cadre de gestion du risque d'entreprise. Ce cadre sert de fondement à notre approche en gestion des risques et établit les attentes quant à l'élaboration et à la communication de politiques, à la mise en œuvre de processus officiels et indépendants d'examen et d'approbation des risques, ainsi qu'à la délégation des pouvoirs et à la fixation des limites. Ce cadre s'appuie également sur plusieurs autres cadres de gestion des risques qu'approuve le Conseil, diverses politiques établies en vertu de ceux-ci et d'un ensemble exhaustif de contrôles des risques. Ensemble, nos cadres de gestion des risques et les politiques qui les sous-tendent précisent l'orientation à prendre et fournissent des informations sur la façon dont chaque risque est identifié, apprécié, évalué, géré, atténué, surveillé et signalé. Les politiques en vigueur à l'échelle de l'entreprise sont considérées comme des exigences minimales et fixent les paramètres selon lesquels les groupes d'exploitation et les employés doivent exercer leurs fonctions.

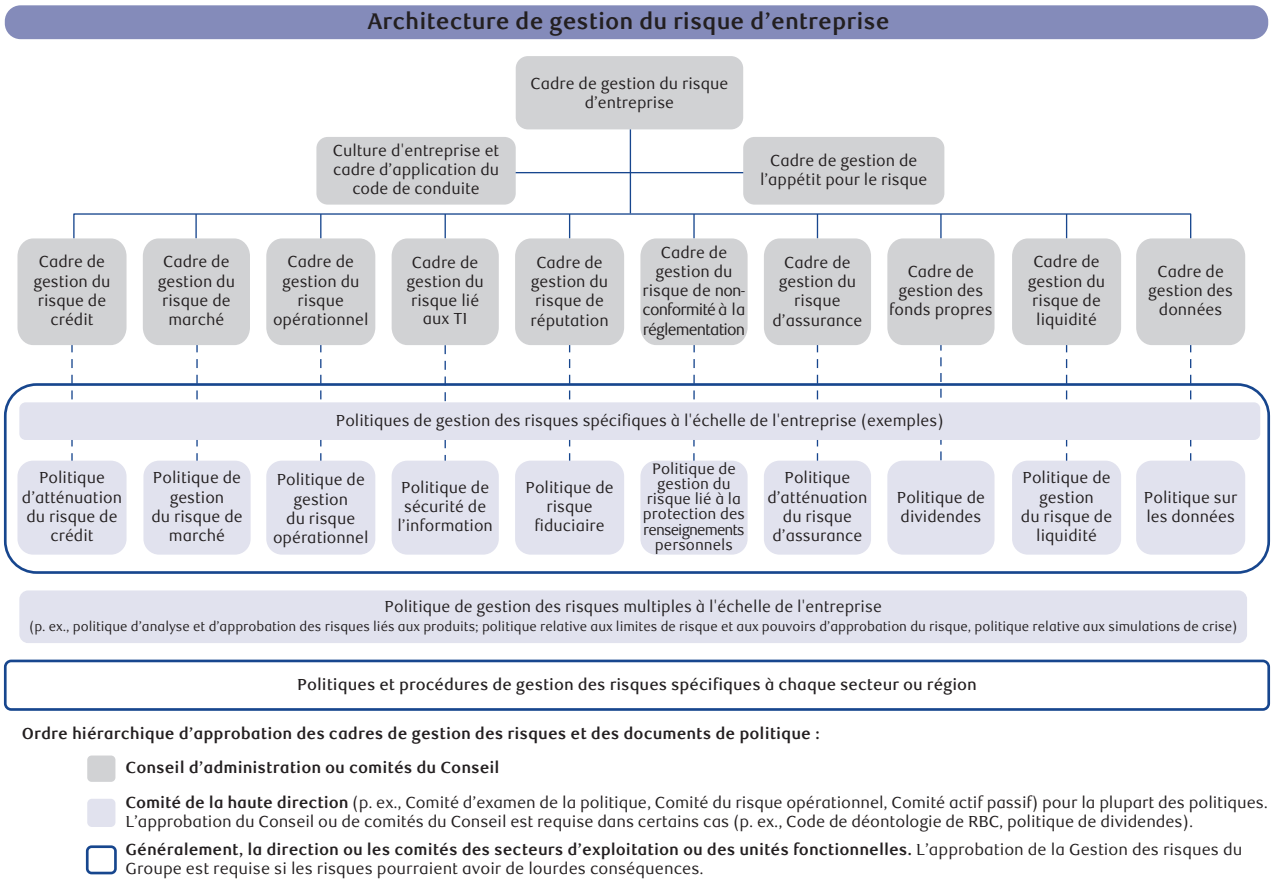

Pouvoirs délégués et limites de risque

L'appétit pour le risque vise à tenir compte des questions stratégiques et prospectives alors que les pouvoirs et limites de risque servent à gérer et à surveiller nos activités commerciales quotidiennes. Les pouvoirs à déléguer et les limites relatives au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance sont établis par le Conseil et confiés à des membres de la haute direction à des échelons inférieurs à ceux concernés par l'appétit pour le risque et les exigences réglementaires. La haute direction peut alors déléguer une partie ou l'ensemble de ses pouvoirs à d'autres parties au sein de l'organisation. Les pouvoirs ainsi délégués permettent l'approbation des expositions aux risques à l'échelle d'une entreprise, d'un secteur géographique, d'un secteur d'activité, d'un produit ou d'un portefeuille, selon des paramètres et limites clairement définis. Ils servent également à gérer le risque de concentration, à établir des limites en matière de prise ferme et de placement pour ce qui est des activités de négociation et des activités de services de banque d'investissement et à fixer les seuils de tolérance du risque de marché. Les transactions qui dépassent les limites d'approbation des hauts dirigeants doivent être approuvées par le Comité de gestion des risques du Conseil.

Processus d'analyse et d'approbation des risques

Les processus d'analyse et d'approbation des risques constituent un mécanisme de contrôle et sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque concerné. En règle générale, une personne, un groupe ou un comité indépendant procède à une analyse formelle des risques et donne son approbation. Les pouvoirs d'approbation sont délégués et les limites des risques sont réparties selon les catégories suivantes : transactions, projets et initiatives, et nouveaux produits et services.

Suivi et information sur les risques
Le processus de suivi et d'information sur les risques à l'échelle de l'entreprise et des secteurs d'exploitation est une composante essentielle de notre programme de gestion du risque d'entreprise et permet à la haute direction et au Conseil d'assumer efficacement leurs responsabilités de gestion et de surveillance des risques. De plus, nous publions des rapports externes sur les risques afin de nous conformer aux normes réglementaires. Chaque trimestre, la haute direction et le Comité de gestion des risques du Conseil reçoivent le rapport sur le risque d'entreprise, lequel décrit notamment les risques principaux et les risques émergents, notre profil de risque par rapport à notre appétit pour le risque, les paramètres de la qualité des portefeuilles et l'éventail de risques auxquels nous faisons face, et renferme une analyse des enjeux et principales tendances connexes et, lorsque cela est nécessaire, des mesures requises par la direction. Une fois l'an, nous effectuons, à l'intention du Conseil, un examen comparatif de notre situation par rapport à celle de nos homologues à l'aide de diverses mesures de risque et d'un tableau multifactoriel qui permet d'analyser objectivement où nous nous situons par rapport à eux. Au-delà de la surveillance régulière des risques, d'autres rapports sur les risques spécifiques principaux ou émergents, ou les variations de notre profil de risque, sont présentés à la haute direction ainsi qu'au Conseil et sont discutés avec eux.

Risques liés à la culture et à la conduite
Nos valeurs donnent le ton à notre culture d'entreprise et se traduisent par les comportements souhaités, tels qu'ils sont énoncés dans notre code de conduite et exprimés par notre modèle de leadership. Nous définissons la conduite comme étant l'expression de notre culture par les comportements, les jugements, les décisions et les mesures de notre entreprise et des membres de son personnel. Notre orientation organisationnelle établit les résultats qu'une saine conduite devrait engendrer, ce qui constitue alors la norme opérationnelle que doivent suivre l'organisation, tous ses employés ainsi que les fournisseurs de services externes qui agissent en son nom. Cette conduite se traduit par de bons résultats pour nos clients, nos employés, nos parties prenantes et les marchés financiers tout en préservant notre réputation. Nous nous conformons aux normes de conduite les plus strictes qui soient afin de gagner la confiance de nos clients, de nos investisseurs, de nos collègues et de la collectivité. L'application efficace des pratiques en matière de conduite et de culture s'aligne sur nos valeurs et vient étayer nos énoncés relatifs à l'appétit pour le risque.

Notre culture à l'égard des risques constitue un volet de notre culture d'entreprise, influe sur la façon dont, individuellement et collectivement, nous prenons des risques et les gérons et nous aide à les identifier, à les comprendre et à en discuter ouvertement, ainsi qu'à réagir aux risques actuels et à ceux qui pourraient se poser à l'avenir. Les pratiques qui sous-tendent notre culture à l'égard des risques sont profondément enracinées dans nos politiques et protocoles actuels de gestion des risques et de ressources humaines. Conjuguées à un leadership efficace et à nos valeurs, de telles pratiques constituent une référence à partir de laquelle la conduite et la culture à l'égard des risques peuvent être évaluées, surveillées, préservées et constamment améliorées.

Notre cadre de gestion des risques liés à la culture et à la conduite à l'échelle de l'entreprise, cadre qu'a approuvé le Conseil, dicte l'orientation générale et décrit notre approche eu égard à un ensemble de questions qui s'appliquent à toutes les catégories de risque, telles les résultats justes pour les clients et autres parties prenantes, la culture, y compris la reddition de comptes et la culture à l'égard des risques, le risque lié à la conduite, la conduite en matière de vente et les pratiques à l'égard des clients ainsi que les inconduites.

La direction transmet régulièrement aux employés ses attentes en matière de comportement, mettant l'accent sur la conduite et les valeurs. En outre, notre modèle de leadership favorise et encourage une saine remise en question de la part des secteurs et des fonctions chargées des contrôles. Ces attentes sont décrites dans de nombreux outils et ressources en ligne, qui visent à aider nos employés à intégrer nos valeurs, à signaler tout manquement et à faire part de leurs préoccupations, incluant celles qui pourraient avoir des conséquences sur le plan de l'éthique. Nous entendons fermement créer un environnement dans lequel les employés se sentent à l'aise de s'exprimer librement, sans crainte des représailles. Ainsi, ils peuvent signaler de façon anonyme toute question relevant de la conduite par voie d'une ligne téléphonique mondiale. De plus, notre code de conduite stipule que c'est à chaque employé que revient la responsabilité d'être intègre, de respecter autrui et de se conformer aux lois, aux règlements et à nos politiques. Quiconque transgresse notre code de conduite ou omet de signaler toute violation, qu'elle soit réelle ou potentielle, peut faire l'objet de mesures correctives ou disciplinaires, lesquelles peuvent aller d'un simple blâme, ce qui influe alors sur les évaluations du rendement et la rémunération, jusqu'au licenciement.

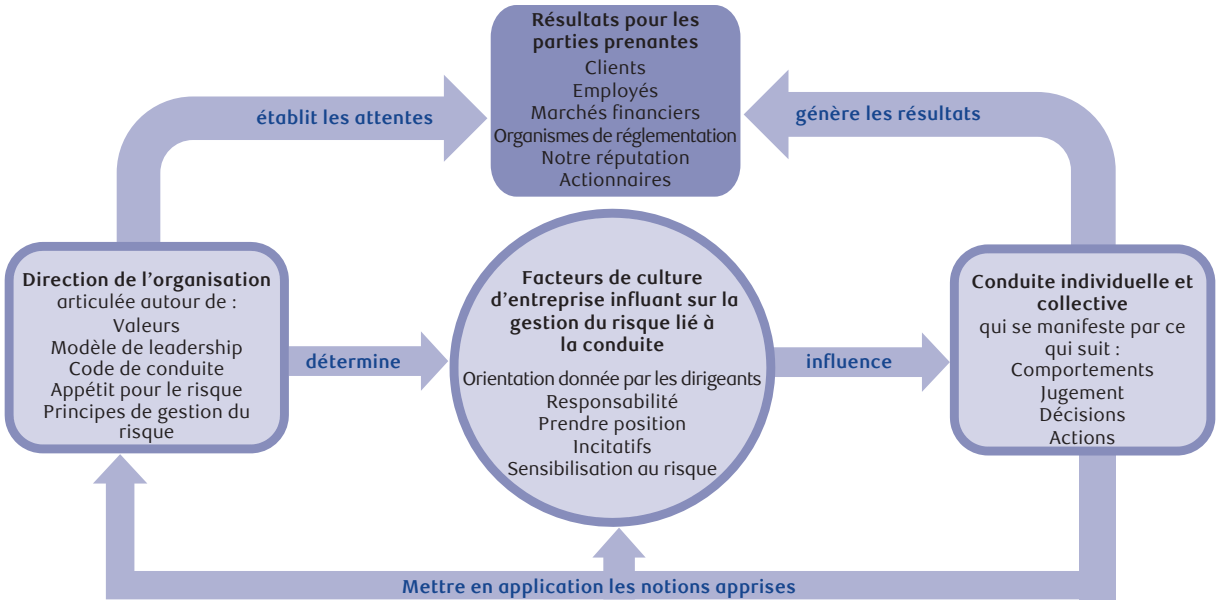

Le texte ombré et les tableaux marqués d'un astérisque (*) qui figurent dans les sections suivantes du rapport de gestion présentent les informations sur les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement fournies conformément à IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*. Ils présentent également nos méthodes d'évaluation des risques et les objectifs, politiques et méthodologies de gestion de ces risques. Le texte ombré et les tableaux marqués d'un astérisque font donc partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Facteurs de risque d'ordre transactionnel ou positionnel

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité possible ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles au moment opportun et il peut découler directement du risque de défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police), être indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant ou réassureur) et relever d'un risque hors bilan, d'un risque de crédit éventuel, d'un risque de crédit connexe ou d'un risque transactionnel. Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie qui découle des activités de négociation et des activités autres que de négociation.

La responsabilité de la gestion du risque de crédit est répartie entre les trois lignes de défense du modèle de gouvernance. Le Conseil délègue les pouvoirs d'approbation du risque de crédit, en ce qui a trait à l'appétit pour le risque et aux limites du risque, au président et chef de la direction et au chef de la Gestion des risques du Groupe. Les transactions de crédit dépassant les limites autorisées doivent être approuvées par le Comité de gestion des risques du Conseil. Afin de faciliter la tenue des activités commerciales quotidiennes, le chef de la Gestion des risques du Groupe est autorisé à déléguer des pouvoirs d'approbation du risque de crédit à d'autres personnes au sein du Groupe, des secteurs d'exploitation et des unités fonctionnelles, selon ce qui convient.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement, nous fixons les objectifs suivants pour la gestion du risque de crédit :

- Nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise au détriment de la croissance;
- Nous réduisons les risques de crédit liés aux transactions, aux relations et aux portefeuilles;
- Nous utilisons nos systèmes d'évaluation ou de classement du risque de crédit, ou d'autres méthodes, politiques ou outils approuvés;
- Nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit encourus;
- Nous utilisons des systèmes et des contrôles efficaces pour détecter et prévenir le risque de crédit inapproprié;
- Nous utilisons des méthodes uniformes pour l'évaluation de notre risque de crédit;
- Nous assurons une surveillance et une gestion permanentes de notre risque de crédit;
- Nous transférons les risques de crédit à des tiers au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, lorsque cela est approprié (p. ex., opérations de vente, de couverture, d'assurance et de titrisation);
- Nous évitons les activités qui ne cadrent pas avec nos valeurs, notre code de conduite ou nos politiques.

Le cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise décrit les principes, méthodes, systèmes, rôles et responsabilités ainsi que les rapports et contrôles servant à la gestion de ce risque. Il existe d'autres politiques complémentaires qui ont pour but de mieux définir les rôles et responsabilités, les pratiques acceptables, les limites et les contrôles clés au sein de l'entreprise.

Évaluation du risque de crédit

Nous quantifions le risque de crédit, au niveau du débiteur individuel et de l'ensemble du portefeuille, de façon à gérer les pertes de crédit attendues et limiter ainsi la volatilité du résultat et les pertes imprévues et à avoir une bonne capitalisation.

Nous utilisons une variété de méthodes d'évaluation et de quantification du risque de crédit pour nos portefeuilles de prêts de gros et de détail. Le portefeuille de gros comprend des prêts aux entreprises, aux organismes souverains, aux entités du secteur public, aux banques et autres institutions financières, ainsi que certains prêts aux particuliers fortunés et aux petites entreprises. Le portefeuille de détail comprend les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts personnels, les prêts sur cartes de crédit et les prêts aux petites entreprises. Nos systèmes de notation du risque de crédit sont conçus afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt de manière précise et uniforme. Les notations qui en résultent sont ensuite utilisées dans la prise de décisions sur le risque – tant au chapitre des transactions qu'au chapitre des clients – ainsi que comme données clés de l'évaluation du risque et du calcul des fonds propres.

Évaluation du capital économique et des fonds propres réglementaires

Le capital économique, qui correspond à notre propre quantification des risques, est utilisé pour établir les limites. Il sert aussi à déterminer l'adéquation des fonds propres internes et l'attribution des fonds propres au secteur Assurances. Notre méthode d'attribution des fonds propres à nos secteurs d'exploitation, autres que le secteur Assurances, est fondée sur des exigences réglementaires. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Deux approches peuvent être utilisées pour évaluer le risque de crédit et déterminer les fonds propres réglementaires : l'approche fondée sur les notations internes et l'approche standard.

L'approche standard s'applique essentiellement à nos activités bancaires dans les Antilles et à City National et est fondée sur les pondérations des risques prescrites par le BSIF et servant à calculer l'actif pondéré en fonction des risques en lien avec le risque de crédit.

Quant à l'approche fondée sur les notations internes, qui s'applique à la plupart de nos expositions à ce risque, elle met en jeu trois principaux paramètres d'évaluation du risque de crédit aux fins du calcul du capital économique et des fonds propres réglementaires.

- Probabilité de défaillance (PD) : pourcentage estimatif qui représente la probabilité de défaillance d'un débiteur dans un délai donné et pour une notation ou un portefeuille de prêts donné.

- Exposition en cas de défaillance (ECD) : montant qui serait dû par un débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance (PCD) : pourcentage estimatif de l'ECD considéré comme non recouvrable malgré les processus de perception et de recouvrement.

Ces paramètres sont déterminés principalement à partir de l'historique des données des systèmes de notation internes, conformément aux normes de surveillance.

Chaque facilité de crédit reçoit un taux de PCD fondé pour une large part sur les facteurs qui détermineront l'ampleur de la perte en cas de défaillance, à savoir notamment le rang de la dette, les sûretés qui y sont assorties et le secteur d'activité du débiteur. Les taux estimatifs de PCD s'appuient essentiellement sur un historique interne des défauts de paiement. Si ces données internes sont limitées, nous nous appuyons sur des données externes appropriées pour compléter notre estimation. Les taux estimatifs de PCD reflètent également les conditions susceptibles de prévaloir en période de ralentissement économique, avec un supplément de prudence pour tenir compte des limitations des données et des incertitudes statistiques identifiées pendant le processus d'estimation.

L'ECD est basée sur le crédit accordé au débiteur et sur l'évolution éventuelle de ce montant selon des facteurs tels que la nature de l'engagement de la banque. Comme pour la PCD, les taux sont estimés de façon à tenir compte d'un ralentissement économique, en appliquant le même principe de prudence pour tenir compte des données et des incertitudes statistiques relevées dans le processus de modélisation.

Les estimations de la PD, de la PCD et de l'ECD sont revues, puis validées et testées par contrôle ex post chaque année par une équipe de validation indépendante au sein de la banque. Elles font également l'objet d'un suivi et d'un contrôle ex post trimestriel par l'équipe d'estimation elle-même. Ces notations et évaluations du risque nous permettent de déterminer notre perte attendue, ainsi que notre capital économique, nos fonds propres réglementaires, nos limites de risque, de même que nos services de gestion de portefeuille et les prix de nos produits.

Divergences entre les évaluations financières et les évaluations réglementaires

Les modèles de pertes attendues sont utilisés aux fins des fonds propres réglementaires et aux fins comptables. Selon les deux modèles, les pertes attendues correspondent au produit de la PD, de la PCD et de l'ECD. Les cadres actuels de présentation de Bâle et des IFRS comportent toutefois certaines différences importantes qui pourraient donner lieu à des estimations des pertes attendues très différentes, notamment :

- Les PD du modèle de Bâle sont fondées sur les moyennes à long terme sur un cycle économique complet, tandis que les PD du modèle des IFRS reposent sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur les PD selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.
- Les PD du modèle de Bâle portent sur les 12 mois à venir. Par contre, dans le modèle des IFRS, elles portent sur les 12 prochains mois uniquement pour les instruments du stade 1. Les pertes de crédit attendues pour les instruments du stade 2 sont calculées au moyen de la PD sur la durée de vie.
- Dans le modèle de Bâle, les PCD sont basées sur des conjonctures économiques défavorables graves, mais plausibles. Dans le modèle des IFRS, les PCD reposent sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur les PCD selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Méthodes et estimations comptables critiques.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut est classé comme i) un risque de crédit lié aux prêts et autres ou ii) un risque de crédit lié aux activités de négociation, et il est calculé en fonction du cadre de l'accord de Bâle III. Selon cette méthode, l'ECD de toutes les transactions de crédit liées aux prêts et autres ainsi que des transactions de mise en pension de titres liées aux activités de négociation est calculée sans tenir compte des sûretés, mais à partir d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Quant à l'ECD des dérivés, elle est calculée en tenant compte des sûretés, conformément aux lignes directrices réglementaires.

Le risque de crédit lié aux prêts et autres comprend :

- Les prêts et acceptations en cours, les engagements inutilisés ainsi que d'autres expositions, notamment les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti et les dépôts auprès d'institutions financières. Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé au moment de la défaillance d'un débiteur.

Le risque de crédit lié aux activités de négociation comprend :

- Les transactions de mise en pension de titres, lesquelles incluent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les transactions de mise en pension de titres, le risque brut correspond au montant du financement initial des titres, compte non tenu des sûretés.
- Le montant des dérivés qui représente le montant de l'équivalent-crédit, lequel est défini par le BSIF comme la somme du coût de remplacement et du montant supplémentaire au titre du risque de crédit éventuel, ce qui est pondéré par un facteur réglementaire.

Évaluation du risque de crédit

Risque de crédit lié aux prêts de gros

Le système de notation du crédit de gros sert à évaluer le risque de crédit inhérent à nos activités de crédit de gros.

Une notation du risque de l'emprunteur (NRE) est attribuée à chaque débiteur, ce qui reflète une appréciation de sa solvabilité. Chaque NRE est associée à une PD calibrée. La NRE différencie le risque rattaché à ce débiteur et reflète notre évaluation de sa capacité et de sa volonté de satisfaire à ses obligations contractuelles dans les délais fixés, sur un horizon de trois ans. La NRE est fondée sur une évaluation des risques commerciaux et financiers du débiteur effectuée par voie d'une analyse fondamentale du crédit et d'une modélisation s'appuyant sur les données disponibles. La PD associée à chaque NRE

est essentiellement fondée sur un historique interne des défauts de paiement qui remonte à 2006 et constitue la moyenne à long terme de notre expérience au cours d'un cycle économique, ce qui est conforme aux lignes directrices réglementaires.

Notre système de notation compte 22 niveaux. Le tableau suivant présente nos 22 notations et leur correspondance avec les notations externes de S&P et de Moody's.

Notations internes* — **Tableau 41**

Notations	Fourchette des PD		Notation du risque de l'emprunteur	S&P	Moody's	Description
	Entreprises et banques	Organismes souverains				
1	0,0000 % – 0,0300 %	0,0000 % – 0,0150 %	1+	AAA	Aaa	Qualité investissement
2	0,0000 % – 0,0300 %	0,0151 % – 0,0250 %	1H	AA+	Aa1	
3	0,0000 % – 0,0350 %	0,0251 % – 0,0350 %	1M	AA	Aa2	
4	0,0351 % – 0,0475 %		1L	AA-	Aa3	
5	0,0476 % – 0,0650 %		2+H	A+	A1	
6	0,0651 % – 0,0875 %		2+M	A	A2	
7	0,0876 % – 0,1150 %		2+L	A-	A3	
8	0,1151 % – 0,1475 %		2H	BBB+	Baa1	
9	0,1476 % – 0,1925 %		2M	BBB	Baa2	
10	0,1926 % – 0,3170 %		2L	BBB-	Baa3	
11	0,3171 % – 0,5645 %		2-H	BB+	Ba1	Qualité inférieure
12	0,5646 % – 0,9360 %		2-M	BB	Ba2	
13	0,9361 % – 1,5380 %		2-L	BB-	Ba3	
14	1,5381 % – 2,3030 %		3+H	B+	B1	
15	2,3031 % – 3,3460 %		3+M	B	B2	
16	3,3461 % – 6,7890 %		3+L	B-	B3	
17	6,7891 % – 10,2880 %		3H	CCC+	Caa1	
18	10,2881 % – 13,0635 %		3M	CCC	Caa2	
19	13,0636 % – 22,1820 %		3L	CCC-	Caa3	
20	22,1821 % – 99,9990 %		4	CC	Ca	
21	100 %		5	D	C	Déprécié
22	100 %		6	D	C	

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie correspond au risque qu'une partie avec laquelle la banque a conclu un contrat financier ou non financier ne satisfasse pas à ses obligations contractuelles, et manque à ses engagements de paiement. Ce risque intègre non seulement la valeur actuelle du contrat, mais aussi la variation possible de cette valeur selon l'évolution des conditions du marché. Le risque de contrepartie provient généralement des opérations sur dérivés et des transactions de mise en pension. Les opérations sur dérivés peuvent porter sur des contrats à terme de gré à gré ou standardisés, des swaps et des options et elles peuvent mettre en jeu des éléments sous-jacents de nature financière (p. ex., des taux d'intérêt, des taux de change, du crédit et des capitaux propres) ou non financière (p. ex., des métaux précieux et des marchandises). Pour plus de détails sur nos instruments dérivés et nos méthodes de gestion du risque de crédit, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Les activités de négociation qui engendrent un risque de contrepartie sont menées de façon à respecter les exigences du cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise et du cadre de gestion du risque de marché d'entreprise, conformément aux documents énonçant nos politiques en matière de gestion du risque de crédit, et sont approuvées par ceux qui, grâce aux pouvoirs qui leur ont été délégués, sont en droit de le faire.

Les principales techniques d'atténuation du risque de contrepartie généré par les activités de négociation sont la compensation avec déchéance du terme et la remise de garanties. La compensation avec déchéance du terme sert à établir la valeur nette d'obligations contractuelles entre les contreparties lorsque survient une situation de défaillance, réduisant ainsi le risque de crédit global. Il y a remise d'une garantie lorsqu'un emprunteur cède des biens en guise de sûreté, ce qui donne au prêteur un droit de recours advenant un défaut. Les politiques que nous avons adoptées en lien avec la constatation de l'atténuation des risques que permettent ces techniques prévoient diverses mesures, dont les suivantes :

- Le recours à des accords standards, tels que les conventions-cadres et les annexes de soutien au crédit de l'International Swaps and Derivatives Association;
- Le fait de restreindre les garanties admissibles à des actifs liquides de grande qualité, soit essentiellement de la trésorerie et des titres d'État assortis de notations élevées, sous réserve des décotes appropriées;
- L'utilisation d'ententes sur les marges initiales et les marges de variation conformément aux exigences réglementaires et aux normes internes établies à l'égard des risques.

De même, aux fins des activités de négociation mettant en jeu le financement ou la mise en pension de titres, nous atténuons le risque de contrepartie au moyen de contrats de financement de titres standards et par l'acceptation de garanties, lesquelles sont généralement sous forme de titres liquides admissibles.

Nous réduisons également ce risque en faisant appel à des contreparties centrales. Ces entités, par ailleurs fortement réglementées, agissent comme intermédiaires dans le cadre d'opérations réalisées par des contreparties bilatérales, atténuent le risque de crédit en ayant recours à des marges initiales et à des marges de variation, et sont en mesure de compenser sur une base nette de telles opérations. La structure et la capitalisation, ce qui englobe les ententes concernant les fonds propres d'urgence, de chaque contrepartie centrale sont analysées au moment de l'attribution d'une notation du risque de contrepartie à l'interne et de l'établissement des limites appropriées de ce risque.

Risque de corrélation défavorable
Le risque de corrélation défavorable est le risque qu'une exposition à une contrepartie soit inversement corrélée à la solvabilité de cette contrepartie. Il existe deux types de risque de corrélation défavorables :

- Le risque spécifique de corrélation défavorable lorsqu'il existe une corrélation positive entre notre exposition à une contrepartie spécifique et la PD de cette contrepartie en raison de la nature de nos transactions avec elle (p. ex., des prêts garantis par des actions ou un emprunt émis par la contrepartie ou une partie liée). Les opérations sur dérivés hors cote qui engendrent un risque spécifique de corrélation défavorable ne sont réalisées qu'exceptionnellement et ne sont autorisées que si la Gestion des risques du Groupe les a expressément approuvées au préalable. Les facteurs à prendre en compte aux fins de l'analyse de ces opérations comprennent la solvabilité de la contrepartie, la nature du ou des biens sous-jacents au dérivé et l'existence de mesures d'atténuation du risque.
- Le risque général de corrélation défavorable lorsqu'il existe une corrélation positive entre la PD des contreparties et la conjoncture générale de l'économie ou des marchés. Ce risque est généralement associé aux dérivés (notamment lorsque le volume d'exposition augmente) ou aux opérations assorties de sûretés (p. ex., lorsque la valeur de la sûreté diminue). Nous surveillons ce risque au moyen de divers paramètres, dont des scénarios de crise, la concentration des stratégies d'investissement, la capacité des contreparties à générer de la trésorerie et des liquidités, la liquidité des sûretés et les modalités de financement.

Risque de crédit lié aux prêts de détail
L'attribution de notations est le principal système utilisé par la banque pour évaluer le risque associé à un débiteur et à une transaction sur le marché de détail. Les modèles d'attribution des notations sont fondés sur des données internes et externes pour évaluer et attribuer une note aux emprunteurs, prévoir le rendement futur et gérer les limites en ce qui concerne les prêts existants et les activités de recouvrement. Les notations sont l'un des éléments qui entrent en jeu dans l'acquisition de nouveaux clients et la gestion des comptes existants. La notation de l'emprunteur sert à évaluer le risque de crédit prévu pour chaque intervention d'acquisition ou de gestion de compte, menant à une décision ou à des directives automatisées pour le décideur. La notation de crédit améliore la qualité de la décision, la rapidité et la cohérence du processus de décision et facilite la tarification fondée sur les risques. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, nous avons adapté notre méthodologie d'évaluation du risque de crédit lié aux prêts de détail en améliorant nos stratégies liées aux produits grâce à une méthode avancée d'analytique et de surveillance de portefeuille.

Pour obtenir une notation du risque lié aux prêts de détail, les notations attribuées aux emprunteurs sont classées en catégories et reliées aux PD afin de les regrouper en sous-catégories de notation. Le tableau suivant présente les fourchettes approximatives des PD et un résumé des niveaux de risque lié aux prêts de détail correspondants.

Notations internes* — **Tableau 42**

Fourchettes des PD	Description
0,030 % – 1,828 %	Risque faible
1,829 % – 5,670 %	Risque moyen
5,671 % – 99,99 %	Risque élevé
100 %	Prêts douteux/Défaillance

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Atténuation du risque de crédit

Nous tentons de réduire notre exposition au risque de crédit au moyen de divers outils, dont les montages financiers et l'obtention de sûretés.

Montages financiers
Les exigences relatives aux montages financiers sont établies au moyen de politiques et procédures précises en matière de gestion du risque de crédit. Les facteurs d'atténuation des risques comprennent les garanties, les sûretés, le rang de la dette, les exigences en matière de ratio prêt-valeur ainsi que les clauses restrictives. Chaque produit est assorti de lignes directrices propres qui décrivent les étapes du montage visé ainsi que les critères relatifs aux clients et aux garants.

Sûretés
Lorsque nous accordons un prêt, nous obligeons souvent les débiteurs à donner des biens en garantie. La mesure dans laquelle les sûretés atténuent les risques dépend de la valeur, du type et de la qualité des biens en question. Les exigences liées à l'évaluation et à la gestion des sûretés sont précisées dans nos politiques de gestion du risque de crédit.

Les types de sûretés servant à garantir les facilités de crédit ou celles servant à l'exécution d'opérations varient. Par exemple, nos activités de financement de titres et celles mettant en jeu des dérivés hors cote grevés de sûretés sont essentiellement garanties par de la trésorerie et des titres hautement liquides et de grande qualité émis par l'État et des organismes gouvernementaux. Les prêts de gros à des clients commerciaux sont souvent garantis par le nantissement d'actifs de l'entreprise comme les débiteurs, les stocks, les actifs d'exploitation et les biens immobiliers commerciaux. Dans le cas des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine, les sûretés se composent habituellement d'une charge grevant un bien immobilier ou d'un portefeuille de titres d'emprunt et de participation cotés sur une bourse reconnue.

- Nous avons recours à une approche fondée sur le risque pour évaluer les propriétés. Nos méthodes d'évaluation des propriétés comprennent des modèles d'évaluation automatisés et des estimations. Les modèles d'évaluation automatisés servent à estimer la valeur d'une propriété en fonction des données du marché, dont les ventes de propriétés comparables et les tendances des prix dans la zone statistique métropolitaine où se trouve la propriété évaluée. Nous avons également recours, dans le cadre d'une approche fondée sur le risque, à des méthodes d'évaluation, dont des estimations à partir d'un véhicule et des estimations complètes sur place.

- Nous continuons de gérer activement l'intégralité de notre portefeuille de prêts hypothécaires et d'effectuer des simulations de crise fondées sur une augmentation du taux de chômage, conjuguée à des hausses de taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers.
- Nous respectons les exigences réglementaires qui régissent les pratiques en matière de souscription de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les paramètres relatifs au ratio prêt-valeur et les exigences en matière d'évaluation immobilière.

Ni nos politiques de gestion des risques qui concernent les sûretés ni la qualité des sûretés détenues n'ont fait l'objet de changement important au cours de la période.

Approbation du risque de crédit

Le Conseil, la haute direction, le Comité de gestion des risques du Groupe et les autres comités de gestion des risques de la haute direction travaillent ensemble pour assurer qu'un cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise, ainsi que des politiques, processus et procédures connexes sont en place pour gérer le risque de crédit et approuver les limites de risque s'y rapportant. Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et la haute direction reçoivent des rapports décrivant notre profil de risque, y compris les principaux problèmes en la matière, l'évolution des risques auxquels nous sommes exposés et les tendances de sorte que soient prises en temps opportun les mesures nécessaires, s'il en est. Nos politiques de gestion du risque de crédit à l'échelle de l'entreprise énoncent les exigences minimales pour ce qui est de la gestion du risque de crédit en fonction de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles.

Approbation des transactions
Les transactions de crédit sont régies par notre Politique générale sur les limites du risque et les pouvoirs d'approbation du risque, qui définit les limites que la direction doit respecter et notre politique sur les règles de crédit, laquelle énonce les normes minimales à respecter pour la gestion du risque de crédit, tant pour ce qui est des relations clients que pour les transactions. À cette politique sur les règles de crédit s'ajoutent des politiques et des lignes directrices propres à chaque secteur ou produit, selon le cas. L'approbation des transactions est assujettie aux pouvoirs d'approbation délégués et, si elle dépasse les limites d'approbation des hauts dirigeants, relève du Comité de gestion des risques du Conseil.

Approbation des produits
Les propositions de produits et services de crédit font l'objet d'un examen approfondi, sont approuvées en fonction d'un cadre d'évaluation des risques et sont assujetties aux pouvoirs d'approbation, lesquels augmentent au fur et à mesure que le niveau de risque s'accroît. Les produits nouveaux ou modifiés doivent être examinés à la lumière de l'ensemble des facteurs de risque, notamment le risque de crédit. Tous les produits existants font l'objet d'un examen périodique d'après une méthode d'évaluation fondée sur les risques.

Limites du risque de crédit
- Les pouvoirs quant au risque de crédit sont délégués par le Conseil et tiennent compte à la fois des contraintes réglementaires et des jugements posés aux fins de la gestion interne des risques. Nous établissons des limites à l'égard d'une entreprise donnée, d'une région, d'un pays et d'un secteur d'activité (capital notionnel et capital économique), des limites d'exposition réglementaire importante, des produits et des portefeuilles, de même que des activités de prise ferme et de distribution. Ces limites sont appliquées à l'ensemble des secteurs, des portefeuilles, des transactions et des produits.
- Nous gérons activement les risques et les limites de crédit de sorte qu'ils concordent avec notre appétit pour le risque, que la composition de nos activités demeure selon la proportion voulue et que soit évitée toute concentration excessive du risque.
    - Le risque de concentration s'entend du risque découlant d'expositions significatives dont la corrélation est telle que l'évolution de la conjoncture économique ou politique ou d'autres inducteurs de risque pourraient avoir des répercussions analogues sur la capacité de respecter les obligations contractuelles.
    - Les plafonds de concentration du risque de crédit font l'objet d'un examen régulier qui tient compte de la conjoncture commerciale et économique, ainsi que des cadres financier et réglementaire.

Gestion du risque de crédit
Tolérance à l'égard de prêts
Dans le cadre de la gestion globale de nos relations avec les emprunteurs, nous devons à l'occasion, pour des raisons d'ordre économique ou juridique, faire preuve de tolérance à l'égard de certains clients en ce qui a trait aux modalités initiales de leur prêt. Nous disposons de groupes spécialisés et de politiques officielles qui encadrent la gestion des prêts en retard ou en défaillance. Nous nous efforçons d'identifier rapidement les emprunteurs en difficulté financière et de modifier les conditions de leur prêt afin de maximiser le recouvrement et d'éviter les saisies, les reprises de possession ou d'autres recours judiciaires. L'emprunteur peut alors obtenir des allégements auxquels il n'aurait pas droit normalement. Les allégements dans le cas des prêts de détail peuvent comporter la réduction du taux d'intérêt, le report de versements, la renonciation au principal et la prolongation de la durée du prêt. Les allégements dans le cas des prêts de gros peuvent comprendre le report de versements, la restructuration du contrat de prêt, la modification des conditions initiales du contrat ou l'assouplissement des clauses restrictives. En ce qui concerne les prêts de détail aussi bien que les prêts de gros, les mesures correctrices appropriées dépendent de la situation de l'emprunteur, de notre politique ainsi que de la volonté et de la capacité du client à respecter la nouvelle entente.

Risque de crédit par portefeuille, par secteur et par secteur géographique

Le tableau qui suit présente notre risque de crédit conformément aux catégories réglementaires définies par l'accord de Bâle et reflète notre ECD. Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.

Risque de crédit par portefeuille, par secteur et par secteur géographique — Tableau 43

	Aux											
	31 octobre 2020						31 octobre 2019					
	Risque de crédit (1)			Risque de contrepartie (2)			Risque de crédit (1)			Risque de contrepartie (2)		
		Montant hors bilan (3)						Montant hors bilan (3)				
(en millions de dollars canadiens)	Montant figurant au bilan	Engagements inutilisés	Autres (4)	Mise en pension de titres	Dérivés	Risque total	Montant figurant au bilan	Engagements inutilisés	Autres (4)	Mise en pension de titres	Dérivés	Risque total
Prêts de détail												
Prêts résidentiels garantis (5)	338 653 $	88 728 $	– $	– $	– $	427 381 $	316 047 $	64 825 $	– $	– $	– $	380 872 $
Prêts renouvelables admissibles (6)	24 328	67 779	–	–	–	92 107	26 834	73 530	–	–	–	100 364
Autres prêts de détail	68 325	14 183	67	–	–	82 575	61 095	13 927	72	–	–	75 094
Total des prêts de détail	431 306 $	170 690 $	67 $	– $	– $	602 063 $	403 976 $	152 282 $	72 $	– $	– $	556 330 $
Prêts de gros												
Exploitations agricoles	9 560 $	1 854 $	34 $	– $	108 $	11 556 $	9 084 $	1 744 $	46 $	– $	79 $	10 953 $
Industrie automobile	8 410	7 564	289	–	791	17 054	9 710	6 990	298	–	1 217	18 215
Services bancaires	39 228	1 501	562	42 745	19 891	103 927	45 444	1 857	615	46 601	17 908	112 425
Consommation discrétionnaire	14 436	9 303	510	–	649	24 898	15 972	8 641	766	–	533	25 912
Biens de consommation de base	6 069	6 945	538	–	1 252	14 804	5 346	8 543	518	–	1 116	15 523
Pétrole et gaz	7 800	10 779	1 600	–	2 492	22 671	8 165	10 661	1 390	–	1 551	21 767
Services financiers	32 853	22 257	3 256	109 772	21 162	189 300	30 194	21 023	2 749	118 239	16 688	188 893
Produits de financement	3 755	1 098	522	90	1 055	6 520	667	848	516	81	1 146	3 258
Produits forestiers	1 155	851	125	–	41	2 172	1 468	688	97	–	27	2 280
Administrations publiques	245 204	4 727	1 624	43 806	6 963	302 324	105 011	8 120	1 432	8 228	7 214	130 005
Produits industriels	6 962	9 397	723	–	801	17 883	7 793	8 237	565	–	644	17 239
Technologie de l'information	4 632	5 073	257	13	3 898	13 873	4 604	5 704	229	9	2 355	12 901
Placements	17 636	2 963	437	13	230	21 279	16 507	2 722	398	9	309	19 945
Mines et métaux	1 692	3 930	979	–	338	6 939	1 698	4 209	878	–	227	7 012
Travaux publics et infrastructure	1 345	2 007	340	–	239	3 931	1 738	1 769	397	–	192	4 096
Immobilier et autres	72 006	13 729	1 573	–	1 180	88 488	61 178	12 372	1 374	–	728	75 652
Autres services	24 965	12 285	1 336	5	1 857	40 448	25 528	11 811	1 148	35	1 645	40 167
Télécommunications et médias	4 987	7 451	83	–	1 752	14 273	4 855	9 645	109	–	1 872	16 481
Transport	7 492	5 612	1 533	–	1 714	16 351	5 390	6 557	2 141	–	1 844	15 932
Services publics	8 739	18 705	3 849	–	3 852	35 145	9 189	19 233	4 266	–	3 347	36 035
Autres secteurs	1 699	647	1	17	9 291	11 655	1 677	382	2	8	19 904	21 973
Total des prêts de gros	520 625 $	148 678 $	20 171 $	196 461 $	79 556 $	965 491 $	371 218 $	151 756 $	19 934 $	173 210 $	80 546 $	796 664 $
Risque total (7)	951 931 $	319 368 $	20 238 $	196 461 $	79 556 $	1 567 554 $	775 194 $	304 038 $	20 006 $	173 210 $	80 546 $	1 352 994 $
Par secteur géographique (8)												
Canada	688 813 $	247 258 $	10 887 $	85 735 $	31 490 $	1 064 183 $	551 503 $	224 258 $	9 890 $	65 915 $	37 273 $	888 839 $
États-Unis	188 791	54 101	8 086	53 445	21 390	325 813	149 514	58 344	8 694	55 391	17 387	289 330
Europe	40 331	15 450	1 131	43 287	21 537	121 736	41 860	18 600	1 258	40 529	21 644	123 891
Autres pays	33 996	2 559	134	13 994	5 139	55 822	32 317	2 836	164	11 375	4 242	50 934
Risque total (7)	951 931 $	319 368 $	20 238 $	196 461 $	79 556 $	1 567 554 $	775 194 $	304 038 $	20 006 $	173 210 $	80 546 $	1 352 994 $

(1) L'ECD liée aux expositions standards est présentée déduction faite de la correction de valeur des actifs dépréciés, et l'ECD associée aux expositions fondées sur des notations internes est présentée avant déduction de la correction de valeur pour pertes de crédit et des sorties du bilan partielles, conformément aux définitions données dans la réglementation.
(2) L'ECD associée au risque de contrepartie reflète le risque calculé après compensation. Dans le cas des mises en pension, les sûretés sont prises en compte dans l'ECD dans la mesure autorisée par les lignes directrices réglementaires. Les dérivés négociés en Bourse sont inclus dans les autres secteurs.
(3) L'ECD au titre des engagements de crédit inutilisés et d'autres montants hors bilan est présentée après application des facteurs de conversion du crédit.
(4) Inclut les autres éléments hors bilan, telles les lettres de crédit et les garanties.
(5) Inclut les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette.
(6) Inclut les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties ainsi que les produits de protection contre les découverts.
(7) Ne tient pas compte de la titrisation, des titres de participation du portefeuille d'intermédiation bancaire ni des autres actifs qui ne sont pas assujettis à l'approche standard ou à celle fondée sur les notations internes. Ne tient pas non plus compte des risques auxquels nous sommes exposés par l'intermédiaire du programme Paycheck Protection Program instauré par le gouvernement des États-Unis au deuxième trimestre de 2020. Pour plus de détails sur ce programme, se reporter à la rubrique Faits nouveaux importants : la COVID-19.
(8) Le profil géographique est déterminé en fonction du pays de résidence de l'emprunteur.

2020 par rapport à 2019

Le risque de crédit total s'est accru de 215 milliards de dollars, ou 16 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à l'augmentation des dépôts auprès de la Banque du Canada, à la croissance du volume des prêts et acceptations de nos portefeuilles de prêts de détail et de gros, à une hausse des titres et au nombre accru de transactions de mise en pension de titres.

Le risque de crédit lié aux prêts de détail a augmenté de 46 milliards de dollars, ou 8 %, ce qui est surtout attribuable à la croissance du volume du portefeuille de prêts résidentiels garantis.

Le risque de crédit lié aux prêts de gros a monté de 169 milliards de dollars, ou 21 %, surtout en raison de l'augmentation des dépôts auprès de la Banque du Canada et du nombre accru de titres de créance d'État et de transactions de mise en pension de titres, rendant essentiellement compte de nos activités de gestion de la trésorerie et des liquidités. La croissance du volume des prêts et acceptations a également contribué à cette hausse.

Sur le plan géographique, notre risque de crédit a quelque peu changé par rapport à l'exercice précédent. Notre risque lié au Canada, aux États-Unis, à l'Europe et aux autres pays s'est établi respectivement à 68 %, 21 %, 8 % et 3 % (respectivement 66 %, 21 %, 9 % et 4 % au 31 octobre 2019).

Le risque auquel nous sommes exposés au Canada s'est accru de 175 milliards de dollars, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent, en grande partie à cause de l'augmentation des dépôts auprès de la Banque du Canada, rendant essentiellement compte de nos activités de gestion de la trésorerie et des liquidités, et de la croissance du volume du portefeuille de prêts résidentiels garantis.

Le risque auquel nous sommes exposés aux États-Unis s'est accru de 37 milliards de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse des titres et d'une croissance du volume des prêts et acceptations.

Le risque auquel nous sommes exposés en Europe a diminué de 2 milliards de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent.

Le risque auquel nous sommes exposés dans les autres pays s'est accru de 5 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse des titres et du nombre accru de transactions de mise en pension de titres.

Risque net lié à l'Europe par pays et par type de client (1), (2) **Tableau 44**

	Aux								
	31 octobre 2020								31 octobre 2019
	Type d'actif				Type de client				
(en millions de dollars canadiens)	Prêts en cours	Titres (3)	Mise en pension de titres	Dérivés	Institutions financières	Organismes souverains	Grandes entreprises	Total	Total
Royaume-Uni	9 417 $	10 114 $	592 $	4 834 $	13 207 $	2 579 $	9 171 $	24 957 $	23 487 $
Allemagne	2 247	7 785	22	177	5 112	2 548	2 571	10 231	7 227
France	1 498	2 546	18	380	1 256	2 072	1 114	4 442	9 211
Total Royaume-Uni, Allemagne, France	13 162 $	20 445 $	632 $	5 391 $	19 575 $	7 199 $	12 856 $	39 630 $	39 925 $
Irlande	761 $	21 $	376 $	50 $	631 $	1 $	576 $	1 208 $	1 467 $
Italie	114	114	–	17	55	82	108	245	821
Portugal	–	10	–	–	–	–	10	10	67
Espagne	266	215	2	37	109	21	390	520	520
Total – Pays périphériques	1 141 $	360 $	378 $	104 $	795 $	104 $	1 084 $	1 983 $	2 875 $
Luxembourg	2 696 $	6 930 $	38 $	60 $	1 887 $	6 425 $	1 412 $	9 724 $	11 723 $
Pays-Bas	1 406	754	22	216	607	7	1 784	2 398	2 250
Norvège	114	1 433	28	31	1 394	57	155	1 606	2 553
Suède	153	1 747	–	20	863	910	147	1 920	2 225
Suisse	827	5 239	149	192	562	5 031	814	6 407	5 308
Autres	2 169	2 045	88	170	1 404	1 095	1 973	4 472	4 818
Total – Autres pays d'Europe	7 365 $	18 148 $	325 $	689 $	6 717 $	13 525 $	6 285 $	26 527 $	28 877 $
Risque net lié à l'Europe (4), (5)	21 668 $	38 953 $	1 335 $	6 184 $	27 087 $	20 828 $	20 225 $	68 140 $	71 677 $

(1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.
(2) Les risques sont calculés selon la juste valeur, déduction faite de la valeur des sûretés, lesquelles représentent 137,7 milliards de dollars donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres (120,5 milliards au 31 octobre 2019) et 13,5 milliards à l'égard des dérivés (11,4 milliards au 31 octobre 2019).
(3) Les titres comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 5,3 milliards de dollars (9,4 milliards au 31 octobre 2019), des dépôts de 19,1 milliards (22,5 milliards au 31 octobre 2019) et des titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 14,6 milliards (12,9 milliards au 31 octobre 2019).
(4) Exclut un risque de 2,5 milliards de dollars (1,5 milliard au 31 octobre 2019) lié aux organismes supranationaux, surtout au Luxembourg.
(5) Reflète une tranche de 1,4 milliard de dollars au titre de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont généralement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché (1,0 milliard au 31 octobre 2019).

2020 par rapport à 2019

Le risque de crédit net lié à l'Europe a diminué de 3,5 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, et ce, en raison surtout de la diminution des titres détenus à des fins de transaction dans la plupart des pays d'Europe. La diminution des dépôts auprès de banques centrales en France et au Luxembourg, partiellement contrebalancée par la hausse des dépôts auprès de banques centrales en Suisse et au Royaume-Uni, a également favorisé la diminution de ce risque. Ces facteurs ont été atténués par la croissance du volume des prêts, principalement en Allemagne, au Royaume-Uni et en France.

Notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises en Europe est géré à l'échelle mondiale, et les normes en matière de souscription reflètent la même approche que celle adoptée au Canada et aux États-Unis pour ce qui est de l'utilisation de notre bilan. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est chiffrée à 303 millions de dollars pour l'exercice à l'étude. Le montant brut des prêts douteux s'est chiffré à 206 millions de dollars, le ratio du montant brut des prêts douteux ayant augmenté de 51 p.b. par rapport au dernier exercice pour s'établir à 95 p.b., et ce, dans quelques secteurs, dont celui du pétrole et du gaz.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette (assurés et non assurés)
Les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette sont garantis par des immeubles résidentiels. Le tableau ci-après présente la répartition par secteur géographique.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette **Tableau 45**

	Au 31 octobre 2020						
	Prêts hypothécaires résidentiels						Marges de crédit sur valeur nette
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Assurés (1)		Non assurés		Total		Total
Secteur géographique (2)							
Canada							
Provinces de l'Atlantique	8 181 $	51 %	7 824 $	49 %	16 005 $		1 684 $
Québec	13 265	36	24 059	64	37 324		3 300
Ontario	37 779	26	110 247	74	148 026		16 147
Alberta	21 245	52	19 300	48	40 545		5 830
Saskatchewan et Manitoba	9 350	48	10 163	52	19 513		2 148
Colombie-Britannique et territoires	14 491	25	43 383	75	57 874		7 926
Total – Canada (3)	104 311 $	33 %	214 976 $	67 %	319 287 $		37 035 $
États-Unis (4)	1	–	20 331	100	20 332		1 651
Autres pays (4)	–	–	2 978	100	2 978		1 282
Total – Autres pays	1 $	– %	23 309 $	100 %	23 310 $		2 933 $
Total	104 312 $	30 %	238 285 $	70 %	342 597 $		39 968 $

	Au 31 octobre 2019						
	Prêts hypothécaires résidentiels						Marges de crédit sur valeur nette
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Assurés (1)		Non assurés		Total		Total
Secteur géographique (2)							
Canada							
Provinces de l'Atlantique	7 715 $	52 %	7 169 $	48 %	14 884 $		1 838 $
Québec	12 385	36	22 091	64	34 476		3 512
Ontario	36 195	28	92 947	72	129 142		16 585
Alberta	20 688	53	18 143	47	38 831		6 324
Saskatchewan et Manitoba	8 951	49	9 238	51	18 189		2 363
Colombie-Britannique et territoires	14 711	28	37 534	72	52 245		8 267
Total – Canada (3)	100 645 $	35 %	187 122 $	65 %	287 767 $		38 889 $
États-Unis (4)	1	–	17 011	100	17 012		1 652
Autres pays (4)	5	–	3 307	100	3 312		1 373
Total – Autres pays	6 $	– %	20 318 $	100 %	20 324 $		3 025 $
Total	100 651 $	33 %	207 440 $	67 %	308 091 $		41 914 $

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels assurés sont des prêts hypothécaires pour lesquels le risque de défaillance auquel nous sommes exposés est atténué par l'assurance souscrite auprès de la SCHL ou d'autres sociétés d'assurance indépendantes.
(2) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
(3) Le total consolidé des prêts hypothécaires résidentiels au Canada de 319 milliards de dollars (288 milliards au 31 octobre 2019) comprend essentiellement des prêts hypothécaires résidentiels de 291 milliards (263 milliards au 31 octobre 2019) et des prêts hypothécaires commerciaux de 10 milliards (7 milliards au 31 octobre 2019), dont une tranche de 7 milliards (4 milliards au 31 octobre 2019) est garantie, tous dans le secteur Services bancaires canadiens, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels de 18 milliards (18 milliards au 31 octobre 2019) dans le secteur Marchés des Capitaux, qui sont détenus à des fins de titrisation.
(4) Les marges de crédit sur valeur nette comprennent les prêts à terme garantis par des prêts hypothécaires résidentiels.

Les marges de crédit sur valeur nette ne sont pas assurées et sont présentées dans les prêts aux particuliers. Au 31 octobre 2020, les marges de crédit sur valeur nette du secteur Services bancaires canadiens se chiffraient à 37 milliards de dollars (39 milliards au 31 octobre 2019).

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement
Le tableau ci-après présente un sommaire du pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels qui sont classés dans les périodes d'amortissement restantes selon les paiements effectués par les clients, qui comprennent des paiements plus élevés que le montant contractuel minimal ou des paiements plus fréquents.

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement — **Tableau 46**

	Aux					
	31 octobre 2020			31 octobre 2019		
	Canada	**États-Unis et autres pays**	**Total**	Canada	États-Unis et autres pays	Total
Période d'amortissement						
25 ans ou moins	**77 %**	**35 %**	**74 %**	72 %	38 %	70 %
De 25 à 30 ans	**22**	**65**	**25**	24	62	26
De 30 à 35 ans	**1**	**–**	**1**	3	–	3
Plus de 35 ans	**–**	**–**	**–**	1	–	1
Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	100 %	100 %	100 %

Ratio prêt-valeur moyen
Le tableau ci-après présente un sommaire du ratio prêt-valeur moyen des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels et prêts hypothécaires résidentiels acquis non assurés et des produits de la gamme Marge Proprio RBC®, par secteur géographique.

Ratio prêt-valeur moyen — **Tableau 47**

	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2020		le 31 octobre 2019	
	Non assurés		Non assurés	
	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	**Produits de la gamme Marge Proprio RBC®** (2)	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Produits de la gamme Marge Proprio RBC® (2)
Secteur géographique (3)				
Provinces de l'Atlantique	**74 %**	**75 %**	74 %	74 %
Québec	**73**	**73**	72	73
Ontario	**71**	**68**	70	68
Alberta	**73**	**72**	73	72
Saskatchewan et Manitoba	**74**	**75**	74	74
Colombie-Britannique et territoires	**69**	**66**	68	65
États-Unis	**72**	**n.s.**	74	n.s.
Autres pays	**69**	**n.s.**	71	n.s.
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour la période (4), (5)	**71 %**	**69 %**	71 %	69 %
Total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens (6)	**57 %**	**49 %**	57 %	50 %

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent les prêts hypothécaires résidentiels faisant partie des produits de la gamme Marge Proprio RBC®.
(2) Les produits de la gamme Marge Proprio RBC® comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit sur valeur nette.
(3) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
(4) Nous calculons le ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio RBC® sur une base pondérée, selon le montant du prêt hypothécaire lors de l'origination.
(5) En ce qui a trait aux nouveaux prêts hypothécaires et aux produits de la gamme Marge Proprio RBC®, le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio RBC® divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.
(6) Pondéré selon les soldes des prêts hypothécaires et ajusté pour tenir compte des valeurs des propriétés basées sur l'indice composite de prix des maisons Teranet – Banque Nationale.
n.s. non significatif

Rendement au chapitre de la qualité du crédit
Les tableaux et analyses suivants, qui portent sur le rendement au chapitre de la qualité du crédit, fournissent de l'information sur les prêts, lesquels englobent les prêts, les acceptations et les engagements, ainsi que sur les autres actifs financiers.

Dotation à la provision pour pertes de crédit — **Tableau 48**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2020	Pour les exercices clos le 31 octobre 2019
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	**2 875 $**	1 470 $
Gestion de patrimoine	**212**	117
Marchés des Capitaux	**1 140**	304
Services de soutien généraux et autres	**4**	–
Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts	**4 231 $**	1 891 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit – autres actifs financiers	**120**	(27)
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	**4 351 $**	1 864 $
La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts comprend ce qui suit :		
Prêts de détail	**1 071 $**	133 $
Prêts de gros	**1 560**	67
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	**2 631 $**	200 $
Prêts de détail	**937 $**	1 092 $
Prêts de gros	**663**	599
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	**1 600 $**	1 691 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts	**4 231 $**	1 891 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,63 %**	0,31 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,24 %**	0,27 %
Information supplémentaire par secteur géographique (1)		
Canada		
Prêts hypothécaires résidentiels	**35 $**	32 $
Prêts aux particuliers	**395**	488
Prêts sur cartes de crédit	**471**	505
Prêts aux petites entreprises	**49**	36
Prêts de détail	**950 $**	1 061 $
Prêts de gros	**163**	292
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	**1 113 $**	1 353 $
États-Unis		
Prêts de détail	**5 $**	12 $
Prêts de gros	**377**	223
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	**382 $**	235 $
Autres pays		
Prêts de détail	**(18)$**	19 $
Prêts de gros	**123**	84
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	**105 $**	103 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	**1 600 $**	1 691 $

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2020 par rapport à 2019

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a été de 4 351 millions de dollars. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est chiffrée à 4 231 millions de dollars, ayant augmenté de 2 340 millions, ou 124 %, par rapport à un an plus tôt, du fait de la hausse des dotations, essentiellement celle des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est chiffré à 63 p.b., en hausse de 32 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est établie à 2 631 millions de dollars, en hausse de 2 431 millions, ce qui rend surtout compte de la hausse des dotations des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine attribuable à la pandémie de COVID-19.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a été de 1 600 millions de dollars, soit une diminution de 91 millions, ou 5 %, en raison principalement de la baisse des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, atténuée par la hausse des dotations du secteur Marchés des Capitaux.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers, d'un montant de 120 millions de dollars, contre (27) millions un an plus tôt, s'explique en grande partie par l'augmentation des dotations du secteur Marchés des Capitaux attribuable à la pandémie de COVID-19, alors que celle de l'exercice précédent tient compte de recouvrements dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, surtout dus à une actualisation favorable des paramètres.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises s'est accrue de 1 405 millions de dollars, essentiellement sous l'effet de l'augmentation des dotations liées aux prêts productifs dans nos portefeuilles de prêts des secteurs Services bancaires canadiens et Services bancaires dans les Antilles, attribuable principalement aux variations défavorables des facteurs macroéconomiques et de nos perspectives en matière de qualité du crédit en raison de la pandémie de COVID-19. Ces facteurs ont été atténués par la diminution des dotations liées aux prêts douteux dans nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts de détail du secteur Services bancaires canadiens, du fait de l'incidence de l'aide gouvernementale et des programmes de report de paiement liés à la COVID-19.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Gestion de patrimoine a augmenté de 95 millions de dollars, essentiellement dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et s'explique d'abord et avant tout par l'augmentation des dotations liées aux prêts productifs attribuable aux variations défavorables des facteurs macroéconomiques et de nos perspectives en matière de qualité du crédit en raison de la pandémie de COVID-19.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Marchés des Capitaux a augmenté de 836 millions de dollars, ce qui vient principalement d'une hausse des dotations liées aux prêts productifs attribuable aux variations défavorables de nos perspectives en matière de qualité du crédit et des facteurs macroéconomiques en raison de la pandémie de COVID-19. L'augmentation des dotations liées aux prêts douteux a également contribué à cette hausse, et ce, surtout en raison des dotations constituées pour le secteur du pétrole et du gaz qui reflètent la pression sur les prix du pétrole, ainsi que celles constituées pour les secteurs de la consommation discrétionnaire et des autres services au cours de l'exercice considéré. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des dotations constituées pour les secteurs des produits industriels et des services publics à l'exercice précédent.

Montant brut des prêts douteux — Tableau 49

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Aux et pour les exercices clos les 31 octobre 2020	31 octobre 2019
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	**1 645 $**	1 712 $
Gestion de patrimoine	**345**	266
Marchés des Capitaux	**1 205**	998
Services de soutien généraux et autres	**–**	–
Total du montant brut des prêts douteux	**3 195 $**	2 976 $
Canada (1)		
Prêts de détail	**692 $**	788 $
Prêts de gros	**754**	678
Montant brut des prêts douteux	**1 446**	1 466
États-Unis (1)		
Prêts de détail	**32 $**	36 $
Prêts de gros	**1 039**	869
Montant brut des prêts douteux	**1 071**	905
Autres pays (1)		
Prêts de détail	**216 $**	272 $
Prêts de gros	**462**	333
Montant brut des prêts douteux	**678**	605
Total du montant brut des prêts douteux	**3 195 $**	2 976 $
Prêts douteux, solde au début de la période	**2 976 $**	2 183 $
Classés comme douteux au cours de la période (nouveaux prêts douteux) (2)	**3 837**	3 749
Remboursements nets (2)	**(1 498)**	(657)
Montants sortis du bilan	**(1 681)**	(1 776)
Autres (2), (3)	**(439)**	(523)
Prêts douteux, solde à la fin de la période	**3 195 $**	2 976 $
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations		
Total du montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	**0,47 %**	0,46 %
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	**0,33 %**	0,37 %
Services bancaires canadiens	**0,26 %**	0,29 %
Services bancaires dans les Antilles	**4,59 %**	5,05 %
Gestion de patrimoine	**0,41 %**	0,39 %
Marchés des Capitaux	**1,22 %**	1,02 %

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
(2) Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires canadiens sont généralement attribuées aux nouveaux prêts douteux, car les remboursements nets et certaines autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés. Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires dans les Antilles sont généralement attribuées aux remboursements nets et aux nouveaux prêts douteux, car les remboursements nets et certaines autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés.
(3) Tient compte des prêts de nouveau productifs pour la période, des recouvrements au titre des prêts et avances sortis du bilan précédemment, des prêts vendus et des écarts de change et autres variations.

2020 par rapport à 2019

Le total du montant brut des prêts douteux s'est chiffré à 3 195 millions de dollars, ayant augmenté de 219 millions, ou 7 %, par rapport à il y a un an, et le ratio total du montant brut des prêts douteux, à savoir 47 p.b., a augmenté de 1 p.b., ce qui rend compte de l'accroissement des prêts douteux dans les secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine, contrebalancé en partie par le repli des prêts douteux dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a fléchi de 67 millions de dollars, ou 4 %, ce qui s'explique principalement par la baisse des prêts douteux dans nos portefeuilles de prêts de détail du secteur Services bancaires canadiens, attribuable à l'incidence de l'aide gouvernementale et des programmes de report de paiement liés à la COVID-19 et à la diminution des prêts douteux dans nos portefeuilles du secteur Services bancaires dans les Antilles. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des prêts douteux dans nos portefeuilles de prêts aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens, essentiellement dans les secteurs de l'immobilier et autres et de la consommation discrétionnaire.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine s'est accru de 79 millions de dollars, ou 30 %, ce qui est attribuable à l'augmentation des prêts douteux dans les secteurs Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et Gestion de patrimoine – International, pour les secteurs des biens de consommation de base et des placements, respectivement.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a bondi de 207 millions de dollars, ou 21 %, en raison essentiellement de la hausse des prêts douteux dans les secteurs du transport, des autres services et de la consommation discrétionnaire, ce qui a été partiellement atténué par le recul des prêts douteux dans le secteur des services publics.

Correction de valeur pour pertes de crédit	Tableau 50

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2020	Aux 31 octobre 2019
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	**4 424 $**	2 710 $
Gestion de patrimoine	**404**	252
Marchés des Capitaux	**1 281**	455
Services de soutien généraux et autres	**6**	2
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts	**6 115 $**	3 419 $
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers	**147**	45
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	**6 262 $**	3 464 $
La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts comprend ce qui suit :		
Prêts de détail	**2 932 $**	1 886 $
Prêts de gros	**2 234**	701
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	**5 166 $**	2 587 $
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	**949 $**	832 $
Information supplémentaire par secteur géographique (1)		
Canada		
Prêts de détail	**164 $**	187 $
Prêts de gros	**220**	172
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	**384 $**	359 $
États-Unis		
Prêts de détail	**1 $**	1 $
Prêts de gros	**267**	141
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	**268 $**	142 $
Autres pays		
Prêts de détail	**116 $**	156 $
Prêts de gros	**181**	175
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	**297 $**	331 $
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	**949 $**	832 $

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2020 par rapport à 2019

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit s'est établi à 6 262 millions de dollars, en hausse de 2 798 millions, ou 81 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement une augmentation de 2 696 millions de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs, d'un montant de 5 166 millions de dollars, a monté de 2 579 millions par rapport à celle de l'exercice précédent, ce qui rend principalement compte de l'augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine attribuable à la pandémie de COVID-19.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 949 millions de dollars a bondi de 117 millions sur un an surtout à cause de l'augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit du secteur Marchés des Capitaux, contrebalancée en partie par la diminution de la correction de valeur pour pertes de crédit du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend de l'incidence des prix du marché sur notre situation financière, notamment les profits ou les pertes potentiels découlant des fluctuations de variables déterminées par le marché telles que les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les prix des marchandises, les taux de change et les volatilités implicites.

Les mesures de la situation financière touchées par le risque de marché sont les suivantes :

1. Les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus, qui comprennent :
   a) les variations de la juste valeur des instruments classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net;
   b) l'inefficacité de la couverture.
2. Les fonds propres CET1, qui comprennent :
   a) tous les éléments ci-dessus; plus
   b) les variations de la juste valeur des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour lesquels les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
   c) les variations de la valeur en dollars canadiens des participations dans des filiales étrangères, déduction faite des couvertures, découlant de la conversion des devises;
   d) les variations de la juste valeur des déficits des régimes d'avantages du personnel.

3. Le ratio CET1, qui comprend :
   a) tous les éléments ci-dessus; plus
   b) les variations de l'actif pondéré en fonction des risques découlant des variations des risques de marché liés aux activités de négociation;
   c) les variations de la valeur en dollars canadiens de l'actif pondéré en fonction des risques découlant de la conversion des devises.

4. La valeur économique de la Banque, qui comprend :
   a) tous les éléments des points 1 et 2 ci-dessus; plus
   b) les variations de la valeur économique des autres positions liées aux activités autres que de négociation, du revenu net d'intérêt et des revenus tirés des services tarifés par suite de changements dans les facteurs à l'origine du risque de marché.

Contrôles du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net
Comme le risque de marché est visé par le Cadre d'appétit pour le risque à l'échelle de l'entreprise, le Conseil approuve nos restrictions globales liées à ce risque. La Gestion des risques du Groupe crée et gère la structure de contrôle des positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, en vue de s'assurer que nos activités sont conformes aux exigences du Conseil. La fonction Gestion des risques de marché et de crédit commercial, qui fait partie de la Gestion des risques du Groupe, est responsable de la création et de la gestion des contrôles et procédures de gouvernance, lesquels permettent de faire cadrer les risques avec les contraintes en matière d'appétit pour le risque établies par le Conseil. Ces contrôles prévoient des plafonds relatifs aux mesures probabilistes servant à déterminer les pertes potentielles, comme la valeur à risque, la valeur à risque en période de tensions et les exigences supplémentaires liées au risque pour lesquelles une analyse est présentée ci-dessous.

La **valeur à risque (VAR)** est une mesure statistique permettant d'estimer la perte potentielle visant un portefeuille financier, selon un coefficient de confiance précis et une période de détention déterminée. Nous évaluons la VAR en fonction du 99e centile du coefficient de confiance relativement aux fluctuations des prix sur une période de détention d'un jour, à l'aide d'une simulation axée sur les deux derniers exercices pour lesquels il existe des données de marché équipondérées. Ces calculs sont révisés quotidiennement en fonction des positions à risque courantes, hormis certaines positions moins significatives qui ne sont pas négociées activement et pour lesquelles les calculs sont révisés au moins une fois par mois.

La **valeur à risque en période de tensions (VAR en période de tensions)** est calculée de la même manière que la VAR, si ce n'est que les calculs sont fondés sur une période historique de volatilité extrême d'un an et sur la situation inverse, au lieu des données des deux derniers exercices. La période utilisée pour calculer la VAR en période de tensions a été modifiée au début du troisième trimestre de 2020, passant de la période 2008-2009 couvrant la crise financière mondiale à une période d'un an tenant compte de la volatilité observée sur les marchés au deuxième trimestre de 2020. La VAR en période de tensions est calculée quotidiennement pour tous les portefeuilles, sauf en ce qui concerne certaines positions moins significatives qui ne sont pas négociées activement et pour lesquelles les calculs sont révisés au moins une fois par mois.

La VAR et la VAR en période de tensions sont des estimations statistiques fondées sur des données du marché historiques. Il faut donc les interpréter en tenant compte de leurs limites, notamment les suivantes :

- La VAR et la VAR en période de tensions ne sont pas indicatrices de pertes futures si les variations effectives du marché diffèrent sensiblement de celles des périodes historiques ayant servi au calcul.
- La VAR et la VAR en période de tensions permettent de projeter les pertes potentielles sur une période de détention d'un jour, sans toutefois permettre de prévoir les pertes potentielles pour les positions à risque détenues plus longtemps.
- La VAR et la VAR en période de tensions sont évaluées à l'aide de positions à la fermeture des bureaux et ne tiennent pas compte de l'incidence des activités de négociation sur une journée.

Nous vérifions nos évaluations de la VAR et de la VAR en période de tensions de différentes façons, notamment au moyen d'un processus d'examen et de validation des modèles d'évaluation par un groupe indépendant de concepteurs de modèles et d'un contrôle ex post de la VAR par rapport aux revenus quotidiens évalués à la valeur du marché, afin d'identifier et d'examiner les cas où les revenus tirés des activités de négociation réels excèdent les projections de la VAR.

Les **exigences supplémentaires liées au risque** couvrent le risque de pertes découlant de la défaillance ou d'un changement de notation à l'égard des émetteurs de certains instruments à revenu fixe négociés. Elles sont calculées sur un horizon d'un an en fonction d'un niveau de confiance de 99,9 % et couvrent différents horizons de liquidité pour des instruments et des concentrations d'émetteurs selon l'hypothèse d'un niveau de risque constant. Les variations dans les niveaux de risque calculés sont principalement associées aux changements dans les placements des portefeuilles de négociation de titres à revenu fixe applicables.

Simulations de crise – Notre programme de simulation de crises liées au risque de marché sert à identifier et à maîtriser le risque découlant de variations importantes des cours et des taux. Nous effectuons des simulations de crise tous les jours pour les positions évaluées à la valeur du marché. Les simulations de crise reproduisent des événements passés aussi bien qu'hypothétiques, de nature grave et durable. Les scénarios passés sont fondés sur des événements réels ayant touché les marchés et d'une durée d'au plus 90 jours, comme la crise financière mondiale de 2008 et l'épisode du « taper tantrum » de 2013. Les scénarios hypothétiques présentent de façon prospective des crises du marché graves, mais plausibles. Nous évaluons et peaufinons continuellement ces scénarios en fonction de l'évolution de la conjoncture. Les résultats des simulations de crise sont calculés en présumant une réévaluation instantanée de nos positions sans intervention de la direction.

Les calculs relatifs à ces mesures sont effectués pour toutes les positions qui sont évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net aux fins de la présentation de l'information financière, sauf les positions faisant partie d'une relation de couverture désignée et les positions liées à nos activités d'assurance.

Évaluations du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

Évaluation du risque de marché* — **Tableau 51**

	31 octobre 2020				31 octobre 2019			
		Pour les exercices clos				Pour les exercices clos		
(en millions de dollars canadiens)	Au	Moyenne	Haut	Bas	Au	Moyenne	Haut	Bas
Titres de participation	23 $	33 $	64 $	13 $	22 $	19 $	32 $	11 $
Change	3	3	6	1	3	4	13	2
Marchandises	3	3	7	1	2	2	4	1
Taux d'intérêt (1)	47	54	178	11	13	14	19	11
Risque de crédit spécifique (2)	7	6	7	4	5	5	6	4
Effet de diversification (3)	(18)	(25)	n.s.	n.s.	(17)	(17)	n.s.	n.s.
VAR liée à la gestion du risque de marché	**65 $**	**74 $**	**232 $**	**18 $**	28 $	27 $	45 $	15 $
VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché	**86 $**	**109 $**	**228 $**	**49 $**	85 $	106 $	161 $	76 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2020.
(1) Le risque lié à l'écart de taux général et le risque lié à l'écart de financement associé aux dérivés non garantis sont inclus dans la VAR liée aux taux d'intérêt.
(2) Le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.
(3) La VAR liée à la gestion du risque de marché est inférieure à la somme des VAR individuelles par facteur de risque, en raison de la diversification du portefeuille.
n.s. non significatif

2020 par rapport à 2019

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché s'est établie à 74 millions de dollars, en hausse de 47 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à l'incidence de l'élargissement des écarts de taux et au fait que la forte volatilité des marchés au deuxième trimestre de 2020 a été prise en compte dans les périodes historiques ayant servi au calcul de la VAR à partir d'avril 2020. Cette situation a eu une incidence tant sur les engagements de souscription de prêts que sur les portefeuilles de titres à revenu fixe et d'actions. Tel qu'il est indiqué dans le graphique ci-dessous présentant les revenus tirés des activités de négociation et la VAR, la VAR a diminué au cours du deuxième semestre de l'exercice 2020 sous l'effet conjugué de l'amélioration des écarts de taux et de la volatilité des marchés en général et d'une réduction des engagements de souscription de prêts.

La moyenne de la VAR en période de tensions s'est établie à 109 millions de dollars, ce qui traduit une augmentation de 3 millions par rapport à il y a un an. À l'instar de la VAR, la VAR en période de tensions a été touchée par la variation des écarts de taux et la volatilité du marché en général au cours de l'exercice 2020, et la période utilisée pour calculer la VAR en période de tensions a été modifiée au cours de l'exercice, comme il est mentionné précédemment dans la rubrique Contrôles du risque de marché. Cependant, l'augmentation de la moyenne de la VAR en période de tensions a été moins importante que celle de la moyenne de la VAR, car la volatilité des marchés de la période historique utilisée pour calculer la VAR en période de tensions était similaire à celle de la période considérée.

Le graphique ci-après illustre nos profits et pertes de négociation quotidiens (graphique à barres), ainsi que notre VAR quotidienne liée à la gestion du risque de marché (graphique linéaire). En 2020, nous avons subi une perte de négociation nette de 13 jours, principalement en raison de la forte volatilité des marchés au deuxième trimestre de 2020. Les pertes de négociation nettes de quatre de ces jours sont supérieures à la VAR.

Revenus tirés des activités de négociation (1) et VAR (en millions de dollars canadiens)

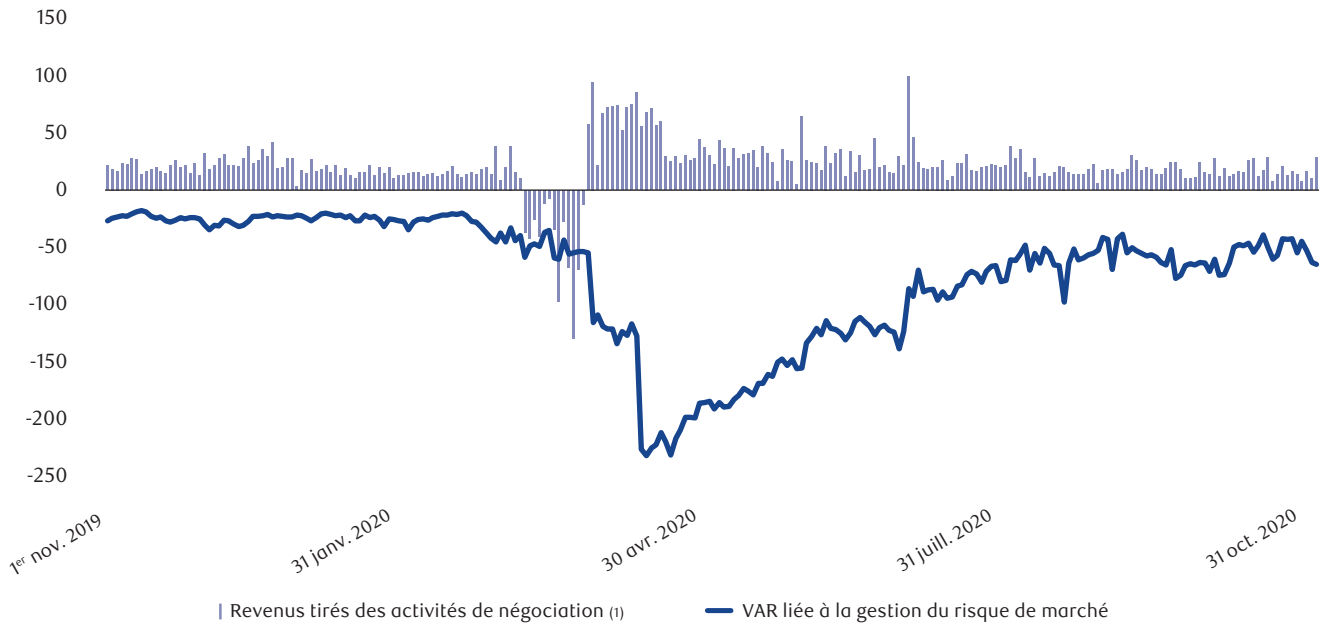

(1) Tient compte des engagements de souscription de prêts.

Le graphique ci-dessous illustre la distribution des profits et pertes de négociation quotidiens en 2020 et en 2019. Nous avons eu 13 journées de pertes en 2020, tel qu'il est indiqué ci-dessus, et une (1) journée de pertes en 2019. Le profit déclaré le plus élevé a été de 99 millions de dollars, le profit quotidien moyen se chiffrant à 21 millions.

Revenus tirés des activités de négociation (1) pour l'exercice clos le 31 octobre 2020
(majoration au montant imposable équivalent)

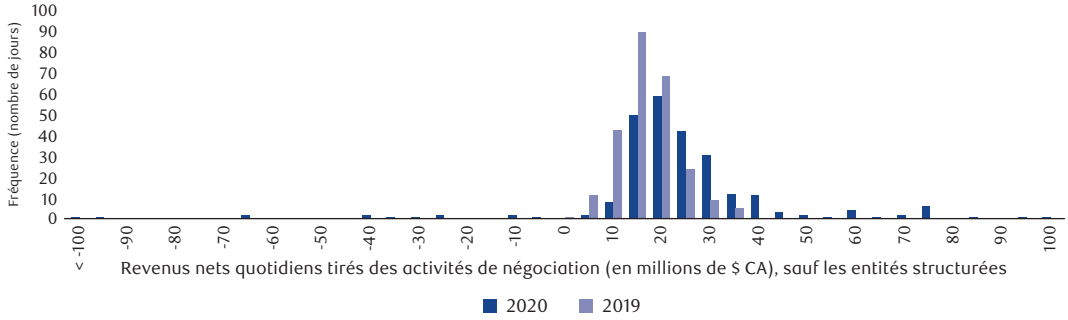

(1) Tient compte des engagements de souscription de prêts.

Évaluations du risque de marché – Actifs et passifs de RBC Assurances®
Nous offrons une vaste gamme de produits d'assurance à nos clients et détenons des placements afin de pouvoir respecter nos obligations futures au titre des polices d'assurance. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net et sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Au 31 octobre 2020, nous détenions des actifs à l'appui de passifs d'assurance totalisant 12,2 milliards de dollars (11,4 milliards au 31 octobre 2019).

Contrôles du risque de marché – Positions liées au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire (RTIPB) [1]
Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire découle principalement des produits bancaires traditionnels dont l'origine est le client, comme les dépôts et les prêts, et tient compte des couvertures connexes ainsi que du risque de taux d'intérêt lié aux titres détenus aux fins de la gestion des liquidités. Les facteurs engendrant le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire incluent la non-concordance entre la date de modification des taux des actifs et celle des passifs, les modifications des taux des actifs en regard de ceux des passifs en réponse à des scénarios touchant les taux du marché, et les autres caractéristiques des produits qui pourraient influer sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, comme les options de remboursement anticipé de prêts ou de remboursement des dépôts à terme avant l'échéance contractuelle. L'exposition au

[1] Les positions liées au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire tiennent compte de l'incidence des dérivés dans le cadre de relations de couverture comptable et des titres comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global utilisés à des fins de gestion du risque de taux d'intérêt.

risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire est assujettie à des limites et à des contrôles et elle fait régulièrement l'objet d'évaluations et de rapports, un processus surveillé de façon indépendante par la Gestion des risques du Groupe.

Le Conseil approuve l'appétit pour le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, et le Comité actif-passif, de concert avec la Gestion des risques du Groupe, assure la gouvernance continue de l'évaluation et de la gestion de ce risque au moyen de politiques, de limites, de normes en matière d'exploitation et d'autres contrôles. Les rapports concernant le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire sont revus régulièrement par la Gestion des risques du Groupe, le Comité actif-passif, le Comité de gestion des risques, le Comité de gestion des risques du Conseil, ainsi que par le Conseil.

Mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

Afin d'assurer la surveillance et le contrôle du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, nous évaluons deux principaux paramètres, soit le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, en fonction d'une variété de chocs sur les marchés, de scénarios et d'horizons temporels. Les scénarios touchant le marché englobent des variations parallèles et non parallèles de la courbe de rendement liées aux devises, des chocs relatifs à la volatilité des taux d'intérêt ainsi que des chocs sur les taux d'intérêt prévus par les organismes de réglementation.

En vue de mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt, nous recourons à des simulations dynamiques des activités structurelles détaillées figurant au bilan et à l'état du résultat net, de manière à déterminer l'incidence des scénarios de crise sur le revenu net d'intérêt prévu. Les positions liées aux actifs et aux passifs et les positions hors bilan sont simulées à l'aide d'une gamme d'horizons temporels. Les simulations tiennent compte des échéances des produits, des renouvellements et des taux de croissance, ainsi que du comportement en matière de remboursement anticipé et de remboursement. Les prix et les volumes des produits sont estimés en fonction de l'expérience passée et des attentes liées à un scénario donné de crise sur le marché. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres tient compte de la sensibilité à la valeur de marché découlant des variations des taux. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres est évalué en soumettant les données détaillées concernant les positions au comptant à des techniques d'évaluation déterministes (scénario unique) et stochastiques (scénarios multiples). Le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont évalués en fonction de divers scénarios de crise liés au risque de marché comportant des variations extrêmes, mais plausibles, des taux sur le marché et de la volatilité. Les évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire ne tiennent pas compte de l'avantage des mesures prises par la direction pour réduire l'exposition au risque.

Le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont gérés de façon complémentaire au soutien des efforts que nous déployons pour générer un revenu net d'intérêt durable d'excellente qualité. Pour des unités données, ces deux risques sont évalués chaque jour, chaque semaine ou chaque mois, selon l'importance, la complexité et la stratégie de couverture.

Un certain nombre d'hypothèses visant les flux de trésorerie, la révision des prix des produits et l'administration des taux sous-tendent les modèles utilisés pour mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres. Les principales hypothèses ont trait aux profils en matière de financement prévus liés aux engagements au titre des taux des prêts hypothécaires, au comportement en matière de remboursement anticipé lié aux prêts à taux fixe, au comportement en matière de remboursement des dépôts à terme et au traitement des dépôts sans échéance. Toutes les hypothèses sont formulées de façon empirique en fonction des comportements passés des clients et des prix des produits antérieurs, en plus de tenir compte des changements plausibles à venir. La Gestion des risques du Groupe surveille de façon indépendante les modèles et les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

Évaluations du risque de marché – Sensibilités au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 p.b. des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres prévus sur une période de 12 mois, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Dans le cas de scénarios de baisse des taux, des taux planchers sont appliqués, ce qui évite que l'évaluation de la valeur économique des capitaux propres et les niveaux des taux des simulations du revenu net d'intérêt ne tombent sous un seuil moyen minimal de moins 25 p.b. pour toutes les principales monnaies. Les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur les risques de taux d'intérêt à un moment donné, lesquels peuvent changer avec le temps en réaction aux activités commerciales et aux mesures prises par la direction.

Risque de marché – Évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire* **Tableau 52**

	2020						2019	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (1)				
(en millions de dollars canadiens)	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain	Total	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain	Total	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (1)
Incidence avant impôt d'une :								
augmentation des taux de 100 p.b. (2)	**(1 486)$**	**(270)$**	**(1 756)$**	**571 $**	**247 $**	**818 $**	(1 356)$	479 $
diminution des taux de 100 p.b. (2)	**1 145**	**176**	**1 321**	**(472)**	**(149)**	**(621)**	920	(637)

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

(1) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

(2) Les scénarios d'augmentation et de diminution de 100 p.b des taux sur l'évaluation du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire ont été révisés sur une base prospective, conformément à la ligne directrice B-12 *Gestion du risque de taux d'intérêt* du BSIF, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2020. En conséquence, ils intègrent le risque lié à la valeur économique des capitaux propres et le risque lié au revenu net d'intérêt découlant des activités du portefeuille bancaire du secteur Marchés des Capitaux et de la portion des services de trésorerie du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie pour 2020.

Au 31 octobre 2020, un choc immédiat et soutenu constituant une diminution de 100 p.b. aurait eu une incidence négative de 621 millions de dollars sur notre revenu net d'intérêt, contre 637 millions l'exercice précédent. Un choc immédiat et soutenu constituant une augmentation de 100 p.b. au 31 octobre 2020 aurait eu une incidence négative de 1 756 millions de dollars sur la valeur économique de nos capitaux propres, contre 1 356 millions il y a un an. D'un exercice à l'autre, la variation de la sensibilité du revenu net d'intérêt est essentiellement attribuable à une hausse de la croissance des dépôts des entreprises et de ceux de détail tandis que celle liée à la sensibilité à la valeur économique des capitaux propres résulte surtout de la croissance du capital de notre portefeuille bancaire. En 2020, le risque lié au revenu net d'intérêt et celui lié à la valeur économique des capitaux propres sont demeurés dans les limites approuvées.

Évaluations du risque de marché concernant les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs

Titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Au 31 octobre 2020, les titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global que nous détenions s'établissaient à 81,9 milliards de dollars, contre 57,7 milliards au 31 octobre 2019. Nous détenons des titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global principalement à des fins de placement, ainsi que de gestion du risque de liquidité et de couverture du risque de taux d'intérêt liés à nos activités bancaires autres que de négociation dans notre bilan. Au 31 octobre 2020, notre portefeuille de titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global était sensible aux fluctuations des taux d'intérêt, les autres éléments du résultat global pouvant ainsi subir l'incidence d'une variation de valeur avant impôt de 7 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur des titres découlant d'une augmentation parallèle d'un point de base des rendements. Le portefeuille nous exposait également au risque lié aux écarts de taux, lequel représentait une variation de valeur avant impôt de 20 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur découlant de l'élargissement d'un point de base des écarts de taux. La valeur des titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire au 31 octobre 2020 s'établissait à 79,0 milliards de dollars. Nos titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprenaient également des positions en capitaux propres de 0,5 milliard de dollars au 31 octobre 2020, contre 0,4 milliard un an plus tôt.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de chacune de ces devises. Notre exposition la plus importante concerne le dollar américain, en raison des activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos autres opérations conclues en dollars américains. Nous sommes également considérablement exposés à la livre sterling et à l'euro, du fait de nos activités dans ces monnaies à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait accroître ou contracter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de participation qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres monnaies, les pertes de change latentes sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise des autres composantes des capitaux propres, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques relativement aux actifs libellés en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à d'autres devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

Dérivés liés aux activités autres que de négociation

Nous avons aussi recours à des dérivés pour couvrir les risques de marché non liés à nos activités de négociation. Le cas échéant, nous choisissons d'appliquer à leur égard la comptabilité de couverture. Ces dérivés sont pris en compte dans notre évaluation du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et dans d'autres évaluations du risque de marché concernant les activités internes autres que de négociation. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire ainsi que pour les activités de financement et d'investissement. Nous avons aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation de la juste valeur de certains instruments à taux fixe. Nous utilisons également des dérivés de change pour gérer le risque relativement aux placements en titres de capitaux propres dans des filiales, qui sont libellés en devises, particulièrement ceux qui sont libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros.

Pour plus de détails sur l'application de la comptabilité de couverture et l'utilisation de dérivés aux fins des activités de couverture, se reporter aux notes 2 et 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan
Les tableaux ci-après illustrent le lien entre les principales données figurant au bilan et les positions incluses dans les informations fournies à l'égard du risque de marché lié aux activités autres que de négociation, ce qui illustre la façon dont nous gérons le risque de marché lié à nos actifs et passifs à l'aide de différentes évaluations du risque.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan — **Tableau 53**

	Au 31 octobre 2020			
		Évaluation du risque de marché		
(en millions de dollars canadiens)	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	Risque principal lié aux activités autres que de négociation
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	118 888 $	– $	118 888 $	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	39 013	21 603	17 410	Taux d'intérêt
Titres				
Titres détenus à des fins de transahction	136 071	124 884	11 187	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	139 743	–	139 743	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions derevente et titres empruntés	313 015	264 394	48 621	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail	457 976	10 392	447 584	Taux d'intérêt
Prêts de gros	208 655	6 855	201 800	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(5 639)	–	(5 639)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	1 922	–	1 922	Taux d'intérêt
Autres				
Dérivés	113 488	109 175	4 313	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs	90 937	6 475	84 462	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (3)	10 479			
Total de l'actif	1 624 548 $	543 778 $	1 070 291 $	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts	1 011 885 $	107 450 $	904 435 $	Taux d'intérêt
Passif des fonds distincts	1 922	–	1 922	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	29 285	29 285	–	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	274 231	255 922	18 309	Taux d'intérêt
Dérivés	109 927	108 147	1 780	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs	86 994	8 977	78 017	Taux d'intérêt
Débentures subordonnées	9 867	–	9 867	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (4)	13 670			
Total du passif	1 537 781 $	509 781 $	1 014 330 $	
Total des capitaux propres	86 767 $			
Total du passif et des capitaux propres	1 624 548 $			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR, à la VAR en période de tensions, aux exigences supplémentaires liées au risque et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.
(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances® et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.
(3) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent un montant de 10 479 millions de dollars au titre des immobilisations corporelles et d'autres actifs.
(4) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs d'un montant de 13 670 millions de dollars.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2019			
		Évaluation du risque de marché		
	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	Risque principal lié aux activités autres que de négociation
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	26 310 $	– $	26 310 $	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	38 345	22 287	16 058	Taux d'intérêt
Titres				
Titres détenus à des fins de transaction	146 534	136 609	9 925	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	102 470	–	102 470	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	306 961	246 068	60 893	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail	426 086	10 876	415 210	Taux d'intérêt
Prêts de gros	195 870	7 111	188 759	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(3 100)	–	(3 100)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	1 663	–	1 663	Taux d'intérêt
Autres				
Dérivés	101 560	99 318	2 242	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs	79 802	4 648	75 154	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (3)	6 434			
Total de l'actif	1 428 935 $	526 917 $	895 584 $	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts	886 005 $	99 137 $	786 868 $	Taux d'intérêt
Passif des fonds distincts	1 663	–	1 663	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 069	35 069	–	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	226 586	218 612	7 974	Taux d'intérêt
Dérivés	98 543	96 512	2 031	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs	79 040	8 918	70 122	Taux d'intérêt
Débentures subordonnées	9 815	–	9 815	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (4)	8 589			
Total du passif	1 345 310 $	458 248 $	878 473 $	
Total des capitaux propres	83 625 $			
Total du passif et des capitaux propres	1 428 935 $			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR, à la VAR en période de tensions, aux exigences supplémentaires liées au risque et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances® et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

(3) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent un montant de 6 434 millions de dollars au titre des immobilisations corporelles et d'autres actifs.

(4) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs d'un montant de 8 589 millions de dollars.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque que nous ne soyons pas en mesure de générer en temps opportun et de façon rentable la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements lorsqu'ils deviennent exigibles. Le risque de liquidité résulte de la non-concordance de l'échéancier et de la valeur des flux de trésorerie, en ce qui concerne tant les éléments figurant au bilan que ceux hors bilan.

Notre profil de liquidité est structuré de manière à nous procurer les liquidités suffisantes pour satisfaire aux engagements courants et éventuels en temps normal et en période de crise. Afin d'atteindre cet objectif, nous nous sommes dotés d'un cadre de gestion du risque de liquidité exhaustif et d'une politique de mise en gage. Nous utilisons aussi plusieurs stratégies d'atténuation des risques de liquidité qui visent :

- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque admissible en fonction de notre appétit pour le risque et les coûts engagés pour atténuer ce risque;
- le maintien d'un vaste accès à des sources de financement, ce qui signifie notamment le maintien et l'accroissement d'un volume fiable de dépôts de base de clients, ainsi qu'un accès continu à des sources diversifiées de financement de gros;
- un programme exhaustif de simulations de crise touchant les liquidités, un plan d'urgence, de reprise et de résolution de problèmes, ainsi qu'un processus de suivi permettant d'assurer que nous disposons d'un volume suffisant de titres négociables non grevés et de la capacité avérée de monétiser des catégories d'actif précises;
- la gouvernance des activités de mise en gage au moyen de limites et de réserves d'actifs liquides en vue d'éventuelles activités de mise en gage;
- l'utilisation de données granulaires, en temps opportun, aux fins de l'évaluation des risques;
- le recours à un processus transparent aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts;
- l'emploi de notre modèle de gouvernance en trois lignes de défense.

Depuis le deuxième trimestre de 2020, les gouvernements et agences gouvernementales fédérales assouplissent leurs critères d'admissibilité aux programmes de financement déjà en place et annoncent l'ajout de nouveaux programmes afin de fournir plus de liquidités aux banques. En plus de ces programmes, le BSIF a annoncé une série de mesures réglementaires et a communiqué des directives supplémentaires pour aider les banques à se concentrer sur leurs efforts de résilience et favoriser la stabilité du système financier. Par la suite, les gouvernements et les agences gouvernementales fédérales ont évalué la nécessité de ces programmes et continueront de le faire. Avec prise d'effet le 21 octobre 2020, certains programmes ont pris fin, tels que la facilité d'achat des acceptations bancaires et la version révisée du programme d'achat de prêts hypothécaires assurés par voie de la SCHL, et les prises en pension à plus d'un jour existantes seront graduellement ramenées à leurs niveaux prépandémie. Les autres mesures continuent de fournir une souplesse accrue pour les activités de prêts puisqu'elles autorisent les banques à se situer en deçà du seuil réglementaire en utilisant les réserves disponibles qui dépassent le ratio de liquidité à court terme réglementaire minimal et des modifications temporaires des limites, y compris celles utilisées pour les obligations couvertes, et ajustements des mesures de liquidité.

Contrôle des risques

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de liquidité sont revus régulièrement et mis à jour en fonction de l'évolution des conditions de marché et de la composition des activités, ce qui signifie notamment s'assurer de leur conformité à l'évolution du cadre réglementaire local. Nous continuons de maintenir une position de liquidité et de financement qui est appropriée aux fins de l'exécution de notre stratégie. Le risque de liquidité auquel nous sommes exposés demeure largement dans les limites de notre appétit pour le risque.

Le Conseil approuve annuellement les pouvoirs d'approbation du risque de liquidité délégués aux cadres supérieurs. Le Comité de gestion des risques du Conseil approuve annuellement le cadre de gestion du risque de liquidité et la politique de mise en gage, et il en assure la surveillance. Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et le Comité actif-passif revoient régulièrement les rapports concernant notre position de liquidité à l'échelle de l'organisation. Le Comité de gestion des risques du Groupe, le Comité d'examen de la politique et (ou) le Comité actif-passif assurent également l'examen des documents sur la position de liquidité préparés à l'intention du Conseil ou de ses comités.

- Le Comité d'examen de la politique approuve annuellement la politique de gestion du risque de liquidité qui énonce les éléments de contrôle minimaux du risque en fonction de l'appétit pour le risque et du cadre de gestion du risque de liquidité approuvés par le Conseil.
- Le Comité actif-passif approuve annuellement le plan d'urgence relatif aux liquidités et assure l'encadrement et l'orientation stratégiques de la Trésorerie générale, ainsi que d'autres fonctions et secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion des liquidités.

Ces politiques s'appuient sur des directives visant les activités, les services et les produits permettant de mettre en œuvre les éléments de contrôle comme les paramètres, les méthodologies, ainsi que les limites et pouvoirs en matière de gestion qui régissent l'évaluation et la gestion des liquidités. Nous avons aussi recours à des simulations de crise pour évaluer la robustesse du cadre de contrôle et étayer les plans d'urgence relatifs aux liquidités.

Évaluation du risque

Nous mesurons le risque de liquidité à partir d'hypothèses fondées sur un scénario que nous appliquons à nos actifs et passifs et aux engagements hors bilan, de manière à établir les profils relatifs aux flux de trésorerie prévus sur divers horizons temporels. Par exemple, les obligations d'État peuvent généralement être converties rapidement et aisément en trésorerie sans perte de valeur importante, et ce, quelle que soit leur échéance contractuelle. De même, bien que les dépôts fondés sur des relations puissent, sur une base contractuelle, être immédiatement retirés, leurs soldes peuvent constituer, dans les faits et selon divers facteurs, tels que la nature du client et leur utilisation prévue, une source de financement relativement stable. Nous passons en revue et confirmons régulièrement les méthodes de gestion des risques et les hypothèses sous-jacentes afin de nous assurer qu'elles cadrent avec le contexte opérationnel, la conjoncture économique et les conditions du marché, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques du secteur qui sont généralement reconnues.

Afin de gérer le risque de liquidité en fonction de notre appétit pour le risque, nous établissons des limites relatives à divers paramètres compte tenu d'une gamme d'horizons temporels et de degrés de gravité des périodes de tensions, puis élaborons des plans d'urgence, de reprise et de résolution des problèmes. Nos activités aux fins de la mesure et du contrôle du risque de liquidité sont divisées en trois catégories, comme suit :

Risque de liquidité structurel (long terme)

Pour encadrer nos activités de financement de gros à terme garanti et non garanti, nous avons recours à la fois à des paramètres internes et à des paramètres d'organismes de réglementation qui servent à gérer et à contrôler la concordance structurelle entre les actifs illiquides à long terme et le financement à plus long terme provenant d'investisseurs de gros ainsi que les dépôts de base.

Risque de liquidité stratégique (court terme)

Pour gérer les risques immédiats liés aux flux de trésorerie auxquels nous pouvons être exposés en période de tensions, nous établissons des limites précisant le niveau maximal de flux de trésorerie nets à court terme afin de gérer le risque inhérent aux principales unités, filiales et devises et nous procédons à des évaluations par simulation de crise. Nos positions liées aux flux de trésorerie nets sont établies par l'application d'hypothèses et de paramètres internes aux flux de trésorerie connus et prévus qui sont associés à tous les principaux actifs non grevés, aux passifs et aux activités hors bilan. Les actifs grevés ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles. Nous contrôlons également le risque de liquidité stratégique en respectant les normes d'organismes de réglementation pertinentes, comme le ratio de liquidité à court terme.

Risque de liquidité éventuel
Le processus de planification relatif au risque de liquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant des tensions ainsi que les interventions que nous prévoyons mettre de l'avant. Notre plan d'urgence relatif aux liquidités, que la Trésorerie générale maintient et administre, a été élaboré afin de guider les mesures que nous pourrions prendre en cas de crise de liquidité. Sous la gouverne de la Trésorerie générale, des équipes affectées à la gestion des crises de liquidité, à l'échelle régionale ou à celle de l'entreprise, se réunissent régulièrement afin d'évaluer nos liquidités et d'approuver notre plan d'urgence à cet égard et, en période de tensions, fournissent de précieux renseignements aux fonctions de première ligne et de gestion des risques en guise de soutien au processus de gestion des crises. Ces équipes comprennent des membres des principaux secteurs d'exploitation, de la Gestion des risques du Groupe et des fonctions Finances, Exploitation et Communications qui sont des spécialistes en la matière.

Nos simulations de crise, qui font appel à des éléments de scénarios et d'analyses de sensibilité, permettent d'évaluer notre exposition prospective à des événements systémiques et à des événements touchant RBC. Ces tests couvrent une période s'échelonnant sur plusieurs semaines. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise, et certains scénarios tiennent compte de révisions à la baisse de plusieurs crans des notations qui nous sont attribuées.

Le processus de planification relatif au risque de liquidité éventuel permet de déterminer les besoins éventuels en matière de financement (p. ex., les prélèvements sur les lignes de crédit et de liquidités engagées, l'accroissement des garanties requises et les retraits de dépôts) et les sources (p. ex., les ventes d'actifs liquides en cas d'urgence et la capacité supplémentaire de financement de gros) en fonction de différents scénarios de crise. Par conséquent, il permet d'établir les exigences liées à nos portefeuilles d'actifs liquides non grevés réservés.

Nos portefeuilles d'actifs liquides non grevés se composent d'un groupe diversifié de titres négociables et liquides assortis de notations élevées, de conventions de revente à un jour de titres d'État et de dépôts auprès de banques centrales. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des critères minimaux en matière de qualité des actifs et, le cas échéant, à d'autres critères d'admissibilité (p. ex., des critères en matière d'échéance, de diversification et d'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales), de manière à garantir un accès maximal immédiat à des liquidités supplémentaires au besoin. Ces titres, lorsqu'ils sont ajoutés aux autres actifs liquides non grevés que nous détenons par suite d'activités sur les marchés financiers ou autres, enrichissent notre réserve de liquidités et sont pris en compte dans les informations sur les charges grevant les actifs qui sont fournies ci-dessous.

Réserve de liquidités et charges grevant les actifs
Les tableaux ci-après présentent des sommaires de notre réserve de liquidités ainsi que des charges grevant nos actifs. Dans les deux tableaux, les actifs non grevés représentent, à différents degrés, une source de financement à laquelle nous avons accès. Les actifs non grevés représentent l'écart entre le total des actifs et les actifs grevés, qu'ils figurent au bilan ou non. Les actifs grevés comprennent : i) les actifs liquides détenus par la banque qui sont donnés en garantie (p. ex., financement de rachat et dérivés donnés en garantie) ou qui ne peuvent être utilisés librement en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes (p. ex., ils sont affectés au maintien d'une réserve obligatoire ou au respect d'exigences locales en matière d'adéquation des fonds propres, ainsi qu'au maintien de l'accès continu aux systèmes de paiement et de règlement); ii) les titres qui ont été reçus en garantie dans le cadre de transactions de financement de titres et sur dérivés et qui sont grevés d'une seconde charge lorsque cela est autorisé (p. ex., pour obtenir un financement à l'aide de conventions de rachat ou pour couvrir des titres vendus à découvert), ou qui n'ont aucune valeur de liquidité puisqu'ils ne peuvent être grevés d'une seconde charge et iii) les actifs illiquides qui ont été titrisés et vendus sur le marché ou qui ont été donnés en garantie à l'appui d'entités de financement à terme structuré. Conformément à notre cadre et à notre politique en matière de gestion des liquidités, les actifs grevés ne sont pas considérés comme une source de liquidités.

Réserve de liquidités
Notre réserve de liquidités est constituée d'actifs liquides non grevés disponibles. Notre capacité inutilisée en matière de financement de gros, laquelle est évaluée régulièrement, pourrait constituer une autre source de liquidités pour atténuer des périodes de tensions, mais nous ne la prenons pas en considération pour le calcul de la réserve de liquidités. De plus, sont également exclus du calcul de la réserve de liquidités les facilités de crédit non engagées et inutilisées consenties par des banques centrales auxquelles nous pouvons accéder sous réserve de certaines conditions préalables établies par les diverses banques centrales (p. ex., la Banque du Canada, la Réserve fédérale, la Banque d'Angleterre et la Banque de France), ainsi que les montants admissibles à titre de garanties auprès de la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY) et d'une Federal Home Loan Bank (FHLB).

Réserve de liquidités — Tableau 54

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2020				
	Actifs liquides détenus par la banque	**Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés**	**Total des actifs liquides**	**Actifs liquides grevés**	**Actifs liquides non grevés**
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**118 888 $**	**– $**	**118 888 $**	**4 022 $**	**114 866 $**
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**39 013**	**–**	**39 013**	**–**	**39 013**
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (1)	**236 910**	**309 512**	**546 422**	**358 233**	**188 189**
Autres titres	**93 781**	**101 317**	**195 098**	**89 764**	**105 334**
Autres actifs liquides (2)	**30 305**	**–**	**30 305**	**27 934**	**2 371**
Total des actifs liquides	**518 897 $**	**410 829 $**	**929 726 $**	**479 953 $**	**449 773 $**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2019 (3)				
	Actifs liquides détenus par la banque	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et montants à recevoir de banques	26 310 $	– $	26 310 $	2 860 $	23 450 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	38 345	–	38 345	329	38 016
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (1)	206 960	311 019	517 979	345 753	172 226
Autres titres	90 026	115 261	205 287	96 184	109 103
Autres actifs liquides (2)	21 732	–	21 732	21 316	416
Total des actifs liquides	383 373 $	426 280 $	809 653 $	466 442 $	343 211 $

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2020	31 octobre 2019 (3)
Banque Royale du Canada	**261 940 $**	136 511 $
Succursales à l'étranger	**44 037**	61 528
Filiales	**143 796**	145 172
Total des actifs liquides non grevés	**449 773 $**	343 211 $

(1) Inclut les titres liquides émis par des gouvernements provinciaux et des entités parrainées par le gouvernement américain et dont le gouvernement fédéral des États-Unis est le curateur (p. ex., la Federal National Mortgage Association et la Federal Home Loan Mortgage Corporation).
(2) Le montant des actifs liquides grevés représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.
(3) La présentation a été révisée afin qu'elle soit conforme à la présentation actuelle.

D'ordinaire, la réserve de liquidités reflète surtout l'activité bancaire courante des clients, alors que les portefeuilles d'actifs liquides s'ajustent aux fluctuations des soldes de trésorerie, mais elle dépend aussi de l'activité des marchés financiers; en effet, les stratégies d'entreprises et les entrées-sorties de clients peuvent également modifier l'ajout ou la soustraction d'actifs liquides utilisés dans le calcul global de la réserve de liquidités. La réserve de liquidités est également tributaire de la Trésorerie générale puisque, dans le cadre des activités de gestion d'émission de titres d'emprunt, ce sont les réserves qui permettent d'absorber les écarts entre l'émission de titres d'emprunt et le déploiement d'activités.

2020 par rapport à 2019
Le total des actifs liquides a augmenté de 120 milliards de dollars, ou 15 %, et le total des actifs liquides non grevés s'est accru de 107 milliards, ou 31 %, par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet essentiellement de l'augmentation des dépôts auprès de banques centrales et des titres figurant au bilan, ce qui s'explique par la hausse des dépôts des clients et nos activités de gestion des liquidités en réponse à la pandémie de COVID-19.

Charges grevant les actifs
Le tableau ci-dessous présente un aperçu des montants figurant au bilan et des montants hors bilan au titre de la trésorerie, des titres et des autres actifs, et indique ceux qui sont grevés ainsi que ceux qui sont disponibles à la vente ou qui peuvent être donnés à titre de garantie dans le cadre de transactions de financement garanti. Les autres actifs, tels que les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, peuvent aussi être monétisés, mais cela nécessite un plus long délai d'exécution que pour les titres négociables. Au 31 octobre 2020, nos actifs non grevés et pouvant être donnés en garantie représentaient 28 % du total de l'actif (23 % au 31 octobre 2019) [1].

Charges grevant les actifs **Tableau 55**

	Aux									
	31 octobre 2020					31 octobre 2019				
	Actifs grevés		**Actifs non grevés**			Actifs grevés		Actifs non grevés		
(en millions de dollars canadiens)	**Donnés en garantie**	**Autres** (1)	**Pouvant être donnés en garantie** (2)	**Autres** (3)	**Total**	Donnés en garantie	Autres (1)	Pouvant être donnés en garantie (2), (4)	Autres (3), (4)	Total
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**– $**	**4 022 $**	**114 866 $**	**– $**	**118 888 $**	– $	2 860 $	23 450 $	– $	26 310 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**–**	**–**	**39 013**	**–**	**39 013**	–	329	38 016	–	38 345
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction	**48 505**	**–**	**91 245**	**3 684**	**143 434**	44 431	–	99 420	2 683	146 534
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	**13 337**	**–**	**126 353**	**53**	**139 743**	16 376	–	86 045	49	102 470
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (5)	**400 807**	**17 209**	**37 879**	**5 037**	**460 932**	399 013	22 793	49 325	5 214	476 345
Prêts										
Prêts de détail										
Titres hypothécaires	**31 460**	**–**	**40 050**	**–**	**71 510**	31 345	–	40 401	–	71 746
Prêts hypothécaires	**62 131**	**–**	**26 389**	**182 567**	**271 087**	42 103	–	22 598	171 644	236 345
Prêts autres qu'hypothécaires	**5 711**	**–**	**12 006**	**97 662**	**115 379**	7 094	–	9 534	101 367	117 995
Prêts de gros	**–**	**–**	**–**	**208 655**	**208 655**	–	–	–	195 870	195 870
Correction de valeur pour pertes sur prêts	**–**	**–**	**–**	**(5 639)**	**(5 639)**	–	–	–	(3 100)	(3 100)
Actif net des fonds distincts	**–**	**–**	**–**	**1 922**	**1 922**	–	–	–	1 663	1 663
Autres										
Dérivés	**–**	**–**	**–**	**113 488**	**113 488**	–	–	–	101 560	101 560
Autres (6)	**27 934**	**–**	**2 371**	**71 111**	**101 416**	21 316	–	416	64 504	86 236
Total de l'actif	**589 885 $**	**21 231 $**	**490 172 $**	**678 540 $**	**1 779 828 $**	561 678 $	25 982 $	369 205 $	641 454 $	1 598 319 $

(1) Inclut les actifs qui ne peuvent pas être utilisés pour obtenir un financement garanti en raison de restrictions juridiques ou d'autre nature.
(2) Représente les actifs qui peuvent être facilement donnés en garantie, dont les titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre de la *Loi nationale sur l'habitation*, nos prêts hypothécaires non grevés qui sont admissibles à titre de garanties auprès d'une FHLB, ainsi que les prêts qui sont admissibles à titre de garanties au titre de la facilité d'escompte dont nous disposons et que nous avons déposés en garantie auprès de la FRBNY.
(3) Les autres actifs non grevés ne sont assujettis à aucune restriction en ce qui a trait à leur recours pour obtenir du financement ou à leur utilisation à titre de garantie, mais ils ne seront pas considérés comme facilement disponibles. De plus, ils comprennent des prêts qui pourraient être utilisés afin de garantir les avances consenties par les banques centrales, y compris ceux mis en gage à la Banque du Canada conformément aux nouveaux critères d'admissibilité annoncés au deuxième trimestre de 2020.
(4) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
(5) Inclut les actifs liquides détenus par la banque et les titres reçus en garantie dans le cadre de financement de titres hors bilan, de transactions sur dérivés et de prêts sur marges. Comprend des garanties de 17,2 milliards de dollars (22,8 milliards au 31 octobre 2019) reçues dans le cadre d'opérations de revente qui ne peuvent pas être redonnées en gage dans leur forme juridique actuelle.
(6) Le montant des actifs donnés en garantie représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

Financement

Stratégie de financement
Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise de notre position de liquidité structurelle.

Profil des dépôts et du financement
Au 31 octobre 2020, les dépôts fondés sur les relations, qui constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts hypothécaires, s'établissaient à 708 milliards de dollars, ou 54 % du total du financement (594 milliards, ou 51 %, au 31 octobre 2019). La tranche restante est composée de financement de gros à court terme et à long terme.

Le financement des actifs très liquides se compose principalement d'un financement de gros à court terme qui reflète la période de monétisation de ces actifs. Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

Le 18 avril 2018, le ministère des Finances a publié ses règlements sur la recapitalisation interne en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (SADC) et de la *Loi sur les banques*, qui sont entrés en vigueur le 23 septembre 2018. La dette à long terme de premier rang émise par la banque depuis le 23 septembre 2018, inclusivement, ayant une échéance initiale

[1] Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

supérieure à 400 jours et étant négociable, sous réserve de certaines exceptions, est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques canadiennes. Aux termes de ce régime, si le surintendant des institutions financières détermine qu'une banque pourrait ne plus être viable, le gouverneur en conseil peut, sur recommandation du ministre des Finances, lorsque ce dernier juge qu'il en va de l'intérêt du public, ordonner que la SADC convertisse une partie ou la totalité de certaines actions et de certains passifs de cette banque en actions ordinaires. Au 31 octobre 2020, la valeur nominale des titres d'emprunt à long terme émis en cours qui étaient assujettis à la conversion en vertu du régime de recapitalisation interne s'élevait à 37 365 millions de dollars (20 320 millions au 31 octobre 2019).

Pour plus de détails sur notre financement de gros, se reporter au tableau de la composition du financement de gros ci-dessous.

Émission de titres d'emprunt à long terme

En 2020, nous avons de nouveau profité de taux et d'un accès au financement de gros non garanti plus avantageux que ceux de nombreux homologues à l'échelle mondiale. Nous avons émis, soit directement, soit par l'entremise de nos filiales, du financement à long terme non garanti de 20 milliards de dollars dans diverses monnaies et sur divers marchés, ce qui a été plus qu'annulé par les arrivées à échéance.

Nous utilisons principalement des programmes de titrisation de créances hypothécaires résidentielles et de créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de la gestion des liquidités ainsi que des actifs et passifs. Le total de notre financement à long terme garanti comprend les titres adossés à des créances hypothécaires en cours vendus, les obligations sécurisées qui sont garanties par des prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les titres adossés à des créances sur cartes de crédit.

Par rapport à 2019, nos titres adossés à des créances hypothécaires en cours vendus ont augmenté de 0,7 milliard de dollars. Nos obligations sécurisées et nos créances sur cartes de crédit titrisées ont fléchi respectivement de 0,1 milliard de dollars et de 1,4 milliard.

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Sources de financement à long terme* — **Tableau 56**

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2020	Aux 31 octobre 2019
Financement à long terme non garanti	**88 055 $**	94 662 $
Financement à long terme garanti	**63 043**	63 853
Débentures subordonnées	**9 574**	9 788
	160 672 $	168 303 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées tant sur le plan géographique que sur le plan des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller continuellement les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à cibler les opportunités ou les risques et à prendre au moment qui convient les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes enregistrés d'émission de titres d'emprunt à long terme. Le tableau ci-après présente un sommaire de ces programmes et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

Programmes par secteur géographique — **Tableau 57**

Canada	États-Unis	Europe/Asie
• Prospectus préalable de base au Canada – 25 milliards de dollars	• Prospectus préalable de base aux États-Unis – 40 milliards de dollars US	• Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 40 milliards de dollars US • Programme mondial d'obligations sécurisées – 60 milliards d'euros • Programmes d'émission au Japon – 1 billion de yens

Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de premier rang canadiens, de titres adossés à des créances hypothécaires aux termes du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada), d'obligations hypothécaires du Canada, de titres adossés à des créances sur cartes de crédit, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères). Nous évaluons continuellement les possibilités de percer de nouveaux marchés et des secteurs d'investissement inexploités, car la diversification nous donne une plus grande souplesse de financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, notre profil actuel de la dette à long terme est bien diversifié en ce qui concerne chaque monnaie et chaque produit. Le maintien de notations concurrentielles est aussi un élément essentiel du financement rentable.

Composition du financement de la dette à long terme (1) – par monnaie d'émission

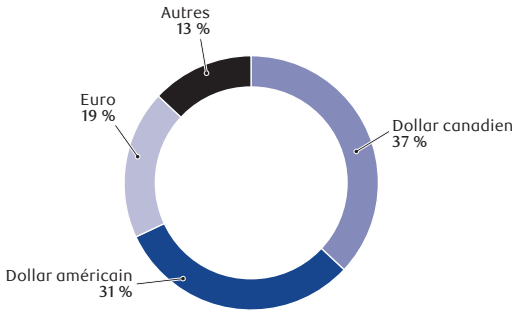

(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Composition du financement de la dette à long terme (1) – par produit

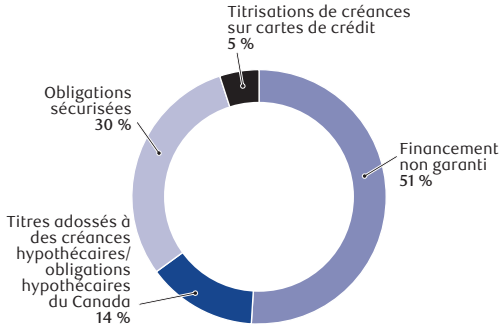

(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Le tableau ci-après montre la composition de notre financement de gros selon la durée à courir jusqu'à l'échéance.

Composition du financement de gros (1) — Tableau 58

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2020							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques (2)	8 681 $	133 $	73 $	– $	8 887 $	– $	– $	8 887 $
Certificats de dépôt et papier commercial	2 542	6 858	11 145	23 783	44 328	–	–	44 328
Papier commercial adossé à des actifs (3)	2 618	2 167	1 381	6 081	12 247	–	–	12 247
Billets à moyen terme non garantis de premier rang (4)	37	4 466	9 836	7 163	21 502	9 413	37 259	68 174
Obligations structurées non garanties de premier rang (5)	230	165	401	1 136	1 932	1 485	5 333	8 750
Titrisation de prêts hypothécaires	–	1 171	267	2 178	3 616	2 561	12 225	18 402
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs (6)	–	3 688	5 919	5 131	14 738	6 896	23 196	44 830
Passif subordonné	–	1 499	–	1 000	2 499	205	6 870	9 574
Autres (7)	7 906	892	1 134	1 037	10 969	624	6 726	18 319
Total	22 014 $	21 039 $	30 156 $	47 509 $	120 718 $	21 184 $	91 609 $	233 511 $
Comprend :								
– Financement garanti	10 089 $	7 508 $	7 643 $	13 573 $	38 813 $	9 457 $	35 421 $	83 691 $
– Financement non garanti	11 925	13 531	22 513	33 936	81 905	11 727	56 188	149 820

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2019							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques (2)	4 087 $	– $	388 $	33 $	4 508 $	– $	– $	4 508 $
Certificats de dépôt et papier commercial	2 917	12 037	17 390	22 038	54 382	132	–	54 514
Papier commercial adossé à des actifs (3)	2 542	3 188	6 543	3 905	16 178	–	–	16 178
Billets à moyen terme non garantis de premier rang (4)	11	2 293	9 183	14 188	25 675	18 856	29 756	74 287
Obligations structurées non garanties de premier rang (5)	847	676	171	1 342	3 036	1 810	5 047	9 893
Titrisation de prêts hypothécaires	–	524	1 796	727	3 047	3 523	11 015	17 585
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs (6)	–	–	6 282	2 305	8 587	14 337	23 426	46 350
Passif subordonné	–	2 000	–	998	2 998	2 500	4 290	9 788
Autres (7)	9 489	1 224	157	1 663	12 533	141	9 976	22 650
Total	19 893 $	21 942 $	41 910 $	47 199 $	130 944 $	41 299 $	83 510 $	255 753 $
Comprend :								
– Financement garanti	10 339 $	3 929 $	14 621 $	6 937 $	35 826 $	17 860 $	34 441 $	88 127 $
– Financement non garanti	9 554	18 013	27 289	40 262	95 118	23 439	49 069	167 626

(1) Ne tient pas compte des acceptations bancaires ni des conventions de rachat.
(2) Ne tient pas compte des dépôts liés aux services que nous fournissons aux banques (p. ex., services de garde, gestion de la trésorerie).
(3) Inclut seulement le passif consolidé, y compris notre programme de papier commercial garanti par des créances.
(4) Inclut les billets de dépôt.
(5) Inclut les billets pour lesquels le résultat est fonction des fluctuations du taux de change, des marchandises et des titres de participation.
(6) Inclut les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires.
(7) Inclut les obligations encaissables par anticipation (garanties) de 8 199 millions de dollars (8 014 millions au 31 octobre 2019), les billets de dépôt au porteur (non garantis) de 2 036 millions (4 813 millions au 31 octobre 2019), d'autres dépôts structurés à long terme (non garantis) de 8 071 millions (9 823 millions au 31 octobre 2019) et des avances de FHLB (garanties) de 13 millions (néant au 31 octobre 2019).

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à mener, de façon rentable, certaines activités de titrisation dépend principalement du maintien de notations concurrentielles. Les notations et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent le point de vue de ces dernières et leurs méthodes. Les notations font l'objet de modifications, en raison de facteurs comprenant, notamment, notre solidité financière, notre situation concurrentielle, nos liquidités ainsi que d'autres facteurs qui sont en partie indépendants de notre volonté.

Le tableau ci-après présente nos principales notations.

Notations (1) — **Tableau 59**

	Au 1er décembre 2020			
	Dette à court terme	**Dette à long terme de premier rang existante (2)**	**Dette à long terme de premier rang (3)**	**Perspective**
Moody's (4)	**P-1**	**Aa2**	**A2**	**stable**
Standard & Poor's (5)	**A-1+**	**AA-**	**A**	**stable**
Fitch Ratings (6)	**F1+**	**AA+**	**AA**	**négative**
DBRS (7)	**R-1 (élevée)**	**AA (élevée)**	**AA**	**stable**

(1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente, ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et elles peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.
(2) Comprend la dette à long terme de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 ainsi que celle émise à cette date ou par la suite, laquelle est ignorée aux fins du régime de recapitalisation interne.
(3) Comprend la dette à long terme de premier rang émise le 23 septembre 2018 ou après cette date, laquelle peut être convertie aux termes du régime de recapitalisation interne.
(4) Le 18 novembre 2020, Moody's a confirmé nos notations et une perspective stable.
(5) Le 28 octobre 2020, Standard & Poor's a confirmé nos notations et une perspective stable.
(6) Le 3 avril 2020, Fitch Ratings a rehaussé la notation de notre dette à long terme de premier rang existante, la faisant passer de AA à AA+ et a revu notre perspective, de stable à négative.
(7) Le 11 juin 2020, DBRS a confirmé nos notations avec une perspective stable.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations
Nous sommes tenus de donner des biens en garantie à certaines contreparties dans l'éventualité où nos notations actuelles baisseraient. Le tableau ci-après présente les obligations additionnelles au titre des garanties susceptibles d'être requises à la date de clôture advenant une révision à la baisse d'un cran, de deux crans ou de trois crans de nos notations. Ces obligations additionnelles au titre des garanties constituent des exigences supplémentaires pour chaque révision à la baisse consécutive et elles ne représentent pas l'incidence cumulative de multiples révisions à la baisse. Les montants présentés varient périodiquement en raison de plusieurs facteurs, dont le transfert d'activités de négociation à des infrastructures du marché financier ayant fait l'objet d'une compensation centrale et à des Bourses, l'expiration de transactions mettant en jeu des événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, l'application de limites internes aux nouveaux accords afin d'exclure les événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, ainsi que les positions évaluées à la valeur de marché dans le cours normal des activités. Aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation sur le marché ne comporte de modalités faisant en sorte qu'une révision des notations déclencherait un remboursement anticipé du capital.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations — **Tableau 60**

	Aux					
	31 octobre 2020			31 octobre 2019		
(en millions de dollars canadiens)	**Révision à la baisse de 1 cran**	**Révision à la baisse de 2 crans**	**Révision à la baisse de 3 crans**	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans
Exigences contractuelles liées au financement des dérivés ou aux marges	**318 $**	**78 $**	**149 $**	165 $	64 $	124 $
Autres exigences contractuelles liées au financement ou aux marges (1)	**187**	**–**	**–**	180	176	–

(1) Comprend les CPG émis dans le cadre de nos activités sur les marchés des obligations municipales à New York.

Ratio de liquidité à court terme
Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux besoins de liquidités sur une période de 30 jours advenant une grave crise de liquidité. Le ratio de liquidité à court terme minimal exigé par le CBCB et le BSIF est de 100 %. Toutefois, conformément aux mesures annoncées par le BSIF au deuxième trimestre de 2020 afin de répondre aux inquiétudes relatives à la pandémie de COVID-19, les banques canadiennes demeurent temporairement autorisées à se situer en deçà du seuil minimal réglementaire de 100 % en utilisant leur réserve pour actifs liquides de haute qualité.

Le BSIF exige que les banques canadiennes communiquent le ratio de liquidité à court terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle, calculé à partir de la moyenne des positions quotidiennes liées au ratio de liquidité à court terme enregistrées au cours du trimestre.

Ratio de liquidité à court terme (1) — Tableau 61

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos le 31 octobre 2020 — Valeur non pondérée totale (moyenne) (2)	Pour les trimestres clos le 31 octobre 2020 — Valeur pondérée totale (moyenne)	Pour les trimestres clos le 31 juillet 2020 — Valeur non pondérée totale (moyenne) (2)	Pour les trimestres clos le 31 juillet 2020 — Valeur pondérée totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité				
Total des actifs liquides de haute qualité	**s.o.**	**362 130 $**	s.o.	363 107 $
Sorties de trésorerie				
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	**328 988 $**	**31 305 $**	315 366 $	30 611 $
Dépôts stables (3)	**112 745**	**3 382**	105 342	3 160
Dépôts moins stables	**216 243**	**27 923**	210 024	27 451
Financement de gros non garanti, dont :	**381 795**	**175 207**	362 969	161 583
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives (4)	**166 253**	**39 457**	157 399	37 514
Dépôts non opérationnels	**184 917**	**105 125**	173 445	91 944
Dettes non garanties	**30 625**	**30 625**	32 125	32 125
Financement de gros garanti	**s.o.**	**26 032**	s.o.	25 635
Exigences supplémentaires, dont	**253 070**	**58 184**	252 341	61 042
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	**43 442**	**16 668**	50 398	20 632
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	**8 524**	**8 524**	9 154	9 154
Facilités de crédit et de liquidité	**201 104**	**32 992**	192 789	31 256
Autres obligations de financement contractuelles (5)	**18 928**	**18 928**	19 408	19 408
Autres obligations de financement conditionnelles (6)	**563 574**	**8 682**	592 465	8 488
Total des sorties de trésorerie	**s.o.**	**318 338 $**	s.o.	306 767 $
Entrées de trésorerie				
Prêts garantis (p. ex., conventions de revente)	**260 609 $**	**40 151 $**	261 600 $	41 235 $
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	**10 408**	**6 121**	10 689	6 232
Autres entrées de trésorerie	**21 656**	**21 656**	23 108	23 108
Total des entrées de trésorerie	**s.o.**	**67 928 $**	s.o.	70 575 $
		Total de la valeur ajustée		Total de la valeur ajustée
Total des actifs liquides de haute qualité		**362 130 $**		363 107 $
Total des sorties de trésorerie nettes		**250 410**		236 192
Ratio de liquidité à court terme		**145 %**		154 %

(1) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la Ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB, révisées pour tenir compte des lignes directrices publiées au cours de l'exercice 2020. Le ratio de liquidité à court terme pour le trimestre clos le 31 octobre 2020 correspond à une moyenne de 63 positions quotidiennes.

(2) À l'exception des autres obligations de financement conditionnelles, les entrées et sorties non pondérées représentent des éléments venant à échéance ou remboursables par anticipation dans 30 jours tout au plus. Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent aussi les titres d'emprunt dont la durée restante jusqu'à l'échéance dépasse 30 jours.

(3) Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.

(4) Les dépôts opérationnels de clients qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.

(5) Les autres obligations de financement contractuelles comprennent principalement les sorties liées aux opérations sur valeur non réglées et les sorties liées aux engagements afférents à des titres vendus à découvert.

(6) Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent les sorties liées à d'autres facilités hors bilan dont le facteur de retrait du ratio de liquidité à court terme est faible (de 0 % à 5 %).

s.o. sans objet

Nous gérons notre position liée au ratio de liquidité à court terme en fonction d'une fourchette cible qui reflète notre tolérance à l'égard du risque de liquidité et qui tient compte de la composition des activités et des actifs ainsi que des capacités en matière de financement. Cette fourchette est revue périodiquement à la lumière des modifications apportées aux exigences internes et des faits nouveaux externes. Notre ratio de liquidité à court terme se situe actuellement au-dessus de notre fourchette cible habituelle du fait de la pandémie de COVID-19 actuelle. Nos niveaux de liquidité accrus au trimestre considéré et aux précédents de 2020 résultent pour l'essentiel de l'augmentation des dépôts des clients attribuable aux effets de la pandémie, et aux mesures prises par les banques centrales à cet égard, qui se sont fait sentir dans tout le secteur.

Nous détenons des actifs liquides de haute qualité libellés dans les principales monnaies, dont l'étendue du marché et l'envergure sont fiables. Nos pratiques de gestion de la trésorerie permettent de nous assurer que les différents niveaux d'actifs liquides de haute qualité sont gérés activement, de manière à atteindre les objectifs cibles en matière de ratio de liquidité à court terme. Nos actifs de niveau 1, calculés en respectant la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et les exigences du CBCB concernant le ratio de liquidité à court terme, représentent 89 % du total des actifs liquides de haute qualité. Ces actifs comprennent la trésorerie, les placements auprès de banques centrales et les titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements, des banques centrales ou des entités supranationales.

Le ratio de liquidité à court terme tient compte des flux de trésorerie provenant des activités au bilan et hors bilan qui sont prévus ou qui pourraient être enregistrés dans un délai de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité. Les sorties de trésorerie découlent de l'application de facteurs de retrait et de non-renouvellement aux dépôts à terme et à vue, et sont classées par type de client (prêts de gros, prêts de détail et petites et moyennes entreprises). Les sorties de trésorerie découlent

aussi des activités commerciales qui donnent lieu à des exigences en matière de financement conditionnel et de garanties, comme le financement de rachat, les dérivés, la vente de titres à découvert et la prorogation des engagements de crédit et de liquidité consentis aux clients. Les entrées de trésorerie résultent principalement de l'arrivée à échéance de prêts garantis, de prêts interbancaires et de titres qui ne font pas partie des actifs liquides de haute qualité.

Le ratio de liquidité à court terme ne reflète pas la capacité de financement sur le marché qui, à notre avis, pourrait être disponible advenant une crise. Un taux de sortie de 100 % est appliqué à tous les titres d'emprunt de gros arrivant à échéance aux fins du calcul du ratio de liquidité à court terme.

Quatrième trimestre de 2020 par rapport au troisième trimestre de 2020

La moyenne du ratio de liquidité à court terme du trimestre clos le 31 octobre 2020 s'est établie à 145 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 112 milliards de dollars, comparativement à 154 % et à un excédent d'environ 127 milliards de dollars au trimestre précédent. La moyenne du ratio de liquidité à court terme demeure plus élevée que la normale en raison d'une hausse soutenue des dépôts des clients principalement attribuable aux effets de la pandémie qui se font sentir dans tout le secteur et des mesures connexes prises par les banques, mais elle a diminué d'un trimestre à l'autre en raison des mesures d'optimisation de la liquidité prises par la direction. Étant donné que nous nous attendons à ce que les politiques des banques centrales continuent d'influer sur les niveaux de liquidité au cours de l'exercice 2021, nous continuerons de gérer notre ratio de liquidité à court terme en fonction de l'évolution de ces politiques et d'autres pans du secteur.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Les tableaux ci-après présentent le profil des échéances contractuelles résiduelles liées à tous nos actifs, passifs et éléments hors bilan, en fonction de leur valeur comptable (p. ex., le coût amorti ou la juste valeur), à la date de clôture. Les éléments hors bilan sont répartis selon la date d'échéance du contrat.

Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de financement constituent une source d'information aux fins de la gestion du risque de liquidité. Ces renseignements détaillés servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste et qui est basé sur les échéances réelles, de manière à calculer les mesures du risque de liquidité. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation du risque.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan — Tableau 62

	Au 31 octobre 2020									
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	155 418 $	2 $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	2 481 $	157 901 $
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	82 486	51	49	25	80	50	98	9 615	43 617	136 071
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	3 213	4 762	6 445	10 765	9 079	26 313	25 315	53 355	496	139 743
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	162 269	61 661	47 211	25 083	9 990	2	–	–	6 799	313 015
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	24 334	21 593	24 742	28 236	25 951	132 783	266 935	56 253	80 165	660 992
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	12 157	6 402	50	–	–	–	5	–	(107)	18 507
Dérivés	5 035	10 946	4 932	3 433	2 726	13 550	20 205	52 650	11	113 488
Autres actifs financiers	32 713	2 741	1 520	499	71	323	257	2 099	2 692	42 915
Total des actifs financiers	477 625 $	108 158 $	84 949 $	68 041 $	47 897 $	173 021 $	312 815 $	173 972 $	136 154 $	1 582 632 $
Autres actifs non financiers	4 540	1 411	97	860	234	1 939	1 802	5 988	25 045	41 916
Total de l'actif	482 165 $	109 569 $	85 046 $	68 901 $	48 131 $	174 960 $	314 617 $	179 960 $	161 199 $	1 624 548 $
Passif et capitaux propres										
Dépôts (2)										
Emprunts non garantis	74 636 $	35 167 $	53 458 $	34 733 $	29 763 $	21 843 $	58 702 $	17 234 $	590 020 $	915 556 $
Emprunts garantis	2 794	6 605	4 022	6 242	4 142	7 400	18 705	6 427	–	56 337
Obligations sécurisées	–	1 942	5 412	1 295	2 501	3 707	16 195	8 940	–	39 992
Autres										
Acceptations	12 158	6 401	50	–	–	–	–	–	9	18 618
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	29 285	–	–	–	–	–	–	–	–	29 285
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	219 075	19 396	20 606	376	1 492	4 971	–	–	8 315	274 231
Dérivés	4 467	11 553	4 423	3 355	2 709	11 900	20 985	50 396	139	109 927
Autres passifs financiers	34 767	2 183	1 133	484	435	851	2 180	10 994	563	53 590
Débentures subordonnées	–	–	–	–	–	205	110	9 552	–	9 867
Total des passifs financiers	377 182 $	83 247 $	89 104 $	46 485 $	41 042 $	50 877 $	116 877 $	103 543 $	599 046 $	1 507 403 $
Autres passifs non financiers	1 053	5 395	209	212	193	951	1 010	11 910	9 445	30 378
Titres de participation	–	–	–	–	–	–	–	–	86 767	86 767
Total du passif et des capitaux propres	378 235 $	88 642 $	89 313 $	46 697 $	41 235 $	51 828 $	117 887 $	115 453 $	695 258 $	1 624 548 $
Éléments hors bilan										
Garanties financières	401 $	1 745 $	2 186 $	3 137 $	3 004 $	700 $	4 529 $	1 383 $	56 $	17 141 $
Engagements de crédit	5 285	4 803	14 821	16 163	12 306	45 633	161 524	16 876	4 828	282 239
Autres engagements liés au crédit	1 982	903	1 634	1 745	1 400	260	623	10	78 768	87 325
Autres engagements	7	14	20	20	20	82	209	344	551	1 267
Total des éléments hors bilan	7 675 $	7 465 $	18 661 $	21 065 $	16 730 $	46 675 $	166 885 $	18 613 $	84 203 $	387 972 $

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2019									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	62 095 $	3 $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	2 557 $	64 655 $
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	96 229	14	45	10	21	64	97	8 601	41 453	146 534
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	3 069	3 960	3 857	2 886	3 511	16 203	24 638	43 907	439	102 470
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	164 870	62 971	41 569	10 985	14 993	133	–	–	11 440	306 961
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	23 097	17 145	25 854	28 796	29 533	120 524	232 364	51 049	90 494	618 856
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	12 940	5 119	27	–	–	–	–	–	(24)	18 062
Dérivés	5 668	8 635	4 265	3 227	3 547	9 815	18 753	47 649	1	101 560
Autres actifs financiers	28 296	1 400	1 193	48	61	169	277	1 861	2 164	35 469
Total des actifs financiers	396 264 $	99 247 $	76 810 $	45 952 $	51 666 $	146 908 $	276 129 $	153 067 $	148 524 $	1 394 567 $
Autres actifs non financiers	2 907	1 475	108	865	109	1 373	1 507	1 696	24 328	34 368
Total de l'actif	399 171 $	100 722 $	76 918 $	46 817 $	51 775 $	148 281 $	277 636 $	154 763 $	172 852 $	1 428 935 $
Passif et capitaux propres										
Dépôts (2)										
Emprunts non garantis	50 872 $	36 251 $	47 307 $	38 376 $	42 885 $	28 886 $	51 557 $	20 230 $	470 027 $	786 391 $
Emprunts garantis	2 588	4 874	10 679	3 596	2 395	10 351	19 535	5 755	–	59 773
Obligations sécurisées	–	–	4 828	–	5 255	10 818	13 263	5 677	–	39 841
Autres										
Acceptations	12 944	5 119	27	–	–	–	–	–	1	18 091
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 069	–	–	–	–	–	–	–	–	35 069
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	192 855	14 281	13 462	6	–	4	–	–	5 978	226 586
Dérivés	6 325	7 779	4 519	3 430	3 442	9 155	17 348	46 515	30	98 543
Autres passifs financiers	29 008	1 066	849	290	443	272	701	8 510	691	41 830
Débentures subordonnées	–	–	–	–	–	–	316	9 499	–	9 815
Total des passifs financiers	329 661 $	69 370 $	81 671 $	45 698 $	54 420 $	59 486 $	102 720 $	96 186 $	476 727 $	1 315 939 $
Autres passifs non financiers	1 314	5 288	276	154	142	898	903	11 179	9 217	29 371
Titres de participation	–	–	–	–	–	–	–	–	83 625	83 625
Total du passif et des capitaux propres	330 975 $	74 658 $	81 947 $	45 852 $	54 562 $	60 384 $	103 623 $	107 365 $	569 569 $	1 428 935 $
Éléments hors bilan										
Garanties financières	427 $	2 409 $	2 088 $	2 829 $	2 382 $	986 $	5 394 $	45 $	48 $	16 608 $
Engagements en vertu de baux	69	137	204	197	198	719	1 619	3 032	–	6 175
Engagements de crédit	2 996	6 367	8 821	10 655	11 638	41 740	150 267	27 827	3 865	264 176
Autres engagements liés au crédit	469	934	1 615	1 863	1 365	191	634	10	92 392	99 473
Autres engagements	35	–	–	–	–	–	–	–	484	519
Total des éléments hors bilan	3 996 $	9 847 $	12 728 $	15 544 $	15 583 $	43 636 $	157 914 $	30 914 $	96 789 $	386 951 $

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – base non actualisée
Le tableau suivant contient une analyse des échéances contractuelles résiduelles de nos passifs financiers et éléments hors bilan. Les montants présentés dans le tableau suivant représentent les flux de trésorerie non actualisés contractuels liés à tous les passifs financiers (p. ex., la valeur nominale ou le montant payable à l'échéance). Les montants ne peuvent pas être rapprochés directement avec ceux présentés dans notre bilan consolidé, car le tableau tient compte seulement des flux de trésorerie liés aux paiements à l'échéance et ne présente pas les primes, les escomptes ni les ajustements à la valeur de marché inclus dans les valeurs comptables des instruments à la date de clôture. Les passifs financiers sont fondés sur la première période au cours de laquelle ils doivent être réglés. En ce qui concerne les éléments hors bilan, les flux de trésorerie non actualisés qui pourraient être payables aux termes des garanties financières et des engagements de crédit sont classés en fonction de la première date à laquelle ceux-ci peuvent être exigés.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – base non actualisée* **Tableau 63**

	Au 31 octobre 2020					
(en millions de dollars canadiens)	À vue	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	510 849 $	343 201 $	33 168 $	91 871 $	31 706 $	1 010 795 $
Autres						
Acceptations	9	18 609	–	–	–	18 618
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	29 121	–	–	–	29 121
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	8 315	260 945	4 971	–	–	274 231
Autres passifs	199	37 681	188	358	8 678	47 104
Obligations locatives	–	633	604	1 545	2 575	5 357
Débentures subordonnées	–	–	205	110	9 552	9 867
	519 372	690 190	39 136	93 884	52 511	1 395 093
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	17 141 $	– $	– $	– $	– $	17 141 $
Autres engagements (3)	–	81	82	209	344	716
Engagements de crédit (2)	239 212	43 025	2	–	–	282 239
	256 353	43 106	84	209	344	300 096
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	775 725 $	733 296 $	39 220 $	94 093 $	52 855 $	1 695 189 $

	Au 31 octobre 2019					
(en millions de dollars canadiens)	À vue	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	406 042 $	315 398 $	50 218 $	83 651 $	30 560 $	885 869 $
Autres						
Acceptations	–	18 091	–	–	–	18 091
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	35 125	–	–	–	35 125
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	5 977	220 592	4	–	–	226 573
Autres passifs	617	31 794	190	640	8 512	41 753
Débentures subordonnées	–	–	–	316	9 499	9 815
	412 636	621 000	50 412	84 607	48 571	1 217 226
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	16 608 $	– $	– $	– $	– $	16 608 $
Engagements en vertu de baux	–	805	719	1 619	3 032	6 175
Engagements de crédit (2)	226 021	38 148	6	1	–	264 176
	242 629	38 953	725	1 620	3 032	286 959
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	655 265 $	659 953 $	51 137 $	86 227 $	51 603 $	1 504 185 $

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2020.
(1) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.
(2) Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la quasi-totalité de ces garanties et engagements soit prélevée ou réglée à l'intérieur d'une période d'un an. Il est possible que les contrats arrivent à échéance sans prélèvement ou règlement. La gestion du risque de liquidité associé aux engagements potentiels de liquidités est expliquée à la rubrique Évaluation du risque plus haut.
(3) Comprend les engagements à l'égard des contrats de location à court terme et des contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur, des contrats qui ne sont pas encore en vigueur et des paiements de loyers liés à l'impôt non recouvrable.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Ratio de liquidité à long terme

Conformément à la ligne directrice Normes de liquidité révisée, l'exigence minimale pour le ratio de liquidité à long terme prescrite par le BSIF, soit 100 %, est entrée en vigueur le 1er janvier 2020. Le ratio de liquidité à long terme est établi en fonction des caractéristiques de liquidité et du profil des échéances de nos actifs, passifs et autres éléments hors bilan, et vise à atténuer le risque de financement structurel en exigeant des banques qu'elles conservent un excédent de liquidités à long terme disponibles. Nous nous conformons à cette exigence. La publication du ratio de liquidité à long terme consolidé et de ses principales composantes sera obligatoire à compter du 31 janvier 2021 pour les banques canadiennes d'importance systémique intérieure.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance s'entend du risque lié à la perte financière susceptible de survenir lorsque le montant, le calendrier ou la fréquence des prestations ou des primes versées en vertu de contrats d'assurance ou de réassurance diffèrent des prévisions. Le risque d'assurance ne comprend pas les autres risques couverts par d'autres éléments de notre cadre de gestion des risques (p. ex., le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel) lorsque ces risques sont accessoires ou connexes au transfert des risques. Les quatre risques secondaires sont les suivants : morbidité, mortalité, longévité et voyage.

Notre cadre de gestion du risque d'assurance fournit une vue d'ensemble des processus et des outils nous permettant d'identifier, d'évaluer, de gérer, de limiter et de communiquer les risques d'assurance auxquels nous sommes exposés. Ces processus sont également soutenus par notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense.

Facteurs de risque opérationnel et de risque de non-conformité à la réglementation

Risque opérationnel

Le risque opérationnel s'entend du risque de perte ou de préjudice imputable au facteur humain, à l'insuffisance ou à la défaillance de nos processus, contrôles et systèmes ainsi qu'à la conjoncture externe. Ce risque est inhérent à toutes nos activités et à celles de tierces parties, et le défaut de le gérer pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, une plus grande surveillance de la part des autorités de réglementation et des procédures dans les divers territoires où nous exerçons nos activités.

Notre gestion du risque opérationnel se fonde sur notre modèle de gouvernance en trois lignes de défense, ce qui comprend les rôles et les responsabilités de l'organisation, de manière à assurer une approche coordonnée à l'échelle de l'entreprise. Pour plus de détails, se reporter à la sous-rubrique Gestion du risque d'entreprise, à la rubrique Gestion du risque.

Cadre de gestion du risque opérationnel

Nous disposons d'un cadre de gestion du risque opérationnel d'entreprise qui établit les processus visant à identifier, évaluer, surveiller, mesurer, signaler et communiquer le risque opérationnel. Les processus sont mis en œuvre par voie des outils et méthodes ci-dessous :

- Les outils d'identification et d'évaluation des risques, dont la collecte et l'analyse de données sur les événements créant des risques, aident les responsables chargés de leur gestion à comprendre et à gérer proactivement les expositions au risque opérationnel. Les évaluations des risques assurent la concordance entre ces expositions et les efforts déployés pour les gérer. La direction se sert des résultats obtenus grâce à ces outils pour prendre des décisions éclairées.
- Les outils de supervision des risques alertent la direction de changements dans le profil du risque opérationnel. Jumelés aux facteurs déclenchant l'escalade hiérarchique et une surveillance des risques, ces outils peuvent identifier les tendances en matière de risque, informer la direction des niveaux de risque qui approchent ou excèdent les limites établies ainsi que permettre que des mesures et des plans d'atténuation soient mis en œuvre promptement.
- L'évaluation des fonds propres exposés au risque opérationnel fournit une estimation crédible de l'exposition potentielle, met en lumière les vulnérabilités à ce risque et permet de prendre des décisions avisées en matière de stratégie et de planification des fonds propres, ce qui, en définitive, assure que la banque est suffisamment résiliente pour absorber les pertes causées par le risque opérationnel, et ce, tant dans des circonstances normales que dans des situations de crise.
- Les processus de signalement et de communication des risques garantissent que des informations pertinentes sur le risque opérationnel sont transmises à la direction en temps opportun afin qu'elle puisse prendre des décisions d'affaires éclairées.

Les conclusions tirées des programmes de gestion du risque opérationnel nous permettent de comprendre ce qui s'est passé, de jauger si l'événement en question pourrait survenir dans un autre secteur de l'organisation et de définir les contrôles à instaurer ou à modifier. Ces conclusions aident à définir notre appétit pour le risque opérationnel et à déterminer le niveau de risque opérationnel global, établissant ainsi notre profil de risque opérationnel. Ce profil tient compte des risques opérationnels importants auxquels nous sommes exposés, des risques et tendances potentiels, nouveaux et émergents, ainsi que des conclusions générales relativement à l'environnement de contrôle et aux perspectives en matière de risque. Nous identifions et étudions de manière proactive les solutions d'assurance avantageuses en vue d'atténuer l'incidence future éventuelle du risque opérationnel.

Nous évaluons les risques et avantages éventuels découlant de nos décisions afin de parvenir à un équilibre entre l'acceptation des pertes possibles et les coûts à engager pour atténuer les risques, cet équilibre correspondant à notre appétit pour le risque opérationnel. Établi par le Conseil, cet appétit vise l'ensemble de nos secteurs d'exploitation.

La communication de rapports préparés par les gestionnaires a été instaurée à divers échelons afin d'assurer une gestion proactive du risque opérationnel et de favoriser la transparence relativement aux risques auxquels nous sommes exposés. Ces rapports périodiques sont transmis à la haute direction et fournissent des renseignements détaillés sur les principaux facteurs de risque et tendances à cet égard pour chaque secteur d'exploitation et pour la banque dans son ensemble. De plus, les modifications apportées au profil de risque opérationnel qui ne s'inscrivent pas dans notre stratégie commerciale ou notre appétit pour le risque opérationnel sont mises en évidence et analysées par le Comité de gestion des risques du Groupe et par le Comité de gestion des risques du Conseil.

Dans le cadre de nos activités, nous sommes exposés à différents risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. La liste qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influer de façon négative sur nos résultats.

Risque opérationnel	Stratégie de gestion des risques
Risque lié à la cybersécurité	Le risque lié à la cybersécurité s'entend du risque qu'une cyberattaque perturbe ou interrompe nos activités, ou cause une fuite ou une perte de données. Nous comptons sur une équipe dédiée de professionnels spécialisés en technologie et en cybersécurité qui gèrent un programme exhaustif afin de protéger l'organisation des violations et d'autres incidents en assurant que les contrôles de sécurité et d'exploitation adéquats sont en place. Nous continuons de renforcer notre cadre de gestion du risque lié à la cybersécurité afin d'accroître notre résilience et nos capacités en matière de cybersécurité, ce qui inclut une surveillance en continu, l'analyse de cyber-renseignements sur les menaces internes et externes, et le signalement d'événements et d'incidents en sécurité qui pourraient se révéler suspects. Tout au long de l'exercice, nous avons encore investi dans notre programme, et de nombreux scénarios, évaluations et simulations ont été exécutés afin de tester notre stratégie en matière de résilience.
Risque lié à la gestion des données et à la confidentialité	Le risque lié à la gestion des données s'entend du risque d'une incapacité à gérer adéquatement les données tout au long de leur cycle de vie, en raison de processus ou de contrôles inadéquats, ce qui se traduit par des conséquences d'ordre juridique ou réglementaire, une atteinte à la réputation ou des pertes financières. Le risque lié à la confidentialité est le risque que des données soient créées, recueillies, utilisées, partagées, stockées ou détruites de manière inappropriée. La collecte, l'utilisation et le partage des données, de même que la gestion et la gouvernance des données revêtent de plus en plus d'importance à mesure que nous investissons dans des solutions et innovations numériques et que nous élargissons nos activités commerciales. Les récentes mesures réglementaires concernant le respect de la vie privée témoignent également de cette nouvelle réalité. Le chef de la confidentialité et le chef des données travaillent en partenariat avec des équipes interfonctionnelles afin d'élaborer et d'instaurer, à l'échelle de l'organisation, des normes et pratiques qui décrivent comment les données doivent être utilisées, protégées, gérées et régies.
Risque lié au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes	Le risque lié au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes s'entend du risque que nos produits et services soient utilisés pour faciliter le recyclage des produits de la criminalité ou pour financer des activités terroristes. Nous avons instauré, à l'échelle de l'organisation, un programme visant à prévenir, détecter et signaler toute opération présumée de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes tout en cherchant à assurer la conformité aux lois et règlements des divers territoires où nous menons des activités. Le groupe Conformité à la réglementation, Lutte anti-blanchiment mondiale a pour mission d'élaborer et de tenir à jour des politiques, des lignes directrices ainsi que des outils et modèles de formation et d'évaluation des risques hautement performants en vue d'aider nos employés à gérer les risques que posent le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, risques qui évoluent sans cesse. Le programme mondial de lutte au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes est évalué sur une base régulière afin qu'il demeure conforme aux normes et meilleures pratiques du secteur ainsi qu'aux lois, règlements et lignes directrices applicables. Les risques de non-conformité peuvent se solder par l'application de mesures coercitives, des poursuites pénales et des atteintes à la réputation.
Risque lié aux tierces parties 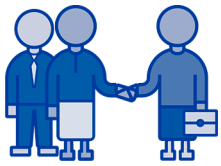	Le risque lié aux tierces parties s'entend du risque de gestion inefficace des tierces parties, ce qui pourrait nous exposer à des perturbations dans nos services, à des mesures réglementaires, à des pertes financières, à des litiges ou à une atteinte à notre réputation. Nous avons mis en place, à l'échelle de l'entreprise, un programme portant sur ce risque et visant à assurer la surveillance des relations avec les tierces parties afin que nous puissions réagir adéquatement à des événements susceptibles de causer des perturbations de service ou des pertes financières ou de poser d'autres risques. Notre méthode d'atténuation du risque lié aux tierces parties est décrite dans des politiques et des normes qui stipulent des exigences minimales quant à l'identification et à la gestion de ce risque pendant toute la durée d'une relation avec une tierce partie tout en assurant la conformité aux attentes réglementaires à l'échelle mondiale. Nous cherchons à surveiller les fournisseurs indépendants qui nous sont essentiels, afin de déceler tout changement dans leur capacité à nous fournir des services, ce qui inclut leurs propres fournisseurs.
Risque lié à la continuité des opérations	Le risque lié à la continuité des opérations est le risque que nous ne soyons pas en mesure de maintenir, poursuivre ou rétablir nos activités essentielles pendant ou après un événement qui nous empêche de mener nos activités dans leur cours normal. Des événements perturbant nos activités pourraient nuire à la continuité de nos opérations, à nos résultats financiers, à notre réputation et aux résultats de nos clients, et causer préjudice à nos employés. Ces événements pourraient aussi survenir en raison de conditions météorologiques extrêmes, de pandémies, de la défaillance de processus ou de technologies, ou de cybermenaces. Notre programme de gestion du risque lié à la continuité des opérations mis en œuvre à l'échelle de l'organisation tient compte de plusieurs scénarios pour remédier à un événement perturbateur ainsi qu'à ses effets sur la disponibilité de notre personnel, nos processus, nos installations, nos technologies et nos contrats conclus avec des tiers. Notre approche quant à la gestion de la continuité des opérations est présentée dans nos politiques et normes régissant l'ensemble de notre organisation. Les risques associés sont régulièrement évalués, surveillés, signalés et intégrés dans notre cadre de gestion et de contrôle du risque opérationnel.

Fonds propres liés au risque opérationnel
Les exigences en matière de fonds propres liés au risque opérationnel sont établies conformément aux lignes directrices publiées par le BSIF. À l'heure actuelle, nous évaluons nos fonds propres liés au risque opérationnel au moyen de l'approche standard, qui consiste en un calcul basé sur une formule qui repose sur le revenu brut. Avec l'entrée en vigueur des réformes définitives de Bâle III, le BSIF exigera que les institutions de dépôts adoptent une nouvelle approche standard pour évaluer les fonds propres liés au risque opérationnel. La nouvelle approche standard mettra en jeu une composante d'indicateurs économiques, soit une approximation du risque opérationnel fondée sur les états financiers, et un multiplicateur des pertes internes, c'est-à-dire un facteur scalaire fondé sur les pertes internes historiques moyennes par rapport à la composante d'indicateurs économiques. Une fois instaurée, la nouvelle approche standard remplacera l'ancienne. Pour plus de détails sur les fonds propres liés au risque opérationnel, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Pertes liées au risque opérationnel
Au 31 octobre 2020, nos pertes liées au risque opérationnel demeuraient dans les limites de notre appétit pour le risque. Pour plus de détails sur les éventualités, y compris les litiges, se reporter aux notes 24 et 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Risque de non-conformité à la réglementation

Le risque de non-conformité à la réglementation désigne le risque d'un possible non-respect des lois, des règles, des règlements et des pratiques prescrits dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les enjeux liés à la conformité aux lois et aux règlements peuvent toucher bon nombre de domaines au sein d'une grande institution financière complexe comme la banque. Ces enjeux découlent souvent de l'insuffisance ou de la défaillance des processus, des contrôles et des systèmes internes, outre le facteur humain.

Des lois et des règlements sont en vigueur afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients, des investisseurs et du public. En tant qu'institution financière d'envergure mondiale, nous devons respecter un important cadre légal et réglementaire en constante évolution, mis en œuvre par des organismes gouvernementaux, des autorités de contrôle et des organismes d'autoréglementation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et dans d'autres territoires où nous exerçons des activités. Au cours des dernières années, l'ampleur et la complexité de ce cadre réglementaire n'ont cessé d'augmenter. De plus, les organismes de réglementation dans ces régions ont accru leur surveillance et relevé leurs attentes en ce qui a trait, entre autres, à la gouvernance, aux pratiques et contrôles de gestion des risques, à la déontologie des grandes institutions financières et au respect des questions liées à la conformité à la réglementation. La non-conformité à ces exigences et attentes ou l'absence de résolution de toute déficience relevée pourraient accroître la supervision des organismes de réglementation et les contraintes qu'elles nous imposent. Le règlement de dossiers récents visant d'autres institutions financières à l'échelle mondiale s'est traduit par le paiement de pénalités importantes, la conclusion d'ententes ayant trait aux activités futures des institutions visées, la mise en œuvre de mesures visant le personnel concerné et des reconnaissances de culpabilité à des accusations criminelles.

Comme nous exerçons nos activités dans un contexte réglementaire de plus en plus complexe et pour lequel la mise en application est de plus en plus rigoureuse, nous sommes régulièrement parties à des procédures judiciaires, notamment des poursuites civiles, des accusations criminelles ainsi que de la surveillance, des examens, des procédures, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et d'autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. Nous nous attendons à ce que nos activités commerciales en cours continuent de donner lieu à des procédures semblables à l'avenir. Étant donné que les activités de la banque s'étendent à l'échelle mondiale, un seul enjeu peut donner lieu à un recoupement d'enquêtes et de procédures réglementaires ou de poursuites civiles dans différents territoires. RBC peut faire l'objet de telles procédures en raison d'allégations de violation d'une loi ou d'allégation de politiques, procédures ou résolution de déficiences inadéquates, si les organismes de réglementation en arrivent à cette conclusion. Des modifications aux lois, notamment aux lois, règlements et politiques de réglementation en matière de fiscalité, y compris en ce qui a trait à leur interprétation, mise en œuvre ou exécution, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, en augmentant les coûts liés à la conformité aux lois, règlements ou politiques, ou en limitant nos activités ainsi que la mise en œuvre de nos plans stratégiques. En outre, rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements, politiques ou attentes, ou serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou une autorité de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts, des pénalités ou d'autres frais, injonctions, condamnations pénales, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre résultat et sur notre capacité à mener certaines de nos activités. Nous sommes également parties à des litiges dans le cours normal de nos activités. Tout règlement défavorable de litige pourrait avoir une incidence préjudiciable importante sur nos résultats, ou pourrait nuire gravement à notre réputation, facteur qui pourrait influer sur nos perspectives commerciales futures.

Notre cadre de gestion de la conformité à la réglementation énonce comment gérer et atténuer les risques de non-conformité à la réglementation découlant de l'incapacité de se conformer ou de s'adapter aux lois et aux règlements en vigueur ou récemment adoptés dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Les risques de non-conformité à la réglementation s'entendent des risques liés aux crimes financiers (notamment le blanchiment d'argent, la corruption et les sanctions), à la confidentialité, aux pratiques du marché, à la protection des consommateurs, au comportement commercial, ainsi qu'aux exigences prudentielles et aux autres exigences non financières d'application générale. Des politiques, procédures et cadres relatifs à la conformité à la réglementation sont en place pour gérer les risques de non-conformité à la réglementation.

Facteurs de risque stratégiques

Risque stratégique

Le risque stratégique s'entend du risque que l'entreprise ou l'un de ses secteurs d'exploitation effectue des choix stratégiques inappropriés ou soit incapable d'assurer la mise en œuvre fructueuse de stratégies précises ou de réaliser les avantages

escomptés. La stratégie commerciale constitue un élément important de notre appétit pour le risque. Par conséquent, l'évolution de notre profil de risque est tributaire des choix stratégiques relativement à la composition de nos activités.

Le choix et la mise en œuvre fructueuse des stratégies commerciales incombent aux chefs de chaque secteur d'activité. La surveillance du risque stratégique relève des chefs des secteurs d'exploitation et de leurs comités administratifs, du groupe Stratégie d'entreprise, de la haute direction et du Conseil. Le groupe Stratégie d'entreprise appuie le processus de gestion du risque stratégique au moyen du processus de planification stratégique, qui s'inscrit dans le cadre de notre politique de planification de la stratégie d'entreprise, afin d'harmoniser nos activités de planification des affaires, des finances, du capital et des risques.

Nos processus annuels d'examen de notre portefeuille commercial et de demande d'approbation de projets nous aident à identifier et à atténuer le risque stratégique en veillant à ce que les stratégies visant de nouvelles initiatives, les secteurs d'activité et l'entreprise dans son ensemble cadrent bien avec notre appétit pour le risque et notre position à risque. La Gestion des risques du Groupe assure la surveillance du risque stratégique par l'examen indépendant de ces processus, l'établissement des cadres de gestion des risques d'entreprise et la surveillance indépendante et la communication du niveau de risque établi, par rapport à nos critères d'appétit pour le risque, conformément à notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense.

Pour plus de détails sur les principales priorités stratégiques de nos secteurs d'exploitation, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Risque de réputation

Le risque de réputation correspond au risque que l'image que les parties prenantes se font de la banque soit entachée en raison i) des actions ou inactions de la banque, de ses employés, fournisseurs de services externes ou clients, ii) de la perception d'un décalage entre ces actions ou inactions et les attentes des parties prenantes, ou iii) d'un pessimisme concernant un enjeu à l'échelle mondiale ou sectorielle. Notre réputation est tributaire de la perception de nos parties prenantes, et la confiance et la loyauté qu'elles nous accordent constituent la pierre angulaire de notre raison d'être en tant que société de services financiers. En règle générale, le fait de jouir d'une excellente réputation favorise l'élargissement de notre part de marché, réduit le coût du capital, augmente la valeur pour nos actionnaires, renforce notre résilience et nous aide à recruter et fidéliser le personnel le plus talentueux qui soit. À l'inverse, une atteinte à notre réputation peut se solder par une baisse du cours de nos actions et de notre capitalisation boursière, accroître le coût du capital, réduire notre souplesse sur le plan stratégique, bloquer notre entrée sur de nouveaux marchés ou freiner notre expansion sur des marchés existants, réduire la loyauté des clients et nous en faire perdre, causer l'imposition d'amendes et de sanctions réglementaires, ou mener à des accords restrictifs avec des organismes de réglementation ou des procureurs, ou à des poursuites pénales. Les facteurs générant un risque de réputation sont nombreux puisque ce risque peut survenir en lien avec le risque de crédit, le risque lié au cadre juridique et réglementaire et le risque opérationnel. Le fait de ne pas parvenir à maintenir un cadre de contrôle efficace, de ne pas avoir une conduite exemplaire et de ne pas maintenir d'excellentes pratiques en matière de gestion des risques peut également poser un risque de réputation.

La gestion du risque de réputation fait partie intégrante de notre culture d'entreprise et de notre approche globale de gestion des risques d'entreprise, et elle constitue une priorité pour notre personnel et pour notre Conseil. Le cadre de gestion du risque de réputation que celui-ci a approuvé donne un aperçu de la méthode que nous employons pour détecter, évaluer, gérer, suivre et signaler le risque de réputation. Ce cadre décrit les pouvoirs, rôles et responsabilités en matière de gouvernance ainsi que les contrôles et mécanismes servant à gérer ce risque, ce qui inclut notre culture axée sur l'intégrité, le respect de notre code de conduite et la tenue d'activités en accord avec les limites de notre appétit pour le risque.

La gouvernance de notre risque de réputation constitue une démarche globale et vise à donner une vision d'ensemble de toutes les questions qui concernent la réputation et qui peuvent se poser partout dans l'organisation. Cette structure de gouvernance permet d'assurer que la responsabilité et la reddition de comptes à l'égard du risque de réputation sont comprises par tous, que les décisions le concernant sont à la fois proactives et réactives et sont communiquées à un comité de la haute direction en vue de leur analyse et de leur évaluation et que les informations sur ce risque sont à la fois complètes et cohérentes.

Risque lié au cadre juridique et réglementaire

Le risque lié au cadre juridique et réglementaire est le risque que des lois ou règlements nouveaux ou modifiés, et l'interprétation ou l'application des lois et règlements, nuisent à l'exercice de nos activités au Canada et dans les autres territoires où nous sommes actifs. L'incidence intégrale de certaines de ces réformes sur nos activités demeure inconnue tant que les règles définitives n'auront pas été mises en œuvre et que les pratiques du marché n'auront pas évolué en conséquence. Nous continuons de réagir à ces réformes et à l'évolution de la conjoncture en cherchant à atténuer le plus possible les répercussions néfastes d'ordre commercial ou économique qu'elles pourraient avoir. Les paragraphes qui suivent présentent un sommaire des principaux changements de réglementation qui pourraient accroître ou réduire nos coûts, nuire à notre rentabilité et augmenter la complexité de nos activités. Les rubriques Faits nouveaux importants : la COVID-19, Risque de liquidité et de financement et Gestion des fonds propres du présent rapport annuel 2020 présentent un résumé des autres modifications que les gouvernements du monde entier et le BSIF ont apportées à la réglementation en 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19.

Incertitude à l'échelle mondiale

Le degré élevé d'incertitude que soulèvent les conséquences de la pandémie de COVID-19, la politique commerciale et les tensions géopolitiques continuent de menacer les perspectives économiques mondiales. En octobre 2020, le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait un ralentissement de l'économie mondiale de -4,4 % pour l'année civile 2020, une légère amélioration par rapport à ses prévisions de -4,9 % en juin, car l'activité économique dans les pays développés s'est redressée plus tôt que prévu lorsque les mesures de confinement initiales ont été assouplies. Ces prévisions restent toutefois bien inférieures aux niveaux d'octobre 2019. Le FMI a revu à la baisse ses prévisions pour 2021; alors qu'il anticipait une croissance mondiale de 5,4 % en juin, il s'attend désormais à une croissance de 5,2 %, ce qui cadre avec les perspectives quant aux mesures de distanciation sociale et de confinement qui devraient être maintenues. Les estimations concernant la reprise économique après l'année civile 2020 demeurent incertaines puisque le moment où surviendra cette reprise dépendra fortement de la durée de la pandémie de COVID-19, y compris de toute nouvelle vague, et de l'efficacité des mesures budgétaires et monétaires prises en réponse à cette pandémie. La politique commerciale demeure également une source d'incertitude, car le Royaume-Uni et l'Union européenne n'ont pas encore finalisé d'entente sur leur relation post-Brexit, la période de transition prenant fin le

31 décembre 2020. Bien que l'entrée en vigueur de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique ait atténué les incertitudes concernant les échanges commerciaux en Amérique du Nord, l'avenir du commerce à l'échelle mondiale une fois la pandémie passée reste imprévisible puisque certains pays pourraient chercher à réduire leur dépendance envers la chaîne d'approvisionnement internationale. Notre modèle d'affaires diversifié, notre présence dans de nombreuses régions et notre offre de produits variés contribuent toujours à l'atténuation des risques qu'engendre l'incertitude à l'échelle mondiale.

Réglementation canadienne sur la lutte contre le blanchiment d'argent
Les amendements à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* du Canada entreront en vigueur en juin 2021. Ces amendements visent à accroître l'efficacité du régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes et à l'arrimer aux normes internationales. Nous avons analysé les nouvelles exigences et ne prévoyons pas avoir de difficulté majeure à nous y conformer à la date d'entrée en vigueur.

Réforme des taux d'intérêt de référence
Le London Interbank Offered Rate (LIBOR) est le taux d'intérêt de référence le plus utilisé au monde pour ce qui est des dérivés, des obligations, des prêts et d'autres instruments à taux variable. Cependant, les organismes de réglementation incitent de plus en plus les marchés à délaisser le LIBOR et certains taux de référence au profit de taux alternatifs, sans risque ou quasiment sans risque, établis en fonction de réelles transactions à un jour. Outre ceux des États-Unis et du Royaume-Uni, des organismes de réglementation et des banques centrales d'autres pays, dont la Banque du Canada, ont averti le marché qu'il devait se préparer à l'abandon de certains taux de référence (dont la plupart des variantes du LIBOR) à la fin de l'année civile 2021. Les dérivés, les billets à taux variable, les prêts et autres contrats financiers qui échoient après leur date de fin et qui relèvent de certains taux de référence (dont le LIBOR) seront touchés par ces changements. Les agences de compensation procèdent donc à une transition vers de nouveaux taux de référence et nous travaillons avec elles dans ce processus. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Méthodes et estimations comptables critiques du présent rapport annuel 2020.

Taux de référence canadien s'appliquant aux prêts hypothécaires assurés admissibles
Le 18 février 2020, le ministère des Finances du Canada a annoncé que des modifications seront apportées au taux d'intérêt minimal admissible s'appliquant aux prêts hypothécaires assurés. À l'issue d'un examen mené par les organismes financiers fédéraux, il a été déterminé que le taux de référence minimal admissible devrait suivre de plus près l'évolution des conditions du marché. Bien qu'en raison de la pandémie de COVID-19 le gouvernement ait suspendu jusqu'à nouvel ordre l'entrée en vigueur du nouveau taux, prévue à l'origine pour le 6 avril 2020, celui-ci correspondra à la valeur médiane hebdomadaire des taux d'intérêt des prêts hypothécaires assurés de 5 ans à taux fixe, plus 2 %, au lieu du taux de référence actuel, qui correspond au taux des prêts hypothécaires de 5 ans à taux fixe affiché par les banques d'importance systémique intérieure. Nous évaluons actuellement l'incidence de ce changement et surveillerons de près l'évolution de la situation, y compris en ce qui concerne l'éventuel changement du taux de référence s'appliquant aux prêts hypothécaires non assurés.

Réformes axées sur le client
Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont publié des modifications au Règlement 31-103 afin de mettre en œuvre des réformes axées sur le client (réformes) qui visent à renforcer la norme de conduite exigée pour toutes les personnes inscrites au Canada. Les réformes améliorent les exigences fondamentales relatives aux conflits d'intérêts, à la convenance des placements, à la connaissance du produit et à la connaissance du client, et elles instaurent de nouvelles exigences en matière de présentation de l'information sur la relation, de formation et de tenue des registres. Les modifications entreront en vigueur en deux phases : la première phase, qui est liée aux conflits d'intérêts et aux exigences d'information connexes, entrera en vigueur le 30 juin 2021 (au lieu de la date initialement prévue du 31 décembre 2020 qui a été reportée en raison de la pandémie de COVID-19), et la deuxième phase, qui concerne les autres exigences, entrera en vigueur le 31 décembre 2021. Les exigences auront une incidence essentiellement sur nos plateformes des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine. Nous continuons d'évaluer ces exigences et leur incidence sur nos activités.

Initiatives de réglementation aux États-Unis
Les décideurs continuent d'évaluer et de mettre en œuvre la réforme de divers règlements financiers aux États-Unis, ce qui pourrait soit accroître, soit réduire le cadre réglementaire américain, et entraîner des changements aux coûts de conformité. En mai 2020, l'Office of the Comptroller of the Currency a publié la mise à jour du règlement d'application de la loi *Community Reinvestment Act*, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2023. Cette mise à jour vise à accroître les prêts, les investissements et les services des banques auprès des collectivités à faible ou à moyen revenu. Nous continuerons de suivre de près les initiatives en ce domaine et d'en évaluer les conséquences.

Réforme réglementaire au Royaume-Uni et en Europe
Outre les répercussions du Brexit, les autres initiatives de réglementation qui seront instaurées comprennent ce qui suit :

- La réglementation sur la publication d'informations en matière de durabilité, qui obligera les entreprises du secteur des services financiers à présenter les procédures visant à intégrer les facteurs de risque d'ordre environnemental et social et lié à la gouvernance dans leurs processus d'investissement et de conseil. Ces exigences entreront en vigueur le 10 mars 2021, et nous évaluons actuellement l'incidence de leur adoption.
- Le règlement sur les dépositaires centraux de titres (CSDR) de l'Union européenne, visant à assurer une plus grande discipline en matière de règlement des opérations sur titres. L'Union européenne a révisé la date d'entrée en vigueur de la réglementation à février 2022, alors qu'elle devait avoir lieu en février 2021.

Pour plus de détails sur les fonds propres réglementaires et les exigences connexes, se reporter aux rubriques sur les risques et la gestion des fonds propres du présent rapport annuel 2020.

Risque lié à la concurrence

Le risque lié à la concurrence s'entend du risque lié à l'incapacité d'avoir ou de maintenir un atout concurrentiel durable sur un ou plusieurs marchés et englobe la possibilité d'une érosion de la part du marché parce que des concurrents offrent des produits

ou services de qualité supérieure. Le risque lié à la concurrence peut provenir du secteur financier ou même d'autres secteurs et peut émaner de concurrents dits conventionnels ou non conventionnels, et ce, à l'échelle nationale ou mondiale. La concurrence est vive entre les entreprises de services financiers qui œuvrent sur les marchés où nous exerçons nos activités. La loyauté et la fidélisation de la clientèle dépendent d'un certain nombre de facteurs, dont les nouvelles technologies qu'utilisent nos concurrents ou les nouveaux services qu'ils proposent, leurs gammes de services et leurs barèmes tarifaires en regard des nôtres, ainsi que les caractéristiques des produits et services, notre réputation, les initiatives de nos concurrents ainsi que le respect des lois sur la concurrence et des lois antitrust. De plus en plus, des sociétés comme des compagnies d'assurance et des sociétés non financières ainsi que de nouvelles applications informatiques proposent des services qui jusqu'alors n'étaient offerts que par des banques. Cette concurrence accrue pourrait également comprimer nos revenus, ce qui pourrait nuire à nos résultats.

Nous identifions et évaluons le risque posé par la concurrence dans le cadre de notre processus global de gestion des risques en comparant régulièrement nos produits et services à ceux de nos concurrents actuels et éventuels. Nous examinons en outre régulièrement le risque lié à nos produits, services, et stratégie de fusions et acquisitions, en plus de chercher à veiller au respect des lois sur la concurrence et des lois antitrust. Le processus annuel d'établissement de notre stratégie fait aussi partie intégrante de notre gestion du risque lié à la concurrence.

Facteurs de risque macroéconomiques

Risque systémique

Le risque systémique s'entend du risque que l'ensemble ou une grande partie du système financier d'un pays, d'une région ou du monde entier soit exposé à un danger réel et immédiat d'effondrement ou de graves perturbations découlant d'un événement imprévisible provoquant un choc considérable de nature à causer de grands préjudices à l'économie, ainsi qu'à nous exposer à des risques financiers, des risques de réputation, des risques juridiques et d'autres risques.

Le risque systémique est considéré comme le risque sur lequel nous avons le moins d'emprise. Il accroît donc notre vulnérabilité, comme cela a été le cas pendant la crise financière mondiale de 2008 et la pandémie de COVID-19. Hormis les initiatives existant dans le cadre de mécanismes de collaboration avec les principaux participants de l'industrie et, le cas échéant, le secteur public et les organismes de réglementation, notre capacité d'atténuer le risque systémique dans le cadre de nos activités se limite à en réduire la fréquence et l'incidence. Les deux principales mesures d'atténuation du risque systémique sont la diversification et la simulation de crise.

La diversification de notre modèle d'affaires et de nos portefeuilles, produits, activités et sources de financement nous aide à atténuer les répercussions possibles du risque systémique. Nous controns en outre ce risque systémique en nous fixant des plafonds qui assurent la diversité de notre portefeuille et qui limitent le risque de concentration de manière à ce que celui-ci cadre avec notre appétit pour le risque.

Les simulations de crise font intervenir des variations simultanées de plusieurs facteurs de risque. En nous permettant d'évaluer l'incidence possible du risque de crédit, du risque de marché, du risque de liquidité et du risque opérationnel sur nos activités en cas de conjoncture défavorable, ces tests nous aident à nous assurer de la solidité de nos stratégies commerciales et de notre processus de planification du capital. Notre programme de simulation de crise à l'échelle de l'entreprise sert à examiner les répercussions éventuelles d'un ensemble de changements précis aux facteurs de risque, ce qui correspond à des événements défavorables certes exceptionnels, mais néanmoins plausibles, qui peuvent toucher l'économie ou les marchés financiers. Nous évaluons ces scénarios et en intégrons les résultats afin de dégager un aperçu global, à l'échelle de l'entreprise, des répercussions qu'ils pourraient avoir sur nos résultats financiers et nos besoins en capital. Pour plus de détails sur nos simulations de crise, se reporter à la rubrique Gestion du risque d'entreprise.

Le contexte commercial et la conjoncture économique des régions où nous exerçons nos activités ont une incidence importante sur nos résultats financiers; ils englobent les habitudes d'épargne et de dépense des consommateurs, de même que leurs habitudes d'emprunt et de remboursement, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, les taux de change, les risques liés à l'endettement d'États souverains, le niveau d'activité et la volatilité des marchés financiers, la vigueur de l'activité économique et l'inflation. Compte tenu de l'importance de nos activités au Canada et aux États-Unis, un ralentissement économique persistant pourrait avoir d'importantes conséquences sur nos activités de prêts aux particuliers et aux entreprises, ce qui pourrait entraîner une hausse de nos dotations à la provision pour pertes de crédit. Le repli des marchés financiers mondiaux et l'incertitude qui y règne pourraient occasionner une volatilité élevée et persistante qui nuirait au secteur Marchés des Capitaux, alors que, en ce qui concerne le secteur Gestion de patrimoine, la dégradation de la conjoncture pourrait réduire la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et les volumes de transactions. Une détérioration des marchés financiers et des conditions du crédit risquerait en outre d'entraver notre accès aux marchés financiers à des conditions favorables et de comprimer nos liquidités, ce qui ferait augmenter nos coûts de financement et baisser les volumes de transactions des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et de trésorerie.

Nos résultats financiers sont également sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Les banques centrales à l'échelle mondiale ont réduit leur taux d'intérêt de référence en 2020, principalement en réponse à la pandémie de COVID-19, afin de contribuer à soutenir la résilience et la stabilité des systèmes financiers. La faiblesse persistante des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale pourrait faire en sorte que la compression des écarts dans plusieurs de nos secteurs continue de nuire à notre revenu net d'intérêt, alors qu'une remontée des taux d'intérêt leur serait bénéfique. Cependant, une forte hausse des taux d'intérêt pourrait nuire à la situation financière des ménages, ce qui ne manquerait pas d'entraîner une détérioration du crédit qui pourrait avoir un effet néfaste sur nos résultats financiers, particulièrement dans certaines activités des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine.

Aperçu d'autres risques

Outre les risques décrits aux rubriques portant sur les risques, il existe d'autres facteurs de risque, présentés ci-après, qui pourraient avoir une incidence sur nos activités et sur nos résultats financiers. L'analyse qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influer de façon négative sur nos résultats.

Politiques budgétaires, monétaires et autres
Les politiques monétaires qu'adoptent la Banque du Canada, la Réserve fédérale des États-Unis, la Banque centrale européenne de l'Union européenne et les autorités monétaires d'autres pays et territoires où nous exerçons nos activités, ainsi que les politiques budgétaires des gouvernements du Canada, des États-Unis, d'Europe et de ces pays et territoires, ont une incidence sur nos activités et nos bénéfices. Ces politiques peuvent également avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut accroître le risque de défaillance de ces clients et contreparties.

Risque fiscal et transparence
Le risque fiscal s'entend du risque de pertes lié à des passifs d'impôt imprévus. Les lois et régimes fiscaux qui s'appliquent à nous sont aussi nombreux que complexes. Aussi faisons-nous en sorte que toute décision ou mesure de fiscalité tienne nécessairement compte de notre évaluation des coûts à long terme et des risques en jeu, y compris de leur incidence sur notre réputation et nos relations avec les clients, les actionnaires et les autorités de réglementation.

Notre démarche en matière de fiscalité repose sur les principes énoncés dans notre code de conduite, est régie par notre politique de gestion du risque fiscal d'entreprise et intègre les éléments fondamentaux de nos facteurs de risque. La surveillance de notre politique fiscale et la gestion du risque fiscal incombent à la haute direction, au chef des finances ainsi qu'au vice-président principal, Fiscalité. Chaque année, nous discutons de notre stratégie fiscale avec le Comité d'audit et fournissons régulièrement des mises à jour sur notre position fiscale.

Conforme à notre vision et à nos valeurs, notre stratégie fiscale a pour objet d'assurer la transparence et d'appuyer nos stratégies commerciales. Comme nous cherchons à maximiser la valeur pour les actionnaires, nous structurons nos activités d'une manière qui soit efficiente sur le plan fiscal, tout en nous conformant aux lois et règlements en vigueur compte tenu du risque de réputation. Notre politique vise à nous assurer que :

- nous agissons avec intégrité, franchise, ouverture et honnêteté dans toute question d'intérêt fiscal;
- notre stratégie fiscale concorde avec notre stratégie commerciale, laquelle préconise la conclusion des seules transactions effectuées de bonne foi et reposant sur un objectif commercial économiquement bien fondé;
- nous veillons à ce que les transactions intragroupe soient conclues dans des conditions de concurrence normale;
- nous nous acquittons de l'ensemble de nos obligations réglementaires et en rendons compte aux administrations fiscales compétentes;
- nous nous employons à nouer avec les administrations fiscales des relations positives durables et, en cas de différend, à rechercher des solutions constructives.

Dans l'évaluation des besoins de nos clients, nous prenons en compte plusieurs facteurs, dont la raison d'être des transactions. Ce faisant, nous cherchons à ne prendre part qu'à des transactions réalisées de bonne foi et assorties d'un objectif commercial valable et économiquement bien fondé. Nous refusons d'exécuter toute transaction qui, à notre connaissance, permettrait au client concerné de se soustraire à ses obligations fiscales.

Nous exerçons nos activités dans 36 pays à l'échelle mondiale. Nos activités dans ces pays sont assujetties aux lois fiscales canadiennes et internationales ainsi qu'à divers autres règlements, et les informations s'y rapportant sont communiquées intégralement aux autorités fiscales compétentes. Le groupe Fiscalité et la Gestion des risques du Groupe examinent régulièrement les activités de toutes les entités afin de s'assurer qu'elles satisfont aux exigences fiscales et aux autres formes de réglementation.

Comme nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, il arrive que, de par la complexité des lois fiscales et des normes comptables, notre interprétation de la loi diffère de celle d'une administration fiscale donnée et que celle-ci rejette les positions fiscales que nous avions prises. Le cas échéant, nous nous engageons à amorcer un dialogue ouvert et transparent avec l'administration fiscale concernée, de manière à favoriser une évaluation rapide ainsi qu'une prompte résolution du différend, dans la mesure du possible. La gestion inappropriée des risques fiscaux et l'absence de résolution satisfaisante des différends avec des administrations fiscales pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, incidence éventuellement significative pour une période donnée, ou nuire considérablement à notre réputation.

Cotisations fiscales
En 2020, le total de la charge d'impôt et des autres taxes, y compris la charge d'impôt figurant à l'état consolidé du résultat global et des variations des capitaux propres, versées aux divers paliers de gouvernement à l'échelle mondiale s'est élevé à 3,9 milliards de dollars (4,0 milliards en 2019). Au Canada, le total de la charge d'impôt et des autres taxes versées aux divers paliers de gouvernement pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 s'est élevé à 2,7 milliards de dollars (2,9 milliards en 2019).

Charge d'impôt et autres taxes par catégorie
(en millions de dollars canadiens)

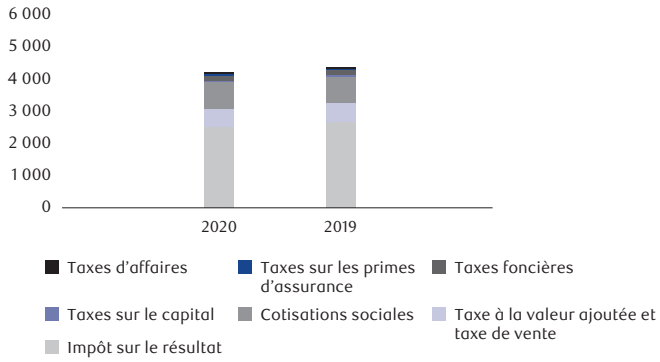

Charge d'impôt et autres taxes par région
(en millions de dollars canadiens)

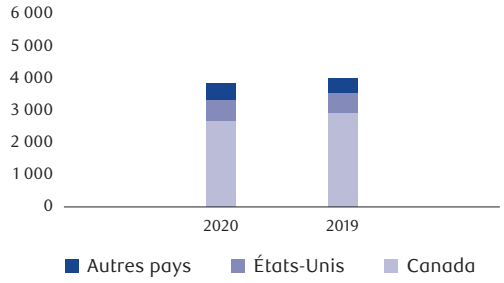

Pour plus de détails sur la charge d'impôt et les autres taxes, se reporter à la rubrique Rendement financier.

Risques environnementaux et sociaux
Les risques environnementaux et sociaux s'entendent des risques qu'un enjeu environnemental ou social relatif à notre organisation, un client, une transaction, un produit, un fournisseur ou une activité nuise à notre situation financière, à nos opérations, à notre conformité sur le plan juridique et réglementaire ou à notre réputation. Les enjeux d'ordre environnemental et social comprennent, sans s'y limiter, la contamination de sites, la gestion des déchets, l'utilisation de terrains et de ressources, la biodiversité, la qualité et la disponibilité de l'eau, les changements climatiques, la réglementation environnementale, les droits de la personne (y compris, entre autres, les droits des peuples autochtones) ainsi que l'apport aux collectivités. La Gestion des risques du Groupe est responsable, d'une part, de l'élaboration et de l'application de politiques visant à identifier, évaluer, surveiller et signaler les risques environnementaux et sociaux et, d'autre part, de l'examen et de l'actualisation courants de ces politiques. Celles-ci visent à identifier les secteurs, les clients et les activités qui nous exposent à ce type de risque, à établir les modalités de gestion, d'atténuation et de surveillance de ces risques, y compris la mise en œuvre de meilleurs contrôles diligents et procédés d'escalade hiérarchique. Les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles sont tenus d'intégrer à leurs activités les exigences liées à la gestion des risques environnementaux et sociaux.

Nous reconnaissons l'importance des méthodes et processus de gestion des risques environnementaux et sociaux et entendons présenter avec régularité et transparence les renseignements les concernant. À l'échelle mondiale, les pratiques permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques et opportunités liés au climat évoluent rapidement. Nous cherchons à mieux comprendre l'incidence des risques climatiques sur nos activités et sur celles de nos clients. En tant que signataires des Principes de l'Équateur, nous présentons chaque année de l'information sur les projets dont les risques environnementaux et sociaux ont été évalués selon ces principes. RBC Gestion mondiale d'actifs et BlueBay Asset Management LLP sont signataires des Principes pour l'investissement responsable de l'Organisation des Nations Unies et communiquent chaque année de l'information sur leurs activités d'investissement responsable conformément à ces principes. RBC Europe Limited, filiale en propriété exclusive de la banque, a adopté les Principes sur les obligations vertes et présente chaque année de l'information sur ses activités de prise ferme de telles obligations. Notre équipe Citoyenneté d'entreprise coordonne notre approche de résolution et de communication, à l'échelle de l'entreprise, en matière de changement climatique et d'enjeux environnementaux, sociaux et de droits de la personne importants, et communique l'information sur notre performance dans le Rapport annuel de performance ESG (environnement, société et gouvernance). Nous avons publié notre déclaration des droits de la personne en octobre 2020, dans laquelle nous reconnaissons la nécessité de tenir compte des droits de la personne dans l'exercice de nos activités et la gestion de nos portefeuilles. Cette déclaration définit notre engagement envers le respect des droits de la personne reconnus à l'échelle internationale, conformément aux principes directeurs de l'Organisation des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. De plus, nous publions annuellement une déclaration sur la *Modern Slavery Act* et y présentons les mesures prises pour nous assurer que ni l'esclavage ni la traite de personnes n'ont lieu dans nos chaînes logistiques ou nos activités, ainsi que de l'information liée au climat qui tient compte des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) du CSF.

Informations à présenter selon le TCFD
Gouvernance
Le Conseil et ses comités veillent à ce que la haute direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de gestion des risques et opportunités environnementaux et sociaux, ce qui comprend les changements climatiques. Le Conseil supervise l'exécution de notre approche stratégique en matière de changements climatiques et surveille nos risques environnementaux et sociaux, ce qui englobe notre méthode de gestion des risques et occasions liés aux changements climatiques. Nous avons mis sur pied un groupe de travail interne sur le climat, coprésidé par deux membres de la haute direction, qui est responsable de définir l'orientation stratégique de l'échelle de l'organisation quant à l'amélioration de notre compréhension des risques climatiques et d'élaborer des stratégies visant à gérer ces risques et à saisir les opportunités associées, dont nos clients ou nous-mêmes pourrions profiter. La Gestion des risques du Groupe compte une équipe qui est expressément chargée de la gestion de ces risques et qui est responsable de l'élaboration des mesures servant à identifier, évaluer, surveiller et signaler les risques liés au climat qui se posent, lorsque cela convient. C'est à l'échelon de la direction que sont établis les objectifs de rendement quant à la gestion de ces risques.

Stratégie
Nous estimons avoir un rôle à jouer dans l'accélération de la transition vers une économie sobre en carbone ainsi que dans l'atténuation des risques que soulèvent les changements climatiques. Dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques climatiques et des opportunités associées, nous soutenons nos clients dans la transition vers une économie sobre en carbone, nous renforçons nos capacités de gestion de ces risques et nous investissons dans des technologies qui nous aideront à faire face aux défis environnementaux complexes. Notre présence sur le marché en rapide évolution qu'est celui du financement durable contribue à la transition vers une économie sobre en carbone. Nous participons aussi activement à des groupes du secteur qui travaillent à l'élaboration de stratégies et de plans pour faire cette transition.

Gestion des risques
Le risque climatique peut être un type de risque transversal, ce qui exige que nous analysions l'incidence potentielle de facteurs financiers et non financiers sur notre organisation et nos clients. C'est en 2017 que nous avons établi que les changements climatiques constituaient de fait un risque émergent, et c'est pourquoi de l'information sur notre stratégie et notre méthode de gestion de ces risques est régulièrement transmise à la haute direction ainsi qu'au Conseil. Nous définissons le risque climatique comme étant le risque lié à la transition vers une économie sobre en carbone (risque de transition) et celui associé aux conséquences physiques des changements climatiques (risque physique). Nous procédons à des analyses de portefeuilles, de clients et de scénarios afin d'évaluer notre exposition au risque climatique et son incidence. De nouvelles exigences réglementaires et juridiques, l'interruption de nos activités et de nos services ainsi que les produits et services que nous offrons à nos clients peuvent tous nous exposer à ce risque. En plus des facteurs mentionnés précédemment, nos clients et nous-mêmes pouvons aussi être exposés au risque climatique en raison des changements technologiques et des forces du marché. Aussi, nous pouvons, tout comme nos clients, être vulnérables au risque climatique physique. Nous passons régulièrement en revue les risques auxquels nous sommes exposés et examinons de plus près ceux qui ont une incidence sur nos clients, en tenant compte des facteurs suivants.

Nouvelles exigences réglementaires et juridiques	• La réglementation, les cadres et les lignes directrices qui concernent les changements climatiques et qui s'appliquent aux banques, aux assureurs et aux gestionnaires d'actifs évoluent rapidement. Plusieurs banques centrales et organismes de réglementation s'emploient à publier de nouvelles règles en matière de gestion des risques financiers et économiques découlant des changements climatiques, et dans certains cas l'ont déjà fait. L'Union européenne, par exemple, a publié le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, qui obligera les entreprises de ce secteur à présenter les procédures d'intégration des facteurs de risque environnementaux et sociaux et de risque de gouvernance dans leurs processus d'investissement et de conseil. Nous surveillerons l'évolution de la réglementation et des exigences officielles au fur et à mesure, et communiquerons d'autres informations au besoin. • Dans le cas des clients œuvrant dans des secteurs considérés comme présentant des risques environnementaux modérés ou élevés, tels ceux à fortes émissions de carbone, nous évaluons s'ils ont de fait estimé et quantifié les répercussions, sur le plan réglementaire, des changements climatiques.
Interruption des activités et des services aux clients	• Nous recensons les propriétés que nous louons ou que nous détenons, dans lesquelles se déroulent les processus opérationnels et sont exécutées les applications connexes et dont l'infrastructure doit être modernisée afin d'empêcher qu'elles soient touchées par des perturbations, comme celles que causeraient des événements météorologiques extrêmes. Nous classons les sites présentant des enjeux environnementaux selon notre tolérance au risque d'entreprise à l'égard de l'interruption des activités et, entre autres, selon l'emplacement, l'approvisionnement en énergie, le risque d'inondation, la stabilité géologique et d'autres facteurs de risque. • Nous prenons des mesures pour atténuer l'impact des changements climatiques et nous y adapter par voie de la conception de nos immeubles et de nos décisions d'achat. • Lorsque cela est nécessaire, nous évaluons l'incidence d'événements climatiques (tels des inondations et des ouragans) sur nos activités et sur celles de nos clients.
Produits et services que nous offrons	• Nous maintenons un portefeuille de prêts diversifié, ce qui améliore notre résilience devant les ralentissements qui surviennent dans une région ou un secteur donné et réduit au minimum les concentrations du risque de crédit. • Chaque secteur d'exploitation se doit d'identifier les principaux risques et occasions associés au climat, lesquels sont intégrés à nos processus de gestion des risques, si cela est nécessaire. Nous avons soumis certaines portions de notre portefeuille à l'analyse de divers scénarios sur les changements climatiques, dont un simulant un réchauffement de 2 °C, afin d'évaluer les répercussions des risques de transition et des risques physiques. • Nous fournissons à nos clients des produits, des services et des conseils afin de les aider à gérer le risque climatique et à tirer parti des occasions connexes (tels des services d'échange de droits d'émission de carbone, la prise ferme d'obligations vertes, des services-conseils et services de prêts liés aux technologies propres et l'investissement socialement responsable). • Nos services d'administration d'actifs intègrent les enjeux concernant l'environnement, la responsabilité sociale et la gouvernance d'entreprise dans leur processus d'investissement lorsque cela pourrait influer fortement sur le risque d'investissement ou le rendement des placements. • RBC Assurances® fournit des services d'administration des polices et des sinistres relativement aux produits d'assurance IARD que vend Aviva Canada Inc. et n'est donc pas directement exposée aux risques climatiques qui y sont associés. Dans son ensemble, le secteur de l'assurance est exposé à des changements climatiques susceptibles de survenir à plus long terme, tels la hausse des températures et le passage d'ouragans, ce qui pourrait influer indirectement sur les résultats de notre secteur Assurances.

Paramètres et objectifs
Nous avons pris des engagements en matière de financement, d'investissement, de gestion des risques, de réduction des émissions de carbone générées par nos activités, de recherche, de partenariat et de philanthropie. Nos réalisations sont présentées dans le rapport annuel du TCFD. En tant que participant au Carbon Disclosure Project, nous publions depuis 2003 de l'information liée aux changements climatiques, dont des données pluriannuelles conformes au protocole sur les émissions de gaz à effet de serre. En outre, nous obtenons auprès de tiers des rapports de certification de portée limitée sur nos paramètres de consommation d'énergie et de production d'émissions polluantes. Nous travaillons avec nos homologues du secteur pour établir une approche quant à l'analyse des scénarios de changements climatiques notamment dans l'optique d'effectuer des simulations de crise au risque climatique.

Autres facteurs
Les autres facteurs susceptibles d'agir sur nos résultats sont les modifications de la politique fédérale en matière de commerce international, l'évolution des normes comptables et leur incidence sur nos méthodes, estimations et jugements comptables, les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et dans les autres territoires où nous exerçons nos activités ou faisons affaire, les changements visant nos notations, la mise au point, en temps opportun, de nouveaux produits et services, les avancées technologiques, la conception, la réalisation et l'instauration efficaces de processus et des contrôles connexes, les fraudes commises par des employés ou des tiers, l'incidence possible sur nos activités d'une épidémie ou d'une maladie touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, des conflits internationaux et d'autres événements à caractère politique comme ceux liés à la lutte antiterroriste, et notre efficacité à prévoir et à gérer les risques en découlant.

Les lecteurs sont priés de noter que l'analyse susmentionnée des facteurs de risque, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence sur nos résultats.

Gestion des fonds propres

Nous gérons activement nos fonds propres afin de maintenir des ratios de fonds propres solides et de conserver des notations élevées, tout en offrant des rendements appréciables à nos actionnaires. Outre les exigences des autorités de réglementation, nous tenons compte des attentes des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires, des simulations de crise, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de fonds propres. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure des fonds propres et de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients. Nous visons également à offrir de meilleurs rendements à nos actionnaires, tout en protégeant déposants et créanciers.

Cadre de gestion des fonds propres

Notre cadre de gestion des fonds propres énonce les politiques et processus nécessaires pour définir, évaluer, mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Il présente notre approche globale de gestion des fonds propres, notamment les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités en matière d'adéquation des fonds propres et de transactions, de dividendes, de fonds propres distincts et de gestion de l'actif pondéré en fonction des risques ainsi que d'exposition du ratio de levier. Nous gérons et surveillons différents types de fonds propres, notamment les fonds propres réglementaires et les fonds propres distincts.

Notre processus de planification des fonds propres est dynamique et fait appel à diverses équipes, y compris la fonction Finances, la Trésorerie générale, la Gestion des risques du Groupe, la fonction Économie et nos secteurs d'activité. Ce processus vise les objectifs internes en matière de ratios de fonds propres, les opérations sur capitaux propres potentielles ainsi que les projets de distributions de dividendes et de rachats d'actions. Font partie intégrante de ce processus nos plans d'exploitation, nos simulations de crise et notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes à l'échelle de l'entreprise, les changements des fonds propres réglementaires et des exigences à cet égard, les changements comptables, les exigences internes en matière de fonds propres, les paramètres utilisés par les agences de notation et les fonds propres distincts.

Notre plan relatif aux fonds propres est établi chaque année en fonction des décisions de la direction qui sont intégrées au plan d'exploitation annuel, lequel comprend des prévisions concernant la croissance des actifs et du bénéfice, et tient compte de nos stratégies commerciales ainsi que des prévisions relatives à la conjoncture du marché et de l'économie, outre le positionnement par rapport à nos homologues. Le processus tient notamment compte des opérations sur fonds propres potentielles en fonction des capitaux autogénérés prévus, des prévisions commerciales, de la conjoncture de marché et des autres faits nouveaux, tels que les changements comptables et les modifications réglementaires, qui sont susceptibles de se répercuter sur les exigences en matière de fonds propres. Tous les éléments du plan relatif aux fonds propres font l'objet d'un suivi au cours de l'exercice et sont modifiés au besoin.

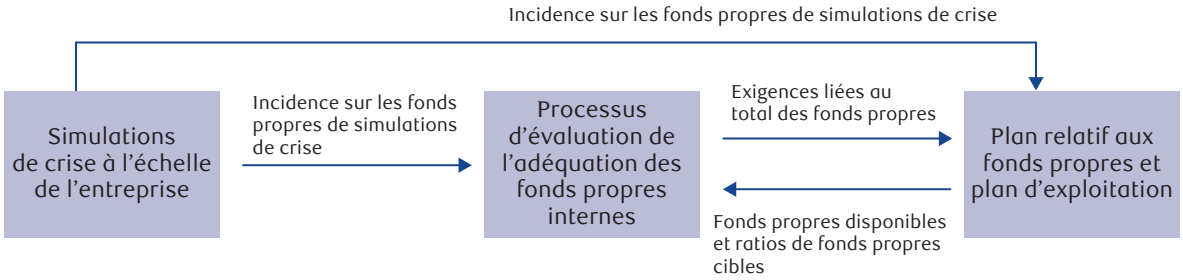

Les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et le processus annuel d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes fournissent des données fondamentales aux fins de la planification des fonds propres, y compris l'établissement d'objectifs internes en matière de ratios de fonds propres. Nous évaluons les incidences des scénarios de crise dans l'ensemble de nos activités et en intégrons les résultats afin de dégager un aperçu global de leur effet sur nos résultats financiers et nos exigences en matière de fonds propres, ce qui facilite la planification des mesures à prendre en cas d'événements défavorables. Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sert à estimer la suffisance des fonds propres et les besoins à cet égard, de sorte à couvrir tous les risques significatifs et à prévoir une réserve en vue d'urgences plausibles. Conformément aux lignes directrices du BSIF, les principaux éléments de notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes comportent notamment une évaluation exhaustive des risques, des simulations de crise, un processus d'évaluation et de planification des fonds propres, un processus de surveillance par le Conseil et la haute direction, un processus de suivi et de communication de l'information ainsi qu'un examen des contrôles internes.

Nos objectifs internes en matière de fonds propres sont établis de manière à maintenir une position de capital solide et qui va au-delà des cibles réglementaires du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III. Les résultats des simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et ceux obtenus par l'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sont pris en compte afin de déterminer les réserves de fonds propres, le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale et la réserve pour stabilité intérieure qu'exige le BSIF, l'objectif étant d'assurer que les fonds propres de la banque sont suffisants pour couvrir les risques et absorber les pertes signalées par tous les scénarios de crise plausibles, y compris la pandémie de COVID-19, compte tenu de notre profil de risque et de notre appétit pour le risque. De plus, nous ajoutons une réserve de fonds propres discrétionnaire aux cibles réglementaires du BSIF afin de refléter notre appétit pour le risque et nos prévisions sur les ralentissements potentiels et de maintenir la solidité de nos fonds propres, en prévision des modifications réglementaires et des changements comptables, ainsi qu'aux fins de comparaison avec les fonds propres de nos homologues, des analyses effectuées par les agences de notation et du niveau des fonds propres distincts.

Le Conseil est le principal responsable de la surveillance du cadre de gestion des fonds propres et, notamment, de l'examen et de l'approbation annuels de notre plan relatif aux fonds propres. Le Comité actif-passif et la haute direction supervisent conjointement la gestion des fonds propres et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes directrices approuvés. Le Comité d'audit et le Comité de gestion des risques approuvent conjointement le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes.

Accord de Bâle III

Nos exigences en matière de fonds propres réglementaires consolidés sont déterminées à partir des lignes directrices publiées par le BSIF, lesquelles reposent sur les ratios de fonds propres minimaux proposés par le CBCB dans l'accord de Bâle III.

En vertu de l'accord de Bâle III, les banques doivent choisir l'une des deux approches principales suivantes pour calculer les fonds propres réglementaires minimaux nécessaires pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel : l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes. Nous avons adopté l'approche fondée sur les notations internes en vertu de l'accord de Bâle III pour le calcul des fonds propres liés au risque de crédit aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. Bien que la plupart des risques de crédit auxquels nous sommes exposés soient présentés conformément à l'approche fondée sur les notations internes concernant les fonds propres réglementaires prévue par Bâle III, pour certains portefeuilles, le risque de crédit est toujours présenté conformément à l'approche standard de Bâle III (par exemple, pour nos services bancaires dans les Antilles et City National). En ce qui concerne le calcul des fonds propres nécessaires pour couvrir le risque de marché aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée, nous utilisons à la fois l'approche des modèles internes et l'approche standard. Le 1er novembre 2019, nous avons adopté l'approche standard pour la présentation de l'information réglementaire consolidée du risque opérationnel, le BSIF ne permettant plus l'utilisation de l'approche de mesure avancée. Nous déterminons notre ratio de levier réglementaire en fonction de la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF, laquelle correspond au ratio de levier financier exigé par le CBCB au titre de Bâle III. Nous sommes tenus de maintenir un ratio de levier minimum de 3 %.

Les banques de compétence fédérale dont l'exposition totale liée au ratio de levier en vertu de l'accord de Bâle III excède 200 milliards d'euros à la clôture de l'exercice doivent au minimum rendre publics, au cours du premier trimestre suivant la clôture de l'exercice, les 12 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation des banques d'importance systémique mondiale, l'objectif étant d'accroître la transparence du caractère relatif de l'importance systémique mondiale potentielle et la qualité des données des banques. Le CSF publie tous les ans une liste à jour des banques d'importance systémique mondiale. Le 11 novembre 2020, nous avons de nouveau été désignés comme banque d'importance systémique mondiale par le CSF. Cette désignation exige que nous respections une exigence plus élevée en matière d'absorption des pertes (capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques), soit 1 %, ce qui correspond à l'exigence imposée aux banques d'importance systémique intérieure.

Le 18 avril 2018, le BSIF a publié la version définitive de sa ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes qui s'applique aux banques canadiennes d'importance systémique intérieure dans le cadre du régime de recapitalisation interne mis en place par le gouvernement fédéral. Cette ligne directrice s'inscrit dans la même veine que la norme sur la capacité totale d'absorption des pertes publiée le 9 novembre 2015 par le CSF à l'intention des institutions désignées en tant que banques d'importance systémique mondiale, si ce n'est qu'elle a été adaptée pour le contexte canadien. L'exigence vise à assurer une capacité suffisante d'absorption des pertes d'une banque d'importance systémique de manière à permettre sa recapitalisation interne dans l'éventualité d'une défaillance. On entend par « capacité totale d'absorption des pertes » l'ensemble des fonds propres de première catégorie, des fonds propres de deuxième catégorie et des autres instruments liés à la capacité totale d'absorption des pertes qui permettent leur conversion, en tout ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la *Loi sur la SADC* et moyennant satisfaction de tous les critères d'admissibilité de la directive.

Les exigences relatives à la capacité totale d'absorption des pertes établissaient deux normes minimales qui doivent être appliquées d'ici le 1er novembre 2021 : le ratio de la capacité totale d'absorption des pertes fondé sur les risques, qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques décrits dans la ligne directrice sur les normes de fonds propres, et le ratio de levier de la capacité totale d'absorption des pertes, qui s'appuie sur le ratio de levier décrit dans la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF. Le 16 avril 2020, le BSIF a informé les banques d'importance systémique de leur obligation de maintenir un ratio de la capacité totale d'absorption des pertes minimal de 22,5 %. Ce ratio inclut la réserve pour stabilité intérieure, qui s'établit actuellement à 1,0 %. Le BSIF continue d'exiger un ratio de levier de la capacité totale d'absorption des pertes de 6,75 %. Nous avons commencé à émettre des titres de créance admissibles au régime de recapitalisation interne au quatrième trimestre de 2018, ce qui a contribué à l'accroissement de notre ratio de la capacité totale d'absorption des pertes. Selon nos prévisions, ce ratio devrait continuer d'augmenter grâce au refinancement, dans le cours normal de nos activités, des titres de créance à terme non garantis arrivant à échéance.

Le 20 juin 2018, le BSIF a annoncé que toutes les banques d'importance systémique intérieure seront tenues de divulguer publiquement leur réserve pour stabilité intérieure conformément aux exigences du deuxième pilier dans le cadre de leurs déclarations trimestrielles, comme c'est actuellement le cas pour les autres renseignements au sujet de leurs fonds propres. La réserve représente entre 0 % et 2,5 % de la valeur totale de l'actif pondéré en fonction des risques d'une entité pour les six banques d'importance systémique au Canada. Elle doit être constituée exclusivement de fonds propres CET1. Le BSIF examinera les réserves pour stabilité intérieure de ces banques deux fois l'an, soit en juin et en décembre, après quoi il signalera publiquement tout changement. Toutefois, le 13 mars 2020, en réponse aux bouleversements entraînés par la pandémie de COVID-19, et pour aider les banques à soutenir l'économie en fournissant davantage de crédit, le BSIF a annoncé une diminution de la réserve pour stabilité intérieure, qui passerait immédiatement de 2,25 % à 1,0 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques. À cette date, le BSIF s'est également engagé à ne pas accroître cette réserve pour une période de 18 mois et a indiqué qu'il s'attendait à ce que les banques interrompent tout processus d'augmentation des dividendes et de rachat d'actions. Le 23 juin 2020, le BSIF a confirmé que la réserve pour stabilité intérieure serait maintenue à 1,0 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques.

Le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé une série d'ajustements réglementaires et de directives visant à soutenir la résilience financière et opérationnelle du secteur bancaire dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et continue régulièrement de publier des règlements visant à mettre en œuvre ou à clarifier certains aspects, notamment :

- Ajustements réglementaires ayant trait à l'actif pondéré en fonction des risques :
    - Pour une période de six mois après la date d'attribution, les reports de paiement ne seront pas pris en compte dans le nombre de jours en souffrance des prêts, ce qui évite d'avoir à accroître l'actif pondéré en fonction des risques lorsque les clients demandent un report de paiement sur des prêts, notamment des prêts hypothécaires, des prêts sur cartes de crédit, des prêts automobiles, des prêts à la petite entreprise ou des prêts commerciaux;
    - Des mesures temporaires qui seront en vigueur au moins jusqu'en avril 2021 ont été adoptées pour réduire les multiplicateurs de la VAR en période de tensions qui passent de trois à un, et l'exclusion des couvertures des ajustements de l'évaluation liés au financement du calcul du risque de marché est devenue permanente.

- Modifications pour les augmentations de dotations à la provision pour pertes de crédit attendues liées aux fonds propres CET1 consistant à appliquer un montant majoré, ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un taux d'exclusion de 70 % pour les provisions de stade 1 et de stade 2 entre le premier trimestre de 2020 et le trimestre considéré pour le reste de l'exercice 2020. Par la suite, le taux d'exclusion sera respectivement ramené à 50 % et à 25 % pour les exercices 2021 et 2022. Ces modifications ne s'appliquent pas aux portefeuilles d'une institution financière qui sont calculés selon l'approche fondée sur les notations internes pour les trimestres au cours desquels l'institution affiche un déficit au titre des provisions.
- Autorisation d'utiliser les réserves disponibles qui dépassent le seuil réglementaire minimal autorisé pour le ratio de levier.

En ce qui concerne les programmes d'allégement lancés par le gouvernement du Canada et décrits à la rubrique Faits nouveaux importants : la COVID-19 du présent rapport annuel 2020, le 30 mars 2020, le BSIF a émis des directives concernant le régime de fonds propres applicable à ces programmes, comme suit :

- Les prêts consentis dans le cadre du CUEC doivent être exclus du calcul des ratios de fonds propres fondés sur les risques et des ratios de levier, car ils sont entièrement garantis par le gouvernement.
- La pondération du risque applicable sera attribuée à la partie garantie et à la partie non garantie des prêts accordés dans le cadre de la Garantie – Programme de crédit aux entreprises d'EDC conformément aux directives réglementaires actuelles. Toutefois, le montant total des prêts doit être inclus dans le calcul du ratio de levier.
- Le calcul des fonds propres fondés sur les risques et du ratio de levier doit uniquement tenir compte de la part des nouveaux prêts consentis dans le cadre des programmes de prêts de la BDC qui revient à l'institution financière.

De nouvelles modifications réglementaires ont été apportées par le BSIF le 9 avril 2020 et le 16 avril 2020, à l'appui des mesures concernant les fonds propres et la liquidité, avec prise d'effet immédiate :

- Les montants de l'exposition du ratio de levier doivent exclure les réserves auprès de la banque centrale et les titres d'émetteurs souverains qui sont admissibles en tant qu'actifs liquides de haute qualité jusqu'au 31 décembre 2021, et non plus jusqu'au 30 avril 2021 comme cela avait été annoncé précédemment.
- Abaissement du plancher de fonds propres réglementaire actuel pour les institutions financières qui utilisent l'approche fondée sur les notations internes, ce plancher étant ramené de 75 % à 70 % de l'actif pondéré en fonction des risques aux termes de l'approche standard. Le plancher réduit restera en vigueur jusqu'à l'adoption des réformes de Bâle III au premier trimestre de 2023.
- Les expositions acquises par la participation au Paycheck Protection Program (PPP) instauré par le gouvernement des États-Unis doivent être exclues du montant de l'actif pondéré en fonction des risques et de l'exposition du ratio de levier.

Le BSIF a évalué la nécessité de ces mesures d'assouplissement et continuera de le faire. Avec prise d'effet le 31 août 2020, certaines de ces mesures, comme celle portant sur la prise en compte des reports de paiement dans le nombre de jours en souffrance des prêts après le 30 septembre 2020, ne sont plus nécessaires de l'avis du BSIF et prendront fin progressivement en fonction du moment où les reports de paiement ont été accordés. Au besoin, nous avons tenu compte des ajustements et directives ci-dessus dans nos résultats et nos activités continues de planification des fonds propres.

Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios cibles réglementaires actuels établis par le BSIF au titre de Bâle III ainsi que des exigences relatives au deuxième pilier. Nous respectons toutes les exigences en matière de fonds propres et de levier que nous impose le BSIF.

Bâle III – Cibles de fonds propres réglementaires du BSIF — **Tableau 64**

Ratios de fonds propres et de levier au titre de Bâle III	Exigences de ratios cibles des fonds propres réglementaires du BSIF applicables aux grandes banques au titre de Bâle III					Ratios de fonds propres et de levier de RBC au 31 octobre 2020	Réserve pour stabilité intérieure (3)	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres, le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale et la réserve pour stabilité intérieure
	Ratio minimal	Réserves de fonds propres (1)	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres	Supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale (2)	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale (2)			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	12,5 %	1,0 %	9,0 %
Fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	13,5 %	1,0 %	10,5 %
Total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	15,5 %	1,0 %	12,5 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	3,0 %	s.o.	3,0 %	4,8 %	s.o.	3,0 %

(1) Les réserves de fonds propres comprennent la réserve de conservation des fonds propres et la réserve de fonds propres anticyclique, comme le BSIF le prescrit.
(2) Un supplément de fonds propres équivalant à notre supplément applicable aux banques d'importance systémique intérieure et au supplément du CBCB applicable aux banques d'importance systémique mondiale, selon le plus élevé des deux montants, s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques.
(3) En date du 13 mars 2020, conformément aux directives modifiées énoncées précédemment, le BSIF a fait passer le niveau de la réserve pour stabilité intérieure de 2,25 % à 1,0 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques. Le 23 juin 2020, le BSIF a confirmé que la réserve pour stabilité intérieure serait maintenue à 1,0 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques.
s.o. sans objet

Fonds propres réglementaires, actif pondéré en fonction des risques et ratios de fonds propres
Selon Bâle III, les fonds propres réglementaires se composent des fonds propres CET1, des fonds propres de première catégorie supplémentaires et des fonds propres de deuxième catégorie.

Les fonds propres CET1 réunissent le capital de la plus haute qualité. Les ajustements réglementaires aux termes de l'accord de Bâle III comprennent la déduction intégrale de certains éléments ainsi que des composantes du capital supplémentaires qui sont assujetties aux déductions liées à un seuil.

Les fonds propres de première catégorie comprennent principalement les fonds CET1 et certains éléments de fonds propres de première catégorie supplémentaires, dont les actions privilégiées à dividende non cumulatif et les billets de capital à recours limité (billets LRCN) répondant à certains critères. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent essentiellement des débentures subordonnées qui satisfont à certains critères et certaines corrections de valeur pour pertes sur prêts. Le total des fonds propres représente la somme des fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie. Pour être inclus dans les fonds propres réglementaires, les actions privilégiées, les billets LRCN et les débentures subordonnées émis après le 1er janvier 2013 doivent être assortis de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Les exigences liées aux FPUNV visent à garantir que les entités qui investissent dans des fonds propres réglementaires autres que sous forme d'actions ordinaires assument les pertes avant que les banques demandent du financement gouvernemental.

Les ratios de fonds propres réglementaires sont calculés en divisant les fonds propres CET1, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres par l'actif pondéré en fonction des risques lié à chaque catégorie de fonds propres.

Le tableau ci-après présente un sommaire des principales composantes des fonds propres CET1, des fonds propres de première catégorie supplémentaires et des fonds propres de deuxième catégorie.

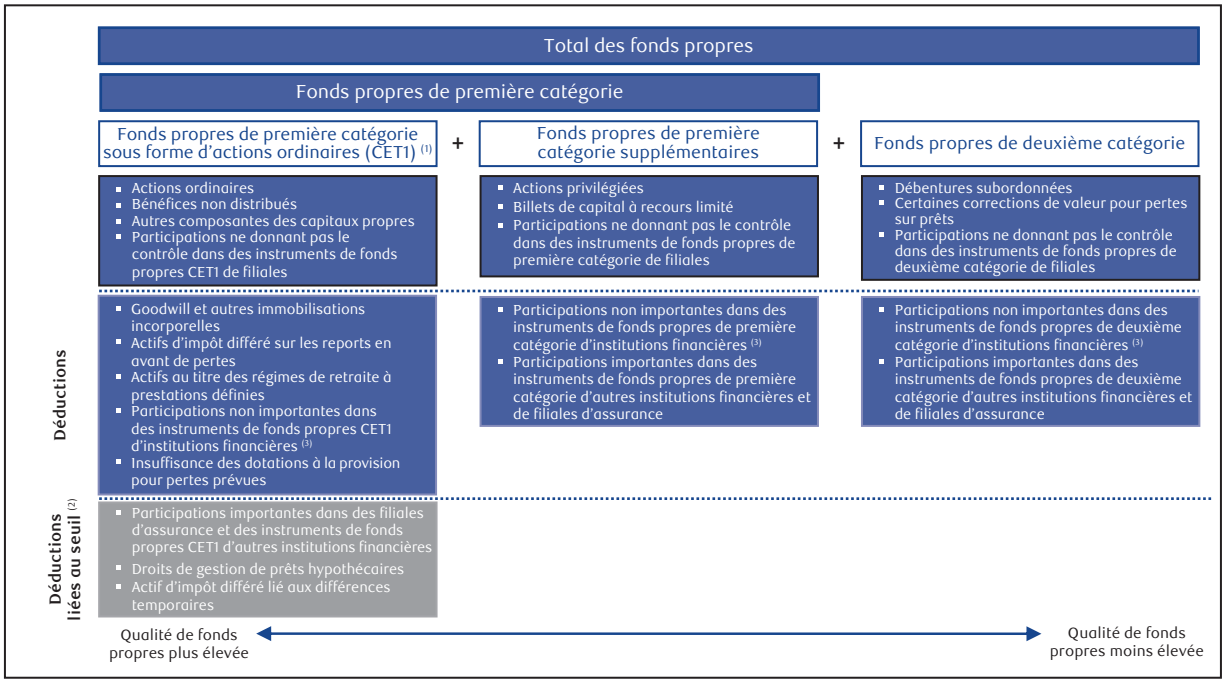

(1) Avec prise d'effet le 27 mars 2020, conformément aux ajustements réglementaires du BSIF, les modifications pour les augmentations de dotations à la provision pour pertes de crédit attendues liées aux fonds propres CET1 consistent en l'application d'un montant majoré, ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un taux d'exclusion de 70 % pour les provisions de stade 1 et de stade 2, concernant les soldes au 31 janvier 2020.

(2) Premier niveau : pour chaque élément, l'excédent par rapport au seuil de 10 % des fonds propres CET1 (après toutes les déductions, hormis celles liées au seuil) sera déduit des fonds propres CET1. Deuxième niveau : le montant total des trois éléments non déduits du montant du premier niveau ci-dessus qui excède 15 % des fonds propres CET1 après les ajustements réglementaires sera déduit des fonds propres, et le solde résiduel non déduit sera assujetti à une pondération en fonction du risque de 250 %.

(3) Les participations non importantes sont assujetties à certains critères liés aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres qui servent à déterminer le montant déductible.

Les tableaux qui suivent présentent des informations détaillées sur nos fonds propres réglementaires, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de fonds propres et de levier. Notre position de capital demeure solide, et nos ratios de fonds propres et de levier restent bien supérieurs aux cibles de fonds propres réglementaires fixées par le BSIF.

Fonds propres réglementaires, actif pondéré en fonction des risques et ratios de fonds propres et de levier — **Tableau 65**

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Aux 31 octobre 2020	Aux 31 octobre 2019
Fonds propres (1)		
Fonds propres CET1	**68 082 $**	62 184 $
Fonds propres de première catégorie	**74 005**	67 861
Total des fonds propres	**84 928**	77 888
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1)		
Risque de crédit	**448 821 $**	417 835 $
Risque de marché	**27 374**	28 917
Risque opérationnel	**70 047**	66 104
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	**546 242 $**	512 856 $
Ratios de fonds propres et ratio de levier (1)		
Ratio CET1	**12,5 %**	12,1 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	**13,5 %**	13,2 %
Ratio du total des fonds propres	**15,5 %**	15,2 %
Ratio de levier	**4,8 %**	4,3 %
Exposition du ratio de levier (en milliards)	**1 552,9 $**	1 570,5 $

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, et le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF, révisées pour tenir compte des lignes directrices réglementaires publiées au cours de l'exercice 2020 par le BSIF en réponse à la pandémie de COVID-19. Les lignes directrices sur les normes de fonds propres et les exigences de levier sont établies d'après le cadre de l'accord de Bâle III.

Fonds propres réglementaires — Tableau 66

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2020	Aux 31 octobre 2019
Fonds propres CET1 : instruments, réserves et ajustements réglementaires		
Actions ordinaires admissibles émises directement (et leur équivalent dans le cas d'entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions à responsabilité illimitée), plus primes liées au capital connexes	**17 732 $**	17 888 $
Bénéfices non distribués	**59 573**	55 680
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	**3 414**	4 248
Fonds propres directement émis à éliminer progressivement des fonds propres CET1 (seulement applicable aux entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions à responsabilité illimitée)	**–**	–
Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres CET1 du groupe)	**12**	12
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres CET1 au titre de Bâle III	**(12 649)**	(15 644)
Fonds propres CET1	**68 082 $**	62 184 $
Fonds propres de première catégorie supplémentaires : instruments et ajustements réglementaires		
Instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires admissibles directement émis, plus primes liées au capital connexes	**5 921 $**	4 175 $
Instruments de fonds propres directement émis à éliminer progressivement des fonds propres de première catégorie supplémentaires	**–**	1 500
Instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de première catégorie du groupe)	**2**	2
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de première catégorie supplémentaires au titre de Bâle III	**–**	–
Fonds propres de première catégorie supplémentaires	**5 923 $**	5 677 $
Fonds propres de première catégorie (fonds propres CET1 + fonds propres de première catégorie supplémentaires)	**74 005 $**	67 861 $
Fonds propres de deuxième catégorie : instruments, provisions et ajustements réglementaires		
Instruments de fonds propres de deuxième catégorie admissibles directement émis, plus primes liées au capital connexes	**9 049 $**	6 998 $
Instruments de fonds propres directement émis à éliminer progressivement du capital de deuxième catégorie	**488**	2 509
Instruments de fonds propres de deuxième catégorie émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de deuxième catégorie du groupe)	**29**	25
Provisions collectives	**1 357**	495
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de deuxième catégorie au titre de Bâle III	**–**	–
Fonds propres de deuxième catégorie	**10 923 $**	10 027 $
Total des fonds propres (fonds propres de première catégorie + fonds propres de deuxième catégorie)	**84 928 $**	77 888 $

2020 par rapport à 2019

Continuité du ratio CET1 (Bâle III)

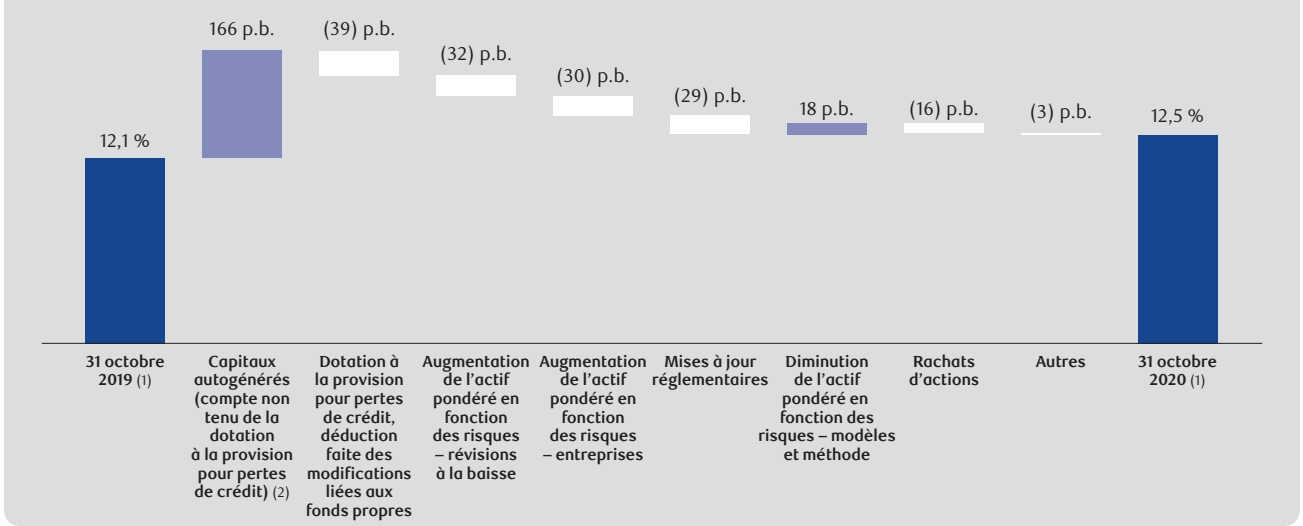

(1) Représente des chiffres arrondis.
(2) Capitaux autogénérés d'un montant de 8,5 milliards de dollars qui représente le bénéfice net disponible pour les actionnaires, compte non tenu de la dotation à la provision pour pertes de crédit, moins les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres.

Notre ratio CET1 s'est établi à 12,5 %, en hausse de 40 p.b. par rapport à il y a un an. Cette variation reflète principalement les capitaux autogénérés, qui ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques, l'incidence de la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, déduction faite des modifications relatives aux fonds propres pour l'établissement de provisions pour pertes attendues, l'incidence des modifications réglementaires et les rachats d'actions.

Notre ratio de fonds propres de première catégorie, soit 13,5 %, a augmenté de 30 p.b. en raison des facteurs énoncés ci-dessus à l'égard du ratio CET1 et de l'incidence favorable de l'émission des billets LRCN, facteurs atténués par les rachats d'actions privilégiées.

Notre ratio du total des fonds propres, soit 15,5 %, est monté de 30 p.b. en raison des facteurs mentionnés ci-dessus à l'égard du ratio de fonds propres de première catégorie. Il a également été favorisé par l'inclusion des provisions excédentaires, déduction faite des modifications relatives aux fonds propres appliquées, facteur qui a été contrebalancé en partie par le remboursement net des débentures subordonnées.

Notre ratio de levier de 4,8 %, a augmenté de 50 p.b., principalement du fait des capitaux autogénérés, de l'incidence des modifications réglementaires concernant les réserves des banques centrales et l'admission des titres d'émetteurs souverains en tant qu'actifs liquides de haute qualité, et de l'émission des billets LRCN. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la progression des positions de levier, l'incidence de la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, déduction faite des modifications relatives aux fonds propres pour l'établissement de provisions pour pertes attendues, les rachats d'actions privilégiées, les rachats d'actions et l'incidence de l'adoption d'IFRS 16.

Les positions de levier ont reculé de 17,6 milliards de dollars, ce qui découle surtout de l'incidence des modifications réglementaires concernant les réserves des banques centrales et l'admission des titres d'émetteurs souverains en tant qu'actifs liquides de haute qualité, ces facteurs ayant été en partie contrebalancés par l'expansion des activités liées surtout à la trésorerie, aux prêts et aux titres, l'incidence du change et l'incidence de l'adoption d'IFRS 16.

Actif pondéré en fonction des risques au titre de Bâle III

Le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur le risque de crédit, sur le risque opérationnel et, si les activités de négociation sont significatives, sur le risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et le total de l'actif pondéré en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés. En outre, conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, un plancher de fonds propres doit être maintenu. En date du 9 avril 2020, ce plancher a été fixé à 70 % de l'actif pondéré en fonction des risques établi conformément à l'approche standard pour le risque de crédit et le risque de marché aux termes de Bâle III et selon les lignes directrices sur les normes de fonds propres. Si les fonds propres requis sont inférieurs au plancher prescrit, celui-ci doit faire l'objet d'un ajustement en fonction de cet actif, comme l'exigent les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF.

Total de l'actif pondéré en fonction des risques — **Tableau 67**

	2020						2019
			Actif pondéré en fonction des risques				
Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Risque (1)	Facteur de pondération moyen des risques (2)	Approche standard	Approche avancée	Autres	Total	Total
Risque de crédit							
Risques liés aux prêts et autres risques							
Prêts hypothécaires résidentiels	302 980 $	8 %	9 294 $	15 310 $	– $	24 604 $	23 629 $
Autres prêts de détail	299 180	20 %	6 848	53 696	–	60 544	59 443
Prêts aux entreprises	378 188	58 %	51 175	167 628	–	218 803	215 342
Prêts aux organismes souverains	281 426	5 %	2 385	12 986	–	15 371	9 400
Prêts aux banques	29 911	17 %	1 720	3 508	–	5 228	7 648
Total des risques liés aux prêts et autres risques	1 291 685 $	25 %	71 422 $	253 128 $	– $	324 550 $	315 462 $
Risques liés aux activités de négociation							
Mise en pension de titres	857 349 $	1 %	88 $	9 352 $	56 $	9 496 $	10 469 $
Dérivés – y compris l'application progressive du rajustement de la valeur du crédit et des fonds propres CET1	93 930	46 %	2 073	22 347	18 497	42 917	33 617
Total des risques liés aux activités de négociation	951 279 $	6 %	2 161 $	31 699 $	18 553 $	52 413 $	44 086 $
Total des risques liés aux prêts et autres risques et des risques liés aux activités de négociation	2 242 964 $	17 %	73 583 $	284 827 $	18 553 $	376 963 $	359 548 $
Instruments d'intermédiation bancaire	3 456	143 %	–	4 931	–	4 931	4 583
Risques liés aux opérations de titrisation	64 421	18 %	5 270	6 219	–	11 489	7 794
Facteur scalaire réglementaire	s.o.	s.o.	s.o.	17 385	–	17 385	17 089
Autres actifs	29 459	129 %	s.o.	s.o.	38 053	38 053	28 821
Total du risque de crédit	2 340 300 $	19 %	78 853 $	313 362 $	56 606 $	448 821 $	417 835 $
Risque de marché							
Taux d'intérêt			2 309 $	5 532 $	– $	7 841 $	7 264 $
Titres de participation			2 066	1 562	–	3 628	3 381
Change			2 544	373	–	2 917	1 756
Marchandises			238	49	–	287	296
Risque spécifique			4 932	1 053	–	5 985	8 885
Exigence de fonds propres supplémentaire			–	6 716	–	6 716	7 335
Total du risque de marché			12 089 $	15 285 $	– $	27 374 $	28 917 $
Risque opérationnel			70 047 $	s.o.	s.o.	70 047 $	66 104 $
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	2 340 300 $		160 989 $	328 647 $	56 606 $	546 242 $	512 856 $

(1) Le risque total représente le risque en cas de défaillance, soit le risque brut prévu en cas de défaut de paiement d'un débiteur. Ce montant ne tient pas compte des éventuelles corrections de valeur pour prêts douteux ni des sorties du bilan partielles, pas plus qu'il ne rend compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni des garanties détenues.

(2) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

s.o. sans objet

2020 par rapport à 2019
Au cours de l'exercice, l'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 33 milliards de dollars, ce qui est principalement attribuable à l'incidence des révisions nettes à la baisse des notations, à l'expansion des activités touchant essentiellement les dérivés, la trésorerie et les prêts, ainsi qu'à l'incidence du change. L'incidence défavorable des modifications réglementaires découlant de l'adoption d'IFRS 16 et l'abandon des droits acquis et du traitement transitoire de certaines expositions de titrisation et du risque de contrepartie ont également contribué à cette hausse. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par l'incidence nette des changements apportés aux modèles et à la méthodologie dans le cours normal de nos activités, dont des modifications relatives aux fonds propres associées à la réduction du risque de marché. L'incidence du change sur l'actif pondéré en fonction des risques a été largement compensée par les couvertures économiques de notre ratio CET1.

Principales activités de gestion des fonds propres

Principales activités de gestion des fonds propres — **Tableau 68**

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)	Exercice clos le 31 octobre 2020		
	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Fonds propres de première catégorie			
Activités liées aux actions ordinaires			
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)		1 043	80 $
Actions rachetées aux fins d'annulation		(7 860)	(97)
Émission de billets de capital à recours limité de série 1 (2), (3), (4)		1 750	1 750 $
Rachat d'actions privilégiées, série W (3)	1er octobre 2020	(12 000)	(300)$
Rachat d'actions privilégiées, série AA (3)	1er octobre 2020	(12 000)	(300)
Rachat d'actions privilégiées, série AC (3)	1er octobre 2020	(8 000)	(200)
Rachat d'actions privilégiées, série AE (3)	1er octobre 2020	(10 000)	(250)
Rachat d'actions privilégiées, série AF (3)	1er octobre 2020	(8 000)	(200)
Rachat d'actions privilégiées, série AG (3)	1er octobre 2020	(10 000)	(250)
Fonds propres de deuxième catégorie			
Rachat de débentures subordonnées échéant le 6 décembre 2024 (5)	6 décembre 2019		(2 000)$
Émission de débentures subordonnées échéant le 23 décembre 2029 (4), (5)	23 décembre 2019		1 500
Rachat de débentures subordonnées échéant le 4 juin 2025 (4), (5)	4 juin 2020		(1 000)
Émission de débentures subordonnées échéant le 30 juin 2030 (4), (5)	23 juin 2020		1 250
Autres			
Achat et annulation d'actions privilégiées, série C-2 (3)	17 décembre 2019	(5)	(8)$

(1) Les montants comprennent la trésorerie reçue au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.
(2) En ce qui concerne les billets LRCN, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.
(3) Pour plus de détails, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.
(4) Instruments relatifs aux FPUNV.
(5) Pour plus détails, se reporter à la note 19 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Le 27 février 2019, nous avons annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'au plus 20 millions de nos actions ordinaires, offre qui a commencé le 1er mars 2019 et qui pouvait se poursuivre jusqu'au 29 février 2020 ou à une date antérieure si nous procédions au rachat de la totalité des actions autorisées en vertu de cette offre. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a pris fin le 26 février 2020 et 14,0 millions d'actions ordinaires ont été rachetées et annulées, pour un coût total d'environ 1 457 millions de dollars.

Le 27 février 2020, nous avons annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'au plus 20 millions de nos actions ordinaires, offre qui a commencé le 2 mars 2020 et qui prendra fin le 1er mars 2021 ou à une date antérieure si nous procédons au rachat de la totalité des actions autorisées en vertu de cette offre. Le nombre total d'actions ordinaires qui ont été rachetées et annulées aux termes de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, depuis son lancement, a été d'environ 0,4 million, pour un coût d'environ 39 millions de dollars. Conformément à l'annonce par le BSIF de son intention d'imposer un arrêt des rachats d'actions, nous avons cessé le rachat de nos actions ordinaires à compter du 13 mars 2020.

Au cours de l'exercice 2020, un total d'environ 7,9 millions d'actions ordinaires ont été rachetées et annulées en vertu de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités. Le coût total des actions rachetées a été de 814 millions de dollars.

Nous déterminons le montant et le calendrier des rachats dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités après consultation du BSIF. Les rachats peuvent être effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et d'autres Bourses ou systèmes canadiens de négociation désignés. Le prix payé pour les actions rachetées correspond au cours en vigueur à la date du rachat.

Le 6 décembre 2019, nous avons racheté la totalité des 2 000 millions de dollars de nos débentures subordonnées à 2,99 % en circulation échéant le 6 décembre 2024 pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.

Le 17 décembre 2019, nous avons racheté contre espèces 200 000 actions représentatives d'actions étrangères, chacune représentant un quarantième de droit sur nos actions privilégiées de premier rang à taux fixe/à taux variable et à dividende non cumulatif de série C-2 (les actions privilégiées C-2), pour un prix total, y compris les dividendes cumulés, de 6 millions de dollars américains. Les actions représentatives d'actions étrangères et les actions privilégiées C-2 acquises ont été par la suite annulées. Les actions privilégiées C-2 ne sont pas admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie.

Le 23 décembre 2019, nous avons émis 1 500 millions de dollars de débentures subordonnées relatives aux FPUNV. Les débentures portent intérêt au taux fixe de 2,88 % par année jusqu'au 23 décembre 2024, puis au taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) à trois mois majoré de 0,89 % jusqu'à leur échéance, le 23 décembre 2029.

Le 4 juin 2020, nous avons racheté la totalité des 1 000 millions de dollars de nos débentures subordonnées à 2,48 % relatives aux FPUNV en circulation échéant le 4 juin 2025 pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.

Le 23 juin 2020, nous avons émis 1 250 millions de dollars de débentures subordonnées relatives aux FPUNV. Ces débentures portent intérêt au taux fixe de 2,088 % par année jusqu'au 30 juin 2025, puis au taux CDOR à trois mois majoré de 1,31 % jusqu'à leur échéance, le 30 juin 2030.

Le 28 juillet 2020, nous avons émis 1 750 millions de dollars de billets LRCN de série 1 au prix de 1 000 $ chacun. Les billets LRCN de série 1 portent intérêt à un taux fixe de 4,5 % par année jusqu'au 24 novembre 2025 et, par la suite, à un taux annuel rajusté tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 4,137 % jusqu'à l'échéance, le 24 novembre 2080.

Le 1er octobre 2020, nous avons racheté des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif au prix de 25 $ par action, dont la totalité des 12 millions d'actions de série W émises et en circulation, la totalité des 12 millions d'actions de série AA émises et en circulation, la totalité des 8 millions d'actions de série AC émises et en circulation, la totalité des 10 millions d'actions de série AE émises et en circulation, la totalité des 8 millions d'actions de série AF émises et en circulation, et la totalité des 10 millions d'actions de série AG émises et en circulation.

Le 2 novembre 2020, nous avons émis pour 1 250 millions de dollars de billets LRCN de série 2 au prix de 1 000 $ chacun. Les billets LRCN de série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4 % par année jusqu'au 24 février 2026 et, par la suite, à un taux annuel rajusté tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 3,167 % jusqu'à l'échéance, le 24 février 2081.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives de rentabilité, notre ratio de distribution cible ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les plans d'affaires. En 2020, notre ratio de distribution s'est élevé à 55 %. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 6,1 milliards de dollars. Le BSIF a annoncé le 13 mars 2020 qu'il s'attendait à ce que les banques n'augmentent pas leurs versements de dividendes, ainsi, conformément à cette annonce, nous maintenons les mêmes versements depuis cette date.

Principales données concernant les actions [1] — Tableau 69

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire)	2020 Nombre d'actions (en milliers)	2020 Montant	2020 Dividendes déclarés par action	2019 Nombre d'actions (en milliers)	2019 Montant	2019 Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires émises	**1 423 861**	**17 628 $**	**4,29 $**	1 430 678	17 645 $	4,07 $
Actions propres – actions ordinaires	**(1 388)**	**(129)**		(582)	(58)	
Actions ordinaires en circulation	**1 422 473**	**17 499 $**		1 430 096	17 587 $	
Options sur actions et attribution d'actions						
En cours	**7 735**			7 697		
Exerçables	**3 314**			2 980		
Pouvant être octroyées	**7 082**			8 171		
Actions privilégiées de premier rang émises						
À dividende non cumulatif, série W (2), (3)	**–**	**– $**	**1,05 $**	12 000	300 $	1,23 $
À dividende non cumulatif, série AA (3)	**–**	**–**	**0,95**	12 000	300	1,11
À dividende non cumulatif, série AC (3)	**–**	**–**	**0,98**	8 000	200	1,15
À dividende non cumulatif, série AE (3)	**–**	**–**	**0,96**	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AF (3)	**–**	**–**	**0,95**	8 000	200	1,11
À dividende non cumulatif, série AG (3)	**–**	**–**	**0,96**	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AZ (4), (5)	**20 000**	**500**	**0,93**	20 000	500	0,96
À dividende non cumulatif, série BB (4), (5)	**20 000**	**500**	**0,91**	20 000	500	0,96
À dividende non cumulatif, série BD (4), (5)	**24 000**	**600**	**0,85**	24 000	600	0,90
À dividende non cumulatif, série BF (4), (5)	**12 000**	**300**	**0,90**	12 000	300	0,90
À dividende non cumulatif, série BH (5)	**6 000**	**150**	**1,23**	6 000	150	1,23
À dividende non cumulatif, série BI (5)	**6 000**	**150**	**1,23**	6 000	150	1,23
À dividende non cumulatif, série BJ (5)	**6 000**	**150**	**1,31**	6 000	150	1,31
À dividende non cumulatif, série BK (4), (5)	**29 000**	**725**	**1,38**	29 000	725	1,38
À dividende non cumulatif, série BM (4), (5)	**30 000**	**750**	**1,38**	30 000	750	1,38
À dividende non cumulatif, série BO (4), (5)	**14 000**	**350**	**1,20**	14 000	350	1,27
À dividende non cumulatif, série C-2 (6)	**15**	**23**	**67,50 $ US**	20	31	67,50 $ US
Autres instruments de capitaux propres émis						
Billets de capital à recours limité de série 1 (4), (5), (7)	**1 750**	**1 750**	**4,50 %**	–	–	–
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis	**168 765**	**5 948 $**		227 020	5 706 $	
Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (8)	**(2)**	**(3)**		34	1	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation	**168 763**	**5 945 $**		227 054	5 707 $	
Dividendes sur actions ordinaires		**6 111 $**			5 840 $	
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (9)		**268**			269	

(1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion des fonds propres, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.
(2) Depuis le 24 février 2010, nous avons le droit de convertir ces actions en actions ordinaires, à notre gré et sous réserve de certaines restrictions.
(3) Le 1er octobre 2020, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif au prix de 25 $ par action, y compris la totalité de 12 millions d'actions de série W émises et en circulation, la totalité des 12 millions d'actions de série AA émises et en circulation, la totalité des 8 millions d'actions de série AC émises et en circulation, la totalité des 10 millions d'actions de série AE émises et en circulation, la totalité des 8 millions d'actions de série AF émises et en circulation, et la totalité des 10 millions d'actions de série AG émises et en circulation.
(4) Le taux de dividende est révisé tous les cinq ans.
(5) Instruments relatifs aux FPUNV.
(6) Représente 615 400 actions représentatives d'actions étrangères relatives aux actions privilégiées de série C-2. Chaque action représentative d'action étrangère représente un quarantième de droit sur une action de série C-2.
(7) En ce qui concerne les billets LRCN, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis, et les dividendes déclarés par action correspondent au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture. Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 1, le 28 juillet 2020, nous avons émis 1 750 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de série BQ (série BQ) au prix de 1 000 $ chacune. Les actions de série BQ ont été émises en faveur d'une fiducie consolidée afin d'y être détenues en tant qu'actifs en fiducie en lien avec la structure des billets LRCN.
(8) Les montants positifs représentent une position vendeur dans des instruments en propre.
(9) Compte non tenu des distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle.

Le 27 novembre 2020, le nombre d'actions ordinaires en circulation s'établissait à 1 423 065 739, déduction faite des 917 878 actions propres détenues, et le nombre d'options sur actions et d'attribution d'actions était de 7 616 167.

Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires dès lors que le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait se produire, les actions privilégiées de séries AZ, BB, BD, BF, BH, BI, BJ, BK, BM, BO, les billets LRCN de série 1 et les débentures subordonnées échéant le 29 septembre 2026, le 20 janvier 2026, le 27 janvier 2026, le 25 juillet 2029, le 23 décembre 2029 et le 30 juin 2030, qui sont des instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV au 31 octobre 2020, seraient convertis en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 $; et ii) le cours de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 $ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV se convertiraient au total en un maximum de 3 870 millions d'actions ordinaires, d'où un effet dilutif de 73,12 % selon le nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 octobre 2020.

Capital attribué

Notre méthode d'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation s'appuie sur les exigences en matière de fonds propres réglementaires de Bâle III, sauf en ce qui a trait au secteur Assurances. Pour celui-ci, l'attribution de capital est fondée sur le capital économique, celui-ci devant être pleinement diversifié. L'attribution du capital fondée sur le risque fournit une mesure du rendement uniforme pour l'ensemble de nos secteurs d'exploitation, ce qui permet une comparaison avec notre objectif de rendement global et aide la direction à déterminer l'affectation des ressources en fonction d'autres facteurs.

Le calcul et l'attribution du capital nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction, lesquels font l'objet d'une surveillance dans le but de garantir que le cadre de gestion des fonds propres réglementaires demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés aux principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examens des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

Pour en savoir davantage sur les risques présentés ci-dessous, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

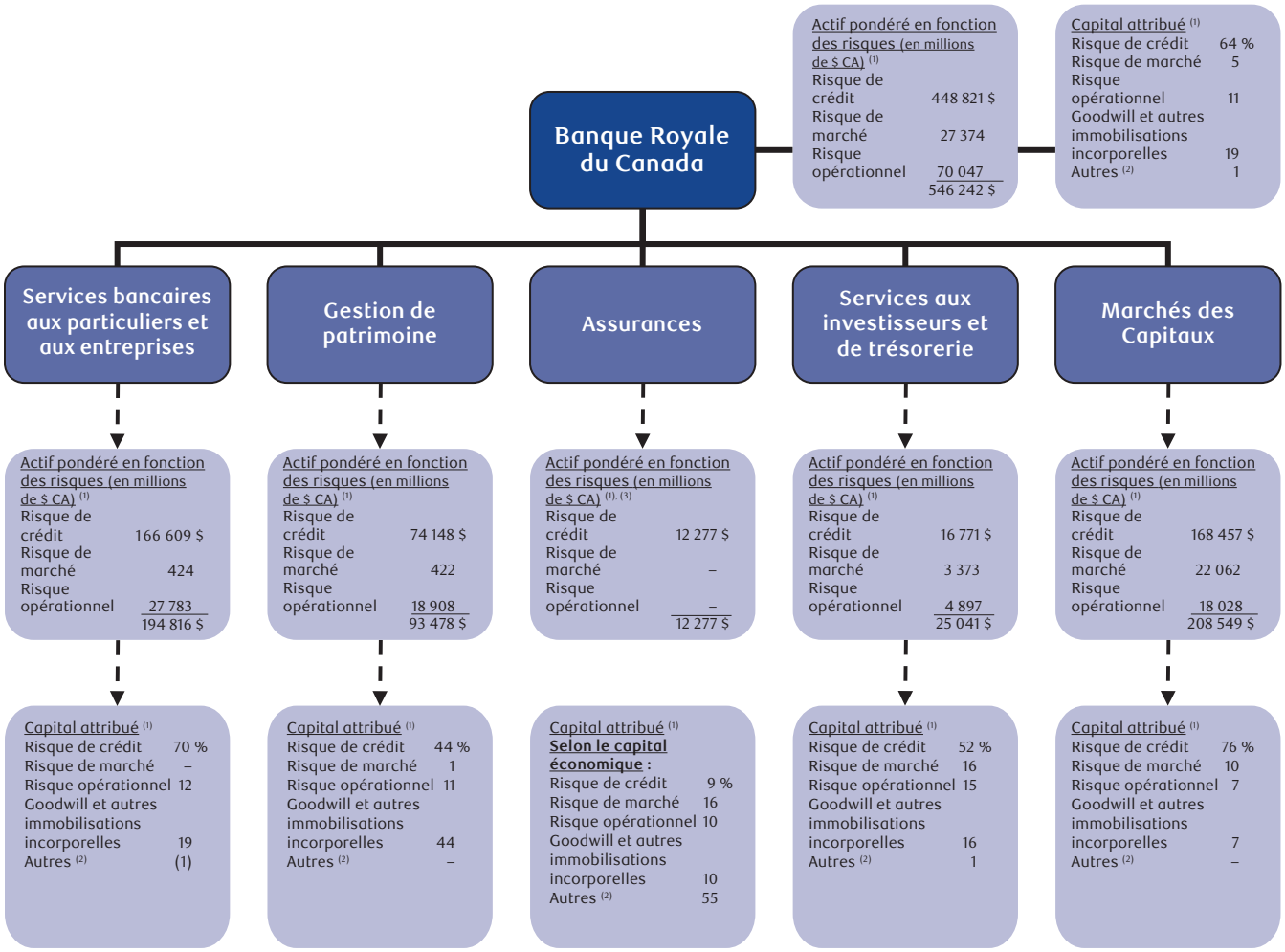

(1) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques représente les soldes au comptant à la fin de la période. Quant au capital attribué, il représente la moyenne des soldes.

(2) Autres : comprend a) pour les secteurs autres que le secteur Assurances : les capitaux propres requis pour couvrir les déductions des fonds propres réglementaires aux termes de Bâle III, exception faite du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, ainsi que des modifications relatives aux fonds propres pour l'établissement de provisions pour pertes attendues et b) pour le secteur Assurances : les capitaux propres requis pour couvrir le risque commercial, le risque lié aux immobilisations corporelles et le risque d'assurance.

(3) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques du secteur Assurances représente nos participations dans les filiales d'assurance capitalisées au taux prescrit par les organismes de réglementation, comme l'exige la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

Autres facteurs influant sur les fonds propres
Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de participation dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire en fonction du montant ou de la nature du placement. Nous préconisons les trois approches globales suivantes :

- Consolidation : Nous regroupons dans nos bilans consolidés les entités que nous contrôlons.
- Déduction : Certains titres détenus sont portés en déduction des fonds propres réglementaires, notamment tous les « intérêts de groupe financier » (au sens de la *Loi sur les banques* [Canada]) non consolidés dans le capital d'institutions financières, ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance.
- Pondération des risques : Un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de participation qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Approche des fonds propres réglementaires aux fins de la détermination du risque lié à la titrisation
Notre approche des fonds propres réglementaires pour ce qui est du risque lié à la titrisation reflète le chapitre 7 de la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. En ce qui concerne les risques liés à la titrisation, nous utilisons une approche d'évaluation interne pour notre PCAA et, pour les autres activités de titrisation, nous employons une combinaison d'approches, y compris une approche fondée sur les notations externes, une approche fondée sur les notations internes et l'approche standard, conformément aux lignes directrices réglementaires.

Comme elles se fondent en grande partie sur les critères que publient les organismes externes d'évaluation du crédit (OEEC) comme Standard & Poor's, les méthodes d'établissement de notations dans le cadre de notre approche d'évaluation interne sont semblables à celles des OEEC sans pour autant être identiques. Notre processus de notation consiste notamment à comparer le rehaussement de crédit disponible relativement à une structure de titrisation aux pertes prévues en période de tensions. Le degré de gravité des tensions retenu est fonction du profil de risque désiré pour la transaction, si bien qu'une transaction donnée obtiendra une notation plus forte si nous relevons le degré de gravité des tensions appliqué aux flux de trésorerie s'y rapportant. À l'inverse, une transaction recevra une notation plus faible si le degré de gravité des tensions appliqué est moins élevé.

La plupart des autres risques liés à la titrisation auxquels nous sommes exposés (c'est-à-dire autres que ceux liés au PCAA) sont assortis de notations externes. Nous utilisons une notation externe pour déterminer l'attribution du capital qui convient à ces positions. Nous comparons périodiquement nos notations internes à celles des OEEC, afin de nous assurer que ces dernières sont raisonnables.

La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'évaluation de tous les risques concernant les fonds propres liés au portefeuille d'intermédiation bancaire, et n'a aucun lien avec les secteurs d'activité d'où émanent les risques liés à la titrisation. Si elle effectue parfois ses propres analyses en collaboration avec les secteurs d'activité visés, elle demeure en revanche toujours indépendante de ces secteurs. La Gestion des risques du Groupe a élaboré des lignes directrices concernant les critères spécifiques de notation à appliquer à chaque catégorie d'actif. Ces lignes directrices sont revues à intervalles réguliers et assujetties au processus de reproduction des notations prévu par le premier pilier de l'accord de Bâle.

Faits nouveaux en matière de réglementation
Réformes de Bâle III
Selon les nouvelles réformes de Bâle III, le BSIF a modifié ses exigences en matière de fonds propres en ce qui concerne le risque opérationnel des institutions de dépôts et ces dernières sont tenues d'appliquer une nouvelle approche standard. Le 20 janvier 2020, le BSIF a reporté l'entrée en vigueur du changement au premier trimestre de 2022, et non pas au premier trimestre de 2021 comme cela était initialement prévu.

Le 27 mars 2020, le CBCB a reporté les dates d'entrée en vigueur des exigences réglementaires ci-après dans le contexte des défis opérationnels que pose la pandémie de COVID-19, tant pour les organismes de supervision des banques, comme le BSIF, que pour les banques qui en relèvent, notamment :

- Réformes de Bâle III (risque de crédit et risque opérationnel) : report au 1er janvier 2023 de la date d'entrée en vigueur précédente du 1er janvier 2022.
- Exigences minimales de fonds propres en regard du risque de marché : report au 1er janvier 2023 de la date d'entrée en vigueur précédente du 1er janvier 2022.
- Exigences de communication financière révisées au titre du troisième pilier : report au 1er janvier 2023.

Le 27 mars 2020, le BSIF a également annoncé le report de l'entrée en vigueur des exigences au titre des réformes de Bâle III qui s'appliquent à nous et aux autres banques canadiennes d'importance systémique intérieure, soit au 31 janvier 2023, conformément à la décision du CBCB, et au 31 janvier 2024 pour les Exigences minimales de fonds propres en regard du risque de marché.

Banques d'importance systémique mondiale
Le 3 avril 2020, le CBCB a annoncé le report, de 2021 à 2022, de la mise en œuvre du cadre de gestion des banques d'importance systémique mondiale afin d'accroître la capacité opérationnelle des banques et de leurs organismes de supervision compte tenu de la pandémie de COVID-19.

Réformes de Bâle III – Rajustement de la valeur du crédit
Le 8 juillet 2020, le CBCB a modifié sa norme relative au traitement des fonds propres réglementaires en ce qui a trait au risque lié au rajustement de la valeur du crédit pour les dérivés et les transactions de financement de titres. La norme révisée comporte un recalibrage de la pondération des risques et une révision des lignes directrices sur le traitement de certains dérivés compensés de clients, et permet le recalibrage entre les deux méthodes permises par le cadre de rajustement de la valeur du crédit. Ces modifications font en sorte que le cadre de rajustement de la valeur du crédit concorde davantage avec les Exigences minimales de fonds propres en regard du risque de marché révisées. Bien que l'entrée en vigueur de cette norme du CBCB soit prévue pour le 1er janvier 2023, le BSIF a permis de reporter au 1er janvier 2024 la mise en œuvre pour l'harmoniser avec la date d'entrée en vigueur fixée par le BSIF pour le cadre de gestion du risque de marché. Nous évaluons actuellement l'incidence de ces lignes directrices et nous ne prévoyons pas avoir de difficulté à respecter la date d'entrée en vigueur fixée par le BSIF.

Méthodes et estimations comptables critiques

Mise en application des méthodes, jugements, estimations et hypothèses comptables critiques
Nos principales méthodes comptables sont présentées à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2020. Certaines de ces méthodes et estimations connexes constituent des méthodes comptables critiques, en ce sens qu'elles nécessitent que nous posions des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont, de par leur nature, incertaines. En outre, selon d'autres conditions ou hypothèses, des montants sensiblement différents pourraient être présentés. Certains jugements critiques relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit et au goodwill sont particulièrement complexes dans le contexte actuel d'incertitude. La pandémie de COVID-19 continue d'évoluer et le contexte économique dans lequel nous exerçons nos activités risque d'être marqué par une volatilité persistante, ce qui pourrait continuer d'avoir une incidence sur nos résultats financiers, puisqu'il demeure impossible de prédire la durée de la pandémie de COVID-19 et l'efficacité des mesures prises par les gouvernements et les banques centrales. Nous continuons à surveiller et à évaluer les impacts de la pandémie de COVID-19 sur nos jugements, estimations et hypothèses comptables critiques. Pour plus de détails, se reporter aux notes 2, 5 et 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Nos jugements, estimations et hypothèses comptables critiques portent notamment sur la juste valeur des instruments financiers, la correction de valeur pour pertes de crédit, le goodwill et d'autres immobilisations incorporelles, les avantages du personnel, la consolidation, la décomptabilisation d'actifs financiers, l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif, les dotations, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, et l'impôt sur le résultat. Nos méthodes et estimations comptables critiques ont été examinées et approuvées par le Comité d'audit, de concert avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales méthodes, jugements, estimations et hypothèses comptables.

Changements de méthodes comptables
Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons adopté IFRS 16. Comme l'autorisent les dispositions transitoires d'IFRS 16, nous avons choisi de ne pas retraiter les résultats des périodes correspondantes. En conséquence, toute l'information concernant les périodes correspondantes antérieures au premier trimestre de 2020 est présentée conformément aux méthodes comptables utilisées précédemment, tel qu'il est décrit à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2020. Au 1er novembre 2019, par suite de l'adoption d'IFRS 16, nous avons comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation, des obligations locatives et un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non distribués. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons adopté par anticipation des modifications à IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9), à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* et à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* (les Modifications). Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Juste valeur des instruments financiers
La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en fonction des facteurs dont tiendraient compte les intervenants du marché pour établir un prix, y compris des méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Nous privilégions en l'occurrence les techniques d'évaluation et les services d'évaluation des cours de tierces parties dont les données sont exactes et constamment fiables. Nous établissons le degré d'exactitude au fil du temps en comparant les cours que fournissent ces services à ceux que publient divers courtiers ou systèmes ainsi qu'à ceux d'autres services d'évaluation et, le cas échéant, aux données de négociation réelles. Dans l'impossibilité d'obtenir un prix ou un cours, d'autres techniques d'évaluation sont utilisées. Certains processus d'évaluation permettent de déterminer la juste valeur à l'aide de modèles. Notre approche pour gérer l'utilisation de modèles est systématique et homogène.

Pour déterminer la juste valeur, nous avons recours à une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs et le niveau le plus bas correspond aux données non observables. Les justes valeurs établies selon cette hiérarchie exigent l'utilisation de données observables sur le marché dès que celles-ci existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés inactifs, outre les données tirées d'un modèle observables ou susceptibles d'être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi-totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 comprennent une ou plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur si aucune donnée observable n'est disponible à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influer sur la sélection des techniques d'évaluation. Aux fins de présentation, les instruments financiers sont classés selon la donnée du niveau le plus bas de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui revêt une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

En l'absence de prix ou de données observables, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes pour des transactions semblables, en plus de recourir à des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important est nécessaire pour déterminer le modèle à utiliser, choisir les données pertinentes et, dans certains cas, ajuster la valeur obtenue en fonction du modèle ou des cours du marché dans le cas d'instruments financiers qui ne sont pas négociés activement. La sélection des données peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont, de par leur nature, incertaines vu la rareté ou l'absence de données de marché permettant de déterminer le montant auquel serait conclue la transaction visée dans le cours normal des affaires. Dans le cas de ces données, il convient d'établir des ajustements d'évaluation compte tenu de l'incertitude des paramètres et du risque de marché, outre le risque de modèle.

Les ajustements d'évaluation peuvent être subjectifs, en ce que le choix des données d'entrée pertinentes demande un jugement important, notamment pour ce qui est de la probabilité de défaillance et du taux de recouvrement, et qu'ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Étant donné que le prix réalisé dans le cadre d'une transaction peut différer de la valeur comptable qu'avait estimée la direction par l'exercice de son jugement, ce prix peut se répercuter sur les profits et les pertes latents constatés aux postes Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation ou Autres.

Pour plus de détails sur la juste valeur des instruments financiers, se reporter aux notes 2 et 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Une correction de valeur pour pertes de crédit est établie pour tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Les actifs soumis à des tests de dépréciation comprennent certains prêts, titres d'emprunt, dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, engagements de clients en contrepartie d'acceptations, créances et intérêts courus à recevoir et créances sur contrat de location-financement ou contrat de location simple. Les éléments hors bilan soumis à des tests de dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêt inutilisés.

Nous calculons la correction de valeur pour pertes de crédit à chaque date de clôture selon un modèle de dépréciation à trois stades fondé sur les pertes de crédit attendues :

- Actifs financiers productifs
  - Stade 1 – Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit qui devraient découler des défaillances qui se produiront dans les 12 mois suivant la date de clôture.
  - Stade 2 – Après une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif.
- Actifs financiers dépréciés
  - Stade 3 – Lorsqu'un actif financier est jugé déprécié, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie restante de l'actif. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, plutôt que sur la valeur comptable brute.

La correction de valeur pour pertes de crédit est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, des insuffisances de flux de trésorerie qui découleraient des défaillances au cours d'une période donnée. Dans le cas des engagements de prêt, l'estimation de la perte de crédit tient compte de la partie de l'engagement qui serait prélevée au cours de la période visée. Du côté des garanties financières, l'estimation de la perte de crédit se fonde sur les paiements qui seraient requis selon les dispositions du contrat de garantie. En ce qui concerne les créances résultant de contrats de location financement, l'estimation de la perte de crédit est basée sur des flux de trésorerie qui correspondent aux flux de trésorerie utilisés pour évaluer la créance locative.

La correction de valeur pour pertes de crédit représente une estimation objective des pertes de crédit attendues sur nos actifs financiers à la date de clôture. Le jugement est nécessaire pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris pour effectuer des transferts entre les trois stades, inclure des informations prospectives et appliquer un jugement expert en matière de crédit. Les hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent faire varier les dotations d'une période à l'autre, et la variation peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Pour plus de détails sur la correction de valeur pour pertes de crédit, se reporter aux notes 2, 4 et 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Nous affectons le goodwill aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Le goodwill n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent s'il existe des indications objectives de dépréciation. Le test de dépréciation consiste en l'occurrence à comparer la valeur comptable de l'UGT à sa valeur recouvrable.

Nous évaluons la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie de nos UGT principalement par la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui intègre les prévisions internes des produits et des charges de chaque UGT. La direction doit exercer un jugement important pour estimer les flux de trésorerie futurs attendus (incertitude liée au moment de la réalisation et au montant), les taux d'actualisation (fondés sur les risques propres aux UGT) et les taux de croissance finaux. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation). Si les bénéfices prévus et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation.

Les autres immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle pourrait s'être dépréciée, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. Un jugement important doit être exercé pour estimer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Pour plus de détails, se reporter aux notes 2 et 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Avantages du personnel
Nous offrons plusieurs régimes d'avantages aux employés admissibles, dont des régimes de retraite enregistrés, des régimes de retraite complémentaires et des régimes d'assurances maladie, dentaire, invalidité et vie.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies repose sur diverses hypothèses comme les taux d'actualisation, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les taux d'actualisation sont déterminés à partir d'une courbe de rendement basée sur les cours au comptant d'obligations de sociétés de grande qualité. Nous formulons toutes les autres hypothèses, qui sont passées en revue par des actuaires. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants des obligations au titre des prestations constituées et les réévaluations. Les hypothèses moyennes pondérées retenues et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Consolidation d'entités structurées
Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité si le pouvoir est exercé à titre de mandataire de tierces parties. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit et iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle de l'entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous déterminons si nous contrôlons une entité, plus précisément, lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle le contrôle nous a été transféré, et cessons de consolider une entité lorsque nous ne la contrôlons plus. Nos conclusions aux fins de la consolidation se répercutent sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Pour plus de détails, se reporter à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Décomptabilisation d'actifs financiers
Nous effectuons périodiquement des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires, à des entités structurées ou à des fiducies, lesquelles émettent des titres aux investisseurs. Nous décomptabilisons les actifs lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de notre bilan consolidé et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de ces actifs est abandonné. Lorsque nous gardons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où des liens sont conservés. La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si nous avons transféré ou conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété de l'actif financier transféré.

La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation. Nous continuons donc de comptabiliser les actifs transférés en cause dans notre bilan consolidé, et aucun profit ni aucune perte liés à ces activités de titrisation ne sont comptabilisés. Autrement, un profit ou une perte lié à la transaction de titrisation est comptabilisé en comparant la valeur comptable de l'actif transféré et sa juste valeur à la date du transfert. Pour plus de détails sur la décomptabilisation d'actifs financiers, se reporter aux notes 2 et 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif
Les intérêts sont comptabilisés aux postes Revenu d'intérêt et Charges d'intérêt, à l'état consolidé du résultat net, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Dotations
Une dotation est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les dotations sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des dotations au titre des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres.

Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs et leur montant. Nous comptabilisons nos dotations en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de rendre compte des prévisions actuelles. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux dotations constatées.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance
Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance ou rachetées, au rendement des placements, à la politique relative aux dividendes, aux charges d'exploitation, et aux frais d'administration des polices ainsi qu'aux dotations pour détérioration des résultats. Les hypothèses clés sont passées en revue chaque année et mises à jour en fonction des résultats réels et de la conjoncture de marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les dotations estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont inscrites au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de notre état consolidé du résultat net au cours de la période où les estimations ont subi des variations. Pour plus de détails, se reporter à la note 15 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Impôt sur le résultat
Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. La direction exerce son jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes, pour évaluer la probabilité d'acceptation de nos positions fiscales par les autorités fiscales compétentes et pour estimer le montant de la charge d'impôt exigible et de la charge d'impôt différé, ainsi que le moment de leur comptabilisation. Un actif ou passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif, réglé. Lorsque les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible, aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Chaque trimestre, nous cherchons à déterminer si la réalisation des avantages liés à nos actifs d'impôt différé est probable; notre évaluation tient compte des indices favorables et défavorables. Pour plus de détails, se reporter à la note 22 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

Cadre conceptuel de l'information financière (Cadre conceptuel)
En mars 2018, l'IASB a publié son *Cadre conceptuel* révisé, qui remplace la version antérieure du *Cadre conceptuel* qui a été publiée en 2010. Le *Cadre conceptuel* révisé entrera en vigueur à compter du 1er novembre 2020. Le *Cadre conceptuel* n'est pas une norme et ne remplace en aucun cas les concepts et les exigences des normes. Il peut être utilisé pour établir des méthodes comptables cohérentes lorsqu'aucune norme applicable n'existe. Les révisions comprennent quelques nouveaux concepts, des définitions et des critères de comptabilisation des actifs et passifs mis à jour ainsi qu'une clarification de certains concepts importants. Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence sur nos états financiers consolidés.

Réforme des taux d'intérêt de référence
En août 2020, l'IASB a publié la Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2, modification à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 *Contrats d'assurance* et IFRS 16 (Modifications de la phase 2). Les Modifications de la phase 2 règlent certains problèmes découlant du remplacement du taux d'intérêt de référence existant par les taux d'intérêt alternatifs et mettent en place des obligations d'information additionnelles. Les Modifications de la phase 2 instaurent deux principaux allégements :

- Pour les modifications résultant de la Réforme qui sont négociées selon l'équivalent économique, la Réforme permet de comptabiliser le remplacement du taux de référence prospectivement dans le taux d'intérêt effectif de l'instrument plutôt qu'en tant que profit ou perte immédiat;
- Les relations de couverture directement touchées par la Réforme qui satisfont aux critères de sélection pourront continuer d'appliquer la comptabilité de couverture après la transition vers les taux d'intérêt alternatifs.

En ce qui nous concerne, les Modifications de la phase 2 entreront en vigueur le 1er novembre 2021, l'adoption anticipée étant autorisée. Nous analysons actuellement l'incidence de l'adoption des Modifications de la phase 2 sur nos états financiers consolidés.

Afin de gérer notre transition vers les taux d'intérêt alternatifs, nous avons mis en œuvre une structure de gouvernance et un programme exhaustifs à l'échelle de l'entreprise, qui mettent l'accent sur les principaux éléments touchés, notamment la modification de contrats conclus avec les clients, la planification en matière de fonds propres et de liquidités, la gestion du risque, la présentation de l'information financière et les évaluations connexes, les systèmes, les processus, la formation des clients et la communication. Les mesures prises dans le cadre de la transition se concentrent sur deux axes de travail généraux : i) concevoir de nouveaux produits liés aux taux d'intérêt alternatifs sans risque et ii) convertir les contrats existants fondés sur le LIBOR en contrats fondés sur les taux alternatifs sans risque. Le calendrier de notre programme dépend essentiellement de l'acceptation, dans l'ensemble des marchés, de produits liés aux nouveaux taux alternatifs sans risque, ainsi que de la volonté de nos clients d'adopter ces produits de remplacement et leur capacité à le faire. Les questions importantes que nous continuons d'évaluer comprennent notre offre de produits à nos clients, nos stratégies de financement à court et à long terme, et nos programmes de couverture. Nous respectons les dates cibles recommandées par les organismes de réglementation pertinents pour l'abandon des produits fondés sur le LIBOR.

IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17)
En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 afin d'établir une norme unique et complète fournissant des directives quant à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance. IFRS 17 exige des entités qu'elles évaluent les passifs au titre des contrats d'assurance à leur valeur de réalisation actuelle selon l'une de trois approches. En juin 2020, l'IASB a

publié des modifications à IFRS 17, notamment le report de deux ans de la date d'entrée en vigueur. En ce qui nous concerne, cette nouvelle norme entrera en vigueur le 1er novembre 2023 et sera appliquée de manière rétrospective et les données comparatives seront retraitées, sauf si cela se révèle impossible. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme et des modifications sur nos états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information
Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée dans les délais prévus par ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef des finances, afin de permettre la prise de décisions en temps opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2020, la direction a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de présentation de l'information conformément aux règles adoptées par la SEC des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef des finances. Selon cette évaluation, ceux-ci ont conclu que nos contrôles et procédures liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2020.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière
Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la présentation de l'information financière, conformément aux IFRS. Toutefois, étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni déceler des inexactitudes en temps opportun. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires et des services d'exploitation habituels, et concluons d'autres transactions avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles des parties non liées. Nous consentons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Nous offrons en outre des régimes d'attribution d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de détails, se reporter aux notes 12 et 26 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2020.

Renseignements supplémentaires

Principales données annuelles — Tableau 70

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	**2020**	2019	2018
Total des revenus	**47 181 $**	46 002 $	42 576 $
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires	**11 432**	12 860	12 400
Participations ne donnant pas le contrôle	**5**	11	31
	11 437 $	12 871 $	12 431 $
Bénéfice de base par action	**7,84 $**	8,78 $	8,39 $
Bénéfice dilué par action	**7,82**	8,75	8,36
Dividendes déclarés par action ordinaire	**4,29**	4,07	3,77
Total de l'actif	**1 624 548 $**	1 428 935 $	1 334 734 $
Dépôts	**1 011 885**	886 005	836 197

Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyen — Tableau 71

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)	Soldes moyens 2020	Soldes moyens 2019	Soldes moyens 2018	Intérêts 2020	Intérêts 2019	Intérêts 2018	Taux moyen 2020	Taux moyen 2019	Taux moyen 2018
Actif									
Dépôts auprès d'autres banques									
Canada	**13 891 $**	10 990 $	10 300 $	**115 $**	231 $	198 $	**0,83 %**	2,10 %	1,92 %
États-Unis	**36 008**	25 392	27 522	**160**	505	429	**0,44**	1,99	1,56
Autres pays	**22 202**	20 463	21 587	**32**	(53)	(61)	**0,14**	(0,26)	(0,28)
	72 101	56 845	59 409	**307**	683	566	**0,43**	1,20	0,95
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction	**131 685**	130 647	125 153	**4 622**	4 573	3 785	**3,51**	3,50	3,02
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	**128 121**	97 764	90 470	**1 866**	2 254	1 885	**1,46**	2,31	2,08
	259 806	228 411	215 623	**6 488**	6 827	5 670	**2,50**	2,99	2,63
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**363 418**	346 173	266 709	**4 668**	8 960	5 536	**1,28**	2,59	2,08
Prêts (2)									
Canada									
Prêts de détail	**404 051**	379 853	364 473	**14 534**	15 352	13 533	**3,60**	4,04	3,71
Prêts de gros	**93 238**	89 503	77 985	**4 179**	4 988	3 682	**4,48**	5,57	4,72
	497 289	469 356	442 458	**18 713**	20 340	17 215	**3,76**	4,33	3,89
États-Unis	**111 931**	96 492	79 695	**3 034**	3 099	3 008	**2,71**	3,21	3,77
Autres pays	**37 985**	32 430	28 932	**1 673**	1 424	1 026	**4,40**	4,39	3,55
	647 205	598 278	551 085	**23 420**	24 863	21 249	**3,62**	4,16	3,86
Total de l'actif productif d'intérêts	**1 342 530**	1 229 707	1 092 826	**34 883**	41 333	33 021	**2,60**	3,36	3,02
Dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	**72 698**	29 430	31 695	**–**	–	–	**–**	–	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**18 572**	17 447	16 015	**–**	–	–	**–**	–	–
Autres actifs	**202 893**	159 599	154 395	**–**	–	–	**–**	–	–
Total de l'actif	**1 636 700 $**	1 436 200 $	1 294 900 $	**34 883 $**	41 333 $	33 021 $	**2,13 %**	2,88 %	2,55 %
Passif et capitaux propres									
Dépôts (3)									
Canada	**612 675 $**	555 467 $	513 240 $	**7 378 $**	10 420 $	7 718 $	**1,20 %**	1,88 %	1,50 %
États-Unis	**105 892**	97 563	98 651	**658**	1 524	1 313	**0,62**	1,56	1,33
Autres pays	**93 597**	83 349	77 414	**747**	1 044	811	**0,80**	1,25	1,05
	812 164	736 379	689 305	**8 783**	12 988	9 842	**1,08**	1,76	1,43
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**35 937**	34 799	32 642	**2 200**	1 995	1 627	**6,12**	5,73	4,98
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**308 723**	262 929	184 934	**2 622**	6 147	3 261	**0,85**	2,34	1,76
Débentures subordonnées	**9 518**	9 405	9 131	**280**	365	322	**2,94**	3,88	3,53
Autres passifs portant intérêt	**24 957**	16 496	15 352	**163**	89	17	**0,65**	0,54	0,11
Total du passif portant intérêt	**1 191 299**	1 060 008	931 364	**14 048**	21 584	15 069	**1,18**	2,04	1,62
Dépôts non productifs d'intérêts	**158 468**	133 702	129 696	**–**	–	–	**–**	–	–
Acceptations	**18 646**	17 473	16 030	**–**	–	–	**–**	–	–
Autres passifs	**183 355**	143 948	142 122	**–**	–	–	**–**	–	–
Total du passif	**1 551 768 $**	1 355 131 $	1 219 212 $	**14 048 $**	21 584 $	15 069 $	**0,91 %**	1,59 %	1,24 %
Titres de participation	**84 925 $**	81 052 $	75 720 $	**s.o.**	s.o.	s.o.	**s.o.**	s.o.	s.o.
Total du passif et des capitaux propres	**1 636 700 $**	1 436 200 $	1 294 900 $	**14 048 $**	21 584 $	15 069 $	**0,86 %**	1,50 %	1,16 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	**1 636 700 $**	1 436 200 $	1 294 900 $	**20 835 $**	19 749 $	17 952 $	**1,27 %**	1,38 %	1,39 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs, montant net)									
Canada	**779 433 $**	700 153 $	637 214 $	**14 185 $**	14 375 $	13 076 $	**1,82 %**	2,05 %	2,05 %
États-Unis	**356 916**	329 655	275 895	**4 959**	4 058	3 616	**1,39**	1,23	1,31
Autres pays	**206 183**	199 898	179 717	**1 691**	1 316	1 260	**0,82**	0,66	0,70
Total	**1 342 532 $**	1 229 706 $	1 092 826 $	**20 835 $**	19 749 $	17 952 $	**1,55 %**	1,61 %	1,64 %

(1) Les actifs et les passifs du secteur Assurances sont inclus dans les postes Autres actifs et Autres passifs, respectivement.
(2) Le revenu d'intérêt inclut des commissions sur prêts de 797 millions de dollars (672 millions en 2019; 621 millions en 2018).
(3) Les dépôts comprennent ceux des comptes-chèques et des comptes d'épargne de particuliers, lesquels comportaient des soldes moyens de 218 milliards de dollars (189 milliards en 2019; 182 milliards en 2018), des charges d'intérêt de 0,5 milliard (1,1 milliard en 2019; 0,8 milliard en 2018) ainsi que des taux moyens de 0,2 % (0,6 % en 2019; 0,4 % en 2018). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels comportaient des soldes moyens de 443 milliards de dollars (421 milliards en 2019; 389 milliards en 2018), des charges d'intérêt de 6,8 milliards (9,2 milliards en 2019; 7,4 milliards en 2018) ainsi que des taux moyens de 1,53 % (2,19 % en 2019; 1,89 % en 2018).
s.o. sans objet

Variation du revenu net d'intérêt — Tableau 72

(en millions de dollars canadiens) (1)	2020 par rapport à 2019 — Facteur d'augmentation (de diminution) — Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette	2019 par rapport à 2018 — Facteur d'augmentation (de diminution) — Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette
Actif						
Dépôts auprès d'autres banques						
Canada (3)	**61 $**	**(177)$**	**(116)$**	13 $	20 $	33 $
États-Unis (3)	**211**	**(556)**	**(345)**	(33)	109	76
Autres pays (3)	**(5)**	**90**	**85**	3	5	8
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction	**36**	**13**	**49**	166	622	788
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	**700**	**(1 088)**	**(388)**	152	217	369
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**446**	**(4 738)**	**(4 292)**	1 649	1 775	3 424
Prêts						
Canada						
Prêts de détail	**978**	**(1 796)**	**(818)**	571	1 248	1 819
Prêts de gros	**208**	**(1 017)**	**(809)**	544	762	1 306
États-Unis	**496**	**(561)**	**(65)**	634	(543)	91
Autres pays	**244**	**5**	**249**	124	274	398
Total du revenu d'intérêt	**3 375 $**	**(9 825)$**	**(6 450)$**	3 823 $	4 489 $	8 312 $
Passif						
Dépôts						
Canada	**1 073**	**(4 115)**	**(3 042)**	635	2 067	2 702
États-Unis	**130**	**(996)**	**(866)**	(14)	225	211
Autres pays	**128**	**(425)**	**(297)**	62	171	233
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**65**	**140**	**205**	108	260	368
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**1 071**	**(4 596)**	**(3 525)**	1 375	1 511	2 886
Débentures subordonnées	**4**	**(89)**	**(85)**	10	33	43
Autres passifs portant intérêt	**46**	**28**	**74**	1	71	72
Total de la charge d'intérêt	**2 517 $**	**(10 053)$**	**(7 536)$**	2 177 $	4 338 $	6 515 $
Revenu net d'intérêt	**858 $**	**228 $**	**1 086 $**	1 646 $	151 $	1 797 $

(1) Les actifs et les passifs du secteur Assurances sont inclus dans les postes Autres actifs et Autres passifs, respectivement.
(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.
(3) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur l'emplacement du point d'inscription des actifs et des passifs en question.

Prêts et acceptations par secteur géographique — Tableau 73

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2020	2019	2018	2017	2016
Canada (1)					
Prêts hypothécaires résidentiels	**319 287 $**	287 767 $	265 831 $	255 799 $	241 800 $
Prêts aux particuliers	**79 778**	81 547	82 112	82 022	82 205
Prêts sur cartes de crédit	**17 060**	19 617	18 793	17 491	16 601
Prêts aux petites entreprises	**5 742**	5 434	4 866	4 493	3 878
Prêts de détail	**421 867**	394 365	371 602	359 805	344 484
Prêts de gros	**144 917**	142 334	118 627	99 158	86 130
	566 784 $	536 699 $	490 229 $	458 963 $	430 614 $
États-Unis (1)					
Prêts de détail	**29 721**	24 850	21 033	18 100	17 134
Prêts de gros	**64 381**	53 784	59 476	55 037	59 349
	94 102	78 634	80 509	73 137	76 483
Autres pays (1)					
Prêts de détail	**6 388**	6 871	6 817	7 265	7 852
Prêts de gros	**17 971**	17 838	17 837	21 870	21 733
	24 359	24 709	24 654	29 135	29 585
Total des prêts et des acceptations	**685 245 $**	640 042 $	595 392 $	561 235 $	536 682 $
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	**(5 746)**	(3 124)	(2 933)	(2 159)	(2 235)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	**679 499 $**	636 918 $	592 459 $	559 076 $	534 447 $

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Prêts et acceptations par portefeuille et par secteur — Tableau 74

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	**2020**	2019	2018	2017	2016
Prêts hypothécaires résidentiels	**342 597 $**	308 091 $	282 471 $	270 348 $	254 998 $
Prêts aux particuliers	**92 011**	92 250	92 700	92 294	93 466
Prêts sur cartes de crédit	**17 626**	20 311	19 415	18 035	17 128
Prêts aux petites entreprises	**5 742**	5 434	4 866	4 493	3 878
Prêts de détail	**457 976 $**	426 086 $	399 452 $	385 170 $	369 470 $
Exploitations agricoles	**9 862**	9 369	8 325	7 397	6 538
Industrie automobile	**8 535**	9 788	8 761	8 319	7 293
Services bancaires	**1 453**	2 005	1 826	1 163	1 536
Consommation discrétionnaire	**16 523**	16 741	15 453	14 428	13 543
Biens de consommation de base	**6 116**	5 290	4 497	4 581	5 024
Pétrole et gaz	**7 593**	8 145	6 061	5 599	5 346
Services financiers	**28 120**	24 961	21 350	15 448	10 139
Produits de financement	**5 828**	6 368	5 569	4 475	7 255
Produits forestiers	**1 173**	1 486	1 101	913	1 100
Administrations publiques	**4 365**	4 252	4 103	9 624	8 538
Produits industriels	**6 955**	7 388	7 607	5 674	5 722
Technologie de l'information	**4 830**	4 606	4 635	4 086	5 235
Placements	**15 599**	14 657	8 987	8 867	7 221
Mines et métaux	**1 070**	1 179	1 301	1 114	1 456
Travaux publics et infrastructure	**1 415**	1 717	1 853	1 586	1 626
Immobilier et autres	**62 721**	54 032	49 889	44 759	38 164
Autres services	**23 062**	21 373	18 467	16 492	17 092
Télécommunications et médias	**5 059**	4 757	7 018	4 867	5 765
Transport	**7 644**	5 426	5 347	5 223	5 110
Services publics	**7 955**	8 826	8 239	6 870	8 752
Autres secteurs	**1 391**	1 590	5 551	4 580	4 757
Prêts de gros	**227 269 $**	213 956 $	195 940 $	176 065 $	167 212 $
Total des prêts et des acceptations	**685 245 $**	640 042 $	595 392 $	561 235 $	536 682 $
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	**(5 746)**	(3 124)	(2 933)	(2 159)	(2 235)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	**679 499 $**	636 918 $	592 459 $	559 076 $	534 447 $

Montant brut des prêts douteux par portefeuille et par secteur géographique — Tableau 75

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2020**	2019	2018	2017	2016
Prêts hypothécaires résidentiels	**638 $**	732 $	725 $	634 $	709 $
Prêts aux particuliers	**212**	306	302	276	304
Prêts aux petites entreprises	**90**	57	44	38	46
Prêts de détail	**940**	1 095	1 071	948	1 059
Exploitations agricoles	**70 $**	37 $	29 $	28 $	37 $
Industrie automobile	**79**	28	7	29	43
Services bancaires	**4**	10	18	26	2
Consommation discrétionnaire	**281**	171	138	77	181
Biens de consommation de base	**112**	51	23	55	36
Pétrole et gaz	**552**	509	230	318	1 263
Services financiers	**81**	81	80	113	114
Produits de financement	**–**	–	–	–	–
Produits forestiers	**13**	35	9	7	21
Administrations publiques	**7**	5	15	8	2
Produits industriels	**57**	92	42	34	43
Technologie de l'information	**14**	16	2	70	66
Placements	**47**	7	8	25	70
Mines et métaux	**30**	1	2	3	15
Travaux publics et infrastructure	**8**	12	3	4	16
Immobilier et autres	**395**	408	290	340	225
Autres services	**251**	134	73	158	97
Télécommunications et médias	**6**	12	8	12	27
Transport	**148**	13	58	7	31
Services publics	**46**	211	8	10	79
Autres secteurs	**45**	35	48	48	58
Prêts de gros	**2 246**	1 868	1 091	1 372	2 426
Prêts dépréciés acquis	**9**	13	21	256	418
Total du montant brut des prêts douteux (1), (2)	**3 195 $**	2 976 $	2 183 $	2 576 $	3 903 $
Canada (3)					
Prêts hypothécaires résidentiels	**425 $**	481 $	431 $	323 $	368 $
Prêts aux particuliers	**177**	250	248	198	228
Prêts aux petites entreprises	**90**	57	44	38	46
Prêts de détail	**692**	788	723	559	642
Exploitations agricoles	**69**	36	29	22	27
Industrie automobile	**20**	18	5	4	9
Services bancaires	**4**	10	18	26	–
Consommation discrétionnaire	**117**	71	62	54	105
Biens de consommation de base	**34**	24	10	10	14
Pétrole et gaz	**90**	97	38	16	56
Services financiers	**–**	–	1	3	–
Produits de financement	**–**	–	–	–	–
Produits forestiers	**13**	9	9	7	21
Administrations publiques	**2**	5	11	2	2
Produits industriels	**54**	48	31	25	40
Technologie de l'information	**3**	4	1	2	4
Placements	**–**	2	–	1	3
Mines et métaux	**4**	1	2	3	12
Travaux publics et infrastructure	**7**	10	3	4	16
Immobilier et autres	**233**	195	134	182	105
Autres services	**85**	65	24	47	58
Télécommunications et médias	**4**	11	7	10	24
Transport	**15**	13	11	7	10
Services publics	**–**	59	–	1	16
Autres secteurs	**–**	–	–	–	–
Prêts de gros	**754**	678	396	426	522
Total	**1 446 $**	1 466 $	1 119 $	985 $	1 164 $
États-Unis (3)					
Prêts de détail	**32 $**	36 $	23 $	59 $	56 $
Prêts de gros	**1 039**	869	401	736	1 736
Total	**1 071 $**	905 $	424 $	795 $	1 792 $
Autres pays (3)					
Prêts de détail	**216 $**	272 $	327 $	345 $	380 $
Prêts de gros	**462**	333	313	451	567
Total	**678 $**	605 $	640 $	796 $	947 $
Total du montant brut des prêts douteux (1), (2)	**3 195 $**	2 976 $	2 183 $	2 576 $	3 903 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (4)	**(949)**	(832)	(700)	(737)	(809)
Montant net des prêts douteux	**2 246 $**	2 144 $	1 483 $	1 839 $	3 094 $
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations					
Prêts hypothécaires résidentiels	**0,19 %**	0,24 %	0,26 %	0,23 %	0,28 %
Prêts aux particuliers	**0,23 %**	0,33 %	0,33 %	0,30 %	0,33 %
Prêts aux petites entreprises	**1,56 %**	1,05 %	0,90 %	0,85 %	1,19 %
Prêts de détail	**0,21 %**	0,26 %	0,27 %	0,25 %	0,29 %
Prêts de gros	**0,99 %**	0,88 %	0,57 %	0,92 %	1,69 %
Total	**0,47 %**	0,46 %	0,37 %	0,46 %	0,73 %
Correction de valeur pour prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts douteux (4)	**29,71 %**	27,96 %	32,08 %	28,61 %	20,72 %

(1) Le 1er novembre 2017, la définition du montant brut des prêts douteux a été abrégée pour certains produits afin que nos critères définissant une défaillance correspondent à la définition donnée dans IFRS 9, selon laquelle une créance est en défaut si elle est en souffrance depuis au moins 90 jours. Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, se sont établis à 142 millions de dollars en 2020 (189 millions en 2019; 179 millions en 2018; 307 millions en 2017; 337 millions en 2016). Pour plus de détails, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2020.

(2) Depuis le 1er novembre 2017, le montant brut des prêts douteux exclut les prêts dépréciés acquis de 229 millions de dollars obtenus dans le cadre de l'acquisition de City National, prêts qui sont depuis redevenus productifs.

(3) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(4) Représente, depuis le 1er novembre 2017, la correction de valeur pour pertes de crédit de stade 3 liée aux prêts, acceptations et engagements selon IFRS 9 et la correction de valeur pour prêts douteux selon IAS 39.

Dotation à la provision pour pertes de crédit par portefeuille et par secteur géographique — Tableau 76

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**2020**	2019	2018	2017	2016
Prêts hypothécaires résidentiels	**28 $**	51 $	51 $	56 $	77 $
Prêts aux particuliers	**376**	487	462	409	458
Prêts sur cartes de crédit	**484**	518	468	435	442
Prêts aux petites entreprises	**49**	36	30	32	34
Prêts de détail	**937**	1 092	1 011	932	1 011
Exploitations agricoles	**14 $**	8 $	1 $	4 $	10 $
Industrie automobile	**28**	10	5	14	13
Services bancaires	**–**	–	(1)	3	(3)
Consommation discrétionnaire	**98**	61	81	12	20
Biens de consommation de base	**28**	33	1	6	10
Pétrole et gaz	**305**	98	1	(28)	320
Services financiers	**4**	–	–	(18)	1
Produits de financement	**–**	–	–	–	–
Produits forestiers	**2**	9	3	3	3
Administrations publiques	**(2)**	6	4	1	–
Produits industriels	**31**	104	8	11	10
Technologie de l'information	**(7)**	30	(21)	4	7
Placements	**7**	–	3	–	1
Mines et métaux	**9**	–	–	(4)	6
Travaux publics et infrastructure	**(9)**	57	2	1	3
Immobilier et autres	**54**	57	13	120	34
Autres services	**89**	35	22	20	(1)
Télécommunications et médias	**(3)**	7	–	8	1
Transport	**8**	9	32	1	(6)
Services publics	**2**	70	1	5	16
Autres secteurs	**5**	5	(8)	53	30
Prêts de gros	**663**	599	147	216	475
Prêts dépréciés acquis	**–**	–	2	2	10
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (1)	**1 600 $**	1 691 $	1 160 $	1 150 $	1 496 $
Canada (2)					
Prêts hypothécaires résidentiels	**35 $**	32 $	44 $	33 $	42 $
Prêts aux particuliers	**395**	488	458	413	459
Prêts sur cartes de crédit	**471**	505	456	426	435
Prêts aux petites entreprises	**49**	36	30	32	34
Prêts de détail	**950**	1 061	988	904	970
Exploitations agricoles	**10**	8	1	2	10
Industrie automobile	**17**	4	1	1	3
Services bancaires	**–**	–	(1)	3	–
Consommation discrétionnaire	**45**	24	28	20	27
Biens de consommation de base	**8**	14	2	3	5
Pétrole et gaz	**33**	34	4	(17)	99
Services financiers	**1**	–	–	–	–
Produits de financement	**–**	–	–	–	–
Produits forestiers	**2**	5	3	3	4
Administrations publiques	**(3)**	4	1	1	1
Produits industriels	**12**	27	6	8	8
Technologie de l'information	**(2)**	28	1	1	2
Placements	**(2)**	–	–	–	1
Mines et métaux	**–**	–	–	1	5
Travaux publics et infrastructure	**1**	45	1	1	3
Immobilier et autres	**24**	53	14	43	23
Autres services	**25**	29	17	15	18
Télécommunications et médias	**(4)**	5	–	9	1
Transport	**(6)**	9	2	2	3
Services publics	**1**	2	–	–	–
Autres secteurs	**1**	1	–	(1)	–
Prêts de gros	**163**	292	80	95	213
Total	**1 113 $**	1 353 $	1 068 $	999 $	1 183 $
États-Unis (2)					
Prêts de détail	**5 $**	12 $	4 $	3 $	1 $
Prêts de gros	**377**	223	64	117	227
Total	**382 $**	235 $	68 $	120 $	228 $
Autres pays (2)					
Prêts de détail	**(18)$**	19 $	19 $	25 $	41 $
Prêts de gros	**123**	84	5	6	44
Total	**105 $**	103 $	24 $	31 $	85 $
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (1)	**1 600 $**	1 691 $	1 160 $	1 150 $	1 496 $
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (3)	**2 631**	200	123	–	50
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers	**120**	(27)	24		
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	**4 351 $**	1 864 $	1 307 $	1 150 $	1 546 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	**0,63 %**	0,31 %	0,23 %	0,21 %	0,29 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (1)	**0,24 %**	0,27 %	0,20 %	0,21 %	0,28 %

(1) Représente, depuis le 1er novembre 2017, la dotation à la provision pour pertes de crédit de stade 3 aux termes d'IFRS 9 et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux selon IAS 39.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(3) Représente, depuis le 1er novembre 2017, la dotation à la provision pour pertes de crédit de stades 1 et 2 sur les prêts, acceptations et engagements aux termes d'IFRS 9 et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme prêts douteux selon IAS 39.

Correction de valeur liée aux prêts par portefeuille et par secteur géographique (1) — Tableau 77

Aux et pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2020	2019	2018	2017	2016
Correction de valeur liée aux prêts au début de l'exercice	**3 419 $**	3 088 $	2 976 $	2 326 $	2 120 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**4 231**	1 891	1 283	1 150	1 546
Sorties du bilan par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	**(44)**	(45)	(51)	(53)	(42)
Prêts aux particuliers	**(545)**	(600)	(552)	(543)	(556)
Prêts sur cartes de crédit	**(617)**	(655)	(599)	(565)	(564)
Prêts aux petites entreprises	**(38)**	(36)	(35)	(38)	(40)
Prêts de détail	**(1 244)$**	(1 336)$	(1 237)$	(1 199)$	(1 202)$
Prêts de gros	**(437)$**	(440)$	(207)$	(226)$	(321)$
Total des sorties du bilan par portefeuille	**(1 681)$**	(1 776)$	(1 444)$	(1 425)$	(1 523)$
Recouvrements par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	**10 $**	8 $	8 $	8 $	5 $
Prêts aux particuliers	**134**	126	121	116	111
Prêts sur cartes de crédit	**133**	137	131	131	122
Prêts aux petites entreprises	**7**	8	7	9	10
Prêts de détail	**284 $**	279 $	267 $	264 $	248 $
Prêts de gros	**57 $**	43 $	65 $	66 $	38 $
Total des recouvrements par portefeuille	**341 $**	322 $	332 $	330 $	286 $
Sorties du bilan, montant net	**(1 340)$**	(1 454)$	(1 112)$	(1 095)$	(1 237)$
Écart de change et autres	**(195)**	(106)	(59)	(131)	(103)
Total de la correction de valeur liée aux prêts à la fin de l'exercice	**6 115 $**	3 419 $	3 088 $	2 250 $	2 326 $
Correction de valeur pour prêts douteux (2)					
Canada (3)					
Prêts hypothécaires résidentiels	**53 $**	50 $	43 $	31 $	35 $
Prêts aux particuliers	**78**	115	107	91	105
Prêts aux petites entreprises	**33**	22	18	19	20
Prêts de détail	**164 $**	187 $	168 $	141 $	160 $
Exploitations agricoles	**10 $**	6 $	4 $	5 $	6 $
Industrie automobile	**12**	3	4	4	4
Services bancaires	**–**	–	1	2	–
Consommation discrétionnaire	**35**	11	22	18	20
Biens de consommation de base	**7**	2	3	2	4
Pétrole et gaz	**49**	29	4	4	7
Services financiers	**–**	–	–	1	–
Produits de financement	**–**	–	–	–	–
Produits forestiers	**9**	7	3	3	5
Administrations publiques	**2**	5	1	1	1
Produits industriels	**15**	11	8	9	10
Technologie de l'information	**1**	3	–	1	1
Placements	**–**	2	–	–	1
Mines et métaux	**1**	1	–	3	3
Travaux publics et infrastructure	**2**	1	1	1	2
Immobilier et autres	**36**	35	28	47	29
Autres services	**39**	34	7	17	19
Télécommunications et médias	**–**	11	3	4	4
Transport	**2**	10	3	2	3
Services publics	**–**	1	–	–	–
Autres secteurs	**–**	–	–	–	–
Prêts de gros	**220 $**	172 $	92 $	124 $	119 $
Total	**384 $**	359 $	260 $	265 $	279 $
États-Unis (3)					
Prêts de détail	**1 $**	1 $	1 $	1 $	2 $
Prêts de gros	**267**	141	164	150	177
Total	**268 $**	142 $	165 $	151 $	179 $
Autres pays (3)					
Prêts de détail	**116 $**	156 $	166 $	168 $	180 $
Prêts de gros	**181**	175	109	153	171
Total	**297 $**	331 $	275 $	321 $	351 $
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (2)	**949 $**	832 $	700 $	737 $	809 $
Correction de valeur liée aux prêts productifs (4)					
Prêts hypothécaires résidentiels	**366 $**	223 $	206 $	128 $	96 $
Prêts aux particuliers	**1 213**	792	754	391	385
Prêts sur cartes de crédit	**1 246**	832	760	379	386
Prêts aux petites entreprises	**107**	39	33	37	45
Prêts de détail	**2 932 $**	1 886 $	1 753 $	935 $	912 $
Prêts de gros	**2 234 $**	701 $	635 $	487 $	514 $
Éléments hors bilan et autres éléments				91 $	91 $
Total de la correction de valeur liée aux prêts productifs (4)	**5 166 $**	2 587 $	2 388 $	1 513 $	1 517 $
Total de la correction de valeur liée aux prêts	**6 115 $**	3 419 $	3 088 $	2 250 $	2 326 $
Principaux ratios					
Correction de valeur liée aux prêts en pourcentage des prêts et des acceptations	**0,89 %**	0,53 %	0,52 %	0,40 %	0,43 %
Sorties du bilan, montant net, en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	**0,20 %**	0,24 %	0,20 %	0,20 %	0,23 %

(1) Comprend les prêts, acceptations et engagements.
(2) Représente, depuis le 1er novembre 2017, la correction de valeur pour pertes de crédit de stade 3 sur les prêts, acceptations et engagements aux termes d'IFRS 9 et la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux selon IAS 39.
(3) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
(4) Représente, depuis le 1er novembre 2017, la correction de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2 sur les prêts, acceptations et engagements aux termes d'IFRS 9 et la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme prêts douteux selon IAS 39.

Information sur la qualité du crédit par province canadienne (1) — Tableau 78

(en millions de dollars canadiens)	**2020**	2019	2018	2017	2016
Prêts et acceptations					
Provinces de l'Atlantique (2)	**27 615 $**	27 008 $	25 305 $	24 471 $	23 947 $
Québec	**64 534**	62 734	58 067	56 749	53 518
Ontario	**279 276**	257 009	225 606	202 272	185 434
Alberta	**71 175**	71 165	69 497	68 051	66 277
Autres provinces des Prairies (3)	**33 758**	33 278	32 101	31 318	30 143
Colombie-Britannique et territoires (4)	**90 426**	85 505	79 653	76 102	71 295
Total des prêts et des acceptations au Canada	**566 784 $**	536 699 $	490 229 $	458 963 $	430 614 $
Montant brut des prêts douteux (5)					
Provinces de l'Atlantique (2)	**111 $**	94 $	89 $	77 $	101 $
Québec	**271**	250	185	176	207
Ontario	**393**	290	227	213	336
Alberta	**386**	448	335	284	313
Autres provinces des Prairies (3)	**178**	215	176	125	93
Colombie-Britannique et territoires (4)	**107**	169	107	110	114
Total du montant brut des prêts douteux au Canada	**1 446 $**	1 466 $	1 119 $	985 $	1 164 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (6)					
Provinces de l'Atlantique (2)	**43 $**	73 $	59 $	66 $	67 $
Québec	**95**	104	94	85	92
Ontario	**710**	844	678	617	654
Alberta	**151**	175	116	112	226
Autres provinces des Prairies (3)	**60**	85	68	64	64
Colombie-Britannique et territoires (4)	**54**	72	53	55	80
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux au Canada	**1 113 $**	1 353 $	1 068 $	999 $	1 183 $

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
(2) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.
(3) Comprend le Manitoba et la Saskatchewan.
(4) Comprend la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
(5) Le 1er novembre 2017, la définition du montant brut des prêts douteux a été abrégée pour certains produits afin que nos critères définissant une défaillance correspondent à la définition donnée dans IFRS 9, selon laquelle une créance est en défaut si elle est en souffrance depuis au moins 90 jours.
(6) Représente, depuis le 1er novembre 2017, la dotation à la provision pour pertes de crédit de stade 3 aux termes d'IFRS 9 et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux selon IAS 39.

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

La publication du présent rapport annuel 2020, du document d'information financière complémentaire (IFC) et du rapport portant sur le troisième pilier a pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements du CSF. L'information figurant dans l'IFC et le rapport portant sur le troisième pilier n'est pas et ne doit pas être considérée comme étant intégrée par renvoi au présent rapport annuel 2020.

L'index qui suit présente un sommaire de nos renseignements à fournir selon les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.

			Référence	
Catégorie de risque	**Recommandation**	**Information à fournir**	**Page du rapport annuel**	**Page de l'IFC**
Généralités	1	Table des matières sur les informations relatives aux risques à fournir conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	132	1
	2	Définir la terminologie et les mesures relatives aux risques	61-67, 253-254	–
	3	Risques connus et risques émergents	58-61	–
	4	Nouveaux ratios réglementaires	108-114	–
Gouvernance, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion des risques	61-67	–
	6	Culture à l'égard du risque	63-67	–
	7	Risques relatifs au contexte dans lequel nous exerçons nos activités	118	–
	8	Simulation de crise	65, 81	–
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques	9	Ratios de fonds propres minimaux en vertu de l'accord de Bâle III et supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure	108-114	–
	10	Composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire	–	*
	11	État de l'évolution des fonds propres réglementaires	–	20
	12	Planification stratégique en matière de fonds propres	108-114	–
	13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'activité	–	21
	14	Analyse des exigences en matière de fonds propres et renseignements sur le modèle d'évaluation connexe	68-72	*
	15	Information relative au risque de crédit lié à l'actif pondéré en fonction des risques et mesures de risque connexes	–	*
	16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par catégorie de risque	–	21
	17	Information relative au contrôle ex post en vertu de l'accord de Bâle	65, 81	33
Liquidités	18	Analyse quantitative et qualitative de notre réserve de liquidités	89-90, 94-96	–
Financement	19	Actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan, et obligations contractuelles découlant de révisions des notations	91, 94	–
	20	Analyse de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors bilan consolidés en fonction de la durée contractuelle résiduelle à la date du bilan	96-97	–
	21	Sources de financement et stratégie de financement	91-93	–
Risque de marché	22	Liens entre les postes du bilan et les mesures de risque de marché relatives aux portefeuilles de négociation et aux portefeuilles autres que de négociation	86-87	–
	23	Ventilation des facteurs de risque de marché	80-85	–
	24	Informations relatives à la validation et au contrôle ex post des mesures de risque de marché	81	–
	25	Principales techniques de gestion des risques au-delà des mesures et paramètres de risque présentés	80-85	–
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit de la Banque	68-80, 188-196	22-33, *
		Sommaire quantitatif de l'ensemble des expositions au risque de crédit en rapprochement avec le bilan	126-131	*
	27	Politiques de détermination des prêts douteux	69-72, 121, 154-158	–
	28	Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et des provisions pour dépréciation au cours de l'exercice	–	24, 29
	29	Quantification de l'exposition notionnelle brute aux dérivés négociés hors cote ou en Bourse	73	35
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit	71-72	32
Autres	31	Autres types de risque	99-107	–
	32	Évènements publics comportant des risques	102-103, 239-241	–

* Ces exigences de communication sont remplies en totalité ou en partie grâce aux informations incluses dans le rapport portant sur le troisième pilier pour les exercices clos le 31 octobre 2020 et le 31 octobre 2019.

RAPPORTS ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Rapports

134 Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

134 Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

135 Rapport de l'auditeur indépendant

140 Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

États financiers consolidés

144 Bilans consolidés

145 États consolidés du résultat net

146 États consolidés du résultat global

147 États consolidés des variations des capitaux propres

148 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Notes annexes

149 Note 1 Informations générales

149 Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements

168 Note 3 Juste valeur des instruments financiers

185 Note 4 Titres

188 Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit

196 Note 6 Décomptabilisation d'actifs financiers

197 Note 7 Entités structurées

201 Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

212 Note 9 Locaux et matériel

213 Note 10 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

216 Note 11 Cessions importantes

217 Note 12 Coentreprises et entreprises associées

217 Note 13 Autres actifs

217 Note 14 Dépôts

218 Note 15 Assurances

220 Note 16 Fonds distincts

221 Note 17 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

227 Note 18 Autres passifs

227 Note 19 Débentures subordonnées

228 Note 20 Titres de participation

231 Note 21 Rémunération fondée sur des actions

234 Note 22 Impôt sur le résultat

236 Note 23 Bénéfice par action

237 Note 24 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités

239 Note 25 Actions en justice et questions de réglementation

241 Note 26 Transactions entre parties liées

242 Note 27 Résultats par secteur d'exploitation

245 Note 28 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

245 Note 29 Gestion des fonds propres

246 Note 30 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

249 Note 31 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan

250 Note 32 Information sur la société mère

251 Note 33 Événements postérieurs

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les nombreux montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) et selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est présentée de manière cohérente avec ces états financiers consolidés.

Nos contrôles internes sont conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le Code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation, qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe d'auditeurs internes qui effectue une revue périodique de toutes les facettes de nos activités.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise de son Comité d'audit composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité d'audit assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédures de contrôles internes actuelles ainsi que les révisions prévues de ces procédures et de conseiller les administrateurs en matière d'audit et de présentation de l'information financière. Notre responsable en chef de la conformité à la réglementation et notre auditeur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité d'audit.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant nos opérations et activités qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si nous respectons les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si nous sommes en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts de nos déposants et créanciers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par nos actionnaires sur recommandation du Comité d'audit et du Conseil d'administration, a effectué un audit indépendant des états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board tel qu'il est indiqué dans son rapport de l'auditeur indépendant et son rapport du cabinet d'experts-comptables inscrits indépendant, respectivement. Les auditeurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité d'audit de tous les aspects de leur mission d'audit et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Rod Bolger
Chef des finances

Toronto, le 1er décembre 2020

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres employés, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Il comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions de nos actifs;
- fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que nos encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de notre direction et de notre Conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de nos actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur nos états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies en temps opportun. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef des finances, et avec leur participation, la direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2020, en se fondant sur les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2020 est efficace selon les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* (2013).

L'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2020 a fait l'objet d'un audit par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme en fait mention son rapport, intégré aux présentes, tel qu'il est indiqué dans son rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant qui figure aux présentes.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Rod Bolger
Chef des finances

Toronto, le 1er décembre 2020

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Banque Royale du Canada

Notre opinion
À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (collectivement, la « Banque ») aux 31 octobre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Ce que nous avons audité
Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque, qui comprennent :
- les bilans consolidés aux 31 octobre 2020 et 2019;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes constituées des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Certaines informations à fournir ont été présentées ailleurs dans le rapport de gestion, plutôt que dans les notes annexes. Ces informations font l'objet d'un renvoi dans les états financiers consolidés et sont indiquées comme ayant été auditées.

Fondement de l'opinion
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Indépendance
Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l'audit
Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2020. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de notre audit

Correction de valeur pour pertes de crédit
Voir la note 2, Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements, la note 4, Titres, et la note 5, Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit des états financiers consolidés.
 	
La correction de valeur pour pertes de crédit sur les actifs financiers de la Banque s'élevait à 6 262 millions de dollars au 31 octobre 2020 et représentait l'estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les actifs financiers à la date de clôture. Les actifs financiers productifs sont classés au stade 1 entre leur comptabilisation initiale et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale. Ils sont transférés au stade 2 après une augmentation importante du risque de crédit. Les actifs financiers sont classés au stade 3 lorsqu'ils sont jugés dépréciés. Tel qu'il a été communiqué par la direction, l'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, telles que la probabilité de défaut de l'actif financier, la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance, qui sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques et qui sont actualisées à la date de clôture.
 	
Les estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les actifs classés aux stades 1 et 2 tiennent compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs.
	Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :
	
	• tester l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit, qui comprennent les perturbations économiques entraînées par la COVID-19, dont les contrôles relatifs i) aux modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance; ii) à la conception de multiples scénarios macroéconomiques futurs, la prévision des variables macroéconomiques et la pondération probabiliste de ces scénarios; iii) aux tests d'exhaustivité et d'exactitude des données servant à calculer la correction de valeur pour pertes de crédit; et iv) à l'application d'un jugement expert en matière de crédit;
	• tester le processus de la direction pour l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit aux stades 1 et 2, qui tiennent compte des perturbations économiques entraînées par la COVID-19 :
	  ○ évaluer le caractère approprié des modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance utilisés dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2;
	  ○ tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données utilisées dans le modèle;

Question clé de l'audit (suite)	Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de notre audit
Ces scénarios sont fondés sur des informations prospectives servant à recenser un large spectre de résultats possibles et sont pondérés selon l'estimation que fait la direction de la probabilité relative de ces résultats à la date de clôture. Tel qu'il est mentionné à la note 5, la pandémie mondiale de COVID-19 a eu une incidence significative sur la détermination de la correction de valeur pour pertes de crédit et a exigé l'exercice d'un jugement accru. Cette situation accroît le degré d'incertitude habituel des corrections de valeur, les données utilisées étant de par leur nature appelées à changer. Ainsi, il est possible que l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 soit modifiée de façon importante pour les prochaines périodes. Pour répondre aux incertitudes de l'environnement actuel et futur, et pour refléter tous les facteurs de risque pertinents qui ne sont pas pris en compte dans les résultats du modèle de la Banque, la direction a eu recours à un jugement expert en matière de crédit, à des ajustements quantitatifs et qualitatifs qui tiennent compte de l'incidence des scénarios macroéconomiques sans précédent découlant de la pandémie, des effets temporaires des programmes de soutien aux paiements offerts par les banques et les gouvernements, lesquels pourraient ne pas atténuer l'ensemble des pertes futures, et des conséquences de la conjoncture sur les secteurs particulièrement vulnérables touchés par la COVID-19. Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison : i) des jugements importants posés par la direction pour a) établir les scénarios macroéconomiques futurs, b) prévoir les variables macroéconomiques, c) construire les scénarios établis par pondération probabiliste, d) appliquer un jugement expert en matière de crédit pour refléter toutes les caractéristiques pertinentes qui ne sont pas prises en compte dans les modèles; ii) du niveau élevé des incertitudes liées aux estimations des conséquences économiques de la COVID-19, qui ont nécessité un niveau élevé de jugement de la part de l'auditeur; iii) de l'évaluation des éléments probants, qui a nécessité des jugements importants de la part de l'auditeur, étant donné que l'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, dont certaines sont basées sur un modèle; iv) l'aide apportée par des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.	○ évaluer le caractère raisonnable des données et hypothèses importantes utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris : a) la conception de scénarios macroéconomiques futurs, b) les prévisions de variables macroéconomiques, c) les pondérations probabilistes assignées aux scénarios; ○ l'évaluation de l'application d'un jugement expert en matière de crédit par la direction; • évaluer le caractère raisonnable des données et hypothèses importantes utilisées par la direction dans la conception de scénarios macroéconomiques futurs et les prévisions de variables macroéconomiques, y compris l'évaluation de la cohérence de ces hypothèses avec les données de marché externes et les données du secteur; • avoir recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées pour aider à tester i) le caractère approprié du calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit; ii) l'évaluation des données et hypothèses interdépendantes utilisées pour le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, dont certaines sont basées sur un modèle, y compris : a) les scénarios macroéconomiques futurs, b) les prévisions de variables macroéconomiques, et c) les pondérations probabilistes assignées aux scénarios; et iii) l'évaluation du caractère raisonnable du jugement expert en matière de crédit appliqué.
Test de dépréciation visant le goodwill de certaines unités génératrices de trésorerie (UGT) *Voir la note 2, Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements, et la note 10, Goodwill et autres immobilisations incorporelles des états financiers consolidés.* La direction effectue un test de dépréciation du goodwill annuellement, le 1er août, en comparant la valeur comptable de chaque UGT avec sa valeur recouvrable. La direction calcule la valeur recouvrable de chaque UGT au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs fondés sur les prévisions de la direction. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de chaque UGT sont fondés sur le coût du capital à l'échelle de la Banque, ajusté en fonction des risques auxquels chaque UGT est exposée. Pour chaque UGT, les flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions initiales, la direction présume qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance final. Tel qu'il a été communiqué par la direction, par suite des perturbations économiques entraînées par la COVID-19, la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles a fléchi. Au 31 octobre 2020, le goodwill affecté à l'UGT Services bancaires dans les Antilles se chiffrait à 1 719 millions	Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes : • tester l'efficacité des contrôles liés au test de dépréciation du goodwill effectué par la direction, dont les contrôles relatifs à la détermination de la valeur recouvrable des UGT Services bancaires dans les Antilles, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National); • tester le processus utilisé par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de ces UGT : ○ évaluer le caractère approprié du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; ○ tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données utilisées dans le modèle; ○ évaluer les hypothèses importantes utilisées par la direction, y compris a) les taux d'actualisation, b) les taux de croissance finaux, c) les flux de trésorerie futurs et d) les ajustements apportés pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel pour l'UGT Services bancaires dans les Antilles, y compris l'évaluation de la cohérence avec les transactions de marché comparables pour l'UGT Services bancaires dans les Antilles;

Question clé de l'audit (suite)	Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de notre audit
de dollars, et la direction a déterminé lors du test de dépréciation que la valeur recouvrable se rapprochait de sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, la valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La direction a estimé que la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles correspond à la juste valeur diminuée des coûts de sortie, et les flux de trésorerie futurs sont ajustés pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles, la direction a actualisé les flux de trésorerie futurs au moyen d'un taux avant impôt de 11,4 % en 2020, lequel témoigne d'une baisse des taux d'intérêt, et d'un taux de croissance final de 3,7 %, lequel reflète l'incertitude attribuable à la pandémie. La direction a également considéré des scénarios alternatifs raisonnablement possibles, y compris des transactions de marché comparables, lesquels ont entraîné des évaluations de l'UGT Services bancaires dans les Antilles dans une échelle allant d'un excédent négligeable à un déficit négligeable. Tel qu'il a été communiqué par la direction, par suite des perturbations économiques entraînées par la COVID-19, la valeur recouvrable de certaines UGT, notamment Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), qui sont plus sensibles à l'incertitude économique, notamment aux fluctuations des taux d'intérêt, a diminué, mais elle a continué à dépasser la valeur comptable malgré les conséquences de la pandémie. Au 31 octobre 2020, le goodwill affecté aux UGT Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) s'est élevé à 1 078 millions de dollars et à 2 978 millions, respectivement. La valeur recouvrable des UGT Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) est représentée par la valeur d'utilité de chaque UGT, estimée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Tel qu'il a été communiqué par la direction, l'estimation de la valeur recouvrable de chaque UGT nécessite un jugement important, et les modèles sont très sensibles aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux. Comme le contexte évolue rapidement, les perspectives économiques de la direction revêtent un degré d'incertitude supérieur à la normale, ce qui pourrait, dans les périodes futures, modifier de beaucoup les flux de trésorerie futurs des UGT et entraîner une perte de valeur. La réalité pourrait différer de façon significative des attentes actuelles, y compris en ce qui a trait à la durée et à la gravité de la contraction économique ainsi qu'au moment et à l'ampleur de la reprise future. Nous avons considéré les procédures liées au test de dépréciation visant le goodwill des UGT Services bancaires dans les Antilles, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) comme étant une question clé de l'audit en raison : i) des jugements importants posés par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de chaque UGT, y compris a) les flux de trésorerie futurs, b) les taux d'actualisation, c) les taux de croissance finaux et d) pour l'UGT Services bancaires dans les Antilles lorsque la juste valeur diminuée des coûts de sortie a été estimée, 1) les ajustements apportés aux flux de trésorerie pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel et 2) la prise en compte de transactions de marché comparables; ii) des procédures liées au calcul de la direction quant à la valeur recouvrable de chaque UGT et de l'évaluation des éléments probants, qui ont nécessité un niveau élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur,	• évaluer les hypothèses de la direction sur les flux de trésorerie futurs qui comprenaient l'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses utilisées par la direction compte tenu i) de la performance actuelle et passée de chaque UGT; ii) de la cohérence avec les données de marché externes et les données du secteur; et iii) des éléments obtenus dans d'autres volets de l'audit; • avoir recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées pour évaluer i) le caractère approprié du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; et ii) le caractère raisonnable de certaines hypothèses importantes, y compris a) les taux d'actualisation, b) les taux de croissance finaux, et c) l'évaluation de la cohérence de la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles par rapport aux transactions de marché comparables.

Question clé de l'audit (suite)	Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de notre audit

particulièrement compte tenu de la diminution de la valeur recouvrable;
iii) de l'aide apportée par des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le cadre des travaux d'audit.
 	
Positions fiscales incertaines
Voir la note 2, Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements, et la note 22 Impôt sur le résultat des états financiers consolidés.
 	
La Banque est assujettie aux lois fiscales des divers territoires où elle exerce ses activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part de la direction et de celle des autorités fiscales compétentes. Tel qu'il a été communiqué par la direction, un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes, évaluer la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque et déterminer la charge d'impôt en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. La direction effectue un examen chaque trimestre afin de mettre à jour ses meilleures estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation des positions fiscales de la Banque par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels.
 	
Dans certains cas, la Banque a reçu des avis de nouvelle cotisation, car la déductibilité fiscale de dividendes dans le cadre de transactions, notamment celles avec des investisseurs indifférents relativement à l'impôt, avait été refusée.
 	
Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison :
i) du degré élevé de jugement que la direction a dû exercer, notamment lorsque les estimations comportaient un degré élevé d'incertitude a) dans l'interprétation des lois fiscales pertinentes et b) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque, en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes;
ii) de l'évaluation des positions fiscales incertaines, qui ont nécessité un niveau élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur;
iii) de l'aide apportée par des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le cadre des travaux d'audit.
	Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :
	
	• tester l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation des positions fiscales incertaines et de l'incidence sur la charge d'impôt;
	• tester le processus utilisé par la direction i) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque, en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes; et ii) dans l'estimation des dotations au titre des positions fiscales incertaines :
	  ○ évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées;
	  ○ tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données utilisées;
	  ○ examiner la correspondance avec les administrations fiscales compétentes;
	  ○ s'enquérir du conseiller juridique interne et externe de la Banque;
	  ○ évaluer le caractère raisonnable des hypothèses importantes formulées par la direction;
	• avoir recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées pour évaluer les hypothèses importantes, touchant entre autres a) l'application des lois fiscales pertinentes, b) la probabilité que les autorités fiscales compétentes acceptent les positions fiscales et c) les éléments utilisés par la direction.

Autres informations
La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Banque pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance, entre autres, au sujet de l'étendue et du calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que des constatations importantes dégagées, y compris toute déficience importante dans le contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Samuel May.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 1er décembre 2020

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Banque Royale du Canada

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière
Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (collectivement, la « Banque ») aux 31 octobre 2020 et 2019, et des états consolidés du résultat net, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres, des tableaux consolidés des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2020, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2020 et 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Banque maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2020, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Fondement des opinions
La direction de la Banque est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière » ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Banque et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Banque conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifiions et réalisions les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière
Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions d'actifs de l'entité; ii) fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit
Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont les questions soulevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été ou qui doivent être communiquées au comité d'audit et qui i) sont liées à des comptes ou des informations fournies qui sont significatives par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour lesquels nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinions distinctes sur celles-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

Correction de valeur pour pertes de crédit
Tel qu'il est mentionné aux notes 2, 4 et 5 des états financiers consolidés, la correction de valeur pour pertes de crédit sur les actifs financiers de la Banque s'élevait à 6 262 millions de dollars au 31 octobre 2020 et représentait l'estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les actifs financiers à la date de clôture. Les actifs financiers productifs sont classés au stade 1 entre leur comptabilisation initiale et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale. Ils sont transférés au stade 2 après une augmentation importante du risque de crédit. Les actifs financiers sont classés au stade 3 lorsqu'ils sont jugés dépréciés. Tel qu'il a été communiqué par la direction, l'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, telles que la probabilité de défaillance de l'actif financier, la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance, qui sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques et qui sont actualisées à la date de clôture. Les estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les actifs classés aux stades 1 et 2 tiennent compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Ces scénarios sont fondés sur des informations prospectives servant à recenser un large spectre de résultats possibles et sont pondérés selon l'estimation que fait la direction de la probabilité relative de ces résultats à la date de clôture. Tel qu'il est mentionné à la note 5, la pandémie mondiale de COVID-19 a eu une incidence significative sur la détermination de la correction de valeur pour pertes de crédit et a exigé l'exercice d'un jugement accru. Cette situation accroît le degré d'incertitude habituel des corrections de valeur, les données utilisées étant de par leur nature appelées à changer. Ainsi, il est possible que l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 soit modifiée de façon importante pour les prochaines périodes. Pour répondre aux incertitudes de l'environnement actuel et futur, et pour refléter tous les facteurs de risque pertinents qui ne sont pas pris en compte dans les résultats du modèle de la Banque, la direction a eu recours à un jugement expert en matière de crédit, à des ajustements quantitatifs et qualitatifs qui tiennent compte de l'incidence des scénarios macroéconomiques sans précédent découlant de la pandémie, des effets temporaires des programmes de soutien aux paiements offerts par les banques et les gouvernements, lesquels pourraient ne pas atténuer l'ensemble des pertes futures, et des conséquences de la conjoncture sur les secteurs particulièrement vulnérables touchés par la COVID-19.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit constituait une question critique de l'audit en raison du fait que i) la direction a posé des jugements importants pour a) établir les scénarios macroéconomiques futurs, b) prévoir les variables macroéconomiques, c) construire les scénarios établis par pondération probabiliste, d) appliquer un jugement expert en matière de crédit pour refléter toutes les caractéristiques pertinentes qui ne sont pas prises en compte dans les modèles; ii) le niveau élevé des incertitudes liées aux estimations des conséquences économiques de la COVID-19 ont aussi nécessité un niveau élevé de jugement de la part de l'auditeur; iii) l'évaluation des éléments probants a nécessité des jugements importants de la part de l'auditeur, étant donné que l'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, dont certaines sont basées sur un modèle; iv) des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit a été testée, y compris les perturbations économiques entraînées par la COVID-19, dont les contrôles relatifs i) aux modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance; ii) à la conception de multiples scénarios macroéconomiques futurs, la prévision des variables macroéconomiques et la pondération probabiliste de ces scénarios; iii) aux tests d'exhaustivité et d'exactitude des données servant à calculer la correction de valeur pour pertes de crédit; et iv) à l'application d'un jugement expert en matière de crédit. Ces procédures consistaient également, entre autres, à tester le processus de la direction pour l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit aux stades 1 et 2, qui tiennent compte des perturbations économiques entraînées par la COVID-19, ce qui consiste, entre autres, à i) évaluer le caractère approprié des modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance utilisés dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2; ii) tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données utilisées dans le modèle; iii) évaluer le caractère raisonnable des données et hypothèses importantes utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris : a) la conception de scénarios macroéconomiques futurs, b) les prévisions de variables macroéconomiques, c) les pondérations probabilistes assignées aux scénarios; et iv) l'évaluation de l'application d'un jugement expert en matière de crédit par la direction. L'évaluation du caractère raisonnable des données et hypothèses importantes utilisées par la direction dans la conception de scénarios macroéconomiques futurs et les prévisions de variables macroéconomiques comprend l'évaluation de la cohérence de ces hypothèses avec les données de marché externes et les données du secteur. Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide pour i) tester le caractère approprié du calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit; ii) évaluer les données et hypothèses interdépendantes utilisées pour le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, dont certaines sont basées sur un modèle, y compris : a) les scénarios macroéconomiques futurs, b) les prévisions de variables macroéconomiques, et c) les pondérations probabilistes assignées aux scénarios; et iii) évaluer le caractère raisonnable du jugement expert en matière de crédit appliqué.

Test de dépréciation visant le goodwill de certaines unités génératrices de trésorerie (UGT)
Tel qu'il est mentionné aux notes 2 et 10 des états financiers consolidés, la direction effectue un test de dépréciation du goodwill annuellement, le 1er août, en comparant la valeur comptable de chaque UGT avec sa valeur recouvrable. La direction calcule la valeur recouvrable de chaque UGT au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs fondés sur les prévisions de la direction. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de chaque UGT sont fondés sur le coût du capital à l'échelle de la Banque, ajusté en fonction des risques auxquels chaque UGT est exposée. Pour chaque UGT, les flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions initiales, la direction présume qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance final. Tel qu'il a été communiqué par la direction, par suite des perturbations économiques entraînées par la COVID-19, la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles a fléchi. Tel qu'il est mentionné à la note 10, le 31 octobre 2020, le goodwill affecté à l'UGT Services bancaires dans les Antilles se chiffrait à 1 719 millions de dollars, et la direction a déterminé lors du test de dépréciation que la valeur recouvrable se rapprochait de la valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, la valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'UGT diminuée

des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La direction a estimé que la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles correspond à la juste valeur diminuée des coûts de sortie, et les flux de trésorerie futurs sont ajustés pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles, la direction a actualisé les flux de trésorerie futurs au moyen d'un taux avant impôt de 11,4 % en 2020, lequel témoigne d'une baisse des taux d'intérêt, et d'un taux de croissance final de 3,7 %, lequel reflète l'incertitude attribuable à la pandémie. La direction a également considéré des scénarios alternatifs raisonnablement possibles, y compris des transactions de marché comparables, lesquels ont entraîné des évaluations de l'UGT Services bancaires dans les Antilles dans une échelle allant d'un excédent négligeable à un déficit négligeable. Tel qu'il a été communiqué par la direction, par suite des perturbations économiques entraînées par la COVID-19, la valeur recouvrable de certaines UGT, notamment Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), qui sont plus sensibles à l'incertitude économique, notamment aux fluctuations des taux d'intérêt, a diminué, mais elle a continué à dépasser la valeur comptable malgré les conséquences de la pandémie. Au 31 octobre 2020, le goodwill affecté aux UGT Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) s'est élevé à 1 078 millions de dollars et à 2 978 millions, respectivement. La valeur recouvrable des UGT Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) est représentée par la valeur d'utilité de chaque UGT, estimée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Comme l'a mentionné la direction, l'estimation de la valeur recouvrable de chaque UGT nécessite un jugement important, et les modèles sont très sensibles aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux. Comme le contexte évolue rapidement, les perspectives économiques de la direction revêtent un degré d'incertitude supérieur à la normale, ce qui pourrait, dans les périodes futures, modifier de beaucoup les flux de trésorerie futurs des UGT et entraîner une perte de valeur. La réalité pourrait différer de façon significative des attentes actuelles, y compris en ce qui a trait à la durée et à la gravité de la contraction économique ainsi qu'au moment et à l'ampleur de la reprise future.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures liées au test de dépréciation visant le goodwill des UGT Services bancaires dans les Antilles, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) constitue un élément critique de l'audit essentiellement en raison du fait que i) la direction a posé des jugements importants pour déterminer la valeur recouvrable de chaque UGT, y compris a) les flux de trésorerie futurs, b) les taux d'actualisation, c) les taux de croissance finaux et d) pour l'UGT Services bancaires dans les Antilles lorsque la juste valeur diminuée des coûts de sortie a été estimée, 1) les ajustements apportés aux flux de trésorerie pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel et 2) la prise en compte de transactions de marché comparables; ii) des procédures liées au calcul de la direction quant à la valeur recouvrable de chaque UGT et de l'évaluation des éléments probants ont nécessité un niveau élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur, particulièrement compte tenu de la diminution de la valeur recouvrable; et iii) des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide dans le cadre des travaux d'audit.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés au test de dépréciation du goodwill effectué par la direction a été testée, y compris les contrôles relatifs à la détermination de la valeur recouvrable des UGT Services bancaires dans les Antilles, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National). Ces procédures consistaient également à tester le processus utilisé par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de ces UGT, ce qui consiste, entre autres, à i) évaluer le caractère adéquat du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; ii) tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données utilisées dans le modèle; et iii) évaluer les hypothèses importantes utilisées par la direction, y compris a) les taux d'actualisation, b) les taux de croissance finaux, c) les flux de trésorerie futurs et d) les ajustements apportés pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel pour l'UGT Services bancaires dans les Antilles comprend l'évaluation de la cohérence avec les transactions de marché comparables pour l'UGT Services bancaires dans les Antilles. L'évaluation des hypothèses de la direction sur les flux de trésorerie futurs qui comprenaient l'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses utilisées par la direction compte tenu i) de la performance actuelle et passée de chaque UGT, ii) de la cohérence avec les données de marché externes et les données du secteur, et iii) des éléments obtenus dans d'autres volets de l'audit. Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide pour évaluer i) le caractère approprié du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; et ii) le caractère raisonnable de certaines hypothèses importantes, y compris a) les taux d'actualisation, b) les taux de croissance finaux, et c) l'évaluation de la cohérence de la valeur recouvrable de l'UGT Services bancaires dans les Antilles par rapport aux transactions de marché comparables.

Positions fiscales incertaines
Tel qu'il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés, la Banque est assujettie aux lois fiscales des divers territoires où elle exerce ses activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part de la direction et de celle des autorités fiscales compétentes. Tel qu'il a été communiqué par la direction, un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes, évaluer la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque et déterminer la charge d'impôt en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. La direction effectue un examen chaque trimestre afin de mettre à jour ses meilleures estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation des positions fiscales de la Banque par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels. Dans certains cas, tel qu'il est mentionné à la note 22, la Banque a reçu des avis de nouvelle cotisation, car la déductibilité fiscale de dividendes dans le cadre de transactions, notamment celles avec des investisseurs indifférents relativement à l'impôt, avait été refusée.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures liées aux positions fiscales incertaines constitue un élément critique de l'audit essentiellement en raison du fait que i) la direction a dû exercer un degré élevé de jugement, notamment lorsque les estimations comportaient un degré élevé d'incertitude a) dans l'interprétation des lois fiscales pertinentes et b) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque, en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes; ii) l'évaluation des positions fiscales incertaines a nécessité un niveau élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur; et iii) des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide dans le cadre des travaux d'audit.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation des positions fiscales incertaines et de l'incidence sur la charge d'impôt a été testée. Ces procédures consistaient également à tester le processus utilisé par la direction i) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque, en fonction des meilleures estimations de la direction quant aux positions fiscales qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes; et ii) dans l'estimation des dotations au titre des positions fiscales incertaines, le cas échéant. Ces procédures ont consisté à i) évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées; ii) tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données utilisées; iii) examiner la correspondance avec les administrations fiscales compétentes; iv) s'enquérir du conseiller juridique interne et externe de la Banque; et v) évaluer le caractère raisonnable des hypothèses importantes formulées par la direction. Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté leur aide pour évaluer les hypothèses importantes, touchant entre autres a) l'application des lois fiscales pertinentes, b) la probabilité que les autorités fiscales compétentes acceptent les positions fiscales et c) les éléments utilisés par la direction.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 1er décembre 2020

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Banque depuis 2016.

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2020	Aux 31 octobre 2019
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**118 888 $**	26 310 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**39 013**	38 345
Titres (note 4)		
Titres détenus à des fins de transaction	**136 071**	146 534
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	**139 743**	102 470
	275 814	249 004
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**313 015**	306 961
Prêts (note 5)		
Prêts de détail	**457 976**	426 086
Prêts de gros	**208 655**	195 870
	666 631	621 956
Correction de valeur pour pertes sur prêts (note 5)	**(5 639)**	(3 100)
	660 992	618 856
Actif net des fonds distincts (note 16)	**1 922**	1 663
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**18 507**	18 062
Dérivés (note 8)	**113 488**	101 560
Locaux et matériel (note 9)	**7 934**	3 191
Goodwill (note 10)	**11 302**	11 236
Autres immobilisations incorporelles (note 10)	**4 752**	4 674
Autres actifs (note 13)	**58 921**	49 073
	214 904	187 796
Total de l'actif	**1 624 548 $**	1 428 935 $
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 14)		
Particuliers	**343 052 $**	294 732 $
Entreprises et gouvernements	**624 311**	565 482
Banques	**44 522**	25 791
	1 011 885	886 005
Passif net des fonds distincts (note 16)	**1 922**	1 663
Autres		
Acceptations	**18 618**	18 091
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**29 285**	35 069
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**274 231**	226 586
Dérivés (note 8)	**109 927**	98 543
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 15)	**12 215**	11 401
Autres passifs (note 18)	**69 831**	58 137
	514 107	447 827
Débentures subordonnées (note 19)	**9 867**	9 815
Total du passif	**1 537 781**	1 345 310
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 20)	**5 945**	5 707
Actions ordinaires (note 20)	**17 499**	17 587
Bénéfices non distribués	**59 806**	55 981
Autres composantes des capitaux propres	**3 414**	4 248
	86 664	83 523
Participations ne donnant pas le contrôle	**103**	102
Total des capitaux propres	**86 767**	83 625
Total du passif et des capitaux propres	**1 624 548 $**	1 428 935 $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Frank Vettese
Administrateur

États consolidés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2020	le 31 octobre 2019
Revenu d'intérêt et de dividende (note 3)		
Prêts	**23 420 $**	24 863 $
Titres	**6 488**	6 827
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**4 668**	8 960
Dépôts et autres	**307**	683
	34 883	41 333
Charge d'intérêt (note 3)		
Dépôts et autres	**8 783**	12 988
Autres passifs	**4 985**	8 231
Débentures subordonnées	**280**	365
	14 048	21 584
Revenu net d'intérêt	**20 835**	19 749
Revenus autres que d'intérêt		
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires (note 15)	**5 361**	5 710
Revenus tirés des activités de négociation	**1 239**	995
Commissions de gestion de placements et de services de garde	**6 101**	5 748
Revenus tirés des fonds communs de placement	**3 712**	3 628
Commissions de courtage en valeurs mobilières	**1 439**	1 305
Frais bancaires	**1 842**	1 907
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	**2 319**	1 815
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	**1 012**	986
Revenus sur cartes	**969**	1 072
Commissions de crédit	**1 321**	1 269
Profits nets sur les titres de placement	**90**	125
Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées (note 12)	**77**	76
Autres	**864**	1 617
	26 346	26 253
Total des revenus	**47 181**	46 002
Dotation à la provision pour pertes de crédit (notes 4 et 5)	**4 351**	1 864
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (note 15)	**3 683**	4 085
Frais autres que d'intérêt		
Ressources humaines (notes 17 et 21)	**15 252**	14 600
Matériel	**1 907**	1 777
Frais d'occupation	**1 660**	1 635
Communications	**989**	1 090
Honoraires	**1 330**	1 305
Amortissement des autres immobilisations incorporelles (note 10)	**1 273**	1 197
Autres	**2 347**	2 535
	24 758	24 139
Bénéfice avant impôt	**14 389**	15 914
Impôt sur le résultat (note 22)	**2 952**	3 043
Bénéfice net	**11 437 $**	12 871 $
Bénéfice net attribuable aux :		
Actionnaires	**11 432 $**	12 860 $
Participations ne donnant pas le contrôle	**5**	11
	11 437 $	12 871 $
Bénéfice de base par action (en dollars) (note 23)	**7,84 $**	8,78 $
Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 23)	**7,82**	8,75
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	**4,29**	4,07

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2020	le 31 octobre 2019
Bénéfice net	**11 437 $**	12 871 $
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt (note 22)		
Éléments qui seront reclassés en résultat dans une période future :		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(24)**	192
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat	**13**	(14)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(161)**	(133)
	(172)	45
Écarts de change		
Profits (pertes) de change latents	**810**	65
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	**(397)**	5
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change	**(21)**	2
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net	**21**	1
	413	73
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(1 145)**	(559)
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**72**	(135)
	(1 073)	(694)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat dans une période future :		
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	**(68)**	(942)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**(263)**	51
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**28**	25
	(303)	(866)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	**(1 135)**	(1 442)
Total du résultat global	**10 302 $**	11 429 $
Total du résultat global attribuable aux :		
Actionnaires	**10 295 $**	11 419 $
Participations ne donnant pas le contrôle	**7**	10
	10 302 $	11 429 $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020											
						Autres composantes des capitaux propres						
	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions ordinaires	Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions propres – ordinaires	Bénéfices non distribués	Titres et prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Écart de change	Couverture de flux de trésorerie	Total des autres composantes des capitaux propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de la période	5 706 $	17 645 $	1 $	(58)$	55 981 $	33 $	4 221 $	(6)$	4 248 $	83 523 $	102 $	83 625 $
Ajustement de transition (note 2)	–	–	–	–	(107)	–	–	–	–	(107)	–	(107)
Solde ajusté au début de la période	5 706 $	17 645 $	1 $	(58)$	55 874 $	33 $	4 221 $	(6)$	4 248 $	83 416 $	102 $	83 518 $
Variation des capitaux propres												
Capital social et autres instruments de capitaux propres émis	1 750	80	–	–	(5)	–	–	–	–	1 825	–	1 825
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(97)	–	–	(717)	–	–	–	–	(814)	–	(814)
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	(1 508)	–	–	–	–	–	–	–	–	(1 508)	–	(1 508)
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	–	–	110	4 668	–	–	–	–	–	4 778	–	4 778
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	–	–	(114)	(4 739)	–	–	–	–	–	(4 853)	–	(4 853)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(3)	–	–	–	–	(3)	–	(3)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(6 111)	–	–	–	–	(6 111)	–	(6 111)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	–	–	–	–	(268)	–	–	–	–	(268)	(6)	(274)
Autres	–	–	–	–	(93)	–	–	–	–	(93)	–	(93)
Bénéfice net	–	–	–	–	11 432	–	–	–	–	11 432	5	11 437
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(303)	(172)	411	(1 073)	(834)	(1 137)	2	(1 135)
Solde à la fin de la période	5 948 $	17 628 $	(3)$	(129)$	59 806 $	(139)$	4 632 $	(1 079)$	3 414 $	86 664 $	103 $	86 767 $

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2019											
						Autres composantes des capitaux propres						
	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions ordinaires	Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Actions propres – ordinaires	Bénéfices non distribués	Titres et prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Écart de change	Couverture de flux de trésorerie	Total des autres composantes des capitaux propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de la période (note 2)	6 306 $	17 635 $	3 $	(18)$	51 018 $	(12)$	4 147 $	688 $	4 823 $	79 767 $	94 $	79 861 $
Variation des capitaux propres												
Capital social et autres instruments de capitaux propres émis	350	136	–	–	–	–	–	–	–	486	–	486
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(126)	–	–	(904)	–	–	–	–	(1 030)	–	(1 030)
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	(950)	–	–	–	–	–	–	–	–	(950)	–	(950)
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	–	–	182	5 340	–	–	–	–	–	5 522	–	5 522
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	–	–	(184)	(5 380)	–	–	–	–	–	(5 564)	–	(5 564)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(23)	–	–	–	–	(23)	–	(23)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(5 840)	–	–	–	–	(5 840)	–	(5 840)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	–	–	–	–	(269)	–	–	–	–	(269)	(2)	(271)
Autres	–	–	–	–	5	–	–	–	–	5	–	5
Bénéfice net	–	–	–	–	12 860	–	–	–	–	12 860	11	12 871
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(866)	45	74	(694)	(575)	(1 441)	(1)	(1 442)
Solde à la fin de la période	5 706 $	17 645 $	1 $	(58)$	55 981 $	33 $	4 221 $	(6)$	4 248 $	83 523 $	102 $	83 625 $

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2020	le 31 octobre 2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	**11 437 $**	12 871 $
Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie et autres		
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**4 351**	1 864
Amortissement	**1 333**	627
Impôt différé	**(586)**	(519)
Amortissement et perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	**1 315**	1 307
Variations nettes des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	**(73)**	(74)
Pertes (profits) sur les titres de placement	**(218)**	(213)
Pertes (profits) à la cession d'activités	**8**	(158)
Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs d'exploitation		
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	**814**	1 401
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	**(142)**	199
Impôt exigible	**18**	(26)
Actifs dérivés	**(11 928)**	(7 521)
Passifs dérivés	**11 384**	8 305
Titres détenus à des fins de transaction	**10 377**	(18 276)
Prêts, déduction faite de la titrisation	**(45 639)**	(42 672)
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**(6 054)**	(12 359)
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**47 645**	19 772
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**(5 784)**	2 822
Dépôts, déduction faite de la titrisation	**126 826**	49 808
Montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	**2 301**	(480)
Autres	**(8 566)**	(2 413)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	**138 819**	14 265
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**(676)**	(1 874)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de titres de placement	**113 286**	65 377
Achat de titres de placement	**(149 516)**	(72 435)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	**(2 629)**	(2 261)
Produit de cessions	**–**	173
Flux de trésorerie affectés aux acquisitions	**(22)**	(106)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	**(39 557)**	(11 126)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de débentures subordonnées	**2 750**	1 500
Remboursement de débentures subordonnées	**(3 000)**	(1 100)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	**70**	105
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	**(814)**	(1 030)
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission	**1 745**	350
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	**(1 508)**	(950)
Actions propres – vente	**4 778**	5 522
Actions propres – achat	**(4 853)**	(5 564)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	**(6 333)**	(6 025)
Dividendes/distributions versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	**(6)**	(2)
Variation des emprunts à court terme des filiales	**13**	(263)
Remboursement d'obligations locatives	**(588)**	
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	**(7 746)**	(7 457)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	**1 062**	419
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	**92 578**	(3 899)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période (1)	**26 310**	30 209
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période (1)	**118 888 $**	26 310 $
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :		
Intérêts versés	**13 058 $**	19 984 $
Intérêts reçus	**33 244**	39 500
Dividendes reçus	**2 753**	2 209
Impôt sur le résultat payé	**2 880**	2 977

(1) Nous sommes tenus de maintenir des soldes auprès des banques centrales et d'autres organismes de réglementation. Le total des soldes était de 2,5 milliards de dollars au 31 octobre 2020 (2,6 milliards au 31 octobre 2019; 2,4 milliards au 31 octobre 2018).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Note 1 Informations générales

La Banque Royale du Canada et ses filiales (la Banque) offrent, à l'échelle mondiale, des services financiers diversifiés, dont des produits et services des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances, Services aux investisseurs et de trésorerie et Marchés des Capitaux. Se reporter à la note 27 pour en savoir davantage sur nos secteurs d'exploitation.

La société mère, la Banque Royale du Canada, est une banque de l'annexe I en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), constituée et établie au Canada. Notre bureau central est situé au Royal Bank Plaza, 200 Bay Street, Toronto (Ontario), Canada, et notre siège social, au 1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec), Canada. Nos actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole RY.

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). À moins d'indication contraire, les montants sont libellés en dollars canadiens. L'information présentée dans les tableaux est en millions de dollars, sauf indication contraire. Les présents états financiers consolidés sont également conformes au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux IFRS. À moins d'indication contraire, les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été appliquées avec cohérence à toutes les périodes présentées.

Le 1er décembre 2020, le Conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables prescrites par le BSIF, sont résumées ci-après. Ces méthodes comptables sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS. À moins d'indication contraire, les mêmes méthodes comptables ont été appliquées à toutes les périodes présentées.

Généralités

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations subjectives et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le bénéfice net et l'information connexe. Les estimations faites par la direction se fondent sur l'expérience passée et des hypothèses qui sont considérées comme étant raisonnables. Les principales sources d'incertitude liée aux estimations comprennent : la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la correction de valeur pour pertes de crédit, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, l'impôt sur le résultat, la valeur comptable du goodwill et des autres immobilisations incorporelles et les provisions pour litiges. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations ainsi que de certaines autres, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos états financiers consolidés futurs. Se reporter aux méthodes comptables pertinentes décrites dans cette note pour plus de détails sur notre utilisation d'estimations et d'hypothèses.

Jugements importants

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a dû poser des jugements importants qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs et sur les montants présentés des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période.

La pandémie de COVID-19 évolue encore, et le contexte économique dans lequel nous exerçons nos activités demeure marqué par une volatilité persistante, ce qui pourrait continuer de nuire à nos résultats financiers, puisqu'il reste impossible de prédire la durée de la pandémie de COVID-19 et l'efficacité des mesures prises par les gouvernements et les banques centrales en réponse à la pandémie de COVID-19. Le contexte actuel exige des jugements et estimations particulièrement complexes à l'égard de certains aspects. Nous suivons de près l'évolution de la situation et son incidence sur ces aspects.

Les éléments suivants ont nécessité des jugements importants, comme il est décrit aux notes annexes :

Consolidation d'entités structurées	Note 2 Note 7	Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif	Note 2
Juste valeur des instruments financiers	Note 2 Note 3	Décomptabilisation d'actifs financiers	Note 2 Note 6
Correction de valeur pour pertes de crédit	Note 2 Note 4 Note 5	Impôt sur le résultat	Note 2 Note 22
Avantages du personnel	Note 2 Note 17	Provisions	Note 2 Note 24 Note 25
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	Note 2 Note 10		

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de la société mère, la Banque Royale du Canada, et de ses filiales, y compris certaines entités structurées, compte tenu de l'élimination des transactions, soldes, revenus et charges intersociétés.

Consolidation
Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité si le pouvoir est exercé à titre de mandataire. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit et iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle d'une entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons les facteurs et les conditions pertinents dans leur ensemble afin de déterminer si nous contrôlons une entité. Plus précisément, nous exerçons notre jugement lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle nous obtenons le contrôle, et cessons de consolider une entité lorsqu'elle n'est plus contrôlée par nous. Nos conclusions aux fins de la consolidation se répercutent sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales que nous consolidons sont présentées dans notre bilan consolidé à titre de composante distincte des capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté séparément dans nos états consolidés du résultat net.

Participations dans des coentreprises et des entreprises associées
Nos participations dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Nous utilisons également cette méthode pour comptabiliser nos participations dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint. Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations sont initialement comptabilisées au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part du résultat net de l'entité émettrice (y compris notre quote-part des autres éléments du résultat global de l'entité émettrice) après la date d'acquisition.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées
Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) sont classés comme détenus en vue de la vente dans la mesure où leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, la direction doit s'être engagée à l'égard de la vente et il doit être hautement probable que la vente aura lieu d'ici un an. Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable précédente et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et sont présentés séparément des autres actifs dans le bilan consolidé si leur montant est important.

Un groupe destiné à être cédé est classé à titre d'activités abandonnées s'il respecte les conditions suivantes : i) il s'agit d'une composante distincte du reste de nos activités, tant du point de vue financier que de l'exploitation et ii) soit il représente une ligne d'activité principale et distincte, soit il fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte. Les groupes destinés à être cédés classés dans les activités abandonnées sont présentés séparément de nos activités poursuivies dans notre état consolidé du résultat net.

Changements de méthodes comptables

Contrats de location

Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons adopté IFRS 16 *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace la norme IAS 17 *Contrats de location* (IAS 17) qui s'appliquait auparavant aux contrats de location et avons modifié nos méthodes comptables concernant les contrats de location, tel qu'il est indiqué ci-dessous. Comme l'autorisent les dispositions transitoires d'IFRS 16, nous avons choisi de ne pas retraiter les résultats des périodes correspondantes. En conséquence, toute l'information concernant les périodes correspondantes est présentée conformément aux méthodes comptables utilisées précédemment, tel qu'il est indiqué plus loin. Nous fournissons pour la période considérée des informations nouvelles ou modifiées, le cas échéant, tandis que les informations comparatives sont conformes à ce qui avait été présenté à l'exercice précédent.

Réforme des taux d'intérêt de référence

Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons adopté par anticipation des modifications à IFRS 9 *Instruments financiers*, à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* et à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* (les Modifications), qui s'appliquent à compter du 1er novembre 2019. Ces Modifications modifient certaines exigences concernant la comptabilité de couverture de sorte à contrer l'effet que pourrait susciter l'incertitude causée par la réforme des taux d'intérêt de référence (la Réforme) avant la transition vers d'autres taux d'intérêt. Avec l'adoption de ces Modifications, des obligations d'information additionnelles ont été mises en place. Se reporter à la note 8 pour connaître le capital nominal des instruments de couverture touchés par la Réforme.

Nous cesserons d'appliquer ces Modifications lorsque les flux de trésorerie fondés sur les taux interbancaires offerts (IBOR) seront remplacés par les flux de trésorerie fondés sur les nouveaux taux sans risque ou lorsque les relations de couverture auxquelles la mesure d'atténuation est appliquée seront abandonnées, tel qu'il est indiqué ci-dessous.

IFRIC 23 *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (IFRIC 23) de l'IFRS Interpretations Committee
Nous avons adopté au premier trimestre de 2020 IFRIC 23, qui fournit des directives sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs d'impôt conformément à IAS 12 *Impôts sur le résultat* lorsqu'il y a incertitude relative aux traitements fiscaux, et qui remplace IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* appliquée pour les positions fiscales incertaines, tel qu'il est indiqué ci-dessous. L'adoption d'IFRIC 23 n'a eu aucune incidence sur nos états financiers consolidés.

Instruments financiers
Classement des actifs financiers
Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et sont classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, suivant le modèle économique que nous suivons pour la gestion des instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument.

Les instruments d'emprunt sont évalués au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Les instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Tous les autres instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si l'actif n'est pas détenu à des fins de transaction et que nous prenons la décision irrévocable de désigner l'actif comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Cette décision est prise instrument par instrument.

Détermination du modèle économique
Nous déterminons nos modèles économiques d'une manière qui reflète au mieux la façon dont nous gérons les portefeuilles d'actifs financiers en vue d'atteindre nos objectifs commerciaux. Le jugement sert à déterminer nos modèles économiques et il s'appuie sur des éléments probants pertinents et objectifs, dont les suivants :

- la manière dont les activités économiques de nos secteurs génèrent des avantages (par exemple, sous forme de produits tirés des activités de négociation ou en améliorant le rendement ou en couvrant les coûts de financement ou d'autres coûts) et la manière dont ces activités économiques sont évaluées et présentées aux principaux dirigeants;
- les risques importants influant sur la performance de nos activités (par exemple, le risque de marché, le risque de crédit ou d'autres risques décrits à la rubrique Gestion du risque du rapport de gestion) et les activités menées pour gérer ces risques;
- les ventes antérieures et les ventes attendues des portefeuilles de prêts ou de titres qui sont gérés dans le cadre d'un modèle économique;
- les structures de rémunération des gestionnaires de nos entreprises, dans la mesure où elles sont directement liées à la performance économique du modèle.

Nos modèles économiques se divisent en trois catégories qui reflètent les principales stratégies visant à générer des rendements, comme suit :

- Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie – L'objectif de ce modèle économique est de détenir les prêts et les titres afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels de capital et d'intérêts. Les ventes sont accessoires par rapport à cet objectif, et on s'attend à ce qu'elles soient négligeables ou rares.
- Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs – Tant la perception de flux de trésorerie contractuels que les ventes sont essentielles à l'atteinte de l'objectif du modèle économique.
- Autres modèles économiques à la juste valeur – Ces modèles ne sont ni le premier ni le deuxième et représentent essentiellement ceux selon lesquels les actifs sont détenus à des fins de transaction ou sont gérés sur la base de la juste valeur.

Déterminer si les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts
Les instruments détenus selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie ou un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs sont évalués pour déterminer si leurs flux de trésorerie contractuels sont uniquement constitués de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Les paiements constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts sont ceux qu'on s'attend à recevoir normalement d'un contrat de prêt de base. Les montants de capital comprennent les remboursements de la valeur nominale du contrat de prêt ou de financement, tandis que les intérêts représentent essentiellement les rendements de base du prêt, y compris la rémunération pour le risque de crédit et la valeur temps de l'argent associés au capital restant dû sur une période donnée. Les intérêts peuvent aussi comprendre une contrepartie pour d'autres risques et frais liés à un contrat de prêt de base (par exemple, le risque de liquidité, les frais de gestion ou d'administration) associés à la détention de l'actif financier pour une certaine durée, ainsi qu'une marge.

Lorsque les modalités du contrat exposent les flux de trésorerie contractuels à des risques ou à une volatilité qui sont sans rapport avec un contrat de prêt de base, l'actif financier correspondant est classé et évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

Titres

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent tous les titres classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net du fait de leur nature et tous les autres titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les profits et les pertes réalisés et latents relativement à ces titres sont généralement inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt. Le revenu d'intérêt et le revenu de dividende afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres de placement comprennent tous les titres classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti. Tous les titres de placement sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite évalués en fonction de leurs classements respectifs.

Les titres de placement comptabilisés au coût amorti sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont présentés déduction faite de toute correction de valeur pour pertes de crédit, celle-ci étant calculée conformément à notre méthode d'établissement de la correction de valeur pour pertes de crédit décrite ci-après. Les revenus d'intérêt, y compris l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres évalués au coût amorti, sont comptabilisés dans les revenus d'intérêt. Les profits ou pertes de valeur comptabilisés sur les titres inscrits au coût amorti sont comptabilisés à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué au coût amorti est vendu, la différence entre le produit de la vente et le coût amorti de l'instrument au moment de la vente est comptabilisée en tant que profits nets sur les titres de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres d'emprunt inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur, et les profits et pertes latents résultant des variations de la juste valeur sont inclus dans les Autres composantes des capitaux propres. Les gains et les pertes de valeur sont comptabilisés en dotation à la provision pour pertes de crédit et ils réduisent d'un montant correspondant le cumul des variations de la juste valeur compris dans les Autres composantes des capitaux propres. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est vendu, le cumul des profits et des pertes est reclassé depuis le poste Autres composantes des capitaux propres vers le poste Profits nets sur les titres de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres de participation comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les Autres composantes des capitaux propres et ne sont pas ultérieurement reclassés en résultat net lorsqu'ils sont réalisés. Les dividendes sur les titres de participation inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des variations des taux de change sur les titres d'emprunt, lesquelles sont comptabilisées sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt – Autres.

Option de la juste valeur

Un instrument financier dont la juste valeur peut être évaluée de façon fiable peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (option de la juste valeur) lors de sa comptabilisation initiale même s'il n'a pas été acquis ou assumé principalement en vue d'une revente ou d'un rachat. L'option de la juste valeur peut être appliquée aux actifs financiers si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes correspondants sur une base différente (une non-concordance comptable). L'option de la juste valeur peut être choisie pour les passifs financiers si : i) le choix élimine une non-concordance comptable; ii) le passif financier fait partie d'un portefeuille qui est géré sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissement établie par écrit; ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte. Ces instruments ne peuvent être sortis de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Les actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et tout profit ou perte latent découlant des variations de la juste valeur est inscrit aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous détenons l'actif financier.

Les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur attribuables aux variations de notre risque de crédit propre sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les montants associés à notre risque de crédit propre qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement en bénéfice net. Les autres variations de la juste valeur non attribuables aux variations de notre risque de crédit propre sont comptabilisées aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous détenons le passif financier. Lors de la comptabilisation initiale, si nous déterminons que la présentation de l'incidence des variations du risque de crédit propre dans les autres éléments du résultat global créerait ou accroîtrait une non-concordance comptable dans le bénéfice net, la variation de la juste valeur de notre dette désignée à la juste valeur par le biais du résultat net est entièrement comptabilisée en bénéfice net. Pour déterminer le cas, nous évaluons si nous nous attendons à ce que les effets des variations du risque de crédit du passif soient compensés, dans le résultat net, par une variation de la juste valeur d'un autre instrument financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Toute attente en ce sens se fonde sur une relation de nature économique entre les caractéristiques du passif et celles de l'autre instrument financier. La détermination se fait lors de la comptabilisation initiale et n'est pas révisée par la suite. Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos titres d'emprunt désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon notre taux de financement effectif au début et à la fin de la période.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en fonction de l'ensemble des facteurs dont tiendraient compte les intervenants du marché pour établir un prix, y compris des méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Le Conseil d'administration supervise l'évaluation des instruments financiers principalement par l'entremise du Comité d'audit et du Comité de gestion des risques. Le Comité d'audit revoit la présentation des instruments financiers évalués à la juste valeur et les informations à fournir, tandis que le Comité de gestion des risques évalue le caractère adéquat des structures de gouvernance et des processus de contrôle concernant l'évaluation de ces instruments.

Nous avons mis en place des politiques, des procédures et des contrôles liés aux méthodes et aux techniques d'évaluation afin de nous assurer que l'estimation de la juste valeur est raisonnable. Les principaux processus et contrôles d'évaluation comprennent notamment la ventilation des profits et des pertes, la vérification indépendante des prix et les normes de validation des modèles. Ces processus de contrôle sont gérés soit par le groupe Finance, soit par la Gestion des risques du Groupe et ils sont indépendants des secteurs d'activité connexes et de leurs fonctions de négociation. Effectuée quotidiennement pour les portefeuilles d'activités de négociation, la ventilation des profits et des pertes permet d'expliquer les variations de la juste valeur de certaines positions. Tous les instruments comptabilisés à la juste valeur sont soumis à la vérification indépendante des prix, processus de comparaison des évaluations de la fonction de négociation aux cours du marché externe et à d'autres données de marché pertinentes. Les données de marché sont tirées de cours, de courtiers et de services d'évaluation des cours. Nous privilégions les services d'évaluation des cours dont les données sont exactes et constamment fiables. Nous établissons le degré d'exactitude au fil du temps en comparant les cours que fournissent ces services à ceux que publient divers courtiers ou systèmes ainsi qu'à ceux d'autres services d'évaluation et, le cas échéant, aux données de négociation réelles. Les prix cotés pour des instruments identiques obtenus de courtiers ou de services d'évaluation des cours ne sont pas ajustés, sauf en cas de situations problématiques comme dans le cas de prix périmés. Lorsqu'il existe plusieurs prix cotés pour des instruments identiques, la juste valeur se fonde sur une moyenne des prix reçus ou sur le prix du fournisseur le plus fiable, après élimination des prix qui ne sont pas dans la fourchette moyenne. Dans l'impossibilité d'obtenir un prix ou un cours, d'autres techniques d'évaluation sont utilisées. Certains processus d'évaluation permettent de déterminer la juste valeur à l'aide de modèles. Notre approche pour gérer l'utilisation de modèles est systématique et homogène. Les modèles d'évaluation sont approuvés de sorte qu'ils puissent être utilisés dans notre cadre de gestion des risques liés aux modèles. Ce cadre énonce notamment les normes d'établissement de modèles, les processus de validation et les procédures hiérarchiques d'approbation. La validation permet de vérifier qu'un modèle donné convient à son utilisation prévue, en plus de définir les paramètres de celle-ci. Des employés qualifiés ne participant pas à la conception ni à l'élaboration des modèles soumettent régulièrement ceux-ci au processus de validation. Le profil de risque des modèles est présenté tous les ans au Conseil d'administration.

IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* permet une exception, au moyen d'un choix de méthode comptable, visant l'évaluation de la juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers selon l'exposition nette au risque ouverte lorsque certains critères sont respectés. Nous avons opté pour ce choix de méthode afin de déterminer la juste valeur de certains portefeuilles d'instruments financiers, principalement des dérivés, en fonction de l'exposition nette au risque de crédit ou de marché.

Nous comptabilisons les ajustements d'évaluation afin de refléter adéquatement la qualité du crédit de la contrepartie relativement à notre portefeuille de dérivés, les différences entre la courbe d'actualisation de la garantie réelle de la contrepartie et la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour pour les dérivés garantis, les ajustements d'évaluation liés au financement pour les dérivés hors cote sous-garantis et non garantis, les profits ou les pertes latents à la création de la transaction, les écarts acheteur-vendeur, les paramètres non observables et les limitations du modèle. Ces ajustements peuvent être subjectifs étant donné qu'un jugement important doit être exercé dans la sélection des données, notamment la probabilité de défaillance (PD) implicite et le taux de recouvrement, et ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix réalisé dans le cadre d'une transaction peut différer de la valeur comptable qui avait été estimée selon le jugement de la direction. Les ajustements de l'évaluation peuvent par conséquent se répercuter sur les profits et les pertes latents constatés aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Autres de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Des ajustements de l'évaluation sont comptabilisés relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Les rajustements de la valeur du crédit tiennent compte de la qualité du crédit de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle de transactions ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les conventions-cadres de compensation et les conventions d'affectation d'actifs en garantie. Les montants des rajustements de la valeur du crédit sont établis en fonction des estimations du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance (ECD), de la PD, des taux de recouvrement pour chaque contrepartie, ainsi que des corrélations entre les facteurs de marché et de crédit. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance correspond à la valeur des actifs et des passifs liés aux dérivés prévus au moment de la défaillance, estimés au moyen d'un processus de modélisation qui tient compte des facteurs de risque sous-jacents. La PD est fondée sur les cours du marché pour une protection de crédit et les notations liées à la contrepartie. Lorsque les données de marché ne sont pas disponibles, elles sont estimées à partir d'hypothèses et d'ajustements qu'utiliseraient les intervenants du marché pour déterminer la juste valeur à l'aide de ces données. La corrélation s'entend de la mesure statistique permettant de jauger les variations des facteurs de crédit et de marché les uns en fonction des autres. La corrélation est estimée à l'aide de données historiques. Les rajustements de la valeur du crédit sont calculés quotidiennement, les variations étant comptabilisées au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les ajustements d'évaluation liés au financement sont également calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis par des créances. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Au besoin, lorsque la juste valeur d'un instrument financier n'est pas tirée d'un prix coté sur le marché ou qu'elle ne s'appuie pas sur d'autres transactions observables sur le marché, selon une technique d'évaluation qui tient compte de données observables sur le marché, un ajustement au titre de l'évaluation est apporté afin de refléter le profit ou la perte latent à la conclusion de cet instrument financier.

Un ajustement au titre de l'évaluation des cours acheteur et vendeur est nécessaire lorsqu'un instrument financier est évalué au cours moyen, plutôt qu'au cours acheteur ou vendeur de l'actif ou du passif, respectivement. L'ajustement au titre de l'évaluation tient compte de l'écart entre, d'une part, le cours moyen et, d'autre part, le cours acheteur ou le cours vendeur.

Certains modèles d'évaluation nécessitent un calibrage des paramètres en fonction de facteurs comme les prix des options observables sur le marché. Le calibrage des paramètres peut varier en fonction de facteurs comme le choix des instruments ou la méthodologie d'optimisation. Un ajustement au titre de l'évaluation est également estimé afin d'atténuer les incertitudes liées au calibrage des paramètres et aux limitations du modèle.

Pour déterminer la juste valeur, nous avons recours à une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché dès que celles-ci existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés inactifs, outre les données tirées d'un modèle observables ou susceptibles d'être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi-totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 correspondent à une ou à plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur si aucune donnée observable n'est disponible à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influer sur la sélection des techniques d'évaluation. Aux fins de présentation, les instruments financiers sont classés selon la donnée du niveau le plus bas de la hiérarchie qui revêt une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

En l'absence de prix ou de données observables, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes pour des transactions semblables, en plus de recourir à des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important est nécessaire pour déterminer le modèle à utiliser, choisir les données pertinentes et, dans certains cas, ajuster la valeur obtenue en fonction du modèle ou des cours du marché dans le cas d'instruments financiers qui ne sont pas négociés activement, car la sélection des données peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont, de par leur nature, incertaines vu la rareté ou l'absence de données de marché permettant de déterminer le montant auquel serait conclue la transaction visée dans le cours normal des affaires. Dans le cas de ces données, il convient d'ajuster l'évaluation en fonction du caractère incertain des paramètres et du risque de marché, outre le risque de modèle.

Prêts

Les prêts sont des instruments d'emprunt qui sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués selon la méthode relative au classement des actifs financiers indiquée plus haut. La majorité de nos prêts sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Les intérêts sur les prêts sont constatés au poste Revenu d'intérêt au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les flux de trésorerie futurs estimatifs utilisés dans ce calcul incluent ceux qui sont prévus par les modalités contractuelles de l'actif et toutes les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. Le montant inclut aussi les coûts de transaction et tout autre escompte ou prime. Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont différées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est raisonnablement probable qu'un prêt sera monté, les commissions d'engagement et d'attente sont également comptabilisées en tant que revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées en tant qu'autres passifs et amorties dans les Revenus autres que d'intérêt sur la période d'engagement ou de confirmation du prêt. Les commissions liées au remboursement anticipé de prêts hypothécaires futures ne sont pas incluses dans le taux d'intérêt effectif au moment du montage. Si les commissions liées au remboursement anticipé sont reçues dans le cadre du renouvellement d'un prêt hypothécaire avant l'échéance, les commissions sont incluses dans le taux d'intérêt effectif et, si le prêt n'est pas renouvelé, les commissions liées au remboursement anticipé sont constatées dans le revenu d'intérêt à la date du remboursement anticipé.

Pour ce qui est des prêts comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les pertes de valeur sont comptabilisées à chaque date de clôture, conformément au modèle de dépréciation à trois stades présenté ci-après.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Une correction de valeur pour pertes de crédit est établie pour tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Les actifs soumis à des tests de dépréciation comprennent les prêts, les titres d'emprunt, les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les créances et les intérêts courus à recevoir et les créances sur contrat de location-financement ou contrat de location simple. La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts évaluée au coût amorti est présentée au poste Correction de valeur pour pertes sur prêts. La correction de valeur pour pertes de crédit relative aux titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée au poste Autres composantes des capitaux propres. Les autres actifs financiers inscrits au coût amorti sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit, dans notre bilan consolidé.

Les éléments hors bilan soumis à des tests de dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêt inutilisés. La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux éléments hors bilan est calculée séparément et incluse au poste Autres passifs – Dotations.

Nous calculons la correction de valeur pour pertes de crédit à chaque date de clôture selon un modèle de dépréciation à trois stades fondé sur les pertes de crédit attendues :

- Actifs financiers productifs
  - Stade 1 – Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée dont le montant correspond aux pertes de crédit qui devraient découler des défaillances qui se produiront dans les 12 mois suivant la date de clôture.
  - Stade 2 – Après une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif.
- Actifs financiers dépréciés
  - Stade 3 – Lorsqu'un actif financier est jugé déprécié, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie restante de l'actif. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, plutôt que sur sa valeur comptable brute.

La correction de valeur pour pertes de crédit est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, des insuffisances de flux de trésorerie qui découleraient des défaillances au cours d'une période donnée. Dans le cas des engagements de prêt, l'estimation de la perte de crédit tient compte de la partie de l'engagement qui serait prélevée au cours de la période visée. Du côté des garanties financières, l'estimation de la perte de crédit se fonde sur les paiements qui seraient requis selon les dispositions du contrat de garantie. En ce qui concerne les créances résultant de contrats de location-financement, l'estimation de la perte de crédit est basée sur des flux de trésorerie qui correspondent aux flux de trésorerie utilisés pour évaluer la créance locative.

Les augmentations ou diminutions de la correction de valeur pour pertes de crédit attribuables aux achats et aux nouveaux cas de montage, de décomptabilisation ou d'arrivée à échéance, ainsi que les modifications aux risques, aux paramètres et à l'exposition dues à des changements dans les pertes attendues ou à des transferts entre les stades, sont comptabilisées dans la dotation à la provision pour pertes de crédit. Les sorties du bilan et les montants repris qui avaient déjà été sortis du bilan sont imputés à la correction de valeur pour pertes de crédit.

La correction de valeur pour pertes de crédit représente une estimation objective des pertes de crédit attendues sur nos actifs financiers à la date de clôture. Le jugement est nécessaire pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris pour effectuer des transferts entre les trois stades et utiliser des informations prospectives. Les hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent faire varier les dotations d'une période à l'autre, et la variation peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont basées sur un intervalle de résultats possibles et tiennent compte de toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles, y compris les notations internes et externes, l'historique des pertes de crédit et les attentes quant aux flux de trésorerie futurs. Les pertes de crédit attendues sont calculées principalement en multipliant la PD de l'instrument par la perte en cas de défaillance (PCD) et l'ECD, le produit obtenu étant actualisé à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs financiers productifs, la principale différence entre les pertes de crédit attendues de stade 1 et de stade 2 est leur horizon respectif servant au calcul. Les estimations de stade 1 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur 12 mois tout au plus, tandis que les estimations de stade 2 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur la durée restante de l'instrument.

Une perte de crédit attendue est estimée pour chaque exposition. Des paramètres pertinents sont modélisés sur une base collective au moyen d'une segmentation du portefeuille qui permet une prise en compte appropriée des informations prospectives. Pour refléter d'autres caractéristiques qui ne sont pas déjà prises en compte par la modélisation, un jugement expert en matière de crédit est exercé pour déterminer les pertes de crédit attendues finales.

Dans le cas du faible pourcentage de portefeuilles pour lesquels nous ne disposons pas d'information historique détaillée ni d'historique des pertes, nous emploierons des approches d'évaluation simplifiées qui peuvent être différentes de celles décrites ci-dessus. Ces approches, qui peuvent être de nature collective, sont conçues de manière à s'appuyer sur le plus d'informations fiables et justifiables susceptibles d'être obtenues pour chaque portefeuille.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées à la date de clôture au moyen du taux d'intérêt effectif.

Durée de vie attendue

Pour les instruments des stades 2 et 3, les corrections de valeur pour pertes reflètent les pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante prévue de l'instrument. Pour la plupart des instruments, la durée de vie attendue est limitée à la durée de vie contractuelle restante.

Une exemption s'applique à certains instruments ayant les caractéristiques suivantes : a) l'instrument est composé à la fois d'un prêt et d'un engagement inutilisé; b) nous avons la capacité contractuelle d'exiger le remboursement et d'annuler l'engagement inutilisé et c) notre exposition aux pertes de crédit ne se limite pas à la période de préavis contractuelle. Pour les produits visés par cette exemption, la durée de vie attendue pourrait dépasser la durée de vie contractuelle restante et correspond à la période au cours de laquelle notre exposition aux pertes de crédit n'est pas réduite en raison de nos activités normales de gestion du risque de crédit. Cette période varie selon le produit et la catégorie de risque et elle est estimée sur la base de l'historique de nos expositions similaires, compte tenu des activités de gestion du risque de crédit entreprises dans le cadre de notre cycle régulier d'examen de la qualité du crédit. Les produits visés par cette exemption comprennent les cartes de crédit, les découverts et certaines marges de crédit renouvelables. Il nous faut exercer un jugement significatif au moment de déterminer les instruments visés par cette exemption et d'estimer leur durée de vie restante appropriée sur la base de notre expérience passée et de nos activités d'atténuation du risque de crédit.

Appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit

L'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit nécessite une part importante de jugement. Les transferts entre les stades 1 et 2 dépendent de la question de savoir si le risque de crédit lié à un instrument à la date de clôture a subi ou non une augmentation importante depuis sa comptabilisation initiale. Aux fins de cette appréciation, le risque de crédit est fondé sur la PD de l'instrument sur la durée de vie et non pas sur les pertes que nous nous attendons à subir. L'appréciation se fait généralement au niveau de l'instrument.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est effectuée au moins tous les trimestres, sur la base de trois facteurs. Si l'un des facteurs ci-après indique une augmentation importante du risque de crédit, l'instrument sera transféré depuis le stade 1 vers le stade 2 :

(1) Nous avons fixé des seuils pour déterminer ce qu'est une augmentation importante du risque de crédit, en fonction à la fois d'une variation en pourcentage et d'une variation en valeur absolue de la PD sur la durée de vie de l'instrument par rapport à sa comptabilisation initiale. Pour notre portefeuille de prêts de gros, une diminution de la notation du risque de l'emprunteur est également requise pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante.

(2) D'autres examens qualitatifs sont effectués afin de vérifier des critères correspondant aux différents stades et de faire des ajustements au besoin, afin de mieux refléter les positions à l'égard desquelles le risque de crédit s'est accru sensiblement.

(3) Les instruments en souffrance depuis 30 jours sont généralement considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit, même si nos autres indicateurs ne reflètent pas une telle augmentation.

Les seuils d'un transfert entre les stades 1 et 2 sont symétriques. Si le risque de crédit d'un actif financier qui a été transféré vers le stade 2 n'est plus considéré comme ayant subi une augmentation importante depuis la comptabilisation initiale, l'actif financier est réintégré au stade 1.

Pour certains instruments dont le risque de crédit est faible à la date de clôture, on présume que le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit est considéré comme faible si l'instrument comporte un faible risque de défaillance et que l'emprunteur est en mesure de satisfaire à ses obligations contractuelles à court et à long terme, y compris dans des périodes de bouleversement économique ou commercial. Certains dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les actifs achetés en vertu de conventions de revente, les prêts sur polices d'assurance et les facilités de liquidité consenties à nos conduits multicédants ont été jugés comme ayant un faible risque de crédit.

Pour soutenir nos clients pendant la pandémie de COVID-19, nous avons lancé plusieurs programmes d'aide. Toutes choses étant égales par ailleurs, le recours à un programme de report de versements n'entraîne pas à lui seul une augmentation importante du risque de crédit.

Utilisation d'informations prospectives

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour chaque stade et l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit tiennent compte des informations sur les faits antérieurs comme sur les conditions actuelles, ainsi que de projections raisonnables et justifiables à l'égard de la conjoncture économique et des événements à venir. L'estimation et l'application de l'information prospective nécessitent un degré élevé de jugement.

Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat ensuite sur des moyennes à long terme. Les variables macroéconomiques qu'emploient nos modèles de pertes de crédit attendues comprennent, entre autres, les taux de chômage, le produit national brut, les indices de rendement des capitaux propres, les prix des marchandises et les prix des maisons au Canada. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques peuvent faire l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin.

Notre estimation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, qui tient compte d'au moins trois scénarios macroéconomiques futurs. Notre scénario de base repose sur les prévisions macroéconomiques publiées par notre groupe interne Économie. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse varient par rapport à notre scénario de base en fonction de toutes les situations macroéconomiques raisonnablement possibles. Des scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires et plus graves sont élaborés afin de relever une fourchette plus large de pertes de crédit possibles dans certains secteurs. La conception de scénarios, y compris la création de scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires, est effectuée au moins une fois par année et plus souvent si la situation le justifie.

Les scénarios servent à recenser un vaste intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre meilleure estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario. La pondération des scénarios tient compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives, et est mise à jour chaque trimestre. Tous les scénarios envisagés sont appliqués à tous les portefeuilles exposés à des pertes de crédit attendues assorties des mêmes probabilités.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est basée sur les variations des PD à la date de clôture, établies par pondération probabiliste pour toute la durée de vie et compte tenu de l'information prospective, à partir des scénarios macroéconomiques entrant dans le calcul des pertes de crédit attendues.

Définition de la défaillance

La définition de défaillance utilisée pour l'évaluation des pertes de crédit attendues concorde avec la définition de défaillance employée aux fins de notre gestion interne du risque de crédit. Notre définition de défaillance peut varier selon le type de produit et elle tient compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs tels que les conditions des clauses restrictives de nature financière et le nombre de jours que le compte est en souffrance. En ce qui concerne les prêts de détail et de gros, à l'exception des cas mentionnés ci-après, la défaillance a lieu lorsque le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours relativement à une obligation importante envers nous et/ou que nous estimons que l'emprunteur n'effectuera probablement pas ses paiements intégralement sans que nous intentions une action à son encontre (par exemple, en prenant officiellement possession de la garantie fournie). Pour certains soldes de cartes de crédit, la défaillance se produit lorsque les paiements sont en retard depuis 180 jours. En ce qui concerne ces soldes, l'emploi d'une période où le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours est raisonnable et justifiable par des données observables sur les taux de sortie du bilan et de reprise que l'historique des portefeuilles de cartes de crédit peut fournir. La définition de défaillance est la même d'une période à l'autre et s'applique à tous les instruments financiers, sauf si on peut démontrer que les circonstances ont changé au point d'exiger une nouvelle définition qui est plus appropriée.

Actifs financiers dépréciés (stade 3)
Chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie, les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation. Les preuves d'une dépréciation peuvent être que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, ou qu'il fait face à une faillite probable ou autre réorganisation financière, ou être une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés attestée par les changements défavorables de la solvabilité de l'emprunteur ou par une conjoncture économique en corrélation avec les défaillances. Un actif du stade 3 est reclassé au stade 2 lorsque, à la date de clôture, il n'est plus jugé déprécié. L'actif réintégrera le stade 1 lorsque son risque de crédit à la date de clôture n'est plus considéré comme ayant augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale, ce qui pourrait se produire durant la même période de présentation de l'information financière où a eu lieu son transfert depuis le stade 3 vers le stade 2.

Lorsqu'un actif financier est considéré comme déprécié, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction de la différence entre la valeur comptable brute de l'actif et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument, des flux de trésorerie futurs estimés. Lorsqu'un actif financier déprécié comporte une composante utilisée et une non utilisée, les pertes de crédit attendues reflètent aussi la partie de l'engagement de prêt qui serait utilisée pendant la durée de vie restante de l'instrument.

Si un actif financier est déprécié, les intérêts cessent d'être comptabilisés selon le mode normal, suivant lequel le revenu d'intérêt est calculé en fonction de la valeur comptable brute de l'actif. Le revenu d'intérêt est plutôt calculé au taux d'intérêt effectif initial, qu'on applique au coût amorti de l'actif, lequel représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit correspondante. À la suite d'une dépréciation, le revenu d'intérêt est comptabilisé en fonction d'une désactualisation à compter de la date de comptabilisation initiale de la perte de valeur.

La correction de valeur pour pertes de crédit à l'égard des prêts douteux de stade 3 est établie au niveau de l'emprunteur, et les pertes sur les prêts douteux sont recensées sur les prêts individuellement importants ou sont collectivement évaluées et établies au moyen de taux basés sur les portefeuilles, sans aucune référence à des prêts en particulier.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel (stade 3)
Lorsque des prêts individuellement importants sont désignés comme douteux, nous ramenons la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation estimée en comptabilisant une correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement afin de couvrir les pertes de crédit observées. La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement reflète le montant de capital et d'intérêts attendu calculé selon les modalités du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré, ainsi que l'incidence des retards dans la reprise du capital et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent). La valeur de réalisation estimative de chaque prêt individuellement important correspond aux flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Lorsque les montants et le calendrier des flux de trésorerie futurs ne peuvent être estimés de manière fiable et raisonnable, la valeur de réalisation estimative peut être déterminée à l'aide de prix de marché observables de prêts comparables, de la juste valeur de la garantie fournie pour le prêt ou d'autres méthodes raisonnables et justifiables basées sur le jugement de la direction.

Les corrections de valeur évaluées individuellement sont établies en fonction d'un intervalle de résultats possibles, qui peuvent inclure des scénarios macroéconomiques ou non macroéconomiques, dans la mesure où ils sont pertinents compte tenu de la situation de l'emprunteur concerné. Les hypothèses fondant l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus reflètent les conditions économiques actuelles et futures et elles sont généralement les mêmes que celles retenues pour les stades 1 et 2.

Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif (stade 3)
Les prêts soumis à un test de dépréciation collectif sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée collectivement reflète i) le montant de capital et d'intérêts attendu selon les modalités du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré et ii) l'incidence des retards dans le recouvrement du capital et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent).

Le recouvrement de principal et d'intérêts attendu est estimé au niveau du portefeuille et tient compte des pertes historiques qu'ont subies des portefeuilles comparables présentant des caractéristiques du risque de crédit similaires, ajustées en fonction de la situation actuelle et des conditions futures. Un ratio de couverture spécifique au portefeuille est appliqué au solde des prêts douteux pour calculer la correction de valeur pour pertes de crédit évaluée collectivement. La composante valeur temps de l'argent est calculée à l'aide des facteurs d'actualisation appliqués aux groupes de prêts ayant des caractéristiques communes. Les facteurs d'actualisation représentent la tendance de recouvrement attendue qu'affichent les groupes de prêts comparables et reflètent l'expérience passée de ces groupes ajustée en fonction des conditions économiques actuelles et futures et/ou de facteurs sectoriels. L'exercice du jugement important est requis lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Sortie de prêts
Les prêts et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après l'encaissement de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'aucun recouvrement additionnel n'est raisonnablement prévisible, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont en général sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Modifications
Les conditions initiales d'un actif financier peuvent être renégociées ou modifiées, ce qui occasionne une modification des dispositions contractuelles de l'actif financier et a une incidence sur les flux de trésorerie contractuels. Le traitement de ces modifications dépend essentiellement de la façon dont la renégociation s'est faite et de la nature et de l'ampleur des changements attendus. Dans le cours normal des activités, les modifications apportées pour des raisons de crédit, surtout liées à la restructuration d'une dette en souffrance, sont généralement traitées comme une modification de l'actif financier initial. Les modifications non motivées par une question de crédit sont généralement considérées comme une cessation des flux de trésorerie initiaux et, par conséquent, la renégociation est traitée comme une décomptabilisation de l'actif financier initial et une comptabilisation d'un nouvel actif financier.

Étant donné les effets de la pandémie de COVID-19, nous avons mis en œuvre des programmes pour aider les clients des services bancaires aux particuliers et aux entreprises à surmonter les défis associés à la pandémie de COVID-19. Ces programmes comprennent des reports de versements, des réductions de taux d'intérêt, des dérogations aux clauses restrictives, des refinancements ou des restructurations du crédit. Dans certains cas, les modalités initiales de l'actif financier connexe sont renégociées ou autrement modifiées, ce qui donne lieu à un changement des conditions contractuelles de l'actif financier ayant des répercussions sur les flux de trésorerie contractuels. Dans le cadre de ces programmes, en cas de modification majeure des conditions liées à l'actif financier initial, nous décomptabilisons cet actif et en comptabilisons un nouveau.

Si la modification des conditions ne donne pas lieu à la décomptabilisation de l'actif financier, la valeur comptable de l'actif financier est recalculée pour correspondre à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels renégociés ou modifiés, établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial, et une perte ou un profit est comptabilisé. L'actif financier continue de faire l'objet des mêmes appréciations visant à déterminer s'il a subi ou non une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ainsi qu'une dépréciation (voir plus haut). Un actif financier modifié est transféré hors du stade 3 si les conditions qui ont permis de le désigner comme déprécié ne sont plus là et qu'elles se rapportent objectivement à un fait s'étant produit après la comptabilisation de la dépréciation initiale. Un actif financier modifié est transféré hors du stade 2 lorsqu'il ne respecte plus les seuils relatifs fixés pour déterminer si le risque de crédit a sensiblement augmenté, augmentation qui se fonde sur les variations de la PD sur la durée de vie de l'actif, le nombre de jours en souffrance et d'autres considérations qualitatives. L'actif financier continue de faire l'objet d'un suivi pour vérifier s'il y a eu augmentation importante du risque de crédit ou dépréciation.

Si la modification des conditions entraîne la décomptabilisation de l'actif financier initial et la comptabilisation du nouvel actif financier, ce dernier sera normalement classé au stade 1, à moins que l'on détermine qu'il s'est déprécié au moment de la renégociation. Pour qu'on puisse déterminer si le risque de crédit a subi une augmentation importante, la date de la modification devient la date de comptabilisation initiale du nouvel actif financier.

Dérivés
Lorsque des dérivés sont incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats hôtes, de tels regroupements sont appelés instruments hybrides. Certains des flux de trésorerie d'un instrument hybride varient d'une façon semblable à celle d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte est un actif financier entrant dans le champ d'application d'IFRS 9, les critères de classement et d'évaluation sont appliqués à l'instrument hybride dans son intégralité, comme il est décrit à la rubrique Classement des actifs financiers de la note 2. Si le contrat hôte est un passif financier ou un actif qui n'entre pas dans le champ d'application d'IFRS 9, les dérivés incorporés sont comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas clairement et étroitement liés au contrat hôte, à moins que l'option de la juste valeur ait été retenue, comme il est indiqué plus haut. Le contrat hôte est comptabilisé selon les normes applicables.

Les dérivés sont utilisés principalement dans les activités de négociation. Les dérivés sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et les autres risques de marché. Les dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt et de change, les options, les contrats à terme de taux d'intérêt standardisés, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les swaps sur actions et les dérivés de crédit. Tous les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans notre bilan consolidé.

Lorsque des dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de négociation, les profits et les pertes réalisés et latents sur ces dérivés sont constatés au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Conformément à notre méthode relative à la compensation des actifs et des passifs financiers, la juste valeur nette de certains actifs et passifs dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements d'évaluation sont pris en compte dans la juste valeur des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les primes versées et reçues sont présentées dans les actifs dérivés et les passifs dérivés, respectivement.

Lorsque les dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture ci-après.

Décomptabilisation d'actifs financiers
Les actifs financiers sont décomptabilisés de notre bilan consolidé lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et avantages des actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de notre bilan consolidé et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de ces actifs est abandonné. Lorsque nous gardons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où des liens sont conservés.

La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si les droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs transférés sont expirés ou si nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie. Nous décomptabilisons les actifs financiers transférés si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs ont été transférés. Pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et

avantages liés aux actifs transférés, la direction examine l'exposition de la Banque avant et après le transfert ainsi que la variation du montant et du moment de réalisation des flux de trésorerie nets des actifs transférés. Dans le cas des actifs transférés pour lesquels nous conservons les droits de gestion, la direction a fait appel à son jugement pour déterminer les avantages liés aux droits de gestion par rapport aux attentes du marché. Si les avantages liés aux droits de gestion sont supérieurs à la juste valeur, un actif de gestion est comptabilisé au poste Autres actifs de notre bilan consolidé. Si les avantages liés aux droits de gestion sont inférieurs à la juste valeur, un passif de gestion est comptabilisé au poste Autres passifs de notre bilan consolidé.

Décomptabilisation de passifs financiers
Nous décomptabilisons un passif financier de notre bilan consolidé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte ou annulée ou a expiré. Nous comptabilisons l'écart entre la valeur comptable d'un passif financier transféré et la contrepartie payée dans notre état consolidé du résultat net.

Intérêts
Les intérêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et les frais d'intérêt, à l'état consolidé du résultat net, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Revenu de dividende
Le revenu de dividende est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les titres de participation cotés et, habituellement, à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les titres de participation qui ne sont pas cotés.

Coûts de transaction
En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont inscrits à l'actif au moment de la comptabilisation initiale. Pour les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les coûts de transaction inscrits à l'actif sont amortis par le biais du bénéfice net sur la durée de vie estimée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui n'ont pas de paiements déterminés ou déterminables ni d'échéance fixe, les coûts de transaction inscrits à l'actif sont comptabilisés au bénéfice net lorsque l'actif est décomptabilisé ou subit une dépréciation.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés au bilan lorsqu'il y a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Actifs achetés en vertu de conventions de revente et actifs vendus en vertu de conventions de rachat
Nous achetons des titres dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces titres. Nous suivons de près la valeur de marché des titres achetés et nous nous assurons que des garanties supplémentaires sont obtenues, au besoin. Nous avons le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Les conventions de revente sont traitées comme des transactions de prêts assortis de garanties. Nous vendons également des titres en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont traitées comme des transactions d'emprunts assortis de garanties. Les titres reçus en vertu de conventions de revente et les titres livrés en vertu de conventions de rachat ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé ou décomptabilisés de celui-ci, respectivement, à moins que les risques et avantages liés au droit de propriété aient été obtenus ou abandonnés.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat ou de vente initiaux des titres, sauf lorsqu'elles sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de frais d'intérêt dans notre état consolidé du résultat net. Les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation ou dans le poste Autres, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Comptabilité de couverture
Nous avons choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture d'IAS 39 plutôt que ceux d'IFRS 9.

Nous utilisons des dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type d'instrument de couverture utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Nous évaluons, aussi bien lors de la mise en place de la couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est considérée comme hautement efficace seulement si les deux conditions suivantes sont réunies : i) à la mise en place de la couverture et au cours des périodes ultérieures, on s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert; ii) les résultats réels de l'opération de couverture se situent dans un intervalle prédéterminé. Nous procédons à des tests d'efficacité pour démontrer que la couverture est efficace et qu'elle le demeurera pour le reste de sa durée. Dans le cas d'une couverture de transaction prévue, il doit être hautement probable que la transaction se concrétise et cette dernière doit présenter un risque de variation des flux de trésorerie qui pourrait au bout du compte avoir une incidence sur

le résultat net présenté. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture ou l'élément couvert est liquidé ou vendu ou lorsque la transaction prévue a cessé d'être hautement probable. Veuillez vous reporter à la note 8 pour obtenir des renseignements sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Bien qu'une incertitude demeure en raison de la Réforme des relations de couverture auxquelles les Modifications s'appliquent depuis le 1er novembre 2019, nos tests d'efficacité prospectifs se fondent sur les flux de trésorerie couverts existants ou les risques couverts. Toute inefficacité constatée lors de tests rétrospectifs est comptabilisée dans le bénéfice net, et la couverture ne cesse pas tant et aussi longtemps que les exigences de comptabilité de couverture sont respectées.

Couvertures de la juste valeur

Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est comptabilisée dans les Revenus autres que d'intérêt. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont compensées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également comptabilisées dans les Revenus autres que d'intérêt. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur portés à la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis en Bénéfice net sur la durée de vie restante prévue de l'élément couvert.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Puisque nous avons adopté les Modifications à partir du 1er novembre 2019 et qu'une incertitude demeure en raison de la Réforme, nous appliquons la comptabilité de couverture aux taux IBOR qui peuvent ne pas être stipulés dans le contrat si, au commencement de la relation de couverture, ces taux sont isolables et peuvent être évalués de façon fiable.

Couverture de flux de trésorerie

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis reclassée en résultat net lorsque la transaction de couverture prévue a lieu, et la tranche inefficace est comptabilisée dans les Revenus autres que d'intérêt. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants accumulés auparavant comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les profits et les pertes latents sur les dérivés sont reclassés immédiatement dans le Bénéfice net lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue, ou lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se réaliser.

Bien qu'une incertitude demeure en raison de l'application de la Réforme depuis le 1er novembre 2019, nous appliquons les mesures d'atténuation prévues par les Modifications, aux termes desquelles les taux de référence IBOR, utilisés pour déterminer les flux de trésorerie couverts hautement probables, ne sont pas modifiés. En outre, la réserve de couverture de flux de trésorerie connexe n'est pas reclassée en résultat net uniquement en raison des changements liés à la transition des taux IBOR aux nouveaux taux sans risque.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif à taux variable.

Couvertures de l'investissement net

Dans le cas de la couverture de notre risque de change lié à un investissement net dans un établissement à l'étranger, la tranche efficace des profits et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. La totalité ou une partie des montants précédemment inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont comptabilisés dans le Bénéfice net à la cession totale ou partielle de l'établissement à l'étranger.

Nous utilisons des contrats de change et des passifs libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Garanties

Les contrats de garantie financière sont des contrats qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement spécifié (sous forme de trésorerie, d'autres actifs, de nos propres actions ou de la prestation de services) pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il subit en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu des dispositions initiales ou modifiées d'un instrument d'emprunt. Nous comptabilisons un passif dans notre bilan consolidé au début d'une garantie, lequel représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Les garanties financières sont par la suite réévaluées en retenant le plus élevé de deux montants : i) le montant des pertes de crédit attendues et ii) le montant initialement comptabilisé, diminué, le cas échéant, du cumul de l'amortissement comptabilisé.

S'il satisfait à la définition de dérivé, le contrat de garantie financière est évalué à la juste valeur à chaque date de clôture et présenté au poste Dérivés de notre bilan consolidé.

Assurance et fonds distincts

Les primes découlant de contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant de contrats de courte durée, principalement l'assurance incendie, accidents, risques divers (IARD), et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires sur la durée du contrat connexe. Les primes découlant des contrats de courte durée qui n'ont pas été obtenues, qui représentent la tranche non échue des primes, sont constatées au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurance sont classés comme des instruments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et comme des instruments au coût amorti, à l'exception des placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurances vie et

maladie de même qu'au titre d'une partie des contrats d'assurance IARD. Ces placements sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance ou rachetées, au rendement des placements, à la politique relative aux dividendes, aux charges d'exploitation et aux frais d'administration des polices ainsi qu'aux provisions pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois par an et mises à jour en fonction des résultats réels et de la conjoncture de marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont inscrites au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de notre état consolidé du résultat net au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Les primes cédées au titre de la réassurance et les recouvrements de réassurance relativement aux indemnités et sinistres sont prises en compte dans le bénéfice et charges, selon le cas. Les montants à recouvrer au titre de la réassurance, qui se rapportent aux montants des prestations versées et des réclamations non versées, sont inclus dans les Autres actifs.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouveaux contrats d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables liés à l'acquisition de nouveaux contrats. Les coûts d'acquisition différés liés aux produits d'assurance vie sont comptabilisés implicitement au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont comptabilisés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat d'assurance est conclu aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs liés aux fonds distincts sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct prennent en charge le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Le passif lié à ces contrats est calculé en fonction des obligations contractuelles au moyen d'hypothèses actuarielles et est au moins équivalent à la valeur de rachat ou de transfert calculée par référence à la valeur des fonds ou indices sous-jacents appropriés. Les actifs et les passifs des fonds distincts sont présentés séparément dans notre bilan consolidé. Comme les titulaires d'une police liée à un fonds distinct assument les risques et conservent des avantages liés au rendement du fonds, le revenu de placement gagné par les fonds distincts et les charges engagées par ces fonds sont compensés et ne sont pas présentés séparément dans notre état consolidé du résultat net. Les honoraires que nous gagnons grâce aux fonds distincts comprennent les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, à la gestion des polices et au rachat. Ces honoraires sont comptabilisés dans les Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Des tests de suffisance du passif sont effectués sur tous les portefeuilles de contrats d'assurance à chaque date de clôture pour assurer la suffisance des passifs liés aux contrats d'assurance. Les meilleures estimations actuelles des flux de trésorerie contractuels futurs, des coûts de gestion et d'administration des sinistres et des rendements des actifs garantissant les passifs sont prises en compte dans les tests. Lorsque les résultats du test mettent en évidence une insuffisance dans les passifs, celle-ci est immédiatement comptabilisée dans notre état consolidé du résultat net par le biais d'une réduction des coûts d'acquisition différés inclus dans les Autres actifs ou d'une augmentation des Sinistres et réclamations liées aux indemnités d'assurance.

Avantages du personnel – prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations définies, comprise dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations des employés au titre des services de l'année en cours, au montant net des intérêts sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, au coût des services passés et aux profits ou pertes sur les règlements. Les réévaluations de l'obligation nette au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des sommes comprises dans le montant net des intérêts sur le passif net au titre des prestations définies), sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles se produisent. Les écarts actuariels comprennent les ajustements liés à l'expérience (l'incidence des différences entre les hypothèses actuarielles précédentes et ce qui s'est réellement produit) ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net. Le coût des services passés correspond à la variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies attribuable à une modification ou à une réduction du régime, et il est immédiatement passé en charges.

Pour chaque régime de retraite à prestations définies, nous comptabilisons la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime, comme un passif au titre des prestations définies et nous le présentons au poste Autres passifs – Passifs au titre des avantages du personnel dans notre bilan consolidé. Dans le cas des régimes comportant un actif net au titre des prestations définies, le montant est comptabilisé comme un actif au poste Autres actifs – Actifs au titre des avantages du personnel dans notre bilan consolidé.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies nécessite l'exercice d'un jugement important, car la constatation repose sur les taux d'actualisation et sur diverses hypothèses actuarielles, telles que les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. En raison de la nature à long terme de ces régimes, de telles estimations et hypothèses font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques. Pour ce qui est de nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le taux d'actualisation est déterminé en fonction de rendements de marché liés à des obligations de sociétés de première qualité. Étant donné que le taux d'actualisation est fondé sur des rendements disponibles actuels ainsi que sur l'évaluation de la liquidité du marché par la direction, il ne donne qu'une indication des rendements futurs. Les hypothèses actuarielles, qui sont établies conformément aux pratiques actuelles dans les pays où nos régimes sont en vigueur, peuvent différer des résultats réels puisque les statistiques propres à chaque pays reflètent uniquement une estimation du comportement futur des employés. Ces hypothèses sont formulées par la direction et sont passées en revue par les actuaires au

moins une fois par année. Toute variation dans les hypothèses susmentionnées pourrait influer sur les montants de l'obligation au titre des prestations, des charges et des réévaluations que nous comptabilisons.

Nos cotisations aux régimes à cotisations définies sont passées en charges lorsque les employés ont rendu des services en échange de telles cotisations. La charge au titre des régimes à cotisations définies est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines.

Rémunération fondée sur des actions

Nous offrons des régimes de rémunération fondée sur des actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés.

Pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés, une charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits applicable, ainsi qu'une augmentation correspondante des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation des options, qui tiennent compte du prix d'exercice de l'option, du prix actuel de l'action, du taux d'intérêt sans risque, de la volatilité attendue du prix de l'action sur la durée de vie de l'option et d'autres facteurs pertinents. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice ainsi que le montant initial comptabilisé au titre des capitaux propres sont portés au crédit des actions ordinaires. Nos autres régimes de rémunération fondée sur des actions comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (les régimes). Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition des droits. Les régimes sont réglés en trésorerie.

Pour les attributions réglées en trésorerie, nos obligations à payer sont ajustées à leur juste valeur à chaque date de clôture. Pour les attributions réglées en actions, nos obligations comptabilisées dans les capitaux propres attendues sont fondées sur la juste valeur de nos actions ordinaires à la date de l'attribution. Les variations de nos obligations, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans notre état consolidé du résultat net, et une hausse correspondante est comptabilisée dans les Autres passifs pour les attributions réglées en trésorerie et dans les Bénéfices non distribués pour les attributions réglées en actions. La charge de rémunération est comptabilisée au cours de l'exercice pendant lequel les attributions sont obtenues par les participants du régime en fonction du calendrier d'acquisition des droits des régimes touchés, déduction faite des déchéances estimatives.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le seront au cours de la période d'acquisition des droits est comptabilisé immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionnariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé et est comptabilisé dans notre état consolidé du résultat net, sauf dans la mesure où il a trait à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé dans les capitaux propres.

L'impôt sur le résultat exigible est passé en charges selon les lois fiscales applicables dans chaque territoire dans la période au cours de laquelle le bénéfice se produit et est calculé selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos filiales, à nos succursales et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des coentreprises dont les différences temporaires ne devraient pas se résorber dans un avenir prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes faisant partie du même groupe de déclaration fiscale (lequel a l'intention de procéder à un règlement net), et lorsqu'il existe un droit juridique de compenser les montants comptabilisés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les mêmes conditions sont remplies. Notre état consolidé du résultat net comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôt diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

L'impôt différé cumulé en raison des différences temporaires et des reports en avant de perte fiscale est inclus dans les Autres actifs et les Autres passifs. Chaque trimestre, nous évaluons nos actifs d'impôt différé afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à ces actifs est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives.

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes, évaluer la probabilité d'acceptation de nos positions fiscales et déterminer notre charge d'impôt en fonction de nos meilleures estimations quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Nous effectuons un examen chaque trimestre afin de mettre à jour nos meilleures estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation de nos positions fiscales par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels.

La direction doit également faire largement appel à son jugement pour déterminer notre actif ou passif d'impôt différé, car la comptabilisation d'un tel actif ou passif dépend de nos prévisions quant aux bénéfices imposables futurs et aux taux d'imposition qui devraient être en vigueur dans la période au cours de laquelle l'actif est réalisé ou le passif réglé. Toute variation de nos prévisions peut entraîner une variation des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisés dans notre bilan consolidé, ainsi que de la charge d'impôt différé dans notre état consolidé du résultat net.

Regroupements d'entreprises, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant, sont comptabilisées au montant de leur quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables, à

moins d'indication contraire. Les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées séparément du goodwill et sont incluses dans le poste Autres immobilisations incorporelles. Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition.

Goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation, lequel est appliqué sur le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne. Le test de dépréciation est effectué annuellement, au 1er août, ou plus souvent s'il y a des indications objectives d'une dépréciation, en comparant la valeur recouvrable d'une UGT à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'une UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'une UGT dans une transaction normale entre des intervenants du marché, diminué des coûts de sortie. La juste valeur d'une UGT est estimée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, et ajustée pour tenir compte du point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Les indications externes, comme des contrats de vente exécutoires ou des transactions récentes pour des entreprises semblables du même secteur, sont prises en considération dans la mesure où elles sont disponibles.

Un jugement important doit être exercé pour estimer les données prises en compte dans le modèle utilisé pour la détermination de la valeur recouvrable de nos UGT, notamment les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation et les taux de croissance finaux, en raison de l'incertitude liée au moment de la réalisation et au montant des flux de trésorerie et du caractère prospectif de ces données. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires ainsi que des dépenses d'investissement et des rendements pour les actionnaires prévus. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'UGT et de son exposition au risque de change, comme il est reflété dans les écarts de l'inflation prévue. Le coût du capital à l'échelle de la banque est fondé sur le modèle d'évaluation des actifs financiers. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel,le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation). Les taux de croissance finaux reflètent la croissance prévue du produit intérieur brut à long terme et l'inflation dans les pays où l'UGT exerce ses activités. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

La valeur comptable d'une UGT comprend la valeur comptable des actifs, des passifs et du goodwill affectés à l'UGT. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis elle est attribuée aux autres actifs non financiers de l'UGT proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en charges dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est identifiée. Le goodwill est présenté au coût après déduction du cumul des pertes de valeur. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

À la cession d'une partie d'une UGT, la valeur comptable du goodwill lié à la partie de l'UGT vendue est incluse dans le calcul des profits et des pertes à la cession. La valeur comptable est évaluée sur la base de la juste valeur relative de la partie cédée par rapport à l'intégralité de l'UGT.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les actifs non monétaires identifiables, et elles sont acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ou sont générées en interne. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill lorsqu'elles sont séparables ou résultent de droits contractuels ou autres droits et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise séparément comprend son coût d'acquisition et les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif pour son utilisation prévue. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables à la création, à la production et à la préparation de l'actif en vue de son exploitation de la manière prévue par la direction. Les frais de recherche et de développement qui ne peuvent pas être incorporés dans le coût de l'actif sont passés en charges. Après la comptabilisation initiale, une immobilisation incorporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, laquelle varie de 3 à 10 ans pour les logiciels et de 10 à 20 ans pour les relations-clients. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test visant à déterminer s'il existe des indices de dépréciation pour chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle pourrait s'être dépréciée, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est réduite à sa valeur recouvrable, ce qui donne lieu à une perte de valeur.

Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise lorsqu'est apportée une modification aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) depuis la comptabilisation de la dernière perte de valeur. À la reprise d'une perte de valeur, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (déduction faite de l'amortissement) qui aurait été déterminée en l'absence de perte de valeur antérieure.

En raison de la nature subjective de ces estimations, un jugement important doit être exercé pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Les estimations de la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles s'appuient sur certaines données clés, notamment les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats prévisionnels et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à

l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

Autres

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date de clôture. Les profits et les pertes de change résultant de la conversion et du règlement de ces éléments sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net au poste Revenus autres que d'intérêt.

Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques.

Les actifs et les passifs de nos établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date de clôture, tandis que les revenus et les charges de ces établissements à l'étranger sont convertis aux taux de change moyens pour la période de présentation de l'information financière.

Les profits ou les pertes latents résultant de la conversion de nos établissements à l'étranger de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôt dans les autres composantes des capitaux propres. Au moment de la cession ou de la cession partielle d'un établissement à l'étranger, une tranche appropriée du montant net des profits ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel comprennent les terrains, les bâtiments, les améliorations locatives, le matériel informatique, le mobilier, les agencements et le reste du matériel et ils sont comptabilisés au coût moins le cumul des amortissements, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, et le cumul des pertes de valeur. Le coût comprend le prix d'achat, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue, ainsi que l'estimation initiale de tout coût de sortie. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, soit de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 5 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et autre matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond à la moins élevée de la durée d'utilité des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si le renouvellement est raisonnablement assuré, jusqu'à concurrence de 10 ans. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réévalués à chaque période de présentation de l'information financière et ils sont ajustés au besoin. Les profits et les pertes à la cession sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les locaux et le matériel sont évalués pour déterminer s'il y a des indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'un actif pourrait s'être déprécié, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable.

Après la comptabilisation de la perte de valeur, la dotation à l'amortissement est ajustée pour les périodes futures afin de refléter la valeur comptable révisée de l'actif. Si, par la suite, une perte de valeur est reprise, la valeur comptable de l'actif est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (diminuée de l'amortissement) qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La dotation à l'amortissement pour les périodes futures est ajustée pour refléter la valeur comptable révisée.

Depuis le 1er novembre 2019, les locaux et le matériel comprennent des actifs au titre de droits d'utilisation en raison de l'adoption d'IFRS 16.

Contrats de location – Méthodes applicables depuis le 1er novembre 2019 (IFRS 16)

À la date de passation d'un contrat, nous évaluons si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant d'un bien déterminé et le droit de contrôler l'utilisation de ce bien pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Lorsque nous sommes le preneur dans le cadre d'un contrat de location, nous comptabilisons initialement un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante, sauf à l'égard des contrats de location à court terme et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. On entend par contrat de location à court terme un contrat dont la durée est de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur sont des actifs non liés aux infrastructures, non spécialisés, courants, simples sur le plan technologique, facilement accessibles et couramment utilisés. En ce qui concerne les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, nous comptabilisons les loyers en tant que charges d'exploitation sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Lorsque nous avons l'assurance raisonnable d'exercer les options de prolongation et de résiliation, celles-ci sont prises en compte dans la durée du contrat de location visé.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début, calculée selon notre taux d'emprunt marginal. L'obligation locative est ensuite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisée dans la charge d'intérêt.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué en fonction du montant initial de l'obligation locative, après ajustement pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, des coûts directs initiaux engagés et de l'estimation des coûts qui devront être engagés pour le démantèlement, l'enlèvement ou la remise en état du bien, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti jusqu'au terme de la durée du contrat de location ou jusqu'au terme de la durée d'utilité si celle-ci est antérieure, sauf si la propriété en est transférée à RBC ou si nous avons l'assurance raisonnable de pouvoir exercer une option d'achat, auquel cas la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation s'appliquera. Nous appliquons IAS 36 *Dépréciation d'actifs* pour déterminer si l'actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et pour comptabiliser toute perte de valeur, comme il est décrit plus haut dans les méthodes comptables applicables aux locaux et au matériel.

Incidence de l'adoption d'IFRS 16 – Contrats de location auparavant classés en tant que contrats de location simple
Par suite de l'adoption d'IFRS 16, nous avons augmenté le total de l'actif de 5 084 millions de dollars et le total du passif de 5 191 millions, ce qui représente principalement des contrats de location visant des locaux et du matériel auparavant classés en tant que contrats de location simple; de plus, nous avons réduit les bénéfices non distribués de 107 millions de dollars, déduction faite de l'impôt. L'adoption d'IFRS 16 a réduit notre ratio de fonds propres CET1 de 14 p.b.

Lors de la transition, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants au moyen de notre taux d'emprunt marginal au 1er novembre 2019. Nous avons utilisé un taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 2,3 %. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont habituellement évalués à un montant équivalant à l'obligation locative et ajustés pour tenir compte du montant du paiement de loyer payé d'avance ou à payer. Pour certains biens, les actifs au titre de droits d'utilisation étaient évalués comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, actualisée au moyen de notre taux d'emprunt marginal au 1er novembre 2019. Les mesures de simplification suivantes ont été adoptées pour l'application d'IFRS 16 aux contrats de location auparavant classés en tant que contrats de location simple selon IAS 17 :

- Décision de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives (applicable aux contrats de location de biens immobiliers);
- Exemption de comptabilisation des contrats de location à court terme et de contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de nos engagements en vertu de contrats de location simple au 31 octobre 2019 et des obligations locatives comptabilisées lors de l'application initiale d'IFRS 16 au 1er novembre 2019.

(en millions de dollars canadiens)	
Engagements en vertu de contrats de location présentés au 31 octobre 2019	**6 175 $**
Moins : engagements liés à l'impôt non recouvrable	**(360)**
Moins : engagements au titre de contrats qui ne sont pas encore en vigueur	**(240)**
Moins : exemption de comptabilisation adoptée pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	**(83)**
Plus : engagements au titre des options de renouvellement dont l'exercice est raisonnablement assuré	**977**
Autres	**(26)**
Engagements liés aux contrats de location simple ajustés au 31 octobre 2019	**6 443**
Actualisation au 1er novembre 2019	**5 557**
Obligations locatives au titre de contrats de location-financement comptabilisées au 31 octobre 2019	**49**
Obligations locatives comptabilisées au 1er novembre 2019	**5 606 $**

Incidence de l'adoption d'IFRS 16 – Contrats de location auparavant classés en tant que contrats de location-financement
La valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative au 1er novembre 2019 pour les contrats de location auparavant classés en tant que contrats de location-financement en vertu d'IAS 17 *Contrats de location* était jugée correspondre à la valeur comptable de l'actif loué et de l'obligation locative aux termes d'IAS 17 immédiatement avant la date de transition.

Contrats de location – Méthodes applicables avant le 1er novembre 2019 (IAS 17)
Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif loué. Le transfert de propriété peut intervenir ou non. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Contrats de location simple
Lorsque nous sommes preneurs dans le cadre d'un contrat de location simple, nous comptabilisons les loyers sur une base linéaire sur la durée du contrat de location à la rubrique Frais autres que d'intérêt.

Contrats de location-financement
Lorsque nous sommes preneurs dans le cadre d'un contrat de location-financement, nous comptabilisons initialement l'actif loué et l'obligation liée au contrat connexe aux postes Locaux et matériel, Autres immobilisations incorporelles et Autres passifs dans notre bilan consolidé, pour un montant égal à la juste valeur de l'actif loué, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, chacune étant déterminée à la date de passation du contrat de location. Les coûts directs initiaux directement attribuables au contrat de location sont comptabilisés comme un actif aux termes du contrat de location-financement.

Dotations
Une dotation est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les dotations sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des dotations au titre des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres.

Nous devons estimer l'issue des procédures judiciaires en cours et les charges qui devront être engagées pour la sortie des immobilisations. Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs et leur montant. Nous comptabilisons nos dotations en

tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de rendre compte des prévisions actuelles. Il pourrait ne pas être possible de prédire le règlement de ces questions ou le moment de leur règlement ultime. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux dotations constatées. Nous exerçons notre jugement, le cas échéant, afin de limiter l'étendue de l'information à fournir sur les dotations afin de ne pas nuire à notre position dans ces questions en litige.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à la reprise d'une dotation sera recouvrée auprès d'un tiers, un assureur par exemple, un actif distinct est comptabilisé si le remboursement est quasiment certain.

Commissions et honoraires

Les commissions et honoraires ont essentiellement trait aux commissions de gestion de placements et de services de garde, aux revenus tirés des fonds communs de placement, aux commissions de courtage en valeurs mobilières, aux frais bancaires, aux commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils, aux revenus sur cartes et aux commissions de crédit, et sont comptabilisés en fonction des contrats de service conclus avec les clients qui s'y rattachent.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement correspondent généralement à un pourcentage des valeurs liquidatives quotidiennes ou de fin de période, selon les modalités des contrats conclus avec des clients, et elles sont perçues mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement, selon les modalités des contrats. Les commissions de gestion de placements et de services de garde découlent généralement des biens sous gestion lorsque nos clients font appel aux capacités de placement d'un gestionnaire de placements ou des biens administrés lorsque la stratégie de placement est gérée par le client ou par un gestionnaire tiers désigné. Les revenus tirés des fonds communs de placement sont tirés de la valeur liquidative quotidienne des fonds communs de placement. Les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement sont comptabilisés au fil du temps, lorsque le service est fourni au client, s'il est hautement probable que le montant des revenus comptabilisé ne fasse pas l'objet d'une reprise importante.

Les commissions de courtage en valeurs mobilières et les frais bancaires qui sont liés à la prestation de services liés à des transactions précises sont comptabilisés lorsque le service a été fourni. Lorsque les services sont fournis au fil du temps, les revenus sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont fournis.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont principalement trait à la prise ferme de nouvelles émissions de titres d'emprunt ou de titres de participation et à divers services-conseils. Les commissions de prise ferme sont habituellement exprimées en pourcentage des montants obtenus par l'émission de titres et sont comptabilisées lorsque le service a été fourni. Les honoraires tirés des services-conseils varient en fonction de l'étendue et du type de mandat et peuvent être fixes ou varier en fonction d'un événement futur. Les honoraires des services-conseils sont comptabilisés pendant la période au cours de laquelle le service est fourni et ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable que le montant des revenus comptabilisé ne fasse pas l'objet d'une reprise importante.

Les revenus sur cartes comprennent principalement les revenus d'interchange et les frais de cartes annuels. Les revenus d'interchange correspondent à un pourcentage fixe du montant de la transaction et sont comptabilisés lorsque la transaction par carte est réglée. Les frais de cartes annuels sont fixes et sont comptabilisés sur une période de 12 mois.

Les commissions de crédit sont essentiellement gagnées lorsque les prêts consortiaux sont mis en place et que du crédit est rendu disponible sur les facilités non utilisées. Le moment de la constatation des commissions de crédit varie en fonction de la nature des services fournis.

Lorsque des frais bancaires et d'autres coûts sont engagés à l'égard de commissions et honoraires gagnés, nous comptabilisons le montant brut de ces coûts dans les Frais autres que d'intérêt – Autres ou dans les Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, si nous avons déterminé que la responsabilité première d'exécuter le contrat conclu avec le client nous incombe et que nous pouvons établir, à notre gré, le prix des commissions et honoraires gagnés, ce qui pourrait nécessiter l'exercice du jugement.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres, des profits (pertes) au rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite de l'impôt connexe, et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires dans l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujetti à des éventualités non dénouées. Pour les contrats qui pourraient être réglés en trésorerie ou en actions ordinaires à notre gré, le bénéfice dilué par action est calculé en supposant que ces contrats seront réglés en actions. Les revenus et les charges liés à ces types de contrats ne sont pas inclus dans le Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, et les actions supplémentaires qui seraient émises sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action. Ces contrats comprennent certaines de nos actions convertibles, et il est supposé que la conversion a eu lieu au début de la période ou à la date d'émission, si elle survient après. Pour ce qui est des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires, selon la méthode des actions propres, elles sont présumées être exercées, et le produit de l'exercice est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de l'exercice des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Capital social et autres instruments de capitaux propres

Nous classons un instrument financier que nous émettons comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres, selon la nature de l'accord contractuel.

Les actions ordinaires que nous détenons sont classées comme des actions propres dans les capitaux propres et sont comptabilisées au coût moyen pondéré. Au moment de la vente d'actions propres, l'écart entre le produit de la vente et le coût

des actions est constaté au poste Bénéfices non distribués. Les instruments financiers que nous émettons sont classés comme des instruments de capitaux propres lorsqu'il n'y a aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'instruments de capitaux propres sont inclus dans les capitaux propres à titre de déduction du produit, moins l'impôt. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par les détenteurs ainsi que les distributions à verser connexes sont classés à titre de passifs dans notre bilan consolidé. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont classés dans la rubrique Frais d'intérêt de notre état consolidé du résultat net. La composante passif des instruments composés qui contiennent à la fois une composante passif et une composante capitaux propres est initialement évaluée à la juste valeur, et tout montant résiduel est attribué à la composante capitaux propres.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur pour nous.

Cadre conceptuel de l'information financière (Cadre conceptuel)

En mars 2018, l'IASB a publié *son Cadre conceptuel* révisé, qui remplace la version antérieure du *Cadre conceptuel* qui a été publiée en 2010. Le *Cadre conceptuel* révisé entrera en vigueur à compter du 1er novembre 2020. Le *Cadre conceptuel* n'est pas une norme et ne remplace en aucun cas les concepts et les exigences des normes. Il peut être utilisé pour établir des méthodes comptables cohérentes lorsqu'aucune norme applicable n'existe. Les révisions comprennent quelques nouveaux concepts, des définitions et des critères de comptabilisation des actifs et passifs mis à jour ainsi qu'une clarification de certains concepts importants. Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence sur nos états financiers consolidés.

IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17)

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 afin d'établir une norme unique et complète fournissant des directives quant à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance. IFRS 17 exige des entités qu'elles évaluent les passifs au titre des contrats d'assurance à leur valeur de réalisation actuelle selon l'une des trois approches. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17, notamment le report de deux ans de la date d'entrée en vigueur. En ce qui nous concerne, cette nouvelle norme entrera en vigueur le 1er novembre 2023 et sera appliquée de manière rétrospective et les données comparatives seront retraitées, sauf si cela se révèle impossible. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme et des modifications sur nos états financiers consolidés.

Réforme des taux d'intérêt de référence

En août 2020, l'IASB a publié la Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2, modifications à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 *Contrats d'assurance* et IFRS 16 (Modifications de la phase 2). Les Modifications de la phase 2 règlent certains problèmes découlant du remplacement du taux d'intérêt de référence existant par les taux d'intérêt alternatifs et mettent en place des obligations d'information additionnelles. Les Modifications de la phase 2 instaurent deux principaux allègements :

- Pour les modifications résultant de la Réforme qui sont négociées selon l'équivalent économique, la Réforme permet de comptabiliser le remplacement du taux de référence prospectivement dans le taux d'intérêt effectif de l'instrument plutôt qu'en tant que profit ou perte immédiat;
- Les relations de couverture directement touchées par la Réforme qui satisfont aux critères de sélection pourront continuer d'appliquer la comptabilité de couverture après la transition vers les taux d'intérêt alternatifs.

En ce qui nous concerne, les Modifications de la phase 2 entreront en vigueur le 1er novembre 2021, l'adoption anticipée étant autorisée.

Afin de gérer notre transition vers les taux d'intérêt alternatifs, nous avons mis en œuvre une structure de gouvernance et un programme exhaustifs à l'échelle de l'entreprise, qui mettent l'accent sur les principaux éléments touchés, notamment la modification de contrats conclus avec les clients, la planification en matière de fonds propres et de liquidités, la gestion du risque, la présentation de l'information financière et les évaluations connexes, les systèmes, les processus, la formation des clients et la communication.

Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption des Modifications de la phase 2 sur nos états financiers consolidés.

Note 3 Juste valeur des instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Les tableaux suivants présentent une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier. Les dérivés incorporés sont présentés avec les contrats hôtes. Aux fins de l'évaluation, ils sont comptabilisés à la juste valeur lorsque les conditions exigeant la séparation sont respectées.

	Au 31 octobre 2020							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
(en millions de dollars canadiens)	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– $	21 603 $	– $	– $	17 410 $	17 410 $	39 013 $	39 013 $
Titres								
Titres détenus à des fins de transaction	126 027	10 044	–	–	–	–	136 071	136 071
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	–	–	81 395	525	57 823	58 627	139 743	140 547
	126 027	10 044	81 395	525	57 823	58 627	275 814	276 618
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	264 394	–	–	–	48 621	48 621	313 015	313 015
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable								
Prêts de détail	–	253	260	–	454 429	462 884	454 942	463 397
Prêts de gros	6 197	2 363	744	–	196 746	198 753	206 050	208 057
	6 197	2 616	1 004	–	651 175	661 637	660 992	671 454
Autres								
Dérivés	113 488	–	–	–	–	–	113 488	113 488
Autres actifs (1)	3 414	–	–	–	57 065	57 065	60 479	60 479
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	104 $	17 096 $			325 852 $	324 804 $	343 052 $	342 004 $
Entreprises et gouvernements (2)	389	107 466			516 456	518 501	624 311	626 356
Banques (3)	–	18 015			26 507	26 518	44 522	44 533
	493	142 577			868 815	869 823	1 011 885	1 012 893
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	29 285	–			–	–	29 285	29 285
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	255 922			18 309	18 309	274 231	274 231
Dérivés	109 927	–			–	–	109 927	109 927
Autres passifs (4)	80	86			65 712	65 719	65 878	65 885
Débentures subordonnées	–	–			9 867	10 071	9 867	10 071

	Au 31 octobre 2019							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
(en millions de dollars canadiens)	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– $	22 283 $	– $	– $	16 062 $	16 062 $	38 345 $	38 345 $
Titres								
Titres détenus à des fins de transaction	137 600	8 934	–	–	–	–	146 534	146 534
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	–	–	57 223	463	44 784	45 104	102 470	102 790
	137 600	8 934	57 223	463	44 784	45 104	249 004	249 324
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	246 068	–	–	–	60 893	60 894	306 961	306 962
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable								
Prêts de détail	275	242	95	–	423 469	424 416	424 081	425 028
Prêts de gros	7 055	1 856	451	–	185 413	184 645	194 775	194 007
	7 330	2 098	546	–	608 882	609 061	618 856	619 035
Autres								
Dérivés	101 560	–	–	–	–	–	101 560	101 560
Autres actifs (1)	3 156	–	–	–	50 375	50 375	53 531	53 531
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	140 $	17 394 $			277 198 $	277 353 $	294 732 $	294 887 $
Entreprises et gouvernements (2)	151	111 389			453 942	452 536	565 482	564 076
Banques (3)	–	3 032			22 759	22 773	25 791	25 805
	291	131 815			753 899	752 662	886 005	884 768
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 069	–			–	–	35 069	35 069
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu deconventions de rachat et aux titres prêtés	–	218 612			7 974	7 974	226 586	226 586
Dérivés	98 543	–			–	–	98 543	98 543
Autres passifs (4)	(1 209)	91			61 039	61 024	59 921	59 906
Débentures subordonnées	–	–			9 815	9 930	9 815	9 930

(1) Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres actifs.
(2) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques.
(3) Les dépôts de banques correspondent aux dépôts venant de banques réglementées et de banques centrales.
(4) Comprend les acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres passifs.

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont attribuables aux modifications du risque de crédit correspondent à l'écart entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et des variations de la juste valeur calculées en fonction des courbes de rendement sans risque appropriées. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, la variation de la juste valeur au cours de la période qui est attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à une perte de 379 millions de dollars et l'incidence cumulative de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à une perte de 442 millions. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2019, il n'y a eu aucune variation importante de la juste valeur des prêts et des créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net qui était attribuable aux modifications du risque de crédit. Au 31 octobre 2020, la mesure dans laquelle les dérivés de crédit ou les instruments similaires limitaient l'exposition maximale au risque de crédit était de 520 millions de dollars (514 millions au 31 octobre 2019).

Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour nos passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, nous prenons en considération les variations de notre écart de taux et la durée attendue de l'instrument afin d'évaluer la variation de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit.

	Au 31 octobre 2020 ou pour l'exercice clos à cette date (1)				
				Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues	
(en millions de dollars canadiens)	**Valeur à l'échéance contractuelle**	**Valeur comptable**	**Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle**	**Au cours de la période**	**Variation cumulative** (2)
Dépôts à terme					
Particuliers	**17 279 $**	**17 096 $**	**(183)$**	**67 $**	**89 $**
Entreprises et gouvernements (3)	**106 153**	**107 466**	**1 313**	**281**	**491**
Banques (4)	**18 016**	**18 015**	**(1)**	**–**	**–**
	141 448	**142 577**	**1 129**	**348**	**580**
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**255 908**	**255 922**	**14**	**8**	**8**
Autres passifs	**86**	**86**	**–**	**–**	**–**
	397 442 $	**398 585 $**	**1 143 $**	**356 $**	**588 $**

	Au 31 octobre 2019 ou pour l'exercice clos à cette date (1)				
				Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues	
(en millions de dollars canadiens)	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Au cours de la période	Variation cumulative (2)
Dépôts à terme					
Particuliers	17 307 $	17 394 $	87 $	3 $	22 $
Entreprises et gouvernements (3)	110 763	111 389	626	(76)	210
Banques (4)	3 031	3 032	1	–	–
	131 101	131 815	714	(73)	232
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	218 604	218 612	8	–	–
Autres passifs	91	91	–	–	–
	349 796 $	350 518 $	722 $	(73)$	232 $

(1) Il n'y a eu aucune variation importante de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit comprises dans le résultat net relativement aux positions encore détenues.

(2) La variation cumulative est mesurée depuis la désignation initiale des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, des profits liés à la juste valeur de 2 millions de dollars auparavant compris dans les autres éléments du résultat global ont trait aux passifs financiers décomptabilisés au cours de l'exercice (pertes liées à la juste valeur de 4 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2019).

(3) Les dépôts à terme des entreprises et gouvernements comprennent les sommes provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(4) Les dépôts à terme des banques désignent les sommes provenant de banques réglementées et de banques centrales.

Profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers classés et désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui comprennent essentiellement les titres détenus à des fins de transaction, les dérivés, les passifs liés aux activités de négociation, ainsi que les actifs et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur, les profits et pertes réalisés et latents étant inscrits dans les revenus autres que d'intérêt.

	Pour les exercices clos	
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2020**	le 31 octobre 2019
Profits nets (pertes nettes) (1)		
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (2)	**(69)$**	3 564 $
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (3)	**1 533**	(1 821)
	1 464 $	1 743 $
Par gamme de produits (1)		
Taux d'intérêt et crédit (4)	**1 490 $**	1 534 $
Titres de participation	**(501)**	(144)
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	**475**	353
	1 464 $	1 743 $

(1) Exclut les montants qui suivent qui ont trait à nos activités d'assurance et sont inscrits au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des états consolidés du résultat net : des profits nets découlant des instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net de 329 millions de dollars (profits de 1 303 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2019).
(2) Compte non tenu des dérivés désignés comme instruments de couverture. Se reporter à la note 8 pour en savoir davantage sur les profits (pertes) sur ces dérivés.
(3) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, des profits nets liés à la juste valeur de 1 532 millions de dollars sur les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, autres que ceux attribuables aux variations de notre propre risque de crédit, ont été inclus dans les revenus autres que d'intérêt (pertes de 1 810 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2019).
(4) Comprend les profits (pertes) comptabilisés sur les swaps simultanés de taux et de devises.

Revenu net d'intérêt tiré des instruments financiers

Le revenu d'intérêt et le revenu de dividende découlant des actifs financiers et passifs financiers et les coûts de financement connexes sont inclus dans le revenu net d'intérêt.

	Pour les exercices clos	
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2020**	le 31 octobre 2019
Revenu d'intérêt et de dividende (1), (2)		
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	**8 480 $**	12 103 $
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**957**	1 132
Instruments financiers évalués au coût amorti	**25 446**	28 098
	34 883	41 333
Charge d'intérêt (1)		
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	**6 065 $**	10 507 $
Instruments financiers évalués au coût amorti (3)	**7 983**	11 077
	14 048	21 584
Revenu net d'intérêt	**20 835 $**	19 749 $

(1) Exclut les montants suivants qui ont trait à nos activités d'assurance et qui sont inscrits au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des états consolidés du résultat net : revenu d'intérêt de 521 millions de dollars (486 millions au 31 octobre 2019) et frais d'intérêt de 7 millions (4 millions au 31 octobre 2019).
(2) Inclut un revenu de dividende de 2 670 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 (2 057 millions au 31 octobre 2019), présenté à titre de revenu d'intérêt et de dividende dans l'état consolidé du résultat net.
(3) Inclut une charge d'intérêt sur les obligations locatives de 123 millions de dollars liée à l'adoption d'IFRS 16 pour l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Honoraires tirés des instruments financiers

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, nous avons tiré des honoraires de 5 134 millions de dollars de nos services bancaires (5 270 millions au 31 octobre 2019). Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, nous avons aussi tiré des honoraires de 13 166 millions de dollars des services de gestion de placement, de fiducie, de garde, de souscription, de courtage et autres à nos clients de détail et à nos clients institutionnels (12 117 millions au 31 octobre 2019). Ces honoraires sont inclus au poste Revenus autres que d'intérêt.

Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	Aux									
	31 octobre 2020					31 octobre 2019				
	Évaluation à la juste valeur selon le			Ajustements de	Juste	Évaluation à la juste valeur selon le			Ajustements de	Juste
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	compensation	valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	compensation	valeur
Actifs financiers										
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– $	21 603 $	– $	$	21 603 $	– $	22 283 $	– $	$	22 283 $
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction										
Titres d'emprunt émis ou garantis par :										
Gouvernement canadien (1)										
Gouvernement fédéral	12 773	3 012	–		15 785	14 655	5 474	–		20 129
Provinces et municipalités	–	11 562	–		11 562	–	11 282	–		11 282
États, municipalités et organismes américains (1)	1 508	35 029	44		36 581	2 050	39 584	58		41 692
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (2)	3 085	3 380	–		6 465	2 786	3 710	–		6 496
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	–	39	–		39	–	482	–		482
Titres adossés à des actifs										
Titres non garantis par des créances	–	526	2		528	–	1 333	2		1 335
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	21 464	30		21 494	1	23 643	21		23 665
Titres de participation	39 795	2 561	1 261		43 617	38 309	1 925	1 219		41 453
	57 161	77 573	1 337		136 071	57 801	87 433	1 300		146 534
Titres de placement										
Titres d'emprunt émis ou garantis par :										
Gouvernement canadien (1)										
Gouvernement fédéral	647	1 894	–		2 541	–	657	–		657
Provinces et municipalités	–	3 233	–		3 233	–	2 898	–		2 898
États, municipalités et organismes américains (1)	160	38 364	–		38 524	210	20 666	–		20 876
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	–	7 345	–		7 345	–	4 251	–		4 251
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	–	2 343	27		2 370	–	2 675	27		2 702
Titres adossés à des actifs										
TGC (3)	–	7 414	–		7 414	–	7 300	–		7 300
Titres non garantis par des créances	–	854	–		854	–	849	–		849
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	18 954	160		19 114	–	17 537	153		17 690
Titres de participation	38	152	335		525	42	127	294		463
	845	80 553	522		81 920	252	56 960	474		57 686
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	264 394	–		264 394	–	246 068	–		246 068
Prêts	–	8 747	1 070		9 817	–	9 294	680		9 974
Autres										
Dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	1	53 720	501		54 222	1	46 095	349		46 445
Contrats de change	–	39 246	57		39 303	–	40 768	48		40 816
Dérivés de crédit	–	463	–		463	–	169	–		169
Autres contrats	4 458	16 767	36		21 261	2 852	12 674	11		15 537
Ajustements d'évaluation	–	(1 112)	8		(1 104)	–	(712)	15		(697)
Total des dérivés, montant brut	4 459	109 084	602		114 145	2 853	98 994	423		102 270
Ajustements de compensation				(657)	(657)				(710)	(710)
Total des dérivés					113 488					101 560
Autres actifs	1 154	2 207	53		3 414	1 119	1 960	77		3 156
	63 619 $	564 161 $	3 584 $	(657)$	630 707 $	62 025 $	522 992 $	2 954 $	(710)$	587 261 $
Passifs financiers										
Dépôts										
Particuliers	– $	17 061 $	139 $	$	17 200 $	– $	17 378 $	156 $	$	17 534 $
Entreprises et gouvernements	–	107 855	–		107 855	–	111 540	–		111 540
Banques	–	18 015	–		18 015	–	3 032	–		3 032
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 484	16 801	–		29 285	20 512	14 557	–		35 069
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	255 922	–		255 922	–	218 612	–		218 612
Dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	–	46 723	1 089		47 812	–	39 165	934		40 099
Contrats de change	–	38 210	35		38 245	–	40 183	27		40 210
Dérivés de crédit	–	531	–		531	–	282	–		282
Autres contrats	5 734	18 041	337		24 112	2 675	15 776	206		18 657
Ajustements d'évaluation	–	(84)	(32)		(116)	–	12	(7)		5
Total des dérivés, montant brut	5 734	103 421	1 429		110 584	2 675	95 418	1 160		99 253
Ajustements de compensation				(657)	(657)				(710)	(710)
Total des dérivés					109 927					98 543
Autres passifs	118	10	38		166	102	(1 280)	60		(1 118)
	18 336 $	519 085 $	1 606 $	(657)$	538 370 $	23 289 $	459 257 $	1 376 $	(710)$	483 212 $

(1) Au 31 octobre 2020, la valeur des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction s'établissait respectivement à 20 520 millions de dollars et à néant (22 365 millions et néant au 31 octobre 2019), et la valeur de ceux inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres de placement se chiffrait respectivement à 9 487 millions et à 2 137 millions (6 474 millions et 2 046 millions au 31 octobre 2019).

(2) OCDE signifie « Organisation de coopération et de développement économiques ».

(3) TGC signifie « titres garantis par des créances ».

Les justes valeurs de nos principaux actifs et passifs évalués de façon récurrente sont établies et classées dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur à l'aide des données et techniques d'évaluation suivantes :

Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques
Une majorité de nos dépôts productifs d'intérêts auprès des banques est désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net se composent de dépôts à court terme auprès de banques et sont inclus dans le poste Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de swaps de taux d'intérêt et les écarts de taux, le cas échéant. Ils sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Obligations d'État (entités gouvernementales canadiennes, américaines et d'autres pays membres de l'OCDE)
Les obligations d'État sont incluses dans les postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances d'État, de municipalités et d'organismes américains, Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des titres d'emprunt garantis ou émis par des entités gouvernementales sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cours établis par les courtiers ou des prix établis par des vendeurs tiers, et ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est fondée soit sur les prix des titres, soit sur des techniques d'évaluation qui utilisent des données comme des rendements et des écarts liés au risque implicites dérivés des prix des titres d'entités gouvernementales semblables négociés activement. Les titres dont les prix ou les taux sont observables et qui peuvent être comparés aux prix des transactions, aux cours établis par les courtiers ou aux prix établis par les vendeurs sont classés au niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Obligations sur le marché municipal américain et obligations de sociétés
La juste valeur des obligations sur le marché municipal américain et des obligations de sociétés, qui sont comptabilisées aux postes Titres d'emprunt de sociétés et autres créances, Créances d'État, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, est déterminée en fonction de l'un ou l'autre des éléments suivants : les prix des transactions récentes, les cours établis par les courtiers, les services d'établissement des prix ou, dans certains cas, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie qui utilise des données sur les taux comme des rendements de référence (CDOR, LIBOR et autres taux de référence semblables) et des écarts liés au risque de titres comparables. Les titres dont les prix ou les taux sont observables sont classés au niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Titres adossés à des actifs et titres adossés à des créances hypothécaires
Les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont présentés aux postes Titres adossés à des actifs, Titres adossés à des créances hypothécaires, Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances d'État, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les données utilisées pour l'évaluation des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires sont, lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché, les cours établis par les contrepartistes ou les syndicataires chefs de file, les cours établis par les courtiers et les prix établis par les vendeurs de titres identiques. Lorsque les prix de titres identiques ne sont pas facilement accessibles, nous avons recours aux modèles standards appliqués dans le secteur qui utilisent des données comme les marges d'escompte, les rendements, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et l'ampleur des taux de perte, lesquels sont fondés sur les prix de transaction, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs d'instruments comparables. Lorsque les prix et les données sont observables, les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont classés au niveau 2 de la hiérarchie; autrement, ils sont classés au niveau 3.

Titres de participation
Les titres de participation comprennent des actions ordinaires cotées et non cotées, des titres de participation de sociétés fermées, des fonds communs de placement et des fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives, ces titres figurant dans les postes Titres de participation et Engagements afférents à des titres vendus à découvert. La juste valeur des actions ordinaires est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles, et ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. Lorsque les prix cotés sur des marchés actifs ne sont pas facilement accessibles, la juste valeur est déterminée en se fondant sur les cours du marché de titres semblables ou au moyen de techniques d'évaluation, notamment les ratios cours/bénéfice et la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les flux de trésorerie projetés et le taux d'actualisation. Les titres de participation de sociétés fermées sont classés au niveau 3 de la hiérarchie, car leurs données ne sont pas observables. Les fonds de couverture sont évalués selon la valeur liquidative. S'il nous est possible de racheter un fonds de couverture à sa valeur liquidative avant la prochaine date de clôture trimestrielle, celui-ci est classé au niveau 2 de la hiérarchie; autrement, il est classé au niveau 3.

Prêts
Les prêts regroupent les prêts sur les métaux de base, les prêts aux entreprises, les acceptations bancaires et les prêts adossés à des actifs. La juste valeur est établie selon les cours du marché, s'ils sont disponibles, ou selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les données suivantes : les taux d'intérêt sur le marché, les prix des métaux de base, les écarts avec le marché des actifs dont les notations et les durées jusqu'à l'échéance sont semblables, la PCD, la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des dérivés de crédit, si elle est disponible, et les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence de paiement du coupon et la convention relative au compte des jours. Les prêts assortis de cours ou de données observables sont classés au niveau 2 de la hiérarchie et les prêts assortis de données non observables ayant une incidence significative sur les justes valeurs sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Dérivés
La juste valeur des dérivés négociés en Bourse, comme les options sur taux d'intérêt et sur actions et les contrats à terme standardisés, est fondée sur les cours du marché, et ces titres sont généralement classés au niveau 1 de la hiérarchie. Les dérivés hors cote comprennent principalement les contrats de taux d'intérêt, les contrats de change et les dérivés de crédit. Les dérivés sur taux d'intérêt, sur devises et sur actions hors cote ou négociés en Bourse sont inclus dans les postes Contrats de taux d'intérêt, Contrats de change et Autres contrats, respectivement, du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des dérivés hors cote est déterminée au moyen de modèles d'évaluation lorsque les cours du marché ou les données sur les prix consensuels établis par des tiers ne sont pas disponibles. Les modèles d'évaluation, comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, tiennent compte des données observables et non observables sur les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les prix des marchandises (y compris les indices), les écarts de taux, les niveaux correspondants de la volatilité sur le marché et d'autres facteurs d'établissement des prix fondés sur le marché. Les écarts acheteur-vendeur, les rajustements de la valeur du crédit, les ajustements d'évaluation liés au financement, les swaps indexés sur le taux à un jour, les incertitudes liées aux paramètres et aux modèles et le profit ou la perte latent à la création d'une transaction sont d'autres ajustements à la juste valeur. Un instrument dérivé est classé au niveau 2 de la hiérarchie si des données observables sur le marché sont disponibles ou si les données non observables n'ont pas d'incidence importante sur la juste valeur; autrement, il est classé au niveau 3.

Titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente et titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat
Dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, ces instruments sont inclus dans les postes Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés. La juste valeur de ces contrats est calculée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, dont les données sont fondées sur les courbes de taux d'intérêt. Ils sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Dépôts
La majorité de nos dépôts est évaluée au coût amorti, mais certains dépôts sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net englobent les dépôts pris de clients, les certificats de dépôt et de billets émis, ainsi que des obligations liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et des modèles d'évaluation des options sur dérivés. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de rendements de référence, les écarts de taux, les taux d'intérêt, la volatilité des titres de participation et des taux d'intérêt, les dividendes et les taux de corrélation, le cas échéant. Les dépôts sont classés dans les instruments de niveau 2 ou de niveau 3 de la hiérarchie, selon l'importance des écarts de taux, de la volatilité, des dividendes et des taux de corrélation non observables.

Information quantitative sur les évaluations de la juste valeur à l'aide de données non observables importantes (instruments de niveau 3)

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer leur juste valeur, les fourchettes et les moyennes pondérées des données non observables.

Au 31 octobre 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

		Juste valeur				Fourchettes des valeurs des données (1), (2)		
Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Actif	Passif	Techniques d'évaluation	Données non observables importantes (3)	Bas	Haut	Moyenne pondérée/ répartition des données
Titres d'emprunt de sociétés et dérivés connexes				Fondée sur les prix	Prix	1,33 $	136,34 $	94,23 $
	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	33		Flux de trésorerie actualisés	Écart de taux	1,75 %	14,10 %	7,93 %
	Prêts	1 070			Rehaussement de crédit	11,82 %	15,75 %	13,13 %
	Passifs liés aux dérivés		25					
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales				Fondée sur les prix	Prix	64,62 $	64,62 $	64,62 $
	Titres adossés à des créances hypothécaires	–		Flux de trésorerie actualisés	Rendements	4,21 %	7,89 %	5,88 %
	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	157						
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes				Cours de marché d'instruments comparables	Ratios valeur de l'entreprise/ BAIIA	7,00X	15,38X	13,31X
	Titres de participation	1 596		Fondée sur les prix	Ratios c/b	9,40X	33,47X	19,10X
	Passifs liés aux dérivés		10	Flux de trésorerie actualisés	Ratios valeur de l'entreprise/ revenus	1,61X	9,10X	2,04X
					Escomptes de liquidité (4)	10,00 %	40,00 %	16,40 %
					Taux d'actualisation	10,52 %	10,52 %	10,52 %
					Valeur liquidative/prix (5)	s.o.	s.o.	s.o.
Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (6), (7)				Flux de trésorerie actualisés	Taux d'intérêt	1,20 %	1,60 %	Répartition égale
	Actifs liés aux dérivés	540		Modèle d'évaluation des options	Taux des swaps sur IPC	1,46 %	1,83 %	Répartition égale
	Passifs liés aux dérivés		1 103					
					Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt	19,00 %	67,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/taux d'intérêt	29,00 %	56,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/taux de change	68,00 %	68,00 %	Répartition égale
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (6), (7)				Flux de trésorerie actualisés	Rendement de l'action	0,00 %	11,38 %	Tranche inférieure
	Actifs liés aux dérivés	36		Modèle d'évaluation des options	Corrélation cours des actions/ cours des actions	21,90 %	97,00 %	Tranche centrale
	Dépôts		139					
	Passifs liés aux dérivés		238		Corrélation cours des actions/ taux de change	(71,40)%	45,10 %	Tranche centrale
					Volatilités des cours des actions	9,00 %	176,00 %	Tranche supérieure
Autres (8)								
	Titres adossés à des actifs	2						
	Actifs liés aux dérivés	26						
	Autres actifs	53						
	Titres adossés à des créances hypothécaires	27						
	Créances d'État, de municipalités et d'organismes américains	44						
	Passifs liés aux dérivés		53					
	Autres passifs		38					
Total		3 584 $	1 606 $					

Au 31 octobre 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

		Juste valeur				Fourchettes des valeurs des données (1), (2)		
Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Actif	Passif	Techniques d'évaluation	Données non observables importantes (3)	Bas	Haut	Moyenne pondérée/ répartition des données
Titres d'emprunt de sociétés et dérivés connexes				Fondée sur les prix	Prix	20,00 $	131,78 $	110,30 $
	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	24		Flux de trésorerie actualisés	Écart de taux	1,02 %	11,34 %	6,18 %
	Prêts	680			Rehaussement de crédit	11,82 %	15,75 %	13,13 %
	Passifs liés aux dérivés		–					
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales				Fondée sur les prix	Prix	65,50 $	100,00 $	65,67 $
	Titres adossés à des créances hypothécaires	27		Flux de trésorerie actualisés	Rendements	4,70 %	6,63 %	5,80 %
	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	150						
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes				Cours de marché d'instruments comparables	Ratios valeur de l'entreprise/ BAIIA	4,00X	24,90X	10,23X
	Titres de participation	1 513		Fondée sur les prix	Ratios c/b	9,70X	29,90X	16,11X
	Passifs liés aux dérivés		10	Flux de trésorerie actualisés	Ratios valeur de l'entreprise/ revenus	0,90X	5,93X	3,55X
					Escomptes de liquidité (4)	10,00 %	40,00 %	17,64 %
					Taux d'actualisation	10,00 %	12,00 %	10,45 %
					Valeur liquidative/prix (5)	s.o.	s.o.	s.o.
Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (6), (7)				Flux de trésorerie actualisés	Taux d'intérêt	1,27 %	2,16 %	Répartition égale
				Modèle d'évaluation des options	Taux des swaps sur IPC	1,40 %	2,00 %	Répartition égale
	Actifs liés aux dérivés	380						
	Passifs liés aux dérivés		943		Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt	19,00 %	67,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/taux d'intérêt	29,00 %	56,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/taux de change	68,00 %	68,00 %	Répartition égale
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (6), (7)				Flux de trésorerie actualisés	Rendement de l'action	0,10 %	8,77 %	Tranche inférieure
	Actifs liés aux dérivés	11		Modèle d'évaluation des options	Corrélation cours des actions/ cours des actions	34,00 %	95,40 %	Tranche centrale
	Dépôts		156					
	Passifs liés aux dérivés		180		Corrélation cours des actions/ taux de change	(71,40)%	30,50 %	Tranche centrale
					Volatilités des cours des actions	4,00 %	110,00 %	Tranche supérieure
Autres (8)								
	Titres adossés à des actifs	2						
	Actifs liés aux dérivés	32						
	Autres actifs	77						
	Titres adossés à des créances hypothécaires	–						
	Créances d'État, de municipalités et d'organismes américains	58						
	Passifs liés aux dérivés		27					
	Autres passifs		60					
Total		2 954 $	1 376 $					

(1) Les valeurs du bas et du haut représentent les données des niveaux réels le plus bas et le plus élevé qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie de produits en particulier. Ces fourchettes de données ne reflètent pas le niveau d'incertitude des données, mais sont influencées par les différents instruments sous-jacents de la catégorie de produits. Par conséquent, les fourchettes de données varieront d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de bilan. Lorsqu'elle est présentée, la moyenne pondérée des valeurs des données est calculée en fonction de la juste valeur relative des instruments de la catégorie de produits. Les moyennes pondérées des dérivés ne sont pas présentées dans le tableau, car elles ne constituent pas une mesure comparable, mais la répartition des principales données non observables dans la fourchette indiquée pour chacune des catégories de produits y est présentée.

(2) Les données fondées sur les prix sont importantes pour certains titres d'emprunt et elles sont fondées sur des données de référence externes, des instruments comparables ou des données de négociation datées d'avant la fin du trimestre. Pour ces instruments, la donnée sur le prix est exprimée en dollars pour chaque tranche de 100 $ de la valeur nominale. Par exemple, si la donnée sur le prix est de 105 $, un instrument est évalué à prime sur sa valeur nominale.

(3) Les acronymes désignent les termes suivants : i) bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA); ii) cours/bénéfice (c/b) et iii) indice des prix à la consommation (IPC).

(4) La juste valeur des titres, compte tenu des données sur les escomptes de liquidité, totalisait 286 millions de dollars (255 millions au 31 octobre 2019).

(5) La valeur liquidative d'un fonds de couverture est la juste valeur totale de l'actif moins le passif, divisée par le nombre de parts du fonds. Les titres de participation de sociétés fermées sont évalués à la valeur liquidative ou selon des techniques d'évaluation. La fourchette de la valeur liquidative par part ou du prix par action n'a pas été présentée pour les fonds de couverture ou les titres de participation de sociétés fermées en raison de la dispersion des prix qui découle de la diversité des placements.

(6) Le niveau de regroupement et de diversité de chaque catégorie d'instruments dérivés peut faire en sorte que certaines fourchettes de données soient étendues et que les données y soient réparties inégalement. Dans le tableau, nous avons indiqué si la majorité des données sont concentrées dans la tranche supérieure, centrale ou inférieure de la fourchette, ou si elles sont réparties également dans la fourchette.

(7) Les obligations structurées comprennent des dérivés incorporés sur taux d'intérêt et sur actions dont les données non observables sont semblables à celles des dérivés sur actions et sur taux d'intérêt.

(8) La catégorie Autres inclut principalement des instruments non importants comme les titres à enchères, les dérivés sur marchandises, les dérivés de change, les contreparties conditionnelles, les contrats d'assurance vie détenus par des banques et les actions rachetables au gré du porteur.

s.o. sans objet

Sensibilité aux données non observables et relations entre les données non observables

Rendement, écarts de taux/marges d'escompte

Le rendement d'un instrument financier correspond au taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs dans un modèle d'évaluation. Une augmentation du rendement, de façon isolée, se traduirait par une diminution de l'évaluation de la juste valeur, et réciproquement. Un écart de taux/une marge d'escompte s'entend de la différence entre le rendement d'un instrument d'emprunt et le rendement d'un instrument de référence. Les instruments de référence sont assortis de notations élevées et d'échéances semblables et sont souvent des obligations d'État. Par conséquent, l'écart de taux ou la marge d'escompte représente le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs d'un actif afin de refléter le rendement du marché nécessaire pour compenser l'incertitude des flux de trésorerie estimatifs. L'écart de taux ou la marge d'escompte d'un instrument fait partie du rendement utilisé dans la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Écart de financement

Les écarts de financement sont les écarts de taux qui s'appliquent spécifiquement aux taux des dépôts ou des financements. Une diminution des écarts de financement, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur de nos passifs, et réciproquement.

Taux de défaillance

Le taux de défaillance s'entend du taux auquel les emprunteurs omettent d'effectuer leurs remboursements prévus. Une diminution du taux de défaillance donnera habituellement lieu à une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement. Cet effet sera beaucoup plus prononcé pour un prêt aux étudiants non garanti par un gouvernement que pour un prêt garanti par un gouvernement.

Taux de remboursement anticipé

Le taux de remboursement anticipé s'entend du taux auquel un prêt sera remboursé par anticipation par rapport à son amortissement prévu. Les remboursements anticipés modifient les flux de trésorerie futurs d'un prêt. Une augmentation du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur si le taux d'intérêt du prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur, et une diminution du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une diminution de la juste valeur si le taux d'intérêt d'un prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur. Les taux de remboursement anticipé sont, en général, corrélés négativement par rapport aux taux d'intérêt.

Taux de recouvrement et ampleur des taux de perte

Le taux de recouvrement est une estimation du montant du prêt qui devrait être recouvré en cas de défaillance. Le taux de recouvrement correspond au montant recouvré divisé par le solde du prêt, exprimé en pourcentage. La notion inverse du recouvrement est l'ampleur des taux de perte. L'ampleur des taux de perte est une estimation du montant qui ne sera pas recouvré si un prêt est en défaillance. L'ampleur des taux de perte correspond à la perte divisée par le solde du prêt et elle est exprimée en pourcentage. En général, une augmentation du taux de recouvrement ou une diminution de l'ampleur des taux de perte se traduira par une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement.

Taux de volatilité

La volatilité mesure la variabilité potentielle des prix futurs et est souvent évaluée comme écart type des fluctuations des prix. La volatilité est une donnée des modèles d'évaluation des options qui est utilisée pour déterminer la valeur des dérivés et des obligations structurées émises. La volatilité est utilisée pour évaluer les options sur actions, sur taux d'intérêt, sur marchandises et sur devises. Un taux de volatilité plus élevé représente une plus forte probabilité que le taux ou le prix sous-jacent fluctue. Des taux de volatilité plus élevés pourraient se traduire par une augmentation ou une diminution de la juste valeur de l'option, selon les modalités de l'option. La détermination des taux de volatilité dépend de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, le cours du marché sous-jacent, le prix d'exercice et l'échéance.

Rendement de l'action

Les rendements des actions correspondent aux rendements prévus des actions sous-jacentes, exprimés en pourcentage annuel de leur prix. Les rendements des actions sont utilisés comme données des modèles d'évaluation des prix des contrats à terme de gré à gré sur actions et des options. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une diminution du prix à terme, et réciproquement. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une augmentation ou une diminution de la valeur d'une option, selon les modalités de l'option.

Taux de corrélation

La corrélation est la relation linéaire entre les variations de deux variables différentes. La corrélation est une donnée utilisée pour évaluer les contrats dérivés et les obligations structurées émises lorsque le rendement d'un instrument est déterminé par des variables corrélées. Lorsque les variables sont corrélées positivement, une augmentation d'une variable se traduira par une augmentation de l'autre variable. Lorsque les variables sont corrélées négativement, une augmentation d'une variable se traduira par une diminution de l'autre variable. Les variables en question peuvent faire partie d'une seule catégorie d'actifs ou d'un seul marché (cours des actions, taux d'intérêt, prix des marchandises, écarts de taux et taux de change) ou faire partie de différentes catégories d'actifs (cours des actions par rapport aux taux de change ou taux d'intérêt par rapport aux taux de change). Les variations de la corrélation donneront lieu à une augmentation ou à une diminution de la juste valeur d'un instrument financier selon les modalités de l'instrument.

Taux d'intérêt

Un taux d'intérêt est le montant à payer en pourcentage sur le capital ou le capital nominal. Une augmentation des taux d'intérêt entraînera une diminution de la valeur des flux de trésorerie actualisés d'un instrument financier, et réciproquement.

Taux des swaps sur l'indice des prix à la consommation

Le taux d'un swap sur IPC est exprimé en pourcentage d'une augmentation du prix moyen d'un panier de produits et services, par exemple dans les secteurs du transport, de l'alimentation et des soins de santé. Une augmentation du taux des swaps sur IPC se traduira par une augmentation des paiements des swaps sur inflation, et réciproquement.

Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, ratios c/b, ratios valeur de l'entreprise/revenus et escomptes de liquidité
Les données d'évaluation des titres de participation de sociétés fermées incluent les ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, les ratios c/b et les ratios valeur de l'entreprise/revenus. Ces ratios sont utilisés pour calculer soit la valeur de l'entreprise, soit la valeur de l'action d'une société en se fondant sur un multiple des bénéfices ou des revenus estimés. Des multiples plus élevés se traduiront par des justes valeurs plus élevées pour tous les types de ratios, et réciproquement. Un escompte de liquidité peut être appliqué lorsqu'il y a peu de transactions sur lesquelles fonder les évaluations, voire aucune.

Rehaussement de crédit
Le rehaussement de crédit est une donnée utilisée pour évaluer les transactions de titrisation et correspond au montant de la protection contre la perte sur prêts pour une tranche de rang supérieur. Le rehaussement de crédit est exprimé en tant que pourcentage de la taille de la transaction. Une progression du rehaussement de crédit donnera lieu à une diminution de l'écart de taux et à une augmentation de la juste valeur de la tranche, et réciproquement.

Relations entre les données non observables
Les données non observables, y compris celles présentées ci-dessus, soit la marge d'escompte, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et le taux de recouvrement et l'ampleur des taux de perte, pourraient ne pas être indépendantes l'une de l'autre. Par exemple, une variation du taux de défaillance, du taux de remboursement anticipé, du taux de recouvrement et de l'ampleur des taux de perte pourrait avoir une incidence sur la marge d'escompte. En général, les marges d'escompte diminueront si les taux de défaillance diminuent ou si les taux de recouvrement augmentent.

Variations de l'évaluation de la juste valeur des instruments évalués de façon récurrente et classés au niveau 3

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020								
(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au début de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs (émissions de passifs)	Règlements de passifs (ventes d'actifs) et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actif									
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction									
Titres d'emprunt émis ou garantis par :									
États, municipalités et organismes américains	58 $	– $	1 $	– $	(15)$	– $	– $	44 $	– $
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	2	–	–	–	–	–	–	2	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	21	(1)	–	1	(3)	12	–	30	–
Titres de participation	1 219	(126)	10	231	(74)	3	(2)	1 261	(47)
	1 300	(127)	11	232	(92)	15	(2)	1 337	(47)
Titres de placement									
Titres adossés à des créances hypothécaires	27	–	–	–	–	–	–	27	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	153	–	4	–	3	–	–	160	s.o.
Titres de participation	294	–	37	8	(4)	–	–	335	s.o.
	474	–	41	8	(1)	–	–	522	s.o.
Prêts	680	92	8	551	(706)	624	(179)	1 070	(15)
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(585)	(116)	(2)	(31)	4	35	107	(588)	(57)
Contrats de change	21	(7)	(3)	23	–	(6)	(6)	22	(13)
Autres contrats	(195)	(76)	(1)	(174)	44	(88)	189	(301)	(8)
Ajustements d'évaluation	22	–	–	–	18	–	–	40	–
Autres actifs	77	(7)	2	–	(19)	–	–	53	(7)
	1 794 $	(241)$	56 $	609 $	(752)$	580 $	109 $	2 155 $	(147)$
Passif									
Dépôts									
Particuliers	(156)$	52 $	(3)$	(296)$	30 $	(113)$	347 $	(139)$	29 $
Entreprises et gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres									
Autres passifs	(60)	5	(1)	4	14	–	–	(38)	5
	(216)$	57 $	(4)$	(292)$	44 $	(113)$	347 $	(177)$	34 $

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2019								
	Juste valeur au début de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs (émissions de passifs)	Règlements de passifs (ventes d'actifs) et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actif									
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction									
Titres d'emprunt émis ou garantis par :									
États, municipalités et organismes américains	66 $	– $	1 $	– $	(9)$	– $	– $	58 $	– $
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	110	15	–	–	(123)	–	–	2	3
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	21	1	1	–	(2)	–	–	21	1
Titres de participation	1 148	(76)	2	333	(226)	39	(1)	1 219	(20)
	1 345	(60)	4	333	(360)	39	(1)	1 300	(16)
Titres de placement									
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	27	–	–	–	27	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	192	(3)	24	–	(60)	–	–	153	s.o.
Titres de participation	237	–	16	5	36	–	–	294	s.o.
	429	(3)	40	32	(24)	–	–	474	s.o.
Prêts	551	40	2	830	(481)	55	(317)	680	19
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(504)	(79)	–	(197)	217	(7)	(15)	(585)	(42)
Contrats de change	21	12	–	–	(6)	4	(10)	21	32
Autres contrats	(84)	131	2	(131)	18	(38)	(93)	(195)	115
Ajustements d'évaluation	1	–	–	–	21	–	–	22	–
Autres actifs	65	28	–	–	(16)	–	–	77	27
	1 824 $	69 $	48 $	867 $	(631)$	53 $	(436)$	1 794 $	135 $
Passif									
Dépôts									
Particuliers	(390)$	(38)$	– $	(102)$	29 $	(214)$	559 $	(156)$	– $
Entreprises et gouvernements	5	–	–	–	–	–	(5)	–	–
Autres									
Autres passifs	(68)	(16)	(1)	1	24	–	–	(60)	(12)
	(453)$	(54)$	(1)$	(101)$	53 $	(214)$	554 $	(216)$	(12)$

(1) Ces montants comprennent les profits et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Des profits latents sur les titres de placement de 32 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 (profits de 43 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2019) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, exclusion faite des profits ou des pertes de change découlant de la consolidation.
(2) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés en résultat net.
(3) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2020 comprenait des actifs dérivés de 602 millions de dollars (423 millions au 31 octobre 2019) et des passifs dérivés de 1 429 millions (1 160 millions au 31 octobre 2019).
s.o. sans objet

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur pour les instruments inscrits à la juste valeur de façon récurrente

Les transferts entre les niveaux 1 et 2, et les transferts vers le niveau 3 et hors de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. Pour un actif ou un passif transféré vers le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus compris dans le résultat du tableau de rapprochement ci-dessus, alors que pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est comprise dans cette même colonne.

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont effectués selon que la juste valeur est obtenue au moyen des cours des marchés actifs (niveau 1).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, les transferts hors du niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances d'État, de municipalités et d'organismes américains de 1 200 millions de dollars comptabilisées dans la catégorie des titres de placement, des créances d'État, de municipalités et d'organismes américains de 1 125 millions comptabilisées dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 804 millions. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, les transferts hors du niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient d'autres contrats composés d'actifs liés aux dérivés et de passifs liés aux dérivés totalisant respectivement 1 996 millions de dollars et 621 millions ainsi que des créances d'État, de municipalités et d'organismes américains de 1 250 millions comptabilisées dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 202 millions.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, les transferts hors du niveau 2 vers le niveau 1 comprenaient des créances d'État, de municipalités et d'organismes américains de 937 millions de dollars. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, il n'y a eu aucun transfert important hors du niveau 2 vers le niveau 1.

Les transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 sont principalement attribuables à un changement dans l'observabilité d'une donnée sur le marché ou à un changement dans l'importance de l'incidence d'une donnée non observable sur la juste valeur d'un instrument financier.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, les transferts importants hors du niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient ce qui suit :

- des prêts de 624 millions de dollars attribuables à un changement dans l'importance des données non observables;
- des options sur actions négociées sur le marché hors cote de 69 millions de dollars incluses dans les autres contrats, qui sont composés de 51 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 120 millions de dollars de passifs liés aux dérivés, en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché;
- des dépôts de particuliers de 113 millions de dollars attribuables aux changements dans l'importance des données non observables.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, les transferts importants hors du niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient des dépôts de particuliers de 214 millions de dollars attribuables aux changements dans l'importance des données non observables.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, les transferts importants hors du niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient ce qui suit :

- des prêts de 179 millions de dollars attribuables à un changement dans l'importance des données non observables;
- des contrats de taux d'intérêt de 107 millions de dollars qui sont composés de 211 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 318 millions de dollars de passifs liés aux dérivés, en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché;
- des options sur actions négociées sur le marché hors cote de 109 millions de dollars incluses dans les autres contrats, qui sont composés de 76 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 185 millions de dollars de passifs liés aux dérivés, en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché;
- des dépôts de particuliers de 347 millions de dollars attribuables aux changements dans l'importance des données non observables.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, les transferts importants hors du niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient ce qui suit :

- des prêts de 317 millions de dollars attribuables à un changement dans l'importance des données non observables;
- des options sur actions négociées sur le marché hors cote de 86 millions de dollars incluses dans les autres contrats, qui sont composés de 459 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 373 millions de dollars de passifs liés aux dérivés, en raison de changements dans l'observabilité des données sur le marché;
- des dépôts de particuliers de 559 millions de dollars attribuables à un changement dans l'importance des données non observables.

Variations positive et négative de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Un instrument financier est classé au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur si une ou plusieurs de ses données non observables peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de sa juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude quant à l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Le tableau suivant résume les effets, sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles. Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessous, nous avons compensé les soldes lorsque : i) la variation des facteurs d'évaluation crée une variation des justes valeurs positive et négative qui se compensait, ii) les deux éléments qui se compensaient étaient classés au niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

	Aux					
	31 octobre 2020			31 octobre 2019		
(en millions de dollars canadiens)	**Juste valeur – niveau 3**	**Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles**	**Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles**	Juste valeur – niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction						
Titres d'emprunt émis ou garantis par :						
États, municipalités et organismes américains	**44 $**	**1 $**	**(1)$**	58 $	1 $	(1)$
Titres adossés à des actifs	**2**	**–**	**–**	2	–	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	**30**	**1**	**(1)**	21	–	–
Titres de participation	**1 261**	**15**	**(15)**	1 219	13	(14)
Titres de placement						
Titres adossés à des créances hypothécaires	**27**	**3**	**(3)**	27	1	(1)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	**160**	**18**	**(16)**	153	15	(13)
Titres de participation	**335**	**28**	**(28)**	294	26	(27)
Prêts	**1 070**	**49**	**(49)**	680	9	(12)
Dérivés	**602**	**2**	**(2)**	423	6	(3)
Autres actifs	**53**	**–**	**–**	77	–	–
	3 584 $	**117 $**	**(115)$**	2 954 $	71 $	(71)$
Dépôts	**(139)$**	**4 $**	**(4)$**	(156)$	4 $	(4)$
Dérivés	**(1 429)**	**13**	**(55)**	(1 160)	20	(17)
Autres						
Autres passifs	**(38)**	**–**	**–**	(60)	–	–
	(1 606)$	**17 $**	**(59)$**	(1 376)$	24 $	(21)$

Sensibilité

Au 31 octobre 2020, l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles se traduirait par une augmentation de 117 millions de dollars et une diminution de 115 millions de la juste valeur des positions représentant un actif de niveau 3, dont une tranche de 49 millions et une tranche de 47 millions, respectivement, seraient inscrites dans les autres composantes des capitaux propres. L'utilisation de ces hypothèses se traduirait par une diminution de 17 millions de dollars et par une augmentation de 59 millions de la juste valeur des positions représentant un passif de niveau 3.

Données de l'évaluation des instruments de niveau 3 et approches utilisées pour formuler les autres hypothèses raisonnablement possibles

Les données non observables utilisées dans le cadre de l'évaluation des instruments de niveau 3 et les approches adoptées pour élaborer d'autres hypothèses raisonnablement possibles utilisées dans l'analyse de la sensibilité sont résumées ci-dessous.

Actifs ou passifs financiers	Méthode d'analyse de la sensibilité
Titres adossés à des actifs, titres d'emprunt de sociétés, créances d'entités gouvernementales, obligations municipales et prêts	Les sensibilités sont déterminées en ajustant, de plus ou moins un écart type, les écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur ou les prix des données d'entrée, si un nombre suffisant de prix est relevé, en ajustant les paramètres des données d'entrée, par exemple les écarts de taux, ou en utilisant les prix plafonds et planchers du vendeur comme autre hypothèse raisonnablement possible.
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	La sensibilité des titres de participation de sociétés fermées directs est établie en i) ajustant le taux d'actualisation de 2 % lorsque la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est utilisée pour établir la juste valeur, ii) en ajustant les coefficients des prix selon les coefficients de sociétés comparables lorsque des modèles fondés sur les coefficients de prix sont utilisés ou iii) en utilisant une autre approche pour l'évaluation. Les valeurs liquidatives des fonds de titres de participation de sociétés fermées, des fonds de couverture et des dérivés sur actions connexes sont fournies par le gestionnaire du fonds. Par conséquent, il n'y a pas d'autre hypothèse raisonnablement possible pour ces placements.
Dérivés sur taux d'intérêt	Les sensibilités des swaps de taux d'intérêt et des swaps sur devises sont obtenues au moyen de l'ajout ou de la soustraction d'un écart type des données et d'un montant correspondant à l'incertitude du modèle et des paramètres, le cas échéant.
Dérivés sur actions	La sensibilité de la position de niveau 3 est déterminée en ajoutant aux données non observables du modèle ou en soustrayant de celles-ci un écart type des données de marché des services d'établissement des prix, notamment la volatilité, les dividendes ou les corrélations, selon le cas.
Financement bancaire et dépôts	Les sensibilités des dépôts sont calculées en appliquant à la courbe de financement une fluctuation positive ou négative d'un certain nombre de points de base.
Obligations structurées	Les sensibilités dans le cas des obligations structurées liées à des taux d'intérêt et à des titres de participation sont calculées en ajustant les données de plus ou moins un écart type et, dans le cas des autres dépôts, en estimant une fluctuation positive ou négative raisonnable de la courbe de financement de plus ou moins certains points de base.

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	Au 31 octobre 2020					
	La juste valeur correspond toujours approximativement à la valeur comptable (1)	La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable				Total de la juste valeur
		Évaluation à la juste valeur selon le				
(en millions de dollars canadiens)		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	17 410 $	– $	– $	– $	– $	17 410 $
Titres au coût amorti (2)	–	502	58 125	–	58 627	58 627
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	37 064	–	11 557	–	11 557	48 621
Prêts						
Prêts de détail	66 151	–	392 093	4 640	396 733	462 884
Prêts de gros	11 278	–	182 094	5 381	187 475	198 753
	77 429	–	574 187	10 021	584 208	661 637
Autres actifs	56 484	–	450	131	581	57 065
	188 387	502	644 319	10 152	654 973	843 360
Dépôts						
Particuliers	245 777	–	78 500	527	79 027	324 804
Entreprises et gouvernements	364 451	–	153 395	655	154 050	518 501
Banques	19 070	–	7 439	9	7 448	26 518
	629 298	–	239 334	1 191	240 525	869 823
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	18 309	–	–	–	–	18 309
Autres passifs	56 200	–	1 004	8 515	9 519	65 719
Débentures subordonnées	–	–	10 012	59	10 071	10 071
	703 807 $	– $	250 350 $	9 765 $	260 115 $	963 922 $

	Au 31 octobre 2019					
	La juste valeur correspond toujours approximativement à la valeur comptable (1)	La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable				Total de la juste valeur
		Évaluation à la juste valeur selon le				
(en millions de dollars canadiens)		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	16 062 $	– $	– $	– $	– $	16 062 $
Titres au coût amorti (2)	–	523	44 581	–	45 104	45 104
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	48 784	–	12 110	–	12 110	60 894
Prêts						
Prêts de détail	66 647	–	352 717	5 052	357 769	424 416
Prêts de gros	6 596	–	173 274	4 775	178 049	184 645
	73 243	–	525 991	9 827	535 818	609 061
Autres actifs	49 761	–	469	145	614	50 375
	187 850	523	583 151	9 972	593 646	781 496
Dépôts						
Particuliers	195 583	–	81 179	591	81 770	277 353
Entreprises et gouvernements	296 166	–	155 646	724	156 370	452 536
Banques	15 093	–	7 671	9	7 680	22 773
	506 842	–	244 496	1 324	245 820	752 662
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	7 974	–	–	–	–	7 974
Autres passifs	50 601	–	445	9 978	10 423	61 024
Débentures subordonnées	8	–	9 864	58	9 922	9 930
	565 425 $	– $	254 805 $	11 360 $	266 165 $	831 590 $

(1) Le niveau de certains instruments financiers n'a pas été établi, car la valeur comptable de ceux-ci correspond toujours à la juste valeur, en raison de leur nature à court terme (instruments qui sont à recevoir ou à payer à vue ou qui sont assortis d'une échéance initiale d'au plus trois mois) et de leur risque de crédit négligeable.

(2) Inclus dans le poste Titres – Placements, déduction faite de la correction de valeur applicable, dans les bilans consolidés.

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti et présentés dans le tableau ci-dessus est établie au moyen des techniques d'évaluation et des données suivantes.

Titres au coût amorti
La juste valeur des obligations d'entités gouvernementales, des obligations de sociétés et de titres adossés à des actifs est fondée sur les prix cotés. La juste valeur de certaines obligations d'État de pays non membres de l'OCDE est fondée sur les prix du vendeur ou calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les courbes de rendement des obligations d'État d'autres pays. Dans le cas des titres adossés à des actifs, lorsque les prix du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les données d'entrée des modèles d'évaluation comprennent habituellement les taux d'intérêt en vigueur, les écarts et les rendements de titres comparables, les paiements anticipés et la PCD.

Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés
Les méthodes d'évaluation utilisées pour les instruments à long terme sont décrites dans la rubrique Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. En général, la valeur comptable des instruments à court terme avoisine leur juste valeur.

Prêts de détail
Les prêts de détail comprennent les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et les prêts sur cartes de crédit. Pour les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers et aux petites entreprises, nous séparons le portefeuille selon certaines caractéristiques, telles que le type de produit, le taux d'intérêt contractuel, la durée jusqu'à l'échéance et la notation de crédit, selon le cas. La juste valeur de ces prêts est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt en vigueur, les taux affichés et les taux contractuels des clients, les escomptes des clients, les écarts de taux, les taux de remboursement anticipé et les ratios prêt-valeur. La juste valeur des créances sur cartes de crédit est également calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les taux de rendement, les sorties du bilan et les taux de paiements mensuels du portefeuille. En général, la valeur comptable des prêts à court terme et à taux variable se rapproche de leur juste valeur.

Prêts de gros
Les prêts de gros sont évalués en fonction des cours du marché lorsque ceux-ci sont disponibles. Autrement, la juste valeur est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les données suivantes : les taux d'intérêt sur le marché et les écarts avec le marché des actifs dont les notations et les durées jusqu'à l'échéance sont semblables, la PCD, la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des swaps sur défaillance de crédit, si elle est disponible, et les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence et la date de paiement du coupon convenues.

Dépôts
Les dépôts se composent de dépôts à vue, sur préavis et à terme, qui comprennent des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis à des fins de financement à long terme. La juste valeur des dépôts à terme est établie au moyen de l'une des techniques d'évaluation suivantes : i) pour les dépôts à terme et autres instruments semblables, nous répartissons le portefeuille selon la durée jusqu'à l'échéance. La juste valeur de ces instruments est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données telles que les taux offerts aux clients pour de nouveaux contrats assortis des échéances correspondantes; ii) pour les billets de dépôt de premier rang, nous avons recours aux prix négociés réels, aux prix du vendeur ou à la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données la courbe des taux d'intérêt sur le marché et nos écarts de financement. La valeur comptable des dépôts à vue, sur préavis et à court terme, correspond approximativement à leur juste valeur.

Autres actifs et autres passifs
Les autres actifs et les autres passifs comprennent des montants à recevoir et des montants à payer relativement à certaines marchandises. La juste valeur des montants à recevoir et à payer relativement aux marchandises est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt du marché, les écarts de taux des contreparties, nos écarts de financement, les prix à terme des marchandises et les prix au comptant.

Débentures subordonnées
La juste valeur des débentures subordonnées se fonde sur les cours du marché, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque les cours ne peuvent être observés, la juste valeur est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant des données pertinentes, notamment les taux d'intérêt sur le marché et les écarts de taux.

Note 4 Titres

Valeur comptable des titres

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2020						
	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans		
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	2 301 $	7 004 $	6 054 $	3 569 $	8 419 $	– $	27 347 $
États, municipalités et organismes américains	559	4 532	12 546	4 134	14 810	–	36 581
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	56	695	3 010	584	2 120	–	6 465
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	–	39	–	39
Titres adossés à des actifs	3	164	82	181	98	–	528
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Acceptations bancaires	65	227	–	–	–	–	292
Certificats de dépôt	2	63	35	7	4	–	111
Autres (3)	1 048	3 472	5 521	3 007	8 043	–	21 091
Titres de participation	–	–	–	–	–	43 617	43 617
	4 034	16 157	27 248	11 482	33 533	43 617	136 071
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	–	204	1 689	272	397	–	2 562
Juste valeur	–	204	1 690	269	378	–	2 541
Rendement (4)	–	1,4 %	1,4 %	1,2 %	1,4 %	–	1,4 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	5	908	629	7	1 688	–	3 237
Juste valeur	5	911	630	8	1 679	–	3 233
Rendement (4)	4,5 %	1,3 %	2,7 %	4,3 %	2,6 %	–	2,2 %
États, municipalités et organismes américains							
Coût amorti	1 772	9 736	8 777	2 227	16 011	–	38 523
Juste valeur	1 775	9 739	8 779	2 237	15 994	–	38 524
Rendement (4)	0,1 %	1,7 %	1,1 %	2,6 %	2,2 %	–	1,7 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	274	2 288	4 773	1	–	–	7 336
Juste valeur	274	2 289	4 781	1	–	–	7 345
Rendement (4)	1,7 %	2,4 %	1,8 %	3,6 %	–	–	2,0 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	–	192	2 226	–	2 418
Juste valeur	–	–	–	189	2 181	–	2 370
Rendement (4)	–	–	–	1,2 %	1,2 %	–	1,2 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	–	–	10	4 294	4 059	–	8 363
Juste valeur	–	–	10	4 247	4 011	–	8 268
Rendement (4)	–	–	1,4 %	1,4 %	1,4 %	–	1,4 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	2 670	5 796	10 425	92	58	–	19 041
Juste valeur	2 670	5 801	10 466	106	71	–	19 114
Rendement (4)	0,9 %	1,6 %	1,5 %	2,1 %	2,4 %	–	1,5 %
Titres de participation							
Coût	–	–	–	–	–	276	276
Juste valeur (5)	–	–	–	–	–	525	525
Coût amorti	4 721	18 932	26 303	7 085	24 439	276	81 756
Juste valeur	4 724	18 944	26 356	7 057	24 314	525	81 920
Coût amorti (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	438	1 862	16 044	1 819	–	–	20 163
États, municipalités et organismes américains	8	787	1 615	1 622	18 281	–	22 313
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	2 178	2 045	2 643	–	–	–	6 866
Titres adossés à des actifs	–	1	159	–	–	–	160
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	625	2 644	4 805	219	28	–	8 321
Coût amorti, déduction faite de la correction de valeur	3 249	7 339	25 266	3 660	18 309	–	57 823
Juste valeur	3 252	7 392	25 663	3 798	18 522	–	58 627
Total de la valeur comptable des titres	12 007 $	42 440 $	78 870 $	22 199 $	76 156 $	44 142 $	275 814 $

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2019						
	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans		
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	1 974 $	11 265 $	7 783 $	1 778 $	8 611 $	– $	31 411 $
États, municipalités et organismes américains	771	7 122	8 601	9 537	15 661	–	41 692
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	538	1 418	2 211	1 466	863	–	6 496
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	–	482	–	482
Titres adossés à des actifs	359	63	308	267	338	–	1 335
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Acceptations bancaires	433	–	–	–	–	–	433
Certificats de dépôt	586	383	75	20	6	–	1 070
Autres (3)	1 369	2 773	8 268	2 827	6 925	–	22 162
Titres de participation	–	–	–	–	–	41 453	41 453
	6 030	23 024	27 246	15 895	32 886	41 453	146 534
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	–	5	596	–	54	–	655
Juste valeur	–	5	595	–	57	–	657
Rendement (4)	–	1,1 %	1,4 %	–	4,2 %	–	1,7 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	–	4	954	13	1 907	–	2 878
Juste valeur	–	4	953	14	1 927	–	2 898
Rendement (4)	–	4,8 %	2,7 %	4,5 %	2,8 %	–	2,8 %
États, municipalités et organismes américains							
Coût amorti	1 597	1 085	3 290	829	13 986	–	20 787
Juste valeur	1 598	1 087	3 294	844	14 053	–	20 876
Rendement (4)	2,1 %	1,8 %	2,0 %	2,9 %	2,7 %	–	2,5 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	236	178	3 839	1	–	–	4 254
Juste valeur	236	178	3 836	1	–	–	4 251
Rendement (4)	1,2 %	2,1 %	2,4 %	3,8 %	–	–	2,3 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	–	206	2 503	–	2 709
Juste valeur	–	–	–	205	2 497	–	2 702
Rendement (4)	–	–	–	3,0 %	2,7 %	–	2,7 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	1	–	8	3 982	4 190	–	8 181
Juste valeur	–	–	8	3 972	4 169	–	8 149
Rendement (4)	–	–	3,2 %	3,2 %	3,1 %	–	3,2 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	1 564	3 222	12 668	79	122	–	17 655
Juste valeur	1 565	3 225	12 673	89	138	–	17 690
Rendement (4)	1,4 %	1,9 %	2,0 %	2,0 %	3,1 %	–	1,9 %
Titres de participation							
Coût	–	–	–	–	–	248	248
Juste valeur (5)	–	–	–	–	–	463	463
Coût amorti	3 398	4 494	21 355	5 110	22 762	248	57 367
Juste valeur	3 399	4 499	21 359	5 125	22 841	463	57 686
Coût amorti (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	682	1 978	9 831	1 515	–	–	14 006
États, municipalités et organismes américains	297	478	1 680	2 018	12 190	–	16 663
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	2 252	1 431	1 634	–	–	–	5 317
Titres adossés à des actifs	–	9	616	–	–	–	625
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	400	1 853	5 717	145	58	–	8 173
Coût amorti, déduction faite de la correction de valeur	3 631	5 749	19 478	3 678	12 248	–	44 784
Juste valeur	3 631	5 822	19 628	3 746	12 277	–	45 104
Total de la valeur comptable des titres	13 060 $	33 272 $	68 083 $	24 698 $	67 975 $	41 916 $	249 004 $

(1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de proroger leur emprunt ou de le rembourser à l'avance, avec ou sans pénalité.

(2) Les titres détenus à des fins de transaction et les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à la juste valeur. Les titres inscrits au coût amorti, qui font partie des titres de placement, sont comptabilisés au coût amorti et sont présentés déduction faite de toute correction de valeur pour pertes de crédit.

(3) Comprend principalement des titres d'emprunt de sociétés, des titres d'emprunt d'organismes supranationaux, ainsi que du papier commercial.

(4) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

(5) Certains titres de participation non détenus à des fins de transaction ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, nous avons sorti des titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global d'un montant de 2 millions de dollars (129 millions au 31 octobre 2019). À la date de cession, le profit cumulatif se chiffrait à néant (perte de 1 million au 31 octobre 2019).

Profits et pertes latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (1), (2)

	Aux							
	31 octobre 2020				31 octobre 2019			
(en millions de dollars canadiens)	**Coût/ coût amorti**	**Profits bruts latents**	**Pertes brutes latentes**	**Juste valeur**	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres d'emprunt émis ou garantis par :								
Gouvernement canadien								
Gouvernement fédéral (3)	**2 562 $**	**1 $**	**(22)$**	**2 541 $**	655 $	3 $	(1)$	657 $
Provinces et municipalités	**3 237**	**27**	**(31)**	**3 233**	2 878	43	(23)	2 898
États, municipalités et organismes américains (3)	**38 523**	**323**	**(322)**	**38 524**	20 787	215	(126)	20 876
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	**7 336**	**11**	**(2)**	**7 345**	4 254	2	(5)	4 251
Titres adossés à des créances hypothécaires (3)	**2 418**	**5**	**(53)**	**2 370**	2 709	1	(8)	2 702
Titres adossés à des actifs								
TGC	**7 504**	**–**	**(90)**	**7 414**	7 334	1	(35)	7 300
Titres non garantis par des créances	**859**	**2**	**(7)**	**854**	847	4	(2)	849
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	**19 041**	**76**	**(3)**	**19 114**	17 655	45	(10)	17 690
Titres de participation	**276**	**253**	**(4)**	**525**	248	218	(3)	463
	81 756 $	**698 $**	**(534)$**	**81 920 $**	57 367 $	532 $	(213)$	57 686 $

(1) Compte non tenu de titres détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie de 57 823 millions de dollars au 31 octobre 2020 qui sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit (44 784 millions au 31 octobre 2019).

(2) Les gains et les pertes bruts latents comprennent une correction de valeur pour pertes de crédit de 8 millions de dollars liée à des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au 31 octobre 2020 ((3) millions au 31 octobre 2019) comptabilisée en résultat et dans les autres composantes des capitaux propres.

(3) La plupart des titres adossés à des créances hypothécaires se rapportent à des prêts hypothécaires résidentiels. Le coût/coût amorti, les profits bruts latents, les pertes brutes latentes et la juste valeur liés aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales se chiffraient respectivement à 2 185 millions de dollars, à néant, à 48 millions et à 2 137 millions au 31 octobre 2020 (2 051 millions, 1 million, 6 millions et 2 046 millions au 31 octobre 2019).

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les titres de placement

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur, par niveau, pour les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti. Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Transferts entre les stades – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Achats – Ils reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Ventes et arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition – Ils reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives, les remboursements partiels, les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les stades et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps.

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (1)

	Pour les exercices clos							
	le 31 octobre 2020				le 31 octobre 2019			
	Productifs		**Dépréciés**		Productifs		Dépréciés	
(en millions de dollars canadiens)	**Stade 1**	**Stade 2**	**Stade 3** (2)	**Total**	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (2)	Total
Solde au début de la période	**4 $**	**– $**	**(7)$**	**(3)$**	4 $	7 $	– $	11 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Transferts vers le stade 2	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Transferts vers le stade 3	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Achats	**18**	**–**	**–**	**18**	5	–	–	5
Ventes et arrivées à échéance	**(13)**	**–**	**–**	**(13)**	(3)	(7)	–	(10)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	**3**	**–**	**4**	**7**	(2)	1	(8)	(9)
Sorties du bilan	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Écart de change et autres	**–**	**–**	**(1)**	**(1)**	–	(1)	1	–
Solde à la fin de la période	**12 $**	**– $**	**(4)$**	**8 $**	4 $	– $	(7)$	(3)$

(1) Les pertes de crédit attendues sur les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas comptabilisées séparément dans le bilan, car les titres visés sont inscrits à la juste valeur. Le cumul des pertes de crédit comptabilisé en résultat net est présenté au poste Autres composantes des capitaux propres.

(2) Comprend la correction de valeur sur les titres dépréciés acquis.

Note 4 Titres (suite)

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres au coût amorti

	Pour les exercices clos							
	le 31 octobre 2020				le 31 octobre 2019			
	Productifs		**Dépréciés**		Productifs		Dépréciés	
(en millions de dollars canadiens)	**Stade 1**	**Stade 2**	**Stade 3**	**Total**	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Solde au début de la période	**5 $**	**19 $**	**– $**	**24 $**	6 $	32 $	– $	38 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit								–
Transferts vers le stade 1	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Transferts vers le stade 2	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Transferts vers le stade 3	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Achats	**9**	**–**	**–**	**9**	7	–	–	7
Ventes et arrivées à échéance	**(2)**	**–**	**–**	**(2)**	(1)	–	–	(1)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	**(2)**	**1**	**–**	**(1)**	(6)	(15)	–	(21)
Sorties du bilan	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
Écart de change et autres	**–**	**(1)**	**–**	**(1)**	(1)	2	–	1
Solde à la fin de la période	**10 $**	**19 $**	**– $**	**29 $**	5 $	19 $	– $	24 $

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau suivant présente la juste valeur des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que la valeur comptable brute des titres évalués au coût amorti. Les notations du risque sont basées sur les évaluations internes utilisées pour évaluer les pertes de crédit attendues à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

	Aux							
	31 octobre 2020				31 octobre 2019			
	Productifs		**Dépréciés**		Productifs		Dépréciés	
(en millions de dollars canadiens)	**Stade 1**	**Stade 2**	**Stade 3** (1)	**Total**	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total
Titres de placement								
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Qualité investissement	**80 719 $**	**87 $**	**– $**	**80 806 $**	56 671 $	1 $	– $	56 672 $
Qualité inférieure	**431**	**1**	**–**	**432**	400	1	–	401
Dépréciés	**–**	**–**	**157**	**157**	–	–	150	150
	81 150 $	**88 $**	**157 $**	**81 395 $**	57 071 $	2 $	150 $	57 223 $
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (2)				**525**				463
				81 920				57 686
Titres au coût amorti								
Qualité investissement	**56 885 $**	**– $**	**– $**	**56 885 $**	43 681 $	46 $	– $	43 727 $
Qualité inférieure	**647**	**320**	**–**	**967**	695	386	–	1 081
Dépréciés	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
	57 532 $	**320 $**	**– $**	**57 852 $**	44 376 $	432 $	– $	44 808 $
Correction de valeur pour pertes de crédit	**10**	**19**	**–**	**29**	5	19	–	24
Coût amorti	**57 522 $**	**301 $**	**– $**	**57 823 $**	44 371 $	413 $	– $	44 784 $

(1) Comprend des titres dépréciés acquis de 157 millions de dollars (150 millions au 31 octobre 2019).
(2) Les titres de placement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit

Prêts, par portefeuille et par secteur géographique, déduction faite de la correction de valeur

	Au 31 octobre 2020					
(en millions de dollars canadiens)	**Canada**	**États-Unis**	**Autres pays**	**Total**	**Corrections de valeur pour pertes sur prêts** (1)	**Total, déduction faite de la correction de valeur**
Prêts de détail (2)						
Prêts hypothécaires résidentiels	**319 287 $**	**20 331 $**	**2 979 $**	**342 597 $**	**(515)$**	**342 082 $**
Prêts aux particuliers	**79 778**	**9 050**	**3 183**	**92 011**	**(1 185)**	**90 826**
Prêts sur cartes de crédit (3)	**17 060**	**340**	**226**	**17 626**	**(1 211)**	**16 415**
Prêts aux petites entreprises (4)	**5 742**	**–**	**–**	**5 742**	**(123)**	**5 619**
Prêts de gros (2), (5)	**126 348**	**64 375**	**17 932**	**208 655**	**(2 605)**	**206 050**
Total des prêts	**548 215 $**	**94 096 $**	**24 320 $**	**666 631 $**	**(5 639)$**	**660 992 $**
Engagements inutilisés – Prêts de détail	**226 439**	**4 314**	**1 628**	**232 381**	**(176)**	
Engagements inutilisés – Prêts de gros	**111 860**	**184 308**	**64 859**	**361 027**	**(187)**	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2019					
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Corrections de valeur pour pertes sur prêts (1)	Total, déduction faite de la correction de valeur
Prêts de détail (2)						
Prêts hypothécaires résidentiels	287 767 $	17 012 $	3 312 $	308 091 $	(402)$	307 689 $
Prêts aux particuliers	81 547	7 399	3 304	92 250	(762)	91 488
Prêts sur cartes de crédit (3)	19 617	439	255	20 311	(791)	19 520
Prêts aux petites entreprises (4)	5 434	–	–	5 434	(50)	5 384
Prêts de gros (2), (5)	124 312	53 782	17 776	195 870	(1 095)	194 775
Total des prêts	518 677 $	78 632 $	24 647 $	621 956 $	(3 100)$	618 856 $
Engagements inutilisés – Prêts de détail	208 336	5 063	801	214 200	(225)	
Engagements inutilisés – Prêts de gros	101 017	176 022	54 982	332 021	(70)	

(1) Exclut une correction de valeur de 6 millions de dollars relative aux prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (néant au 31 octobre 2019).
(2) L'information géographique est basée sur le pays de résidence de l'emprunteur.
(3) Les prêts sur cartes de crédit sont gérés dans un seul portefeuille qui comprend les cartes pour particuliers et les cartes pour entreprises.
(4) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.
(5) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

(en millions de dollars canadiens)	**Au 31 octobre 2020**							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				**Sensibilité aux taux d'intérêt**			
	Moins de 1 an (2)	**1 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Total**	**Taux variable**	**Taux fixes**	**Non sensibles aux taux**	**Total**
Prêts de détail	**213 946 $**	**218 342 $**	**25 688 $**	**457 976 $**	**129 870 $**	**322 122 $**	**5 984 $**	**457 976 $**
Prêts de gros	**160 031**	**37 346**	**11 278**	**208 655**	**34 686**	**171 171**	**2 798**	**208 655**
Total des prêts	**373 977 $**	**255 688 $**	**36 966 $**	**666 631 $**	**164 556 $**	**493 293 $**	**8 782 $**	**666 631 $**
Correction de valeur pour pertes sur prêts				**(5 639)**				**(5 639)**
Total des prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts				**660 992 $**				**660 992 $**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2019							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an (2)	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	216 610 $	187 721 $	21 755 $	426 086 $	114 736 $	304 448 $	6 902 $	426 086 $
Prêts de gros	154 445	30 512	10 913	195 870	27 329	165 502	3 039	195 870
Total des prêts	371 055 $	218 233 $	32 668 $	621 956 $	142 065 $	469 950 $	9 941 $	621 956 $
Correction de valeur pour pertes sur prêts				(3 100)				(3 100)
Total des prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts				618 856 $				618 856 $

(1) Généralement basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.
(2) Comprend des prêts à taux variable dont les taux peuvent être révisés au gré du client sans pénalité.

Correction de valeur pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2020					Pour les exercices clos le 31 octobre 2019				
	Solde au début de la période	**Dotation à la provision pour pertes de crédit**	**Sorties du bilan, montant net (1)**	**Écart de change et autres**	**Solde à la fin de la période**	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net (1)	Écart de change et autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail										
Prêts hypothécaires résidentiels	**402 $**	**190 $**	**(34)$**	**(40)$**	**518 $**	382 $	68 $	(37)$	(11)$	402 $
Prêts aux particuliers	**935**	**801**	**(411)**	**(16)**	**1 309**	895	526	(474)	(12)	935
Prêts sur cartes de crédit	**832**	**900**	**(484)**	**(2)**	**1 246**	760	590	(518)	–	832
Prêts aux petites entreprises	**61**	**117**	**(31)**	**(7)**	**140**	51	41	(28)	(3)	61
Prêts de gros	**1 165**	**2 140**	**(380)**	**(130)**	**2 795**	979	661	(397)	(78)	1 165
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**24**	**83**	**–**	**–**	**107**	21	5	–	(2)	24
	3 419 $	**4 231 $**	**(1 340)$**	**(195)$**	**6 115 $**	3 088 $	1 891 $	(1 454)$	(106)$	3 419 $
Présentation ventilée :										
Correction de valeur pour pertes sur prêts	**3 100 $**				**5 639 $**	2 912 $				3 100 $
Autres passifs – Dotations	**295**				**363**	154				295
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**24**				**107**	21				24
Autres composantes des capitaux propres	**–**				**6**	1				–

(1) Les prêts qui ont été sortis du bilan font en général l'objet d'efforts de recouvrement continus pendant une période donnée après leur sortie. Le montant contractuel impayé lié aux prêts qui ont été sortis du bilan pendant l'exercice clos le 31 octobre 2020 et qui ne font plus l'objet de mesures de recouvrement, s'élève à 193 millions de dollars (179 millions au 31 octobre 2019).

Le tableau ci-après présente le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur pour chaque grande catégorie de produits de prêts et d'engagements tels qu'ils ont été déterminés dans notre modèle de correction de valeur pondéré en fonction des scénarios et de l'application d'un jugement expert en matière de crédit, le cas échéant. Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Changements de modèle – Ils reflètent généralement l'incidence des changements importants apportés aux modèles quantitatifs utilisés pour faire l'estimation des pertes de crédit attendues, ainsi que toute incidence connexe ayant trait aux stades.
- Transferts entre les stades – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Originations – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition – Ils reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives, les remboursements partiels et les prélèvements supplémentaires sur les facilités existantes, les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les stades et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps au stade 1 et au stade 2.

Correction de valeur pour pertes de crédit – prêts de détail et prêts de gros

	Pour les exercices clos							
	le 31 octobre 2020				le 31 octobre 2019			
	Productifs		**Dépréciés**		Productifs		Dépréciés	
(en millions de dollars canadiens)	**Stade 1**	**Stade 2**	**Stade 3**	**Total**	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	**146 $**	**77 $**	**179 $**	**402 $**	142 $	64 $	176 $	382 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	**221**	**(186)**	**(35)**	**–**	87	(66)	(21)	–
Transferts vers le stade 2	**(35)**	**42**	**(7)**	**–**	(13)	16	(3)	–
Transferts vers le stade 3	**(3)**	**(33)**	**36**	**–**	(3)	(31)	34	–
Originations	**76**	**–**	**–**	**76**	51	–	–	51
Arrivées à échéance	**(16)**	**(15)**	**–**	**(31)**	(14)	(10)	–	(24)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	**(180)**	**291**	**34**	**145**	(104)	104	41	41
Sorties du bilan	**–**	**–**	**(44)**	**(44)**	–	–	(45)	(45)
Recouvrements	**–**	**–**	**10**	**10**	–	–	8	8
Écart de change et autres	**(3)**	**(16)**	**(21)**	**(40)**	–	–	(11)	(11)
Solde à la fin de la période	**206 $**	**160 $**	**152 $**	**518 $**	146 $	77 $	179 $	402 $
Prêts aux particuliers								
Solde au début de la période	**272 $**	**520 $**	**143 $**	**935 $**	242 $	512 $	141 $	895 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Changements de modèle	**–**	**–**	**–**	**–**	23	(48)	–	(25)
Transferts vers le stade 1	**494**	**(487)**	**(7)**	**–**	544	(537)	(7)	–
Transferts vers le stade 2	**(107)**	**109**	**(2)**	**–**	(87)	88	(1)	–
Transferts vers le stade 3	**(3)**	**(64)**	**67**	**–**	(2)	(142)	144	–
Originations	**118**	**–**	**–**	**118**	101	1	–	102
Arrivées à échéance	**(49)**	**(97)**	**–**	**(146)**	(31)	(112)	–	(143)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	**(245)**	**756**	**318**	**829**	(517)	758	351	592
Sorties du bilan	**–**	**–**	**(545)**	**(545)**	–	–	(600)	(600)
Recouvrements	**–**	**–**	**134**	**134**	–	–	126	126
Écart de change et autres	**–**	**(4)**	**(12)**	**(16)**	(1)	–	(11)	(12)
Solde à la fin de la période	**480 $**	**733 $**	**96 $**	**1 309 $**	272 $	520 $	143 $	935 $
Prêts sur cartes de crédit								
Solde au début de la période	**173 $**	**659 $**	**– $**	**832 $**	161 $	599 $	– $	760 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	**470**	**(470)**	**–**	**–**	452	(452)	–	–
Transferts vers le stade 2	**(98)**	**98**	**–**	**–**	(81)	81	–	–
Transferts vers le stade 3	**(2)**	**(372)**	**374**	**–**	(2)	(341)	343	–
Originations	**7**	**–**	**–**	**7**	5	–	–	5
Arrivées à échéance	**(8)**	**(29)**	**–**	**(37)**	(5)	(27)	–	(32)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	**(177)**	**997**	**110**	**930**	(358)	800	175	617
Sorties du bilan	**–**	**–**	**(617)**	**(617)**	–	–	(655)	(655)
Recouvrements	**–**	**–**	**133**	**133**	–	–	137	137
Écart de change et autres	**(1)**	**(1)**	**–**	**(2)**	1	(1)	–	–
Solde à la fin de la période	**364 $**	**882 $**	**– $**	**1 246 $**	173 $	659 $	– $	832 $
Prêts aux petites entreprises								
Solde au début de la période	**29 $**	**10 $**	**22 $**	**61 $**	17 $	16 $	18 $	51 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Changements de modèle	**–**	**–**	**–**	**–**	11	(7)	–	4
Transferts vers le stade 1	**12**	**(12)**	**–**	**–**	18	(18)	–	–
Transferts vers le stade 2	**(11)**	**11**	**–**	**–**	(3)	3	–	–
Transferts vers le stade 3	**–**	**(2)**	**2**	**–**	–	(9)	9	–
Originations	**20**	**–**	**–**	**20**	13	–	–	13
Arrivées à échéance	**(7)**	**(6)**	**–**	**(13)**	(5)	(8)	–	(13)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	**35**	**28**	**47**	**110**	(22)	32	27	37
Sorties du bilan	**–**	**–**	**(38)**	**(38)**	–	–	(36)	(36)
Recouvrements	**–**	**–**	**7**	**7**	–	–	8	8
Écart de change et autres	**–**	**–**	**(7)**	**(7)**	–	1	(4)	(3)
Solde à la fin de la période	**78 $**	**29 $**	**33 $**	**140 $**	29 $	10 $	22 $	61 $
Prêts de gros								
Solde au début de la période	**281 $**	**396 $**	**488 $**	**1 165 $**	274 $	340 $	365 $	979 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	**154**	**(149)**	**(5)**	**–**	145	(133)	(12)	–
Transferts vers le stade 2	**(200)**	**221**	**(21)**	**–**	(33)	36	(3)	–
Transferts vers le stade 3	**(14)**	**(116)**	**130**	**–**	(5)	(57)	62	–
Originations	**860**	**–**	**–**	**860**	239	44	–	283
Arrivées à échéance	**(479)**	**(301)**	**–**	**(780)**	(162)	(165)	–	(327)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	**410**	**1 091**	**559**	**2 060**	(178)	331	552	705
Sorties du bilan	**–**	**–**	**(437)**	**(437)**	–	–	(440)	(440)
Recouvrements	**–**	**–**	**57**	**57**	–	–	43	43
Écart de change et autres	**(17)**	**(10)**	**(103)**	**(130)**	1	–	(79)	(78)
Solde à la fin de la période	**995 $**	**1 132 $**	**668 $**	**2 795 $**	281 $	396 $	488 $	1 165 $

Données et hypothèses clés
L'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, et la correction de valeur n'est pas sensible à un seul facteur. Les principaux facteurs qui font varier les pertes de crédit attendues sont les suivants :

- les changements dans la qualité du crédit de l'emprunteur ou de l'instrument, que reflètent principalement les modifications des évaluations internes des risques;
- les variations des conditions macroéconomiques prospectives, en particulier les variables macroéconomiques sur lesquelles reposent nos modèles, lesquelles sont les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent;
- les changements dans la façon dont les scénarios sont construits et les pondérations attribuées à chaque scénario;
- les transferts entre les stades, qui peuvent être motivés par les changements subis par n'importe lequel des facteurs ci-dessus.

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence significative sur la détermination de la correction de valeur pour pertes de crédit et a exigé l'exercice d'un jugement accru. Les mesures visant à contenir la pandémie de COVID-19 ont nettement ralenti l'activité économique dans de nombreux pays, ce qui s'est traduit par des baisses sans précédent du PIB et de fortes hausses du taux de chômage à partir du printemps 2020. De vastes programmes de relance budgétaire et monétaire ainsi que des programmes de report de paiements bancaires ont généralement permis de limiter les défaillances au cours de l'exercice 2020. Néanmoins, une résurgence des contaminations, les nouvelles mesures de confinement imposées à divers degrés dans certaines régions et l'abandon progressif de certaines mesures de soutien budgétaire ont augmenté l'incertitude quant au moment et à l'ampleur de la reprise. L'incertitude concernant l'évolution des mesures de confinement et de soutien accroît le degré d'incertitude habituel de nos corrections de valeur, les données utilisées étant de par leur nature appelées à changer. Ainsi, il est possible que notre estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 soit modifiée de façon importante pour les prochaines périodes.

Pour répondre aux incertitudes de l'environnement actuel et futur, et pour refléter tous les facteurs de risque pertinents qui ne sont pas pris en compte dans nos résultats du modèle, nous avons eu recours à un jugement expert en matière de crédit pour déterminer les augmentations importantes du risque de crédit depuis l'origination, ainsi qu'à notre correction de valeur pour pertes de crédit pondérée. En raison de l'importante incertitude, l'effet du jugement expert en matière de crédit sur notre correction de valeur a augmenté par rapport à l'exercice précédent. Nous avons eu recours à des ajustements quantitatifs et qualitatifs qui tiennent compte de l'incidence des scénarios macroéconomiques sans précédent découlant de la pandémie de COVID-19, des effets temporaires des programmes de soutien aux paiements offerts par les banques et les gouvernements, lesquels pourraient ne pas atténuer l'ensemble des pertes futures, et des conséquences de la conjoncture sur les secteurs particulièrement vulnérables touchés par la pandémie de COVID-19.

Notations internes du risque
Les notations internes du risque sont attribuées conformément au cadre de gestion des risques présenté à la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion, sous les titres Risque de crédit lié aux prêts de gros et Risque de crédit lié aux prêts de détail. Les changements apportés aux notations internes du risque se reflètent dans les paramètres de la PD qui sont estimés en fonction de l'historique de nos pertes selon le segment de risque pertinent ou la note de risque pertinente, ajustés en fonction des informations prospectives.

Variables macroéconomiques prospectives
Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat sur une période de deux à cinq ans, généralement dans une perspective à moyen terme. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques font l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin. Elles incluent une ou plusieurs variables, décrites ci-dessous, qui varient selon le portefeuille et la région.

Notre correction de valeur pour pertes de crédit reflète nos perspectives économiques en date du 31 octobre 2020. Les changements ultérieurs à ces prévisions, ainsi que les estimations connexes, seront pris en compte dans la correction de valeur pour pertes de crédit des prochaines périodes.

Notre scénario de base reflète la reprise continue qui se dessine depuis le repli marqué de l'activité économique au deuxième trimestre civil. Cette reprise devrait être progressive puisque les conditions influant sur le PIB et le taux de chômage canadiens et américains devraient revenir à celles qui prévalaient avant la crise vers la dernière phase de nos prévisions.

Les scénarios à la baisse, y compris deux scénarios supplémentaires plus pessimistes conçus pour les secteurs de l'énergie et de l'immobilier, reflètent la possibilité d'une récession à double creux : les conditions se détérioreraient à partir du quatrième trimestre de 2020 pour une période qui pourrait aller jusqu'à deux ans, suivie d'une reprise pour le reste de la période. Ces scénarios tablent sur une politique monétaire qui, en réponse, ramènera l'économie à un rythme de croissance durable au cours de la période de prévision.

Le scénario de fluctuation à la hausse reflète une croissance économique supérieure à celle prévue dans le scénario de base pour les deux premières années, sans autre intervention de la politique monétaire, suivie d'un retour à un rythme de croissance durable au cours de la période de prévision.

La section qui suit présente des renseignements supplémentaires sur nos prévisions concernant les principales variables macroéconomiques utilisées dans les modèles servant à estimer les corrections de valeur pour pertes de crédit liées aux prêts productifs, aux engagements et aux acceptations :

- *Taux de chômage* – Le taux de chômage trimestriel moyen a atteint un sommet de 13,0 % au Canada et aux États-Unis au deuxième trimestre civil de 2020. Les prévisions pour le quatrième trimestre civil de 2020 laissent entrevoir une amélioration dans les deux pays, avec des taux de chômage respectifs de 8,7 % et de 7,5 %. Nous prévoyons que les taux de chômage demeureront élevés en 2021, mais qu'ils s'amélioreront par la suite.

Taux de chômage au Canada (1)

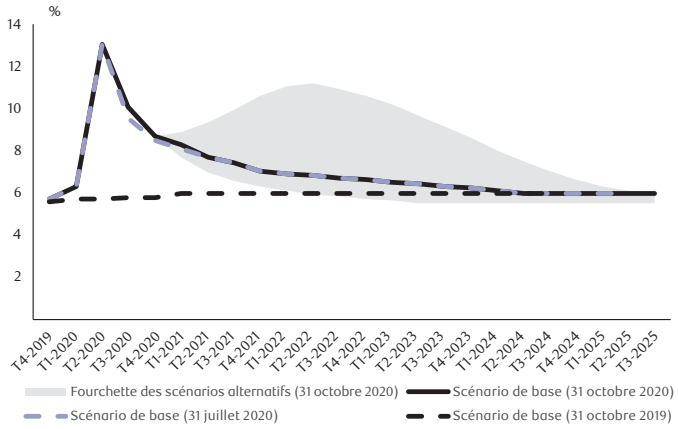

(1) Représente le taux de chômage trimestriel moyen pour les trimestres civils présentés.

Taux de chômage aux États-Unis (1)

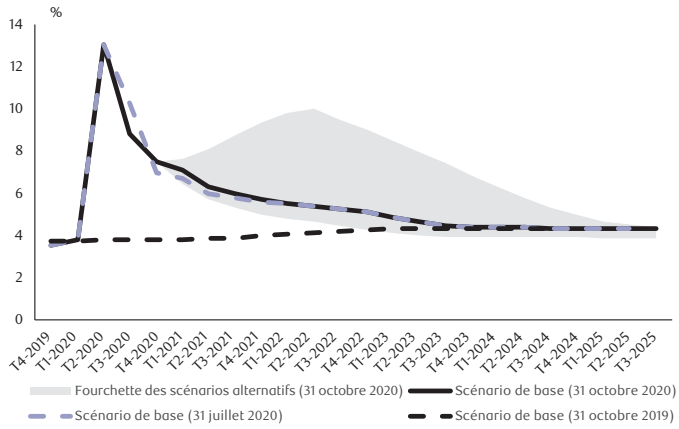

(1) Représente le taux de chômage trimestriel moyen pour les trimestres civils présentés.

- *Produit intérieur brut (PIB)* – Le PIB du Canada et le PIB des États-Unis ont plongé à des creux historiques au deuxième trimestre civil de 2020. Nous prévoyons que, pour le quatrième trimestre civil de 2020, le PIB sera de 4,7 % inférieur à celui du quatrième trimestre de 2019 au Canada et de 2,4 % aux États-Unis. Nous nous attendons à ce qu'il remonte au niveau des prévisions énoncées avant la crise en 2024, mais qu'il s'améliore progressivement sur la période de prévision.

PIB réel du Canada (1)

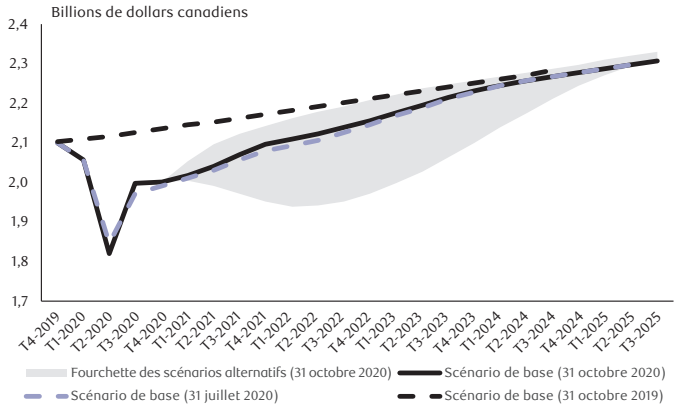

(1) Représente le taux annuel désaisonnalisé indexé au cours du dollar canadien de 2012, pour les trimestres civils présentés.

PIB réel des États-Unis (1)

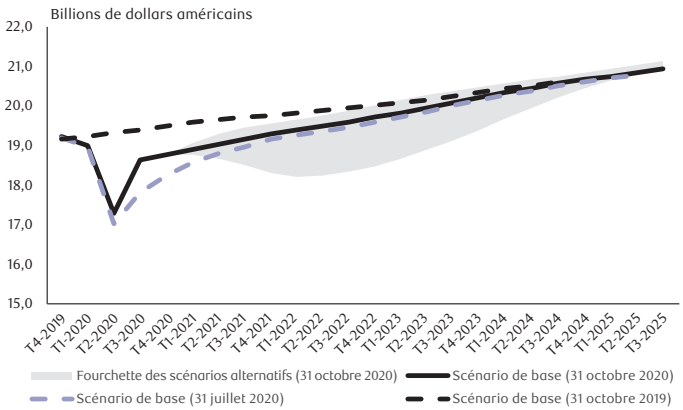

(1) Représente le taux annuel désaisonnalisé indexé au cours du dollar américain de 2012, pour les trimestres civils présentés.

- *Prix du pétrole (West Texas Intermediate en $ US)* – Selon notre scénario de base, les prix du pétrole devraient rebondir par rapport au creux d'avril 2020 pour atteindre une moyenne de 43 $ le baril pour les 12 prochains mois et une moyenne de 48 $ le baril pour les 2 à 5 années suivantes. Les prix moyens figurant dans nos scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse varient de 23 $ à 49 $ le baril pour les 12 prochains mois et de 35 $ à 50 $ le baril pour les 2 à 5 années suivantes. Au 31 octobre 2019, notre scénario de base prévoyait un prix moyen de 59 $ le baril pour les 12 prochains mois et de 68 $ le baril pour les 2 à 5 années suivantes.
- *Indice des prix des maisons au Canada* – Selon notre scénario de base, les prix des maisons devraient croître de 0,6 % au cours des 12 prochains mois et afficher un taux de croissance annuel composé de 4,5 % pour les 2 à 5 années suivantes. Dans nos scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse, le taux de croissance (contraction) annuel composé des prix des maisons varie de (29,6) % à 6,1 % pour les 12 prochains mois et de 2,9 % à 11,1 % pour les 2 à 5 années suivantes. Au 31 octobre 2019, notre scénario de base prévoyait une hausse des prix des maisons de 4,5 % pour les 12 prochains mois et de 4,7 % pour les 2 à 5 années suivantes.

Les variables influant le plus sur les pertes de crédit de nos portefeuilles de détail sont le taux de chômage au Canada, le PIB au Canada et l'indice des prix des maisons au Canada. Le taux de financement à un jour au Canada a également une incidence sur nos portefeuilles de détail. Nos portefeuilles de gros sont soumis à l'influence de toutes les variables présentées ci-dessus, mais le poids de chacune varie selon le secteur. Parmi les autres variables influant sur nos portefeuilles de gros figurent notamment le rendement des obligations de sociétés canadiennes et américaines BBB à 10 ans, le rendement des obligations du gouvernement canadien et américain à 10 ans, les indices TSX et S&P 500, les prix du gaz naturel (Henry Hub) et l'indice des prix de l'immobilier commercial.

Une hausse de la valeur des variables macroéconomiques suivantes sera habituellement corrélée avec une augmentation des pertes de crédit attendues : taux de chômage au Canada et aux États-Unis, taux de financement à un jour au Canada, taux des obligations de sociétés canadiennes et américaines BBB à 10 ans et taux des obligations du gouvernement.

Une hausse de la valeur des variables macroéconomiques suivantes sera habituellement corrélée avec une baisse des pertes de crédit attendues : indice des prix des maisons au Canada, le PIB au Canada et aux États-Unis, indice TSX, indice S&P 500, prix du pétrole, prix du gaz naturel et indice des prix de l'immobilier commercial.

Élaboration et pondération des scénarios

Notre estimation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 tient compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Les scénarios servent à recenser un large intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario à la date de clôture. Nous pondérons ensuite chaque scénario en tenant compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives, lesquelles sont appelées à changer. Le scénario de base repose sur des prévisions à l'égard du taux, de la valeur ou du rendement attendus pour chacune des variables macroéconomiques indiquées ci-dessus. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse sont établis par l'ajustement de nos projections de base, le but étant de construire des scénarios et des pondérations raisonnablement possibles qui soient respectivement plus optimistes et plus pessimistes que le scénario de base. Comme il est indiqué ci-dessus, deux scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires soulignent la nature non linéaire des pertes de crédit possibles dans nos portefeuilles.

L'incidence de nos cinq scénarios varie d'un portefeuille à l'autre étant donné que chaque portefeuille possède une sensibilité différente aux diverses variables macroéconomiques. Comme il est indiqué ci-dessus, tous les scénarios sont conçus pour tenir compte des conséquences de la pandémie de COVID-19 au 31 octobre 2020, ce qui reflète les conditions de marché actuelles. Lors de l'établissement de notre correction de valeur pour pertes de crédit selon IFRS 9, nous avons réévalué la pondération de nos scénarios afin d'accroître la pondération de notre scénario de base par rapport au 31 octobre 2019. Depuis le début de la pandémie mondiale de COVID-19 au printemps 2020, nous avons pris en compte l'incertitude continue et les risques de baisse d'une reprise prolongée en augmentant la pondération de nos scénarios pessimistes. La possibilité que la période de reprise soit plus longue, ce qui inclut les nouvelles mesures de confinement imposées à divers degrés dans certaines régions, mises en place par le gouvernement, a été prise en compte dans la conception et la pondération de nos scénarios.

L'incidence de la pondération de ces multiples scénarios a augmenté notre correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs par rapport à notre scénario de base de 606 millions de dollars au 31 octobre 2020 (376 millions au 31 octobre 2019).

Transferts entre stades

Les transferts entre les stades 1 et 2 dépendent de l'appréciation visant à déterminer si le risque de crédit a augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale, tel qu'il est décrit à la note 2. L'incidence d'un transfert de pertes de crédit attendues dans les 12 mois à venir vers la catégorie des pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument, ou réciproquement, varie selon le produit, dépend de la durée de vie attendue restante à la date du transfert et reflète un repli marqué de l'activité économique, suivi d'une reprise graduelle. Les transferts entre les stades peuvent faire fluctuer grandement les pertes de crédit attendues.

Le tableau ci-après illustre l'incidence des différents stades sur nos corrections de valeur pour pertes de crédit en comparant la correction de valeur qui serait obtenue si tous les prêts étaient classés au stade 1 et la correction de valeur réellement comptabilisée à l'égard de ces actifs.

	Aux					
	31 octobre 2020			31 octobre 2019		
	Correction de valeur pour pertes de crédit – ensemble des prêts productifs classés au stade 1	**Incidence du stade**	**Corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2**	Correction de valeur pour pertes de crédit – ensemble des prêts productifs classés au stade 1	Incidence du stade	Corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2
Prêts productifs (1)	**4 028 $**	**1 031 $**	**5 059 $**	1 737 $	826 $	2 563 $

(1) Représente les corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2 liées aux prêts et engagements.

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau qui suit présente la valeur comptable brute des prêts évalués au coût amorti et le montant contractuel total des engagements de prêt inutilisés soumis aux dispositions d'IFRS 9 relatives à la dépréciation. Les notations du risque sont basées sur les évaluations internes utilisées pour l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes relatives aux prêts de gros et de détail de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

	Aux							
	31 octobre 2020				31 octobre 2019			
(en millions de dollars canadiens)	**Stade 1**	**Stade 2**	**Stade 3** (1)	**Total**	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total
Prêts de détail								
Prêts en cours – Prêts hypothécaires résidentiels								
Faible risque	**270 396 $**	**2 848 $**	**– $**	**273 244 $**	238 377 $	6 764 $	– $	245 141 $
Risque moyen	**15 230**	**3 307**	**–**	**18 537**	14 033	1 347	–	15 380
Risque élevé	**4 346**	**1 467**	**–**	**5 813**	2 843	2 722	–	5 565
Non notés (2)	**43 176**	**936**	**–**	**44 112**	40 030	726	–	40 756
Dépréciés	**–**	**–**	**638**	**638**	–	–	732	732
	333 148	**8 558**	**638**	**342 344**	295 283	11 559	732	307 574
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (3)				**253**				517
Total				**342 597**				308 091
Prêts en cours – Prêts aux particuliers								
Faible risque	**71 245 $**	**1 084 $**	**– $**	**72 329 $**	71 619 $	1 944 $	– $	73 563 $
Risque moyen	**3 974**	**5 415**	**–**	**9 389**	5 254	3 011	–	8 265
Risque élevé	**817**	**1 416**	**–**	**2 233**	843	1 874	–	2 717
Non notés (2)	**7 704**	**144**	**–**	**7 848**	7 293	105	–	7 398
Dépréciés	**–**	**–**	**212**	**212**	–	–	307	307
Total	**83 740**	**8 059**	**212**	**92 011**	85 009	6 934	307	92 250
Prêts en cours – Prêts sur cartes de crédit								
Faible risque	**11 824 $**	**63 $**	**– $**	**11 887 $**	13 840 $	103 $	– $	13 943 $
Risque moyen	**1 596**	**2 360**	**–**	**3 956**	2 250	1 827	–	4 077
Risque élevé	**132**	**1 105**	**–**	**1 237**	137	1 432	–	1 569
Non notés (2)	**490**	**56**	**–**	**546**	677	45	–	722
Total	**14 042**	**3 584**	**–**	**17 626**	16 904	3 407	–	20 311
Prêts en cours – Prêts aux petites entreprises								
Faible risque	**2 034 $**	**172 $**	**– $**	**2 206 $**	2 200 $	107 $	– $	2 307 $
Risque moyen	**1 976**	**1 143**	**–**	**3 119**	2 163	563	–	2 726
Risque élevé	**126**	**192**	**–**	**318**	138	196	–	334
Non notés (2)	**9**	**–**	**–**	**9**	10	–	–	10
Dépréciés	**–**	**–**	**90**	**90**	–	–	57	57
Total	**4 145**	**1 507**	**90**	**5 742**	4 511	866	57	5 434
Engagements inutilisés – Prêts de détail								
Faible risque	**214 176 $**	**887 $**	**– $**	**215 063 $**	196 743 $	1 894 $	– $	198 637 $
Risque moyen	**10 402**	**291**	**–**	**10 693**	8 251	246	–	8 497
Risque élevé	**1 141**	**129**	**–**	**1 270**	851	208	–	1 059
Non notés (2)	**5 238**	**117**	**–**	**5 355**	5 861	146	–	6 007
Total	**230 957**	**1 424**	**–**	**232 381**	211 706	2 494	–	214 200
Prêts de gros – Prêts en cours								
Qualité investissement	**50 998 $**	**328 $**	**– $**	**51 326 $**	47 133 $	97 $	– $	47 230 $
Qualité inférieure	**112 434**	**26 575**	**–**	**139 009**	119 778	11 940	–	131 718
Non notés (2)	**7 093**	**432**	**–**	**7 525**	5 862	320	–	6 182
Dépréciés	**–**	**–**	**2 235**	**2 235**	–	–	1 829	1 829
	170 525	**27 335**	**2 235**	**200 095**	172 773	12 357	1 829	186 959
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (3)				**8 560**				8 911
Total				**208 655**				195 870
Engagements inutilisés – Prêts de gros								
Qualité investissement	**242 244 $**	**1 022 $**	**– $**	**243 266 $**	222 819 $	18 $	– $	222 837 $
Qualité inférieure	**92 262**	**21 581**	**–**	**113 843**	96 191	9 007	–	105 198
Non notés (2)	**3 918**	**–**	**–**	**3 918**	3 986	–	–	3 986
Total	**338 424**	**22 603**	**–**	**361 027**	322 996	9 025	–	332 021

(1) Au 31 octobre 2020, 90 % des prêts dépréciés étaient soit entièrement, soit partiellement garantis (86 % au 31 octobre 2019). Pour de plus amples renseignements sur les types de biens donnés en garantie des actifs dépréciés et sur nos politiques en matière de garanties, se reporter à la rubrique Atténuation du risque de crédit du rapport de gestion.

(2) Il arrive qu'aucune note interne du risque ne soit attribuée. Dans ce cas, nous utilisons d'autres méthodes, politiques et outils approuvés afin de gérer notre risque de crédit.

(3) Les éléments qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des prêts détenus à la juste valeur par le biais du résultat net.

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit (suite)

Prêts en souffrance mais non douteux (1)

	Aux							
	31 octobre 2020				31 octobre 2019			
(en millions de dollars canadiens)	De 1 à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total	De 1 à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	3 346 $	1 013 $	129 $	4 488 $	3 173 $	1 369 $	186 $	4 728 $
Prêts de gros	2 129	574	13	2 716	1 543	460	3	2 006
	5 475 $	1 587 $	142 $	7 204 $	4 716 $	1 829 $	189 $	6 734 $

(1) Les prêts visés par nos programmes de report de versements offerts pour aider les clients à surmonter les défis liés à la pandémie de COVID-19 ont été reclassés chronologiquement pour devenir productifs, et ce statut sera maintenu tout au long de la période de report. Après la période de report de versements, les prêts seront de nouveau reclassés chronologiquement. Les montants présentés peuvent inclure les prêts qui sont en souffrance en raison de procédures administratives, comme les prêts hypothécaires dont les paiements sont retenus dans l'attente des sommes reçues à la suite de la vente ou du refinancement. Les prêts en souffrance en raison de procédures administratives ne sont pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.

Modifications de prêts

Nous avons mis en œuvre des programmes pour aider les clients à surmonter les défis associés à la pandémie de COVID-19, notamment des reports de versements, des réductions de taux d'intérêt, des dérogations aux clauses restrictives, des refinancements ou des restructurations du crédit. Dans certains cas, les modalités initiales du prêt connexe ont été renégociées ou autrement modifiées, ce qui a donné lieu à un changement des conditions contractuelles des prêts ayant des répercussions sur les flux de trésorerie contractuels. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, le coût amorti des prêts dont les conditions contractuelles ont été modifiées pendant le stade 2 ou le stade 3 au cours du trimestre clos avant la date de modification s'est élevé à 8 437 millions de dollars, ce qui n'a entraîné aucune perte importante liée à la modification. La valeur comptable brute des prêts transférés au stade 1 dont les conditions contractuelles avaient préalablement été modifiées alors qu'ils étaient au stade 2 ou au stade 3 n'était pas importante pour l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Note 6 Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres, à des entités structurées ou à d'autres tiers. La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, tels que les risques liés aux paiements anticipés, au crédit, au prix, au taux d'intérêt et au change.

Actifs financiers transférés décomptabilisés

Programmes d'aide du gouvernement

Pour soutenir nos clients pendant cette période sans précédent de pandémie mondiale de COVID-19, nous participons à des programmes d'aide financière des gouvernements du Canada et des États-Unis.

Dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, nous avons fourni des prêts sans intérêt, financés par Exportation et développement Canada (EDC), aux petites entreprises clientes admissibles. Comme nous ne conservons pas la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs financiers et que la totalité des flux de trésorerie sont transmis à EDC, ces prêts ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé.

Actifs financiers transférés qui n'ont pas été décomptabilisés

Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens

Nous titrisons périodiquement des prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés par la création de groupes de titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Tous les prêts titrisés en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH doivent être assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou un assureur tiers. Nous exigeons que l'emprunteur paie l'assurance hypothécaire dans le cas de prêts hypothécaires pour lesquels le montant emprunté est plus élevé que l'équivalent de 80 % de l'évaluation initiale de la valeur de la propriété (ratio prêt-valeur). Nous devons prendre en charge le coût de l'assurance des prêts hypothécaires résidentiels titrisés en vertu de ce programme de ratios prêt-valeur inférieurs à 80 %. Conformément au Programme des titres hypothécaires LNH, nous avons la responsabilité d'effectuer tous les paiements exigibles sur les titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons émis, que les fonds nécessaires proviennent du débiteur hypothécaire ou de l'assureur. Lorsque l'emprunteur manque aux engagements relativement aux paiements hypothécaires, nous soumettons une réclamation à l'assureur si le montant récupéré à la suite du recouvrement ou de la saisie de biens est moindre que la somme du solde en capital du prêt, des intérêts courus et des coûts de recouvrement sur le prêt impayé. Le processus de réclamation est géré par l'assureur conformément à ses politiques et couvre la totalité du solde impayé du prêt plus les intérêts sur, en règle générale, un maximum de 12 mois, les frais de vente et les autres charges admissibles. Si la réclamation est refusée, une perte est comptabilisée au poste Dotation à la provision pour pertes de crédit dans nos états consolidés du résultat net. Le montant comptabilisé en tant que perte ne revêtait pas une grande importance pour nos états financiers consolidés, et aucune perte importante découlant d'une poursuite liée à un défaut de paiement sur un prêt hypothécaire n'a été comptabilisée au cours de 2020 et de 2019.

Nous cédons les groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH principalement à une entité structurée parrainée par le gouvernement, en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada. L'entité émet périodiquement des obligations hypothécaires du Canada, lesquelles sont garanties par le gouvernement, et elle cède ces obligations à des tiers investisseurs. L'entité utilise le produit de l'émission d'obligations hypothécaires du Canada pour acheter des groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH auprès d'émetteurs admissibles qui participent à l'émission d'une série particulière des obligations hypothécaires du Canada. Notre implication continue consiste à fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires résidentiels sous-jacents que nous avons titrisés, soit nous-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un tiers

gestionnaire. Nous agissons également à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux d'intérêt en vertu desquels nous versons à l'entité les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous touchons les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents et sur les actifs réinvestis. Dans le cadre des swaps, nous devons également tenir un « compte de réinvestissement du capital » pour tout versement en capital reçu relativement aux prêts hypothécaires sous-jacents afin de respecter les obligations liées au remboursement à l'échéance des obligations hypothécaires du Canada. Nous réinvestissons les remboursements de capital reçus dans des placements admissibles aux termes des modalités des swaps.

Nous avons déterminé que certains des prêts liés au programme de titres adossés à des créances hypothécaires LNH transférés à l'entité ne peuvent être décomptabilisés, puisque nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés continuent d'être classés dans les prêts hypothécaires résidentiels et comptabilisés dans nos bilans consolidés. Le montant en espèces reçu relativement à ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés est traité comme un emprunt garanti, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements dans nos bilans consolidés.

Titres vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés
Nous concluons également des transactions, comme des conventions de rachat et des conventions de prêt de titres, dans le cadre desquelles nous transférons des actifs en vertu de modalités prévoyant leur rachat à une date future et conservons la quasi-totalité des risques et avantages associés aux actifs. Ces actifs transférés demeurent inscrits dans nos bilans consolidés et ils sont comptabilisés à titre de transactions d'emprunts assortis de garanties.

Le tableau suivant présente l'information relative à la valeur comptable et à la juste valeur des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation, ainsi que le passif correspondant.

	Aux							
	31 octobre 2020				31 octobre 2019			
(en millions de dollars canadiens)	**Prêts hypothécaires résidentiels canadiens** (1), (2)	**Titres vendus en vertu de conventions de rachat** (3)	**Titres prêtés** (3)	**Total**	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total
Valeur comptable des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation	**35 001 $**	**267 361 $**	**6 870 $**	**309 232 $**	32 794 $	220 250 $	6 336 $	259 380 $
Valeur comptable du passif connexe	**34 805**	**267 361**	**6 870**	**309 036**	32 615	220 250	6 336	259 201
Juste valeur des actifs transférés	**35 293 $**	**267 361 $**	**6 870 $**	**309 524 $**	32 757 $	220 250 $	6 336 $	259 343 $
Juste valeur du passif connexe	**35 957**	**267 361**	**6 870**	**310 188**	33 143	220 250	6 336	259 729
Juste valeur de la position nette	**(664)$**	**– $**	**– $**	**(664)$**	(386)$	– $	– $	(386)$

(1) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels canadiens transférés principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation au moment de la titrisation initiale et d'autres placements admissibles servant au financement après la titrisation initiale.
(2) La garantie légale des porteurs d'obligations hypothécaires du Canada se limite aux actifs transférés et ne s'étend pas à notre actif général.
(3) Ne comprend pas le surdimensionnement des actifs donnés en garantie.

Note 7 Entités structurées

Nous nous livrons, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées, afin de soutenir nos besoins et les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer l'existence d'un contrôle. Les entités structurées sont généralement constituées dans un but précis et bien défini, et des restrictions sont imposées à leurs activités courantes. Nous consolidons une entité structurée lorsque nous contrôlons l'entité conformément à nos méthodes comptables, tel qu'il est décrit à la note 2. Dans d'autres cas, nous pourrions être le promoteur d'une telle entité ou y détenir une participation, sans toutefois la consolider.

Entités structurées consolidées
Nous consolidons les entités structurées suivantes, dont les actifs et les passifs sont comptabilisés dans nos bilans consolidés. Les garanties dont disposent les tiers investisseurs dans ces entités structurées grèvent habituellement uniquement les actifs des entités connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces entités. Dans le cours normal des activités, les actifs de chaque entité structurée consolidée ne peuvent, de façon générale, que servir à régler les obligations de cette entité.

Conduits multicédants administrés par RBC
Nous ne conservons habituellement aucune participation dans ces conduits multicédants que nous administrons et n'avons ni le droit ni le contrôle sur les actifs qu'ils détiennent. En revanche, nous émettons du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) par l'intermédiaire d'un conduit multicédant qui n'a pas d'investisseur assumant les pertes prévues qui détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités du conduit. Le conduit est consolidé puisque nous sommes exposés à la variabilité des rendements découlant de la performance des accords de conduits multicédants du fait que nous fournissons des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération ainsi que des facilités de prêt et de crédit à l'échelle du programme et que nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes. Au 31 octobre 2020, des actifs financiers de 1,0 milliard de dollars détenus par le conduit étaient inclus au poste Prêts (1,2 milliard au 31 octobre 2019) et 0,6 milliard de dollars en PCAA émis par le conduit étaient inclus au poste Dépôts (0,7 milliard au 31 octobre 2019), dans notre bilan consolidé.

Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit
Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée, sur une base renouvelable. L'entité fait l'acquisition de participations en copropriété dans un portefeuille de créances sur cartes de crédit et émet des billets à terme de premier rang et secondaires garantis par ces participations en copropriété dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit. Les garanties dont disposent les investisseurs qui achètent les billets à terme ne grèvent que les participations en copropriété dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit.

Nous continuons d'offrir des services liés aux créances sur cartes de crédit et jouons un rôle administratif pour l'entité. Nous conservons aussi les risques dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit, car nous conservons une participation dans les actifs transférés, versons à l'occasion des fonds dans un compte de réserve en espèces et conservons certains billets secondaires. De plus, nous pouvons détenir certains billets de premier rang comme placements ou dans le cadre de nos activités de tenue de marché; nous octroyons des prêts subordonnés à l'entité pour acquitter ses frais initiaux; nous agissons aussi à titre de contrepartie à des swaps de taux d'intérêt et de devises qui couvrent les risques de taux d'intérêt et de change de l'entité.

Nous consolidons l'entité structurée, car nous avons le pouvoir décisionnel en ce qui a trait au calendrier et à l'importance des émissions futures ainsi qu'à d'autres activités pertinentes que nous avions définies dès sa mise en place. Nous obtenons également des avantages de financement importants et nous sommes exposés à la variabilité du rendement des cartes de crédit sous-jacentes par l'entremise de la participation que nous conservons. Au 31 octobre 2020, des billets émis par nos entités de titrisation de créances sur cartes de crédit d'un montant de 5,8 milliards de dollars ont été comptabilisés au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (7,1 milliards au 31 octobre 2019).

Entité de papier commercial garanti par des créances
Nous avons constitué une entité de financement qui nous fournit des prêts qu'elle finance en émettant du papier commercial à l'intention de tiers investisseurs. Le papier commercial de l'entité structurée est assorti d'une notation équivalente à celle de la Banque Royale du Canada, puisque nous sommes tenus d'avancer des liquidités à l'entité si les liquidités provenant d'autres sources sont insuffisantes pour régler le papier commercial arrivant à échéance. Nous donnons des garanties sur ces prêts et sommes exposés aux risques de marché et de crédit liés aux titres donnés en garantie.

Nous consolidons l'entité structurée puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, que nous sommes l'unique emprunteur de la structure, et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété en raison du soutien au crédit fourni. Au 31 octobre 2020, du papier commercial émis par l'entité d'un montant de 12,2 milliards de dollars a été comptabilisé au poste Dépôts de nos bilans consolidés (16,2 milliards au 31 octobre 2019).

Obligations sécurisées
Nous transférons périodiquement des prêts hypothécaires à RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (Guarantor LP) afin de soutenir les activités de financement et de nous conformer aux exigences en matière de couverture des actifs en vertu de notre programme d'obligations sécurisées. Guarantor LP a été créée afin de garantir les obligations sécurisées et les paiements de principal du programme d'obligations sécurisées. Les obligations sécurisées garanties par Guarantor LP sont des obligations directes, non garanties et inconditionnelles de la Banque Royale du Canada; par conséquent, les investisseurs ont un droit contre la Banque, lequel se poursuivra si les obligations sécurisées ne sont pas payées par la Banque et si les actifs hypothécaires de Guarantor LP ne sont pas suffisants pour couvrir les sommes à payer relativement aux obligations sécurisées. Nous agissons à titre de commandité, de commanditaire, de contrepartie dans le cadre de swaps, de prêteur et de fournisseur de liquidités auprès de Guarantor LP, de gestionnaire des prêts hypothécaires sous-jacents, de même qu'à titre d'émetteur enregistré des obligations sécurisées. Au cours du deuxième trimestre, le BSIF a temporairement accru la limite relative aux programmes d'obligations sécurisées et la Banque du Canada a temporairement élargi l'éventail de garanties admissibles aux termes de son mécanisme de prise en pension à plus d'un jour afin d'accroître les liquidités en raison de la pandémie de COVID-19.

Nous consolidons Guarantor LP puisque, en notre qualité de commandité, nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes et que nous sommes exposés à la variabilité du rendement des prêts hypothécaires sous-jacents. Au 31 octobre 2020, le montant total des prêts hypothécaires transférés et en cours s'établissait à 105,8 milliards de dollars (53,9 milliards au 31 octobre 2019), ce qui permet d'accroître les liquidités disponibles au titre du programme d'obligations sécurisées, et des obligations sécurisées d'un montant de 40 milliards étaient comptabilisées au poste Dépôts de nos bilans consolidés (39,8 milliards au 31 octobre 2019).

Structures d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales
Nous vendons des obligations municipales imposables et exonérées d'impôt à des structures d'obligations encaissables par anticipation, qui sont constituées d'une obligation dont nous avons rehaussé le crédit et qui est achetée par une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. La fiducie finance cet achat par l'émission de certificats à taux variable à l'intention d'investisseurs à court terme et d'un certificat résiduel que nous achetons. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable et nous procurons une facilité de liquidités aux investisseurs à court terme, ce qui nous oblige à acheter les certificats qui ont été déposés pour rachat, mais non revendus avec succès. Nous rehaussons le crédit de l'obligation achetée par la fiducie d'obligations encaissables par anticipation avec une lettre de crédit, en vertu de laquelle nous sommes tenus de fournir un financement advenant toute perte liée aux obligations sous-jacentes. Nous gagnons des intérêts sur le certificat résiduel et nous touchons des honoraires basés sur le marché en notre qualité d'agent de revente et relativement à la prestation de la facilité de liquidités et de la lettre de crédit.

Nous consolidons la fiducie d'obligations encaissables par anticipation lorsque nous sommes le détenteur du certificat résiduel, car nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, incluant la sélection des obligations municipales sous-jacentes et la capacité de mettre fin à la structure, et nous sommes exposés à la variabilité du rendement des obligations municipales sous-jacentes. Au 31 octobre 2020, des obligations municipales d'un montant de 7,8 milliards de dollars étaient incluses dans les titres de placement liés aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation (8,3 milliards au 31 octobre 2019) et des certificats à taux variable d'un montant correspondant de 8,2 milliards étaient comptabilisés au poste Dépôts de nos bilans consolidés (8,7 milliards au 31 octobre 2019).

Fonds de placement gérés par RBC
Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement concernant les fonds. Nous consolidons ces fonds communs de placement et fonds en gestion commune dans lesquels nos participations, qui comprennent des investissements directs du capital de démarrage ainsi que des honoraires de gestion ou des honoraires liés au rendement, indiquent que nous agissons pour notre propre compte. Au 31 octobre 2020, des titres détenus à des fins de transaction dans les fonds consolidés, d'un montant de 516 millions de dollars (465 millions au 31 octobre 2019) et d'autres passifs représentant les parts de fonds détenues par des tiers, d'un montant de 293 millions (95 millions au 31 octobre 2019), étaient comptabilisés dans nos bilans consolidés.

Entités structurées non consolidées
Nous détenons des droits dans certaines entités structurées que nous ne consolidons pas, mais nous avons comptabilisé dans nos bilans consolidés les actifs et les passifs découlant de nos transactions et de nos liens avec ces entités.

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs que nous inscrivons à nos bilans consolidés, ainsi que le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport à nos participations détenues dans les entités structurées non consolidées. Ce tableau présente également la taille de chaque catégorie d'entité structurée non consolidée, évaluée selon le total des actifs des entités dans lesquelles nous détenons une participation.

	Au 31 octobre 2020					
(en millions de dollars canadiens)	**Conduits multicédants** (1)	**Entités de financement structuré**	**Fonds de placement non gérés par RBC**	**Entités de titrisation de tiers**	**Autres**	**Total**
Actif figurant au bilan						
Titres	**138 $**	**– $**	**2 297 $**	**– $**	**422 $**	**2 857 $**
Prêts	**–**	**2 670**	**–**	**5 628**	**931**	**9 229**
Dérivés	**60**	**–**	**–**	**–**	**84**	**144**
Autres actifs	**–**	**46**	**–**	**–**	**261**	**307**
	198 $	**2 716 $**	**2 297 $**	**5 628 $**	**1 698 $**	**12 537 $**
Passif figurant au bilan						
Dérivés	**38 $**	**– $**	**– $**	**– $**	**– $**	**38 $**
Autres passifs	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
	38 $	**– $**	**– $**	**– $**	**– $**	**38 $**
Risque de perte maximal (2)	**42 863 $**	**6 522 $**	**2 557 $**	**10 389 $**	**2 108 $**	**64 439 $**
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	**41 964 $**	**18 200 $**	**462 947 $**	**87 631 $**	**286 200 $**	**896 942 $**

	Au 31 octobre 2019					
(en millions de dollars canadiens)	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement non gérés par RBC	Entités de titrisation de tiers	Autres	Total
Actif figurant au bilan						
Titres	75 $	– $	1 865 $	– $	503 $	2 443 $
Prêts	–	2 718	–	6 392	1 517	10 627
Dérivés	97	–	–	–	83	180
Autres actifs	–	60	–	–	244	304
	172 $	2 778 $	1 865 $	6 392 $	2 347 $	13 554 $
Passif figurant au bilan						
Dérivés	20 $	– $	– $	– $	– $	20 $
Autres passifs	30	–	–	–	–	30
	50 $	– $	– $	– $	– $	50 $
Risque de perte maximal (2)	38 032 $	6 446 $	2 123 $	10 756 $	2 667 $	60 024 $
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	37 192 $	17 571 $	412 046 $	84 282 $	293 423 $	844 514 $

(1) Le total de l'actif des entités structurées non consolidées représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur. Sur les engagements d'acquisition en cours, les conduits ont acquis des actifs financiers d'un montant total de 23,4 milliards de dollars au 31 octobre 2020 (23,6 milliards au 31 octobre 2019).
(2) Le risque de perte maximal découlant de nos participations détenues dans ces entités est principalement lié aux placements, aux prêts, à la juste valeur des dérivés et aux facilités de liquidités et de rehaussement de crédit. Le risque de perte maximal lié aux conduits multicédants est plus élevé que l'actif au bilan, la différence correspondant essentiellement à la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Se reporter à la note 24.

Nos liens avec chaque catégorie significative d'entité structurée non consolidée sont décrits ci-dessous.

Conduits multicédants
Nous administrons des programmes de PCAA offerts par des conduits multicédants. Les conduits multicédants acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de PCAA.

Dans certaines ententes de conduit multicédant, nous n'avons aucune participation dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En notre qualité d'agent administrateur, nous touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la consignation, l'exécution et la surveillance. Le PCAA qu'émet chaque conduit multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le

conduit multicédant et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de garantie de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit.

Nous fournissons aux conduits multicédants des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération et à l'échelle du programme. Nous fournissons également aux conduits multicédants des rehaussements de crédit à l'échelle du programme, en vertu desquels nous sommes tenus d'acheter des actifs ou d'avancer des fonds lorsque le conduit multicédant n'a pas autrement accès à des fonds d'autres sources, telles que les facilités de garantie de liquidités, pour régler le PCAA arrivant à échéance. Dans certains cas, nous, ou un autre tiers, pouvons fournir un rehaussement de crédit lié à l'opération sous des formes diverses. Nous touchons des honoraires basés sur le marché relativement à la prestation de ces facilités de garantie de liquidités et de crédit.

Pour certaines opérations, nous agissons à titre de contrepartie à des contrats de couverture afin de faciliter la titrisation d'actifs à taux fixe et/ou libellés en devises pour nos clients au moyen des conduits. Ces contrats peuvent prendre la forme de contrats à terme de gré à gré, de swaps de taux d'intérêt ou de swaps sur devises.Ces dérivés nous exposent aux risques de change et de taux d'intérêt, qui font l'objet d'une gestion centralisée par nos bureaux de change et de swaps, respectivement, et au risque de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, qui est atténué par les rehaussements de crédit décrits ci-dessous.

Chaque opération est structurée à l'aide d'une protection de premier niveau contre les pertes liées à l'opération fournie par le tiers vendeur. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants avant les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités qui ont une incidence importante sur le rendement économique du conduit, notamment la sélection initiale et l'approbation des engagements en matière d'achat d'actifs et des facilités de liquidités, l'approbation du renouvellement de ces opérations et facilités et des modifications apportées à celles-ci, la vente ou le transfert d'actifs, le suivi constant du rendement des actifs, l'atténuation des pertes et la gestion des passifs liés au PCAA.

Nous ne consolidons pas ces conduits multicédants, puisque nous ne les contrôlons pas, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

Entités de financement structuré

Nous avons acheté des titres à enchères américains auprès de certaines fiducies (fiducies liées à des titres à enchères américains) qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Nous ne consolidons pas ces fiducies liées à des titres à enchères américains puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités d'investissement et de financement des fiducies, qui sont les activités ayant le plus d'incidence sur le rendement des fiducies.

En outre, nous participons à certaines structures d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales que nous ne consolidons pas. Ces structures sont semblables aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales décrites ci-dessus. Cependant, les certificats résiduels sont détenus par des tiers. Nous fournissons des facilités de liquidités aux détenteurs de certificats à taux variable, lesquelles peuvent être utilisées si les certificats ont été déposés pour rachat, mais ne peuvent pas être revendus. Pour une partie de ces fiducies, nous fournissons également une lettre de crédit pour les obligations sous-jacentes détenues dans la fiducie. Nous n'avons pas de pouvoir décisionnel sur les activités pertinentes des structures, c'est pourquoi nous ne les consolidons pas.

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées créées par des tiers, dont le but est l'acquisition de prêts à des fins d'émission de titres garantis par des prêts à terme. Au cours de la phase du financement sur stocks, un financement subordonné est fourni par au moins un tiers investisseur en titres de participation. Nous agissons à titre de promoteur et d'agent des placements pour l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Le produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser notre financement sur stocks de premier rang, ce qui marque la fin de notre implication à l'égard de cette transaction. Nous ne consolidons pas ces structures de titres garantis par des prêts, car nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente.

Nous fournissons du financement de premier rang à des entités structurées non liées créées par des tiers dans le but d'acquérir des prêts. La durée de ces facilités est habituellement plus longue que celle des facilités de financement sur stocks de titres garantis par des prêts à terme et ces facilités bénéficient du rehaussement de crédit généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques. Nous ne consolidons pas ces structures, car nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente.

Fonds de placement non gérés par RBC

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des fiducies de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque qu'ils souhaitent relativement aux fonds de référence, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds de référence gérés par des tiers. Nous agissons également à titre de dépositaire ou d'administrateur pour plusieurs fonds. Nous ne consolidons pas ces fonds de référence gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Nous fournissons des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et ils investissent dans des portefeuilles d'obligations municipales exonérées d'impôt. Les engagements inutilisés relatifs aux liquidités nous exposent au risque de liquidité lié aux actions privilégiées, et les engagements utilisés nous exposent au risque de crédit lié aux obligations municipales sous-jacentes. Nous ne consolidons pas ces fonds gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Entités de titrisation de tiers
Nous détenons des droits dans des entités de titrisation qui fournissent du financement à certains tiers au nom desquels les entités ont été créées. Les activités de ces entités se limitent à l'achat et à la vente d'actifs financiers précis émis par le promoteur. Tout comme d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir du financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Ces rehaussements peuvent revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques. Nous ne consolidons pas ces entités puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, y compris aux activités d'investissement et de financement des entités.

Autres
Les autres entités structurées non consolidées comprennent les fonds de placement gérés, les entités de création de produits de crédit et les fonds liés aux crédits d'impôt.

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement des fonds. Nous ne consolidons pas les fonds communs de placement ni les fonds en gestion commune si nous exerçons notre pouvoir décisionnel à titre de mandataire d'autres porteurs de parts.

Nous utilisons des entités structurées généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de répartir le risque de crédit et de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs. Nous concluons des contrats dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces entités (protection liée au crédit) et modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et ainsi répondre aux besoins des investisseurs. Pour certaines entités, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus de remplir d'autres fonctions administratives pour certaines de ces entités. Nous ne consolidons pas ces entités de création de produits de crédit puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, qui comprennent la sélection des portefeuilles de garanties et de référence, et que nous ne sommes pas exposés à la majorité des avantages ou des risques des entités.

Nous avons créé certains fonds pour transférer à des tiers les crédits d'impôt obtenus à l'égard de projets immobiliers d'habitations à loyer modéré, de restauration historique, de nouveaux crédits d'impôt du marché ou de crédit d'impôt pour énergie renouvelable (fonds liés aux crédits d'impôt). Nous sommes les promoteurs des fonds liés aux crédits d'impôt en raison de la responsabilité qui nous incombe de gérer les fonds, de structurer le financement et d'effectuer les tâches administratives pour ces fonds liés aux crédits d'impôt. Nous ne consolidons pas les fonds liés aux crédits d'impôt puisque les tiers investisseurs de ces fonds ont le pouvoir décisionnel lié au choix des placements sous-jacents et qu'ils sont exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété et des risques fiscaux de ces fonds.

Nous achetons aussi des participations passives dans des entités liées aux crédits d'impôt spécialisées en énergie renouvelable créées et contrôlées par des tierces parties. Nous ne consolidons pas les fonds de ces tierces parties puisque nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à ces activités et que nos placements sont gérés en tant que partie d'importants portefeuilles qui sont détenus à des fins de transaction.

Autres participations dans des entités structurées non consolidées
Dans le cours normal de nos activités, nous achetons et vendons des participations passives dans certaines entités structurées mises en place par des tiers, y compris dans des fonds communs de placement, des fonds négociés en Bourse et des titres adossés à des actifs dont le gouvernement est le promoteur. Nos placements dans ces entités sont gérés dans le cadre de portefeuilles plus importants qui sont détenus à des fins de négociation, de liquidités et de couverture. Nous n'avons pas créé ces entités et nous n'en sommes pas le promoteur, et nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à leurs activités courantes. Le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés est limité à nos placements dans ces entités figurant au bilan, lesquels ne sont pas inclus dans les tableaux ci-dessus. Aux 31 octobre 2020 et 2019, nos placements dans ces entités étaient inclus aux postes Titres détenus à des fins de transaction et Titres de placement, de notre bilan consolidé. Se reporter aux notes 3 et 4 pour plus de détails sur nos titres détenus à des fins de transaction et nos titres de placement.

Entités commanditées
Nous sommes le promoteur de certaines entités structurées dans lesquelles nous détenons des droits, mais que nous ne consolidons pas. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité structurée, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité, notre implication initiale et continue avec l'entité et le fait de savoir si nous détenons des droits subordonnés dans l'entité. Nous sommes considérés comme le promoteur de certaines entités de création de produits de crédit, d'entités liées aux crédits d'impôt, de fonds communs de placement gérés par RBC et d'une entité de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, nous avons transféré des prêts hypothécaires commerciaux d'une valeur comptable de 469 millions de dollars (696 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2019) à une entité de titrisation commanditée dans laquelle nous ne détenions aucun droit à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Soutien financier fourni aux entités structurées
Au cours des exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019, nous n'avons fourni aucun soutien financier ou autre que financier à des entités structurées consolidées et non consolidées lorsque nous n'étions pas tenus, par un contrat, de le faire. En outre, nous n'avons pas l'intention de fournir un tel soutien dans l'avenir.

Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les instruments dérivés sont répartis en deux catégories, à savoir les instruments financiers dérivés et les dérivés non financiers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur varie en fonction d'un taux d'intérêt sous-jacent qui peut être un taux d'intérêt, un taux de change, le risque de crédit, le cours d'un titre de participation ou un indice de titres de participation. Les dérivés non financiers sont des contrats dont la valeur varie en fonction du prix des métaux précieux ou d'une marchandise ou d'un indice de marchandises. Le capital nominal des dérivés représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement par les contreparties et il ne reflète pas notre ECD.

Instruments financiers dérivés

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes non standardisées qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des marchés à terme. Des exemples de contrats à terme de gré à gré et de contrats à terme standardisés sont présentés ci-dessous.

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux d'intérêt) et les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date ultérieure préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des obligations contractuelles visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Des exemples de swaps sont présentés ci-dessous.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule monnaie en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Certains swaps de taux d'intérêt sont négociés et réglés par l'intermédiaire de chambres de compensation qui agissent à titre de contreparties centrales. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements à taux fixe dans une monnaie contre réception de paiements fixes dans une autre monnaie. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de capitaux nominaux et d'intérêts dans deux monnaies différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquérir (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des titres, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix déterminé et à une date ultérieure prédéterminée. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent, notamment, des options sur taux d'intérêt, des options de change, des options sur actions et des options sur indice boursier.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les dérivés de crédit englobent les swaps sur défaillance de crédit, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de la valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement déterminé en fonction de l'incident de crédit touchant l'actif référencé.

Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels l'une des parties accepte de verser à l'autre ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements, tels que les intérêts générés sur ces actifs, en échange d'une somme basée sur les taux de financement en vigueur sur le marché.

Autres produits dérivés

Les autres contrats comprennent les dérivés à valeur stable et sur titres de participation.

Dérivés non financiers

Les autres contrats comprennent également des produits dérivés non financiers, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, sur les marchés hors cote et boursiers.

Dérivés émis aux fins de transaction

La plupart de nos transactions sur dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation liées à l'activité des clients et à la couverture du risque de marché connexe. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients leur permettant de modifier ou de réduire les risques. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste en la fixation de cours acheteurs et vendeurs pour d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement s'entend de la gestion active des transactions sur dérivés dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les types de produits. Le cas échéant, les profits et les pertes réalisés et latents sur les dérivés utilisés aux fins de négociation sont comptabilisés immédiatement au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation.

Dérivés émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change de même que du risque lié au cours des actions à l'égard de nos activités de financement, de prêt, d'investissement et de gestion des actifs et des passifs.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les options achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et des risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Certains dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. À l'occasion, nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines positions qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans les Autres revenus de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Capitaux nominaux des dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance (montants absolus) (1)

	Au 31 octobre 2020					
	Durée jusqu'à l'échéance					
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	2 782 447 $	427 464 $	340 $	3 210 251 $	3 172 950 $	37 301 $
Swaps	3 409 078	5 990 160	3 755 593	13 154 831	12 685 595	469 236
Options achetées	282 837	407 782	185 667	876 286	876 153	133
Options vendues	303 347	410 237	198 222	911 806	911 806	–
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	1 691 079	32 474	1 788	1 725 341	1 707 082	18 259
Swaps sur devises	80 186	56 563	64 540	201 289	194 773	6 516
Swaps simultanés de taux et de devises	412 053	1 117 048	633 023	2 162 124	2 112 625	49 499
Options achetées	46 719	13 963	3 349	64 031	64 031	–
Options vendues	50 099	13 407	3 410	66 916	66 916	–
Dérivés de crédit (2)	1 309	39 877	7 577	48 763	48 244	519
Autres contrats (3)	177 220	94 378	20 126	291 724	282 321	9 403
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	164 925	112 363	113	277 401	277 401	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	205 927	167 350	233	373 510	373 510	–
Options achetées	74 494	14 188	–	88 682	88 682	–
Options vendues	58 116	10 391	–	68 507	68 507	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	75	–	–	75	75	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	–	–	–	–	–	–
Autres contrats	179 681	30 768	240	210 689	210 689	–
	9 919 592 $	8 938 413 $	4 874 221 $	23 732 226 $	23 141 360 $	590 866 $

	Au 31 octobre 2019					
	Durée jusqu'à l'échéance					
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	2 014 752 $	179 624 $	387 $	2 194 763 $	2 186 862 $	7 901 $
Swaps	3 294 746	5 026 410	3 331 025	11 652 181	11 180 497	471 684
Options achetées	83 247	462 599	174 042	719 888	719 888	–
Options vendues	77 601	464 906	182 690	725 197	725 197	–
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	1 715 266	30 523	985	1 746 774	1 724 606	22 168
Swaps sur devises	79 264	50 416	55 166	184 846	177 622	7 224
Swaps simultanés de taux et de devises	469 910	894 250	425 301	1 789 461	1 743 465	45 996
Options achetées	54 756	14 409	3 061	72 226	72 226	–
Options vendues	54 985	14 969	3 383	73 337	73 337	–
Dérivés de crédit (2)	2 693	14 724	3 437	20 854	20 341	513
Autres contrats (3)	201 489	90 436	18 463	310 388	303 893	6 495
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	107 054	118 805	187	226 046	226 046	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	363 947	120 247	46	484 240	484 240	–
Options achetées	56 657	36 985	–	93 642	93 642	–
Options vendues	59 840	16 395	–	76 235	76 235	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	28	–	–	28	28	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	–	–	–	–	–	–
Autres contrats	214 725	44 245	–	258 970	258 970	–
	8 850 960 $	7 579 943 $	4 198 173 $	20 629 076 $	20 067 095 $	561 981 $

(1) Le capital nominal des dérivés est déterminé en utilisant l'approche standard pour évaluer le risque de crédit de contrepartie conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres.

(2) Les dérivés de crédit d'un capital nominal de 0,5 milliard de dollars (0,5 milliard au 31 octobre 2019) sont des couvertures économiques. Les dérivés de crédit émis à des fins de transaction comprennent la protection achetée de 26,3 milliards de dollars (12,6 milliards au 31 octobre 2019) et la protection vendue de 21,9 milliards (7,7 milliards au 31 octobre 2019).

(3) Les Autres contrats ne tiennent pas compte des engagements des dérivés liés à des prêts de 1,9 milliard de dollars (7,7 milliards au 31 octobre 2019), qui ne sont pas classés en tant que dérivés selon les lignes directrices sur les normes de fonds propres.

Juste valeur des instruments dérivés (1)

	Aux			
	31 octobre 2020		31 octobre 2019	
(en millions de dollars canadiens)	**Positive**	**Négative**	Positive	Négative
Dérivés détenus ou émis à des fins de transaction				
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats de garantie de taux d'intérêt	**33 $**	**33 $**	30 $	31 $
Swaps	**44 732**	**37 453**	39 669	32 570
Options achetées	**7 498**	**–**	5 898	–
Options vendues	**–**	**8 916**	–	6 756
	52 263	**46 402**	45 597	39 357
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	**10 765**	**10 190**	11 263	11 755
Swaps sur devises (2)	**5 117**	**5 080**	5 022	4 412
Swaps simultanés de taux et de devises (2)	**19 880**	**21 826**	22 076	21 999
Options achetées	**1 292**	**–**	1 242	–
Options vendues	**–**	**910**	–	898
	37 054	**38 006**	39 603	39 064
Dérivés de crédit	**463**	**526**	169	279
Autres contrats	**21 156**	**23 985**	15 356	18 517
	110 936	**108 919**	100 725	97 217
Dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction				
Contrats de garantie de taux d'intérêt				
Swaps	**1 959**	**1 410**	848	742
	1 959	**1 410**	848	742
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	**76**	**85**	116	118
Swaps sur devises	**89**	**22**	193	527
Swaps simultanés de taux et de devises	**2 084**	**132**	904	501
	2 249	**239**	1 213	1 146
Dérivés de crédit	**–**	**5**	–	3
Autres contrats	**105**	**126**	181	140
	4 313	**1 780**	2 242	2 031
Justes valeurs brutes totales avant les éléments suivants :	**115 249**	**110 699**	102 967	99 248
Ajustements d'évaluation déterminés collectivement	**(1 104)**	**(115)**	(697)	5
Incidence des conventions de compensation admissibles à la compensation au bilan	**(657)**	**(657)**	(710)	(710)
	113 488 $	**109 927 $**	101 560 $	98 543 $

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.
(2) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à leur échéance (1)

	Aux							
	31 octobre 2020				31 octobre 2019			
(en millions de dollars canadiens)	**Moins de 1 an**	**De 1 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Total**	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	**27 072 $**	**33 755**	**52 661**	**113 488 $**	25 342 $	28 568	47 650	101 560 $
Passifs dérivés	**26 507**	**32 885**	**50 535**	**109 927**	25 495	26 503	46 545	98 543

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Réforme des taux d'intérêt de référence (1)

Nous avons recours aux contrats de taux d'intérêt pour la couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie afin de gérer le risque de taux d'intérêt de nos actifs et de nos passifs actuels ou prévus. Nous avons également recours à des passifs au titre des dépôts libellés en devises pour gérer le risque de change découlant de nos investissements nets dans des établissements étrangers. Les instruments de couverture désignés pour la gestion de ces risques se rapportent aux taux IBOR dans plusieurs territoires et seront touchés par la Réforme du fait que le marché fera une transition vers des taux alternatifs sans risque ou quasi sans risque d'ici la fin de 2021 ou après.

Le tableau qui suit présente le capital nominal ou le capital de nos instruments de couverture fondés sur les taux IBOR qui arriveront à expiration après 2021 et qui seront touchés par la Réforme. Nous continuons à surveiller les progrès réalisés afin de déterminer quels taux IBOR sont touchés par la Réforme. Le capital nominal ou le capital de ces instruments correspond aussi approximativement au risque géré au moyen des relations de couverture :

	Aux	
	31 octobre 2020	1er novembre 2019
(en millions de dollars canadiens)	**Valeur nominale/Principal**	Valeur nominale/Principal
Contrats de taux d'intérêt		
LIBOR en dollar américain	**40 676 $**	26 709 $
LIBOR en livre sterling	**591**	618
Instruments non dérivés		
LIBOR en dollar américain	**2 362**	888
LIBOR en livre sterling	**691**	682
	44 320 $	28 897 $

(1) Compte non tenu des contrats de taux d'intérêt et des instruments non dérivés dont les taux de référence se rapportent principalement aux taux offerts dans plusieurs territoires, notamment le CDOR (Canadian Dollar Offered Rate), le taux interbancaire offert en euro et le BBSW (Australian Bank Bill Swap Rate).

Risque de crédit lié aux dérivés

Le risque de crédit découlant d'une transaction sur les dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs transactions est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons les transactions sur dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système de notation de crédit interne pour tous les risques de crédit, tel qu'il figure dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation de conventions-cadres de compensation et mise en application lorsque des critères précis sont respectés conformément à notre méthode comptable décrite à la note 2. Une convention-cadre de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par la convention en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Nous maximisons l'utilisation de conventions-cadres de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit, atténuée au moyen de l'utilisation de conventions-cadres de compensation, peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de toutes les transactions faisant l'objet de la convention, de même que des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. La mesure de notre risque de crédit découlant de transactions sur les dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux transactions.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, nous donnent le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur est supérieure à un certain seuil.

Le coût de remplacement et le montant en équivalent-crédit sont déterminés conformément à l'approche standard pour le risque de crédit réglementaire non modélisée du BSIF selon la ligne directrice sur les normes de fonds propres entrée en vigueur. Le coût de remplacement correspond à la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain compte tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables, échelonné en fonction d'un facteur réglementaire. Le montant en équivalent-crédit correspond au coût de remplacement majoré d'un montant additionnel au titre du risque de crédit éventuel, aussi échelonné en fonction d'un facteur réglementaire. L'équivalent pondéré en fonction des risques est déterminé par application des facteurs de pondération appropriés au montant en équivalent-crédit, notamment les facteurs de pondération qui reflètent l'approbation du modèle conformément à l'approche fondée sur les notations internes.

Risque de crédit lié aux dérivés (1)

	Aux					
	31 octobre 2020			31 octobre 2019		
(en millions de dollars canadiens)	**Coût de remplacement**	**Montant en équivalent-crédit**	**Équivalent pondéré en fonction des risques (2)**	Coût de remplacement	Montant en équivalent-crédit	Équivalent pondéré en fonction des risques (2)
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	**30 $**	**191 $**	**79 $**	18 $	73 $	19 $
Swaps	**7 112**	**17 324**	**7 359**	6 487	15 911	6 229
Options achetées	**142**	**392**	**285**	149	547	326
Options vendues	**4**	**307**	**136**	–	256	113
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	**2 796**	**17 641**	**4 537**	2 333	15 822	3 899
Swaps	**2 392**	**15 349**	**3 997**	3 047	15 678	4 001
Options achetées	**465**	**923**	**292**	404	908	285
Options vendues	**1**	**155**	**59**	4	213	67
Dérivés de crédit	**429**	**1 839**	**81**	156	613	40
Autres contrats	**3 577**	**16 455**	**7 719**	1 972	10 766	4 853
Contrats négociés en Bourse	**3 137**	**8 842**	**177**	5 439	19 630	393
	20 085 $	**79 418 $**	**24 721 $**	20 009 $	80 417 $	20 225 $

(1) Les montants sont présentés compte tenu des conventions-cadres de compensation conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres.
(2) Les soldes pondérés en fonction des risques sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres et ne tiennent pas compte du rajustement de la valeur du crédit de 18 milliards de dollars (13 milliards au 31 octobre 2019).

Coût de remplacement des instruments dérivés selon la notation des risques et le type de contrepartie

	Au 31 octobre 2020								
	Notation des risques (1)					**Type de contrepartie (2)**			
(en millions de dollars canadiens)	**AAA, AA**	**A**	**BBB**	**BB ou moins**	**Total**	**Banques**	**Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE**	**Autres**	**Total**
Coût de remplacement positif brut	**30 097 $**	**44 736 $**	**18 392 $**	**22 024 $**	**115 249 $**	**49 146 $**	**22 109 $**	**43 994 $**	**115 249 $**
Incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables	**27 110**	**40 359**	**14 238**	**13 457**	**95 164**	**48 291**	**21 534**	**25 339**	**95 164**
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	**2 987 $**	**4 377 $**	**4 154 $**	**8 567 $**	**20 085 $**	**855 $**	**575 $**	**18 655 $**	**20 085 $**

	Au 31 octobre 2019								
	Notation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
(en millions de dollars canadiens)	AAA, AA	A	BBB	BB ou ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Coût de remplacement positif brut	27 126 $	38 812 $	20 620 $	16 409 $	102 967 $	48 509 $	18 126 $	36 332 $	102 967 $
Incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables	23 146	35 088	16 719	8 005	82 958	47 376	17 705	17 877	82 958
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	3 980 $	3 724 $	3 901 $	8 404 $	20 009 $	1 133 $	421 $	18 455 $	20 009 $

(1) Nos notations internes du risque AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité investissement tandis que les notations BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure, telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.
(2) Le type de contrepartie est défini conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres.

Dérivés dans des relations de couverture

Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence de la volatilité des résultats et du capital imputable à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi que donner lieu à la variabilité des flux de trésorerie prévus. Lorsqu'une relation de couverture est efficace, les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert.

Les dérivés utilisés dans des relations de couverture sont inscrits au bilan, dans les autres actifs au poste Dérivés et dans les autres passifs au poste Dérivés. Les passifs libellés en devises utilisés dans des relations de couverture de l'investissement net sont comptabilisés au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements et au poste Débentures subordonnées dans le bilan. Les profits et les pertes issus de l'inefficacité des couvertures sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt, et les montants reclassés depuis la réserve pour couvertures des autres éléments du résultat global vers le résultat sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt pour les couvertures de flux de trésorerie et dans les revenus autres que d'intérêt pour les couvertures de l'investissement net.

Nous évaluons et mesurons l'efficacité d'une relation de couverture en fonction de la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument de couverture dérivé par rapport à la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert. Lorsque des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de leur valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture.

Les facteurs à l'origine des inefficacités éventuelles peuvent être des différences entre les instruments de couverture et les éléments couverts, notamment :

- Non-concordance des modalités des instruments de couverture et des éléments couverts, par exemple la fréquence et la date des révisions de taux et la fréquence des paiements.
- Différence entre les facteurs d'actualisation utilisés pour les instruments de couverture et les éléments couverts, en tenant compte des différentes fréquences de révisions de taux de l'instrument de couverture et de l'élément couvert.
- Dérivés de couverture ayant une juste valeur différente de zéro à la date de création de la relation de couverture, ce qui donne lieu à une non-concordance avec les modalités de l'élément couvert.

Nous fournissons ci-après une description de notre stratégie de gestion des risques pour chaque risque que nous décidons de couvrir :

Risque de taux d'intérêt

Nous avons recours aux contrats de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les swaps sont désignés soit comme couvertures de la juste valeur, soit comme couvertures de flux de trésorerie, et se rapportent principalement aux taux IBOR dans plusieurs territoires. Certains swaps seront touchés par la Réforme du fait que le marché fera une transition vers des taux alternatifs sans risque ou quasi sans risque d'ici la fin de 2021 ou après.

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, nous utilisons des contrats de taux d'intérêt pour gérer les variations de la juste valeur de nos instruments à taux fixe entraînées par la fluctuation des taux d'intérêt de référence. Les swaps de taux d'intérêt sont conclus individuellement afin de gérer le risque lié aux taux d'intérêt de référence, et les modalités des swaps sont appariées avec précision à celles des instruments à taux fixe désignés.

Nous utilisons aussi des swaps de taux d'intérêt pour les couvertures de la juste valeur afin de gérer le risque de taux d'intérêt lié aux actifs des prêts hypothécaires résidentiels et aux passifs de financement. Notre exposition au risque associé à ce portefeuille varie au gré de l'octroi de nouveaux prêts, du remboursement de prêts existants et de la vente de prêts hypothécaires titrisés. En conséquence, nous avons adopté pour ce portefeuille une stratégie de couverture dynamique dans le cadre de laquelle le rééquilibrage de la relation de couverture se fait plus souvent, par exemple aux deux semaines ou mensuellement.

Pour ce qui est des couvertures de flux de trésorerie, nous utilisons des swaps de taux d'intérêt pour gérer l'exposition de nos instruments à taux variable à la variabilité des flux de trésorerie résultant de fluctuations des taux d'intérêt de référence. Les instruments à taux variable et les transactions prévisionnelles qui se rapportent à certains taux IBOR seront touchés par la Réforme. Bien que certains dérivés sur taux d'intérêt soient conclus individuellement pour gérer un risque spécifique, d'autres dérivés sur taux d'intérêt peuvent être conclus pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à un portefeuille d'actifs et de passifs.

Risque de change

Nous avons recours à des swaps sur devises dans une couverture de flux de trésorerie et à des contrats de change à terme dans une couverture de l'investissement net pour gérer notre risque de change. Certains instruments de trésorerie peuvent aussi être désignés comme couvertures de l'investissement net, selon le cas.

Pour les couvertures de flux de trésorerie, nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer la variabilité des flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux de change sur nos passifs à taux fixe émis libellés en devises et les transactions prévues hautement probables. Le profil des échéances et les modalités de remboursement de ces swaps sont appariés avec ceux de nos actifs et passifs libellés en devises afin de limiter la volatilité de nos flux de trésorerie causée par la fluctuation des taux de change.

Pour les couvertures de l'investissement net, nous avons recours à une combinaison de contrats de change à terme et d'instruments de trésorerie, comme des passifs au titre des dépôts libellés en devises, dont certains se rapportent aux taux IBOR qui seront touchés par la Réforme, pour gérer le risque de change découlant de nos investissements dans des établissements étrangers. Nos expositions les plus importantes concernent le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Lorsque nous couvrons notre investissement net dans un établissement étranger au moyen de contrats de change à terme, seul l'élément prix au comptant non actualisé du contrat de change à terme est désigné comme instrument de couverture. Ainsi, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture résultant de fluctuations des taux à terme et des effets de l'actualisation est exclue de l'évaluation de l'efficacité de la couverture. Le risque lié aux établissements étrangers n'est couvert que dans la mesure où il concerne le passif ou le notionnel du dérivé. Habituellement, nous ne prévoyons pas subir d'inefficacité significative relativement aux couvertures d'investissement net dans des établissements étrangers.

Risque sur actions

Nous utilisons des swaps sur rendement total dans le cadre de couvertures de flux de trésorerie pour limiter la variabilité des flux de trésorerie liés aux paiements attendus de notre régime de rémunération fondée sur des actions avec règlement en trésorerie destiné à certains employés clés, ces swaps consistant à échanger des paiements d'intérêt contre la variation indexée du cours de l'action RBC et le versement de dividendes.

Risque de crédit

Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour couvrir économiquement notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et des risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Instruments dérivés désignés dans une relation de couverture

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments dérivés et les montants de principal des passifs non dérivés, classés selon leur relation de couverture, ainsi que les dérivés qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture.

Instruments dérivés et non dérivés (1)

	Aux							
	31 octobre 2020				31 octobre 2019			
	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			**Non désignés dans une relation de couverture**	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			Non désignés dans une relation de couverture
(en millions de dollars canadiens)	**Juste valeur**	**Flux de trésorerie**	**Investissement net**		Juste valeur	Flux de trésorerie	Investissement net	
Actif								
Instruments dérivés	**102 $**	**1 $**	**19 $**	**113 366 $**	146 $	77 $	52 $	101 285 $
Passif								
Instruments dérivés	**298**	**30**	**58**	**109 541**	187	526	70	97 760
Instruments non dérivés	**–**	**–**	**28 702**	**s.o.**	–	–	27 688	s.o.

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

s.o. sans objet

Les tableaux ci-après présentent l'analyse des échéances des valeurs nominales présentées ainsi que les taux moyens pondérés des instruments de couverture de même que les valeurs comptables correspondantes, l'ensemble de ces éléments étant classé en fonction du type de relation de couverture :

Couvertures de la juste valeur

	Au 31 octobre 2020					
	Valeur nominale				**Valeur comptable (1)**	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Moins de 1 an**	**De 1 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Total**	**Actif**	**Passif**
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux fixe	**14 410 $**	**28 182 $**	**6 709 $**	**49 301 $**	**1 $**	**298 $**
Couverture de passifs à taux fixe	**21 207**	**38 704**	**6 415**	**66 326**	**101**	**–**
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux fixe	**1,5 %**	**1,0 %**	**2,0 %**	**1,3 %**		
Couverture de passifs à taux fixe	**1,7 %**	**1,4 %**	**1,8 %**	**1,6 %**		

	Au 31 octobre 2019					
	Valeur nominale				Valeur comptable (1)	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux fixe	4 625 $	20 439 $	3 909 $	28 973 $	2 $	187 $
Couverture de passifs à taux fixe	16 003	48 361	9 065	73 429	144	–
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux fixe	1,9 %	2,2 %	2,7 %	2,2 %		
Couverture de passifs à taux fixe	1,7 %	1,8 %	1,8 %	1,7 %		

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement de la fluctuation quotidienne des marges en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Couverture de flux de trésorerie

	Au 31 octobre 2020					
	Valeur nominale				**Valeur comptable (1)**	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Moins de 1 an**	**De 1 à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Total**	**Actif**	**Passif**
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux variable	**15 309 $**	**10 663 $**	**1 762 $**	**27 734 $**	**– $**	**– $**
Couverture de passifs à taux variable	**5 616**	**61 697**	**5 384**	**72 697**	**–**	**–**
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux variable	**0,6 %**	**1,4 %**	**1,8 %**	**1,0 %**		
Couverture de passifs à taux variable	**1,9 %**	**1,5 %**	**1,4 %**	**1,5 %**		
Risque de change						
Swaps sur devises	**700 $**	**160 $**	**– $**	**860 $**	**1 $**	**2 $**
Taux de change moyen pondéré CAD-JPY	**0,01**	**–**	**–**	**0,01**		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	**–**	**1,52**	**–**	**1,52**		
Taux de change moyen pondéré USD-EUR	**–**	**–**	**–**	**–**		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2019					
	Valeur nominale				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux variable	17 327 $	11 729 $	1 696 $	30 752 $	– $	– $
Couverture de passifs à taux variable	200	54 610	4 803	59 613	–	–
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux variable	2,1 %	2,0 %	2,6 %	2,1 %		
Couverture de passifs à taux variable	2,6 %	1,9 %	2,4 %	2,0 %		
Risque de change						
Swaps sur devises	2 937 $	63 $	88 $	3 088 $	2 $	526 $
Taux de change moyen pondéré CAD-JPY	–	–	–	–		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	–	1,48	1,55	1,52		
Taux de change moyen pondéré USD-EUR	1,33	–	–	1,33		

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement de la fluctuation quotidienne des marges en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Couvertures de l'investissement net

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2020					
	Notionnel/Principal				Valeur comptable	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de change						
Passifs libellés en devises	7 722 $	18 706 $	2 274 $	28 702 $	s.o.	29 175 $
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,29	1,31	1,31	1,30		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	–	1,51	1,50	1,51		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	1,73	1,65	–	1,69		
Contrats à terme de gré à gré	7 869 $	– $	– $	7 869 $	19 $	58 $
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,33	–	–	1,33		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	1,56	–	–	1,56		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	1,71	–	–	1,71		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2019					
	Notionnel/Principal				Valeur comptable	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de change						
Passifs libellés en devises	8 701 $	14 843 $	4 144 $	27 688 $	s.o.	27 859 $
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,31	1,29	1,31	1,30		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	–	–	1,51	1,51		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	–	1,69	–	1,69		
Contrats à terme de gré à gré	5 355 $	– $	– $	5 355 $	52 $	70 $
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,33	–	–	1,33		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	1,47	–	–	1,47		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	1,67	–	–	1,67		

s.o. sans objet

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les éléments couverts, lesquels sont classés selon le type de relation de couverture.

Couvertures de la juste valeur – actifs et passifs désignés comme éléments couverts

(en millions de dollars canadiens)	Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2020					
	Valeur comptable		Cumul des ajustements de la juste valeur de l'élément couvert inclus dans la valeur comptable			
	Actif	Passif	Actif	Passif	Postes du bilan	Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture
Risque de taux d'intérêt						
Actifs à taux fixe (1)	49 272 $	– $	1 058 $	– $	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail; Prêts – Prêts de gros	879 $
Passifs à taux fixe (1)	–	68 130	–	1 817	Dépôts – Entreprises et gouvernements; Débentures subordonnées	(1 142)

	Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2019					
	Valeur comptable		Cumul des ajustements de la juste valeur de l'élément couvert inclus dans la valeur comptable			
(en millions de dollars canadiens)	Actif	Passif	Actif	Passif	Postes du bilan	Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture
Risque de taux d'intérêt						
Actifs à taux fixe (1)	29 985 $	– $	569 $	– $	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail	1 028 $
Passifs à taux fixe (1)	–	74 099	–	693	Dépôts – Entreprises et gouvernements; Débentures subordonnées	(2 045)

(1) Au 31 octobre 2020, le cumul des ajustements visant les couvertures de la juste valeur restant dans le bilan pour les éléments couverts ayant cessé d'être ajustés en fonction des profits et pertes de couverture correspond à un profit de 32 millions de dollars pour les actifs à taux fixe et à une perte de 94 millions pour les passifs à taux fixe (pertes de 53 millions et 170 millions, respectivement, au 31 octobre 2019).

Couvertures de flux de trésorerie et de l'investissement net – actifs et passifs désignés comme éléments couverts

	Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2020			
			Couverture de flux de trésorerie/ Écart de change	
(en millions de dollars canadiens)	**Postes du bilan**	**Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture**	**Couvertures maintenues**	**Couvertures abandonnées**
Couverture de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Actifs à taux variable	**Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail**	**(484)$**	**294 $**	**285 $**
Passifs à taux variable	**Dépôts – Entreprises et gouvernements; Dépôts – Dépôts de particuliers**	**1 839**	**(1 540)**	**(523)**
Risque de change				
Actifs à taux fixe	**Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail**	**2**	**6**	**–**
Passifs à taux fixe	**Dépôts – Entreprises et gouvernements**	**(164)**	**–**	**–**
Couvertures de l'investissement net				
Risque de change				
Filiales étrangères	**s.o.**	**535**	**(6 363)**	**(421)**

	Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2019			
			Couverture de flux de trésorerie/ Écart de change	
(en millions de dollars canadiens)	Postes du bilan	Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture	Couvertures maintenues	Couvertures abandonnées
Couverture de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Actifs à taux variable	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail	(608)$	163 $	84 $
Passifs à taux variable	Dépôts – Entreprises et gouvernements; Dépôts – Dépôts de particuliers	1 274	(372)	70
Risque de change				
Actifs à taux fixe	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail	(5)	(1)	–
Passifs à taux fixe	Dépôts – Entreprises et gouvernements	125	9	–
Couvertures de l'investissement net				
Risque de change				
Filiales étrangères	s.o.	(7)	(5 407)	(871)

s.o. sans objet

Efficacité des relations de couverture désignées

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020			
	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture	**Inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat** (1)	**Variations de la valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les autres éléments du résultat global**	**Montant reclassé de la réserve de couverture au résultat**
Couvertures de la juste valeur				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux fixe	**(931)$**	**(52)$**	**– $**	**– $**
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux fixe	**1 157**	**15**	**–**	**–**
Couverture de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux variable	**501**	**16**	**532**	**200**
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux variable	**(1 803)**	**1**	**(2 127)**	**(367)**
Risque de change				
Swap sur devises – actifs à taux fixe	**(2)**	**–**	**3**	**(5)**
Swap sur devises – passifs à taux fixe	**164**	**–**	**113**	**122**
Couvertures de l'investissement net				
Risque de change				
Passifs libellés en devises	**(405)**	**5**	**(410)**	**–**
Contrats à terme de gré à gré	**(124)**	**1**	**(125)**	**(28)**

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2019			
	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture	Inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat (1)	Variations de la valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	Montant reclassé de la réserve de couverture au résultat
Couvertures de la juste valeur				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux fixe	(1 060)$	(32)$	– $	– $
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux fixe	2 032	(13)	–	–
Couverture de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux variable	605	8	582	(25)
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux variable	(1 261)	(5)	(1 265)	220
Risque de change				
Swap sur devises – actifs à taux fixe	5	–	8	5
Swap sur devises – passifs à taux fixe	(125)	–	(193)	(106)
Couvertures de l'investissement net				
Risque de change				
Passifs libellés en devises	(50)	–	(50)	–
Contrats à terme de gré à gré	57	–	57	(2)

(1) L'inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat comprenait des pertes de 94 millions de dollars qui sont exclues de l'évaluation de l'efficacité de la couverture et qui sont compensées par des couvertures économiques (70 millions au 31 octobre 2019).

Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture (suite)

Rapprochement des composantes des capitaux propres
Le tableau ci-après présente un rapprochement, par catégorie de risque, de chaque composante des capitaux propres ainsi qu'une analyse des autres éléments du résultat global relatifs à la comptabilité de couverture :

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020		Pour l'exercice clos le 31 octobre 2019	
(en millions de dollars canadiens)	**Réserve de couverture de flux de trésorerie**	**Réserve pour écarts de conversion**	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réserve pour écarts de conversion
Solde au début de l'exercice	**(6)$**	**4 221 $**	688 $	4 147 $
Couverture de flux de trésorerie				
Tranche efficace de la variation de la juste valeur :				
Risque de taux d'intérêt	**(1 595)**		(683)	
Risque de change	**115**		(185)	
Risque sur actions	**(77)**		108	
Montant net reclassé en résultat net :				
Couvertures maintenues :				
Risque de taux d'intérêt	**277**		24	
Risque de change	**(119)**		104	
Risque sur actions	**53**		(93)	
Couvertures dont la désignation a été annulée :				
Risque de taux d'intérêt	**(110)**		(219)	
Risque de change	**–**		–	
Profit net sur la couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger				
Dette libellée en devises		**(410)**		(50)
Contrats de change à terme		**(125)**		57
Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		**813**		66
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change		**(21)**		2
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net		**28**		2
Impôt sur les variations des réserves durant la période	**383**	**126**	250	(3)
Solde à la fin de l'exercice	**(1 079)$**	**4 632 $**	(6)$	4 221 $

Note 9 Locaux et matériel

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020								
	Détenus par la Banque (1), (2)						Actifs au titre de droits d'utilisation		
(en millions de dollars canadiens)	**Terrains**	**Bâtiments**	**Matériel informatique**	**Mobilier, agencements et autre matériel**	**Améliorations locatives**	**Travaux en cours**	**Bâtiments**	**Matériel**	**Total**
Coût									
Solde au début de la période	**153 $**	**1 395 $**	**2 062 $**	**1 557 $**	**3 001 $**	**432 $**	**4 956 $**	**363 $**	**13 919 $**
Entrées	**–**	**26**	**82**	**42**	**14**	**623**	**281**	**115**	**1 183**
Transferts des travaux en cours	**–**	**9**	**279**	**93**	**449**	**(830)**	**–**	**–**	**–**
Cessions	**(1)**	**(4)**	**(157)**	**(42)**	**(124)**	**(2)**	**(58)**	**(57)**	**(445)**
Écart de change	**1**	**4**	**7**	**4**	**10**	**(2)**	**38**	**1**	**63**
Autres	**(1)**	**(14)**	**(51)**	**30**	**33**	**(18)**	**(46)**	**(1)**	**(68)**
Solde à la fin de la période	**152 $**	**1 416 $**	**2 222 $**	**1 684 $**	**3 383 $**	**203 $**	**5 171 $**	**421 $**	**14 652 $**
Amortissement cumulé									
Solde au début de la période	**– $**	**703 $**	**1 553 $**	**1 137 $**	**2 074 $**	**– $**	**– $**	**205 $**	**5 672 $**
Amortissement	**–**	**47**	**267**	**109**	**224**	**–**	**600**	**86**	**1 333**
Cessions	**–**	**(3)**	**(155)**	**(39)**	**(112)**	**–**	**(12)**	**(16)**	**(337)**
Écart de change	**–**	**1**	**4**	**3**	**3**	**–**	**(2)**	**–**	**9**
Autres	**–**	**6**	**(17)**	**55**	**(1)**	**–**	**(2)**	**–**	**41**
Solde à la fin de la période	**– $**	**754 $**	**1 652 $**	**1 265 $**	**2 188 $**	**– $**	**584 $**	**275 $**	**6 718 $**
Valeur comptable nette à la fin de la période	**152 $**	**662 $**	**570 $**	**419 $**	**1 195 $**	**203 $**	**4 587 $**	**146 $**	**7 934 $**

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2019						
	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Mobilier, agencements et autre matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût							
Solde au début de la période	153 $	1 399 $	2 123 $	1 373 $	2 726 $	264 $	8 038 $
Entrées (1)	–	–	195	129	81	591	996
Transferts des travaux en cours	–	4	84	82	262	(432)	–
Cessions	–	(10)	(68)	(29)	(65)	–	(172)
Écart de change	–	–	3	(1)	2	–	4
Autres	–	2	(12)	3	(5)	9	(3)
Solde à la fin de la période	153 $	1 395 $	2 325 $	1 557 $	3 001 $	432 $	8 863 $
Amortissement cumulé							
Solde au début de la période	– $	669 $	1 556 $	1 051 $	1 930 $	– $	5 206 $
Amortissement	–	45	273	113	196	–	627
Cessions	–	(8)	(61)	(26)	(56)	–	(151)
Écart de change	–	–	1	–	1	–	2
Autres	–	(3)	(11)	(1)	3	–	(12)
Solde à la fin de la période	– $	703 $	1 758 $	1 137 $	2 074 $	– $	5 672 $
Valeur comptable nette à la fin de la période	153 $	692 $	567 $	420 $	927 $	432 $	3 191 $

(1) Au 31 octobre 2020, nous avions des engagements contractuels totalisant 94 millions de dollars visant l'acquisition de locaux et de matériel (338 millions au 31 octobre 2019).
(2) Ces montants reflètent certains ajustements de transition apportés à l'adoption d'IFRS 16. Pour plus de détails, se reporter à la note 2.

Paiements au titre de la location (IFRS 16)
Les paiements au titre de la location pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 ont totalisé 1 338 millions de dollars, dont 654 millions, ou 49 %, se rapportent aux paiements variables et 684 millions, ou 51 %, aux paiements fixes.

Le total des paiements variables au titre de la location non compris dans l'évaluation des obligations locatives était de 635 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2020.

Engagements en vertu de contrats de location (IAS 17)
Contrats de location simple
Les paiements minimaux futurs au titre de la location en vertu des contrats de location simple non résiliables aux termes d'IAS 17 s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2019	
	Terrains et bâtiments	Matériel
Paiements minimaux futurs au titre de la location		
Un an au plus tard	721 $	88 $
Plus d'un an, mais cinq ans au plus tard	2 251	101
Plus de cinq ans	3 039	–
	6 011	189
Moins : paiements minimaux futurs au titre de la sous-location à recevoir	(25)	–
Paiements minimaux futurs au titre de la location, montant net	5 986 $	189 $

Note 10 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Goodwill

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020									
	Services bancaires canadiens	Services bancaires dans les Antilles	Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	Gestion de patrimoine – International	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Total
Solde au début de la période	2 555 $	1 727 $	579 $	1 985 $	2 943 $	120 $	112 $	148 $	1 067 $	11 236 $
Acquisitions	2	–	6	–	1	–	–	–	–	9
Cessions	–	(16)	–	–	–	–	–	–	–	(16)
Écart de change	–	8	2	16	34	1	–	1	11	73
Solde à la fin de la période	2 557 $	1 719 $	587 $	2 001 $	2 978 $	121 $	112 $	149 $	1 078 $	11 302 $

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2019									
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires canadiens	Services bancaires dans les Antilles	Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	Gestion de patrimoine – International	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Total
Solde au début de la période	2 528 $	1 729 $	579 $	1 986 $	2 870 $	118 $	112 $	148 $	1 067 $	11 137 $
Acquisitions	27	–	–	–	71	–	–	–	–	98
Cessions	–	–	–	(20)	–	–	–	–	–	(20)
Écart de change	–	(2)	–	19	2	2	–	–	–	21
Solde à la fin de la période	2 555 $	1 727 $	579 $	1 985 $	2 943 $	120 $	112 $	148 $	1 067 $	11 236 $

Nous effectuons un test de dépréciation annuel en comparant la valeur comptable de chaque UGT avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, la valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Notre test de dépréciation annuel est effectué au 1er août.

Comme le contexte évolue rapidement, nos perspectives économiques revêtent un degré d'incertitude supérieur à la normale, ce qui pourrait, dans les périodes futures, modifier de beaucoup les flux de trésorerie futurs prévus de nos UGT et entraîner une perte de valeur. La réalité pourrait différer de façon significative des attentes actuelles, y compris en ce qui a trait à la durée et à la gravité de la contraction économique ainsi qu'au moment et à l'ampleur de la reprise future.

Lors de nos tests de dépréciation annuels de 2020 et de 2019, les valeurs recouvrables de nos UGT Services bancaires dans les Antilles et Gestion de patrimoine – International étaient basées sur leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les valeurs recouvrables de toutes les autres UGT ayant fait l'objet d'un test étaient basées sur leur valeur d'utilité.

Valeur d'utilité

Nous calculons la valeur d'utilité au moyen d'une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur cinq ans. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires, des capitaux requis pour financer les flux de trésorerie futurs et des rendements pour les actionnaires. Les principaux facteurs ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs comprennent la marge nette d'intérêt et la moyenne des actifs productifs d'intérêts. Les valeurs attribuées à ces facteurs pour la période visée par les prévisions sont fondées sur l'expérience passée, les prévisions économiques internes et externes et les attentes de la direction quant à l'incidence de la conjoncture économique sur nos résultats financiers. Au-delà de la période de projection des flux de trésorerie initiale, les flux de trésorerie sont réputés augmenter à un rythme constant selon un taux de croissance à long terme nominal (taux de croissance final), sauf pour ce qui est de notre UGT Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) à laquelle nous avons appliqué un taux de croissance à moyen terme conforme à nos prévisions de croissance pour ce secteur et pour lequel, après une période de 10 ans, sera appliqué de nouveau le taux de croissance final. Les taux de croissance finaux sont établis en fonction de l'appréciation courante du marché du produit intérieur brut et de l'inflation dans les pays où l'UGT exerce ses activités. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de chaque UGT sont fondés sur le coût du capital à l'échelle de la Banque, ajusté en fonction des risques auxquels chaque UGT est exposée. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation).

Par suite des perturbations économiques entraînées par la COVID-19, la valeur recouvrable de certaines UGT, notamment Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), qui sont plus sensibles à l'incertitude économique, notamment aux fluctuations des taux d'intérêt, a diminué, mais elle a continué à dépasser la valeur comptable malgré les conséquences de la pandémie de COVID-19.

L'estimation de la valeur d'utilité nécessite un jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; cette estimation est très sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. La sensibilité de la valeur employée pour les données et hypothèses clés utilisées a été soumise à un test aux fins du recalcul de la valeur recouvrable en appliquant des changements raisonnablement possibles à ces paramètres. Les taux d'actualisation après impôt ont été augmentés de 1 %, les taux de croissance finaux ont été diminués de 1 % et les flux de trésorerie futurs ont été réduits de 10 %. Au 1er août 2020, aucune des variations raisonnablement possibles décrites d'une donnée ou d'une hypothèse clé individuelle n'aurait donné lieu à un excédent de la valeur comptable d'une UGT sur sa valeur recouvrable, selon la valeur d'utilité.

Les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation avant impôt utilisés dans nos modèles d'actualisation des flux de trésorerie sont résumés ci-après.

	Aux			
	1er août 2020		1er août 2019	
	Taux d'actualisation (1)	**Taux de croissance final**	Taux d'actualisation (1)	Taux de croissance final
Groupe d'unités génératrices de trésorerie				
Services bancaires canadiens	**9,5 %**	**3,0 %**	10,2 %	3,0 %
Services bancaires dans les Antilles	**11,4**	**3,7**	11,9	4,2
Gestion de patrimoine – Canada	**10,4**	**3,0**	11,2	3,0
Gestion mondiale d'actifs	**10,5**	**3,0**	11,1	3,0
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	**10,7**	**3,0**	11,2	3,0
Gestion de patrimoine – International (2)	**n.s.**	**n.s.**	n.s.	n.s.
Assurances	**10,2**	**3,0**	11,0	3,0
Services aux investisseurs et de trésorerie	**10,2**	**3,0**	10,9	3,0
Marchés des Capitaux	**12,0**	**3,0**	11,8	3,0

(1) Les taux d'actualisation avant impôt sont déterminés implicitement en fonction des taux d'actualisation après impôt.
(2) La valeur recouvrable de notre UGT Gestion de patrimoine – International est établie au moyen d'une méthode fondée sur les ratios.
n.s. non significatif

Juste valeur diminuée des coûts de sortie – Services bancaires dans les Antilles
Pour notre UGT Services bancaires dans les Antilles, nous avons calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs sur une période de 5 ans. Nous avons aussi considéré des scénarios alternatifs raisonnablement possibles, y compris des transactions de marché comparables, lesquels ont entraîné des évaluations dans une échelle allant d'un excédent négligeable à un déficit négligeable. Les flux de trésorerie sont fondés sur les prévisions de la direction, lesquelles sont ajustées pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Quant aux flux de trésorerie postérieurs à la période initiale de 5 ans, il est présumé qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme. Les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation sont basés sur les mêmes facteurs que ceux décrits ci-dessus. Cette évaluation de la juste valeur est classée au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, car certaines données importantes ne sont pas observables. Nous avons recours au jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie qui est plus sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. La sensibilité de la juste valeur diminuée des coûts de sortie aux données et hypothèses clés a été soumise à un test aux fins du recalcul de la valeur recouvrable en appliquant des changements raisonnablement possibles à ces paramètres.

Par suite des perturbations économiques entraînées par la COVID-19, la valeur recouvrable de notre UGT Services bancaires dans les Antilles a fléchi. Au 1er août 2020, la valeur recouvrable de notre UGT Services bancaires dans les Antilles, selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie, se rapprocherait de sa valeur comptable (126 % de sa valeur comptable au 1er août 2019). Pour déterminer la valeur recouvrable, nous avons actualisé les flux de trésorerie futurs au moyen d'un taux avant impôt de 11,4 % (11,9 % au 1er août 2019), lequel témoigne d'une baisse des taux d'intérêt, et d'un taux de croissance final de 3,7 % (4,2 % au 1er août 2019), lequel reflète l'incertitude attribuable à la pandémie. Une variation de 50 p.b. du taux d'actualisation ferait respectivement augmenter et diminuer la valeur recouvrable de 335 millions de dollars et de 288 millions. Une variation de 50 p.b. du taux de croissance final ferait respectivement augmenter et diminuer la valeur recouvrable de 266 millions de dollars et de 228 millions. Une diminution des flux de trésorerie projetés de 10 % par année réduirait la valeur recouvrable de 392 millions de dollars. Les variations de ces hypothèses ont été appliquées en présumant que toutes les autres variables individuelles restent constantes. Toutefois, la fluctuation d'un facteur peut être exacerbée ou compensée par le changement connexe d'une autre hypothèse, puisque les incidences sur la valeur recouvrable sont fortement interdépendantes et que les changements aux hypothèses peuvent ne pas avoir une incidence linéaire sur la valeur recouvrable de l'UGT. Dans l'ensemble, la fourchette de résultats possibles n'aurait pas une incidence importante sur la valeur recouvrable de l'UGT.

Juste valeur diminuée des coûts de sortie – Gestion de patrimoine – International
Pour notre UGT Gestion de patrimoine – International, nous avons calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen d'une méthode fondée sur les ratios. Chaque activité au sein de cette UGT a été évaluée soit au moyen du ratio prix/biens administrés, soit au moyen du ratio prix/revenus, selon le cas, afin de refléter les motifs d'un acheteur tiers potentiel. En 2020, nous avons appliqué aux biens administrés un ratio prix/biens administrés de 2,25 % au 1er août (2,25 % au 1er août 2019) et nous avons appliqué aux revenus un ratio prix/revenus de 2,5 fois (2,5 fois au 1er août 2019) pour les 12 mois précédant la date de test. Ces ratios représentent notre meilleure estimation par rapport à une série de données raisonnablement possibles selon des transactions précédentes pour des activités comparables. Cette évaluation de la juste valeur est classée au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, car certaines données importantes ne sont pas observables.

L'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie nécessite un jugement important pour déterminer l'approche d'évaluation et les données appropriées; cette estimation est particulièrement sensible aux variations du ratio prix/biens administrés et du ratio prix/revenus. La sensibilité de la juste valeur diminuée des coûts de sortie aux données clés a été soumise à un test en ramenant chaque ratio à l'extrémité inférieure de la fourchette de la série de données considérées raisonnablement possibles. Au 1er août 2020, aucune des variations raisonnablement possibles décrites touchant une donnée ou une hypothèse clé individuelle ne donnerait lieu à un excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur recouvrable, selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Note 10 Goodwill et autres immobilisations incorporelles (suite)

Autres immobilisations incorporelles

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations-clients	Logiciels en cours	Total
Valeur comptable brute						
Solde au début de la période	6 941 $	1 684 $	1 567 $	1 773 $	1 240 $	13 205 $
Entrées	54	47	–	143	1 157	1 401
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	–	6	–	10	–	16
Transferts	936	193	–	–	(1 129)	–
Cessions	(149)	(13)	–	–	(4)	(166)
Pertes de valeur	(116)	(4)	–	–	(10)	(130)
Écart de change	20	7	19	13	8	67
Autres variations	(10)	(19)	–	(23)	(21)	(73)
Solde à la fin de la période	7 676 $	1 901 $	1 586 $	1 916 $	1 241 $	14 320 $
Amortissement cumulé						
Solde au début de la période	(5 256)$	(1 357)$	(627)$	(1 291)$	– $	(8 531)$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(855)	(144)	(160)	(114)	–	(1 273)
Cessions	147	12	–	–	–	159
Pertes de valeur	88	–	–	–	–	88
Écart de change	(14)	(6)	(6)	(9)	–	(35)
Autres variations	6	(5)	–	23	–	24
Solde à la fin de la période	(5 884)$	(1 500)$	(793)$	(1 391)$	– $	(9 568)$
Solde net à la fin de la période	1 792 $	401 $	793 $	525 $	1 241 $	4 752 $

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2019					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations-clients	Logiciels en cours	Total
Valeur comptable brute						
Solde au début de la période	5 984 $	1 582 $	1 750 $	1 768 $	1 146 $	12 230 $
Entrées	42	49	–	–	1 184	1 275
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	–	16	–	6	–	22
Transferts	1 009	42	–	–	(1 051)	–
Cessions	–	(1)	–	–	–	(1)
Pertes de valeur	(94)	(6)	–	–	(42)	(142)
Écart de change	–	1	1	7	(2)	7
Autres variations	–	1	(184)	(8)	5	(186)
Solde à la fin de la période	6 941 $	1 684 $	1 567 $	1 773 $	1 240 $	13 205 $
Amortissement cumulé						
Solde au début de la période	(4 501)$	(1 226)$	(654)$	(1 162)$	– $	(7 543)$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(793)	(121)	(159)	(124)	–	(1 197)
Cessions	–	–	–	–	–	–
Pertes de valeur	30	2	–	–	–	32
Écart de change	(1)	(1)	1	(6)	–	(7)
Autres variations	9	(11)	185	1	–	184
Solde à la fin de la période	(5 256)$	(1 357)$	(627)$	(1 291)$	– $	(8 531)$
Solde net à la fin de la période	1 685 $	327 $	940 $	482 $	1 240 $	4 674 $

Note 11 Cessions importantes

Gestion de patrimoine

Le 30 octobre 2019, nous avons finalisé la vente de notre secteur Gestion mondiale d'actifs axé sur les titres de créance privés situé au Royaume-Uni à Dyal Capital Partners. Par suite de la transaction, nous avons comptabilisé un profit avant impôt de 142 millions de dollars (134 millions après impôt) au poste Revenus autres que d'intérêt - Autres. Les actifs, passifs et capitaux propres qui étaient compris dans le groupe destiné à être cédé ne sont pas significatifs.

Note 12 Coentreprises et entreprises associées

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos participations dans des coentreprises et des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, ainsi que notre quote-part du bénéfice de ces entités.

	Coentreprises		Entreprises associées	
	Aux et pour les exercices clos les			
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2020**	31 octobre 2019	**31 octobre 2020**	31 octobre 2019
Valeur comptable	**193 $**	178 $	**459 $**	474 $
Quote-part des éléments suivants :				
Bénéfice net	**87 $**	107 $	**(10)$**	(31)$

Prises individuellement, les coentreprises et les entreprises associées n'ont aucune incidence significative sur nos résultats financiers.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, nous avons comptabilisé des pertes de valeur de 4 millions de dollars relativement à nos participations dans des coentreprises et des entreprises associées (pertes de valeur de 2 millions au 31 octobre 2019).

Certaines de nos filiales, coentreprises et entreprises associées sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent pas nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2020, l'actif net restreint de ces filiales, coentreprises et entreprises associées s'élevait à 37,7 milliards de dollars (34,9 milliards au 31 octobre 2019).

Note 13 Autres actifs

	Aux	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2020**	31 octobre 2019
Débiteurs et montants prépayés	**4 600 $**	4 569 $
Intérêts courus à recevoir	**2 362**	2 866
Garanties en espèces	**18 119**	15 629
Créances sur activités de négociation de marchandises	**4 104**	4 232
Actif d'impôt différé	**2 579**	1 989
Actifs au titre des avantages du personnel	**143**	147
Actifs liés aux activités d'assurance		
Prêts garantis	**801**	926
Avances sur police	**97**	95
Actifs de réassurance	**949**	748
Autres	**93**	78
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	**652**	652
Dépôts de garantie	**9 816**	5 688
Métaux précieux	**2 371**	416
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	**2 077**	2 511
Impôt à recevoir	**5 487**	5 553
Autres	**4 671**	2 974
	58 921 $	49 073 $

Note 14 Dépôts

	Aux							
	31 octobre 2020				31 octobre 2019			
(en millions de dollars canadiens)	**À vue** (1)	**À préavis** (2)	**À terme** (3)	**Total**	À vue (1)	À préavis (2)	À terme (3)	Total
Particuliers	**182 745 $**	**61 761 $**	**98 546 $**	**343 052 $**	143 958 $	49 806 $	100 968 $	294 732 $
Entreprises et gouvernements	**315 472**	**16 585**	**292 254**	**624 311**	253 113	13 867	298 502	565 482
Banques	**12 502**	**956**	**31 064**	**44 522**	8 363	920	16 508	25 791
	510 719 $	**79 302 $**	**421 864 $**	**1 011 885 $**	405 434 $	64 593 $	415 978 $	886 005 $
Dépôts non productifs d'intérêts (4)								
Canada	**123 402 $**	**7 390 $**	**368 $**	**131 160 $**	93 163 $	5 692 $	137 $	98 992 $
États-Unis	**43 831**	**–**	**–**	**43 831**	34 632	–	–	34 632
Europe (5)	**654**	**–**	**–**	**654**	760	–	–	760
Autres pays	**7 372**	**–**	**–**	**7 372**	5 225	5	–	5 230
Dépôts productifs d'intérêts (4)								
Canada	**287 046**	**19 036**	**310 492**	**616 574**	228 386	15 306	333 118	576 810
États-Unis	**7 190**	**52 046**	**57 037**	**116 273**	4 704	39 626	41 776	86 106
Europe (5)	**33 810**	**830**	**37 250**	**71 890**	33 073	825	30 090	63 988
Autres pays	**7 414**	**–**	**16 717**	**24 131**	5 491	3 139	10 857	19 487
	510 719 $	**79 302 $**	**421 864 $**	**1 011 885 $**	405 434 $	64 593 $	415 978 $	886 005 $

(1) Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit d'exiger un avis de retrait, ce qui comprend des comptes d'épargne et des comptes-chèques.
(2) Les dépôts à préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
(3) Les dépôts à terme sont remboursables à une date fixe et comprennent aussi les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables.
(4) La répartition géographique des dépôts est fondée sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés. Au 31 octobre 2020, les dépôts libellés en dollars américains, en livres sterling, en euros et en autres devises s'élevaient respectivement à 347 milliards de dollars, 32 milliards, 47 milliards et 33 milliards (321 milliards, 23 milliards, 45 milliards et 31 milliards au 31 octobre 2019, respectivement).
(5) Comprend le Royaume-Uni, le Luxembourg, les Îles Anglo-Normandes, la France et l'Italie.

Note 14 Dépôts (suite)

Échéances contractuelles des dépôts à terme

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2020	Aux 31 octobre 2019
Moins de 1 an :		
Moins de 3 mois	**121 144 $**	94 585 $
De 3 à 6 mois	**62 892**	62 814
De 6 à 12 mois	**78 676**	92 507
De 1 à 2 ans	**32 950**	50 055
De 2 à 3 ans	**42 201**	31 852
De 3 à 4 ans	**26 749**	31 373
De 4 à 5 ans	**24 651**	21 130
Plus de 5 ans	**32 601**	31 662
	421 864 $	415 978 $
Montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 $ ou plus	**388 000 $**	379 000 $

Soldes moyens des dépôts et taux d'intérêt moyens

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2020 Soldes moyens	Pour les exercices clos le 31 octobre 2020 Taux moyens	Pour les exercices clos le 31 octobre 2019 Soldes moyens	Pour les exercices clos le 31 octobre 2019 Taux moyens
Canada	**725 021 $**	**1,02 %**	650 555 $	1,60 %
États-Unis	**144 011**	**0,46**	129 903	1,17
Europe	**73 317**	**0,76**	63 333	1,15
Autres pays	**28 283**	**0,68**	26 290	1,20
	970 632 $	**0,90 %**	870 081 $	1,49 %

Note 15 Assurances

Gestion du risque

Le risque d'assurance correspond aux fluctuations des échéances, de la fréquence et de la gravité des événements assurés par rapport à nos attentes au moment de la souscription. En raison de notre diversité géographique et de la composition de nos activités, nous ne sommes pas exposés à un degré élevé de risque de concentration. Le risque de concentration n'est pas une préoccupation majeure pour les activités d'assurance vie et maladie, car le niveau de leurs caractéristiques particulières aux régions n'est pas significatif. La réassurance est également utilisée pour la majorité de nos activités afin d'améliorer notre profil de risque et de limiter l'obligation par sinistre. Nous gérons le risque de souscription et de prix au moyen de lignes directrices sur la sélection des risques qui détaillent la catégorie, la nature et le type d'activités qui peuvent être acceptées, de politiques d'établissement des prix par gamme de produits et du contrôle centralisé de la formulation des contrats. Le risque de gestion ou de paiement inapproprié lié aux sinistres est atténué au moyen des contrôles des systèmes informatiques et de processus manuels effectués par des professionnels d'expérience, ce qui, combiné à une série de politiques et de procédures détaillées, permet de s'assurer que tous les sinistres sont traités en temps opportun et de façon précise et adéquate.

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue de diminuer notre profil de risque, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité accrue de croissance future. Ces ententes de réassurance ne déchargent pas nos filiales d'assurance de nos obligations directes envers les parties assurées. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations du risque de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur. Les montants de réassurance (primes cédées) inclus dans les revenus autres que d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Primes et sinistres nets

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2020	Pour les exercices clos le 31 octobre 2019
Primes brutes	**4 515 $**	4 209 $
Primes cédées à des réassureurs	**(249)**	(225)
Primes nettes	**4 266 $**	3 984 $
Indemnités et sinistres bruts (1)	**3 700 $**	3 990 $
Quote-part des réassureurs des indemnités et sinistres	**(316)**	(241)
Sinistres nets	**3 384 $**	3 749 $

(1) Comprend la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance qui sont en grande partie compensés dans les revenus.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance
Toutes les hypothèses actuarielles sont établies conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et aux exigences du BSIF. Les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur l'évaluation des passifs d'assurance, les processus utilisés pour les établir et les hypothèses utilisées au 31 octobre 2020 sont les suivants :

Mortalité et morbidité – les estimations de la mortalité se fondent sur les tables de mortalité des assurés standardisées du secteur, ajustées au besoin pour tenir compte de notre propre expérience. Les estimations de la morbidité sont effectuées en fonction des taux de sinistres et de résiliations pour les polices d'assurance maladie et se basent sur notre propre expérience et celle du secteur.

Rendement prévu des placements – les hypothèses se basent sur le taux de rendement actuel, sur une hypothèse de réinvestissement et sur une correction de valeur pour pertes de crédit futures pour chaque secteur d'activité et sont établies au moyen de scénarios utilisant des taux d'intérêt, ce qui comprend les scénarios visant à déterminer les obligations minimales prescrits par les normes actuarielles.

Comportement des titulaires de police – en vertu de certaines polices, le titulaire de police dispose du droit contractuel de modifier ses indemnités et ses primes et de convertir son contrat en une forme permanente d'assurance. Tous les titulaires de police ont le droit de résilier leur contrat par déchéance. La déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime. Nous établissons les hypothèses quant à la déchéance d'après nos taux de déchéance récents, ajustés pour tenir compte des nouvelles pratiques du secteur, le cas échéant.

Principales hypothèses relatives à l'assurance

	Aux	
	31 octobre 2020	31 octobre 2019
Polices d'assurance vie		
Assurances – Canada		
Taux de mortalité (1)	**0,11 %**	0,12 %
Taux de morbidité (2)	**1,81**	1,82
Rendement des réinvestissements futur (3)	**3,82**	3,69
Taux de déchéance (4)	**0,50**	0,50
Assurances – International		
Taux de mortalité (1)	**0,66**	0,57
Rendement des réinvestissements futur (3)	**3,05**	3,06

(1) Taux de mortalité annuel moyen pour le plus important portefeuille de polices assurées.
(2) Taux de règlement net moyen pour les portefeuilles d'assurance invalidité individuels et collectifs.
(3) Taux de réinvestissement final des activités d'assurance.
(4) Taux de résiliation des polices final (taux de déchéance) pour le plus important portefeuille d'assurance vie permanente qui dépend d'un taux de résiliation plus élevé pour maintenir sa rentabilité (polices fondées sur les déchéances).

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance
Le tableau suivant présente un sommaire de notre quote-part brute et de celle des réassureurs des passifs d'assurance à la fin de l'exercice.

	Aux					
	31 octobre 2020			31 octobre 2019		
(en millions de dollars canadiens)	**Montant brut**	**Montant cédé**	**Montant net**	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Obligations liées aux polices d'assurance vie						
Assurances vie et maladie et contrats de rentes	**12 089 $**	**752 $**	**11 337 $**	11 339 $	601 $	10 738 $
Contrats de placement (1)	**34**	**–**	**34**	38	–	38
	12 123 $	**752 $**	**11 371 $**	11 377 $	601 $	10 776 $
Obligations liées aux polices autres que d'assurance vie						
Provision pour primes non acquises (1)	**7 $**	**– $**	**7 $**	29 $	– $	29 $
Provision pour réclamations non versées	**126**	**31**	**95**	62	2	60
	133 $	**31 $**	**102 $**	91 $	2 $	89 $
	12 256 $	**783 $**	**11 473 $**	11 468 $	603 $	10 865 $

(1) Les passifs d'assurance liés aux contrats de placement et à la provision pour primes non acquises sont comptabilisés dans le poste Autres passifs du bilan consolidé.

Rapprochement des obligations liées aux polices d'assurance vie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2020 Montant brut	Montant cédé	Montant net	le 31 octobre 2019 Montant brut	Montant cédé	Montant net
Solde au début de la période	**11 377 $**	**601 $**	**10 776 $**	10 024 $	493 $	9 531 $
Polices nouvelles et en vigueur (1)	**735**	**141**	**594**	1 479	103	1 376
Changements d'hypothèses et de méthodologie	**15**	**10**	**5**	(122)	5	(127)
Variation nette des contrats de placement	**(4)**	**–**	**(4)**	(4)	–	(4)
Solde à la fin de la période	**12 123 $**	**752 $**	**11 371 $**	11 377 $	601 $	10 776 $

(1) Comprend la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance.

L'augmentation nette des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'expansion des activités et par les fluctuations des marchés qui touchent les actifs garantissant les obligations au titre de l'assurance vie et maladie, ce qui a été en partie contrebalancé par les activités d'appariement des actifs et des passifs. Au cours de l'exercice, nous avons revu l'ensemble des principales méthodes et hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux indemnités d'assurance, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 5 millions de dollars des passifs d'assurance, laquelle comprend i) une diminution de 74 millions de dollars découlant de la révision des réserves actuarielles sur les risques de taux d'intérêt; ii) une diminution de 75 millions de dollars découlant des renégociations de contrats de réassurance; iii) une augmentation de 137 millions de dollars découlant des mises à jour des hypothèses liées au risque d'assurance liées à la mortalité, la morbidité et les charges; et iv) une augmentation de 17 millions de dollars découlant des changements apportés au système d'évaluation et aux données.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente la sensibilité du niveau des obligations au titre des polices d'assurance présentées dans cette note aux variations raisonnablement possibles des hypothèses actuarielles utilisées pour calculer ces obligations. La variation en pourcentage de chaque variable est appliquée à divers modèles existants d'hypothèses actuarielles pour obtenir l'incidence possible sur le bénéfice net. L'analyse porte sur la modification d'une seule hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées, ce qui, dans les faits, est peu susceptible de se produire.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Changement de variable	Incidence sur le bénéfice net pour les exercices clos le 31 octobre 2020	le 31 octobre 2019
Augmentation des taux d'intérêt du marché (1)	1 %	**5 $**	(7)$
Diminution des taux d'intérêt du marché (1)	1	**(11)**	4
Augmentation de la valeur de marché des titres de participation (2)	10	**8**	1
Diminution de la valeur de marché des titres de participation (2)	10	**(22)**	(3)
Augmentation des frais de maintien (3)	5	**(37)**	(33)
Polices d'assurance vie (3)			
Variation défavorable des taux de mortalité des rentiers	2	**(278)**	(205)
Variation défavorable des taux de mortalité des assurances	2	**(70)**	(60)
Variation défavorable des taux de morbidité	5	**(219)**	(205)
Variation défavorable des taux de déchéance	10	**(252)**	(247)

(1) Les sensibilités aux taux d'intérêt sur le marché tiennent compte de l'incidence sur les bénéfices prévus de la période considérée d'une variation de 100 points de base de la courbe de rendement en augmentant le taux de réinvestissement actuel tout en maintenant constants les taux d'intérêt hypothétiques finaux. Les sensibilités se composent à la fois de l'incidence sur les taux de réinvestissements hypothétiques des passifs actuariels et des variations de la juste valeur des actifs et des passifs par rapport à la courbe de rendement.

(2) Les sensibilités aux variations des valeurs de marché des actions tiennent compte de l'incidence sur les bénéfices prévus de la période considérée des écarts dans les variations de la juste valeur des placements en actions et de l'effet de compensation partiel sur les passifs actuariels.

(3) Les sensibilités aux variations des frais de maintien et des hypothèses actuarielles liées à l'assurance vie tiennent compte de l'incidence sur les bénéfices prévus pour la période considérée de la comptabilisation d'une augmentation des passifs en raison d'une variation défavorable d'une hypothèse donnée pour la durée de vie de toutes les polices en vigueur.

Note 16 Fonds distincts

Nous offrons certains contrats d'assurance variables individuels qui permettent aux titulaires de police d'investir dans des fonds distincts. Les rendements du placement sur ces fonds passent directement aux titulaires de police. Le risque lié aux montants investis revient au titulaire de police, sauf lorsque les titulaires de police ont choisi des options comportant des garanties relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance. Un passif est comptabilisé pour les garanties au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé à la juste valeur. L'actif net de tous nos fonds distincts est classé au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur du passif des fonds distincts correspond à la juste valeur de l'actif net des fonds distincts. L'actif net des fonds distincts et le passif des fonds distincts sont présentés dans des postes distincts du bilan consolidé. Les tableaux suivants présentent la composition de l'actif net et les variations de l'actif net pour l'exercice.

Actif net des fonds distincts

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2020	31 octobre 2019
Trésorerie	**35 $**	31 $
Placement dans des fonds communs de placement	**1 886**	1 631
Autres actifs (passifs), montant net	**1**	1
	1 922 $	1 663 $

Variation de l'actif net

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2020	le 31 octobre 2019
Actif net au début de la période	**1 663 $**	1 368 $
Ajouts (déductions) :		
Dépôts provenant des titulaires de police	**724**	557
Profits (pertes) réalisés et latents, montant net	**12**	124
Intérêts et dividendes	**49**	39
Paiements aux titulaires de police	**(479)**	(386)
Frais de gestion et d'administration	**(47)**	(39)
Actif net à la fin de la période	**1 922 $**	1 663 $

Note 17 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques des régimes

Nous parrainons un certain nombre de programmes qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. La plupart des bénéficiaires des régimes de retraite résident au Canada, et les autres bénéficiaires résident au Royaume-Uni et dans les Antilles. Les modalités des régimes de retraite, y compris les décisions à l'égard des placements, des prestations de retraite et de la capitalisation, sont dictées par des comités de retraite ou des fiduciaires, qui sont juridiquement distincts de la Banque, ou des dirigeants. Les changements importants aux régimes doivent être approuvés par le Conseil d'administration.

Nos régimes de retraite à prestations définies prévoient des prestations de retraite établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos principaux régimes de retraite à prestations définies sont fermés aux nouveaux participants. Les nouveaux employés sont généralement admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les caractéristiques de ces régimes varient selon la région. Nous offrons également des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles) à certains dirigeants et cadres dirigeants, lesquels sont habituellement non capitalisés ou capitalisés en partie.

Nos régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies selon le cumul des cotisations des employés et de la Banque. Les cotisations de la Banque correspondent à un pourcentage du salaire annuel de l'employé et une partie de ces cotisations peut dépendre du montant de la cotisation et du nombre d'années de service de l'employé.

Nos autres principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie et ils couvrent des employés actuels et retraités qui résident, pour la plupart, au Canada. Ces régimes ne sont pas capitalisés, sauf si la loi l'exige.

Nous évaluons nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 31 octobre de chaque année. Tous les régimes sont évalués au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations définies conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages du personnel en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été réalisée le 1er janvier 2020. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée le 1er janvier 2021.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, les cotisations à nos régimes de retraite (régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies) et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 1 024 millions de dollars et 63 millions (551 millions et 72 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2019), respectivement. Pour 2021, le total des cotisations versées à nos régimes de retraite à prestations définies et à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à 455 millions de dollars et à 82 millions, respectivement.

Risques

En raison de la façon dont ils sont conçus, les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi exposent la Banque à divers risques liés entre autres au rendement des placements, aux réductions des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, à l'augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes, aux niveaux futurs de l'inflation qui auront une incidence sur les augmentations des salaires à l'avenir de même qu'aux hausses futures des coûts des soins de santé. Ces risques diminueront au fil du temps en raison de la fin des nouvelles adhésions à nos principaux régimes de retraite à prestations définies et de la migration vers des régimes à cotisations définies.

Le tableau suivant présente la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

	Aux			
	31 octobre 2020		31 octobre 2019	
(en millions de dollars canadiens)	**Régimes de retraite à prestations définies**	**Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi**	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Canada				
Juste valeur de l'actif des régimes	**15 044 $**	**– $**	13 679 $	1 $
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	**15 408**	**1 863**	14 428	1 722
Surplus (déficit), montant net	**(364)$**	**(1 863)$**	(749)$	(1 721)$
Autres pays				
Juste valeur de l'actif des régimes	**980 $**	**– $**	1 106 $	– $
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	**943**	**90**	1 089	98
Surplus (déficit), montant net	**37 $**	**(90)$**	17 $	(98)$
Total				
Juste valeur de l'actif des régimes	**16 024 $**	**– $**	14 785 $	1 $
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	**16 351**	**1 953**	15 517	1 820
Total du surplus (déficit), montant net	**(327)$**	**(1 953)$**	(732)$	(1 819)$
Incidence du plafond de l'actif	**(1)**	**–**	(1)	–
Total du surplus (déficit), montant net, compte tenu de l'incidence du plafond de l'actif	**(328)$**	**(1 953)$**	(733)$	(1 819)$
Montants comptabilisés aux bilans consolidés				
Actifs au titre des avantages du personnel	**143 $**	**– $**	147 $	– $
Passifs au titre des avantages du personnel	**(471)**	**(1 953)**	(880)	(1 819)
Total du surplus (déficit), montant net, compte tenu de l'incidence du plafond de l'actif	**(328)$**	**(1 953)$**	(733)$	(1 819)$

Le tableau suivant présente une analyse des variations de la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

	Aux et pour les exercices clos les			
	31 octobre 2020		31 octobre 2019	
(en millions de dollars canadiens)	**Régimes de retraite à prestations définies** (1)	**Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi**	Régimes de retraite à prestations définies (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur de l'actif des régimes au début de la période	**14 785 $**	**1 $**	13 564 $	1 $
Revenu d'intérêt	**447**	**–**	532	–
Réévaluations				
Rendement de l'actif des régimes (excluant le revenu d'intérêt)	**793**	**–**	910	–
Variation des taux de change	**17**	**–**	9	–
Cotisations – employeur	**798**	**63**	339	72
Cotisations – participant du régime	**48**	**19**	48	18
Paiements	**(623)**	**(83)**	(601)	(90)
Paiements – montants versés relativement aux liquidations	**(223)**	**–**	–	–
Autres	**(18)**	**–**	(16)	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de la période	**16 024 $**	**– $**	14 785 $	1 $
Obligation au titre des prestations au début de la période	**15 517 $**	**1 820 $**	13 218 $	1 622 $
Coûts des services rendus au cours de la période	**367**	**46**	297	39
Coûts des services passés	**–**	**(12)**	1	–
Profits et pertes sur les règlements	**(5)**	**–**	–	–
Charges d'intérêt	**462**	**59**	510	65
Réévaluations				
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses démographiques	**–**	**(5)**	(4)	(7)
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses financières	**791**	**68**	1 977	196
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	**2**	**38**	59	(23)
Variation des taux de change	**15**	**3**	12	–
Cotisations – participant du régime	**48**	**19**	48	18
Paiements	**(623)**	**(83)**	(601)	(90)
Paiements – montants versés relativement aux règlements	**(223)**	**–**	–	–
Obligation au titre des prestations à la fin de la période	**16 351 $**	**1 953 $**	15 517 $	1 820 $
Obligation non capitalisée	**30 $**	**1 792 $**	29 $	1 671 $
Obligation entièrement ou partiellement capitalisée	**16 321**	**161**	15 488	149
Total de l'obligation au titre des prestations	**16 351 $**	**1 953 $**	15 517 $	1 820 $

(1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations et la juste valeur de l'actif des régimes se chiffraient à 15 054 millions de dollars et à 14 583 millions au 31 octobre 2020, respectivement (14 329 millions et 13 449 millions au 31 octobre 2019, respectivement).

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente la composition de notre charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi relativement aux régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale.

	Pour les exercices clos			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2020**	le 31 octobre 2019	**le 31 octobre 2020**	le 31 octobre 2019
Coûts des services rendus au cours de la période	**367 $**	297 $	**46 $**	39 $
Coûts des services passés	**–**	1	**(12)**	–
Profits et pertes sur les règlements	**(5)**	–	**–**	–
Charge (revenu) d'intérêt, montant net	**15**	(22)	**59**	65
Réévaluation des autres avantages à long terme	**–**	–	**13**	13
Frais administratifs	**18**	16	**–**	–
Charge au titre des régimes à prestations définies	**395 $**	292 $	**106 $**	117 $
Charge au titre des régimes à cotisations définies	**226**	212	**–**	–
	621 $	504 $	**106 $**	117 $

Les coûts des services pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 se sont élevés à 363 millions de dollars (293 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2019) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à 4 millions (5 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2019) dans le cas des régimes dans les autres pays. La charge (revenu) d'intérêt, montant net, pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 a totalisé 14 millions de dollars ((21) millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2019) dans le cas des régimes de retraite au Canada et 1 million ((1) million pour l'exercice clos le 31 octobre 2019) dans le cas des régimes des autres pays.

Réévaluations des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Le tableau qui suit présente la composition de nos réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global relativement aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale.

	Pour les exercices clos			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2020**	le 31 octobre 2019	**le 31 octobre 2020**	le 31 octobre 2019
(Gains) pertes actuariels :				
Modifications des hypothèses démographiques	**– $**	(4)$	**(14)$**	(11)$
Modifications des hypothèses financières	**791**	1 977	**62**	186
Ajustements liés à l'expérience	**2**	59	**40**	(22)
Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux d'actualisation)	**(793)**	(910)	**–**	–
	– $	1 122 $	**88 $**	153 $

Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 correspondent à des profits de 7 millions de dollars (pertes de 1 102 millions au 31 octobre 2019) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à des pertes de 7 millions (pertes de 20 millions au 31 octobre 2019) dans le cas des régimes des autres pays.

Politiques et stratégies de placement
L'actif des régimes de retraite à prestations définies est investi prudemment afin de respecter nos obligations à long terme au titre des prestations. Dans le cas des régimes de retraite, la stratégie de placement consiste à détenir un portefeuille de placements diversifié en ce qui a trait à la catégorie d'actifs et à l'emplacement géographique, afin de réduire le risque d'investissement spécifique sur la situation de capitalisation, tout en maximisant les rendements prévus pour respecter les obligations au titre des prestations. L'actif des régimes est investi selon un cadre actif/passif puisque l'investissement est mené en portant une attention particulière aux principaux facteurs de risque ayant une incidence sur les obligations au titre des prestations, soit l'évaluation de la sensibilité aux taux d'intérêt et aux écarts de taux. Au nombre des facteurs pris en considération lors de l'élaboration de notre politique relative à la composition de l'actif figurent, sans s'y limiter :

- la nature des obligations au titre des prestations sous-jacentes, y compris la durée et le profil des échéances des passifs;
- les données démographiques relatives aux membres, y compris les prévisions à l'égard de l'âge normal de la retraite, des départs et des décès;
- la situation financière des régimes de retraite;
- les avantages tirés de la diversification entre diverses catégories d'actifs;
- le rendement prévu de l'actif, y compris les corrélations des actifs et des passifs ainsi que les exigences de liquidité du régime.

Afin de mettre en œuvre notre politique relative à la composition de l'actif, nous pouvons investir dans des titres d'emprunt, des titres de participation et des placements non traditionnels. Notre position liée à certains types de placements, notamment les actions ordinaires, les titres d'emprunt assortis d'une notation inférieure à BBB et les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ne peut être supérieure à un pourcentage défini de la valeur de marché de l'actif de nos régimes de retraite à prestations définies. Nous pouvons recourir aux instruments dérivés soit à titre d'investissement synthétique, afin de reproduire plus efficacement le rendement d'un titre sous-jacent, soit à titre de couverture du risque financier du régime. Afin de gérer notre risque de crédit, lorsque les instruments dérivés ne font pas l'objet d'une compensation centrale, les contreparties doivent détenir des notations minimales et conclure des conventions d'affectation d'actifs en garantie.

L'actif de nos régimes de retraite à prestations définies se compose principalement de titres d'emprunt, de titres de participation et de placements non traditionnels. Nos titres de participation sont généralement évalués selon les prix cotés non ajustés sur un marché actif (niveau 1) et nos titres d'emprunt sont généralement évalués selon les prix cotés pour des actifs semblables sur un marché actif (niveau 2). Les placements non traditionnels et les autres placements comprennent la trésorerie, les fonds de couverture et les placements dans des fonds privés, y compris l'infrastructure, les contrats de location de biens immobiliers, les titres de participation de sociétés fermées et les titres de créance. De façon générale, dans le cas des placements dans des fonds privés, aucun prix coté sur un marché n'est disponible (niveau 2 ou niveau 3). Ces actifs sont évalués par un évaluateur indépendant, ou alors leur prix est fixé selon des données observables sur le marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, la gestion des placements au titre des régimes à prestations définies a été axée sur un accroissement des placements et une stratégie visant à réduire le risque, au maintien d'une diversification, et ce, tout en s'efforçant d'améliorer le rendement attendu. Au fil du temps, une plus grande exposition aux titres d'emprunt et un programme de couverture des titres d'emprunt sont utilisés pour réduire la non-concordance de la durée des actifs et des passifs, et donc la variabilité de la situation de capitalisation des régimes découlant des variations des taux d'intérêt. En raison de la sensibilité de leurs prix aux fluctuations des taux d'intérêt, les titres d'emprunt assortis d'échéances plus longues sont considérés comme une bonne couverture économique du risque lié aux passifs du régime, qui sont aussi actualisés en utilisant surtout les taux d'intérêt des obligations à long terme comme données.

Répartition de l'actif des régimes à prestations définies (1)

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Aux 31 octobre 2020 Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif (2)	Aux 31 octobre 2019 Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif (2)
Titres de participation						
Canada	**1 493 $**	**9 %**	**100 %**	1 544 $	10 %	100 %
Autres pays	**3 859**	**24**	**100**	3 215	22	98
Titres d'emprunt						
Obligations d'État – Canada	**3 259**	**20**	**–**	3 014	21	–
Obligations d'État – Autres pays	**81**	**1**	**–**	396	3	–
Obligations de sociétés et autres obligations	**3 701**	**23**	**–**	3 458	23	–
Placements non traditionnels et autres	**3 631**	**23**	**13**	3 158	21	13
	16 024 $	**100 %**	**36 %**	14 785 $	100 %	35 %

(1) La répartition de l'actif est fondée sur les placements sous-jacents détenus directement et indirectement par l'entremise de fonds, ce qui cadre avec notre politique et nos stratégies en matière de placement.
(2) Si notre évaluation, à savoir si oui ou non un actif est coté sur un marché actif, était fondée sur des placements directs, 38 % du total de l'actif des régimes serait classé comme étant évalué selon les prix cotés sur un marché actif (36 % au 31 octobre 2019).

Nos régimes de retraite au Canada sont composés de titres de participation à 34 % (33 % au 31 octobre 2019) et nos régimes dans les autres pays, à 20 % (16 % au 31 octobre 2019). Nos régimes de retraite au Canada sont composés de titres d'emprunt à 44 % (47 % au 31 octobre 2019) et nos régimes dans les autres pays, à 42 % (44 % au 31 octobre 2019). Nos régimes de retraite au Canada sont composés de placements non traditionnels et d'autres placements à 22 % (20 % au 31 octobre 2019) et nos régimes dans les autres pays, à 38 % (40 % au 31 octobre 2019).

Au 31 octobre 2020, l'actif des régimes comprenait une tranche de 1 million (1 million au 31 octobre 2019) de nos actions ordinaires d'une juste valeur de 96 millions de dollars (104 millions au 31 octobre 2019) et une tranche de 32 millions de dollars (57 millions au 31 octobre 2019) de nos titres d'emprunt. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, les dividendes reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes se sont établis à 4 millions de dollars (4 millions au 31 octobre 2019).

Profil des échéances

Le tableau suivant présente le profil des échéances de notre obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies.

(en millions de dollars canadiens, sauf pour le nombre de participants et les durées en années)	Au 31 octobre 2020 Canada	Autres pays	Total
Nombre de participants aux régimes	**68 128**	**5 456**	**73 584**
Versements réels de prestations en 2020	**571 $**	**275 $**	**846 $**
Versements de prestations prévus en 2021	**640**	**33**	**673**
Versements de prestations prévus en 2022	**659**	**35**	**694**
Versements de prestations prévus en 2023	**679**	**35**	**714**
Versements de prestations prévus en 2024	**699**	**36**	**735**
Versements de prestations prévus en 2025	**717**	**37**	**754**
Versements de prestations prévus entre 2026 et 2030	**3 821**	**186**	**4 007**
Durée moyenne pondérée des paiements de prestations définies	**16,1 ans**	**21,4 ans**	**16,4 ans**

Principales hypothèses

Les méthodes auxquelles nous avons recours pour déterminer les hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont décrites ci-après :

Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe dérivée des rendements d'obligations de sociétés canadiennes ayant une notation AA. La courbe dérivée est basée sur les taux réels à court et à moyen terme des obligations de sociétés ayant une notation AA et des taux à plus long terme extrapolés. Les taux d'obligations de sociétés ayant une notation AA extrapolés sont tirés des rendements observés des obligations de sociétés ayant une notation A et AA et des obligations de provinces ayant une notation AA. En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des autres pays, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les taux au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements d'obligations de sociétés locales ayant une notation AA. Les taux au comptant au-delà de 30 ans sont réputés être équivalents au taux au comptant à 30 ans. Le taux d'actualisation correspond au taux unique qui génère une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir de l'ensemble de la courbe d'actualisation. Cette méthode d'évaluation n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des rendements du réinvestissement.

Taux de croissance de la rémunération future
Les hypothèses liées à la croissance de la rémunération future sont élaborées de façon distincte pour chaque régime, lorsque cela est pertinent, en fonction des hypothèses relatives à l'inflation des prix et des politiques de rémunération dans chacun des marchés, et conformément aux exigences locales prévues par la loi et à celles particulières aux régimes.

Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé
Le calcul des coûts des soins de santé repose sur des hypothèses relatives aux tendances à long terme et à court terme, lesquelles sont fondées sur l'expérience récente du régime et les attentes du marché.

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations

	Aux			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	31 octobre 2020	31 octobre 2019	**31 octobre 2020**	31 octobre 2019
Taux d'actualisation	**2,7 %**	3,0 %	**3,0 %**	3,3 %
Taux de croissance de la rémunération future	**3,3 %**	3,3 %	**s.o.**	s.o.
Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé (1)				
– Soins de santé	**s.o.**	s.o.	**3,5 %**	3,5 %
– Soins dentaires	**s.o.**	s.o.	**3,1 %**	3,1 %

(1) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages liés aux obligations au titre des prestations définies sont aussi les taux tendanciels finaux.
s.o. sans objet

Hypothèses relatives à la mortalité
Les hypothèses relatives à la mortalité sont un élément important de l'évaluation de nos obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies. Ces hypothèses ont été établies selon les statistiques propres à chaque pays. L'amélioration future de l'espérance de vie est prise en compte, s'il y a lieu. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des hypothèses relatives à la mortalité utilisées pour les principaux régimes.

	Aux							
	31 octobre 2020				31 octobre 2019			
	Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de				Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de			
	65 ans		**45 ans**		65 ans		45 ans	
(en années)	**Homme**	**Femme**	**Homme**	**Femme**	Homme	Femme	Homme	Femme
Pays								
Canada	**23,8**	**24,1**	**24,7**	**25,1**	23,7	24,1	24,7	25,0
Royaume-Uni	**23,5**	**25,3**	**25,2**	**27,1**	23,5	25,2	25,1	27,0

Analyse de sensibilité
Les hypothèses utilisées peuvent avoir une incidence importante sur la valeur des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et sont fondées sur l'expérience passée et les données du marché. L'augmentation (la diminution) de l'obligation dans le tableau ci-dessous a été déterminée pour les hypothèses clés en présumant que toutes les autres hypothèses demeuraient inchangées. Dans les faits, il est peu probable que cela arrive, car les changements de certaines hypothèses peuvent être corrélés. Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité des hypothèses clés pour 2020.

	Augmentation (diminution) de l'obligation	
(en millions de dollars canadiens)	**Régimes de retraite à prestations définies**	**Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi**
Taux d'actualisation		
Incidence d'une augmentation de 100 p.b. du taux d'actualisation	**(2 364)$**	**(260)$**
Incidence d'une diminution de 100 p.b. du taux d'actualisation	**3 052**	**332**
Taux de croissance de la rémunération future		
Incidence d'une augmentation de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	**63**	**–**
Incidence d'une diminution de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	**(67)**	**–**
Taux de mortalité		
Incidence d'une augmentation de l'espérance de vie d'une année supplémentaire	**466**	**39**
Taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé		
Incidence d'une augmentation de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	**s.o.**	**75**
Incidence d'une diminution de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	**s.o.**	**(63)**

s.o. sans objet

Note 18 Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2020	Aux 31 octobre 2019
Créditeurs et charges à payer	**1 500 $**	1 598 $
Intérêts courus à payer	**2 855**	3 496
Garanties en espèces	**19 433**	16 195
Passifs au titre des marchandises	**8 354**	8 487
Revenu différé	**2 945**	2 563
Impôt différé	**52**	82
Dividendes à payer	**1 611**	1 567
Passifs au titre des avantages du personnel	**2 424**	2 699
Passifs liés aux activités d'assurance	**341**	387
Obligations locatives	**5 357**	49
Instruments négociables	**1 676**	1 671
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	**5 108**	3 241
Paie et rémunération connexe	**7 476**	7 416
Certificats au titre des métaux précieux	**623**	431
Dotations	**618**	581
Impôt à payer	**2 209**	2 202
Autres	**7 249**	5 472
	69 831 $	58 137 $

Note 19 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Les montants ci-dessous sont présentés déduction faite de nos participations dans ces débentures, et comprennent l'incidence des couvertures de la juste valeur aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants libellés en devises) Échéance	Date de rachat à la valeur nominale le plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellés en devises (en millions)	Aux 31 octobre 2020	Aux 31 octobre 2019
15 juillet 2022		5,38 %	150 $ US	**205 $**	206 $
8 juin 2023		9,30 %		**110**	110
6 décembre 2024 (1)	6 décembre 2019	2,99 %		**–**	1 999
4 juin 2025 (2), (3)	4 juin 2020	2,48 %		**–**	997
20 janvier 2026 (2)	20 janvier 2021	3,31 % (4)		**1 501**	1 483
27 janvier 2026 (2)		4,65 %	1 500 $ US	**2 148**	2 023
29 septembre 2026 (2)	29 septembre 2021	3,45 % (5)		**1 017**	1 009
1er novembre 2027	1er novembre 2022	4,75 %	300 $ TT	**59**	59
25 juillet 2029 (2)	25 juillet 2024	2,74 % (6)		**1 559**	1 486
23 décembre 2029 (2)	23 décembre 2024	2,88 % (7)		**1 578**	–
30 juin 2030 (2)	30 juin 2025	2,09 % (8)		**1 247**	–
1er octobre 2083	Toute date de paiement des intérêts	(9)		**224**	224
29 juin 2085	Toute date de paiement des intérêts	(10)	174 $ US	**231**	229
				9 879 $	9 825 $
Coûts de financement différés				**(12)**	(10)
				9 867 $	9 815 $

Les modalités des débentures sont les suivantes :

(1) Le 6 décembre 2019, nous avons racheté la totalité des 2 000 millions de dollars de nos débentures subordonnées à 2,99 % en circulation échéant le 6 décembre 2024 pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.

(2) Les billets sont assortis de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet peut être converti en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique dont le multiplicateur est 1,5, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 $; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur nominale du billet (y compris les intérêts courus et impayés sur ce billet) par le prix de conversion, puis en appliquant le multiplicateur.

(3) Le 4 juin 2020, nous avons racheté la totalité des 1 000 millions de dollars de nos débentures subordonnées relatives aux FPUNV à 2,48 % en cours échéant le 4 juin 2025 en contrepartie de la totalité de leur capital majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.

(4) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 2,35 %.

(5) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 1,12 %.

(6) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,98 %.

(7) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 0,89 %.

(8) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CDOR à trois mois, majoré de 1,31 %.

(9) Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 40 points de base.

(10) Portent intérêt au taux LIMEAN (London Interbank Mean Rate) de trois mois en dollars américains majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.

Note 19 Débentures subordonnées (suite)

Tous les rachats, annulations et échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF, à l'exception des débentures échéant le 15 juillet 2022.

Tableau des échéances
L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2020
Moins de 1 an	– $
De 1 à 5 ans	315
De 5 à 10 ans	9 109
Par la suite	455
	9 879 $

Note 20 Titres de participation

Capital social
Capital social autorisé
Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 20 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Capital social en circulation

Le tableau suivant présente en détail nos actions ordinaires, nos actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation.

	Aux et pour les exercices clos les					
	31 octobre 2020			31 octobre 2019		
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire)	**Nombre d'actions (en milliers)**	**Montant**	**Dividendes déclarés par action**	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires émises						
Solde au début de la période	**1 430 678**	**17 645 $**		1 439 029	17 635 $	
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)	**1 043**	**80**		1 900	136	
Rachetées aux fins d'annulation (2)	**(7 860)**	**(97)**		(10 251)	(126)	
Solde à la fin de la période	**1 423 861**	**17 628 $**	**4,29 $**	1 430 678	17 645 $	4,07 $
Actions propres – ordinaires						
Solde au début de la période	**(582)**	**(58)$**		(235)	(18)$	
Achats	**(58 775)**	**(4 739)**		(54 263)	(5 380)	
Ventes	**57 969**	**4 668**		53 916	5 340	
Solde à la fin de la période	**(1 388)**	**(129)$**		(582)	(58)$	
Actions ordinaires en circulation	**1 422 473**	**17 499 $**		1 430 096	17 587 $	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis						
Actions privilégiées de premier rang (3)						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série W (4)	**–**	**– $**	**1,05 $**	12 000	300 $	1,23 $
Série AA (4)	**–**	**–**	**0,95**	12 000	300	1,11
Série AC (4)	**–**	**–**	**0,98**	8 000	200	1,15
Série AE (4)	**–**	**–**	**0,96**	10 000	250	1,13
Série AF (4)	**–**	**–**	**0,95**	8 000	200	1,11
Série AG (4)	**–**	**–**	**0,96**	10 000	250	1,13
Série BH	**6 000**	**150**	**1,23**	6 000	150	1,23
Série BI	**6 000**	**150**	**1,23**	6 000	150	1,23
Série BJ	**6 000**	**150**	**1,31**	6 000	150	1,31
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif						
Série AZ	**20 000**	**500**	**0,93**	20 000	500	0,96
Série BB	**20 000**	**500**	**0,91**	20 000	500	0,96
Série BD	**24 000**	**600**	**0,85**	24 000	600	0,90
Série BF	**12 000**	**300**	**0,90**	12 000	300	0,90
Série BK	**29 000**	**725**	**1,38**	29 000	725	1,38
Série BM	**30 000**	**750**	**1,38**	30 000	750	1,38
Série BO	**14 000**	**350**	**1,20**	14 000	350	1,27
À taux fixe/à taux variable et à dividende non cumulatif						
Série C-2 (5)	**15**	**23**	**67,50 $ US**	20	31	67,50 $ US
Autres instruments de capitaux propres						
Billets de capital à recours limité (billets LRCN) (6)						
Série 1 (7)	**1 750**	**1 750**	**4,50 %**	–	–	–
	168 765	**5 948 $**		227 020	5 706 $	
Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres						
Solde au début de la période (8)	**34**	**1 $**		114	3 $	
Achats	**(5 319)**	**(114)**		(8 021)	(184)	
Ventes	**5 283**	**110**		7 941	182	
Solde à la fin de la période (8)	**(2)**	**(3)$**		34	1 $	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation	**168 763**	**5 945 $**		227 054	5 707 $	

(1) Comprend les ajustements de la juste valeur des options sur actions de 9 millions de dollars (29 millions au 31 octobre 2019).

(2) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, nous avons acheté aux fins d'annulation des actions ordinaires au coût moyen de 103,62 $ par action, d'une valeur comptable de 12,34 $ par action. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019, nous avons acheté aux fins d'annulation des actions ordinaires au coût moyen de 100,41 $ par action, d'une valeur comptable de 12,29 $ par action.

(3) Les actions privilégiées de premier rang ont été émises au prix de 25 $ par action, à l'exception des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe/taux variable de série C-2 (série C-2) qui ont été émises pour un prix de 1 000 $ US par action (soit l'équivalent de 25 $ US par action représentative d'actions étrangères).

(4) Le 1er octobre 2020, nous avons racheté contre espèces la totalité des 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série W émises et en circulation, la totalité des 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AA émises et en circulation, la totalité des 8 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AC émises et en circulation, la totalité des 10 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AE émises et en circulation, la totalité des 8 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AF émises et en circulation et la totalité des 10 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AG émises et en circulation au prix de rachat de 25 $ par action.

(5) Le 17 décembre 2019, nous avons racheté contre espèces 200 000 actions représentatives d'actions étrangères, chacune représentant un quarantième de droit sur nos séries C-2, pour un prix total, y compris les dividendes cumulés, de 6 millions de dollars américains. Les actions représentatives d'actions étrangères et les actions de série C-2 acquises ont été par la suite annulées.

(6) Chaque série de billets LRCN (billets LRCN) a été émise au prix de 1 000 $ par billet. Le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis, et les dividendes déclarés par action correspondent au taux d'intérêt applicable aux billets émis à la date de clôture.

(7) Le 28 juillet 2020, nous avons émis 1 750 millions de dollars de billets LRCN de série 1 au titre desquels le recours se limite aux actifs détenus par un fiduciaire indépendant dans une fiducie consolidée. Les actifs de la fiducie au titre des billets LRCN de série 1 se composent de 1 750 millions de dollars de nos actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BQ (série BQ) émises parallèlement aux billets LRCN de série 1 au prix de 1 000 $ chacune.

(8) Les montants positifs représentent une position vendeur dans des instruments en propre.

Principales modalités des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis

Au 31 octobre 2020	Taux de rendement annuel de la période considéré	Prime	Dividende par action de la période considérée (1)	Date de rachat la plus rapprochée (2)	Date d'émission	Prix de rachat (2), (3)
Actions privilégiées						
Actions privilégiées de premier rang						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série BH (4)	4,90 %		,306250 $	24 novembre 2020	5 juin 2015	26,00 $
Série BI (4)	4,90 %		,306250	24 novembre 2020	22 juillet 2015	26,00
Série BJ (4)	5,25 %		,328125	24 février 2021	2 octobre 2015	26,00
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (5)						
Série AZ (4)	3,70 %	2,21 %	,231250	24 mai 2019	30 janvier 2014	25,00
Série BB (4)	3,65 %	2,26 %	,228125	24 août 2019	3 juin 2014	25,00
Série BD (4)	3,20 %	2,74 %	,200000	24 mai 2020	30 janvier 2015	25,00
Série BF (4)	3,60 %	2,62 %	,225000	24 novembre 2020	13 mars 2015	25,00
Série BK (4)	5,50 %	4,53 %	,343750	24 mai 2021	16 décembre 2015	25,00
Série BM (4)	5,50 %	4,80 %	,343750	24 août 2021	7 mars 2016	25,00
Série BO (4)	4,80 %	2,38 %	,300000	24 février 2024	2 novembre 2018	25,00
À taux fixe/à taux variable et à dividende non cumulatif						
Série C-2 (6)	6,75 %	4,052 %	16,875000 $ US	7 novembre 2023	2 novembre 2015	1 000,00 $ US
Autres instruments de capitaux propres						
Billets de capital à recours limité (7)						
Série 1 (8)	4,50 %	4,137 %	s.o.	24 octobre 2025	28 juillet 2020	1 000,00 $

(1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de chacune des séries sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration, le 24 (le 7 pour la série C-2) de chaque mois de février, de mai, d'août et de novembre.

(2) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada), nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Dans le cas des actions de séries AZ, BB, BD, BF, BK, BM et BO, elles peuvent être rachetées en espèces à un prix de 25 $ par action si les actions sont rachetées à la date de rachat la plus rapprochée et à la même date tous les cinq ans par la suite. Dans le cas des actions de séries BH, BI et BJ, elles peuvent être rachetées en espèces, à un prix de 26 $ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant à la date de rachat la plus rapprochée, diminué de 0,25 $ pour chaque période de 12 mois subséquente jusqu'à atteindre le prix par action de 25 $ si les actions sont rachetées quatre ans après la date de rachat la plus rapprochée ou par la suite. Les actions privilégiées de série C-2 peuvent être rachetées au prix de 1 000 $ US l'action à la date de rachat la plus rapprochée et à toute date de versement de dividende par la suite.

(3) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada), nous pouvons racheter aux fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de chacune des séries, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le Conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.

(4) Les actions privilégiées sont assorties de clauses relatives aux FPUNV, qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque action privilégiée peut être convertie en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un multiplicateur de 1 et à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5 $; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur d'une action privilégiée (25 $ plus les dividendes déclarés et non versés) par le prix de conversion.

(5) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée, et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à taux variable et à dividende non cumulatif, sous certaines conditions, à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée.

(6) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée de manière à correspondre au LIBOR à trois mois majoré de la prime indiquée. Les actions de série C-2 ne sont pas admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie.

(7) Le taux de rendement annuel de chaque série de billets LRCN correspond au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture. Les paiements d'intérêts et de capital en trésorerie sur les billets LRCN sont effectués à notre gré, et le non-paiement des intérêts et du capital en trésorerie ne constitue pas un cas de défaut. Advenant i) le non-paiement de l'intérêt à l'une des dates de paiement de l'intérêt, ii) le non-paiement du prix du rachat en cas de rachat d'une série de billets LRCN, iii) le non-paiement du capital à l'échéance d'une série de billets LRCN ou iv) un cas de défaut à l'égard de billets LRCN, les porteurs de billets LRCN n'auront de recours qu'à l'égard des actifs (actifs de la fiducie) détenus par un fiduciaire indépendant dans une fiducie consolidée en lien avec les séries de billets LRCN, et chaque porteur aura droit à sa quote-part des actifs de la fiducie. Dans de telles circonstances, la livraison des actifs de la fiducie pour chaque série de billets LRCN épuisera toutes nos obligations à l'égard de chaque série de billets LRCN. Les billets LRCN sont assortis de clauses relatives aux FPUNV, qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet est automatiquement racheté, et le prix de rachat sera couvert par la livraison des actifs de la fiducie, lesquels se composeront d'actions ordinaires émises par suite d'une conversion automatique de la série d'actions privilégiées qui avaient été émises parallèlement aux billets LRCN. Les modalités de chaque série d'actions privilégiées comprennent une formule de conversion automatique assortie d'un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) le prix plancher de 5 $ ou ii) le cours de nos actions ordinaires fondé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions ordinaires émises au titre de chaque série d'actions privilégiées sera déterminé en divisant la valeur par action des actions privilégiées (1 000 $, plus les dividendes déclarés et non payés) par le prix de conversion. Le nombre d'actions ordinaires remis à chaque porteur de billets sera déterminé en fonction de la quote-part des actifs de la fiducie revenant à ce porteur. Sous réserve du consentement du BSIF, nous pouvons racheter aux fins d'annulation des billets LRCN à ce prix ou à ces prix et selon les modalités que nous pouvons, à notre entière discrétion, déterminer, sous réserve du respect des lois applicables à l'achat de billets.

(8) Les billets LRCN de série 1 portent intérêt à un taux fixe de 4,5 % par année jusqu'au 24 novembre 2025 et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 4,137 % jusqu'à l'échéance, le 24 novembre 2080. L'intérêt est versé semestriellement vers le 24 des mois de novembre et de mai. Les billets LRCN de série 1 sont rachetables pendant la période allant du 24 octobre au 24 novembre, inclusivement, à partir de 2025 et chaque cinq ans par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BQ selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada).

s.o. sans objet

Restrictions relatives au paiement des dividendes
La *Loi sur les Banques* (Canada) (la Loi) nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrons, aux règles relatives à la suffisance des fonds propres et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la Loi. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que la totalité des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Régime de réinvestissement des dividendes
Notre régime de réinvestissement de dividendes (régime) offre aux actionnaires ordinaires et privilégiés la possibilité de recevoir des actions ordinaires additionnelles plutôt que des dividendes en espèces. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires résidant au Canada ou aux États-Unis. Les exigences de notre régime sont remplies soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres. Au cours de 2020 et de 2019, les exigences de notre régime ont été remplies au moyen d'achat d'actions sur le marché libre.

Actions disponibles pour émission future
Au 31 octobre 2020, 42,9 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime et de l'exercice potentiel d'options sur actions en cours. En outre, nous pourrions émettre un maximum de 38,9 millions d'actions propres ordinaires en vertu du Régime général d'épargne et d'achat de titres de la RBC, approuvé par les actionnaires le 26 février 2009.

Note 21 Rémunération fondée sur des actions

Régimes d'options sur actions

Nous offrons des régimes d'options sur actions à certains employés clés. En vertu de ces régimes, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix d'exercice de la majorité des options octroyées correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto : i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de Bourse consécutifs précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Le prix d'exercice des options octroyées restantes correspond au cours de clôture de notre action ordinaire à la Bourse de New York à la date d'octroi. Les droits des options sont acquis sur une période de quatre ans et celles-ci peuvent être exercées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, à l'égard des régimes d'options sur actions, s'est établie à 7 millions de dollars (6 millions au 31 octobre 2019). Au 31 octobre 2020, la charge de rémunération liée aux options dont les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 2 millions de dollars (3 millions au 31 octobre 2019) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 1,9 an (1,8 an au 31 octobre 2019).

Une analyse de la fluctuation du nombre d'options et de la moyenne pondérée du prix d'exercice est présentée ci-après :

Sommaire des activités visant les options sur actions et information connexe

	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2020		le 31 octobre 2019	
(en dollars canadiens par action, sauf le nombre d'actions)	**Nombre d'options (en milliers)**	**Prix d'exercice moyen pondéré** (1)	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)
En cours au début de la période	**6 950**	**79,88 $**	7 770	71,40 $
Octroyées	**1 089**	**103,64**	1 090	96,55
Exercées (2), (3)	**(1 044)**	**65,39**	(1 900)	55,05
Ayant fait l'objet d'une renonciation au cours de la période	**(22)**	**50,28**	(10)	54,99
En cours à la fin de la période	**6 973**	**86,02 $**	6 950	79,88 $
Pouvant être exercées à la fin de la période	**3 314**	**71,77 $**	2 980	64,24 $

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés reflètent la conversion d'options libellées en devises aux taux de change en vigueur aux 31 octobre 2020 et 2019. En ce qui a trait aux options libellées en devises exercées au cours de l'exercice, les prix d'exercice moyens pondérés sont convertis aux taux de change à la date de règlement.
(2) Le montant des espèces reçu par suite de l'exercice d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 68 millions de dollars (105 millions au 31 octobre 2019), et le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'exercice s'est établi à 100,20 $ (103,15 $ au 31 octobre 2019).
(3) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options sur actions exercées en 2020 et 2019.

Options en cours au 31 octobre 2020 par fourchette de prix d'exercice

(en dollars canadiens par action, sauf le nombre d'actions et d'années)	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée (en années)	Nombre d'options exerçables (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)
36,89 $ – 69,17 $	**1 112**	**55,07 $**	**2,16**	**1 112**	**55,07 $**
73,14 $ – 74,39 $	**880**	**74,30**	**4,98**	**880**	**74,30**
76,51 $ – 78,59 $	**653**	**77,85**	**4,19**	**653**	**77,85**
90,23 $ – 96,55 $	**2 477**	**93,01**	**6,68**	**669**	**90,23**
102,33 $ – 104,70 $	**1 851**	**103,71**	**8,17**	**–**	**–**
	6 973	**86,02 $**	**5,90**	**3 314**	**71,77 $**

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés reflètent la conversion d'options libellées en devises au taux de change en vigueur au 31 octobre 2020.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020 a été estimée à 6,08 $ (5,61 $ au 31 octobre 2019). Cette estimation a été déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes à la date de l'octroi, en tenant compte des modalités particulières en vertu desquelles les options sont octroyées, notamment la période d'acquisition des droits, et la volatilité prévue du cours de l'action estimée en fonction de la volatilité moyenne historique du cours de l'action pendant une période historique correspondant à la durée de vie prévue des options. Les hypothèses suivantes ont été utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur des options octroyées :

Hypothèses moyennes pondérées

(en dollars canadiens par action, sauf les pourcentages et les années)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2020	le 31 octobre 2019
Cours de l'action à la date de l'octroi	**104,80 $**	94,09 $
Taux d'intérêt sans risque	**1,64 %**	2,01 %
Rendement prévu des actions	**3,90 %**	3,77 %
Volatilité prévue du cours des actions	**13 %**	12 %
Durée de vie prévue des options	**6 ans**	6 ans

Régimes d'épargne et d'actionnariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions ordinaires au moyen de régimes d'épargne et d'actionnariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous constituerons un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 $ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 116 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020 (112 millions au 31 octobre 2019) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2020, un total de 36 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes (35 millions d'actions ordinaires au 31 octobre 2019).

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, à certains employés clés et aux administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ces régimes, les participants peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme, de leur commission ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion.

Nous offrons également un régime d'attribution d'unités pour certains employés clés du secteur Marchés des Capitaux. La prime est investie en unités d'actions de RBC et un pourcentage précis des droits est acquis chaque année, à des dates anniversaires précises à chaque année. Le montant de chaque tranche de droits acquis est payé en espèces et est fondé sur le nombre initial d'unités d'actions attribué plus les dividendes cumulés évalués selon le cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits.

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement; les droits rattachés à ces actions s'acquièrent après trois ans. Lorsque les droits sont acquis, l'attribution est payée en espèces et est fondée sur le nombre initial d'unités d'actions de RBC attribuées plus les dividendes cumulés, évalués selon le cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions peut être augmentée ou diminuée d'au plus 25 %, selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières mondiales homologues.

Nous maintenons des régimes de rémunération différée non admissibles pour certains employés clés aux États-Unis. Ces régimes permettent aux employés admissibles de différer une partie de leur revenu annuel et diverses primes à la productivité et au recrutement et de répartir les reports parmi certains fonds, y compris un fonds d'actions RBC qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente les unités attribuées dans le cadre des régimes d'actions différées et des autres régimes pour l'exercice.

Unités attribuées dans le cadre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2020		le 31 octobre 2019	
(unités et montants par unité)	**Unités attribuées (en milliers)**	**Juste valeur moyenne pondérée par unité**	Unités attribuées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée par unité
Régimes d'attribution d'unités	**503**	**98,91 $**	495	99,69 $
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	**4 796**	**92,06**	3 423	105,12
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	**2 409**	**104,14**	2 471	96,39
Régimes de rémunération différée	**92**	**103,49**	116	94,06
Autres régimes fondés sur des actions	**759**	**100,55**	1 210	96,28
	8 559	**96,74 $**	7 715	100,42 $

Notre passif au titre des attributions octroyées aux termes des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes est évalué à la juste valeur, en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires et de certains fonds, s'il y a lieu. Annuellement, notre obligation augmente du nombre d'unités acquises par les participants au régime et est compensée par les renonciations, les annulations et le règlement d'unités acquises. De plus, les fluctuations des cours de nos actions ordinaires et de certaines parts de fonds influent sur notre obligation. Dans le cas des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement, le résultat estimatif de l'atteinte du rendement cible a également une incidence sur notre obligation.

Les tableaux suivants présentent les unités obtenues par les participants, nos obligations à l'égard de ces unités obtenues au titre des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes, et les charges (économies) de rémunération connexes comptabilisées pour l'exercice.

Obligations au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	Aux			
	31 octobre 2020		31 octobre 2019	
(en millions de dollars canadiens sauf le nombre d'unités)	**Unités (en milliers)**	**Valeur comptable**	Unités (en milliers)	Valeur comptable
Régimes d'attribution d'unités	**5 221**	**486 $**	5 288	562 $
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	**9 560**	**874**	8 820	937
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	**5 860**	**550**	5 621	597
Régimes de rémunération différée (1)	**2 685**	**250**	3 072	326
Autres régimes fondés sur des actions	**1 828**	**167**	1 787	185
	25 154	**2 327 $**	24 588	2 607 $

(1) Exclut les obligations qui ne sont pas établies en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires.

Charges de rémunération comptabilisées au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

	Pour les exercices clos	
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2020**	le 31 octobre 2019
Régimes d'attribution d'unités	**(48)$**	77 $
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	**115**	274
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	**190**	294
Régimes de rémunération différée	**137**	250
Autres régimes fondés sur des actions	**60**	106
	454 $	1 001 $

Note 22 Impôt sur le résultat

Composantes de la charge d'impôt

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2020	Pour les exercices clos le 31 octobre 2019
Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat net		
Impôt exigible		
Charge d'impôt pour l'exercice considéré	**3 673 $**	3 256 $
Ajustements au titre des exercices précédents	**(106)**	(26)
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non comptabilisés antérieurement	**(25)**	(31)
	3 542	3 199
Impôt différé		
Naissance et résorption des différences temporaires	**(655)**	(114)
Incidence des modifications des taux d'imposition	**6**	29
Ajustements au titre des exercices précédents	**98**	(57)
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non comptabilisés antérieurement, montant net	**(39)**	(14)
	(590)	(156)
	2 952	3 043
Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres		
Autres éléments du résultat global		
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**43**	51
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat	**3**	–
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(56)**	(60)
Profits (pertes) de change latents	**5**	2
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	**(138)**	2
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net	**7**	1
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(410)**	(200)
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**27**	(50)
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	**(20)**	(333)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**(93)**	18
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**6**	5
Attributions de rémunération fondée sur des actions	**7**	(9)
Distributions sur les autres instruments de capitaux propres et frais d'émission	**(12)**	–
	(631)	(573)
Total de la charge d'impôt	**2 321 $**	2 470 $

Le taux d'imposition effectif de 20,5 % a augmenté de 140 p.b., en raison essentiellement d'une diminution du bénéfice dégagé dans des territoires où les taux d'imposition sont moins élevés au cours de l'exercice à l'étude et du fait que le montant net des ajustements fiscaux favorables avait été constaté un an plus tôt, ce qui a été atténué par la progression du bénéfice exonéré d'impôt.

Le tableau suivant présente une analyse des différences entre la charge d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat net et les montants calculés au taux canadien prévu par la loi.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2020		Pour les exercices clos le 31 octobre 2019	
Impôt sur le résultat au taux d'imposition canadien prévu par la loi	**3 799 $**	**26,4 %**	4 217 $	26,5 %
Augmentation (diminution) de l'impôt attribuable à ce qui suit :				
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales	**(513)**	**(3,6)**	(815)	(5,1)
Revenu tiré de titres exonéré d'impôt	**(364)**	**(2,5)**	(310)	(1,9)
Modification du taux d'imposition	**6**	**–**	29	0,1
Autres	**24**	**0,2**	(78)	(0,5)
Impôt sur le résultat présenté dans les états consolidés du résultat net/taux d'imposition effectif	**2 952 $**	**20,5 %**	3 043 $	19,1 %

Les actifs et les passifs d'impôt différé découlent des reports en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt ainsi que des différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés.

Composantes importantes des actifs et des passifs d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)	Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2020					
	Actif net au début de la période (1)	**Variation par le biais des capitaux propres**	**Variation par le biais du résultat net**	**Écart de change**	**Autres**	**Actif net à la fin de la période**
Actif (passif) d'impôt différé, montant net						
Correction de valeur pour pertes de crédit	**716 $**	**– $**	**646 $**	**– $**	**– $**	**1 362 $**
Rémunération différée	**1 246**	**(7)**	**19**	**11**	**–**	**1 269**
Charges liées au réalignement de l'entreprise	**10**	**–**	**(1)**	**–**	**–**	**9**
Reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt	**202**	**–**	**2**	**–**	**–**	**204**
Revenu différé	**(60)**	**–**	**(76)**	**(2)**	**–**	**(138)**
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat global	**(43)**	**(23)**	**(2)**	**–**	**–**	**(68)**
Locaux et matériel et immobilisations incorporelles	**(831)**	**–**	**60**	**(10)**	**(3)**	**(784)**
Charge différée	**45**	**5**	**(17)**	**1**	**–**	**34**
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	**631**	**20**	**(59)**	**–**	**–**	**592**
Autres	**29**	**4**	**18**	**(4)**	**–**	**47**
	1 945 $	**(1)$**	**590 $**	**(4) $**	**(3) $**	**2 527 $**
Composés des éléments suivants :						
Actifs d'impôt différé	**2 027 $**					**2 579 $**
Passifs d'impôt différé	**(82)**					**(52)**
	1 945 $					**2 527 $**

(en millions de dollars canadiens)	Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2019					
	Actif net au début de la période	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Autres	Actif net à la fin de la période
Actif (passif) d'impôt différé, montant net						
Correction de valeur pour pertes de crédit	695 $	– $	23 $	(2)$	– $	716 $
Rémunération différée	1 033	9	197	7	–	1 246
Charges liées au réalignement de l'entreprise	3	–	7	–	–	10
Reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt	203	–	(10)	–	9	202
Revenu différé	(48)	–	(11)	(1)	–	(60)
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat global	(8)	(33)	(1)	(1)	–	(43)
Locaux et matériel et immobilisations incorporelles	(858)	–	(4)	(4)	(3)	(869)
Charge différée	55	36	(47)	1	–	45
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	295	339	(6)	3	–	631
Autres	21	3	8	(3)	–	29
	1 391 $	354 $	156 $	– $	6 $	1 907 $
Composés des éléments suivants :						
Actifs d'impôt différé	1 475 $					1 989 $
Passifs d'impôt différé	(84)					(82)
	1 391 $					1 907 $

(1) Ces montants reflètent l'ajustement de transition lié à l'adoption d'IFRS 16. Pour plus de détails, se reporter à la note 2.

Le montant des reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt lié aux actifs d'impôt différé se rapporte principalement aux pertes et aux crédits d'impôt au Canada, aux États-Unis et dans les Antilles. Des actifs d'impôt différé de 204 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 octobre 2020 (202 millions au 31 octobre 2019) à l'égard des pertes fiscales et des crédits d'impôt pour l'exercice considéré ou des exercices précédents. La comptabilisation de ces montants dépend des prévisions concernant les bénéfices imposables futurs. Les prévisions de la direction vont dans le sens de l'hypothèse voulant qu'il soit probable que les résultats des activités futures généreront un bénéfice imposable suffisant pour utiliser les actifs d'impôt différé. Les prévisions reposent sur le soutien continu en matière de liquidité et de capital fourni à nos activités d'exploitation, notamment sur les stratégies de planification fiscale mises en œuvre pour offrir un tel soutien.

Note 22 Impôt sur le résultat (suite)

Au 31 octobre 2020, des pertes fiscales inutilisées et des crédits d'impôt de 389 millions de dollars et de 305 millions, respectivement (413 millions et 365 millions, respectivement, au 31 octobre 2019), qui pouvaient être portés en diminution des ajustements fiscaux éventuels ou du bénéfice imposable futur, n'ont pas été comptabilisés en tant qu'actif d'impôt différé. Ce montant comprend des pertes fiscales inutilisées de néant qui arriveront à expiration dans un an (1 million de dollars au 31 octobre 2019), de 10 millions de dollars qui arriveront à expiration dans deux à quatre ans (7 millions au 31 octobre 2019) et de 379 millions qui arriveront à expiration après quatre ans (405 millions au 31 octobre 2019). Des crédits d'impôt de néant (néant au 31 octobre 2019) arriveront à expiration dans un an, des crédits d'impôt de 143 millions de dollars (60 millions au 31 octobre 2019) arriveront à expiration dans deux à quatre ans et de 162 millions (305 millions au 31 octobre 2019) arriveront à expiration après quatre ans.

Le montant des différences temporaires associées aux participations dans des filiales, des succursales et des entreprises associées et aux participations dans des coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé par la société mère s'élevait à 21,7 milliards de dollars au 31 octobre 2020 (17,9 milliards au 31 octobre 2019).

Avis de cotisation et contrôles fiscaux

Au cours de l'exercice, nous avons reçu des lettres de proposition (les propositions) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) au sujet de l'année d'imposition 2015, lesquelles laissent entendre que la Banque Royale du Canada doit verser à titre d'impôt un montant additionnel d'environ 337 millions de dollars, car l'ARC a refusé la déductibilité de certains dividendes. Ces propositions sont conformes aux avis de nouvelle cotisation reçus pour les années d'imposition 2012 à 2014, lesquels représentent des impôts supplémentaires d'environ 756 millions de dollars et aux avis de nouvelle cotisation reçus pour les années d'imposition de 2009 à 2011, lesquels représentent des impôts et intérêts supplémentaires d'environ 434 millions de dollars eu égard aux mêmes questions. Ces montants correspondent au montant maximum supplémentaire d'impôts à payer pour ces années.

Les modifications législatives adoptées dans le budget fédéral canadien de 2015 ont entraîné un refus de déduire les dividendes tirés d'opérations conclues avec des sociétés canadiennes imposables, y compris les dividendes couverts auprès d'investisseurs indifférents relativement à l'impôt, notamment les régimes de retraite et les entités non résidentes, avec application prospective en vigueur le 1er mai 2017. Les dividendes touchés par les propositions et par les avis de nouvelle cotisation comprennent autant les dividendes dans le cadre de transactions semblables à celles visées par les modifications législatives de 2015 que les dividendes qui ne sont pas touchés par ces modifications.

Il se peut que l'ARC établisse à notre égard une nouvelle cotisation augmentant l'impôt sur le résultat pour les exercices à venir de la même façon. Dans tous les cas, nous sommes convaincus que notre position fiscale était appropriée et entendons nous défendre avec vigueur.

Note 23 Bénéfice par action

	Pour les exercices clos	
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	**le 31 octobre 2020**	le 31 octobre 2019
Bénéfice de base par action		
Bénéfice net	**11 437 $**	12 871 $
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	**(268)**	(269)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	**(5)**	(11)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	**11 164**	12 591
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	**1 423 915**	1 434 779
Bénéfice de base par action (en dollars)	**7,84 $**	8,78 $
Bénéfice dilué par action		
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	**11 164 $**	12 591 $
Incidence dilutive des actions échangeables	**13**	15
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, compte tenu de l'incidence dilutive des actions échangeables	**11 177**	12 606
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	**1 423 915**	1 434 779
Options sur actions (1)	**1 054**	2 011
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions	**755**	742
Actions échangeables (2)	**3 046**	3 150
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	**1 428 770**	1 440 682
Bénéfice dilué par action (en dollars)	**7,82 $**	8,75 $

(1) L'effet de dilution des options sur actions a été établi au moyen de la méthode des actions propres. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, en moyenne 2 809 041 options en cours au prix d'exercice moyen de 100,88 $ ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2019, en moyenne 767 225 options en cours au prix d'exercice moyen de 102,33 $ ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action.

(2) Comprend les actions privilégiées échangeables.

Note 24 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités

Garanties et engagements

Nous avons recours à des garanties et à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de notre risque maximal de pertes de crédit lié aux garanties et aux engagements que nous avons fournis à des tiers. Le risque de crédit maximal lié à une garantie est le risque maximal de perte en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison d'actifs détenus en garantie ou affectés en garantie. Le risque maximal de crédit lié à un engagement de crédit correspond au montant intégral de l'engagement. Dans les deux cas, le risque maximal est considérablement plus élevé que le montant comptabilisé à titre de passif dans nos bilans consolidés.

	Risque maximal de pertes de crédit	
	Aux	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2020**	31 octobre 2019
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien financier	**17 141 $**	16 608 $
Engagements de crédit		
Facilités de garantie de liquidités	**40 212**	36 305
Rehaussements de crédit	**2 664**	1 692
Lettres de crédit documentaire et commerciales	**286**	268
Autres engagements de crédit	**239 077**	225 911
Autres engagements liés au crédit		
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres	**77 953**	91 625
Garanties de bonne fin	**7 040**	7 061
Garantie des membres parrainés	**1 302**	–
Autres	**1 030**	787

Notre processus d'examen du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes pour les garanties et les engagements que ceux qui s'appliquent aux prêts. De façon générale, nos clients sont autorisés à demander un règlement ou à utiliser nos garanties et nos engagements dans un délai d'un an. Toutefois, certaines garanties peuvent être utilisées seulement si des conditions particulières sont remplies. Ces conditions, de même que certaines exigences accessoires, sont décrites aux paragraphes suivants. Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la plus grande partie des garanties et des engagements soient utilisés ou réglés dans un délai d'un an, et les contrats pourraient venir à échéance sans que les garanties et les engagements aient été utilisés ou réglés.

Garanties financières

Lettres de crédit de soutien financier

Les lettres de crédit de soutien financier constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations de paiement envers le tiers. Dans le cas de certaines garanties, la contrepartie peut exiger que nous effectuions un paiement même si le client n'a pas failli à ses obligations. Ces garanties sont généralement assorties d'une durée de cinq à sept ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements de crédit

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de PCAA administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée restante moyenne de ces facilités de garantie de liquidités est d'environ quatre ans.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds à ces programmes en cas de faillite ou d'insolvabilité ni, en général, à acheter des actifs non productifs ou en défaillance.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux programmes de conduits multicédants financés par des programmes de PCAA que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où des recouvrements des actifs sous-jacents et des rehaussements de crédit lié à la transaction ou des facilités de liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une notation de titre de grande qualité au moyen de rehaussements de crédit de notre part ou de la part de tiers liés à chaque transaction. La durée restante moyenne de ces facilités de crédit s'établit à environ trois ans.

Lettres de crédit documentaire et commerciales

Les lettres de crédit documentaire sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises. Certaines lettres de crédit documentaire et commerciales sont garanties en vertu de l'entente sous-jacente avec les clients, alors que d'autres le sont par des dépôts en espèces ou d'autres actifs de tiers, qui peuvent comprendre les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Autres engagements de crédit
Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, de conventions de revente, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit pour lesquelles nous ne pouvons pas retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur.

Autres engagements liés au crédit
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres
Dans les transactions de prêt de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des actifs détenus en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à expiration sans avoir été utilisés. Les durées de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de rappel sur demande. Les actifs détenus en garantie à l'égard des transactions de prêt de titres sont habituellement constitués de trésorerie, de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement des États-Unis ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE ou d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres de grande qualité.

Garanties de bonne fin
Les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements auprès de tiers bénéficiaires au cas où un client ne respecterait pas une obligation contractuelle non financière précise. Ces obligations comprennent habituellement des contrats de travail et de service, des garanties de bonne exécution et des garanties liées au commerce international. La durée de ces garanties peut atteindre de trois à sept ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Garantie des membres parrainés
Nous parrainons des clients admissibles auprès de la Fixed Income Clearing Corporation (FICC) pour certaines opérations de rachat et de revente à un jour aux fins de vérification des transactions. Nous fournissons également à la FICC une garantie quant au paiement rapide et complet des obligations de nos clients qui sont des membres parrainés en vertu des règlements de la FICC. Les garanties sont assurées en totalité par la trésorerie et par des titres émis ou garantis par le gouvernement américain.

Engagements d'indemnisation
Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (qui comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre de transactions telles que les contrats d'acquisition, de vente, de fiducie, d'agence, de licence, de garde, de prestation de services, d'accords de compensation, de participation en tant que membre de bourses ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de la transaction. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Montants non engagés
Les montants non engagés représentent les facilités de crédit inutilisées pour lesquelles nous pouvons retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur en tout temps. Ces montants incluent tant les engagements envers la clientèle de détail que les engagements commerciaux. Au 31 octobre 2020, le solde total des montants non engagés se chiffrait à 317 milliards de dollars (287 milliards au 31 octobre 2019).

Autres engagements
Nous investissons dans des sociétés à capital fermé soit directement, soit par l'intermédiaire de fonds de placement de tiers, y compris dans des sociétés d'investissement spécialisées dans les petites entreprises, des fonds de placement immobilier et des fonds liés aux crédits d'impôt pour les logements abordables. Ces fonds sont habituellement structurés en tant que sociétés de personnes à capital fermé dans lesquelles nous détenons une participation de commanditaire. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, nous avons des engagements non capitalisés de 882 millions de dollars (684 millions au 31 octobre 2019) qui représentent le montant total que nous devons verser à ces sociétés de personnes aux termes des ententes pertinentes.

Actifs donnés en garantie et actifs affectés en garantie
Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs et concluons des conventions d'affectation d'actifs en garantie conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie et aux actifs affectés en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Nous sommes également tenus de fournir à la Banque du Canada des garanties intrajournalières lorsque nous utilisons le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), un système de transfert électronique télégraphique en temps réel qui traite en continu tous les paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens au cours de la journée. Les actifs donnés en garantie affectés aux activités du STPGV nous sont généralement remis à la fin du cycle de règlement quotidien. Par conséquent, le montant des actifs donnés en garantie n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, nous avons donné en moyenne des actifs de 3,4 milliards de dollars en garanties intrajournalières à la Banque du Canada chaque jour (4,9 milliards au 31 octobre 2019). Dans certaines rares occasions, nous devons obtenir une avance à un jour auprès de la Banque du Canada afin de répondre à un besoin de règlement, auquel cas une valeur équivalente à des actifs donnés en garantie est utilisée pour garantir l'avance. Aucune avance à un jour n'avait été prise aux 31 octobre 2020 et 2019.

Actifs donnés en garantie de passifs et des actifs détenus ou donnés de nouveau en garantie

	Aux	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2020**	31 octobre 2019
Sources d'actifs donnés en garantie et détenus en garantie		
Actifs de la Banque		
Prêts	**99 302 $**	80 542 $
Titres	**59 479**	55 544
Autres actifs	**27 934**	21 316
	186 715	157 402
Actifs des clients (1)		
Biens reçus en garantie et disponibles à la vente ou à la remise en garantie	**438 686**	448 338
Moins : Actifs non vendus ou qui n'ont pas été donnés de nouveau en garantie	**(37 879)**	(49 325)
	400 807	399 013
	587 522 $	556 415 $
Utilisations d'actifs donnés en garantie et détenus en garantie		
Emprunts et prêts de titres	**127 852 $**	146 590 $
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**36 647**	34 686
Engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	**252 425**	229 905
Titrisation	**45 440**	47 254
Obligations sécurisées	**62 131**	42 103
Transactions sur dérivés	**35 044**	26 448
Gouvernements étrangers et banques centrales	**6 456**	5 963
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	**6 380**	4 804
Autres	**15 147**	18 662
	587 522 $	556 415 $

(1) Correspond essentiellement aux engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat, aux titres prêtés et aux transactions sur dérivés.

Note 25 Actions en justice et questions de réglementation

Nous sommes une importante institution mondiale qui est assujettie à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires complexes en constante évolution. Nous sommes et avons été partie à diverses procédures judiciaires, y compris des poursuites en responsabilité, des vérifications réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et autorités chargées de l'exécution de la loi, dans divers territoires. Certaines de ces procédures pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations juridiques et pourraient être entendues tant en droit criminel que civil, et certaines procédures pourraient donner lieu à des sanctions civiles, réglementaires ou pénales. Nous revoyons régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures et exercerons notre jugement afin de les résoudre au mieux de nos intérêts. Ces procédures judiciaires font largement appel à l'exercice du jugement et soulèvent beaucoup d'incertitudes; le risque financier et les autres risques qui y sont associés, compte tenu des charges à payer courantes, pourraient avoir une incidence significative sur nos résultats d'exploitation de toute période donnée. Nos procédures judiciaires importantes sont décrites ci-dessous.

Litiges et enquêtes réglementaires relativement au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR)
La Banque Royale du Canada et d'autres banques du comité du LIBOR sur les fonds en dollars américains ont été désignées comme défenderesses dans des litiges de droit privé engagés aux États-Unis concernant la fixation du LIBOR en dollars américains, y compris dans un certain nombre de recours collectifs qui ont été regroupés devant le tribunal du district des États-Unis du district sud de New York. Les plaintes dans ces litiges de droit privé font état de revendications à notre encontre et à l'encontre d'autres banques du comité en vertu de diverses lois américaines, y compris la législation antitrust américaine, la *Commodity Exchange Act* des États-Unis et la loi de l'État.

En plus des poursuites relatives au LIBOR, en janvier 2019, plusieurs institutions financières, dont la Banque Royale du Canada et RBC Capital Markets, LLC, ont été visées par un recours collectif intenté à New York, lequel allègue qu'il y a eu violation des lois antitrust des États-Unis et des principes de droit commun liés à l'enrichissement injustifié dans la fixation du LIBOR, après qu'Intercontinental Exchange a pris la relève de la British Bankers' Association pour la gestion du taux d'intérêt de référence en 2014.

Le 26 mars 2020, la Banque Royale du Canada et RBC Capital Markets, LLC ont été mises hors de cause relativement à un recours collectif intenté à New York, lequel alléguait la violation des lois antitrust des États-Unis et des principes de droit commun liés à l'enrichissement injustifié dans la fixation du LIBOR, auprès qu'Intercontinental Exchange a pris la relève de la

British Bankers' Association pour la gestion du taux d'intérêt de référence en 2014. Le 24 avril 2020, les demandeurs ont déposé un avis d'appel. Selon les faits connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de ces procédures ni le moment auquel elles seront réglées.

Procédure liée à Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited
Le 13 avril 2015, un juge d'instruction français a informé Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited (RBC Bahamas) de l'émission d'une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel français visant RBC Bahamas et d'autres personnes non liées afin de faire face à des accusations pour complicité dans des pratiques de fraude fiscale successorale dans le cadre d'actions entreprises relativement à une fiducie pour laquelle RBC Bahamas agit à titre de fiduciaire. RBC Bahamas estime que ses actions ne sont pas allées à l'encontre du droit français et a contesté l'accusation devant le tribunal français. Le 12 janvier 2017, le tribunal français a acquitté toutes les parties en cause, y compris RBC Bahamas. Le 29 juin 2018, la cour d'appel française a confirmé ces acquittements. Les acquittements ont été portés en appel et l'audience a eu lieu le 25 novembre 2020. La décision du tribunal est attendue en janvier 2021.

Le 28 octobre 2016, la Banque Royale du Canada s'est vu accorder une exemption par le *Department of Labor* des États-Unis. Cette exemption lui permet, ainsi qu'à ses filiales actuelles et futures, de continuer de se prévaloir de l'exemption « Qualified Professional Asset Manager » (QPAM) en vertu de la loi intitulée *Employee Retirement Income Security Act*, et ce, malgré un possible verdict de culpabilité visant RBC Bahamas au tribunal français, pour une période temporaire d'un an à compter de la date où RBC Bahamas serait reconnue coupable. Le 3 novembre 2020, le procureur du *Department of Labor* des États-Unis a publié un avis indiquant qu'un verdict de culpabilité en vertu d'une loi non-américaine ne constitue pas un événement menant à une disqualification aux fins de l'exemption QPAM. Conformément à cet avis, toute condamnation dans un tribunal francais ne donnerait pas lieu à une disqualification d'affiliés actuels et future aux termes de l'exemption QPAM.

RBC Bahamas continue de réexaminer les obligations juridiques du fiduciaire et de la fiducie, y compris les obligations et les obligations potentielles en vertu de la loi de l'impôt et des autres lois applicables. Selon les faits connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de ces litiges. Nous estimons toutefois que le règlement final n'aura pas d'incidence significative sur notre situation financière consolidée, même s'il pouvait en avoir une sur nos résultats d'exploitation dans la période concernée.

Litige portant sur les frais d'interchange
Depuis 2011, sept projets de recours collectifs ont été initiés au Canada : Bancroft-Snell c. Visa Canada Corporation, et al., 9085-4886 Quebec Inc. c. Visa Canada Corporation, et al., Coburn and Watson's Metropolitan Home c. Bank of America Corporation, et al. (Watson), Macaronies Hair Club and Laser Centre Inc. c. Bofa Canada Bank, et al., 1023926 Alberta Ltd. c. Bank of America Corporation, et al., The Crown & Hand Pub Ltd. c. Bank of America Corporation, et al., et Hello Baby Equipment Inc. c. Bofa Canada Bank, et al. Les défenderesses de chaque recours sont VISA Canada Corporation (Visa), Mastercard International Incorporated (Mastercard), la Banque Royale du Canada ainsi que d'autres institutions financières. Les membres des groupes formant les recours collectifs sont des commerçants canadiens qui acceptent les paiements par carte Visa et/ou Mastercard. Dans les recours, il est allégué, entre autres, que de mars 2001 jusqu'à aujourd'hui, Visa et Mastercard auraient conspiré avec leurs banques émettrices et leurs acquéreurs pour fixer des frais d'interchange par défaut et des frais d'escompte de commerçant et que certaines règles (par exemple, la règle obligeant à honorer toutes les cartes et la règle de non-imposition de frais supplémentaires) auraient pour effet d'accroître les frais d'escompte de commerçant. Les recours comprennent des allégations de complot civil, d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'ingérence dans des relations économiques et d'enrichissement injustifié. Des dommages-intérêts généraux punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. Dans le cas de Watson, la décision de certifier en partie l'action comme recours collectif a été rendue le 27 mars 2014, puis portée en appel. Le 19 août 2015, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique a annulé la cause d'action des représentants des demandeurs du recours en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la concurrence* et a rétabli la cause d'action des représentants des demandeurs pour complot civil par des moyens illicites, entre autres décisions. En octobre 2016, dans le recours de Watson, le tribunal a refusé au plaignant sa demande de réactiver la cause d'action en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la concurrence*, et a également refusé sa demande d'ajouter de nouvelles causes d'actions. La Cour suprême du Canada a rejeté la requête des demandeurs en recours collectif de la Colombie-Britannique de l'affaire Watson d'appeler de la décision d'annuler la cause d'action des demandeurs du recours en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la concurrence*. En octobre 2020, les parties ont convenu d'ajourner le procès Watson.

Dans l'affaire 9085-4886 Quebec Inc. c. Visa Canada Corporation, et al., la Cour du Québec a rejeté la demande déposée en vertu de la *Loi sur la concurrence* par les marchands du Québec au titre de dommages postérieurs à 2010, et a certifié le recours collectif lié aux demandes restantes. Les commerçants ont interjeté appel et, le 25 juillet 2019, la Cour d'appel du Québec a permis que l'appel autorise les commerçants à procéder en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la concurrence* pour les réclamations postérieures au 12 mars 2010 et pour les réclamations visées par l'article 49 de la *Loi sur la concurrence*.

Affaires liées aux opérations de change
Divers organismes de réglementation ont ouvert des enquêtes concernant d'éventuelles violations de la législation antitrust par un certain nombre de banques, dont la Banque Royale du Canada, en matière de commerce des devises.

À partir de 2015, des recours collectifs putatifs ont été intentés contre la Banque Royale du Canada ou RBC Capital Markets, LLC aux États-Unis et au Canada. Ces actions ont chacune été intentées contre de multiples courtiers de change, et allèguent, entre autres, un comportement collusif dans le cadre du commerce des devises à l'échelle mondiale. En août 2018, la cour de district des États-Unis a rendu une ordonnance définitive dans laquelle elle approuve le règlement en instance par RBC Capital Markets envers les demandeurs dans le cadre d'un recours collectif. En novembre 2018, certains demandeurs institutionnels qui avaient choisi de ne pas participer au règlement ont déposé leur propre poursuite à la cour de district des États-Unis. En mai 2020, la cour de district des États-Unis a mis la Banque Royale du Canada hors de cause dans la poursuite intentée contre elle en novembre 2018 par certains demandeurs institutionnels qui avaient choisi de ne pas participer au règlement d'août 2018 avec les demandeurs du recours collectif. Les recours collectifs au Canada et une autre action aux États-Unis prétendument intentée au nom de différentes catégories de demandeurs demeurent en instance.

La Banque Royale du Canada peut, à son gré, choisir de régler les requêtes, litiges ou autres affaires semblables, en tout temps. Selon les faits connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de ces questions liées aux opérations de change ni le moment auquel elles seront réglées définitivement.

Autres litiges
Nous sommes défenderesse dans un certain nombre d'autres poursuites qui allèguent que certaines de nos pratiques et mesures sont inappropriées. Les poursuites portent sur diverses questions complexes, et le moment auquel elles seront réglées demeure variable et incertain. La direction est d'avis que nous parviendrons, à terme, à résoudre ces poursuites, dans la mesure où nous pouvons les évaluer, sans subir d'incidence financière significative. Il s'agit, toutefois, de questions qui font dans une large mesure appel à l'exercice du jugement, et les obligations éventuelles pouvant découler de ces poursuites pourraient influer de façon significative sur nos résultats d'exploitation pour toute période donnée.

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos autres pratiques ou mesures. Bien que ces procédures judiciaires fassent largement appel à l'exercice du jugement et que l'incidence de certaines d'entre elles ne puisse être estimée, nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces autres poursuites, dans la mesure où nous pouvons l'évaluer, ne sera pas significatif à l'égard de notre situation financière ou de nos résultats d'exploitation consolidés.

Note 26 Transactions entre parties liées

Parties liées
Les parties liées comprennent les sociétés liées, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts à nos employés, les principaux dirigeants, le Conseil d'administration (les administrateurs), les membres de la famille proche des principaux dirigeants et des administrateurs, ainsi que les entités qui sont, directement ou indirectement, sous contrôle, contrôle conjoint ou influence notable des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche.

Principaux dirigeants et administrateurs
Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, directement ou indirectement. Ils incluent les principaux membres de notre organisation désignés sous le nom de haute direction. La haute direction se compose du président et chef de la direction et des personnes qui relèvent directement de lui, notamment le chef de l'administration, le chef des finances, le chef des ressources humaines, le chef de la gestion des risques, et les chefs de Groupe de RBC Ventures et RBC Projet entreprise, et des secteurs Gestion de patrimoine, Assurances et Services aux investisseurs et de trésorerie, Marchés des Capitaux, Technologie et Exploitation et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Les administrateurs ne planifient pas, ne dirigent pas ou ne contrôlent pas les activités de l'entité; ils surveillent la gestion de l'entreprise et exécutent des tâches de gérance.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

	Pour les exercices clos	
(en millions de dollars canadiens)	**le 31 octobre 2020** (1)	le 31 octobre 2019
Salaires et autres avantages à court terme du personnel (2)	**21 $**	26 $
Avantages postérieurs à l'emploi (3)	**2**	2
Paiements fondés sur des actions	**32**	44
	55 $	72 $

(1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, certains administrateurs qui étaient membres de la haute direction de la Banque au 31 octobre 2019 ont quitté la Banque et ne faisaient donc plus partie des principaux dirigeants. La rémunération attribuable aux anciens administrateurs pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, y compris les avantages sociaux et les paiements fondés sur des actions relativement aux attributions octroyées lors des exercices précédents, s'élevait à 27 millions de dollars.
(2) Comprend la tranche de la prime de rendement annuelle variable à court terme que certains dirigeants ont choisi de recevoir sous forme d'unités d'actions différées. Pour plus de détails, se reporter à la note 21. Les administrateurs touchent des honoraires, mais aucun salaire ni autres avantages sociaux à court terme.
(3) Les administrateurs ne reçoivent aucun avantage postérieur à l'emploi.

Options sur actions, attributions de rémunération fondée sur des actions et actions détenues par les principaux dirigeants, les administrateurs et les membres de leur famille proche

	Aux			
	31 octobre 2020 (1)		31 octobre 2019	
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)	**Nombre d'unités détenues**	**Valeur**	Nombre d'unités détenues	Valeur
Options sur actions (2)	**1 912 482**	**15 $**	2 372 714	51 $
Attributions de rémunération fondée sur des actions autre que des options (2)	**869 756**	**81**	1 481 096	157
Actions ordinaires et privilégiées de RBC	**206 652**	**19**	463 362	49
	2 988 890	**115 $**	4 317 172	257 $

(1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, certains administrateurs qui étaient membres de la haute direction de la Banque au 31 octobre 2019 ont quitté la Banque et ne faisaient donc plus partie des principaux dirigeants. Le total des actions et des options détenues à leur départ était de 1 600 184 parts, pour une valeur de 91 millions de dollars.
(2) Les administrateurs ne reçoivent aucune option sur actions ni aucune attribution de rémunération fondée sur des actions autre que des options.

Transactions, contrats et ententes impliquant des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche
Dans le cours normal des activités, nous offrons certains services bancaires aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche. Ces transactions ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt et aux garanties, que celles qui sont en vigueur pour des transactions comparables avec des

personnes d'un statut similaire, et elles n'impliquaient pas un risque plus grand que le risque normal lié au remboursement et ne présentaient pas d'autres caractéristiques défavorables.

Au 31 octobre 2020, le total des prêts consentis aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche s'élevait à 6 millions de dollars (8 millions au 31 octobre 2019). Aux 31 octobre 2020 et 2019 et pour les exercices clos à ces dates, nous n'avions aucune correction de valeur ou dotation à la provision pour perte de crédit de stade 3 à l'égard de ces prêts. Les principaux dirigeants, les administrateurs ou les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucune garantie, d'aucun actif donné en garantie ni d'aucun engagement.

Coentreprises et entreprises associées

Dans le cours normal des activités, nous fournissons certains services bancaires et financiers à nos coentreprises et entreprises associées, notamment des prêts, des dépôts productifs d'intérêts et des dépôts non productifs d'intérêts. Ces transactions répondent à la définition de transactions entre parties liées et ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions que celles qui sont en vigueur pour des transactions comparables avec des tiers.

Au 31 octobre 2020, les prêts à des coentreprises et à des entreprises associées s'établissaient à 215 millions de dollars (222 millions au 31 octobre 2019) et les dépôts provenant des coentreprises et des entreprises associées s'élevaient à 15 millions (180 millions au 31 octobre 2019). Aux 31 octobre 2020 et 2019 et pour les exercices clos à ces dates, nous n'avions aucune correction de valeur ou dotation à la provision pour perte de crédit de stade 3 à l'égard des prêts consentis aux coentreprises et aux entreprises associées. Des garanties de 1 million de dollars ont été données aux coentreprises et aux entreprises associées pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 (1 million au 31 octobre 2019).

Autres transactions, contrats ou ententes impliquant des coentreprises et des entreprises associées

	Aux et pour les exercices clos les	
(en millions de dollars canadiens)	**31 octobre 2020**	31 octobre 2019
Engagements et autres éventualités	**589 $**	430 $
Autres honoraires reçus pour services rendus	**43**	47
Autres honoraires payés pour services reçus	**117**	128

Note 27 Résultats par secteur d'exploitation

Composition des secteurs d'exploitation

Aux fins de la gestion, en fonction des produits et services offerts, nous sommes organisés en cinq secteurs d'exploitation : Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances, Services aux investisseurs et de trésorerie et Marchés des Capitaux.

Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises offre un vaste éventail de produits et services financiers aux particuliers et aux entreprises pour leurs opérations bancaires quotidiennes, leurs placements et leurs besoins financiers par l'intermédiaire de deux secteurs : les Services bancaires canadiens et les Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Au Canada, nous fournissons un vaste éventail de produits et services financiers par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires et de services bancaires mobiles. Dans les Antilles et aux États-Unis, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers sur des marchés ciblés. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises se composent principalement des frais bancaires, des revenus tirés des fonds communs de placement et des revenus sur cartes.

Le secteur Gestion de patrimoine offre à des clients institutionnels et à des particuliers fortunés et très fortunés une gamme complète de solutions et stratégies fondées sur les services-conseils pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers par l'intermédiaire de nos secteurs au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, notamment Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), Gestion mondiale d'actifs et Gestion de patrimoine – International. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Gestion de patrimoine se composent principalement des commissions de gestion de placements et de services de garde, des revenus tirés des fonds communs de placement et des commissions de courtage en valeurs mobilières.

Le secteur Assurances exerce ses activités au Canada et à l'échelle mondiale, par l'intermédiaire de deux secteurs d'activité : Assurances – Canada et Assurances – International. Il offre un vaste éventail de produits d'assurance vie, maladie, habitation, automobile, voyage, gestion de patrimoine, des services-conseils en matière de rentes et de réassurance ainsi que des services d'assurance crédit et entreprise à une clientèle composée de particuliers, d'entreprises et de groupes. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos propres réseaux de distribution composés de notre équipe de vente, de centres d'expertise et de services en ligne, ainsi que par l'intermédiaire des conseillers indépendants en assurance et grâce à des alliances. À l'extérieur du Canada, nous exerçons des activités de réassurance et de rétrocession à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance invalidité et longévité. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Assurances se composent principalement de primes d'assurance, de revenus de placement et d'honoraires.

Le secteur Services aux investisseurs et de trésorerie offre des services d'administration d'actifs, de gestion de la trésorerie, des transactions bancaires et des services de trésorerie à des clients institutionnels à l'échelle mondiale. Nous offrons également des services de gestion de la trésorerie en dollar canadien, de correspondants bancaires et de négociation à des institutions financières partout dans le monde, ainsi que des services de gestion des liquidités et du financement à court terme à la Banque. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie se composent principalement des commissions de gestion de placements et de services de garde.

Le secteur Marchés des Capitaux offre son expertise dans les services bancaires, la finance et les marchés financiers aux sociétés à des investisseurs institutionnels, à des gestionnaires d'actifs, à des gouvernements et à des banques centrales à l'échelle mondiale par l'intermédiaire de nos deux principaux secteurs d'activité : Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. En Amérique du Nord, il offre une gamme complète de produits et services, notamment des services à la grande entreprise et des services de banque d'investissement, des services d'origination et de distribution de prêts ou de titres de participation, et des services de ventes et d'exécution des opérations. Hors du continent nord-américain, nous exerçons certaines activités choisies au Royaume-Uni, en Europe, en Australie, en Asie et dans d'autres régions. Au Royaume-Uni et en Europe, nous offrons un ensemble de capacités diversifiées dans nos principaux secteurs d'expertise, soit les secteurs de l'énergie, des mines et des infrastructures, des produits industriels, des biens de consommation, des soins de santé, de la technologie et des services financiers. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Marchés des Capitaux se composent principalement d'activités de négociation, de commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ainsi que des commissions de crédit.

Toutes les autres activités au niveau de l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces cinq secteurs d'exploitation, notamment le financement de l'entreprise, la titrisation, les charges nettes liées au capital non attribué ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent, sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements au montant imposable équivalent font augmenter le revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux, des dividendes imposables de sociétés canadiennes et des investissements liés aux crédits d'impôt aux États-Unis comptabilisés pour les Marchés des Capitaux, au montant imposable équivalent effectif, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. La direction est d'avis que ces ajustements sont nécessaires pour refléter la manière dont le secteur Marchés des Capitaux est géré et qu'ils accroissent la comparabilité des revenus de sources imposables et de sources présentant des avantages fiscaux. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des majorations semblables effectuées par d'autres institutions financières. La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 s'élevait à 513 millions de dollars (450 millions au 31 octobre 2019).

Secteurs géographiques
Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les catégories Canada, États-Unis et Autres pays. Les transactions sont essentiellement comptabilisées selon l'emplacement qui reflète le mieux les risques liés à la dégradation de la conjoncture économique ainsi que les perspectives de croissance liées à l'amélioration de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les transactions sont comptabilisées dans la monnaie locale et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Cadre d'information de gestion
Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'il exerçait ses activités de façon autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et charges pertinents à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception de la direction à l'égard de ces résultats. Nous effectuons un suivi régulier de ces résultats sectoriels afin de prendre des décisions au sujet de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance. Ces facteurs n'ont pas d'incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement ou pour le compte des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation. Ce cadre sert également à l'attribution du capital et à la fixation des prix de cession des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités visant l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos cinq secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

Nous revoyons périodiquement les hypothèses et les méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses qui sont révisées périodiquement.

Note 27 Résultats par secteur d'exploitation (suite)

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020									
Revenu net d'intérêt (2)	12 568 $	2 860 $	– $	329 $	5 135 $	(57)$	20 835 $	14 185 $	4 959 $	1 691 $
Revenus autres que d'intérêt	5 163	9 360	5 361	1 982	4 749	(269)	26 346	13 510	6 775	6 061
Total des revenus	17 731	12 220	5 361	2 311	9 884	(326)	47 181	27 695	11 734	7 752
Dotation à la provision pour pertes de crédit	2 891	214	–	6	1 239	1	4 351	2 881	949	521
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 683	–	–	–	3 683	1 993	–	1 690
Frais autres que d'intérêt	7 946	9 212	592	1 589	5 362	57	24 758	12 513	8 380	3 865
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	6 894	2 794	1 086	716	3 283	(384)	14 389	10 308	2 405	1 676
Charge (économie) d'impôt	1 807	639	255	180	507	(436)	2 952	2 516	209	227
Bénéfice net	5 087 $	2 155 $	831 $	536 $	2 776 $	52 $	11 437 $	7 792 $	2 196 $	1 449 $
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissement	929 $	879 $	58 $	217 $	517 $	6 $	2 606 $	1 587 $	725 $	294 $
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	–	1	–	7	6	28	42	40	1	1
Total de l'actif	509 679 $	129 706 $	21 253 $	230 695 $	688 054 $	45 161 $	1 624 548 $	911 932 $	431 473 $	281 143 $
Le total de l'actif comprend :										
Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	722 $	704 $	46 $	101 $	452 $	559 $	2 584 $	1 454 $	706 $	424 $
Total du passif	509 682 $	129 673 $	21 311 $	230 618 $	688 314 $	(41 817)$	1 537 781 $	825 034 $	431 570 $	281 177 $

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2019									
Revenu net d'intérêt (2)	12 653 $	2 993 $	– $	(44)$	4 043 $	104 $	19 749 $	14 375 $	4 058 $	1 316 $
Revenus autres que d'intérêt	5 212	9 150	5 710	2 389	4 245	(453)	26 253	14 037	6 411	5 805
Total des revenus	17 865	12 143	5 710	2 345	8 288	(349)	46 002	28 412	10 469	7 121
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1 448	117	–	–	299	–	1 864	1 512	282	70
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	4 085	–	–	–	4 085	2 800	–	1 285
Frais autres que d'intérêt	7 768	8 813	606	1 725	5 096	131	24 139	12 175	7 994	3 970
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	8 649	3 213	1 019	620	2 893	(480)	15 914	11 925	2 193	1 796
Charge (économie) d'impôt	2 247	663	213	145	227	(452)	3 043	2 748	133	162
Bénéfice net	6 402 $	2 550 $	806 $	475 $	2 666 $	(28)$	12 871 $	9 177 $	2 060 $	1 634 $
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissements	632 $	593 $	48 $	143 $	408 $	– $	1 824 $	1 176 $	486 $	162 $
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	–	–	–	44	2	64	110	20	54	36
Total de l'actif	481 720 $	106 579 $	19 012 $	144 406 $	634 313 $	42 905 $	1 428 935 $	753 142 $	399 792 $	276 001 $
Le total de l'actif comprend :										
Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	408 $	565 $	44 $	142 $	491 $	621 $	2 271 $	1 326 $	669 $	276 $
Total du passif	481 745 $	106 770 $	19 038 $	144 378 $	634 126 $	(40 747)$	1 345 310 $	669 543 $	399 800 $	275 967 $

(1) Majoration au montant imposable équivalent.
(2) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des charges d'intérêt, puisque nous nous fions essentiellement au revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.

Note 28 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

En raison des instruments financiers que nous détenons, nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité et de financement. Notre évaluation du risque ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes en matière de gestion des risques sont présentés dans le texte grisé ainsi que dans les tableaux qui sont marqués d'un astérisque (*), de la rubrique *Risque de crédit* de notre rapport de gestion. Ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les concentrations du risque de crédit surviennent lorsqu'un certain nombre de nos contreparties exerçant des activités similaires sont situées dans le même secteur géographique ou ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels.

Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Les tableaux suivants donnent un sommaire des montants au titre de certains instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit.

	Au 31 octobre 2020										
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Canada**	**%**	**États-Unis**	**%**	**Europe**	**%**	**Autres pays**	**%**	**Total**
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	**688 945 $**	**69 %**	**200 521 $**	**20 %**	**68 058 $**	**7 %**	**40 736 $**	**4 %**	**998 260 $**
Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2), (3)	**22 761**	**20 %**	**28 074**	**24 %**	**56 229**	**49 %**	**8 185**	**7 %**	**115 249**
	711 706 $	**64 %**	**228 595 $**	**21 %**	**124 287 $**	**11 %**	**48 921 $**	**4 %**	**1 113 509 $**
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	**394 732 $**	**66 %**	**162 589 $**	**27 %**	**34 892 $**	**6 %**	**6 535 $**	**1 %**	**598 748 $**
Autres	**62 329**	**60 %**	**12 697**	**12 %**	**27 232**	**26 %**	**2 208**	**2 %**	**104 466**
	457 061 $	**65 %**	**175 286 $**	**25 %**	**62 124 $**	**9 %**	**8 743 $**	**1 %**	**703 214 $**

	Au 31 octobre 2019								
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	646 567 $	69 %	189 240 $	20 %	60 554 $	6 %	50 642 $	5 %	947 003 $
Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2), (3)	19 544	19 %	23 250	23 %	53 752	52 %	6 421	6 %	102 967
	666 111 $	64 %	212 490 $	20 %	114 306 $	11 %	57 063 $	5 %	1 049 970 $
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	367 907 $	67 %	148 326 $	27 %	29 462 $	5 %	5 774 $	1 %	551 469 $
Autres	67 410	58 %	15 246	13 %	31 934	28 %	1 491	1 %	116 081
	435 317 $	65 %	163 572 $	25 %	61 396 $	9 %	7 265 $	1 %	667 550 $

(1) Comprend les actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 56 % (56 % au 31 octobre 2019), dans les provinces des Prairies, 16 % (16 % au 31 octobre 2019), en Colombie-Britannique et dans les territoires, 14 % (14 % au 31 octobre 2019), et au Québec, 10 % (10 % au 31 octobre 2019). Aucun type d'industrie ne représente plus de 25 % du total des instruments de crédit au bilan (35 % au 31 octobre 2019). Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.

(2) Une ventilation plus approfondie de notre exposition sur dérivés par cote d'évaluation du risque et par type de contrepartie est présentée à la note 8.

(3) Compte non tenu des ajustements de l'évaluation déterminés collectivement.

(4) Les soldes présentés correspondent aux montants contractuels qui représentent notre exposition maximale au risque de crédit.

(5) Correspond à notre exposition maximale au risque de crédit. Les engagements de détail et les engagements de gros représentent respectivement 46 % et 54 % (43 % et 57 %, respectivement, au 31 octobre 2019) du total de nos engagements. Les concentrations les plus importantes de notre portefeuille du secteur de gros sont liées au secteur des services financiers, 15 % (13 % au 31 octobre 2019), au secteur des services publics, 12 % (11 % au 31 octobre 2019), au secteur de l'immobilier, 10 % (9 % au 31 octobre 2019), au secteur des autres services, 8 % (7 % au 31 octobre 2019) et au secteur du pétrole et du gaz, 7 % (7 % au 31 octobre 2019). Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.

Note 29 Gestion des fonds propres

Fonds propres réglementaires et ratios

Le BSIF établit des objectifs précis à l'intention des institutions de dépôt du Canada en ce qui concerne les fonds propres requis au titre des risques et le ratio de levier. Nous sommes tenus de calculer nos ratios de fonds propres selon le cadre de l'accord de Bâle III. Selon le cadre de l'accord de Bâle III, les fonds propres réglementaires comprennent les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1), les fonds propres de première catégorie et les fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres CET1 se composent essentiellement d'actions ordinaires, de bénéfices non distribués et d'autres composantes des capitaux propres. Les ajustements réglementaires imposés par l'accord de Bâle III exigent la déduction du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, de certains actifs d'impôt différé, des actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies, des participations dans des entités de services bancaires, financiers et d'assurance et de l'insuffisance des dotations à la provision pour pertes attendues. Les fonds propres de première catégorie comprennent principalement les fonds CET1 et certains éléments de fonds propres de première catégorie supplémentaires, dont les actions privilégiées à dividende non cumulatif et les billets LRCN répondant à certains critères. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent des débentures subordonnées qui satisfont à certains critères, certaines corrections de valeur pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales. Le total des fonds propres représente la somme des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie.

Les ratios de fonds propres réglementaires égalent les fonds propres CET1, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de première catégorie par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition se compose du total de l'actif (compte

Note 29 Gestion des fonds propres (suite)

non tenu des éléments déduits des fonds propres de première catégorie) et de certains éléments hors bilan convertis en équivalents-risque de crédit. Les dérivés et les transactions de financement garanti font également l'objet d'ajustements afin de refléter le risque de crédit et d'autres risques.

En 2020 et 2019, nous nous sommes conformés à toutes les exigences de fonds propres et de levier, y compris la réserve pour stabilité intérieure, imposées par le BSIF.

	Aux	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	**31 octobre 2020**	31 octobre 2019
Fonds propres (1)		
Fonds propres CET1	**68 082 $**	62 184 $
Fonds propres de première catégorie	**74 005**	67 861
Total des fonds propres	**84 928**	77 888
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1)		
Risque de crédit	**448 821 $**	417 835 $
Risque de marché	**27 374**	28 917
Risque opérationnel	**70 047**	66 104
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	**546 242 $**	512 856 $
Ratios de fonds propres et ratio de levier (1)		
Ratio CET1	**12,5 %**	12,1 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	**13,5 %**	13,2 %
Ratio du total des fonds propres	**15,5 %**	15,2 %
Ratio de levier	**4,8 %**	4,3 %
Exposition du ratio de levier (en milliards)	**1 552,9 $**	1 570,5 $

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, et le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF, révisées our tenir compte des lignes directrices réglementaires publiées au cours de l'exercice 2020 par le BSIF en réponse à la pandémie de COVID-19. Les lignes directrices sur les normes de fonds propres et les exigences de levier sont établies d'après le cadre de l'accord de Bâle III.

Note 30 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

La compensation dans nos bilans consolidés est possible lorsque des actifs et des passifs financiers font l'objet de conventions-cadres de compensation qui donnent un droit de compensation actuellement exécutoire, et lorsqu'il y a une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cas des contrats dérivés et des conventions de rachat et de revente, la compensation a généralement lieu lorsqu'il existe un mécanisme de règlement sur le marché (p. ex., une contrepartie centrale ou une chambre de compensation) qui prévoit un règlement quotidien sur la base du solde net des flux de trésorerie découlant de ces contrats. En général, les montants à recevoir et à payer au titre des dépôts de garantie obligatoires sont compensés au moment de leur règlement simultané par l'intermédiaire d'un mécanisme de règlement sur le marché.

Les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation comprennent les conventions-cadres de compensation qui ne permettent la compensation des transactions en cours avec la même contrepartie qu'en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Ces conventions-cadres de compensation comprennent l'accord-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association ou certains accords conclus avec une contrepartie de compensation ou une bourse de dérivés pour des contrats dérivés, les conventions-cadres de rachat mondiales et les conventions-cadres de prêt de titres mondiales pour le rachat, la revente et d'autres accords semblables de prêt ou d'emprunt de titres.

Le montant des garanties financières reçues ou données assujetties aux conventions-cadres de compensation ou à des accords semblables qui ne sont pas admissibles à la compensation correspond aux garanties reçues ou données en vue de couvrir le risque net entre des contreparties en permettant la réalisation de la garantie en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Certains montants au titre des garanties ne peuvent être vendus ou donnés de nouveau en garantie sauf en cas de défaut ou si un événement prédéfini se produit.

Les tableaux ci-après présentent le montant des instruments financiers qui ont été compensés dans les bilans consolidés ainsi que les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation, mais qui sont assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des accords semblables. Les montants présentés ne sont pas censés être représentatifs de notre exposition réelle au risque de crédit.

Actifs financiers assujettis à des accords de compensation, à des conventions-cadres de compensation exécutoires et à des accords semblables

	Au 31 octobre 2020							
	Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires							
				Montants assujettis à des accords de compensation ou à des accords semblables, mais non admissibles à la compensation au bilan (1)				
(en millions de dollars canadiens)	Montants bruts des actifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des passifs financiers compensés au bilan	Montant net des actifs financiers présentés au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières reçues (2)	Montant net	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	347 327 $	35 783 $	311 544 $	36 $	310 128 $	1 380 $	1 471 $	313 015 $
Actifs dérivés (3)	99 535	657	98 878	69 300	18 627	10 951	14 610	113 488
Autres actifs financiers	445	192	253	2	50	201	–	253
	447 307 $	36 632 $	410 675 $	69 338 $	328 805 $	12 532 $	16 081 $	426 756 $

	Au 31 octobre 2019							
	Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires							
				Montants assujettis à des accords de compensation ou à des accords semblables, mais non admissibles à la compensation au bilan (1)				
(en millions de dollars canadiens)	Montants bruts des actifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des passifs financiers compensés au bilan	Montant net des actifs financiers présentés au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières reçues (2)	Montant net	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	374 617 $	69 420 $	305 197 $	527 $	303 539 $	1 131 $	1 764 $	306 961 $
Actifs dérivés (3)	88 996	710	88 286	62 524	15 458	10 304	13 274	101 560
Autres actifs financiers	994	281	713	1	89	623	–	713
	464 607 $	70 411 $	394 196 $	63 052 $	319 086 $	12 058 $	15 038 $	409 234 $

(1) Les garanties financières sont présentées à la juste valeur. Le montant présenté des instruments financiers et des garanties financières se limite au risque net figurant au bilan et tout surdimensionnement est exclu du tableau.

(2) Comprend une garantie en espèces de 15,2 milliards de dollars (11,6 milliards au 31 octobre 2019) et des garanties autres qu'en espèces de 313,6 milliards (307,5 milliards au 31 octobre 2019).

(3) Comprend des dépôts de garantie obligatoires en espèces de 4,9 milliards de dollars (3,6 milliards au 31 octobre 2019) portés en diminution du solde des dérivés au bilan.

Passifs financiers assujettis à des accords de compensation, à des conventions-cadres de compensation exécutoires et à des accords semblables

	Au 31 octobre 2020							
	Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires							
				Montants assujettis à des accords de compensation ou à des accords semblables, mais non admissibles à la compensation au bilan (1)				
(en millions de dollars canadiens)	Montants bruts des passifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des actifs financiers compensés au bilan	Montant net des passifs financiers présentés au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières données (2)	Montant net	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	309 130 $	35 783 $	273 347 $	36 $	272 871 $	440 $	884 $	274 231 $
Passifs dérivés (3)	96 138	657	95 481	69 300	16 232	9 949	14 446	109 927
Autres passifs financiers	358	192	166	2	–	164	–	166
	405 626 $	36 632 $	368 994 $	69 338 $	289 103 $	10 553 $	15 330 $	384 324 $

	Au 31 octobre 2019							
	Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires							
				Montants assujettis à des accords de compensation ou à des accords semblables, mais non admissibles à la compensation au bilan (1)				
(en millions de dollars canadiens)	Montants bruts des passifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des actifs financiers compensés au bilan	Montant net des passifs financiers présentés au bilan	Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières données (2)	Montant net	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	294 758 $	69 420 $	225 338 $	527 $	224 506 $	305 $	1 248 $	226 586 $
Passifs dérivés (3)	84 624	710	83 914	62 524	13 540	7 850	14 629	98 543
Autres passifs financiers	492	281	211	1	–	210	–	211
	379 874 $	70 411 $	309 463 $	63 052 $	238 046 $	8 365 $	15 877 $	325 340 $

(1) Les garanties financières sont présentées à la juste valeur. Le montant présenté des instruments financiers et des garanties financières se limite au risque net figurant au bilan et tout surdimensionnement est exclu du tableau.

(2) Comprend une garantie en espèces de 13,5 milliards de dollars (11,5 milliards au 31 octobre 2019) et des garanties autres qu'en espèces de 275,6 milliards (226,5 milliards au 31 octobre 2019).

(3) Comprend des dépôts de garantie obligatoires en espèces de 2 milliards de dollars (1,3 milliard au 31 octobre 2019) portée en diminution du solde des dérivés au bilan.

Note 31 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan

Le tableau suivant présente une analyse des actifs et des passifs comptabilisés dans nos bilans consolidés, en fonction des montants qui seront recouvrés ou réglés dans moins d'un an et après un an, à la date de clôture selon les échéances contractuelles et certaines autres hypothèses décrites dans les notes de bas de page ci-dessous. S'il y a lieu, nous gérons le risque de liquidité de divers produits en fonction de modèles de comportement historiques qui, souvent, ne sont pas alignés avec les échéances contractuelles. Les montants à recouvrer ou à régler dans une période d'un an, qui sont présentés ci-dessous, pourraient ne pas traduire notre vision à long terme à l'égard du profil de liquidité de certaines catégories au bilan.

	Aux					
	31 octobre 2020			31 octobre 2019		
(en millions de dollars canadiens)	**Un an ou moins**	**Après un an**	**Total**	Un an ou moins	Après un an	Total
Actif						
Trésorerie et montants à recevoir de banques (1)	**117 375 $**	**1 513 $**	**118 888 $**	24 822 $	1 488 $	26 310 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**39 013**	**–**	**39 013**	38 345	–	38 345
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction (2)	**126 309**	**9 762**	**136 071**	137 772	8 762	146 534
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	**34 728**	**105 015**	**139 743**	17 283	85 187	102 470
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**313 013**	**2**	**313 015**	306 828	133	306 961
Prêts						
Prêts de détail	**97 223**	**360 753**	**457 976**	108 382	317 704	426 086
Prêts de gros	**51 296**	**157 359**	**208 655**	48 737	147 133	195 870
Correction de valeur pour pertes sur prêts			**(5 639)**			(3 100)
Actif net des fonds distincts	**–**	**1 922**	**1 922**	–	1 663	1 663
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**18 507**	**–**	**18 507**	18 062	–	18 062
Dérivés (2)	**110 217**	**3 271**	**113 488**	99 792	1 768	101 560
Locaux et matériel	**–**	**7 934**	**7 934**	–	3 191	3 191
Goodwill	**–**	**11 302**	**11 302**	–	11 236	11 236
Autres immobilisations incorporelles	**–**	**4 752**	**4 752**	–	4 674	4 674
Autres actifs	**46 953**	**11 968**	**58 921**	38 775	10 298	49 073
	954 634 $	**675 553 $**	**1 624 548 $**	838 798 $	593 237 $	1 428 935 $
Passif						
Dépôts (3)	**852 734 $**	**159 151 $**	**1 011 885 $**	719 933 $	166 072 $	886 005 $
Passif net des fonds distincts	**–**	**1 922**	**1 922**	–	1 663	1 663
Autres						
Acceptations	**18 618**	**–**	**18 618**	18 091	–	18 091
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	**26 754**	**2 531**	**29 285**	32 668	2 401	35 069
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**269 260**	**4 971**	**274 231**	226 582	4	226 586
Dérivés (2)	**108 407**	**1 520**	**109 927**	97 415	1 128	98 543
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	**1 798**	**10 417**	**12 215**	1 726	9 675	11 401
Autres passifs	**48 844**	**20 987**	**69 831**	41 612	16 525	58 137
Débentures subordonnées	**–**	**9 867**	**9 867**	1 999	7 816	9 815
	1 326 415 $	**211 366 $**	**1 537 781 $**	1 140 026 $	205 284 $	1 345 310 $

(1) La trésorerie et les montants à recevoir de banques sont présumés être recouvrés dans un délai d'un an, à l'exception des soldes de trésorerie qui ne peuvent être utilisés par la Banque.

(2) Les titres détenus à des fins de transaction classés à la juste valeur par le biais du résultat net et les dérivés détenus à des fins de transaction sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » puisque cela représente le mieux, dans la plupart des cas, la nature à court terme de nos activités de négociation. Les dérivés qui ne sont pas détenus à des fins de transaction sont présentés selon le recouvrement ou le règlement de la transaction de couverte.

(3) Des dépôts à vue de 511 milliards de dollars (405 milliards au 31 octobre 2019) sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » en raison du fait qu'ils sont remboursables à vue ou dans un court délai sur une base contractuelle. Dans les faits, ces dépôts ont trait à un vaste éventail de particuliers et de consommateurs qui constitue une base stable nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité.

Note 32 Information sur la société mère

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales étant présentées selon la méthode de la mise en équivalence.

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre 2020	Aux 31 octobre 2019
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**109 397 $**	14 264 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**21 603**	22 279
Titres	**146 524**	118 716
Placements dans des filiales bancaires et leurs sociétés liées (1)	**41 029**	37 234
Placements dans d'autres filiales et leurs sociétés liées	**76 358**	73 785
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**134 037**	123 755
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	**554 173**	526 078
Autres actifs	**171 622**	152 422
	1 254 743 $	1 068 533 $
Passifs et capitaux propres		
Dépôts	**782 637 $**	681 509 $
Soldes nets à payer à des filiales bancaires (1)	**42 157**	2 678
Soldes nets à payer à d'autres filiales	**36 421**	36 594
Autres passifs	**297 261**	254 678
	1 158 476	975 459
Débentures subordonnées	**9 603**	9 551
Capitaux propres	**86 664**	83 523
	1 254 743 $	1 068 533 $

(1) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

États résumés du résultat net et du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2020	Pour les exercices clos le 31 octobre 2019
Revenu d'intérêt et de dividende (1)	**23 596 $**	27 630 $
Charges d'intérêt	**9 548**	14 966
Revenu net d'intérêt	**14 048**	12 664
Revenus autres que d'intérêt (2)	**4 792**	5 569
Total des revenus	**18 840**	18 233
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**3 888**	1 730
Frais autres que d'intérêt	**9 580**	9 212
Bénéfice avant impôt	**5 372**	7 291
Impôt sur le résultat	**1 139**	1 568
Bénéfice net avant la quote-part des bénéfices non distribués des filiales	**4 233**	5 723
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales	**7 199**	7 137
Bénéfice net	**11 432 $**	12 860 $
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	**(1 137)**	(1 441)
Total du résultat global	**10 295 $**	11 419 $

(1) Comprend le revenu de dividendes tiré des placements dans des filiales et des sociétés liées de 27 millions de dollars (27 millions au 31 octobre 2019).
(2) Comprend la quote-part des bénéfices (pertes) des sociétés liées d'un montant nominal (montant nominal au 31 octobre 2019).

Tableaux résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos le 31 octobre 2020	le 31 octobre 2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	**11 432 $**	12 860 $
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :		
Variation des bénéfices non distribués des filiales	**(7 199)**	(7 137)
Variation des dépôts, déduction faite de la titrisation	**101 128**	39 238
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation	**(30 833)**	(31 744)
Variation des titres détenus à des fins de transaction	**404**	2 350
Variation des engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	**26 716**	12 449
Variation des actifs achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	**(10 282)**	(15 814)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	**(3 032)**	797
Autres activités d'exploitation, montant net	**685**	(8 149)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	**89 019**	4 850
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**676**	(2 018)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de titres de placement	**74 849**	37 963
Achat de titres de placement	**(101 551)**	(39 461)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	**(1 243)**	(1 266)
Variation de la trésorerie investie dans des filiales	**1 484**	332
Variation du financement net fourni à des filiales	**39 306**	4 616
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	**13 521**	166
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de débentures subordonnées	**2 750**	1 500
Remboursement de débentures subordonnées	**(3 000)**	(1 100)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	**70**	105
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	**(814)**	(1 030)
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission	**1 745**	350
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	**(1 508)**	(950)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	**(6 333)**	(6 025)
Remboursement d'obligations locatives	**(317)**	
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	**(7 407)**	(7 150)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	**95 133**	(2 134)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de l'exercice	**14 264**	16 398
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de l'exercice	**109 397 $**	14 264 $
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts versés	**10 335 $**	14 574 $
Intérêts reçus	**22 340**	25 883
Dividendes reçus	**1 977**	1 694
Impôt sur le résultat payé	**917**	1 789

Note 33 Événements postérieurs

Le 2 novembre 2020, nous avons émis 1 250 millions de dollars de billets LRCN de série 2 au prix de 1 000 $ le billet, au titre desquels le recours se limite aux actifs détenus par un fiduciaire indépendant dans une fiducie consolidée. Les actifs de la fiducie pour les billets LRCN de série 2 se composent de 1 250 millions de dollars de nos actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BR (série BR) émises parallèlement aux billets LRCN de série 2 au prix de 1 000 $ la série BR. Les billets LRCN de série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4 % par année jusqu'au 24 février 2026 et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 3,617 % jusqu'à l'échéance, le 24 février 2081.

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens) (1)	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**118 888 $**	26 310 $	30 209 $	28 407 $	14 929 $	12 452 $	17 421 $	15 550 $	12 428 $	12 428 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**39 013**	38 345	36 471	32 662	27 851	22 690	8 399	9 039	10 246	6 460
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable (2)	**275 814**	249 004	222 866	218 379	236 093	215 508	199 148	182 710	161 602	167 022
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	**313 015**	306 961	294 602	220 977	186 302	174 723	135 580	117 517	112 257	84 947
Prêts, déduction faite de la correction de valeur	**660 992**	618 856	576 818	542 617	521 604	472 223	435 229	408 850	378 241	347 530
Autres	**216 826**	189 459	173 768	169 811	193 479	176 612	144 773	126 079	149 180	175 446
Total de l'actif	**1 624 548 $**	1 428 935 $	1 334 734 $	1 212 853 $	1 180 258 $	1 074 208 $	940 550 $	859 745 $	823 954 $	793 833 $
Passif										
Dépôts (3)	**1 011 885 $**	886 005 $	836 197 $	789 036 $	757 589 $	697 227 $	614 100 $	563 079 $	512 244 $	479 102 $
Autres (3)	**516 029**	449 490	409 451	340 124	341 295	305 675	264 088	239 763	259 174	263 625
Débentures subordonnées	**9 867**	9 815	9 131	9 265	9 762	7 362	7 859	7 443	7 615	8 749
Titres de fiducie de capital	**–**	–	–	–	–	–	–	–	–	894
Total du passif	**1 537 781 $**	1 345 310 $	1 254 779 $	1 138 425 $	1 108 646 $	1 010 264 $	886 047 $	810 285 $	779 033 $	752 370 $
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	**86 664**	83 523	79 861	73 829	71 017	62 146	52 690	47 665	43 160	39 702
Participations ne donnant pas le contrôle	**103**	102	94	599	595	1 798	1 813	1 795	1 761	1 761
Total des capitaux propres	**86 767**	83 625	79 955	74 428	71 612	63 944	54 503	49 460	44 921	41 463
Total du passif et des capitaux propres	**1 624 548 $**	1 428 935 $	1 334 734 $	1 212 853 $	1 180 258 $	1 074 208 $	940 550 $	859 745 $	823 954 $	793 833 $

États résumés du résultat net

(en millions de dollars canadiens) (1)	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Revenu net d'intérêt (3)	**20 835 $**	19 749 $	17 952 $	16 926 $	16 531 $	14 771 $	14 116 $	13 249 $	12 439 $	11 357 $
Revenus autres que d'intérêt (3), (4)	**26 346**	26 253	24 624	23 743	22 264	20 932	19 992	17 433	16 708	16 281
Total des revenus (4)	**47 181**	46 002	42 576	40 669	38 795	35 703	34 108	30 682	29 147	27 638
Dotation à la provision pour pertes de crédit (5)	**4 351**	1 864	1 307	1 150	1 546	1 097	1 164	1 237	1 299	1 133
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	**3 683**	4 085	2 676	3 053	3 424	2 963	3 573	2 784	3 621	3 358
Frais autres que d'intérêt (4)	**24 758**	24 139	22 833	21 794	20 526	19 020	17 661	16 214	14 641	14 167
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	**11 437**	12 871	12 431	11 469	10 458	10 026	9 004	8 342	7 558	6 970
Perte nette liée aux activités abandonnées	**–**	–	–	–	–	–	–	–	(51)	(526)
Bénéfice net	**11 437 $**	12 871 $	12 431 $	11 469 $	10 458 $	10 026 $	9 004 $	8 342 $	7 507 $	6 444 $

Autres statistiques – présentées

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants par action) (1)	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
MESURES DE LA RENTABILITÉ (6)										
Bénéfice par action – de base	**7,84 $**	8,78 $	8,39 $	7,59 $	6,80 $	6,75 $	6,03 $	5,53 $	4,96 $	4,25 $
– dilué	**7,82 $**	8,75 $	8,36 $	7,56 $	6,78 $	6,73 $	6,00 $	5,49 $	4,91 $	4,19 $
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (7), (8)	**14,2 %**	16,8 %	17,6 %	17,0 %	16,3 %	18,6 %	19,0 %	19,7 %	19,6 %	18,7 %
Rendement de l'actif pondéré en fonction des risques (9)	**2,10 %**	2,52 %	2,55 %	2,49 %	2,34 %	2,45 %	2,52 %	2,67 %	2,70 %	2,44 %
Ratio d'efficience (4)	**52,5 %**	52,5 %	53,6 %	53,6 %	52,9 %	53,3 %	51,8 %	52,8 %	50,2 %	51,3 %
PRINCIPAUX RATIOS										
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (10)	**0,24 %**	0,27 %	0,20 %	0,21 %	0,28 %	0,24 %	0,27 %	0,31 %	0,35 %	0,33 %
Marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs, montant net) (3), (7)	**1,55 %**	1,61 %	1,64 %	1,69 %	1,70 %	1,71 %	1,86 %	1,88 %	1,97 %	1,86 %
INFORMATION SUR LES ACTIONS										
Actions ordinaires en circulation (en milliers) – à la fin de la période	**1 422 473**	1 430 096	1 438 794	1 452 535	1 484 235	1 443 955	1 443 125	1 441 722	1 445 846	1 438 522
Dividendes déclarés par action ordinaire	**4,29 $**	4,07 $	3,77 $	3,48 $	3,24 $	3,08 $	2,84 $	2,53 $	2,28 $	2,08 $
Rendement de l'action (11)	**4,7 %**	4,1 %	3,7 %	3,8 %	4,3 %	4,1 %	3,8 %	4,0 %	4,5 %	3,9 %
Ratio de distribution	**55 %**	46 %	45 %	46 %	48 %	46 %	47 %	46 %	46 %	45 %
Valeur comptable par action	**56,75 $**	54,41 $	51,12 $	46,41 $	43,32 $	39,51 $	33,69 $	29,87 $	26,52 $	24,25 $
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (12)	**93,16 $**	106,24 $	95,92 $	100,87 $	83,80 $	74,77 $	80,01 $	70,02 $	56,94 $	48,62 $
Capitalisation boursière (TSX) (12)	**132 518**	151 933	138 009	146 554	124 476	107 925	115 393	100 903	82 296	69 934
Cours du marché par rapport à la valeur comptable	**1,64**	1,95	1,88	2,17	1,93	1,89	2,38	2,34	2,15	2,00
MESURES DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS (13)										
Ratio CET1	**12,5 %**	12,1 %	11,5 %	10,9 %	10,8 %	10,6 %	9,9 %	9,6 %	s.o.	s.o.
Ratio de fonds propres de première catégorie	**13,5 %**	13,2 %	12,8 %	12,3 %	12,3 %	12,2 %	11,4 %	11,7 %	13,1 %	s.o.
Ratio du total des fonds propres	**15,5 %**	15,2 %	14,6 %	14,2 %	14,4 %	14,0 %	13,4 %	14,0 %	15,1 %	s.o.
Ratio de levier	**4,8 %**	4,3 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %	4,3 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

(1) Avec prise d'effet le 1er novembre 2019, nous avons adopté IFRS 16 *Contrats de location*. Les résultats des périodes antérieures au 1er novembre 2019 sont présentés conformément à IAS 17 *Contrats de location* dans le présent rapport annuel 2020. En date du 1er novembre 2018, nous avons adopté IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Les résultats des périodes antérieures au 1er novembre 2018 sont présentés conformément à IAS 18 *Produits des activités ordinaires* dans le présent rapport annuel 2020. En date du 1er novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9). Les résultats des périodes antérieures au 1er novembre 2017 sont présentés conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39) dans le présent rapport annuel 2020.

(2) Comprend les titres de placement et les titres de négociation. Selon IFRS 9, les titres de placement englobent les titres d'emprunt et les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les titres de créance au coût amorti, déduction faite de la correction de valeur applicable. Selon IAS 39, les titres de placement comprennent les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à leur échéance.

(3) À partir du quatrième trimestre de 2019, la composante intérêts et les intérêts courus à payer constatés sur certains dépôts comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net auparavant présentés dans les revenus tirés des activités de négociation et les dépôts, respectivement, sont présentés selon le montant brut dans le revenu net d'intérêt et les autres passifs, respectivement. Au 1er novembre 2016, les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(4) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Au 1er novembre 2014, les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(5) En vertu d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit est liée essentiellement aux prêts, aux acceptations et aux engagements ainsi qu'à tous les actifs financiers sauf ceux qui sont classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Avant l'adoption d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit était uniquement liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (dotation à la provision pour pertes de crédit de stade 3, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39) et de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (dotation à la provision pour pertes de crédit de stades 1 et 2, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux, au sens d'IAS 39).

(6) Les ratios de 2011 et de 2012 se rapportent aux activités poursuivies.

(7) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles comprennent la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires utilisée pour calculer le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du rapport de gestion.

(8) Ces mesures pourraient ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique *Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR* du rapport de gestion.

(9) Le rendement de l'actif pondéré en fonction des risques pour l'exercice 2011 est fondé sur l'actif pondéré en fonction des risques présenté en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et sur le bénéfice présenté en vertu des IFRS.

(10) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39. La dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, en vertu d'IFRS 9, est composée des pertes de crédit pour la durée de vie des prêts, acceptations et engagements dépréciés.

(11) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.

(12) Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.

(13) Avec prise d'effet pour l'exercice 2013, nous calculons les ratios de fonds propres et les ratios de levier en nous fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III, sauf indication contraire. Pour 2011 et 2012, les ratios de fonds propres et les ratios de levier ont été calculés selon le cadre de l'accord de Bâle II. Pour 2011, les ratios de fonds propres et les ratios de levier ont été calculés selon les PCGR du Canada et le cadre de l'accord de Bâle II.

s.o. sans objet

Glossaire

Acceptations
Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la Banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la Banque reçoit une commission d'acceptation.

Correction de valeur pour pertes de crédit
Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes de crédit attendues à la date de clôture. La correction de valeur est déterminée pour tous les actifs financiers soumis à des tests de dépréciation, y compris certains prêts, titres de créance, engagements de clients en contrepartie d'acceptations, garanties financières et engagements inutilisés. La correction de valeur est modifiée du montant de la dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée, laquelle est imputée au résultat et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements au cours de la période.

Titres adossés à des actifs
Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs, par exemple des prêts automobiles ou des prêts sur cartes de crédit.

Biens administrés
Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion
Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

Capital attribué
Le capital attribué repose sur les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de capital économique de Bâle III.

Titres à enchères
Titres d'emprunt dont les taux d'intérêt sont régulièrement réévalués à la suite d'un processus d'enchères.

Moyenne des actifs productifs, montant net
La moyenne des actifs productifs tient compte des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres, déduction faite de la correction de valeur applicable, des actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et des prêts, déduction faite de la correction de valeur, des garanties en espèces et des dépôts de garantie en espèces. Les actifs liés aux assurances et tous les autres actifs non spécifiés sont exclus. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

Point de base (p.b.)
Un centième pour cent (0,01 %).

Sûretés
Sûretés pour un prêt ou toute autre obligation. Les sûretés peuvent être des espèces, des titres assortis de notations élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

Titres garantis par des créances (TGC)
Titres comportant plusieurs tranches qui sont émis par des entités structurées et garantis par des créances, y compris des obligations et des prêts. Chaque tranche offre un degré différent de risque et de rendement pouvant répondre à la demande des investisseurs.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales
Titres créés au moyen de la titrisation de créances hypothécaires commerciales.

Engagements de crédit
Montants inutilisés de facilités de crédit offertes aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations bancaires ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Fonds propres CET1
Mesure de fonds propres prévue par l'accord de Bâle III se composant principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions et ajustements réglementaires pour le goodwill et les immobilisations incorporelles, les actifs des régimes de retraite à prestations définies, le déficit au titre des provisions et d'autres éléments définis.

Ratio CET1
Mesure de fonds propres basée sur le risque correspondant aux fonds propres CET1 divisés par l'actif pondéré en fonction des risques.

Obligations sécurisées
Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

Swaps sur défaillance
Contrat dérivé qui offre à l'acquéreur un paiement non récurrent en cas de défaillance de l'entité ou des entités (ou si un événement déclencheur semblable survient).

Dérivé
Contrat conclu entre deux parties qui ne nécessite que peu ou pas d'investissements initiaux et en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un instrument, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Ratio de distribution
Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires.

Bénéfice par action – de base
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice par action – dilué
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Pertes de crédit attendues
Différence entre les flux de trésorerie contractuels qui nous sont dus conformément aux conditions du contrat et les flux de trésorerie que nous nous attendons à recevoir, actualisée à la date de clôture.

Juste valeur
La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Ajustement de l'évaluation lié au financement
Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Garanties et lettres de crédit
Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Couverture
Technique de gestion du risque visant à réduire l'exposition aux risques de marché, de taux d'intérêt ou de change liés aux transactions bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue au moyen de la prise de positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de divers instruments de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

Fonds de couverture
Fonds d'investissement offert aux investisseurs accrédités disposant d'un avoir net élevé, qui est assujetti à une réglementation et à des restrictions limitées à l'égard de ses placements comparativement aux fonds communs de placement de détail et qui a souvent recours à des stratégies audacieuses comme la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

Actifs liquides de haute qualité
Les actifs sont considérés comme des actifs liquides de haute qualité s'ils peuvent être facilement et immédiatement convertis en espèces durant une période de tensions, et ce, en perdant peu ou pas de valeur.

Prêts douteux
Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement sortis du bilan après 180 jours de retard.

Normes internationales d'information financière (IFRS)
Les IFRS comprennent les normes, les interprétations et le cadre fondés sur des principes adoptés par l'International Accounting Standards Board.

Ratio de levier
Mesure réglementaire prévue par l'accord de Bâle III consistant à diviser les fonds propres de première catégorie par la somme du total de l'actif et d'éléments hors bilan particuliers.

Ratio de liquidité à court terme
Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux obligations financières à court terme nettes sur une période de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité.

Ratio prêt-valeur
Calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio RBC® divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Convention-cadre de compensation
Accord conclu entre la Banque et une contrepartie et conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples transactions sur dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Revenu net d'intérêt
Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débentures subordonnées).

Marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs, montant net)
Représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne des actifs productifs, montant net.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
Programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujetti aux divers règlements de la Bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

Capital nominal
Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux dérivés.

Instruments financiers hors bilan
Divers types d'ententes offertes aux clients, qui comprennent les dérivés de crédit, les ventes d'options de vente, les facilités de garantie de liquidités, les produits à valeur stable, les lettres de garantie financière, les garanties de bonne fin, les rehaussements de crédit, les prêts hypothécaires vendus avec recours, les engagements de crédit, les prêts de titres, les lettres de crédit documentaire et commerciales, les facilités d'émission de billets ou les facilités de prise ferme renouvelables, les garanties pour prêt de titres et les indemnisations.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)
Principale autorité de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Levier d'exploitation
Écart entre le taux de croissance de nos revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt.

Options
Contrat ou disposition d'un contrat qui donne à une partie (le porteur de l'option) le droit, et non l'obligation, d'effectuer une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

Dotation à la provision pour pertes de crédit
Montant imputé au résultat en vue de porter la correction de valeur pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction. Elle se compose des dotations liées aux actifs financiers productifs et dépréciés.

Produits de la gamme Marge Proprio RBC®
Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers garantis aux termes desquels l'emprunteur fournit des biens immobiliers en garantie.

Convention de rachat
Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Convention de revente
Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Actif pondéré en fonction des risques
Actif ajusté en fonction d'un facteur de pondération du risque prévu par règlement afin de refléter le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan et aux éléments hors bilan. Certains actifs ne sont pas pondérés en fonction des risques, mais déduits des fonds propres. Le calcul est défini dans les lignes directrices du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Prêt de titres
Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire d'un titre accepte de le prêter en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. Le prêt de titres doit être entièrement garanti par l'emprunteur en tout temps. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre d'agent pour le propriétaire du titre. Il existe deux types d'ententes de prêt de titres, soit les ententes prévoyant une indemnité au titre du risque de crédit ou de marché et les ententes ne prévoyant pas une telle indemnité. Dans le cadre d'un prêt de titres sans indemnité, l'intermédiaire n'est pas exposé à un risque de perte. Un tel risque existe pour un prêt de titres avec indemnité, en cas de défaillance par l'emprunteur combinée à une perte de valeur de la garantie.

Titres vendus à découvert
Transaction dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation
Opération dans le cadre de laquelle divers actifs financiers sont regroupés en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Approche standard
La pondération des risques prescrite par le BSIF permet de calculer l'actif pondéré en fonction des risques pour déterminer l'exposition au risque de crédit. L'évaluation du crédit par les agences de notation externes reconnues par le BSIF, soit S&P, Moody's, Fitch et DBRS, sert à pondérer notre exposition au risque lié aux organismes souverains et aux banques en fonction des normes et des lignes directrices formulées par le BSIF. Quant au calcul de notre exposition au risque lié aux entreprises et au secteur du détail, nous avons recours à la pondération du risque standard prescrite par le BSIF

Entités structurées
Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer qui contrôle l'entité, comme lorsque les activités qui ont une incidence importante sur le rendement de l'entité sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Souvent, les entités structurées exercent des activités restreintes, ont des objectifs précis et bien définis, ont des capitaux propres insuffisants pour financer leurs activités et disposent de financement sous forme de multiples instruments liés entre eux par contrat.

Majoration au montant imposable équivalent
Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes admissibles) à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôt qui permet d'obtenir le même bénéfice net après impôt.

Fonds propres de première catégorie
Les fonds propres de première catégorie comprennent essentiellement les fonds propres CET1 et d'autres éléments additionnels de fonds propres de première catégorie, comme les actions privilégiées, les billets de capital à recours limité et les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de première catégorie de filiales.

Fonds propres de deuxième catégorie
Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent principalement des débentures subordonnées qui répondent à certains critères, certaines provisions pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales.

Total des fonds propres et ratio du total des fonds propres
Le total des fonds propres se définit comme le total des fonds propres de première et de deuxième catégorie. On obtient le ratio du total des fonds propres en divisant le total des fonds propres par l'actif pondéré en fonction des risques.

Tranche
Type de titre créé de façon à ce que les risques et le rendement liés à un groupe d'actifs soient regroupés en plusieurs catégories de titres assortis de niveaux de risque et de rendement différents de ceux du groupe d'actifs sous-jacent. Les tranches sont habituellement notées par des agences de notation et reflètent à la fois la qualité de crédit de la garantie sous-jacente et le niveau de protection en fonction de la subordination intrinsèque de la tranche.

Capital non attribué
Le capital non attribué représente l'excédent des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires attribués à notre secteur d'exploitation et est présenté dans le secteur Services de soutien généraux.

Valeur à risque (VAR)
Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques fondés sur des informations historiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subiraient les portefeuilles de négociation de la Banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché au cours d'une séance.

Principales filiales

(en millions de dollars canadiens)		Au 31 octobre 2020
Principales filiales (1)	**Adresse du bureau principal** (2)	**Valeur comptable des actions à droit de vote détenues par la Banque** (3)
Banque Royale Holding Inc.	Toronto (Ontario), Canada	**67 517 $**
RBC Placements en Direct Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance générale RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance vie RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited	Nassau, New Providence, Bahamas	
RBC Caribbean Investments Limited	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
Royal Bank of Canada Insurance Company Ltd.	St. Michael, La Barbade	
Investment Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
RBC (Barbados) Funding Ltd.	St. Michael, La Barbade	
Capital Funding Alberta Limited	Calgary (Alberta), Canada	
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Fiducie RBC Services aux Investisseurs	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Investor Services Bank S.A.	Esch-sur-Alzette, Luxembourg	
RBC (Barbados) Trading Bank Corporation	St. James, La Barbade	
RBC US Group Holdings LLC (2)	Toronto (Ontario), Canada	**24 062**
RBC USA Holdco Corporation (2)	New York (New York), États-Unis	
RBC Capital Markets, LLC (2)	New York (New York), États-Unis	
City National Bank	Los Angeles (Californie), États-Unis	
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée	Toronto (Ontario), Canada	**11 126**
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Europe Limited	Londres, Angleterre	**2 738**
Société d'Hypothèques de la Banque Royale	Toronto (Ontario), Canada	**1 398**
Compagnie Trust Royal	Montréal (Québec), Canada	**954**
RBC Holdings (Channel Islands) Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	**912**
Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited	Guernesey, Îles Anglo-Normandes	
Société Trust Royal du Canada	Toronto (Ontario), Canada	**337**

(1) La Banque contrôle chaque filiale directement ou indirectement.
(2) Toutes les filiales sont fondées ou constituées sous le régime des lois de l'État ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC US Group Holdings LLC et RBC USA Holdco Corporation, qui sont constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, et de RBC Capital Markets, LLC, qui est fondée sous les lois de l'État du Minnesota, aux États-Unis.
(3) La valeur comptable des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central
Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 1-888-212-5533

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres
Agent principal :
Société de fiducie
Computershare du Canada
1500, boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 514-982-7580
Site Web : computershare.com/rbc

Co-agent des transferts
(États-Unis) :
Computershare Trust
Company, N.A.
250 Royall Street
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts
(Royaume-Uni) :
Computershare Investor
Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgwater Road,
Bristol BS99 6ZZ
Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse
(Symbole : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :
Canada – Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis – New York Stock Exchange (NYSE)
Suisse – Bourse suisse (SIX)

Les actions privilégiées de séries AZ, BB, BD, BF, BH, BI, BK et BO sont inscrites à la TSX. Les actions dépositaires connexes de série C-2 sont inscrites à la NYSE.

Prix du jour d'évaluation
Aux fins de l'impôt sur le revenu au Canada, l'action ordinaire de la Banque Royale du Canada s'établissait à 29,52 $ par action au jour d'évaluation (le 22 décembre 1971). Ce prix correspond à 7,38 $ par action, après ajustement pour tenir compte des deux divisions d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires
Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie
Computershare du Canada
100 University Avenue, 8e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada

Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330
(Canada et États-Unis)
ou 416-263-9394
(appels internationaux)
Courriel :
service@computershare.com

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels
Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-955-7802
ou visitez notre site Web au rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct
Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires, il leur suffit d'en faire la demande à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

Désignation à titre de dividendes admissibles
Sauf indication contraire, aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que verse RBC à des résidents du Canada sur ses actions ordinaires et privilégiées sont désignés comme des « dividendes admissibles ».

Rachat d'actions ordinaires
Nous avons lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui nous permet de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 20 millions de nos actions ordinaires au cours de la période allant du 2 mars 2020 au 1er mars 2021, à l'expiration de l'offre, ou avant, étant donné que nous sommes autorisés à effectuer les achats en vertu de notre avis d'intention déposé à la Bourse de Toronto.

Nous déterminons le montant et le calendrier des rachats dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités après consultation du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada). Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Il est possible d'obtenir sans frais un exemplaire de notre avis d'intention de déposer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en communiquant avec le secrétaire de la Banque, à notre adresse postale de Toronto.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2021

Premier trimestre	24 février
Deuxième trimestre	27 mai
Troisième trimestre	25 août
Quatrième trimestre	1er décembre

Assemblée annuelle de 2021
L'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires se tiendra le jeudi 8 avril 2021.

Dates de paiement des dividendes pour 2021
Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates de clôturedes registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et privilégiées de séries AZ, BB, BD, BF, BH, BI, BJ, BK, BM et BO	26 janvier 22 avril 26 juillet 26 octobre	24 février 21 mai 24 août 24 novembre
Actions privilégiées de série C-2 ($ US)	26 janvier 27 avril 27 juillet 26 octobre	5 février 7 mai 6 août 5 novembre

Gouvernance
Les résumés des différences importantes entre les pratiques de RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les entreprises nationales américaines en vertu des conditions d'admission en Bourse de la NYSE sont présentés sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Dans ce rapport aux actionnaires, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, RBC MARCHÉS DES CAPITAUX, LA FIDUCIE DU CAPITAL RBC, OBJECTIF AVENIR RBC, RBC GESTION MONDIALE D'ACTIFS, RBC ASSURANCES, MARGE PROPRIO RBC, RBC RÉCOMPENSES, RBC GESTION DE PATRIMOINE, MONCONSEILLER, TROUVÉPARGNE NOMI, INVESTI-CLIC, BOREALIS AI, AIDEN, ASSISTANT VIRTUEL DU CONSEILLER (AVA), MONCONSEILLER, OWNR, NOMI, PERSPECTIVES NOMI, AVANTAGES PERSPECTIVES RBC, et RBC ONE, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.